



HAL
open science

L'expression de la culture de l'eau dans l' Alhambra : poids de la réalité et pouvoir de l'imaginaire

Bénédicte Vicente Beaufls

► **To cite this version:**

Bénédicte Vicente Beaufls. L'expression de la culture de l'eau dans l' Alhambra : poids de la réalité et pouvoir de l'imaginaire. Linguistique. Université Rennes 2, 2008. Français. NNT: . tel-00401425

HAL Id: tel-00401425

<https://theses.hal.science/tel-00401425>

Submitted on 3 Jul 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Sous le sceau de l'Université Européenne de Bretagne
École doctorale Arts, Lettres, Langues.

UNIVERSITE DE RENNES II
Laboratoire du Celam, n°3206
Études ibériques

N° attribué par la bibliothèque :

Thèse
pour obtenir le grade de
DOCTEUR DE L'UNIVERSITE DE RENNES II

Discipline : Espagnol

par

Bénédicte VICENTE BEAUFILS

Titre :

L'expression de la culture de l'eau dans l'Alhambra : poids de la réalité et
pouvoir de l'imaginaire.
Tome I

Sous la direction scientifique de :

Mr Ricardo SAEZ, professeur à l'Université de Rennes 2.

JURY de soutenance, le 29 novembre 2008

Mr Antonio Malpica Cuello, professeur, Universidad de Granada, Espagne.

Mme Anita Gonzalez-Raymond, professeure, Université Paul Valéry,
Montpellier.

Mme Virginie Dumanoir, professeure, Université Rennes 2.

Mr Ricardo Saez, professeur, Université Rennes 2.

Pour Cédric, Rafael et mes parents,
qui m'ont laissé accomplir mon rêve.
Remerciements à Mr Saez pour sa
patience et son efficacité.

Sommaire

	Pages
Page de titre	1
Remerciements	2
Sommaire	3-4
Introduction générale	5-12
Première Partie : L'eau dans l'Alhambra nasride.	13-127
I L'enceinte de l'Alhambra et l'eau.	14-61
1- Ressources naturelles et exploitation humaine.	
2- Systèmes de réserve et de distribution.	
II Expression de la culture de l'eau dans l'Alhambra.	61-125
1- Fonction biologique : usages de l'eau et conditionnement des espaces habitables.	
2- Fonction religieuse : implications architecturales.	
3- Fonction esthétique-ludique : caractéristiques de l'eau et emplois dans l'enceinte.	
Conclusion	125-127
Deuxième Partie :	128-295
L'héritage de la culture de l'eau : une réalité sensible.	
I 1492-1740 : Consolidations et mise aux normes chrétiennes.	130-231
1- Premier aspect : sécurisation de l'enceinte.	
2- Deuxième aspect : mise aux normes chrétiennes d'une résidence royale.	
3- Troisième aspect : réparations et conservation du patrimoine matériel de l'eau nasride.	
4- Exemple de conservation : L'« Acequia Real » .	
II 1740-1829 : Abandon de l'Alhambra : une réalité d'ensemble?	231-255
1- Désaffectation de l'enceinte.	
2- Un intérêt persistant pour le patrimoine nasride de l'eau.	
III De 1830 à nos jours : Conservation et restauration.	255-292
1- Reprise des travaux.	
2- L'Alhambra : une réalité touristique sous contrôle.	
Conclusion	292-295

	Pages
Troisième Partie :	296-401
L'héritage de la culture de l'eau : représentations mentales.	
I Origines des représentations imaginaires et populaires.	298-327
1- Représentations de l'Alhambra dans les récits.	
2- L'image de l'eau dans les écrits d'origine musulmane.	
3- Croyances et légendes.	
II Le Romantisme : ancrage des représentations.	328-376
1- L'Alhambra, emblème des voyageurs romantiques.	
2- Image écrite de Grenade au XIX ^e siècle.	
3- Image iconographique de l'Alhambra au XIX ^e siècle : dessins, gravures et photos.	
4- L'enceinte et le cinéma.	
III Pouvoir de l'imaginaire dans l'héritage de la culture de l'eau.	376-398
1- Le hammam : usages et représentations contemporaines.	
2- Répercussion de l'imaginaire sur la restauration effective des monuments.	
Conclusion	398-401
Conclusion générale	402-408
Table des matières	409-414

L'expression de la culture de l'eau dans
l'Alhambra : poids de la réalité et pouvoir de
l'imaginaire.

Introduction

Le 2 janvier 1492, Boabdil remet aux Rois Catholiques¹ les clés de l'Alhambra², dernier bastion musulman de l'Espagne. En effet, après huit siècles d'occupation, Isabelle et Ferdinand achèvent enfin ce que leurs prédécesseurs avaient entrepris dès 722 : la Reconquête et le début de l'unification du territoire de l'Espagne. L'unité du pays, en 1492, n'est cependant qu'illusoire puisque politiquement, les deux royaumes de Castille et d'Aragon fonctionnent séparément ; en outre, reste à conquérir la Navarre (1512). Aussi l'unité engendrée par le mariage d'Isabelle et de Ferdinand, reste-t-elle superficielle et ne se voit finalement garantie que par une unité territoriale et religieuse que la conquête de Grenade va entériner dès le mois de janvier 1492. Cette dernière devient, dès lors, « *la ciudad que desaparece* »³, une ville emblématique au coeur de laquelle la culture musulmane sera tour à tour traquée puis adulée.

Comme leurs aïeux, les Rois Catholiques vouent à la culture musulmane⁴ une profonde admiration : même s'il est antérieur au règne d'Isabelle et Ferdinand, le *Romance d'Abénamar*⁵ souligne parfaitement la fascination

¹ Il nous faut préciser qu' Isabelle de Castille et Ferdinand d'Aragon ne seront ainsi nommés par le Pape que le 2 décembre 1496 ; par conséquent, l'appellation Rois Catholiques est donc anachronique en 1492 mais nous nous permettons son emploi pour des raisons de contexte, puisque l'emploi du terme se révèle des plus probants ici.

² Tout au long de ce travail, nous entendrons par le terme Alhambra, l'enceinte globale : à savoir l'Alhambra elle-même et le Generalife dans leur ensemble. En cas de différenciation, nous apporterons la précision qui s'impose.

³ Leopoldo Torres Balbás, « Granada, la ciudad que desaparece ». *Revista Arquitectura*, 53 (1923), p.305-318.

⁴ Il nous faut déterminer, avant même de pousser plus avant notre étude, ce que nous entendons par les termes « culture » et « civilisation » au sein de notre travail ; en effet, étant donné la grande importance qu'ils occupent dans notre réflexion, il nous est impossible de ne pas définir ces deux notions au préalable. Nous emploierons donc le terme « civilisation » dans le sens d'une société évoluée tant sur les plans technique, intellectuel, politique que moral, où la culture est parvenue à son terme. Puis par le terme « culture », nous entendrons cet ensemble de structures sociales, religieuses, etc, ainsi que les comportements collectifs tels que les manifestations intellectuelles, artistiques, etc, qui caractérisent justement une société. Et nous essaierons de percevoir précisément, dans la suite de notre travail, comment les différentes structures de la société nasride se sont imprégnées de l'eau et de son usage pour créer et développer une véritable culture de l'eau, dans notre acception du terme.

⁵ Romance anonyme de type "fronterizo" sous forme de dialogue; le roi de Castille Jean II avance sur Grenade en 1431, accompagné d'un prince maure dénommé Ibn al-Mawl (ou Yusuf Aben Almao, Abénamar pour les chrétiens). Ibn al-Mawl s'était engagé auprès du roi castillan comme vassal et attendait de lui l'aventure; après

qu'exerçaient Grenade et son Alhambra sur les souverains catholiques ; en temps de Reconquête, le protagoniste castillan du romance se laisse envoûter par la citadelle maure au point de la demander en mariage. L'Alhambra s'incarne ainsi en une figure féminine qui refuse de se laisser apprivoiser : de la même manière, dès 1492, on peut facilement imaginer les difficultés d'adaptation et de soumission d'un peuple installé depuis plus de huit siècles. En outre, c'est sans aucun doute à Grenade plus qu'ailleurs que la culture musulmane est la plus profondément ancrée en Espagne ; dernier royaume musulman de la Péninsule, Grenade a connu jusqu'en 1492 une splendeur culturelle, politique et économique qui a profondément marqué les mémoires de nombreuses générations. Et c'est pour quoi nous avons choisi de nous intéresser particulièrement au Royaume nasride de Grenade. Car en ce sens, la ville représente le témoignage le plus abouti de la civilisation musulmane sur le sol espagnol, notamment sur le plan architectural, qui nous intéresse au premier plan dans ce travail. En effet, les deux siècles et demi d'occupation nasride, cautionnés par des périodes de paix relatives avec les royaumes voisins, ont permis un développement artistique et intellectuel fondamental pour l'ancrage de la civilisation musulmane en Espagne. Le califat de Cordoue, lui aussi, marque les esprits sur le plan artistique, mais son éloignement, au niveau chronologique, dans un premier temps, et la reconquête de sa capitale en 1236, ensuite, ont dénaturé, plus qu'à Grenade, nous semble-t-il, son patrimoine musulman. De même, Madina al Zahra, pourtant emblème architectural de la splendeur omeyyade, ne possède pas aujourd'hui la même valeur de témoignage que l'Alhambra, elle-même symbole du rayonnement culturel nasride : en effet, la qualité de conservation de la cité califale limite grandement les constatations visuelles.

une bataille âpre mais inutile (bataille de la Higuera), nos deux protagonistes dialoguent sur Grenade qu'ils aperçoivent de loin : le roi castillan l'envisage comme sa future épouse, alors que le Maure se voit déjà comme le prochain prétendant au trône de la ville rêvée.

Car l'atout principal de Grenade, ne nous y trompons pas, réside dans le joyau architectural qui trône sur la colline de la Sabika : l'Alhambra. Car Grenade, si elle bénéficie de conditions chronologiques propices et de ressources hydriques colossales, capitales pour l'élaboration de notre étude, abrite surtout en son sein un bijou, considéré au fil du temps comme le symbole du prestige culturel musulman, dépassant le simple cadre des dynasties nasrides. Voici ce que de nombreux auteurs, d'univers pourtant variés, se sont accordés à dire sur le sujet :

*« Nous avons la chance de posséder l'œuvre majeure de l'art nasride dans sa dernière floraison : l'Alhambra de Grenade. On a vu dans l'Alhambra non seulement le legs suprême, mais le chef-d'œuvre de l'art musulman ».*⁶

C'est également ce que met en évidence l'affirmation suivante :

*« [...] de modo que por razón del clima y necesidad de la guerra, el arte árabe manifestado en la Alhambra es [...] original por tradición y superior a cuantos hay del estilo mahometano ».*⁷

Comme la ville et sa région, l'Alhambra incarne l'image d'un paradis à la fois convoité par les Chrétiens et regretté par les Nasrides après la reconquête ; c'est ce que dévoile, notamment, l'extrait suivant :

*« El rey moro [...] dio dos llaves de las puertas principales de la Alhambra y díxole en su lengua. « Mucho te quiere Dios; éstas Señor [Rey Don Fernando] son las llaves de este Paraíso ».*⁸

Dans la tradition orale, cette douleur inhérente à la perte de Grenade est exprimée par les larmes du dernier roi nasride, jetant un ultime regard au paradis ainsi perdu. Ces larmes sont une preuve supplémentaire, malgré le caractère

⁶ Henri Terrasse, *Islam d'Espagne. Une rencontre de l'Orient et de l'Occident*. Paris : Librairie Plon, 1958, p.220.

⁷ Rafael Muñoz Contreras, *Estudio descriptivo de los monumentos árabes de Granada, Sevilla y Córdoba : o sea la Alhambra, el Alcázar y la Grande Mezquita de Occidente*. Zaragoza : Colegio Oficial de arquitectos de Aragón, 1993, p.201.

⁸ Gaspar Ibáñez de Segovia Peralta y Cárdenas, *Historia de la Casa de Mondéjar [Manuscrito]*, p.250. (Référence de la BNE, sans éditeur, date ou lieu d'édition, qui précise : VI h. sueltas en un cuadernillo, 237 h. ; 30 x 21 cm. Referencia precisa: García Cubero, p. 310, n° 2375 Referencia precisa: Santiago Rodríguez. Genealógicos, p. 614).

légendaire qu'on leur attribue, d'un attachement profond et universel voué à l'enceinte de l'Alhambra. Toutes ces conditions l'ont, bien entendu, transformé en sujet de prédilection pour la recherche, la gamme de thèmes à aborder à son sujet étant, de plus, particulièrement variée, grâce aux multiples attentions dont elle a fait preuve depuis sa reconquête en 1492.

La présence nasride à Grenade s'est donc révélée décisive dans le devenir historique et culturel de la ville ; or, cette dernière peut également se targuer d'appartenir à une région dont le nom même nous rappelle l'existence d'un lointain royaume musulman péninsulaire et l'importance de son impact culturel : l'Andalousie. Cette région est surtout celle d'une terre d'accueil, entre deux continents, celle d'une terre d'intégration entre deux peuples et deux cultures. Et ce, sans tenir compte des huit siècles de présence musulmane en Espagne. En effet, favorisés par une géographie clémente, les échanges culturels entre les deux continents ne se limitent heureusement pas aux dates officielles de notre Histoire. L'Andalousie ne s'est pas contentée d'accueillir la communauté arabo-berbère sur son sol, elle l'a intégrée et s'est imprégnée de son patrimoine ; et c'est ce patrimoine, mélangé à sa propre tradition occidentale et catholique qui forme aujourd'hui l'identité régionale de l'Andalousie et par là même sa renommée internationale.

A Grenade comme ailleurs, ce charme, pourtant, ne sera pas mis en valeur avant l'arrivée des romantiques au XIX^e siècle ; malgré leur fascination pour la culture musulmane, les Rois Catholiques vont réformer la ville jusqu'à la transformer en « *ciudad que desaparece* »⁹. En effet, après 1492, les souverains suivent cette dynamique de reconstruction de l'unité nationale et cherchent à imposer, à défaut d'une politique solide, une harmonie culturelle et religieuse. La tolérance vis-à-vis des Juifs et des Musulmans ne sera d'ailleurs à ce titre que de très courte durée. A cet égard, c'est donc l'architecture musulmane qui va subir,

⁹ L. Torres Balbás, "Granada, la ciudad que desaparece", art. op.cit., p.305-318.

dans un premier temps, la politique d'uniformisation mise en place par les nouveaux conquérants ; malgré cette dynamique, on privilégiera, néanmoins, la conservation des structures utilitaires. Dans l'enceinte même de l'Alhambra comme dans la ville basse, les églises, remplaceront ainsi logiquement les mosquées ; les « hammams », quant à eux, disparaîtront progressivement du paysage architectural dès le début du XVI^e siècle. Or ce voile, posé entre autres sur Grenade dans le but d'y masquer le legs musulman, ne suffira pas à faire oublier ces huit siècles d'imprégnation culturelle. Comment, de cette manière, effacer la grandeur de cette civilisation nasride qui, jusqu'en 1492, avait transformé cette cité en un véritable joyau de l'Occident, reconnu et admiré de tous ? Il existe, en ce sens, des traces indélébiles : dans Grenade, la citadelle de l'Alhambra, pourtant ébranlée dans son organisation et sa signification première par la disparition de la Grande Mosquée et l'apparition du palais de Charles Quint, continue de trôner sur la ville comme son symbole le plus emblématique. Grenade est plus qu'une ville du passé : elle est la mémoire de ce passé qui vit et s'exprime dans chaque Grenadin. On ne se rend pas seulement à Grenade avec l'intention d'y admirer les monuments de la Renaissance, ni le palais de Charles Quint ou encore le tombeau des Rois Catholiques mais pour y contempler ses clochers en forme de minarets, ses ruelles étroites et sinueuses héritées des anciens quartiers maures, sa « madraza »¹⁰... Et davantage pour déambuler dans l'Alhambra et son Generalife. Avec Grenade, le visiteur fait le choix d'entreprendre un véritable voyage, tant dans le temps que dans l'espace, ce qui explique indubitablement son succès au niveau international.

En ce sens, la mémoire vivante d'Al-Andalus se révèle à chaque coin de rue, dans des domaines aussi variés que la toponymie, la gastronomie, ou l'architecture...Et de cet art de vivre musulman, nous souhaitons extraire un élément capital, particulièrement à Grenade : celui de l'eau. Bien entendu,

¹⁰ École musulmane d'études supérieures.

l'utilisation et le développement de cet élément primordial est antérieur à l'arrivée des Musulmans en Espagne, entre autres grâce aux efforts des Romains et du monde chrétien ; il est évident que les Musulmans furent capables de tirer le meilleur parti des développements mis en place précédemment dans la Péninsule, comme auparavant avec les Perses ou les Égyptiens. Or, seuls les Musulmans ont réussi à faire émerger en Espagne, à notre sens, une véritable culture de l'eau, telle que nous la connaissons aujourd'hui en Andalousie. Une culture comme la définit également Pedro Gómez García en ces termes : *“abarcando todos los niveles que componen el sistema social, en su complejidad, interrelacionándose entre sí, operantes de modo consciente o inconsciente”*¹¹. En effet, force est de constater que la culture de l'eau, dont il est ici question, révèle une importante variété de niveaux d'action ; nous pouvons, par exemple, établir des niveaux dits de base comme ceux déclinés sur le plan économique, d'abord, puis social, religieux, architectural ou encore politique... Néanmoins, l'intérêt réside ici dans les ramifications opérées à partir de ces bases, qui offrent à cette culture de l'eau musulmane un champ d'action plus large encore que dans les civilisations antérieures présentes sur le sol d'Espagne. Les usages de l'eau communs aux Romains et Musulmans ne nous intéressent ici que dans une moindre mesure : chaque civilisation a connu un usage utilitaire très évolué de l'eau, tant sur le plan social, agricole qu'industriel. A notre sens, c'est une conception religieuse de l'eau enrichie qui va autoriser aux Musulmans, et donc aux Nasrides, la création d'une véritable culture de l'eau, déclinée dans toute sa complexité, comme on peut le percevoir encore aujourd'hui en Andalousie.

L'eau représente ainsi la base de l'expression de la culture nasride, dans laquelle l'élément vital se transforme en clé de voûte d'une religion, et par là même d'un art de vivre ; cet art de vivre s'exprimant à part entière dans une architecture dérivée et donc caractéristique de cette culture. Cet état d'esprit, qui

¹¹ Pedro Gómez García, “Cuestiones sobre la identidad cultural de Andalucía”. *Gazeta de antropología*, 1 (1982). Consultée sur internet : http://www.ugr.es/~pwlac/G01_07Pedro_Gomez_Garcia.html.

permet à l'eau de manifester toutes ses qualités, participe de l'élaboration d'un ensemble monumental tel que l'Alhambra ou le Generalife et lui permet d'exister comme le palais le plus accompli artistiquement et architecturalement de tout Al-Andalus. Et si l'eau continue de constituer aujourd'hui la base du développement architectural de l'Alhambra dans son ensemble, c'est parce qu'elle est véritablement le seul élément qui rappelle cet esprit nasride original ; elle nous permet à nous, visiteurs, d'imaginer ce qu'était cette vie passée, en dépit de toutes les transformations matérielles subies par l'enceinte depuis sa reconquête par les Rois Catholiques.

Ce mélange de réalisme et d'état d'esprit, qui érige l'Alhambra en authentique référence architecturale, affiche sa dimension fondamentale dans la construction de cette notion de culture de l'eau, relative aux dynasties nasrides. Cet amalgame se retrouve, d'ailleurs, dans l'expression de l'héritage de cette même culture, que les différentes sources nous présentent à la fois comme une réalité palpable et comme l'expression de représentations. Or cet imaginaire, aujourd'hui, dépasse parfois la simple réalité matérielle au risque de la voir dénaturée. Alors, quelle est la part la plus significative de cet héritage de la culture de l'eau nasride ? Une réalité matérielle séculaire qui reste palpable, malgré un état de conservation originel relatif ? Ou une série de représentations, à tendance exotique, qui s'est inspirée des pierres de l'Alhambra et nourrie de tradition orale et de légendes pour s'insinuer dans les esprits des visiteurs de tout temps ?

Première partie

L'eau dans l'Alhambra nasride.

Cette première partie devra être considérée, tout d'abord, comme la mise en place nécessaire de notions et de faits essentiels à la suite de notre travail ; comment, en effet, traiter de l'héritage de la culture de l'eau musulmane dans l'Alhambra, sans avoir, au préalable, expliqué ce qu'implique ce concept. En ce sens, cette partie sera principalement le fruit de lectures personnelles mais surtout celui du travail de grands spécialistes qui nous ont permis de mieux appréhender l'Alhambra nasride dans son ensemble.

De la sorte, il nous faudra aborder, dans un premier temps, le thème de l'Alhambra et de l'eau, en précisant le contexte du développement historique de la ville et de sa situation purement géographique ; nous constaterons ainsi que les importantes ressources hydriques de la région permirent à l'Alhambra de devenir une petite cité à part entière. En effet, en plus des ressources présentes dans la ville dite basse, il sera important de s'attarder sur l'étude des ressources de la Sabika elle-même, et de noter comment les réseaux développés par les Zirides, entre autres, se révélèrent insuffisants pour la création de l'Alhambra comme siège du pouvoir nasride et pour son développement en véritable petite cité.

Ensuite, dans un deuxième temps, il sera pertinent non plus de parler de la culture musulmane de l'eau comme concept mais de voir dans quelle mesure celle-ci s'exprime pleinement dans l'Alhambra tant sur les plans biologique, religieux et esthétique-ludique, confirmant par là même son statut de culture à part entière.

I : L'enceinte de l'Alhambra et l'eau.

1- Ressources naturelles et exploitation humaine :

a- Situation géographique de Grenade :

« [...] Leurs yeux tombèrent sur une plaine de bel aspect, sillonnée de ruisseaux et couverte d'arbres. Toute la région qui s'étendait au-delà était irriguée au moyen des eaux de la rivière Génil (wadi shannili) laquelle dévale de la Sierra Nevada (Jabal shulayr). Leur attention se porta également sur la montagne où se trouve à présent la ville de Grenade, et ils se rendirent compte de sa position centrale par rapport au reste du pays : devant s'étendait la Vega (al-Fahs); de chaque côté, les paysages d'as-Zawiya et d'as-Sath; en arrière le district du Mont (nazar al-Jabal). Ce site les enchantait, et ils découvrirent toutes sortes d'avantages; c'est ainsi qu'ils observèrent que cet emplacement se trouvait au milieu d'une riche contrée et qu'autour de lui rayonnaient les installations de la masse des occupants du sol; ils jugèrent que dans le cas où un ennemi viendrait à investir l'endroit, il ne pourrait utilement en poursuivre le siège ni le couper, à l'intérieur comme à l'extérieur, du ravitaillement nécessaire aux habitants [...] ».¹²

Observant les qualités géographiques du site de Grenade, qui avaient déjà attiré les Musulmans, Zirides puis Nasrides, on peut s'apercevoir clairement qu'en plus d'être un site privilégié sur le plan climatique¹³ et orographique, celui-ci jouit de qualités hydrographiques certaines qui ont permis autrefois de fonder une ville ; plus encore, elles favorisèrent l'implantation d'une des capitales les plus florissantes de son temps. Détaillant ce qui a participé à la fondation de Grenade comme capitale du royaume nasride, on comprendra donc

¹² Mohamed Abdelmoula, *Histoire politique du Royaume de Grenade au XI^e siècle de la fondation de Grenade à la mort de Badis 1017-1073 (d'après les « mémoires d'Abd Allah », dernier roi ziride de Grenade)*. Limoges : mémoire de maîtrise édité par la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, 1988, p.63.

¹³ La plupart des informations fournies ici sont, bien sûr, récentes et ne dressent qu'un constat actuel de la situation; cependant, elles permettent de nous donner une idée générale du climat qui, dans l'ensemble, n'a pas complètement changé depuis le XV^e siècle et sont même confirmées par les quelques témoignages évoqués. Elles permettent en tout cas de poser des bases dans les rapports entre le climat et les hommes, qui seront confirmées dans la première partie de travail, concernant l'architecture quotidienne de l'eau dans l'Alhambra.

aisément que nous ayons choisi cette ville pour notre étude relative au patrimoine musulman de l'eau en Espagne.

a1- L'aspect climatique.

Même si les températures de Grenade nous obligent plutôt à parler d'un climat continental, on ne peut oublier la tendance méditerranéenne du climat grenadin ; Lucio Marineo Sículo le décrit d'ailleurs en ces termes : « *Adonde ni la tierra, con el demasiado calor del sol es quemada, ni con la frialdad es encogida, y los hombres gozan de continua templanza* »¹⁴. On peut néanmoins considérer les températures comme continentales, à cause de leur rigueur pendant la nuit : la montagne tempère la chaleur durant l'été (moyenne de 25,4°C) et l'ensoleillement (5,2 heures de soleil en janvier en moyenne) atténue le froid en hiver. Pendant le mois de janvier, la température ne descend jamais en dessous des 6,4°C en moyenne ; les gelées sont certes fréquentes mais celles-ci résultent de la forte amplitude thermique constatée entre la nuit et la journée. En hiver, au printemps et à l'automne, c'est le front polaire qui influence le climat de Grenade ; mais en été, l'anticyclone des Açores domine la partie méridionale de la Péninsule, bloquant ainsi le passage des bourrasques et provoquant la sécheresse, qui est le trait climatique principal de l'Andalousie et de Grenade.

Moyennes mensuelles des températures¹⁵

(Série de 1902 à 1956)

Janvier	6,4°
Février	7,8°
Mars	10,1°
Avril	12,9°
Mai	16,3°
Juin	21°

¹⁴ Lucio Marineo Sículo, *Vida y hechos de los Reyes Católicos*. Madrid : Atlas, 1943, p.97.

¹⁵ M. Carmen Ocaña Ocaña, *La vega de Granada. Estudio geográfico*. C.S.I.C., 1974, p.45.

Juillet	24,7°
Août	25,5°
Septembre	20,8°
Octobre	13,2°
Novembre	10,1°
Décembre	7,3°

Régime pluviométrique¹⁶

	Précipitations l/m2	Jours de pluie par mois
Janvier	43,5	8,3
Février	52,8	10,4
Mars	65,8	11,2
Avril	55,5	9,7
Mai	41,8	8,4
Juin	18,4	4,8
Juillet	3,7	1,2
Août	4,2	1,6
Septembre	30,6	5
Octobre	48,9	8
Novembre	57,6	9,7
Décembre	57,4	9,7

On remarquera que la moyenne annuelle des précipitations dans la zone reste basse, avec 474mm. En mars, les pluies sont maximales mais ne dépassent pas les 66mm, alors qu'en juillet /août, elles sont au plus bas, à savoir 3 ou 4mm. On peut ajouter, à ce sujet, que les précipitations sont pour le moins irrégulières, et que leur mise à profit résulte de ce fait très difficile : au contraire, comme l'eau tombe le plus souvent sur une courte durée, elle accélère le processus érosif de la zone. Les vents sont, quant à eux, dominés par une composante sud pendant toute l'année, de jour comme de nuit. Ils renforcent la sécheresse qui frappe la région de Grenade et l'Andalousie ; on comprend alors que bien avant l'arrivée des Musulmans, dans le site de Grenade, l'eau était déjà considérée comme une richesse, du fait de ses caractéristiques climatiques. C'est pourquoi

¹⁶ M. Carmen Ocaña Ocaña, *La vega de Granada...*, op.cit., p.49.

le développement d'une véritable culture de l'eau dans cette région andalouse fut particulièrement conditionné par le relief et les ressources hydriques de la zone.

a2- L'aspect orographique.¹⁷

Le relief est, en effet, une composante majeure dans la région andalouse puisqu'elle représente près des 3/4 du territoire, à savoir 87000 km². A Grenade, l'altitude est également un critère de la plus haute importance, car à une hauteur moyenne de 710 mètres, son climat s'en trouve fortement influencé. Voici au demeurant comment l'auteur al-Umari dépeint la ville :

"C'est une grande ville, de forme circulaire, d'un aspect charmant: les arbres, les pluies, les eaux courantes, les jardins, les fruits y abondent; elle est peu exposée aux souffles du vent qui n'y parvient que rarement car elle est entourée de tous côtés par les montagnes."¹⁸

C'est l'image de l'abondance qui ressort, tout d'abord, de cette description : ce qui marque notre auteur c'est, bien sûr, l'abondance des eaux naturelles mais aussi le relief entourant la ville. Et effectivement, la zone grenadine est divisée en trois grands ensembles montagneux qui encerclent Grenade : du Nord au Sud, on distingue, tout d'abord, la Cordillera Bética, orientée NE-SO ; ensuite, on trouve une dépression intrabétique très irrégulière ; et enfin, plus au sud, s'élèvent les Sierras Penibéticas, dont le versant méridional tombe de façon abrupte sur le littoral méditerranéen.

Mais c'est, en réalité, la Sierra Nevada la plus connue de toutes à Grenade et surtout la plus célébrée par les auteurs arabes. Celle appelée "Mons Solarium" (Monte del sol) par les Romains va se transformer en "Yebal al-taly" (Monte de la Nieve). Et c'est justement cette caractéristique, celle des neiges éternelles, qui va le plus marquer la représentation de la Sierra Nevada jusqu'à s'ancrer définitivement dans l'imaginaire des Hispano-musulmans. Pourtant on aurait pu

¹⁷ (Voir Annexe n°8, Tome II de notre travail, p.24)

¹⁸ R. Arié, *L'Espagne musulmane au temps des Nasrides (1232-1492)*. Paris : Editions de Boccard, 1990, p.340.

retenir avant tout sa hauteur, puisque la Sierra Nevada possède le plus haut des sommets espagnols de la Péninsule, le mont Mulhacén (3481m). Voyons comment la décrit al-Zuhri dans son oeuvre intitulée *Kitab al-Yagrafiyya*, auteur qui, en 1137, se trouve à Grenade :

" Y esta montaña es una de las maravillas del mundo porque no se ve limpia de nieve en verano ni en invierno. Allí se encuentra nieve de muchos años que, ennegrecida y solidificada, parece piedra negra; pero cuando se rompe se halla en su interior nieve blanca. En la cumbre de esta montaña las plantas no crecen ni los animales pueden vivir; pero su falda está salpicada de poblados, muy próximos, en un espacio de seis días de marcha..."¹⁹.

Ainsi, on remarque comment la Sierra Nevada garde cette fonction de barrière montagnaise contre les nuages qui viennent du nord : elle arrête et condense les nuages chargés de vapeur d'eau et les transforme en neige. Celle-ci est en partie éternelle comme nous le confirment les témoignages de l'époque, mais la rigueur de l'été permet toutefois un processus de fonte qui procure à la ville une irrigation régulière : *"Quand Paraponda met son bonnet il y a de l'eau dans la terre"*²⁰. La Sierra Nevada se révèle donc comme une réserve d'eau importante pour Grenade de par sa situation au pied de la montagne :

« [...]por el emplazamiento del monte nevado Sulayr (Sierra Nevada, "Mons Solarius"), celebre entre los montes de la tierra, la rodean las aguas, son sanos los aires, abundan los huertos y jardines, hay espesos bosques y muchas hierbas olorosas y plantas medicinales".²¹

La Sierra Nevada agit donc en tant que barrière climatique contre vents et nuages, mais elle est également un important réservoir d'eau pour la ville. D'autre part, elle se définit aussi comme une muraille défensive dressée naturellement contre les ennemis chrétiens.

¹⁹Al-Zuhri (géographe arabe du XII^e siècle). Dans l'article de M.P.Torres Palomo, « *Sierra Nevada en los escritores árabes* ». *Miscelánea de Estudios Árabes y Hebraicos*, 16-17 (1966), p.68.

²⁰F.J., Simonet, *Descripción del reino de Granada*. Granada : Atlas, 1872, p.17.

²¹Ibn al-Jatib, *Historia de los reyes de la Alhambra, el resplandor de la luna llena*. Granada : Universidad de Granada, 1998, p.8-9.

« Cet état (le royaume nasride), au relief accidenté et bien moins accessible pour les chrétiens que les plaines levantines ou la vallée du Guadalquivir, présente un cadre plus aisé à défendre où se réorganisent un pouvoir et une structure gouvernementale et administrative ». ²²

Le choix du site de Grenade est donc doublement stratégique quant à sa position au pied du plus haut sommet de l'Espagne péninsulaire : la Sierra protège à la fois les habitants de la capitale nasride et alimente les fleuves qui quadrillent la vega grenadine. Ce dernier point nous amène logiquement à traiter du dernier aspect géographique essentiel pour Grenade : l'hydrographie.

a3- L'aspect hydrographique.

Pour les Musulmans, qui vont participer à l'invasion et au peuplement de la Péninsule ibérique, le paysage qu'ils découvrent en débarquant relève du véritable ravissement : en effet, dans les textes de source orientale, l'Espagne est appelée "Chazirat Al-Andalus", l'île d'Al-Andalus, avec toutes les connotations positives qu'impliquent le paysage et le climat d'une île dans l'océan atlantique, comme l'atteste l'extrait suivant :

« Es una tierra que Allah ha ennoblecido con excelsitud y esplendor, y mereció la recompensa de la bienaventuranza al que procuró su libertad[...] »

« En todas sus bellezas hay un esplendor, que por todas partes y por todas maneras se ostenta admirable. »

« semejante a un vergel, que admira cuando principian a germinar sus plantas y cuando ya han brotado en él las yerbas y flores. »

« Y cuando la lluvia viene a atestiguar su absoluta belleza, manteniendo en él su riego el encanto de que se enamora la fantasía ». ²³

La plupart des Musulmans qui s'y fixèrent tout au long du processus d'invasion étaient de culture berbère²⁴ et nomade comme l'explique le passage suivant :

²² Pierre Guichard, *Al-Andalus 711-1492. Une histoire de l'Andalousie musulmane*. Paris : Hachette, 2003, p207.

²³ Ibn al-Jatib, *Historia de los reyes de la Alhambra...*, op.cit., p.32.

²⁴ Ce sont, pour la plupart, des Berbères qui débarquent avec Tariq ben Ziyad en 711, et même si les Arabes affluent plus tard, ils forment la majorité de la population musulmane en Al-Andalus. On a tendance à ne parler que de la culture arabe pour des raisons de commodité, mais on sous-entend par cette expression, la plupart du

"[...] sus linajes son árabes, pero hay también entre ellos muchos bereberes y emigrados"²⁵; ainsi, Grenade n'échappa pas à ce facteur de même que la majorité du territoire conquis. Habités à être confrontés au désert et à la sécheresse, les conquérants virent dans la zone de Grenade un ravissement annonciateur du paradis promis à tous les fidèles : ainsi, la côte tropicale, les neiges éternelles, et surtout la fertilité des terres et l'abondance des eaux se révélèrent essentielles dans leur choix d'installer une ville sur ce site. C'est par ailleurs ce que confirme l'extrait suivant :

"Pues la ciudad debe estar ubicada sobre la ribera de un río o en las proximidades de manantiales puros y abundantes. El agua es una cosa de primera necesidad, y su cercanía ahorra muchas fatigas a los habitantes para abastecerse de ella".²⁶

Description générale des ressources hydrographiques de la ville.

Dans la zone de Grenade, étendue sur 12.000 km², existent trois bassins hydrographiques différents : le bassin du "Guadiana Menor" (6.000 km²) s'étend en direction du sud-est ; le bassin du Sud (2.000 km²) est formé par plusieurs rivières dont le "Guadalefo" ; enfin, il existe le bassin du Genil (4.000 km²) qui est celui qui nous intéresse ici car il fait partie de la Confédération Hydrographique du Guadalquivir. Ces rivières jouissent d'une situation privilégiée puisqu'elles reçoivent non seulement l'eau des pluies mais surtout l'eau issue de la fonte des neiges de la Sierra Nevada. L'importance monumentale et paysagère de la ville de Grenade induit nécessairement l'existence de deux rivières, qui contournent la colline de l'Alhambra ; elles ont d'ailleurs été chantées par les poètes, comme le ratifie l'extrait suivant :

" Ses eaux ont leur origine dans deux rivières importantes, le Xénil et le Darro; le Xénil descend du mont Choleir au sud de la ville; c'est un pic élevé d'où la neige ne disparaît jamais, été comme

temps, la culture arabo-berbère. Les Arabes se révélèrent, en effet, les plus puissants d'Al-Andalus, car ils formaient la classe dominante surtout dans le domaine politique. Les Berbères représentaient, quant à eux, la classe dominée, souffrant les plus cruelles discriminations et humiliations de la part des Arabes (notamment à propos de la répartition des terres), mais il n'en reste pas moins qu'ils étaient les plus nombreux et ont accompli une grande partie de l'invasion de l'Espagne.

²⁵ Ibn al-Jatib, *Historia de los reyes de la Alhambra...*, op.cit., p.32.

²⁶ Ibn Jaldun, *Al-Muqaddimah*. México : édition Sindbad, 1977, p.619.

hiver, et qui, par conséquent, est très froid : il en résulte que Grenade l'est aussi en hiver, car elle n'en est éloignée que de dix milles [...]".²⁷

Al-Umari nous dévoile ainsi les noms des deux rivières de Grenade qui nous occupent ici. Il est question du Xénil, appelé aussi "Xennil", "Singilis" ou "Guadaxenil" dans différentes chroniques ; affluent du Guadalquivir, il prend sa source au nord de la côte rocheuse qui unit le mont Veleta (3.394 m) et le Mulhacén (3.481 m). Il coule à travers une zone abrupte puis passe par Loja dans la province de Cordoue, après avoir traversé la Vega grenadine. Ses affluents sont nombreux : le Monachil, le Dílar, le Cubillas et le Cacín. Dans la description suivante, le langage qu'emploie Ibn al-Jatib est pour le moins imagé, de sorte qu'on peine à retenir des informations géographiques précises et utiles. On note du moins qu'il prend sa source dans les hauteurs et que c'est un des moyens d'alimentation en eau pour l'Alhambra. Néanmoins, c'est la vitesse à laquelle il descend vers la plaine qui semble marquer notre auteur ; en effet, cette vitesse pourrait signifier un débit important de la rivière, et fournir ainsi une explication de son usage à travers les « acequias », en raison de la forte pression dégagée par ses eaux²⁸ :

"A saber, un río que se derrama desde los collados sobre la Alhambra con un ímpetu semejante al de los peregrinos que bajan del monte Arafat."

*"Después, al reposar en la llanura, surcándola, hiende su anchurosa túnica. Cuando corre con velocidad, semeja una espada aguda y bruñida; y cuando detiene sus giros, una ancha armadura."*²⁹

La seconde rivière qui retient notre attention est le Darro, appelée aussi « el Hadarro », « Calom », ou « Nahr Falum » ; rivière de montagne, elle prend sa source près de la Fuente de Teja en plein cœur de la Sierra de Huétor, à une

²⁷ R.Arié, *L'Espagne musulmane au temps des nasrides...*, op.cit., p.31.

²⁸ Nous avons évoqué plus haut les développements techniques, en rapport avec l'eau, apportés par les Musulmans, et le Genil semble ici tout approprié au système d'«acequia » qui met à profit à la fois la pente du lit de la rivière, et la vitesse, donc la pression de son eau.

²⁹ Ibn al-Jatib, *Historia de los Reyes...*, op. cit., p.7-15.

altitude bien inférieure à celle du Génil. Si le Darro est moins important que le Génil, dont il est en fait un des affluents, il possède en revanche une grande signification dans notre travail puisqu'il alimente « l'Acequia Real » : il représente donc la base du réseau hydraulique de l'Alhambra. Cette rivière se divise en deux bras autour de la ville et approvisionne ainsi la ville basse pendant l'époque hispano-arabe comme nous allons le voir dans le témoignage de Navagero ; à l'instar du reste de ses descriptions, cette évocation du Darro est profondément marquée par la nature, inhibant ainsi le moindre aspect technique :

*"El Darro es menor que el Genil y viene por este lado entre bellisimos collados que forman un valle lleno de frutales delicados y tan numerosos, que hacen un bosque por el cual pasa el río murmurando entre muchos y grandes peñascos que hay en algunos sitios del cauce, y en los demás corre silencioso; sus riberas son muy sombrías, altas y cubiertas de verdura y muy apacible, pobladas a uno y otro lado de la multitud de casas pequeñas con sus jardinitos medio ocultos entre los árboles, que forman bosques...El valle por donde pasa el río es bello y apacible y recibe de su corriente tanta gracia como el valle da al río; los collados que lo forman están labrados desde la cima, y llenos de árboles que parecen una selva ...Por aquí pasa el Darro hasta entrar en Granada, y al entrar corre al pie de la colina donde está la Alhambra, atraviesa las calles de la ciudad, pasa por debajo de la plaza de que he hablado (se refiere a Plaza Nueva) y al salir de , entra en el Genil o Singilis [...]"*³⁰

Dans plusieurs textes, le Darro apparaît également comme une rivière dont les sables contiennent de l'or ; ce fait pourrait être considéré comme une légende développée par des esprits à l'imagination fertile, or les témoignages, à ce sujet, sont très divers, notamment quant aux époques. Il nous semble que ce thème requiert une grande attention, et c'est la raison pour laquelle nous choisissons de différer son traitement dans une partie ultérieure, au moment d'aborder l'usage

³⁰ Andrea Navagero, *Viaje a España del magnífico señor Andres Navajero, Embajador de la República de Venecia ante el emperador Carlos V (1524-1526)*. Valencia : Editorial Castalia, 1951, p.63-78.

fait par les Rois Catholiques et leurs successeurs des ressources hydrauliques de ce même Darro.

Mais reprenant le cours de notre idée, selon laquelle Grenade et sa vega représentaient une sorte de Paradis terrestre pour les Berbères débarquant en 711, on peut observer, à travers un article de d'Herbelot, dans son *Dictionnaire universel*, comment le Darro s'accorde parfaitement à ce rapprochement entre Grenade et le Paradis. Voilà, dans un premier temps, comment il décrit, dans son ouvrage, un des fleuves du Paradis coranique³¹ :

Cependant l'on entend plus spécialement par ce mot de Causter, un fleuve du Paradis des Mahométans qui se trouve dans le huitième Ciel, que Dieu promet de donner à Mahomet en échange d'une postérité nombreuse, dont il étoit dépourvu. Ceux qui expliquent grossièrement l'Alcoran, disent que le cours de ce fleuve est d'un mois de chemin, qu'il a ses rivages de pur or, les cailloux qu'il roule sont des perles, & des rubis, son sable est plus odoriférant que le musc, son eau plus blanche & plus douce que le lait, son écume plus brillante que les étoiles, & celui qui boit une seule fois de sa liqueur, n'est jamais plus altéré.

On peut dire que ce fleuve, décrit par Barthélemy d'Herbelot, rappelle étrangement le fleuve qui baigne Grenade. Nous n'affirmerons pas ici, bien évidemment, que le Darro s'apparente complètement à ce fleuve évoqué par d'Herbelot, ou qu'il est l'image exacte de ce fleuve du Paradis. En outre, ce texte est daté du XVII^e siècle et comme l'auteur le déclare lui-même, sa description est « grossière »³². Il n'en reste pas moins qu'en parcourant cet article, on peut aisément se faire une idée de la réaction des Berbères à l'approche de l'Andalousie, ou comment, plus tard, les Zirides puis les Nasrides purent déceler en Grenade une ville paradisiaque dans laquelle installer leur

³¹ Barthélemy d'Herbelot de Molainville, *Bibliothèque orientale ou Dictionnaire universel*. Paris : Compagnie des Libraires, 1697, p.265, article « Causter ». (Article scanné de l'original).

³² La question qui se pose dans ce cas est de savoir si l'auteur emploie le terme « grossière » pour signifier au lecteur que sa description manque de détails et reste donc superficielle, ou s'il la désigne lui-même comme étant non documentée, donc suivant l'imaginaire populaire attaché à ce fleuve du Paradis.

capitale. Ville de rêve où le Darro, rivière aux sables d'or, leur rappelait un des fleuves de leur Paradis aux «*rivages de pur or*»³³.

Les qualités de l'eau.

Outre cette richesse hydrique aux abords de Grenade et dans la ville elle-même, on notera dans les diverses descriptions de Grenade, une évocation directe et multiple de la qualité de son eau. La quantité se révèle tout aussi importante que la qualité chez les auteurs, qualité qui transparaît dans l'article de d'Herbelot, et qui nous donne une idée des qualités attendues et louées par les fidèles musulmans dans leurs témoignages³⁴ : blancheur, douceur et brillance. N'oublions pas que pour eux cette eau représente la survie puisqu'ils la boivent mais également la pureté puisque c'est avec celle-ci qu'ils effectuent le rite des ablutions plusieurs fois par jour. Leur eau doit donc s'avérer propre, tant pour des nécessités biologiques que religieuses ; ces dernières se révélant vitales, de même que les premières, mais dans un tout autre sens, symbolique et religieux. Ce que l'on retiendra de ce vocabulaire imagé, ce sont surtout des qualités liées à la propreté. Naturellement, les eaux descendant de la Sierra Nevada peuvent prétendre à ces qualités simplement en raison de leur origine (fonte des neiges, éloignement de la civilisation et de la pollution...) ; mais également en raison de la vitesse du courant, déjà évoquée quant au Genil, mais que l'on peut tout aussi bien appliquer au Darro. Cette vitesse, qui dépend essentiellement de la rudesse de la pente, de la profondeur et largeur du lit de la rivière, d'un point de vue purement physique, permet d'agir et donc de faire disparaître les plantes qui se développent en surface et d'améliorer le renouvellement de l'eau du fond.

La fraîcheur de l'eau, très remarquée également à Grenade, peut être aussi imputée à l'altitude d'origine des rivières de la ville ; selon Margalef en 1955, on remarquera qu'une fois encore, la vitesse de l'eau tient un rôle important : en

³³ Barthélemy d'Herbelot de Molainville, *Bibliothèque orientale ou Dictionnaire universel*, op.cit., p.265.

³⁴ Se référer également à la vente des eaux à Grenade par les «*acequias*», et à celles des «*aljibes*» de l'Alhambra par exemple aux «*aguaderos*». Dans le Legajo 238-4 des archives de l'Alhambra, on refuse que l'eau de l'aljibe du Conde de Tendilla soit vendue car elle y est la meilleure, «*limpia y clara*».

effet, plus le transport est rapide, plus la température de l'eau dite courante sera basse et surtout inférieure à celle de l'air. Nous constaterons, plus tard, que cette fraîcheur aura une grande importance dans l'organisation intérieure des habitations et de l'architecture nasride en général.

Malgré cette impression de propreté et de netteté générales, nous noterons tout de même ce témoignage d'Antoine de Lalaing datant du 19 septembre 1502, mettant en garde les visiteurs du XVI^e siècle sur la potabilité de l'eau à Grenade, par expérience propre ou par « on dit », ce qui n'est pas précisé dans l'extrait suivant :

*« Chescune maison a sa fontaine descendante des montaignes, dont le plus courant devant leurs huys. Celles qui viennent des roches sont bonnes à boire : non celles qui viennent de la fonte des neiges ».*³⁵

Le réseau des « acequias » dans Madinat Garnata.

L'époque islamique ziride (1010-1090) marque le commencement du développement du réseau hydraulique de Grenade même si on peut aisément certifier que leurs prédécesseurs musulmans comme chrétiens ou romains avaient eux aussi mis en place un réseau capable d'approvisionner leurs habitants en eau. Avec les Zirides, Grenade est devenue capitale et ainsi son réseau subit des modifications en relation avec le nouveau statut de la ville. On construit alors trois « acequias » appelées de Aynadamar, du Cadi et Gorda. La première, la plus importante, prenait sa source à Alfacar et approvisionnait le noyau nord de la ville. Les deux autres, issues du Génil, se chargeaient de ravitailler les côtés est et sud de la médina. Devenu vite insuffisant, le réseau s'agrandira au moyen de deux « acequias » supplémentaires venant du Darro : la « acequia de San Juan » et celle « de Santa Ana », chacune parallèle de part et d'autre du Darro. Puis l'arrivée des Nasrides et l'avènement de Grenade comme

³⁵ Antoine de Lalaing, *Collection des voyages des souverains des Pays-Bas*. Bruxelles : éd. F. Hayez, 1876, II, p.205.

capitale du dernier royaume musulman d'Espagne continuera de développer les acquis laissés par les prédécesseurs, déjà conscients de l'importance d'un réseau hydraulique solide et ramifié.

b- L'eau et la Sabika : approvisionnement depuis la ville basse³⁶:

Après avoir présenté les ressources hydriques de la ville, il nous faut en venir plus précisément à l'approvisionnement de la colline de la Sabika où déjà, avant les Nasrides, s'était installée la vie. En effet, l'Alcazaba de la Sabika en tant que forteresse fut construite par les prédécesseurs des Nasrides dans un objectif purement défensif ; sa hauteur permettant, entre autres, aux militaires présents de surveiller la vallée et les tentatives d'invasion, et à la famille royale de s'y réfugier en cas d'attaque. Dans ces deux cas, non exclusifs par ailleurs, l'Alcazaba se voyait accueillir un certain nombre de résidents occasionnels, en plus des soldats. Or quelle que soit l'époque concernée, le peuplement d'un endroit est vitalement conditionné par un système d'approvisionnement en eau, qu'il soit direct ou non ; cela signifie que la colline de la Sabika, avant les Nasrides et leur « Acequia Real », et bien que ne possédant qu'une structure défensive, était obligatoirement approvisionnée en eau.

Il semble, sur ce point, qu'il ait existé différents systèmes d'approvisionnement en eau du temps des Zirides : un premier système qui amenait l'eau directement à la colline par le biais des « acequias ». On a évoqué plus haut une « acequia » de construction bien antérieure à l'époque ziride, probablement romaine, dite du Generalife selon Bermúdez Pareja. Cette « acequia » aurait, selon les découvertes archéologiques, approvisionné la partie haute de la colline, aux abords de l'actuel domaine du Generalife. On a

³⁶ Il ne faut pas considérer ces ressources comme annexes, ni croire qu'on y a renoncé une fois l'« Acequia Real » construite. Ils fonctionneront toujours parallèlement, même de manière moins importante, et ne disparaîtront pas complètement avec la construction de cette « Acequia Real ».

mentionné également l'« acequia de Santa Ana », provenant du Darro, dont on sait qu'elle coulait à la base de la colline.

On pourrait penser, de la même manière, que l'Alcazaba de la Sabika bénéficiait d'une « coracha » comme sa voisine de l'Albaicín. Ces « corachas » étaient ces pans de murailles en forme de flèche qui permettaient aux habitants de descendre de la forteresse jusqu'à la rivière, tout en restant à l'abri, afin d'y prendre l'eau nécessaire au bon fonctionnement et à la survie de l'enceinte. On sait que l'Alcazaba nasride possédait un tel système pour s'approvisionner en eau, comme le montrent les vestiges, encore visibles aujourd'hui, présents sur la rive face à l'entrée du Bañuelo ; on pense également qu'on en abandonna progressivement l'usage avec l'arrivée d'eau en abondance grâce à l'«Acequia Real». Or la construction rapide de cette « acequia », après le choix de la Sabika comme siège du pouvoir nasride, pourrait nous laisser penser que la structure soit antérieure à 1250, c'est-à-dire datant de la Grenade ziride ; l'existence fréquente de ce type d'approvisionnement à cette époque vient renforcer notre hypothèse. En effet, à ce sujet, en plus de la « coracha » de l'Alcazaba de l'Albaicín, Al-Zuhri évoque dans un de ses textes sur la Grenade du XII^e siècle un système semblable à celui de la « coracha », même s'il ne le nomme pas de cette façon précisément ; deux alcazabas se serviraient de cette structure pour leur approvisionnement³⁷ :

*« Este río (Darro) entra por Granada por el Norte y sale por el Sur entre dos alcazabas, junto a una compuerta fortificada, de elevada construcción. En esta compuerta se habían colgado batientes blindados con planchas de hierro y se construyeron murallas desde la alcazaba pequeña hasta la grande. En dicha compuerta fueron abiertas dos pequeñas puertas para poder aprovisionarse de agua en tiempo de guerra».*³⁸

³⁷ Il est possible que les deux « alcazabas » en question font référence à la Cadima et à celle de la Sabika.

³⁸ Al-Zuhri, *Kitab al-Ya'rafiyya, El mundo en el siglo XII, estudio de la versión castellana y del original árabe de una geografía universal*. Barcelona : AUSA, 1991, p.170.

Cette description nous permet également de mettre en avant les qualités défensives de ce système singulier d'approvisionnement en eau : il pouvait aisément fonctionner en complément des « acequias »³⁹, facilitant aux habitants l'approvisionnement en eau, même en temps de guerre, au cas où les assaillants auraient décidé de bloquer les arrivées d'eau par les canaux, souvent extérieurs aux remparts. Les portes, dont il est ici question ou les pans de murailles en flèche évoqués tout à l'heure, offraient un accès direct et protégé à la source même de l'eau : la rivière. Ce qui n'était pas le cas pour les kilomètres de canaux des « acequias ».

c- Un besoin en eau grandissant avec les Nasrides :

c1 : L'Alhambra avant les Nasrides :

Avant d'être l'Alhambra que nous connaissons aujourd'hui, la colline se prévalait de ce rôle purement défensif déjà évoqué, exercé du VIII au XIII^e siècles et se réduisait à un seul bâtiment dont les fonctions se rapprochent aujourd'hui de celle de l'Alcazaba.

Sans nous fonder sur des descriptions directes, nous retrouvons le « château fort » en question au centre de différents événements, pour des questions essentiellement d'ordre défensif. En effet, en 889, le "caudillo" Sawar ibn Hamdum el Caisi fonda le Château de l'Alhambra, le Château Rouge, pour se défendre des Muladies de Elvira ; celui-ci fut ainsi nommé parce qu'édifié de nuit, à la lumière de torches qui lui donnaient une couleur rouge. Par la suite, entre 1052 et 1056, des travaux furent réalisés par le roi ziride Abd Allah qui réaménagea la forteresse pour qu'elle puisse servir de refuge à sa famille ; et c'est ainsi que s'en servirent les Almoravides en 1162 afin de se protéger des Almohades, qui s'étaient, de leur côté, mis à l'abri dans l'Alcazaba de l'Albaicín appelée la « Cadima », c'est-à-dire la Vieille.

³⁹ Même si ici cela ne semble pas le cas puisqu'on a dit qu'avec l'« Acequia Real », la « coracha » nasride de l'Alcazaba disparaît.

Les éloges furent nombreux en ce qui concerne cette structure militaire. Il convient de dire que pour les visiteurs, avant le XIII^e siècle, l'Alhambra n'était qu'un château sur les hauteurs de la colline Sabika :

"Ligado a sus murallas, siguiendo en su planta el relieve irregular del cerro y salpicado de torrecillas; ni muy grande ni muy fuerte en cuanto ya es posible juzgarlo".⁴⁰

Comme nous pouvons le remarquer, c'est avant tout sa situation stratégique qui importe dans le témoignage; la valeur de la forteresse ne réside pas dans sa taille ni dans la hauteur de ses murailles. Sa puissance tient à sa seule position géographique, ici hissée sur une des trois collines formant la ville de Grenade, et protégée, de surcroît, par les montagnes environnantes.

c2 : L'Alhambra des Nasrides.

C'est sans doute pour cette même raison que les Nasrides choisirent, par la suite, cette même colline pour y implanter le centre de leur pouvoir politique ; la construction de palais dans la ville basse de Grenade étant totalement exclue pour des raisons évidentes de sécurité. En effet, les Nasrides ne pouvaient se permettre de laisser libre accès au centre du pouvoir du dernier royaume musulman d'Espagne, convoité par les Chrétiens. Certes, un pacte d'alliance avait été signé entre les deux parties principales et les trêves se multipliaient, mais les rois nasrides savaient parfaitement que cela ne constituait qu'une pause dans le conflit ; la dynamique de la Reconquête avait été lancée depuis si longtemps, qu'après Séville et Cordoue, les Rois Catholiques voulaient également Grenade pour achever le processus d'unité territoriale. Les Rois nasrides décidèrent donc de mettre à l'abri ce dernier symbole sur la Sabika que leurs prédécesseurs avaient choisie comme assise de leur forteresse. Antonio Benavides nous offre, dans ses *Apuntamientos sobre la Alhambra de Granada*, une description éclairante sur le sujet, bien que tardive (1830-31) :

⁴⁰ *El anónimo de Madrid y Copenhague*. Madrid : 1917, traduction de Ambrosio Huici Miranda. Cité par L. Torres Balbás dans *Alhambra antes del siglo XIII*. Valencia : 1917, p.173.

« *Su situación es al este de la ciudad y la más propia para gozar de un punto de vista prodigioso extendiéndose hasta la Sierra Nevada, Sierras de Alhama y de Elvira que rodean un espacio de ocho leguas, el más fértil y pintoresco de cuantos ha podido pintar la imaginación de un poeta* ». ⁴¹

Outre le fait de se trouver encadrée par de nombreuses montagnes, l'Alhambra jouissait donc d'une situation en hauteur lui permettant non seulement de se défendre plus aisément mais également de bénéficier d'un large point de vue pour la surveillance de la ville et de ses alentours.

Grenade ayant été choisie comme capitale du royaume nasride, Muhammad Ier commença à faire édifier autour de l'Alcazaba ziride des structures habitables pour s'y installer avec sa cour. Selon Ibn al-Jatib dans *El resplandor de la luna llena*, le premier souverain « *construyó la fortaleza de la Alhambra, condujo a ella las aguas y la habitó* »⁴². Son fils, Muhammad II (1273-1302) prit la suite des travaux et logiquement, les chroniques castillanes le présentèrent comme étant à l'origine des transformations qui modifièrent la structure défensive en véritable petite cité. Rôle souligné, dans un manuscrit anonyme conservé à l'Académie d'Histoire espagnole (Ms. 132 f. 69), et cité par Manuel Gómez Moreno Martínez, comme le montre le fragment suivant : « *en 1279 libró y engrandeció de tal manera la Alhambra que más pareció ciudad que fortaleza* »⁴³. Ainsi la forteresse se transforma-t-elle non seulement en résidence des Rois mais plus encore en véritable ville comme l'explique Henri Terrasse, dont nous nous permettons de citer un extrait, qui souligne la qualité et l'adéquation à ses nouvelles fonctions :

« *L'Alhambra était, en face de la ville commerçante, une qasba agrandie pour les besoins du gouvernement central des Nasrides. Elle contenait, en plus des palais royaux, les services de l'Etat, les*

⁴¹ Cristobál García Montoro, "La Alhambra vista por un político del siglo XIX". *Cuadernos de la Alhambra*, 7 (1971), p.91.

⁴² Ibn al-Jatib, *Historia de los Reyes...*, op.cit., p.36.

⁴³ Manuel Gómez Moreno Martínez, "Granada en el siglo XIII". *Cuadernos de la Alhambra* 2 (1966), p.8.

*bureaux, les ateliers de la monnaie et bien d'autres fabriques royales, les casernements de la garde, des logements pour les serviteurs du palais et peut-être quelques grands dignitaires, enfin tous les organes nécessaires à la vie courante de cette cité officielle : des ateliers, des boutiques, une grande mosquée, des bains [...]».*⁴⁴

Nous pourrions juste nous permettre d'y ajouter un système propre d'arrivée, de réserve et de distribution d'eau, qui, on le verra, s'avèrera être la condition sine qua non à ce développement urbain essentiel.

Les travaux furent de grande envergure et ne cessèrent presque jamais dans la mesure où, dans un premier temps, les Rois nasrides qui se succédèrent au pouvoir voulurent chacun à leur manière apporter leur pierre à l'édifice⁴⁵. En effet, on remarque assez logiquement que les règnes de Yusuf Ier et Muhammad V se révélèrent être des périodes de grands travaux et d'essor artistique et architectural au sein de l'Alhambra puisqu'on construisit, à ces époques, les palais de Comares et de Leones. Logique, disions-nous, car ces règnes correspondent, grosso modo, aux périodes de paix relatives entre les Chrétiens et les Nasrides : Yusuf Ier (1334-54), en effet, bénéficie d'une trêve de dix ans avec la Castille malgré la bataille de Tarifa ; Muhammad V, par la suite, entretient, tout d'abord, une alliance rapprochée avec Pierre Ier lors de son premier règne (1354-59) ; puis il profite, pendant son second règne (1362-91), d'une trêve de huit ans avec la Castille ainsi que de relations harmonieuses avec Pierre le Cérémonieux d'Aragon. Ces périodes de paix offrent de la sorte aux souverains nasrides une relative tranquillité d'esprit leur permettant de se consacrer au développement artistique de leurs palais ; mais elles leur apportent également des fonds supplémentaires, économisés sur les frais de guerre que l'on sait, de toutes époques, ruineux. Il nous faut également faire remarquer que Muhammad

⁴⁴ H. Terrasse, *Islam d'Espagne...*, op.cit., p.221.

⁴⁵ On sait par exemple qu'avant les palais de Comares et de los Leones existait un autre palais, moins luxueux et construit par Ismail, dont on a retrouvé des traces lors de fouilles archéologiques. On suppose donc qu'il fut détruit puis recouvert ensuite par les palais que nous connaissons aujourd'hui.

V régna trente quatre ans, ce qui lui laissa un temps conséquent pour s'investir dans la construction du Palacio de los Leones et autres travaux.

Dans un deuxième temps, il est reconnu que les matériaux de construction employés étaient par nature de faible résistance, et nécessitaient donc de continuel travaux de restauration ; ainsi les sommes investies dans cette petite cité se sont avérées conséquentes, comme le souligne Rafael Contreras en ces termes : « *los sultanes gastaban en obras continuas sus rentas de 160.000 ducados anuales* ». ⁴⁶

c3 : Besoins en eau croissant.

Lorsque les souverains nasrides décidèrent de modifier l'Alcazaba de l'Alhambra en cité palatine, ils prirent la décision de transformer un bâtiment à vocation purement défensive en centre du pouvoir économique, politique et culturel, ainsi qu'en palais royal. Pour la réussite de ce projet ambitieux au plan architectural, un élément s'est révélé essentiel afin de changer une simple colline en cité à part entière : l'eau. Voici ce qu'on trouve à ce sujet dans l'œuvre de G. Wiet :

« Un auteur arabe pose trois conditions au développement heureux d'une ville : avoir dans son voisinage de l'eau, des pâturages et du bois de chauffage. Certaines cités bénéficièrent des canalisations d'eau potables laissées par l'Antiquité, ou encore des bassins furent construits pour assurer des provisions d'eau potable. En Perse, les aqueducs souterrains servaient à l'approvisionnement urbain de l'eau. Si certaines villes favorisées étaient pourvues de puits, d'autres comme Samarquand, possédaient depuis très longtemps des conduites en plomb. D'autres encore, comme Antioche, par exemple, étaient abondamment munies d'eau courante pour l'arrosage des jardins et la consommation des habitants : elle était amenée, à l'aide de petites canalisations, dans des demeures plus luxueuses, pour alimenter fontaines et jets d'eau ». ⁴⁷

⁴⁶ R. Muñoz Contreras, *Estudio descriptivo de los monumentos árabes de Granada...*, op.cit., p.160.

⁴⁷ G. Wiet, *Les origines de la civilisation technique*. Paris : PUF, 1962, p.346-347.

La recherche de l'eau représentait pourtant à l'époque un véritable danger ; en effet, bien que les souverains nasrides aient adopté une politique prudente envers les Chrétiens, la Reconquête se poursuivait implacablement. Muhammad I, le premier des rois de l'Alhambra avait conclu avec les souverains castillans, dont le roi Don Fernando III el Santo⁴⁸, un pacte de soumission, selon lequel les Nasrides profitaient d'une relative protection en échange d'argent. Cet accord profitait aux Musulmans qui bénéficiaient ainsi de conditions de tranquillité leur autorisant un certain épanouissement économique, culturel et politique. Les Castillans pouvaient également en tirer parti, eux qui, à l'époque, se trouvaient en conflit avec la France. Cependant, le danger de la Reconquête continuait de menacer car les Chrétiens ne pouvaient supporter que leur territoire ne soit pas intégralement réuni. On choisit ainsi l'Alhambra comme siège du pouvoir nasride pour ses fonctions défensives stratégiques ; seulement, il lui fallait un approvisionnement direct en eau afin de survivre et de se développer ; comme nous l'avons rappelé, l'eau est la vie, et sans elle, un être humain, ou une civilisation ne peut progresser et perdurer. De cette manière, il fallait à la citadelle un système hydraulique complet susceptible d'assurer ses nouvelles fonctions administratives et son rôle de cité palatine : de l'acheminement jusqu'à l'évacuation des eaux. Car un centre de pouvoir, si important soit-il, ne pouvait se permettre le luxe de se passer d'un tel système : aller chercher l'eau directement à la source ou aux rivières sans protection et à l'extérieur de l'enceinte fortifiée représentait un trop grand danger pour les personnes mandatées.

Le besoin en eau étant vital, il était facile, pour les Chrétiens en temps de guerre, d'identifier la faiblesse des habitants de l'Alhambra et d'en tirer profit. De la même façon, sans attaquer les personnes qui allaient s'approvisionner en eau, il leur était facile d'obtenir la reddition de la cité en quelques semaines, tout simplement en les privant de l'accès aux rivières, en bouchant les canaux ou en

⁴⁸ En tant que vassaux de Don Fernando III, les Nasrides aideront même les Catholiques dans l'entreprise de la Reconquête de Séville.

empoisonnant l'eau ; et tout cela depuis l'extérieur. Se faire livrer l'eau n'était pas non plus une solution adéquate pour les ambitions de l'Alhambra : le service aurait été coûteux, mais aussi en proie aux attaques, pour une cité dont les besoins étaient énormes ce qui était le principal problème ; car l'Alhambra, pour se transformer en petite cité, avait besoin de quantités d'eau colossales. Il fallait, en effet, subvenir aux besoins vitaux non seulement des rois mais aussi de toute la population de la cité, grandes familles (Abencerrajes), artisans, commerçants, soldats.... S'ajoutaient à cela les besoins religieux importants, mais également des besoins industriels et esthétiques : comme les Musulmans considéraient l'eau comme un don d'Allah, son abondance signifiait pouvoir et richesse. Nous verrons, par la suite, que dans les palais, l'eau se révélera être un élément majeur dans les divers secteurs architecturaux, tels les jardins, les salons, les patios, les bassins, les fontaines En somme, le besoin en eau était énorme pour bâtir une cité telle que la rêvaient les Nasrides et seul un approvisionnement direct pouvait apporter la quantité et la sécurité nécessaires à ce projet.

d- L' « Acequia Real »⁴⁹:

Il est évident que ce qu'on appelle à l'époque l' « Acequia Real », c'est-à-dire le noyau du système hydraulique de l'Alhambra, n'était pas la toute première structure hydraulique acheminant de l'eau à la colline. Or c'est en tout cas le noyau du système dans sa phase la plus achevée, car c'est réellement lorsque le projet de la construction de l'Alhambra, en tant que cité, est adopté, que les besoins se multiplient et que les souverains doivent trouver une solution pratique et performante pour répondre aux nécessités des habitants de la citadelle. Pour Ibn Jaldún, historien du XIV^e siècle ou encore Ibn Idari, le fondateur de la dynastie nasride, Ibn al-Ahmar (1237-1273) serait l'instigateur de l' « Acequia

⁴⁹ Il nous arrivera d'utiliser le terme simple d' « Acequia » pour mentionner l' « Acequia Real », mais toujours avec une majuscule afin de la distinguer des structures de type analogue. (Voir Annexe n°10, II, p.26).

Real » telle que nous la connaissons. Ainsi, selon les témoignages, Muhammad I en 1238 :

*"[subió] al sitio llamado Alhambra, lo inspeccionó, marcó los cimientos del castillo y dejó en él quien los dirigiese; no terminó el año sin que estuviese acabada la construcción de sus murallas; llevó a él el agua del río, abriendo una acequia con caudal propio».*⁵⁰

Voici une autre version des événements. On remarquera la ressemblance avec la première :

*"Este año [636. 14/08/1238 à 02/08/1239] subió Abu Abd Allah b-Ahmar desde al lugar de la Alhambra, lo inspeccionó todo y marcó los cimientos del Castillo, señaló en él quien los excavase y no terminó el año sin que el Castillo tuviese unas elevadas construcciones de defensa. Le llevó agua del río, levantando un azud y excavando una acequia exclusiva para ello».*⁵¹

La construction de l'«Acequia Real » ou « Acequia del Rey », remonte effectivement à 1238, c'est-à-dire bien avant les multiples modifications architecturales de l'Alhambra qui datent essentiellement du règne de Yusuf Ier. Son nom même⁵², par ailleurs, nous indique bien son rang et sa protection chez les souverains nasrides qui lui reconnaissaient un rôle essentiel.

L'eau qui alimente l' «Acequia Real » provient de la rivière Darro, dont nous avons parlé auparavant. Jérôme Münzer l'évoque de la manière suivante : « Viene el agua por un arroyo procedente de una alta montaña y se distribuye a todas las piezas del palacio »⁵³. Puis Echeverría, dans son dialogue entre un étranger et un habitant de Grenade, rapporte plus tard au XVIII^e siècle ces paroles :

⁵⁰ *El anónimo de Madrid y Copenhague*, op.cit., cité par L.Torres Bálbas, p.173.

⁵¹ Ibn Idari Al Marraku I, *Al Bayan al-Mugrib fi ijtisar ajbak muluk Al-Andalus wa al-Magrib*. Tetuán : Editora marroquí, 1954, p.125.

⁵² Dans l'œuvre d'Alexandre de Laborde, *Itinéraire descriptif de l'Espagne*. Paris : Edition Firmin Didot, 1835, on apprend que cette dénomination d'« acequia del rey » est commune en Espagne; on en retrouve notamment une dans la région de Barcelone.

⁵³ Jérôme Münzer, "Viaje por España y Portugal en los años 1494 y 1495". *Boletín de la Real Academia de la Historia*, 84 (1924), p.88.

« Forastero : ¿De dónde les viene aquí esta agua ?
Granadino : de una Acequia, que se saca de el Rio Darro,
taladrando las Entrañas del cerro, por donde viene a regar no sólo
estos jardines, sino en las Laderas de todo este cerro dicho de el
Sol. Por él pasa también otra Acequia, sacada del mismo Río para
dar agua a la Alhambra”⁵⁴

L'eau est acheminée grâce à de petits canaux, assistés par de petits aqueducs qui gommement les changements de niveaux et les accidents du terrain. Actuellement, l'eau est tirée à hauteur de Jesús del Valle (annexe n°9), à 6.100 mètres de l'enceinte de l'Alhambra ; autrefois, il fallait remonter un peu plus haut encore : l'« Acequia » passait du côté droit du Darro jusqu'au "molino del Rey", d'où elle descendait vers l'aqueduc qui traverse la rivière⁵⁵. A quelque 2.840 mètres de la prise actuelle, l'« Acequia » se divise en deux parties grâce à un répartisseur de construction musulmane.

La première se nomme "l'Acequia del Generalife"⁵⁶ ou "l'Acequia del tercio" : elle canalise un tiers de l'eau acheminée par « l'Acequia Real » et la conduit directement au Generalife. Un document des archives de l'Alhambra nous le confirme, bien que datant de 1545 : "*El jardín, casas y huertas del Generalife toman la tercia parte de toda el Agua que viene de la acequia ordinariamente de día, y de noche*"⁵⁷. Elle courait parallèlement à l'« Acequia del Rey » avant d'entrer dans le Generalife. On sait, par ailleurs, qu'elle traversait le Patio même de la Acequia dans le palais du Generalife, dont le nom semble en lui-même assez significatif, à la manière d'une grande « alberca », longue et fine, dont l'eau était ainsi en mouvement constant, fraîche et claire,

⁵⁴ Juan Velázquez de Echeverría, *Paseos por Granada y sus contornos*. Granada : Universidad de Granada, 1993, T I, p.37.

⁵⁵ (Voir Annexes n°11 et 12, II, p.27-28).

⁵⁶ Rien à voir avec l'« acequia » romaine précédemment mentionnée à part le nom.

⁵⁷ Il est en effet difficile de trouver des archives arabes originales : en 1492, on brûle la plupart des bibliothèques musulmanes afin que les Chrétiens n'aient pas un accès direct aux connaissances des vaincus. Ensuite, en 1524, Charles Quint ordonne la traduction des derniers documents arabes en castillan, puis les fait brûler. Les problèmes de traduction et de transcriptions sont nombreux et faussent, la plupart du temps, le savoir transmis par les originaux. La majorité des documents que nous avons trouvés aux archives sont donc d'origine chrétienne, mais suffisamment proches de la Reconquête de Grenade pour que l'on puisse accorder crédit aux informations fournies. Archives de l'Alhambra, L-238-1, 10 janvier 1545.

malgré un contact avec l'extérieur. Ensuite, elle continuait son chemin par le Patio de la Sultana ou del Ciprés et y alimentait directement ses nombreux « surtidores » (pas à l'époque nasride où ils n'existaient pas), puis approvisionnait un premier puits, et un second qui remplissait le premier « albercón », c'est-à-dire celui d'origine arabe, et, par la suite, les deux bassins de retenue supplémentaires construits plus récemment, avant de rejoindre le cours de l'« Acequia del Rey ».

L'autre partie est celle de l'« Acequia de l'Alhambra » ou l'« Acequia de los dos tercios » (annexe n°11) car, comme son nom l'indique, elle canalise deux tiers de l'eau acheminée vers l'Alhambra ; cette dernière court parallèlement à la première mais à un niveau moins élevé. "L'Acequia de los dos tercios" entre dans l'enceinte par le Mirador Romántico, et poursuit son chemin vers los Albercones⁵⁸, où l'on stockait l'eau avant de la redistribuer dans l'Alhambra. L'« Acequia » continuait ensuite son chemin jusqu'à la zone actuelle des parkings où elle retrouvait l'autre partie de l'« Acequia Real », l'« Acequia del Generalife ». Fermée par endroits, cette partie de l'Acequia possédait des respirateurs qui permettaient l'oxygénation de l'eau, donc son nettoyage, le contrôle du débit et des débordements éventuels.

Enfin réunies, elles entraient pour se mêler dans l'enceinte, grâce à un aqueduc construit au-dessus de la Cuesta del Chino, par la Torre del agua⁵⁹ (annexe n°12). Bien qu'elles soient aujourd'hui pratiquement abandonnées, on peut néanmoins suivre leur tracé dans la rue principale de l'Alhambra, la Calle Real, et dans les palais. On sait donc, par exemple, que comme dans le Patio de la Acequia, elle traversait le Patio du palais des Infants, transformé ensuite en couvent franciscain⁶⁰ ; on peut également remarquer leur usage dans les bains de

⁵⁸ Il y en a seulement un qui date de l'époque arabe, appelé Albercón de las Damas; les deux autres formant cet ensemble, situé au nord de l'enceinte, sont ceux de Torres Balbás et de Prieto Moreno.

⁵⁹ Dans *Paseos por Granada y sus contornos* d'Echeverría (op.cit.), à la page 2 du premier tome, il est cependant souligné, au travers d'une inscription sur du marbre de Macael, que la Torre del agua ne daterait que de 1502, construite par le Conde de Tendilla, suivant l'ordre des Rois Catholiques. (Voir Annexes n°12 et 13, II, p.28-29).

⁶⁰ Nous verrons par la suite qu'il existe dans les archives de nombreuses références à cette traversée du couvent par l'« Acequia Real » notamment en référence à des problèmes de salubrité.

la même rue, ou encore dans l'Alcazaba. Certaines canalisations étant à la vue de tous, car à la surface, il est facile de les repérer et d'imaginer ainsi leur usage selon l'emplacement des anciens bâtiments musulmans.

L'eau acheminée était abondante comme nous le démontrent les divers témoignages recueillis, dont celui de Ibn al-Jatib :

"El agua que sobra en ella y la que se desborda de sus estanques y albercas cae formando arroyuelos, cuyo rumor se oye desde lejos".⁶¹

Ainsi, l'«Acequia Real » n'alimentait pas uniquement l'enceinte de l'Alhambra et le Generalife mais aussi plusieurs quartiers des alentours : tels que les quartiers de San Cecilio, du Mauror, d'Antequeruela, et le couvent de Santa Catalina. Elle retrouvait d'ailleurs l'« acequia del Caudil », issue de la rivière Genil, qui l'aidait dans cette autre tâche d'approvisionnement, alors qu'une autre partie rejoignait l'« acequia de Santa Ana » aux environs de la Cuesta de Gómez.

Malgré cette arrivée d'eau en abondance, on sait pourtant que l'ensemble des habitants de l'enceinte ne profitait pas des mêmes avantages. Ainsi, les parties les plus élevées bénéficiaient-elles d'un autre aqueduc entre la Torre de Siete Suelos et la Torre de las Infantas. Mais le Secano, ainsi nommé à juste titre, profitait d'une eau à faible pression du fait du changement de dénivelé, ce qui ne favorisait pas l'installation des fontaines. De ce fait, cette zone était consacrée à l'implantation des artisans, non qu'ils n'aient pas besoin d'eau en abondance comme les autres, mais plutôt pour ne pas défavoriser les habitations ou les lieux de culte où l'eau se révélait plus vitale encore.

e- Autres ressources :

Suivant cette idée d'inégalité en approvisionnement, il semblerait que l'« Acequia Real » n'ait pas constitué la seule ressource en eau de la colline

⁶¹ Ibn al-Jatib, *Historia de los Reyes...*, op.cit., p.10.

pendant le règne nasride ; il existait, en effet, des « acequias » et des systèmes d'adduction d'eau mis en place dans la ville basse, déjà évoqués. Cet extrait d'une lettre des Rois Catholiques, datant de 1484 et narrant à la reine de Naples quelques détails de la Guerre de Grenade, nous laisse supposer que les Nasrides, pour des raisons stratégiques de survie, auraient décidé d'étendre leurs cultures sur cette colline du Cerro del Sol ; en effet, cette dernière se révélait difficile d'accès pour les envahisseurs, et la mettait à l'abri des pillages et incendies devenus communs dans la vega, plus vulnérable.

*« [...] con nuestras batallas ordenadas llegamos muy cerca de la ciudad, adonde mandamos talar todos los panes segados y quemarlos por segar, hasta el trigo que en las eras tenían trillado».*⁶²

Or pour développer à cet endroit des cultures, il aurait fallu bien plus que l'« Acequia Real », déjà fortement mobilisée pour la partie plutôt basse de la colline. Cependant, selon Manuel Espinar Moreno et Alicia de la Higuera Rodríguez⁶³, le Cerro del Sol aurait également profité d'un approvisionnement en eau depuis la rivière Aguas Blancas, un des affluents du Genil. Grâce à des documents d'époque concernant, entre autres, les conséquences du tremblement de terre de 1431 à Grenade, l'ouvrage mentionne, dans un premier temps, l'existence d'un palais au dessus du Generalife, le palais des Alijares, évoqué d'ailleurs par plusieurs voyageurs du XVI^e siècle comme Navagero ou Münzer. En second lieu, il apparaît que ce palais possédait un système complet d'arrivée, de stockage et de distribution d'eau, indépendant de celui de l'Alhambra et du Generalife puisque approvisionné par la rivière Aguas Blancas:

« [...] corría en aquella alberca (de los Alijares) llena el agua dulce que se traía de la zona situada en el valle llamado de Agua Blanca, de las afueras del pueblo de Beas a 12 millas de la corte en la acequia que tiene numerosas desviaciones para el riego hasta la cima de esta colina (Cerro del Sol), desde la cima de un monte

⁶² Extrait d'archives trouvé dans l'article d'Antonio de la Torre, « Los Reyes Católicos y Granada ». *Hispania*, 1 (1944), p.266.

⁶³ Alicia de la Higuera Rodríguez, *Los poemas epigráficos de Ibn Furkun. Aproximación a este género poético desde la Antropología de la Escritura*. Granada : Universidad de Granada, 1997, p.193-194.

*elevado que está frente a ella con grandes arcos que fueron esculpidos en piedra dura de los que quedan muchos, cuyos restos son suficientes en relación a los que faltan y de lo mucho de ello que es visible».*⁶⁴

De plus, si l'on en croit Luis de Mármol, Ismail en 1455 réalisa des travaux dans ce système des Alijares afin de canaliser les eaux inutilisées pour les faire confluer vers l'« Acequia » de l'Alhambra, suite à la destruction du palais par le tremblement de terre.

On peut donc supposer que ce système, qui apportait assez d'eau à ce palais dont on loue sa richesse architecturale, pouvait dans un même temps permettre d'irriguer des cultures dans les environs. Il existe de plus, non loin du palais de Daralharosa, un bassin de retenue à grande capacité qui vient confirmer cette idée. La noria du bassin possède un puits qui s'interrompt après 31,50 mètres par une première « alberca », puis par une seconde à 59 mètres de profondeur auxquelles on accédait grâce à des souterrains qui débouchaient dans la ravine la plus proche. Echeverría parle également de tout un réseau de souterrains partant de l'enceinte, dont un conduirait directement en contrebas au Rio Darro; ceci rappelle l'usage de la « compuerta » évoquée par Al-Zuhri concernant la Grenade du XII^e siècle, même si c'est d'un souterrain qu'il s'agit ici : « [...] y la que continuamente se puede sacarse del Rio Darro, por una oculta mina, que baxa desde la Alhambra, hasta debaxo de la gran Puente, sobre que está la Plaza Nueva ; por ella pueden marchar dos hombres de frente, y en caso de escasez de agua les podrá ser à los sitiados de grandíssimo socorro».⁶⁵

2- Systèmes de réserve et de distribution :

a- Retenues et réserves dans l'Alhambra :

⁶⁴ A. de la Higuera Rodríguez, *Los poemas epigráficos de Ibn Furkun...*, op.cit., p.193-194.

⁶⁵ J. Velázquez de Echeverría, *Paseos por Granada y sus contornos*, op.cit., I, p.379.

a1 : « Albercones ».

Il s'agit d'un dépôt artificiel, constitué de quatre murs mais sans toit, construit uniquement dans le but de stocker et de distribuer l'eau en réserve. C'est un dépôt de taille importante comparé au système que nous allons mentionner par la suite, pourtant de même nature, « la alberca » : il possède donc une double fonction, le stockage et la distribution de l'eau, et sa grande taille lui permet de remplir son rôle dans des domaines où les besoins sont importants et où l'eau ne requiert pas de protection spécifique, comme l'agriculture ou l'artisanat.

Ces grands dépôts garantissaient donc aux Musulmans, en premier lieu, un contrôle du stock, c'est-à-dire de l'eau en réserve pour approvisionner, par exemple, les canaux d'irrigation. De cette façon, ils pouvaient anticiper les manques et ainsi ne pas craindre la sécheresse puisque qu'on disait de la source du Darro qu'elle était intarissable : dans les témoignages arabes de l'époque, on a pu remarquer, d'ailleurs, que ce n'était pas le manque d'eau qui frappait les esprits mais plutôt son abondance. Mis à part le contrôle du stock, « los albercones » permettaient également le contrôle du débit de l'eau, et il devenait possible de gérer de la manière la plus appropriée le stock, en fonction des besoins et des réserves. De plus, ces dépôts artificiels offraient la possibilité d'un contrôle de la répartition de l'eau : après avoir examiné les besoins de chaque homme, de chaque « entreprise », de chaque terre, ils pouvaient alors distribuer au mieux cette eau. Nous verrons par la suite, chez les Chrétiens, que cette répartition de l'eau de l'« Acequia Real » était l'objet de discussions et d'un véritable commerce. Mais sans doute, dès l'époque musulmane, la répartition était-elle déjà régie par des règles, plus ou moins équitables : c'est dans la citadelle même de l'Alhambra qu'arrivait plus de deux tiers de l'eau de l'« Acequia Real », puisque les besoins s'y révélaient être les plus importants. Nous avons fait remarquer que cette « Acequia » va permettre à la forteresse de

se transformer petit à petit en véritable cité palatine ; les besoins en eau vont donc s'accroître en même temps que la construction de palais ou mosquées, ou l'augmentation de la population ...

L'eau, dans cette ville à part entière, sera donc utilisée pour le culte (domaine pour lequel on en utilise une grande quantité), pour la vie quotidienne, l'industrie, l'agriculture, mais aussi pour la décoration des palais nasrides ... L'eau se révèle nécessaire à tous les secteurs d'une ville musulmane, et elle doit donc y arriver en abondance afin de satisfaire tous ses besoins et lui permettre de survivre et de favoriser de la sorte son expansion. Mais il faut également souligner que les Musulmans ne prenaient pas en compte uniquement les nécessités réelles de la ville : il y avait, en effet, dans cette cité des personnes plus riches, puisque l'Alhambra abritait les plus grandes familles du royaume (on connaît assez bien deux d'entre elles grâce au livre de Pérez de Hita, les Abencerrajes et les Ziríes). Et ces personnes plus riches demandaient un plus grand confort, notamment par rapport à l'eau : en plus des dépôts d'eau de quartier, de ceux utilisés pour les bains publics ou les mosquées, on acheminait de l'eau spécialement pour ces grandes familles qui exigeaient l'eau courante dans leur demeure, afin de remplir leurs bassins décoratifs, d'arroser leur jardin, de faciliter la vie quotidienne, et d'alimenter leur bains privés. Imitant les Rois, les grandes familles profitaient d'une distribution plus massive d'eau, directement dans leur logis, ce qui faussait, d'une certaine façon, la répartition équitable de l'eau dans l'enceinte de l'Alhambra.

Le plus connu des « albercones » de l'Alhambra est sans doute l'ensemble dit « des Dames » (« los albercones de las Damas »)⁶⁶, même si aujourd'hui seul un bassin sur trois est d'origine arabe ; situé au nord ouest de l'enceinte, juste au dessus du Generalife et du Paseo de los Cipreses, il recueillait l'eau acheminée par la « Acequia del Tercio ». Situé entre l'« Acequia » et l'Alhambra, il stockait l'eau avant de la redistribuer aux maisons et aux canaux d'irrigation des

⁶⁶ (Voir Annexe n°14, II, p.30).

« huertas ». Les Musulmans avaient donc construit « el albercón de las Damas », situé derrière le puits principal : c'est le plus grand des bassins, édifié en briques et entouré d'une structure de trois hauts murs. Devant le bassin, il y a une tour de mortier dans laquelle se trouve la bouche d'un puits descendant jusqu'à l'« Acequia Real » ; l'eau était ensuite dirigée vers le bassin par des canaux en briques. L'eau de « l'Acequia de los dos tercios » montait alors dans le puits jusqu'à arriver aux canaux et le bassin se remplissait ainsi sans effort. Plus tard, on va construire un second bassin au même niveau mais au sud du premier; réalisé par l'architecte Leopoldo Torres Balbás, on le construisit afin de donner plus de pression au réseau hydraulique de l'Alhambra, à la suite du problème permanent de manque d'eau qui avait sévi plusieurs années durant. Enfin, on construisit un troisième bassin, à l'ouest du second, œuvre de l'architecte Francisco Prieto-Moreno.

Nous citerons également comme ayant valeur d'exemple « el albercón del Negro », important, lui aussi, pour l'approvisionnement en eau de la colline de la Sabika. Si le complexe des « albercones » de las Damas était vital pour l'enceinte de l'Alhambra, celui-ci remplissait un rôle équivalent pour les possibles cultures du Cerro del Sol et d'un palais tel que les Alijares. Il était alimenté par les eaux de la rivière Aguas Blancas citée auparavant. Il n'est malheureusement pas aussi bien conservé que l'exemplaire arabe de l'enceinte de l'Alhambra, sans doute à cause du tremblement de terre de 1431 et à l'abandon du palais des Alijares, détruit après la catastrophe. En effet, même si on apprend que l'eau a pu être redirigée par la suite vers l'« Acequia Real », les structures n'ont pas dû être aussi bien surveillées ni restaurées puisque les constructions qu'elles approvisionnaient, au départ, avaient été abandonnées. On sait aussi qu'une batterie française s'installa près de cet « albercón » pendant la guerre d'Indépendance et on imagine parfaitement les dégâts que cela put engendrer. Cependant, il est possible de voir aujourd'hui les vestiges de cet « albercón del Negro » au dessus de l'actuelle zone du cimetière près de

l'Alhambra. Voici d'ailleurs comment nous décrit ce système Manuel Gómez Moreno dans la *Guía de Granada* :

*« Otro receptáculo árabe, que llaman albercón del Negro, encuéntrase más al sur por encima del Campo Santo ; es el mayor de todos, pues mide 40 metros por 17,50, y desaguaba por una galería, desde la cual atravesaban el barranco del Cementerio, llamado antes haza de la Escaramuza, dos cañerías, la una construída por cilindros de piedra franca horadados y la otra por atanores gruesos de barro, que formando sifón llevaban el agua hasta la colina opuesta, hoy comprendida en el recinto del Cementerio ».*⁶⁷

a2 : « Albercas »⁶⁸.

Nous avons déjà mentionné leur nom dans le chapitre précédent. Les « albercas » sont des bassins qui remplissent les mêmes fonctions que celles des « albercones », c'est-à-dire le stockage et la distribution de l'eau ; il existe une seule différence avec « los albercones », celle de leur taille, puisque dans ce cas, leur capacité est de moindre importance. Ainsi, au lieu d'approvisionner l'artisanat ou l'agriculture, ceux-ci sont réservés plutôt à un usage urbain voire domestique, dans les maisons et palais. L'eau de ces « albercas » servaient, entre autres, aux tâches ménagères, à la vaisselle ou à la lessive⁶⁹, en somme à toutes les tâches de la maison ne nécessitant pas une eau propre et fraîche puisqu'étant à l'air libre dans les « albercas », l'eau se trouvait en contact avec la chaleur et les saletés. Ces bassins étaient par ailleurs alimentés, le plus souvent, par des fontaines, centrales ou extérieures (aux extrémités dans la plus grande partie des cas comme celles de Comares ou du Partal par exemple), ou des canaux souterrains ou en surface. Sans empiéter sur les développements à venir, il nous semble nécessaire, ici, de bien différencier les usages des deux sortes de bassins mentionnés : car si les « albercones » développent un usage plus pragmatique, le bassin de taille inférieure ajoute à ce rôle pratique une valeur esthétique et

⁶⁷ Manuel Gómez Moreno, *Guía de Granada*. Granada : Universidad de Granada, p.175.

⁶⁸ (Voir Annexe n°15, II, p.31).

⁶⁹ Usage reconnu par les moines du couvent de San Francisco après la Reconquête, dans l'« alberca » au centre du couvent.

décorative, puisque sa taille lui permet de se trouver à l'intérieur de la demeure⁷⁰. Les Musulmans étaient d'ailleurs conscients de ce double emploi des « albercas » dans l'architecture : si elles permettaient, comme leurs « grandes sœurs », un stockage et une redistribution de l'eau dans les maisons, ces derniers les utilisaient également dans la décoration grâce aux nombreuses qualités esthétiques de l'eau, ce que nous étudierons par la suite.

Concernant donc cet usage pratique des « albercas », nous distinguerons deux types de bassins :

Dans un premier temps, nous évoquerons les bassins intérieurs aux habitations, qui pour une plus grande facilité d'accès domestique, se trouvent au centre des patios de par leurs rôles vital et primordial. A de très rares exceptions, les « albercas » sont rectangulaires, suivant le tracé des patios dans lesquels elles s'intègrent et s'adaptent de façon équilibrée et harmonieuse à la taille de ces derniers. Ainsi, dans cette logique d'adaptation, le bassin peut prendre une autre forme que celle d'un rectangle, si le patio n'en est pas un, comme dans le cas d'une maison près du palais de Yusuf III, dans lequel le patio n'est pas rectangulaire mais trapézoïdal ; dans ce cas, le bassin est lui aussi de la forme d'un trapèze et non d'un rectangle, mais cela reste très rare. Nous ne citerons pas ici les grandes « albercas » des palais qui seront de meilleurs exemples plus tard de cette alliance du pratique et du décoratif. Nous nous contenterons ici de lister plusieurs exemples de ces bassins dans l'enceinte de l'Alhambra (nombreux car le bassin central dans le patio était très répandu, même dans les maisons modestes). Nous noterons également qu'ils sont de taille plutôt réduite, dans l'ensemble, mais adaptés aux besoins de chaque habitation concernée⁷¹ :

⁷⁰(Voir annexe n° 92, photo de Calvert numéro 386. Tome II, p.163-64).

⁷¹ Informations récoltées (puis réordonnées selon notre développement) dans l'ensemble de l'oeuvre d'Antonio Orihuela Uzal, *Casas y palacios nazaries. Siglos XIII-XV*. Barcelona : Ed. Lunwerg S.A., 1996.

- Maison au nord près du palais de Yusuf III⁷² : « alberca » de forme trapézielle de 3,05m x 5,71m x 5,90m donc, comme expliqué, adaptée à la forme du patio correspondant.
- Maison au sud près du palais de Yusuf III⁷³ : « alberca » de forme rectangulaire de 5,60m x 1,88m. Elle est entourée de canaux et est approvisionnée par une source carrée au sud du bassin qui déverse son eau dans les canaux qui, à leur tour, déversent l'eau dans le bassin du côté nord de celui-ci.
- Maison dite n°2 de l'Alcazaba (maison principale de la médina castrense, la deuxième plus à l'est du quartier)⁷⁴ : « alberca » de 3,90m x 2,30m de forme rectangulaire, divisée en deux parties initialement selon Cendoya, et présentée aujourd'hui en un seul morceau. Les deux parties n'étaient peut-être pas deux bassins à l'origine. On suppose qu'une des deux constituait une petite zone de plantation à l'intérieur du patio.
- Maison proche de la Torre del Capitán (entre la médina de l'Alhambra et le camino de Ronda) : « alberca » rectangulaire de 1,67m x 1,13m, et de 0,45m de profondeur.
- Maison proche du palais des Abencerrajes : « alberca » rectangulaire de 1,75m x 1,24m et de 0,43m de profondeur.
- Maison sous le jardin de la Calle Real : « alberca » centrale et rectangulaire bordée de chaque côté par une zone de plantation dont les traces sont partiellement « effacées ». On sait de l'« arriate » nord qu'il mesurait 14,30m de longueur sur 2,30m de largeur. On peut donc au moins penser que le bassin faisait la même longueur. Contrairement aux autres exemples évoqués, cette « alberca » semble assez grande et se rapproche plus des mesures constatées pour les bassins intérieurs

⁷² (Voir Annexe n°24, II, p.40).

⁷³ (Voir Annexe n°24, II, p.40).

⁷⁴ A. Orihuela Uzal, *Casas y palacios nazaries...*, op.cit., p.148. (Voir Annexe n°23, II, p.39).

des palais ; on peut supposer que cette maison devait être celle d'une famille relativement riche pour posséder en son patio une « alberca » si grande.

- Maison de la Calle Real dite n°47, à côté des bains du Polinario, anciennement de la Grande Mosquée⁷⁵ : « alberca » rectangulaire de 5,12m x 1,92m.
- Maison en face de la façade sud du palais de Charles Quint⁷⁶ : « alberca » rectangulaire de 2,50m x 1,50m et de 0,72 de profondeur.
- Maison sous celle appelée de l'Architecte, près de la Puerta del Vino (à gauche du Couvent de San Francisco, légèrement en retrait de la Calle Real⁷⁷ : « alberca » rectangulaire de 3,85m x 1,85m.
- Maison en face de l'ancienne grande mosquée : « alberca » rectangulaire de taille réduite de 1,15m x 0,45m.

En ce qui concerne les « albercas » intérieures, nous pouvons ajouter les deux exemples du Patio de la Acequia du Generalife et celui du couvent de San Francisco⁷⁸. Dans ceux-ci, c'est l'« Acequia Real », comme nous l'avons évoqué plus haut, qui remplit le rôle d'une « alberca » (on retrouve une forme rectangulaire car l'« Acequia » était en partie couverte pour passer sous les salles et découverte quand elle arrivait dans le patio) ; les différences majeures se retrouvent dans une forme beaucoup plus allongée et surtout dans une eau en mouvement.

Dans un deuxième temps, toujours au sujet de ces « albercas », dont nous avons relevé le rôle pratique, il nous faut signaler que ces bassins peuvent également être extérieurs aux habitations, ce qui, dans notre cas, met plus encore en valeur leur aspect pratique. Nous avons souligné leur taille et leur proximité

⁷⁵ (Voir Annexe n°22, II, p.38).

⁷⁶ (Voir Annexe n°25, II, p.41).

⁷⁷ (Voir Annexe n°21, II, p.37).

⁷⁸ (Voir Annexes n°18 et 19, II, p.34-35).

des zones urbaines dans un souci de les différencier des « albercones ». Nous n'aurons qu'un seul exemple à citer dans ce cas : il s'agit des bassins proches de l'ancien palais des Infants. On sait à propos de cet ensemble, devenu par la suite un couvent, qu'il se compose, entre autres choses, de plusieurs petits bassins dans la zone de jardin située devant le bâtiment : Contreras, en 1878, les assimilait à des restes de bains, raison pour laquelle il les avait appelés « Baños de los Infantes ». Etaient-ce effectivement des restes de bains, de petits bassins décoratifs dans des jardins, ou des restes d'« albercas » attachées à des maisons qui se seraient trouvées à cet endroit ? Ce dont nous sommes certains, c'est qu'il existe deux « albercas » à l'extérieur de l'ancien palais : une première, de grande dimension, par ailleurs, puisque mesurant 30m sur 5,78m, et précédant l'entrée de l'« Acequia Real » dans les bâtiments des palais ; celle-ci servait à contenir et réguler l'eau ainsi acheminée en grande quantité par l'« Acequia » avant son entrée dans le palais dans le but d'éviter d'éventuels débordements. Cet usage domestique se voyait probablement secondé par une utilisation plus propre aux « albercones », concentrée sur l'arrosage des jardins environnants. Puis une seconde « alberca » extérieure se trouvait vers le sud du couvent, mesurant 6,60m sur 3,45m ; recouverte par les travaux, elle fut mise à jour par Leopoldo Torres Balbás lors de fouilles dans la zone

a3 : « Aljibes ».⁷⁹

Après ces deux structures majeures, il nous faut, à présent, prendre en compte les « aljibes », genre de citernes qui, par leurs tailles différentes, assuraient aux structures architecturales qui le nécessitaient un stockage d'eau encore plus proche de sorte que l'eau était à la disposition directe de l'utilisateur ; en outre, ces citernes étaient publiques ou privées. La différence majeure avec le système des « albercas » tient au fait que celui-ci est fermé ou couvert, ce qui le destine davantage à des usages urbain et domestique qui

⁷⁹ (Voir Annexe n°26, II, p.42).

requièrent une eau propre et pure ; l'eau y était, en effet, protégée et traitée pour un usage « humain ». Dans ces citernes, elle se trouve au repos continu afin que les particules en suspension, charriées par les canalisations, se sédimentent dans le fond. La dénomination d'«aljibe» vient de l'arabe "al-yubb", qui signifie "puits" même si aujourd'hui, on utilise plus volontiers le terme de citerne. Celles-ci sont construites à un point clé, adéquat pour garantir un approvisionnement suffisant dans une zone concrète ; elles sont approvisionnées non seulement par l'eau de l'« Acequia Real » en ce qui concerne l'Alhambra, mais aussi par l'eau de pluie ou l'eau acheminée par diverses canalisations. Leur construction est toujours quasiment souterraine⁸⁰, ce qui leur permet également de garantir une certaine fraîcheur de l'eau par rapport aux bassins à l'air libre. Leur taille est variable car elles possèdent un ou plusieurs compartiments ; le sol est fait de petites briques, et toujours en pente pour faciliter son nettoyage, important pour un usage domestique ou religieux. L'eau en sort de différentes manières, par des issues manuelles, bien sûr, mais surtout à différentes hauteurs par des canaux, ce qui offre aux utilisateurs un certain contrôle de la pression et de la durée de la coulée. Au mois de janvier, les "aljiberos" les vidaient, les nettoyaient, les réparaient. Puis on recouvrait les murs de calcaire et d'«almagra» (oxyde rouge de fer) pour les imperméabiliser et assurer ainsi l'hygiène et la désinfection.

Les exemples d'"aljibes" sont nombreux dans l'enceinte de l'Alhambra, c'est la raison pour laquelle nous n'en détaillerons que quelques uns, comme modèles de ce type d'architecture ; nous les classerons néanmoins selon deux usages distincts :

- Un usage « privé », c'est-à-dire cantonné à de petits espaces ou groupes de personnes, attribués à un palais, une habitation ou à un groupe d'habitation ; ils

⁸⁰ Il existe néanmoins des exemples d'«aljibe» en surface dans le palais de Yusuf III. Au sujet de leur caractère souterrain, on remarquera qu'en cas de manque de place pour les bandits, ces "aljibes" pouvaient également servir de prison de temps à autres.

étaient sans aucun doute les plus nombreux étant donné les différents palais en fonctionnement dans l'enceinte qui devaient avoir besoin d'eau en abondance, une eau fraîche et propre pour l'usage des différentes personnalités de la cour. Un espace comme l'Alcazaba devait également nécessiter un système autonome de retenue d'eau, non seulement en cas de siège de la forteresse comme dernier bastion à l'intérieur même de l'enceinte, mais aussi pour approvisionner la population nombreuse de ce château fort, composée essentiellement de soldats et de gradés.

- « El aljibe » qui se trouve sous le palais de Charles Quint : il semblerait qu'il ait été construit à partir d'un bassin appartenant à une habitation nasride qui se serait trouvée là avant la construction du palais⁸¹. Il est de petite taille, 6,5 mètres sur 3,5 mètres, et peut contenir 57 mètres cubes d'eau, ce qui confirme un usage plutôt restreint dans un cadre « privé ».
- « El aljibe » du palais des Abencerrajes qui se trouvait à l'entrée de la rue principale de la médina : de très petite taille, puisque mesurant 5,50 mètres sur 1 mètre, il ne possédait qu'une nef et était approvisionné par l'« Acequia Real ». Il se trouvait près des bains, ce qui arrivait souvent puisque c'est, à cet endroit, que l'on avait besoin d'une eau pure en abondance pour les rituels de purification musulmane. Sa petite taille confirme également un usage restreint à un groupe particulier de personnes.
- « El aljibe del Patio del Harem » : construit avant Muhammad V et donc avant la construction du palais de los Leones. Il est, lui aussi, approvisionné au départ par l'« Acequia Real » et l'eau de pluie pour les besoins de la population, des jardins, de constructions et des Bains

⁸¹ Selon Pavón Maldonado dans son *Tratado de arquitectura hispano-musulmana*. Madrid : CSIC, I, p.36 : « Inicialmente esta construcción debió hacerse para cisterna de la fortaleza, fechándose entre los siglos XII y XIII; después sería habilitada para almacén o granero ».

de Comares. Il se trouvait dans la zone de jardins du palais de Comares à l'origine⁸², où fut construit par la suite le palais de los Leones, et suivait donc fort logiquement le tracé de la Calle Real. Un tel emplacement justifie son léger décalage dans l'alignement des bâtiments de Muhammad V, qui ont intégré ultérieurement cet « aljibe » dans la structure du palais. On accédait à cette citerne par un couloir partant vers la droite à l'entrée de la Salle des Abencerrajes. Les différents emplois de l'eau dans cette zone palatine justifient donc la grande taille (5,3m x 5,3m x 5,5m de hauteur) de cette citerne directement reliée à la vie des monarques nasrides. En plus de la consommation en eau de boisson importante et l'usage des bains⁸³, l'eau devait arriver et être disponible en abondance dans ce palais où se jouait l'image du royaume nasride ; en effet, le palais de Comares remplissait un rôle de représentation officielle important et l'eau devait y être ainsi abondante, à travers ses fontaines et autres jeux d'eau, ses bassins de grande taille et aussi ses jardins verts et odoriférants. L'image de luxe et de pouvoir du royaume offerte aux visiteurs se voyait ainsi conditionnée par cette présence de l'eau à profusion. On remarquera également l'existence d'une sorte de lucarne carrée, située en haut de la citerne, qui permettait une communication directe entre le Patio et la réserve d'eau.

- « El aljibe de la Alcazaba » : de par l'importance de la population du « Barrio Castrense » et de son rôle stratégique, la forteresse de l'Alhambra possède un grand « aljibe » capable de contenir près de 704 mètres cubes d'eau. Mesurant 13,80 mètres sur 7,18 mètres à sa base, cet « aljibe » de deux nefes et de six lucarnes n'est séparé des bains, qui lui font face, que par la rue principale. Sous la surface, les

⁸² A. Orihuela Uzal, *Casas y palacios nazaríes...*, op.cit., p.105.

⁸³ Nous parlons dans ce cas des bains de Comares. Or il subsiste la possibilité qu'aient existé des bains dans la zone du palais de los Leones ; par la suite, cet « aljibe » aurait donc pu servir de source pour ces deux bains.

deux sont réunis pour une plus grande facilité d'utilisation puisque la citerne l'alimente en eau. Cette citerne possède des lucarnes, elle aussi, mais dans ce cas principalement pour l'approvisionner en eau de pluie. On ne sait pas si cet « aljibe », au contraire des autres cités jusqu'à présent, était approvisionné par l'« Acequia Real »⁸⁴ du temps des Nasrides. On sait, en revanche, qu'un escalier en face de la Torre de la Vela descendait vers la citerne et permettait de tirer de l'eau au moyen de seaux. Il semblerait que ce système dans l'Alcazaba, important par sa contenance, était relayé par deux autres petites citernes qui se trouvaient dans chacune de ces deux tours : la Torre de la Vela et la Torre del Homenaje⁸⁵. On mentionne également, dans le témoignage d'un voyageur du début du XIX^e siècle, un petit « aljibe » se trouvant dans une maison de ce « Barrio Castrense » :

*« En un pequeño patio de la Alcazaba hay un sarcófago o aljibe de mármol, con bajorrelieves de animales; entre ellos está el león matando a un ciervo [...] Es difícil decir si esta tosca escultura es antigua o mora. Una inscripción en árabe va en torno a ella, pero puede ser un añadido posterior ».*⁸⁶

Nous soulignerons que le terme « aljibe » est dans ce cas utilisé pour une petite citerne se trouvant à la surface et non enterrée comme on a pu le voir jusqu'à présent. En comparant cette citerne à un « sarcophage », l'auteur induit par là même la notion de propreté de l'eau. Elle a, en outre, la particularité d'être décorée, ce qui retient

⁸⁴ Dans le second numéro du *Cuadernos de la Alhambra* de 1966, p.15, on apprend que cet « aljibe », autrefois approvisionné par l'eau de pluie, aurait été rattaché au mécanisme de « l'Acequia Real », puis au XX^e siècle par le biais d'un siphon moderne. Voici la description du système par Echeverría, en 1764, dans *Paseos ...*, op.cit., T I p.63, : « *En el remanso (donde la acequia, con poco sensible declinación, concluye) hay una boca de caño más grande que lo necesita el golpe de agua que puede venir; de aquí nace que con el agua entra bastante aire, y a poco trecho se estrecha el caño insensiblemente, y ya el aire y el agua, no teniendo la anchura que necesita la mucha porción, pugnan, o por buscar la salida o por ocupar el lugar; y como el aire, por razón de su mucha elasticidad, hace tanto resarte(sic), da al agua un movimiento muy fuerte y circular en aquella cabidad primera, y un impulso bastante a llegar, con más fuerza que si fuera precipitada, a otra cabidad que hay en el sitio donde empieza a subir[...] ».*

⁸⁵ Comme nous l'avons déjà évoqué, ces citernes pouvaient remplir également le rôle de cachot selon les besoins.

⁸⁶ Richard Ford, *Manual para viajeros por Andalucía y lectores en casa que describe el país y sus costumbres ; las antigüedades, religión, leyendas, bellas artes, literatura, deportes y gastronomía : Reino de Granada*. Madrid : Ed. Turner, 1981, p.115. On sait aujourd'hui que cet « aljibe » est de facture arabe.

l'attention de Ford et qui lui donne donc le droit d'être citée dans son ouvrage. Ce genre de petites citernes devait se retrouver assez fréquemment dans les habitations des plus riches car elles permettaient un accès à l'eau encore plus direct en raison de la facilité d'accès au centre de la maison, un peu à la manière d'une fontaine.

- Les «aljibes» du palais de Yusuf III⁸⁷ : il semblerait qu'il existait deux citernes en surface mesurant 1,5 mètre de large chacune, à la manière de petites pièces rectangulaires et auraient pu servir d'approvisionnement pour des bains tout proches.

- Un usage « public », en opposition à la catégorie précédente, qui permet à l'ensemble de la population de l'enceinte, et notamment à ceux n'ayant pas accès aux «aljibes» privés, de s'approvisionner en eau propre ; leur usage concernant un plus grand nombre de personnes, ces «aljibes» étaient logiquement de plus grande taille que ceux dont nous avons parlé auparavant dans les maisons ou les petites structures; ils se rapprochaient plus des «aljibes» de grande taille, vus par exemple dans l'Alcazaba⁸⁸ :

- « El aljibe » qui se trouve sur l'esplanade devant le palais de Charles Quint : il est de base presque carrée, de 7,07 mètres sur 7,67 mètres, et sa hauteur atteint les 6,30 mètres. Il est constitué de deux nefes, en haut desquelles on retrouve deux lucarnes circulaires qui servaient sûrement à extraire l'eau de la citerne au moyen de cordes et de seaux, en plus de point de vérification du niveau et de la propreté générale en temps normal,

⁸⁷ A. Orihuela Uzal, *Casas y palacios nazaries...*, op.cit., p.123.

⁸⁸ L'exemple de l'«aljibe» de la Alcazaba peut être considéré, en effet, à la fois comme privé, si l'on prend en compte la définition que nous en avons donnée, à savoir destiné à un groupe de personnes en particulier; mais il peut également être perçu comme public par sa grande taille. Cette structure réclamait d'être autonome : ainsi, elle nécessitait une citerne destinée exclusivement à cette catégorie de population, mais aussi de grande taille, étant donné les enjeux stratégiques de la zone.

et d'accès à l'eau de pluie. Cet « aljibe » pouvait contenir jusqu'à 350 mètres cubes d'eau et était alimenté par l'« Acequia Real ».

- « El aljibe de la Lluvia » : il se situe au dessus du Generalife et servait, comme son nom l'indique, à récupérer l'eau de pluie. De base carrée, il mesurait 7,70 mètres de côté et possédait quatre petites nefs ainsi qu'un escalier qui autorisait une grande facilité d'accès.

En nombre conséquent déjà à l'époque musulmane, d'autres retenues et réserves d'eau seront construites après la Reconquête. Considérant que le système mis en place par les Nasrides était trop fragile, un grand « aljibe », du nom du Conde de Tendilla, sera édifié dans le but de renforcer ce système jugé comme étant défaillant ; son objectif sera d'apporter plus de sécurité en rapport avec l'approvisionnement en eau. Nous évoquons cet « aljibe » plus longuement dans la deuxième partie consacrée au traitement du patrimoine de l'eau nasride par les Chrétiens.

b- Distribution :

Nous avons constaté, dans un premier temps, que le système de l'« Acequia Real » avait offert à l'Alhambra une possibilité de développement intéressante grâce à l'abondance de l'eau fournie. Puis, nous avons observé comment ce système d'arrivée d'eau était efficacement secondé par des structures importantes de retenue et de réserve avec les « albercones », les « albercas » et les « aljibes ». En effet, chacun de ces bassins ou citernes permettait de mettre en réserve une certaine quantité d'eau pour les différents usages de la vie quotidienne, que ce soit pour consommer ou irriguer par exemple. Ces réserves étaient essentielles pour la survie de cette cité et favorisait la gestion des besoins, sans souffrir de manque. L'eau mise ainsi à disposition était, dans un troisième temps, acheminée et distribuée directement dans les maisons. Certes, nous avons constaté que l'« alberca » ou l'« aljibe » n'était pas à la portée de tous les foyers. Néanmoins, chaque maison était

pourvue d'une source d'approvisionnement en eau, même les plus modestes, grâce aux multiples canaux, tuyaux et rigoles de matières diverses (plomb, céramique, briques...) ⁸⁹ ; les fontaines étaient également très nombreuses à cette époque dans les habitations, en raison de la multiplicité de leurs fonctions.

b1 : Fontaines : natures et fonctions.

Il nous faut juste rappeler que ces fontaines, aux motifs le plus souvent très simplifiés, font partie de l'architecture hydraulique de l'Alhambra et assurent un rôle certain dans la distribution de l'eau : elles peuvent alimenter les "albercas" ou les canaux d'irrigation des jardins, approvisionner les demeures pour les besoins quotidiens et domestiques, apporter une source d'eau fraîche dans les palais ... et tout cela en plus du pouvoir décoratif et architectural certain qu'elles possèdent en raison de l'eau qu'elles mettent en mouvement. « *Les fontaines y sont variées à l'infini* » disait Alexandre de Laborde dans son *Itinéraire descriptif de l'Espagne* en 1835⁹⁰ en parlant du Generalife et on peut fort bien imaginer que cette diversité s'appliquait également à l'Alhambra dans son ensemble et à l'architecture nasride en général. Ainsi, nous distinguerons trois sortes de fontaines dans cette catégorie déjà référencée de fontaines aux motifs architecturaux simplifiés :

- Nous évoquerons un premier motif appelé vasques « godronnées »⁹¹, très prisé pendant toute l'époque musulmane en Espagne. La plupart du temps, ces fontaines de marbre prennent la forme d'une demie coupe, même si elles peuvent être beaucoup plus plates. Par ailleurs, leurs bords sont souvent ondulés suivant les mouvements imaginaires de l'eau. La vasque de la fontaine de Lindaraja (annexe n°29), posée sur un pied rajouté, mesure, quant à elle, deux mètres de diamètre ; toutes les autres sont généralement plus

⁸⁹ (Voir Annexes n°17 et 18, II, p.33-34).

⁹⁰ Alexandre de Laborde, *Itinéraire descriptif de l'Espagne*, op.cit., III, p.328.

⁹¹ « Godronné » : pourvu d'ornements en relief ou en creux, de forme ovale allongée, employés en nombre. (« Godron », Dictionnaire Larousse, 2005, p.515).

petites, voire très petites et en céramique. A propos de cette même fontaine du Patio de Lindaraja, on soulignera qu'elle n'apparaît dans le patio qu'en 1626. On ne sait donc pas si la fontaine originale était de même forme, pas plus ce qu'elle est devenue. En ce qui concerne l'actuelle fontaine, elle provient du Cuarto Dorado et donc de l'entrée du palais de Comares, dans lequel elle était probablement posée à ras le sol. De manière générale, elles étaient pourvues de jets qui autorisaient à l'eau différents mouvements et effets en fonction de la puissance du jaillissement.

- Dans un deuxième temps, il nous faut mentionner des vasques cylindriques, simples fontaines, au ras du sol, elles aussi, qui sont aujourd'hui les plus nombreuses dans l'enceinte de l'Alhambra ; les originales nasrides se joignant aux copies et rajouts postérieurs. A peine surélevées par rapport au pavement, elles sont réduites à des vasques à peine sorties du sol en raison de leurs parois peu élevées, aux bords lisses le plus souvent, et leur jet central très court. Dans la même lignée, nous distinguerons de ces modèles les fontaines dites « guitarras »⁹²(annexe n°28), en forme de guitare comme leur nom l'indique, avec une arrivée d'eau centrale et une sortie par un petit canal ; elles sont souvent positionnées près des « albercas » pour leur apporter un approvisionnement en eau qui permet une ondulation de l'eau en surface et des effets esthétiques importants comme nous le verrons. Les exemples de ces vasques sont très nombreux dans l'ensemble architectural de l'Alhambra, notamment car elles sont proches des « albercas », comme nous l'avons souligné auparavant ; les deux plus connues étant celles du Patio de los Arrayanes. De même, il existe une de ces vasques devant les restes du palais du Partal : l'actuelle vasque présente sous le pavillon nord du palais n'est cependant qu'une copie installée en 1966, qui à l'origine se trouvait du côté sud de ce même patio. En effet, et comme c'est le cas pour de nombreux endroits de l'enceinte, cette vasque a connu divers changements compte tenu

⁹² (Voir Annexe n°28, II, p.44-45).

de la restauration du monument. Avant cette copie de 1966, il y avait une vasque, elle aussi, à ras le sol, suivant les vestiges trouvés à cet endroit précis ; cependant, elle était deux fois moins grande que l'actuelle, et avait été retrouvée dans des fouilles de la Huerta Santa María. Comme souvent, lorsque l'on trouvait une pièce importante et bien conservée, on la déplaçait pour essayer de redonner à l'Alhambra une authenticité architecturale nasride, authenticité perdue avec le temps, par le déplacement, la destruction ou la vente de certaines pièces originales. De la même manière, sur des photos récentes consultées aux archives de l'Alhambra, on remarque comment le patio du couvent de San Francisco s'est vu attribuer, en peu de temps, différentes fontaines provenant probablement de l'extérieur et qui n'étaient pas d'origine arabe malgré leur ressemblance avec les modèles évoqués. Ne pouvant dater avec précisions ces photos, nous nous bornerons à décrire ces fontaines, toutes posées au centre du patio, sans leur donner d'ordre d'apparition chronologique mais en remarquant seulement comment ces trois fontaines se sont succédé : une première était formée d'une vasque octogonale de 70 cm environ (forme plutôt ultérieure à la Reconquête), surélevée d'une petite vasque en forme de trèfle à quatre feuilles au milieu duquel on voit nettement un « surtidor » (2/32). La seconde était formée d'une simple vasque godronnée (2/45) ; enfin, la dernière photo ne représente que l'« Acequia » comme seule source d'eau dans le patio. Alors, de quelle manière était organisé ce même patio lorsqu'il faisait partie du palais des Infants ? En effet, même si l'on sait que les moines franciscains se plaignaient en leur temps des dégâts et souillures provoqués par le passage de l'« Acequia del Tercio » dans leur Patio, l'« Acequia » était-elle la seule source d'eau dans le patio ou des fontaines étaient-elles également présentes ?

- Enfin, nous pourrions ajouter aux deux catégories précédentes des vasques se trouvant au centre des patios ou appuyées contre les murs, rectangulaires et

aux rebords assez hauts. Probablement pour remplacer les « albercas » dans les petites habitations, elles permettaient, malgré tout, un accès direct au centre de la demeure, qui pouvait servir également d'abreuvoir pour les animaux. Citons, comme exemple, la vasque située au centre du Corral de Carbón dans la ville basse, ou encore celle qui aurait servi dans la Mosquée de l'Alhambra, ornée de motifs animaliers, que nous évoquerons plus tard.

b2 : Cas particulier : la « Fuente de los Leones »⁹³.

Les fontaines sont nombreuses dans l'Alhambra et le Generalife étant donné leur vaste domaine d'application comme cela a déjà été évoqué. Nous reviendrons, à divers moments du travail, sur ce point. La plupart du temps, elles passent plus ou moins « inaperçues » par la simplicité de leur forme, mais certaines ont acquis une renommée particulière notamment grâce aux poèmes qui les ornent ; c'est, notamment, le cas de la fontaine de Lindaraja par exemple. Ce sont principalement celles qui remplissent un rôle esthétique qui retiennent l'attention, même si leur conception reste, la plupart du temps, moins compliquée que les fontaines romaines ou italiennes. A cela nous devons ajouter un exemple qui possède valeur d'exception, celui de cette vasque aux lignes simples et sévères, créée en 1304 (sous le règne de Muhammad III) et retrouvée dans « los Jardines del Adarve » puis conservée dans les palais du même nom⁹⁴. Valeur d'exception, disions-nous, car dans un premier temps, cette vasque, aux motifs d'animaux, remet dans le vif du sujet la controverse de l'interdiction pour les Musulmans de représenter des êtres vivants, thème sur lequel nous ne reviendrons pas ici, mais confirmé néanmoins par la monumentale fontaine aux douze lions. Valeur d'exception encore et surtout ici car, malgré cette ornementation riche, et contrairement à ce que nous venons d'expliquer, cette vasque ne semblait pas être utilisée à des fins esthétiques pures mais aux ablutions de la Mosquée de l'Alhambra. Ainsi, toutes les fontaines

⁹³ (Voir Annexes n°23, 30, 31 et 32. Tome II, p.39, 47, 48, 49).

⁹⁴ *Museo español de antigüedades*. Madrid : Imp. de T. Fortanet, VIII (1877), p.291-310.

monumentales, dont il est ici question, ne possédaient pas forcément de finalité purement esthétique. Parmi ces fontaines monumentales donc, nous retiendrons, bien sûr, la fontaine des Lions, la plus connue de toutes, au centre du patio du harem qui tire son nom des douze lions qui l'ornent et supportent la vasque principale de la fontaine. Comme pour la plupart des visiteurs aujourd'hui, cette fontaine semble avoir retenu toute l'attention du vénitien Navagero; c'est, en effet, la seule fontaine qu'il évoque dans sa visite des palais, sûrement parce qu'elle est la seule qui se rapproche le plus de l'art occidental, et donc de sa culture.

"en medio del patio hay una bellissima fuente que por estar formada por varios leones que arrojan el agua por la boca recibe este nombre y se llama el Patio de los Leones".⁹⁵

L'évocation du Vénitien dans son œuvre est quelque peu succincte et nous y trouvons peu de précisions quant à la fontaine en elle-même ; la vasque est, bien entendu, en marbre et se compose donc de douze lions, six mâles et six femelles, qui crachent l'eau par la bouche. Ces lions sont plus des formes stylisées que des représentations réelles d'animaux, et symbolisent plutôt la puissance du maître des lieux, Muhammad V, et ses multiples conquêtes⁹⁶. Il est possible que ces douze lions furent inspirés des douze taureaux qui soutiennent la vasque de la fontaine décrite dans la Bible, appelée "Mer de Bronze", à l'entrée du Temple de Jérusalem, mais la supposition relève du domaine de l'hypothèse⁹⁷. On dit qu'à l'origine, les lions étaient richement colorés et que les teintes dorées ressortaient clairement et royalement sur le marbre blanc de la vasque. Cette possible richesse de la décoration est complétée, en outre, par la composition poétique d'Ibn Zamrak⁹⁸ qui orne le haut de la vasque :

⁹⁵ A. Navagero, cité dans l'œuvre de Jesús Luque Moreno, *Granada en el siglo XVI*. Granada : Universidad de Granada, 1994, p.230.

⁹⁶ Capacité de Muhammad V à la conquête du pouvoir : récupération de son trône en 1362, conquête de Úbeda et Baeza en 1367 et de Algeciras en 1369.

⁹⁷ Il existe une polémique sur l'origine de cette fontaine qu'il nous faut souligner même si nous n'entrerons pas dans les détails ; le débat porte sur l'époque de conception de cette fontaine, soit juive, ziride ou nasride.

⁹⁸ Emilio Lafuente Alcántara, *Inscripciones árabes de Granada*. Granada : Universidad de Granada, 2000, p.121-123.

"¡Bendito Aquél qui dio al imam Mohammed
 2 preceptos que embellecen sus proyectos!
 ¿No aquí hay prodigios mil, y Dios no quiso
 4 que otros así encontrara la hermosura?
 Al diáfano tazón, tallada perla,
 6 Pone orlas el aljófar remansado,
 y va entre margaritas el argento
 8 fundido y también hecho blanco y puro :
 tan afín es lo duro a lo fluyente,
 10 que es difícil saber cuál de ellos corre.
 ¿No ves cómo el tazón-que inunda el agua-
 12 previene en contra de ella sumideros,
 como amante lloroso que su llanto
 14 por resquemor del maldiciente enjuga?
 ¿No es el agua en verdad-flujo de nube
 16 que traen a estos leones los regatos-
 igual a las mercedes que el Califa
 18 dispensa a los leones de la guerra?
 ¡Tú, que ves tanto león agazapado,
 20 pues tu respeto el ímpetu les veda;
 que de Ansares sostienes, sin fatiga,
 22 legado que hace leves a los montes,
 la paz de Dios obtén, y fiesta vive
 24 flamante entre tus émulos raídos!"

Notons, en premier lieu, que le nombre de vers de ce poème est égal à celui des lions soutenant la vasque. Soulignons également l'intérêt porté par le poète aux mouvements de l'eau dans la fontaine (notamment les vers 6 et 7), sûrement ébloui par cet ingénieux mais si compliqué système hydraulique par lequel l'eau de la fontaine arrivait puis ressortait par la bouche de ces mêmes lions.

C'est, par ailleurs, ce système qui a de la même façon passionné Navagero, qui relate une expérience fondée sur les échos, à laquelle il n'a pas participé ; elle explique, selon lui, ce savant système hydraulique qui forme un circuit fermé entre les trois fontaines intérieures du patio et la fontaine centrale, celle des Lions. Voici comment il nous le décrit :

“ Estos sostienen el mar de la fuente y están hechos de modo que
 cuando no arrojan agua, si se habla en la boca de uno de ellos, por

muy quedo que sea, lo oyen los que pongan el oído en la boca de cualquiera de los otros ”.⁹⁹

Les systèmes hydrauliques mis en place par les Nasrides passionnèrent les visiteurs de tout temps ; chaque fontaine possède un système singulier qui produit un effet différent, calculé et désiré par les ingénieurs, véritables génies du contrôle de l'eau.

II : L'eau dans l'architecture nasride.

Il s'agit à présent pour nous de revenir en détail sur ce que nous avons défini comme la culture de l'eau chez les Musulmans dans l'introduction. Cette partie va nous permettre, dans un premier temps, de comprendre les différents usages de l'eau réalisés par cette civilisation musulmane. Puis, une fois ces bases exposées, nous pourrons observer comment chaque usage a influencé non seulement la vie quotidienne des Musulmans, mais surtout leur manière de vivre à travers leur architecture. Cette mise en pratique des règles d'usages vitaux, religieux et esthétiques dans la réalité architecturale de l'Alhambra sera, à nos yeux, la preuve de l'existence d'une véritable culture de l'eau, en opposition avec les prédécesseurs des Musulmans sur le sol espagnol.

1- Fonction biologique : usages de l'eau et conditionnement des espaces habitables.

Sans entrer dans les différentes croyances et connaissances relatives à l'eau en Espagne à travers les époques, il nous faut préciser comment chaque homme, eu égard à sa nature, part du même principe de base en ce qui concerne sa conception de l'eau : il est en effet, avant tout, l'élément de la vie. L'eau est la vie car sans elle, c'est irrémédiablement la mort ; c'est pour cela qu'elle est en

⁹⁹ A. Navagero, *Granada en el siglo XVI*, op.cit., p.230.

Espagne comme dans tous les pays du sud, recherchée et choyée comme un bien des plus précieux. Elle est celle qui conditionne la vie, celle de l'être humain comme celle de toute forme de vie en général : elle est le liquide amniotique de la mère comme le sang qui coule chaque jour dans les veines ; elle est celle sans qui l'homme ne pourrait survivre et sans qui une civilisation ne pourrait naître, grandir et s'épanouir. Le code européen de l'eau proclame ainsi dans son premier article : *"Il n'existe pas de vie sans eau, l'eau est un bien précieux indispensable à toute activité humaine"*¹⁰⁰ ; ceci confirme parfaitement que, depuis le commencement, l'Homme a toujours montré sa préoccupation pour l'eau, quelle que soit sa nationalité ou sa religion, afin d'en tirer profit et de l'utiliser le plus ingénieusement possible. Et nous allons voir que l'eau ne façonne pas seulement les différents paysages ruraux, ce qui paraît le plus évident puisque l'eau y est l'acteur principal dans la survie et le développement des ressources agraires. En effet, l'eau façonne également les espaces urbains, et particulièrement ici l'agencement intérieur des habitats ; cette fonction vitale, mais aussi les qualités intrinsèques de l'eau, lui permettent d'apporter des améliorations dans la vie quotidienne des personnes en atténuant des conditions climatiques trop extrêmes.

a- Caractérisation des espaces habitables de l'Alhambra.

Avant de nous intéresser aux accès et aux usages de l'eau dans la vie quotidienne des Nasrides, il nous faudrait dans un premier temps essayer de définir assez rapidement ce que nous appelons les « espaces habitables » de l'Alhambra, dans lesquels la vie quotidienne se déroulait pour les différents habitants de l'enceinte¹⁰¹. Les espaces de vie des Musulmans de l'Alhambra ont déjà été partiellement évoqués sans nulle précision ni type de catégorisation

¹⁰⁰ *Nuevos paseos por Granada y sus entornos*. Granada : Caja General de Ahorros de Granada, 1992, p.552-553.

¹⁰¹ (Voir Annexe n°34, II, p.51).

quand nous avons traité des « albercas ». Afin de prolonger cette liste et surtout de l'organiser, nous différencierons ici deux types d'espaces habitables.

a1 : Les palais¹⁰² considérés comme résidences privées.

En ce sens, nous aborderons, dans un premier temps, ce que nous appelons les palais. Felipe Torroba Bernaldo de Quirós¹⁰³ les définit comme étant des édifices plus ou moins somptueux, destinés à héberger des personnes royales, des familles nobles ou des services d'importance (administratifs, judiciaires...). Ce genre d'édifice était varié dans l'Alhambra puisque l'enceinte, nous le savons, outre son rôle défensif, se prévalait d'être la résidence du pouvoir en place. Nous savons également que ce que nous appelons aujourd'hui les palais nasrides¹⁰⁴, de Comares¹⁰⁵ et de los Leones, ne furent pas, de tout temps, les seules résidences des souverains musulmans. Le « complexe » des résidences royales, par exemple, se transforma donc, selon les règnes et les rois en place ; ces derniers souhaitant y imposer leur touche personnelle, comme nous l'avons déjà mentionné. Ainsi, dans l'ordre chronologique, il y eut, entre autres, le palais de Ismail (1309-1314), qui fut rasé puis remplacé par celui de Yusuf Ier (1333-1354), auquel s'ajouta, à côté, celui de Muhammad V (1354-1391). Les deux derniers étant, bien évidemment, ceux qui constituent aujourd'hui le complexe des palais nasrides. On peut, bien entendu, ajouter le palais de Yusuf III (1408-1417) qui se trouve au-dessus de celui du Partal, dont malheureusement il ne reste pas grand vestige à part son « alberca » et quelques

¹⁰² Nous ferons remarquer que notre but n'est pas de dresser un bilan exhaustif ici mais d'essayer de donner une idée des différents palais qui existaient du temps des Nasrides dans l'Alhambra. En ce sens, nous ne parlerons pas, par exemple, des palais des Alijares, souvent évoqués par les voyageurs, ni de celui de Darhalorosa.

¹⁰³ Felipe Torroba Bernaldo de Quirós, *Palacios y jardines*. Madrid : Publicaciones españolas, Temas españoles n°174, 1959, p.3.

¹⁰⁴ (Voir Annexe n°35, II, p.52).

¹⁰⁵ Selon l'ouvrage de José y Manuel Oliver Hurtado, *Granada y sus monumentos árabes*. Málaga : Imprenta de M. Oliver Navarro, 1875, p.257. Voici les origines du nom de Comares: "El primero y principal llaman cuarto de Comáres, del nombre de una hermosísima torre, labrada ricamente por de dentro de una labor costosa y muy preciada entre los persas y surianos llamada Comaraxia".

fondations, qui peuvent néanmoins nous donner une idée de sa structure originelle¹⁰⁶.

Conséquemment à la vie quotidienne royale, on notera également les palais du Generalife, plutôt réservés au repos et à la détente des souverains, et le palais des Infants, aujourd'hui connu comme le couvent San Francisco, où les enfants des Emirs nasrides, comme son nom l'indique, avaient élu résidence. L'Alhambra étant devenue la résidence des rois, il est logique que parallèlement au développement de leur vie quotidienne se soit associé celui des familles nobles de la cour. Ainsi, la famille légendairement connue sous le nom des Abencerrajes, eut également son palais dans l'enceinte même de la petite cité, aux abords de la Calle Real du côté de la médina. Selon Malpica Cuello, ce palais daterait du règne de Muhammad II, situé entre la fin du XIII^e siècle et le début du suivant.

Pour en finir à propos des palais arabes de l'Alhambra, il nous faut apporter une précision afin de séparer les palais en deux parties, car la distinction nous semble nécessaire et importante. En effet, concernant le complexe de Comares et de los Leones, nous ne pouvons les associer comme étant une même unité, compte tenu de leurs différentes fonctions. En effet, si le palais de Comares semble plutôt remplir un rôle tourné vers le pouvoir et sa représentation publique (le Mexuar, la salle du trône), celui de los Leones serait lui plus orienté vers la vie privée des Emirs. De plus, les frères Hurtado¹⁰⁷ ajoutent à cela une autre différence entre les deux palais voisins, considérant en plus de cette séparation publique et privée, une distinction entre la demeure du Sultan, Comares, et celle de ses femmes et enfants, Leones. De cette manière,

¹⁰⁶ Les différents palais de l'Alhambra n'ont malheureusement pas tous connu le même niveau de conservation. Ce fut le cas pour le palais cité du Yusuf III, ou celui du Partal, construit au début du règne de Yusuf Ier, et mal conservé. Ce palais, pourtant édifié apparemment à la même époque que celui de Comares, a été laissé à l'abandon au fil du temps, passant même de mains en mains, pour finalement être racheté au début du XX^e siècle. Il est étonnant de voir comment deux bâtiments de la même époque approximativement, se retrouvent dans deux états complètement opposés. Peut-être de par la proximité avec le palais des Lions, celui de Comares, faisant partie de ce complexe, fut mieux conservé, ou en sa qualité de résidence royale. Il n'en est pas moins que le palais du Partal recelait certainement d'autant de merveilles que celui de Comares...

¹⁰⁷ J. y M. Oliver Hurtado, *Granada y sus monumentos árabes...*, op.cit., p.257.

suivant le livre des frères Hurtado, on parlera de « Serrallo » pour le premier et de « Harem » pour le second.

a2 : Les maisons.

Rapidement, il faut ajouter à ces demeures de prestige toutes les autres habitations de l'Alhambra, nombreuses comme nous avons pu le deviner au travers du passage sur les « albercas ». Car, en plus d'être une résidence royale, l'Alhambra fut transformée en une cité à part entière où artisans et commerçants avaient élu domicile, et développèrent la partie de la médina en multipliant les maisons, diverses selon le rang social de leurs occupants. De la même manière, on ne saurait oublier les maisons installées dans l'Alcazaba elle-même, pour y loger tant les soldats que les dirigeants des forces armées.

b- L'usage de l'eau dans la vie quotidienne.

Pour illustrer notre propos, nous avons choisi trois thèmes qui reflètent bien l'utilisation de l'eau comme élément de base dans la vie quotidienne des Musulmans en général et plus précisément, ici, dans l'Alhambra nasride. En outre, leur intérêt provient également de la capacité de ces usages à avoir modifié quelque peu l'intérieur des habitations : il s'agit de l'accès à l'eau de boisson, les « retretes » et enfin la multiplication des « hammams » qui permettent d'établir un lien avec la vie sociale et l'hygiène des musulmans.

b1 : L'eau de boisson : besoins et accès.

Besoins :

« *De ella [Fuente de Alfacar] beben casi todos los moriscos, que siguen su costumbre de alimentarse principalmente con frutos y agua* »¹⁰⁸. Dans une lettre écrite à Juan Bautista Ramusio, Andrés Navajero nous dévoile, en 1526, une des habitudes alimentaires des Morisques de Grenade, et par là même

¹⁰⁸ *Viajes por España de Jorge Eingham, del barón León de Rosmithal de Blatna, de Francisco Guicciardini y de Andrés Navajero.* Madrid : Librería de los Bibliófilos, colección Libros de Antaño, número VIII, 1877, p.400.

occasion, une pratique déjà en place, logiquement, avant la Reconquête chrétienne. Cette habitude, selon laquelle les Morisques s'alimentent d'eau, ne doit nullement nous surprendre. Comme tout un chacun, les Morisques consomment de l'eau dans leur alimentation, et peut-être plus encore en raison de la rigueur du climat de Grenade. Néanmoins, Navagero insiste bien sur le fait que l'eau constitue, avec les fruits, la base de leur alimentation.

Il est intéressant de se pencher sur une source qui nous permet d'en savoir un peu plus sur les habitudes alimentaires prescrites par les coutumes : les calendriers arabes. En effet, ceux-ci, parallèlement à la mesure du temps sur une année, reprennent les traditions alimentaires recommandées en fonction des phénomènes astronomiques, climatiques ou sociaux. Ainsi, en plus de la consommation régulière et, dirons-nous, normale d'eau, ils nous permettent d'apporter des précisions sur une consommation parallèle liée aux traditions. Nous avons consulté deux calendriers, le premier *le Calendrier de Cordoue*, du X^e siècle, et un calendrier anonyme déclaré ultérieur, à cause des multiples récurrences entre les deux. Même s'ils ne concernent pas notre époque, ni Grenade en particulier, ces sources nous ont paru importantes et surtout représentatives d'une époque et de traditions en général, celles des Musulmans en Espagne, voire en Andalousie. Ainsi, découvre-t-on, au fil des pages, que la consommation est dans un premier temps, et fort logiquement, influencée par des raisons climatiques. Comme nous l'avons dit, il semble assez compréhensible, et même sans l'usage d'un calendrier, d'avoir une impression de soif plus intense, en été qu'en hiver, du fait de la chaleur par exemple. Les calendriers prescrivent donc selon les saisons une consommation différente, comme le montrent les prescriptions suivantes :

En hiver (novembre, décembre, janvier, février) : « *las comidas, bebidas y movimientos y lugares más indicados en este mes son aquéllos que tienen poder calorífico* »¹⁰⁹.

¹⁰⁹ *Un calendario anónimo andalusí*. Granada : CSIC, Escuela de estudios árabes, 1990, p.159.

Au printemps (mars et avril) : *“las comidas, bebidas, movimientos y viviendas más indicados en ese mes son aquéllos que calientan con moderación, sutilmente cálidos”*¹¹⁰.

En été (mai, juillet, août) : *« los alimentos más indicados en este mes son aquellos que tienden a refrigerar, humedecer y equilibrar el cuerpo »*¹¹¹.
*“se aconseja tomar baños, usar perfumes y beber agua fría en ayunas.”*¹¹²

En automne (septembre et octobre) : *“los alimentos más indicados en este mes son aquéllos que humedecen los cuerpos, les procuran cierto calor”*¹¹³.

La logique est donc respectée, aliments frais au cours de l'été, et les neuf autres mois de l'année, aliments tièdes, voire chauds en hiver en raison du froid.

Il faut maintenant essayer de voir comment les Musulmans respectaient ces règles dans la vie quotidienne. Lors des périodes où l'on recommandait la consommation d'aliments tièdes ou chauds, l'eau devait être consommée sous forme d'infusions et d'eaux aromatiques, dont les Arabes étaient friands, trait de culture qu'on retrouve par ailleurs encore aujourd'hui. Dans le cas inverse, lorsque l'on devait consommer une eau fraîche, plusieurs moyens pouvaient être utilisés. Les « nichos », dont on parlera par la suite, permettaient à l'eau de garder une certaine fraîcheur, puisqu'étant creusés dans les murs, et quelquefois tapissés de marbre. Cependant, ceux-ci devaient sûrement montrer leurs limites lors des journées chaudes d'été où la température de l'air se révélait élevée. On devait souvent remplacer cette eau en puisant dans les grandes jarres, conservées le plus souvent dans le sol, qui permettaient, quant à elles, de garder une eau fraîche à tout moment. Toutefois, les grandes jarres enfouies dans le sol ne devaient pas être à la portée de toutes les maisons ; car si la plupart des personnes avait accès à une « alberca », ces jarres devaient être un luxe que tout le monde ne pouvait pas se permettre. En 1526, Juan Lange nous parle d'une autre possibilité pour les habitants de refroidir les liquides, la neige : *« mucha*

¹¹⁰ *Un calendario anónimo andalusí*, op.cit., p.177.

¹¹¹ *Ibid.*, p.193.

¹¹² *Ibid.*, p.205.

¹¹³ *Ibid.*, p.219.

nieve con la que enfrían el vino»¹¹⁴. Puis on retrouve cette même occurrence dans le récit de Pedro de Medina en 1548 : “*Con esta nieve [de la Sierra Nevada] suelen muchos enfriar agua y vino cuando hace demasiado calor*”¹¹⁵.

L’utilisation de “soler” dans le cas présent, et les dates proches de la Reconquête nous permettent de penser que cette habitude d’utiliser la neige pour rafraîchir son eau, comme nous le faisons aujourd’hui avec des glaçons, avait peut-être déjà cours avant 1492. Dans une collection de DVD produite par la Junta de Andalucía¹¹⁶, on nous explique le métier de « neveros », qui consistait à aller chercher de la neige dans la Sierra pour la ramener en ville et la vendre à ses habitants. Ces hommes partaient ainsi pour la journée, du lever au coucher du soleil, lorsque la chaleur était moindre afin de réduire les risques de fonte de la neige ; il leur arrivait de parcourir cinquante kilomètres, ce qui représentait au total dix-huit heures de marche, afin d’atteindre l’endroit le plus proche où ils étaient sûrs de trouver une neige pure. Ils en repartaient avec chacun cent cinquante kilos à dos de mule, chargement qui fondait sur la route malgré un trajet effectué de nuit et une neige protégée par des sacs de jute. Cette petite industrie subsistera même jusqu’en 1922, date à laquelle la grande industrie de la glace verra le jour à Grenade, faisant disparaître ces « neveros ». Alors on peut se demander comment les hommes se procuraient cette neige pour rafraîchir leur boisson avant la Reconquête. Leur système se rapprochait probablement de celui décrit quelques siècles plus tard, même si la distance pour atteindre les réserves de neige se révélait sans doute plus courte qu’au début du XX^e siècle. On peut aisément imaginer, à la manière des « aguadores » traversant les quartiers de la ville basse pour y vendre leur eau, ces « neveros », au temps des Nasrides, écoulant leur neige, en été, aux habitants de Grenade.

¹¹⁴ Juan Lange, dans *Granada en el siglo XVI*, op.cit., p.241.

¹¹⁵ Pedro de Medina, dans *Granada en el siglo XVI*, op.cit., p.290.

¹¹⁶ DVD, *Los neveros de la Sierra Nevada*. Granada : Granada hoy y la Junta de Andalucía.

Pour clore un tel développement relatif aux calendriers, nous avons souhaité ajouter aux usages de l'eau recommandés par les conditions climatiques, des exemples de restrictions exceptionnelles, dont voici un florilège sommaire :

Le 19 novembre : « *Se reprueba severamente la ingestión de agua fría por la noche, y se hace extensible hasta el fin de invierno* ». ¹¹⁷

Le 24 juin : « *No bebas agua esta noche después de dormir* ». ¹¹⁸

Le 15 janvier : « *Está prescrito tomar un sorbo de agua caliente antes de las comidas* ». ¹¹⁹

Le 28 janvier : « *Se prescribe beber agua caliente durante cuarenta días* ». ¹²⁰

En janvier : « *Hay que abstenerse de comer verduras frías y beber agua fría en ayunas. Se comerá todo tipo de alimentos calientes y se beberá agua caliente en ayunas* ». ¹²¹

En février : « *Se bebe leche y agua caliente en ayunas* ». ¹²²

Nous remarquerons juste à ce sujet que les restrictions sont données sans la moindre explication, peut-être en rapport avec les aspects astronomiques. On ne comprend pas, par exemple, pourquoi le 28 janvier, il est demandé de contrevenir à la règle générale imposée pour toute la saison hivernale en ne buvant pas d'eau chaude pendant 40 jours. Les « pratiquants » devaient alors uniquement boire du lait ou toute autre boisson. Cependant, ces restrictions sont bien énoncées comme des règles qui se doivent d'être respectées ; dans le cas contraire, l'attitude du Musulman (lien avec la religion) est fortement condamnée, du moins moralement, comme peut l'être le non respect des normes alimentaires en général. Ainsi, en plus des besoins en rapport avec le climat, la consommation en eau quotidienne devait être régulée sur la base de ces normes imposées par les calendriers.

¹¹⁷ *Un calendario anónimo andalusí*, op.cit., p.234. On retrouve la même occurrence dans le Calendrier de Cordoue.

¹¹⁸ Ibid., p.203.

¹¹⁹ Ibid., p.166.

¹²⁰ Ibid., p.166.

¹²¹ Ibid., p.176.

¹²² Ibid., p.219.

Accès à l'eau et influences possibles sur l'architecture :

Une fois l'eau acheminée de l'« Acequia Real » au centre même des habitations, il fallait, aux habitants, des moyens de stocker cette eau propre à la consommation.

Bien entendu, les « tinajas » présentes dans les maisons et enfouies dans les sols des aires de service pour y conserver la fraîcheur de l'eau facilitaient cet accès. De grande taille (on peut en découvrir dans le Musée de l'Alhambra de près de 1,50m de hauteur), elles pouvaient contenir une quantité non négligeable d'eau permettant aux maisons de compter sur une certaine réserve, tant pour l'eau de boisson que pour celle de cuisine. En guise d'exemple, Antonio Orihuela Uzal nous apprend qu'une de ces « tinajas » fut retrouvée dans le palais de Yusuf III. Comme nous l'avons également noté auparavant, ces « tinajas » ne devaient pas être accessibles à toutes les maisons, à cause de leur grande taille, comme dans celles par exemple de l'Alcazaba, qu'on sait minuscules en général.

Dans le même ordre d'idée, on retrouve, dans divers ouvrages, des descriptions de jarres richement décorées¹²³, comme celle, par exemple, de Richard Twiss : « *en los jardines vi dos jarrones, o cántaros, de loza de barro azul y blanco, cada uno de siete pies de altura y cinco pies de diámetro con varias inscripciones* »¹²⁴. Cette description peut nous donner une idée de la taille moyenne des jarres servant à entreposer l'eau ; mais il semblerait néanmoins que la richesse de l'ornementation de ces dernières, servant de décoration, ne puisse être considérée comme un trait caractéristique pour toutes ces jarres à eau dont la principale fonction était d'ordre pratique. Faites en terre, elles devaient être beaucoup plus simples, voire sans aucun ornement, ainsi accessibles à tous autant par leur taille que par leur prix ; de plus, il devait exister plusieurs tailles, puisque certaines devaient être assez petites pour rentrer dans les « nichos » des murs des habitations.

¹²³ (Voir Annexe n°37, II, p.55).

¹²⁴ Richard Twiss, *Viaje por España en 1773*. Madrid : Ediciones Cátedra, 1999, p.173.

A propos des « nichos » justement et selon toute vraisemblance, ils servaient à abriter des jarres d'eau, de boisson ou pour les ablutions comme le soulignent certains poèmes correspondants. Ainsi, ces « nichos », habilités à recevoir l'eau vitale ou rituelle dans les zones d'habitations, étaient ornés de poèmes et pouvaient être tapissés d'azulejos décoratifs ce qui souligne leur importance. De plus, leur base était recouverte de marbre qui permettait dans une certaine mesure de garder l'eau au frais comme nous l'avons déjà souligné¹²⁵. Comme pour les « tinajas », ces « nichos » ne devaient pas être aussi répandus dans toutes les habitations ; même sans cette riche décoration qui les caractérise dans les palais (pour souligner l'importance de l'eau), cet accès immédiat à l'eau devait être absent des habitations les plus pauvres, ces dernières se contentant de jarres posées à même le sol. En tous les cas, ces « nichos » ont véritablement influencé et modifié l'architecture intérieure des maisons les plus riches ; en effet, elles ont dû s'adapter et faciliter la multiplication de ces espaces dans les murs, afin de favoriser un accès à l'eau toujours plus proche du consommateur.

Le nombre de « nichos », si l'on se réfère aux différents palais dans l'Alhambra, était particulièrement important. Nous nous fondons, pour les répertorier, sur ce qu'il est possible de voir aujourd'hui lors des visites, complétant l'expérience visuelle défaillante par les différents poèmes référencés qui les ornaient, et qui nous permettent de les identifier ; cependant, on ne peut connaître exactement leur nombre à l'époque musulmane de l'Alhambra, notamment à cause de cette expérience visuelle limitée tant dans les espaces que dans le temps, au cours duquel les travaux ont largement modifié les lieux. Nous nous contenterons donc d'en donner quelques exemples, considérant bien entendu la liste comme non exhaustive.

Ainsi dans le patio de Comares et les salles adjacentes, on compte aujourd'hui vingt-deux « nichos » :

¹²⁵ (Voir Annexe n°36, II, p.53-54).

- deux dans la salle de La Barca à l'entrée de la salle du trône.
- deux de chaque côté des deux grandes portes aux extrémités du Patio dont la première est celle qui communique avec la crypte du palais de Charles Quint¹²⁶, la seconde étant cette porte donnant accès à cette même salle du trône.
- deux de chaque côté de l'entrée des quatre pièces donnant sur le Patio.
- deux dans chacune de ces quatre pièces mentionnées précédemment.

On peut penser qu'elles étaient présentes en grand nombre pour que l'eau en libre accès ne manque pas dans cet ensemble de réception publique et donc de représentation du pouvoir nasride. En outre, il faudra remarquer qu'avant la construction du palais de los Leones, le palais de Comares était de la même manière une zone d'habitation avec un besoin également en eau de boisson, et donc de « nichos ».

On notera également deux « nichos » au rez-de-chaussée et deux autres au premier étage du pavillon sud du patio de la Acequia. Il y en a également deux dans le pavillon nord, et donc sûrement à l'étage.

Dans le Patio de Leones, qui est aussi la zone d'habitation privée des palais nasrides, on en dénombre quatre au total, deux dans chaque salle des Abencerrajes et des Deux Soeurs, ce qui est bien peu par rapport aux vingt-deux de la zone de Comares. Il en existe probablement plus, aux étages notamment, car ceux-ci étaient également des zones d'habitation ; néanmoins, aujourd'hui, ces espaces se trouvent hors de portée du simple visiteur, et on ne peut donc avoir aucune certitude. On suppose également que des « nichos » devaient exister dans la salle des Rois.

Il faut rappeler aussi que certaines tours, que l'on pourrait penser uniquement défensives, étaient installées et décorées comme de vraies maisons d'habitation, ce qu'elles étaient aussi par ailleurs : prenons l'exemple de la Torre

¹²⁶ En effet, Charles Quint, lors de la construction de son palais, avait réclamé une communication entre les palais nasrides et sa propre chambre, qui se trouvait dans la crypte de ce même palais et donc au même niveau ; on a donc obstrué les fenêtres qui étaient ouvertes initialement sur le patio de los Arrayanes pour préserver la crypte mais on a gardé la porte comme éventuelle porte de communication. De plus, de par sa taille elle était difficile à boucher et aurait défiguré le patio, ce qui ne fut pas le cas avec les fenêtres dont on ne soupçonne pas l'existence aujourd'hui.

de la Cautiva qui possède deux « nichos » au rez-de-chaussée et celui de la Torre de las Infantas qui en possède, quant à elle, au minimum six au rez-de-chaussée.

A cela, il nous faut ajouter la question de l'accès à l'eau en hiver. En effet, les moyens d'accès que nous avons énumérés jusqu'à présent ne concernent que l'eau de boisson fraîche. Nous avons ainsi remarqué que l'accès est facilité par le biais des « tinajas » et des multiples jarres, et ce dans toutes les maisons, mais uniquement pour une eau fraîche ou à température ambiante. L'eau chaude recommandée en hiver ne devait pas se trouver si facilement en libre accès dans chaque recoin des palais entre autres. Les installations de cuisine étaient pour cela nécessaires, et des petits « braseros » devaient être déplacés suivant l'endroit où se trouvaient les habitants, afin de bénéficier d'une eau chauffée pour les tisanes ou autres eaux aromatiques.

b2 : Les « retretes »¹²⁷.

L'exemple des « retretes » nous permet d'évoquer une structure architecturale liée à l'eau, différente mais pas moins importante car au cœur, elle aussi, de la vie quotidienne des Musulmans. Là encore, l'eau y est au centre et définit ainsi un type même d'architecture à l'intérieur des demeures musulmanes. Les restes de ces « retretes » sont assez diversifiés (palais Yusuf III, Palacio de los Leones, Palacio de Comares, maisons de l'Alcazaba...) ce qui a permis aux différents chercheurs de produire des schémas assez précis. Une fois de plus, comme pour le chapitre précédent, il nous faudra différencier les plus riches maisons des autres ; les structures des « retretes » n'obéissant pas toutes aux mêmes lois selon la taille de la demeure ou le niveau social. Les plus riches des « retretes », en plus de certaines commodités supplémentaires, comme nous allons le voir, se distinguaient des autres par leur plus grande taille et

¹²⁷ Thème traité par Antonio Fernández Puertas, "La casa nazarí de la Alhambra", dans *Casas y palacios de Al-Andalus. Siglos XII y XIII*. Barcelona : Lunwerg editores S.A., 1995, p.269-271.

parfois même par la richesse de leur décoration intérieure (exemple du « retrete » du palais de Comares, parallèle à la salle de la Barca).

Néanmoins, concernant l'ensemble des habitations, nous pouvons affirmer que les « retretes » bénéficiaient d'un accès direct sur le patio central, le passage dans les pièces à vivre étant exclu en raison des désagréments inhérents. Selon le rang social, l'entrée pouvait donner, soit sur un couloir menant directement aux toilettes, soit sur un passage « en recodo » (au maximum trois) qui offrait ainsi une certaine intimité à l'utilisateur. Quant à l'entrée, celle-ci était gardée au choix par des doubles battants (maison dite numéro 3 de l'Alcazaba, assez humble), des portes à part entière, ou un simple linge pendu pour cacher la vue. Il est probable que dans certains cas, la porte restait vide, seulement décorée autour du cadre de la porte, puisque les passages « en recodo » suffisaient à cacher parfaitement le fond des « retretes ». La plupart du temps, les « retretes » donnaient sur un mur à la périphérie des habitations, ce qui permettait à la fois d'installer une petite fenêtre à l'air libre, et de favoriser un écoulement de la fosse vers l'extérieur dans les canaux d'eaux usées propres à la maison, puis dans les canaux principaux qui profitaient de la pente et de coulées d'eau de pluie principalement pour être évacuées¹²⁸, ou directement dans les fleuves ou ravins quand cela s'avérait possible. Les toilettes, en elles-mêmes, pouvaient se présenter de diverses manières, soit comme une petite plateforme à peine surélevée dans laquelle on avait creusé un trou rectangulaire ou rond, ou bien comme une sorte de siège percé d'une fente en son milieu. Dans les deux cas, les socles pouvaient être aussi décorés de stuc ou d'azulejos colorés aux motifs assez simples. On installait également souvent un petit « nicho » dans le mur, sur la gauche des toilettes (car les ablutions se réalisaient de la main gauche) afin d'y entreposer une bassine pour s'y laver les mains et réaliser les ablutions hygiéniques ; les plus riches bénéficiaient d'un petit système de plomberie qui y acheminait directement l'eau nécessaire

¹²⁸ En campagne, quand on ne profitait pas d'un cours d'eau proche, les systèmes d'évacuation étaient remplacés par des « pozos ciegos ».

(exemple du Palacio de Comares, « retere » parallèle à la salle de la Barca qui possédait l'eau courante).

b3 : Les bains.

Le thème des « hammams » sera traité ultérieurement dans le chapitre sur l'usage de l'eau dans l'architecture religieuse. Néanmoins, sans aborder les questions coraniques, nous rappellerons que les « hammams », ou bains artificiels (privés ou publics) étaient, en plus de lieux religieux, des endroits très importants tant socialement qu'hygiéniquement (l'aspect hygiénique des bains, au travers des massages, frictions et de l'alliance du froid et du chaud qui favorise l'ouverture et le nettoyage des pores a d'ailleurs toujours été reconnu.). Au travers de ces bains, la vie quotidienne était également en rapport avec l'eau, quand on souhaitait s'y rendre pour y discuter, retrouver ses amis ou s'y purifier le corps. Nous étudierons comment ces lieux, dont la base de la structure est l'eau, se sont multipliés pour devenir une véritable tradition musulmane en Espagne ; de sorte que les Chrétiens s'emploieront à les détruire après la Reconquête.

c- Correspondance entre le climat et l'architecture.

c1 : Le climat et ses conséquences.

Nous avons remarqué que l'eau, au travers de l'eau de boisson ou des « reteres », a influencé l'agencement intérieur des maisons de l'Alhambra. Il est néanmoins un autre point à prendre en considération dans ces aménagements architecturaux : le poids du climat sur Grenade à cette époque. En simplifiant ce que nous avons déjà évoqué dans le but de dresser un portrait géographique global de la ville, le climat de Grenade se résume à des caractéristiques méditerranéennes : de la chaleur l'été et un froid modéré l'hiver, accentué la nuit surtout mais aussi la journée par la présence toute proche de la Sierra Nevada.

Evoquant le froid dans cette région proche de la Sierra, voici un témoignage datant d'une période oscillant entre le XIII^e et XV^e siècle, que nous retransmet Al-Himyari : «*Hablando de Sierra Nevada, Ibn Sara dijo estos versos [...] Huyamos al país del Infierno, pues será más acogedor y menos inclemente que Sulair ; Sí, Dios mío, debes hacerme entrar en el infierno; en un día tan frío, el infierno debe ser agradable*». ¹²⁹

Concernant la période hivernale, on a vu comment les calendriers, en plus du bon sens, conseillaient de consommer des aliments de chaleur moyenne voire élevée, afin de conserver une certaine température du corps. De la même façon, ces calendriers mentionnaient le fait de privilégier les espaces chauds. Dans l'Alhambra, on parle du palais de los Leones comme résidence hivernale :

«*En este quarto [de Leones] están los aposentos, alcobas y salas reales, donde los Reyes moraban de hibierno*». ¹³⁰

«*Tenía el Rey su aposento de verano en este alcaçar al cierço ; para más fresco ; y de invierno habitava en el quarto de los leones ; que está más adelante ; y más abrigado*». ¹³¹

Mais faut-il voir ces pièces en question au rez-de-chaussée du palais (auxquelles il ne faut pas oublier d'ajouter ce que l'on ne voit pas aujourd'hui c'est-à-dire portes, vitres, rideaux aux fenêtres, tapis et tentures, braseros ...et personnes y vivant et dégageant une certaine chaleur humaine), ou à l'étage où existaient, il ne faut pas oublier, des pièces d'habitation, ou encore à un autre endroit aujourd'hui disparu qui se serait trouvé du côté du palais de Charles Quint dont la construction, on le sait, a engendré la destruction de palais arabes. Dans ce cas, le froid de l'hiver, réputé rude à Grenade, forçait les habitants à aménager leurs habitations afin de souffrir le moins possible de ces inconvénients. La pierre restant malgré tout froide en hiver, seule une

¹²⁹ Al-Himyari, *Kita ar-rawd*. Valence : Textos medievals n°10 (1963), p.232.

¹³⁰ Luis de Marmol Carvajal, *Historia del rebelión y castigo de los moriscos del Reyno de Granada*. Madrid : Archivum, 1797, I, p.25-27.

¹³¹ Ibn al-Jatib, dans *La historia eclesiástica de Granada*, de F. Bermúdez de Pedraza. Granada : Universidad de Granada 1989, p.127.

construction un peu à l'abri du vent, façonnée pour éviter les courants d'air pouvait permettre aux habitants de se protéger de ce froid. Mais dans l'ensemble, c'étaient plutôt les rajouts qui permettaient d'isoler davantage les pièces, rajouts que nous avons évoqués plus haut, tels les tapis, les tentures, les portes...

c2 : L'utilisation de l'eau comme solution aux effets climatiques.

Le cas est légèrement différent, en ce qui concerne la période du printemps ou de l'été, où l'on recherche avant tout à produire et à conserver une certaine fraîcheur entre les murs des habitations et dans les jardins ; suivant toujours les conseils des calendriers comme nous l'avons indiqué plus haut. En effet, les architectes pouvaient déjà œuvrer sur les constructions mêmes pour en obtenir un maximum d'endroits propices, retirés de la morsure de la chaleur. Ce n'est pas le sujet ici, mais nous pouvons citer bien évidemment, comme illustration, l'usage de matières comme le marbre, dont les couleurs claires n'attirent pas le soleil et forcent sa réverbération. Les différentes plantations des jardins également, même si elles n'entrent pas exactement dans les critères architecturaux, prodiguaient une ombre bienfaisante aux promeneurs et les protégeaient pour un temps de la rigueur du soleil ; ces plantations produisaient également une sorte de vapeur en transformant leur eau grâce à un phénomène naturel de transpiration.

Plus que tous ces artifices, c'est la présence de l'eau, par-dessus tout, qui va permettre aux habitations de produire une fraîcheur, qui sera ensuite conservée par les pierres et le marbre, et intensifiée par l'ombre des murs. En effet, l'eau permet d'humidifier l'air et donc de le rafraîchir, car lorsqu'elle passe d'un état liquide à un état gazeux, elle a besoin d'absorber une certaine quantité de chaleur, chaleur qu'elle trouve dans son environnement proche,

rafraîchissant par là même l'atmosphère. Et ceci, grâce aux nombreuses étendues d'eau calme, notamment, les « albercas » citées auparavant. Ces bassins, en plus de leur rôle pratique de réserve d'eau et de leur fonction esthétique que nous développerons plus avant, permettent d'apporter au coeur même des habitations la présence d'une zone fixe de fraîcheur, instaurée par les architectes et participant entièrement à l'agencement de l'habitation. Non comme les « braseros » que l'on déplace, en cas de besoin, l'hiver, ces bassins ont une place fixe dans les maisons, ce qui montre leur importance, et par là même, le soin donné à un apport de fraîcheur continu dans l'architecture, essentiel pour résister à la chaleur environnante. Cette source de fraîcheur fixe, les populations des pays chauds comme les nomades, premiers conquérants de la Péninsule en 711, ont toujours pris soin de l'intégrer dans l'organisation de leurs habitations. Comme ici dans l'Alhambra, peut-être plus que nulle part ailleurs, où richesse et confort étaient intimement liés dans les palais des Rois nasrides, au travers de l'eau.

Mais plus encore que par les zones d'eau calme, la fraîcheur était intégrée dans les bâtiments grâce à une eau en mouvement ; en effet, même si l'eau de ces bassins était renouvelée, elle l'était à une vitesse assez faible ce qui avait l'inconvénient d'un réchauffement constant, et donc d'une eau plutôt « tiède ». Les multiples fontaines, jets et rigoles de l'Alhambra permettaient, quant à eux, de faire circuler une eau ainsi régénérée, dont la vitesse rafraîchissait plus aisément l'atmosphère et dont les jeux de pressions autorisaient des projections bénéfiques aussi bien pour l'air ambiant que pour le corps. Ces différents usages de l'eau étaient très répandus dans les habitations, des plus simples ou plus riches, pour des raisons tant pratiques que décoratives¹³². Encore plus, bien

¹³² José Álvarez de Colmenar, *Délices d'Espagne et du Portugal*. Leide : Edition Pierre Vander Aa, 1707, p.490 : « Les principales rues [de la ville basse] sont voûtées, à cause des canaux desquels on conduit l'eau dans les maisons particulières, qui ont toutes leur fontaine ». Certes, on parle ici de la ville basse, mais il n'y a pas de raison pour que ce schéma ne s'applique pas à l'Alhambra, construite elle-aussi comme une petite cité à part entière ; de plus, on remarquera, sans en tirer de conclusion, que la Calle Real de l'Alhambra, sous laquelle passait l'« Acequia » du même nom, prend également cette forme voûtée.

évidemment, dans les palais de l'Alhambra et à travers l'exemple du palais de los Leones ; on y trouve, en effet, une fontaine centrale dans le patio, quatre canaux à l'air libre où l'eau circule librement jusqu'à la fontaine, depuis de petites vasques situées aux abords ou dans les salles contiguës au patio. Ainsi, la salle des Deux Sœurs possède sa vasque au centre de la pièce, qui lui dispense une source directe de fraîcheur, renforcée par l'usage du « surtidor » central de cette même vasque. On notera que le patio possède en tout onze fontaines réparties symétriquement dans l'espace, et de manière relativement équilibrée afin de diffuser une fraîcheur plus homogène¹³³ ; nous le constatons, d'ailleurs, dans l'extrait suivant : *“La chambre où les Reines s'habilloient [pièce au-dessus du patio de los Leones], a dans un coin sept jets d'eau, qui sortent du plancher, et qui servoient à les rafraîchir»*¹³⁴. Cette description apparaît un peu incongrue quand on parle d'eau sortant du plancher en 1707 mais pourquoi l'inventer ? Alors est-ce contemporain de l'année 1707 ou antérieur ? Ce qui est sûr, c'est ce pouvoir rafraîchissant de l'eau qui est mis en valeur, comme le témoignage suivant l'atteste :

*«On retrouve, dans beaucoup de maisons, des restes de bains, qu'une eau pure remplissoit à volonté. La plupart des maisons sont encore embellies par des fontaines, qui ont le double avantage de fournir l'eau nécessaire aux habitants, et de tempérer par leur fraîcheur les ardeurs d'un climat brûlant en été. Beaucoup de ces fontaines sont dans les cours des maisons ; les unes tombent dans des cuves, les autres jaillissent dans les airs et y servent à former quelquefois des nappes et des cascades ».*¹³⁵

On ajoutera qu'il est probable que ces systèmes, fixés dans l'architecture même des habitations et par extension des jardins, étaient peu, voire inutilisés pendant l'hiver. L'eau des « albercas » devait être conservée pour des besoins pratiques et décoratifs ; les fontaines dans les jardins étaient peut-être en

¹³³ Les onze fontaines sont réparties de cette façon : la fontaine monumentale des Lions, les deux vasques dans les deux salles des Deux Sœurs et des Abencerrajes, deux vasques moindres reliées également aux canaux en direction des pavillons, et enfin six petites vasques sous les galeries attenantes, à raison de trois de chaque côté.

¹³⁴ J. Álvarez de Colmenar, *Délices d'Espagne...*, op.cit., p.498-499.

¹³⁵ A. de Laborde, *Voyage pittoresque et historique de l'Espagne*. Paris : Ed. Didot L'Aîné, 1806, T II, p.107.

marche, mais c'est moins certain pour les fontaines ou jets dans les pièces elles-mêmes comme dans la salle des Deux Sœurs, que nous avons évoquée plus haut. Afin de conserver une plus grande chaleur, on limitait leur animation par l'eau, source de trop de fraîcheur, considérant, en outre, que l'eau à cette époque de l'année devait être encore plus fraîche que pendant les chaleurs. Inutile alors de la faire circuler dans les salles.

2- Fonction religieuse : implications architecturales.

a- L'eau dans la vie du croyant musulman.

a1 : L'eau dans le Coran.

Parmi les concepts essentiels qui vont s'imposer dans les mentalités des vaincus et des nouveaux convertis à l'arrivée des Musulmans, nous retrouvons celui de l'eau ; il se révèle, en effet, essentiel dans la religion islamique, et va renforcer les croyances relatives à la religion catholique puisque les deux religions s'y retrouvent en plusieurs points : entre autres, celui du rôle de l'eau dans le Paradis ou encore le concept de purification.

Car l'eau, dans le Coran, est l'élément sacré par excellence, plus qu'il ne l'est encore au sein des pratiques catholiques. Il n'a pas besoin, par exemple, du feu pour compléter son pouvoir purificateur car il incarne véritablement la purification. Dans le monde islamique, l'eau est un don d'Allah, dont le Coran rappelle son origine (sourate 21, verset 30): "*¿Es que no han visto los infieles que los cielos y la tierra estaban unidos y los separamos ? ¿Y que hicimos provenir del agua a todo ser viviente ? ¿No creerán aún?*"¹³⁶. Et les versets concernant la pluie y sont nombreux (au nombre de dix-huit), à travers lesquels le Coran affirme son contrôle sur l'eau : "*Nous faisons descendre du ciel l'eau*

¹³⁶ Jacinto Bosh Vila, *El enigma del agua en Al-Andalus*. Barcelona : Lunwerg ed. S.A., 1994, chapitre II, p.33.

en certaine quantité, nous la faisons rester sur la terre, et nous pouvons aussi l'en faire disparaître".¹³⁷

Cette symbolique positive de l'eau dans le Coran est, bien sûr, renforcée par la conception du Paradis islamique, fortement développée dans les textes (quarante quatre versets). En effet, comme dans la Bible, le paradis est représenté par un jardin, mais dans lequel l'eau joue un rôle directeur, par la présence fortement relevée des fontaines, fleuves, et ruisseaux de toutes sortes. Voici deux versets l'attestant :

" Dieu a promis aux croyants, hommes et femmes, les jardins où coulent les torrents ; ils y demeureront éternellement, ils auront des habitations charmantes dans les jardins d'Eden et une grâce infinie de Dieu. C'est un bonheur ineffable "

Sourate 9, verset 73.

" Ceux qui auront cru et pratiqué les bonnes œuvres, Dieu les dirigera par leur foi dans le droit chemin. Sous leurs pieds couleront des torrents dans le jardin des délices "

Sourate 10, verset 9.¹³⁸

Comme dans la Bible, l'eau est associée à une image de toute puissance, et développe ainsi une dualité de récompense et de punition dans les esprits des fidèles. Il est ce bien précieux délivré aux Hommes par Allah, mais représente aussi une force qui peut se révéler néfaste pour les mortels. Allah ne punit pas en assoiffant ses fidèles, ce qui serait en opposition avec les préceptes de la loi islamique développés à partir du Coran ; néanmoins il confère à l'eau une puissance dévastatrice, capable de châtier ses fidèles en ravageant tout sur son passage. Al-Maqqari l'évoque d'ailleurs en ces termes, à propos de la grande inondation de 1478 :

« Dios Altísimo envió una imponente avenida por el Río Darro, con piedras y tanta agua como las bocas de los odres, en castigo de Dios -¡Alabado sea!- y escarmiento de ellos por haber manifestado abiertamente su libertinaje y su artería »¹³⁹

¹³⁷ *Le Coran*. Paris : GF Flammarion, 1970, p.266. Sourate 23, verset 18.

¹³⁸ *Ibid.*, p.162 et p.168.

¹³⁹ Fernando Nicolás Velázquez Basanta, *La relación histórica sobre las postrimerías del Reino de Granada, según Ahmad el Maqqari*, p.481-554 dans l'ouvrage de Celia del Moral Molina, *Epilogo del Islam andalusí*.

Toujours au sujet de l'année 1478, cet autre témoignage, traduit par Alfredo Bustani, est également révélateur :

*« [...] Una gran nube que por disposición de Dios se formó en el espacio, empezó a vomitar truenos y relámpagos [...] por la Assabica y sus contornos.[...] La gente creyó perecer a la vista de la fuerza de la lluvia y de la multitud de torrentes que en todas direcciones avazaban.[...] Apiadóse Dios, por fin, de sus siervos; porque sacudiendo con fuerza el bloque de agua [...] y allá se fue toda la masa fuera de la ciudad».*¹⁴⁰

A travers l'eau, le pouvoir d'Allah s'exprime donc de deux façons contradictoires ; mais ces deux aspects, positif et négatif, soulignent bien l'importance et la puissance conférée à cet élément dans la religion musulmane. Les Hommes savent que ce bienfait peut se transformer en leur perte, comme l'atteste l'extrait suivant :

*« Las innumerables e muchas aguas que llovió en el invierno, en los meses de Noviembre e Diciembre del año 1504, que fueran tantas las aguas que no pudieron bien sembrar, e todo lo más de lo sembrado en España se perdió por muchas aguas, e de aquí comenzaron las hambres ».*¹⁴¹

Dans le Coran, il est une autre symbolique très fortement développée, celle de la signification purificatrice de l'eau ; cette fois, on ne parle plus de baptême, comme chez les Catholiques, mais d'ablutions rituelles. Le Musulman ne peut pas, en effet, passer directement de ses occupations quotidiennes à la prière : il lui faut se mettre dans un état de pureté cultuelle et s'adonner ainsi aux ablutions avant chaque prière, c'est-à-dire cinq fois par jour. Dans le Coran, l'ablution ne se résume donc pas à un acte de purification physique et matérielle du corps humain¹⁴² ; du plus profond de sa racine latine, elle symbolise la purification, le

Granada : Universidad de Granada, 2002, p.506.

¹⁴⁰ Alfredo Bustani, *Fragmentos de la época sobre noticias de los Reyes nazaritas o capitulación de Granada y emigración de los andaluces a Marruecos*. Maroc : Publicaciones del Instituto General Franco para la investigación, 1940, p.5-6.

¹⁴¹ Andrés Bernáldez, *Historia de los Reyes Católicos D.Fernando y Doña Isabel. Crónica inédita del siglo XV*. Granada : Imprenta y librería de D. José María Zamora, 1856, II, p.111.

¹⁴² L'ablution est un terme qui existe également dans la tradition catholique, mais il correspond au rite de purification du calice dans la messe au moment de l'offertoire.

nettoyage des impuretés humaines tant extérieures qu'intérieures. Grâce à l'eau, elle offre au croyant non seulement une hygiène externe mais surtout une sérénité interne qui refoule l'agressivité. *"La colère vient de Satan. Satan a créé le feu. L'eau éteint le feu. Lorsque l'un d'entre vous se fâche, il doit accomplir les ablutions rituelles"* aurait recommandé le prophète¹⁴³. L'ablution oriente le cœur du musulman vers Dieu, affermit la foi, amende son comportement et aide à surmonter ses fautes.

Afin de nous donner une idée de l'usage de l'eau dans les ablutions, voici le procédé observé par les fidèles dans l'ordre chronologique, dans le cas d'ablutions partielles :

- Tout part de la résolution intérieure de se purifier.
- Le croyant prononce le "basmala": Au nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux.
- Il se lave les mains, se cure ou se brosse les dents.
- Il se rince la bouche, aspire par le nez l'eau contenue dans sa main droite et la laisse s'écouler par la narine dans la main gauche.
- Il se lave et se frictionne le visage, des cheveux au menton, d'une oreille à l'autre.
- Il s'asperge la tête et les oreilles (externe et interne) dans un mouvement avant-arrière-avant.
- Il se lave les pieds jusqu'aux chevilles, en veillant à ce que l'eau s'écoule par les orteils (ordre pied droit, pied gauche), puis s'essuie les deux pieds.
- Le croyant peut réaliser ce processus jusqu'à trois fois mais une seule fois suffit.

Malgré leur caractère plutôt contraignant, les ablutions sont peu à peu entrées dans les habitudes des croyants qui, sans elles, ne pouvaient atteindre la pureté cultuelle exigée. L'eau était le symbole de cette purification (même si le sable pouvait parfois être utilisé¹⁴⁴) et en tant que tel, changea les habitudes des

¹⁴³ Recueil de hadiths d'Abou Daard, c'est-à-dire recueil des actes et paroles du prophète Mahomet et de ses compagnons à propos de commentaires du Coran ou de règles de conduite.

¹⁴⁴ *Le Coran*, op.cit., p.92-93. Sourate 4, verset 46 :

"O croyants ! Ne priez point lorsque vous êtes ivres : attendez que vous puissiez comprendre les paroles que vous prononcez. Ne priez point quand vous êtes souillés : attendez que vous ayez fait vos ablutions, à moins que vous ne soyez en voyage. Si vous êtes malades ou en voyage, si vous avez satisfait vos besoins naturels, ou si vous avez eu commerce avec une femme, frottez-vous le visage et les mains avec de la menue poussière à défaut d'eau. Dieu est indulgent et miséricordieux ».

espagnols convertis, tant dans la vie quotidienne que religieuse. C'était une nouvelle hygiène de vie qu'il fallait appliquer à la lettre : les autorités durent modifier les structures relatives pour un accès plus facile à l'eau, démocratiser en somme son usage et accès. De leur côté, les croyants adaptèrent leur habitat afin de faciliter l'application de la loi islamique. Les thermes, par exemple, existaient, bien avant l'arrivée des Musulmans puisque le concept fut importé dès l'époque romaine. Cependant, ils remplissaient davantage un rôle social que religieux puisqu'ils symbolisaient un lieu de rendez-vous et de discussion par excellence. Afin de répondre au nombre croissant de Musulmans en Espagne, notamment grâce aux conversions, les thermes devenus "hammams" vont se multiplier, même jusque dans les plus petites bourgades où ils deviennent des monuments caractéristiques de la civilisation musulmane¹⁴⁵. En plus de leur propagation, nous noterons des changements de structures à cette époque : les Arabes réduiront ainsi leurs dimensions mais tâcheront également de "standardiser" leurs plans, afin que ces bains, hérités de la tradition antique, ne soient plus seulement un lieu social mais aussi un lieu indispensable à la pratique du culte, avec ses propres caractéristiques. Il faudra, par exemple, construire deux fois plus de bains, ou des bains avec deux parties séparées, puisque les hommes et les femmes ne peuvent se retrouver ensemble, dans la même pièce, pour réaliser leurs ablutions. Mais les bains ne seront pas les seuls à se multiplier ; toujours en rapport avec la signification purificatrice de l'eau dans la religion islamique ; en effet, les bains étaient réservés aux ablutions complètes, appelées aussi "ghousl". Pour les ablutions partielles, ou "wardou", les croyants se contentaient de structures plus simples, surtout ceux qui n'avaient pas les moyens de se payer un bain privé. Dans les maisons, "l'appareil" à

Le Coran ne reconnaît pas l'usage obligatoire de l'eau dans les ablutions cultuelles et autorise la substitution par le sable. Cependant, c'est bien l'eau qui est reconnue en premier comme l'élément purificateur de l'Islam. De plus, le Musulman n'a pas besoin, comme dans la religion catholique, d'un complément puisqu'il agit seul, tant pour le processus de purification extérieure qu'intérieure.

¹⁴⁵ M Bergé, *Les Arabes : histoire et civilisation des arabes et du monde musulman, des origines à la chute du royaume de Grenade, racontées par les témoins, IX^e siècle av JC au XV^e siècle ap JC*. Paris : Editions Lidis, 1978, p.507 : "A Damas, il y a près de cent bains dans la ville et dans ses faubourgs, tandis qu'on y trouve quarante édifices pour les ablutions, qui tous ont de l'eau courante".

ablutions se résumait à une fontaine, citerne ou jarre puisque les besoins en eau n'étaient pas énormes ; dans les mosquées, puisqu'on pouvait réaliser ses ablutions juste avant la prière, on disposait également de réserves d'eau telles que citernes, fontaines avec jet et même une salle exclusivement réservée aux ablutions. Le culte musulman a donc non seulement modifié le paysage religieux puisqu'il s'est largement répandu sur le territoire de la Péninsule et s'est imposé dans les mentalités et habitudes. Mais ce culte a également transformé le paysage architectural des villes et campagnes puisque, en plus des mosquées, l'Espagne a assisté au développement d'une architecture due à la tradition purificatrice de l'eau dans le Coran : c'est cette architecture qui a permis en Espagne un phénomène de « démocratisation » d'accès à l'eau, encore présent aujourd'hui dans les mentalités.

a2 : Les « hammams »¹⁴⁶.

Il serait vain de s'essayer à rédiger une présentation complète de ce qu'est le « hammam » musulman, comme de tenter de présenter les différents « bains » de l'enceinte de l'Alhambra. Tant d'ouvrages ont été rédigés sur le sujet que ce ne serait que pâle tentative au regard des auteurs spécialisés sur le thème. Nous nous servons cependant, ici, d'un ouvrage de Carlos Vílchez Vílchez, *Baños árabes*¹⁴⁷, assez synthétique et très clair, afin de faire cette présentation générale sur les bains, l'étayant de temps à autres de réflexions personnelles et d'autres références.

Ainsi, pour commencer, il nous faut apporter des précisions sur le terme de « hammam », pluriel « hammamat » qui sont des bains construits artificiellement par l'homme. Il faut donc faire une distinction avec les bains

¹⁴⁶ (Voir Annexe n°38, II, p.56).

¹⁴⁷ Carlos Vílchez Vílchez, *Baños árabes*. Granada : Diputación de Granada, 2001, p. 9-16 sur le thème des bains en général à matière de présentation, p.37-65 sur les bains de l'Alhambra.

d'origine naturelle, très répandus dans la région de Grenade, que l'on appelait « hamma », profitant des sources d'eau chaude et minérale qui ne nécessitaient cependant pas la construction d'une structure attenante pour leur usage. L'origine du concept de ce « hammam » semble remonter aux Grecs, dont les pratiques sportives associées aux Jeux et surtout au culte du corps, avaient déjà commencé à créer un besoin. Les Romains réutilisèrent la structure mais laissèrent de côté, quant à eux, l'aspect purement sportif pour se concentrer sur la création d'un véritable lieu de rencontre. Enfin les Musulmans récupérèrent l'idée romaine des thermes, et on observe bien évidemment, dans leur conception du « hammam », des similitudes structurelles, architecturales et sociales ; ils y ajoutèrent l'usage complet des vertus thérapeutiques de l'eau, tant sous sa forme liquide que gazeuse, et, bien sûr, l'utilisation de l'eau comme moyen purificateur du corps et de l'esprit avant la prière. Ces bains étaient ainsi une façon de mesurer, dans les diverses civilisations musulmanes, la puissance d'un souverain selon Ibn Jaldun dans « *al Muqqadima* » : « *[asocia] el poder con los baños de tal modo que para hablar del gran poder de Al-Mansur en Bagdad, señala que la ciudad contaba con miles de baños* »¹⁴⁸. Et même si le nombre est peut-être un peu exagéré dans cette évocation, il n'en reste pas moins que l'image est frappante et significative.

En Espagne, comme ailleurs, les bains devinrent ainsi une institution à part entière dans la culture musulmane, tant par leur rôle social que religieux. Institution ancrée si profondément dans les traditions que les chrétiens peineront à faire disparaître comme étant le symbole d'une culture musulmane toujours vivante dans ce pays pourtant reconquis. Ces bains, pour des besoins physiologiques mais aussi purificateurs, se multiplièrent donc dans les demeures des plus privilégiés¹⁴⁹ et dans les villes, sous forme de « bains publics ». Ils

¹⁴⁸ María Elena Díez Jorge, «Purificación y placer : el agua y las mil y una noches en los baños de Comares». *Cuadernos de la Alhambra*, 40 (2004), p.129.

¹⁴⁹ Car les dépenses de construction mais surtout d'entretien par la suite étaient importantes, de par les dégâts engendrés par l'eau chaude et la vapeur notamment, et donc pas à la portée de chacun ; de plus, une chaudière était nécessaire pour le réchauffement de l'eau utilisée, et du personnel devait être engagé pour les massages et le nettoyage.

étaient, en général, la propriété des mosquées, nombreuses elles aussi, dont les quêtes pourvoient, entre autres, à leurs besoins d'entretien, tout comme les dons des grands personnages du royaume.

La disposition des « hammams » suivait assez fidèlement celle des bains romains ; ainsi, trois salles se succédaient, souvent précédées d'un vestibule, appelé « al-bayt al-maslaj » ou apoditerium. Celui-ci servait de vestiaire, dans lequel les gens pouvaient discuter, avant d'entrer à proprement parler dans les bains ; ce vestibule était généralement plus grand et mieux décoré que les autres pièces, et on pouvait aisément s'adonner au repos, allongé sur les couches ou profiter des cabinets simples installés pour les usagers. Ensuite, on pénétrait dans la salle froide, « al-bayt al-barid » ou frigidarium, avant d'accéder à la salle intermédiaire, la salle tiède, « al-bayt al-wastani » ou tepidarium. Enfin, la dernière salle était la salle chaude, « al-bayt al-sajun » ou caldarium dont le sol était chauffé par des conduites d'air chaud passant juste en dessous dans un double sol (il était donc interdit pour les baigneurs de marcher les pieds nus dans cette salle sous peine de brûlures) puis évacué par des cheminées latérales donnant sur l'extérieur. Le plafond se révélait, dans cette salle, plus bas que dans les autres pièces, afin de condenser la vapeur ; de cette manière, la salle tiède pouvait profiter de cette grande chaleur produite par la salle chaude. La vapeur provenait d'une sorte de chaudière, installée dans une zone de service appelée « al-furn » ou hypocaustis, proche de cette dernière pièce chaude afin de conserver cette chaleur, réduisant ainsi la distance entre la source et la destination. Dans certains bains, cette zone de service était desservie par une petite ruelle extérieure qui permettait aux employés d'aller et venir, notamment pour approvisionner la chaudière en bois, sans être vu ni troubler la quiétude des baigneurs présents.

Les bains se révélèrent de construction robuste. En effet, les murs étaient recouverts de stuc ou de céramique et les sols de marbre ou de brique ; quant aux dégâts provoqués par l'eau, chaude tout spécialement (liquide et gazeuse),

ils exigeaient l'utilisation de matériaux, de préférence solides. Les plafonds, en forme de voûte, se couvraient de petites lucarnes, appelées « midwa » en arabe, qui procuraient aux salles une source de lumière tamisée et parfois colorée ajoutant charme et discrétion ; elles permettaient également de réguler l'apport en vapeur selon qu'on les ouvrait ou les laissait fermées. De conception géométrique, octogonales, étoilées ..., c'est comme si le bain possédait sa propre voûte céleste, et donc un accès direct au Ciel, surplombant les fidèles venus avant tout accomplir une purification de leur corps et de leur esprit, et rappelant peut-être l'aspect sacré du bain.

Les besoins en eau des bains étaient bien évidemment énormes, en tant que base même de la structure ; cependant, le réseau hydraulique des « hammams » était réduit puisque les sources d'eau en elles-mêmes n'étaient pas très nombreuses, à part la chaudière et les quelques « fontaines » à eau et vapeur des différentes salles. Ainsi, les bains publics, près des mosquées, se voyaient très souvent flanqués d'un « aljibe » qui procurait une quantité suffisante d'eau propre pour assurer un fonctionnement correct des structures. L'eau pouvait également arriver jusqu'aux bains plus directement et encore plus abondamment lorsque le bain se trouvait près de la trame d'une « acequia » qui la plupart du temps était couverte lorsqu'elle pénétrait dans les zones habitées ; soit l'accès y était direct et dans ce cas on recevait l'eau en grande quantité, soit on devait puiser cette eau dans le canal, et dans le cas d'un accès en contrebas, on mettait à profit le système de « noria ».

Et nous allons constater que l'Alhambra obéit à cette multiplication du nombre des bains, comme toute ville musulmane à cette époque. Nous appuyant une fois encore sur l'ouvrage et le travail de Carlos Vílchez Vílchez, nous allons aborder quelques uns de ces bains, achevant ainsi notre étude par l'évocation du plus célèbre « hammam » de l'Alhambra, à savoir celui du palais de Comares.

Nous commencerons donc par l'Alcazaba qui, rappelons-le, était une zone habitée par les multiples soldats défendant l'enceinte¹⁵⁰. Le « château fort » en lui-même possède deux bains : le premier, d'usage plutôt privé, se trouvait dans la plus grande des maisons de la petite « médina », qui appartenait dans le premier temps de la construction de l'enceinte à Muhammad III (XIII^e siècle) alors qu'il faisait aménager les étages de la Torre del Homenaje. Le château fort fut, en effet, la première zone habitable de la colline, et les Rois qui avaient choisi d'y installer le siège du pouvoir devaient y résider par nécessité de sécurité mais aussi en attente de la construction de leurs demeures, hors de la forteresse. Ensuite, cette maison revint au chef militaire de l'Alcazaba, profitant des installations occupées, un temps, par le Roi lui-même. Ceci explique la présence d'un bain, que l'on n'aurait peut-être pas construit si la maison n'avait pas été celle du Roi, étant donné l'exiguïté de la zone habitable de la forteresse. Ce bain était néanmoins de dimensions très réduites ; on y a retrouvé les traces d'une seule et petite vasque d'immersion à laquelle on accède par le patio, alimentée par « l'aljibe » de l'enceinte puisque l'« Acequia Real » ne dessert pas l'Alcazaba.

Le second se trouve dans l'angle nord-est du patio de las Armas, et suit la structure plus classique de la succession de salles parallèles. Son usage public, par les soldats de la garnison, justifiait sa plus grande taille même s'il semble qu'il n'ait été composé que de deux salles, le *trepidarium* et le *caldarium*, en plus de l'aire de service et d'une toilette ; on notera sa présence près de « l'aljibe » de l'Alcazaba, dont un accès direct était installé entre les deux parties afin de faciliter l'approvisionnement en eau du bain en question, du côté de l'aire de service (de plus, un escalier permettait d'accéder à l'« aljibe » et à la chaudière indépendamment du reste). On accédait au bain près de la Torre de la Vela par une rampe étroite descendant au niveau inférieur et conduisant au vestibule flanqué d'une alcôve et d'une toilette.

¹⁵⁰ (Voir Annexe n°39, II, p.57-58).

Après l'Alcazaba, qui résume assez bien cette double nécessité, privée comme publique des bains, nous voulions citer quelques exemples de bains privés ; la plupart appartenant à de riches demeures pour ne pas dire des palais :

- Bains du palais du Partal : construits au XIII^e siècle par Muhammad II, ils obéissent à une répartition classique des pièces, mise à part la salle froide, qui fait office de couloir entre le vestibule et la salle tiède. L'approvisionnement en eau se faisait par l'« Acequia » et deux «aljibes» dans l'aire de service.

- Bains du palais des Abencerrajes¹⁵¹ : datant du règne de Muhammad II comme le palais, les bains primitifs furent abandonnés par la suite ; il n'en restait plus que la salle chaude et l'aire de service. Ils furent reformés et une partie fut détruite pour construire une nouvelle structure à l'époque de Yusuf Ier au XIV^e siècle. Les restes du nouveau bain sont complets : on accède au vestiaire par un escalier descendant au niveau inférieur ; le vestiaire, dont la forme rappelle celle de la même salle en lanterne du bain de Comares, est pourvu d'une toilette. Il nous faut uniquement faire remarquer que le sol de ce bain n'était ni en marbre ni en brique, contrairement à la plupart des bains de cette époque : il était en effet en béton, comme à l'époque califale et romaine. Il était approvisionné en eau par l'« Acequia Real » et par un «aljibe» qui maintenait un flux constant.

- Bains du palais du Secano (au sud du couvent de San Francisco, de l'autre côté de la Calle Real) : les restes d'une cheminée (19x21cm) comme sortie de fumée tendraient à prouver l'existence de bains privés dans cette partie de l'Alhambra.

- Bains du palais des Infants, aujourd'hui connu comme Couvent de San Francisco : ils se trouvaient dans la zone nord-ouest de ce palais et auraient été construits au XIV^e siècle. On y accédait par un escalier étroit depuis la pièce qui servit plus tard de chapelle mortuaire aux Rois Catholiques. On notera uniquement que les salles se disposaient en enfilade et non parallèlement, comme cela avait été recommandé dans les époques antérieures. Ces bains puisaient leur eau dans l'« Acequia Real » qui traversait le patio du palais.

¹⁵¹ (Voir Annexe n°40, II, p.59).

Dans la même zone, Leopoldo Torres Balbás découvrit l'existence d'autres bains grâce aux vestiges d'une salle chaude, bains antérieurs à ceux précédemment cités sans doute. De plus, il faut signaler que Contreras voyait en tous les étangs des jardins alentour des restes de bains : « *A los estanques cuyos restos se observa en la huerta del Convento se les da todavía el nombre de baños de los Infantes* ». ¹⁵²

- Bains de la maison dite « del almotacén » dans le Secano : de taille réduite, ces bains ne comportaient visiblement qu'une salle chaude et une petite aire de service comme ceux de la maison n°2 de l'Alcazaba.

- Bains du palais du Generalife : ils furent découverts suite à l'incendie d'une partie du patio de la Acequia en 1958 ; on retrouva ainsi quelques murs de la zone de service sous l'escalier menant aux jardins de la partie haute depuis le patio de los Cipreses. L'entrée des bains se trouverait, quant à elle, dans la partie orientale du palais ; plus généralement ces bains auraient été approvisionnés par l'« Acequia Real ».

Dans l'intention d'offrir une vision globale du sujet, il nous est impossible de passer sous silence le bain public de l'enceinte, à savoir celui dit du « Polinario » ¹⁵³ ; ses restes sont, en effet, situés dans la maison taverne occupée au XIX^e siècle par le père du guitariste Angel Barrios, appelée Casa del Polinario, ce qui explique son nom. Quand ladite Casa du Polinario redevint propriété d'Etat en 1934, on reprit la restauration partielle de ces bains qui dura jusqu'en 1936.

Proches de l'actuelle église de Santa Maria, anciennement la grande mosquée de l'Alhambra, ces bains dateraient des premières années du XIV^e siècle, puisque la mosquée elle-même aurait été construite entre 1302 et 1309, à la fin du règne de Muhammad III. La salle du vestiaire possède une lanterne et deux alcôves attenantes, dans lesquelles sont installés des lits de repos. La lanterne, quant à

¹⁵² R. Muñoz Contreras, *Estudio descriptivo de los monumentos árabes de Granada...*, op.cit., p.178.

¹⁵³ (Voir Annexe n°41, II, p.60-61).

elle, aurait été rajoutée par la suite pendant le règne de Yusuf Ier (1333-1354), suivant le modèle des bains de Comares. On peut dire que sa structure générale n'obéit pas à la disposition en salles parallèles : les salles sont disposées en cercle, de sorte que le visiteur se retrouve dans la zone d'entrée en sortant de la salle chaude.

On ajoutera, à propos des bains publics, ceux de la maison n°51 de la Calle Real ; en effet, ils se trouvaient dans une zone sacrée autour de la mosquée (semble-t-il délimitée par Muhammad III depuis la Porte du Vin à la zone haute de la Calle Real et nommée « sari'a » ou « musalla ») et en tant que tels, étaient considérés comme publics : les restes de ces bains se trouvent dans le jardin de la maison construite plus tard et sont protégés par une voûte. On a retrouvé des vestiges de la salle chaude ainsi que ceux d'une cheminée qui servait à évacuer la fumée de l'aire de service, mais aussi les murs de la salle tiède.

Enfin, et pour conclure sur ce thème des bains dans l'Alhambra, il nous appartient de mentionner le bain du palais de Comares¹⁵⁴, avant tout car il est le mieux conservé et restauré de toute l'enceinte, grâce notamment à son statut royal.

Situé dans l'angle nord-est du patio de la Alberca, ce bain fut construit par Yusuf Ier au XIV^e siècle comme bain privé du palais. Installé à un niveau inférieur à celui du palais, (celui des souterrains militaires entre autres), le bain profite du dénivellement naturel qui facilite l'accès et la vidange de l'eau. Il est néanmoins surmonté d'une lanterne et d'un étage où la maison du gardien était installée, ainsi qu'une première zone de vestiaire et deux toilettes. C'est à cet étage que menait l'escalier situé dans l'angle septentrional du patio de Comares, seule porte d'entrée du patio selon Bermúdez Pareja puisque la porte au sud de ce même patio serait de facture chrétienne. En effet, bien que cette porte soit ornée d'une décoration originale nasride, elle aurait été creusée après la Reconquête ; en effet, on pense qu'au temps des derniers rois de Grenade, l'entrée aux bains

¹⁵⁴ (Voir Annexe n°42, II, p.62-64).

était justement simple et sans décoration¹⁵⁵. De plus, cette porte, débouchant sur l'étage du vestibule, aurait été peu à peu abandonnée au profit de portes offrant un accès direct au rez-de-chaussée du bain, comme celles s'ouvrant sur le patio de Lindaraja par exemple.

A partir du règne de Yusuf Ier, il semble que cette première salle ne se résume plus seulement à un usage utilitaire mais reprenne le rôle social des Romains à savoir incarner ce lieu de rencontre où les baigneurs discutent avant d'entrer dans l'espace de relaxation du bain à proprement parler. On retrouve, d'ailleurs, au rez-de-chaussée de cette salle, deux grandes couches de cinquante cm de large surmontées de deux arcs finement ciselés, montés sur trois colonnes, qui justifient ce nom de « Sala de Camas ». Dans l'ensemble, la décoration y est très riche, signe d'un bain de classe royale, peut-être également car c'est la seule zone à peu près sèche du bain, ce qui limite les dégâts occasionnés par l'eau et sa vapeur. Selon la légende, cette salle était celle également dans laquelle le Roi faisait le choix de sa compagne du soir, lui lançant une pomme depuis le premier étage¹⁵⁶. Après un passage en coude, on entre dans la salle froide, étroite et longue, flanquée de deux alcôves, dont l'une d'elles contient une vasque d'eau froide. Dans la salle tiède, de base carrée, nous mettrons en avant une petite fontaine centrale, qui faisait couler de l'eau fraîche sur le sol chaud afin de produire de la vapeur ; le sol y était, d'ailleurs, légèrement incliné pour favoriser l'évacuation de cette eau. Enfin, dans la salle chaude, nous remarquerons deux vasques que la légende a voulu attribuer, de manière erronée, à chacun des sexes.

On ne sait pas par ailleurs si les bains de Comares étaient les seuls de l'enceinte des palais arabes ; en effet, le fait qu'on ne retrouve pas de traces de bains dans

¹⁵⁵ Jésus Bermúdez Pareja, « El baño del Palacio de Comares en la Alhambra de Granada ». *Cuadernos de la Alhambra*, 10-11 (1974-75), p.99-116.

¹⁵⁶ Voici ce que dit Jerónimo Münzer de cette légende, dans l'édition de la Real Academia de Historia, op.cit., p.88 : « *En el baño una gran pila de mármol, en la que se bañaban las mujeres del harén; éstas entraban desnudas en la estancia y el rey, desde otra de al lado, veíalas, sin ser visto de ellas, por una ventana con celosías abierta en la parte alta, y a la que le placía le arrojaba una manzana, que era la señal de que por la noche habría de dormir con ella* ».

le palais de los Leones n'en est pas une preuve à part entière. Il serait, en outre, logique que le « harem » possède lui aussi ses propres bains. Or selon les frères Hurtado, les bains de Comares possédaient à l'époque nasride une double entrée qui permettait d'y accéder aussi bien par le palais de Comares que par celui de los Leones, porte qui aurait relié la salle chaude avec la salle des Deux Sœurs. On pourrait, de la sorte, considérer comme recevable la légende selon laquelle le Sultan viendrait choisir sa favorite du haut du premier étage des bains ; bien entendu, dans la mesure où les femmes viendraient se baigner dans les Bains de Comares et non dans d'autres structures, indépendantes du palais de los Leones.

«La situación intermedia de este departamento [el baño artificial de Comares] entre los dos cuartos, el de Comares y el de los Leones, permite, en efecto, considerarlo a la vez como parte de uno ó del otro; pues tenía, como hemos visto, comunicación con el primero, ó sea el serrallo, por donde el Sultan pudiera pasarse al baño, y otras sin duda más reservadas, para cuando quisiese hacerlo por el harem, en que habitaba con sus mujeres. Mas el hallarse esta otra entrada impracticable, obliga a que hoy se penetre exclusivamente por la sala llamada de las camas, por ser la destinada a gustar los placeres del reposo, después de haber gozado los del baño oriental en las otras piezas”.¹⁵⁷

a3 : Les fontaines publiques : concept de démocratisation.

On a vu comment, à travers l'exemple des bains artificiels créés par le croyant, l'image et les usages de l'eau dans le Coran ont, au fil du temps, marqué le paysage architectural des villes et des maisons ; tout comme les qualités intrinsèques de l'eau en tant que source de fraîcheur avaient modifié l'agencement intérieur des habitations. Cependant, le pouvoir purificateur de l'eau dans le Coran, à travers les ablutions, n'est pas le seul à avoir influencé la vie quotidienne des croyants spirituellement et matériellement. Il existe, en effet, dans les lois religieuses, un principe essentiel dans la vie du Musulman concernant l'eau : littéralement, l'eau, en tant que don d'Allah, n'est la propriété privée de personne et il est un devoir religieux de donner à boire à tout être,

¹⁵⁷ J. y M. Oliver Hurtado, *Granada y sus monumentos árabes...*, op.cit., p.273.

humain ou animal, qui en aurait besoin. Cet acte de charité nous permet de faire le lien, encore une fois, entre une action pieuse et une réalité architecturale : la construction de fontaines publiques. Ce principe permit la mise en place d'un réseau de « démocratisation » dans l'accès à l'eau gratuite dans chaque coin de la ville, tant pour les voyageurs que pour les habitants. Cela favorisa donc la construction de ces fontaines publiques, centrales ou adossées à des murs, souvent à l'entrée et à la sortie des villes, ou encore près des mosquées. Datant de l'époque nasride, il reste à Grenade, bien sûr, la fontaine au centre du patio du Corral de Carbón comme exemple ; bien qu'on puisse logiquement penser que, dans l'Alhambra, les fontaines publiques devaient se trouver en nombre.

b- Les représentations du Paradis.

En plus des principes religieux des ablutions et de cette démocratisation de l'usage de l'eau, le jardin dans le Coran, comme expression architecturale de l'eau, modèle lui aussi les espaces. En effet, si le jardin exprime chez les Musulmans un désir de discrétion et d'introspection intime, il est, avant tout, dans le Coran, l'image vivante du paradis et par ce fait, très présent dans l'organisation des espaces habitables, comme pour restituer cette nature détruite par la pierre des constructions, au centre même des habitations.

b1- Le jardin dans le Coran.

Comme le jardin d'Adam et d'Eve dans la Bible, le Coran possède sa propre image du jardin paradisiaque que les Musulmans vont s'efforcer de reproduire dans leurs propres jardins. Ce paradis du Coran, c'est d'abord un enclos protégé des vents du désert. Cette évocation n'est pas sans rappeler l'origine perse du mot paradis déjà évoquée mais elle consacre également un sanctuaire au milieu d'une nature hostile que connaissent bien les Musulmans, originaires de régions désertiques. C'est cette nature hostile à l'extérieur des murs qui donne au jardin intérieur, protégé des vents mais aussi des regards

extérieurs, son caractère exceptionnel et paradisiaque. Ce jardin occupe donc une place privilégiée dans l'imaginaire des croyants, reflet du paradis à venir et souvenir du désert originel. Il est non seulement le paradis au sens religieux mais aussi au sens esthétique. Voici par exemple une évocation de ce jardin dans le Coran, au travers de l'œuvre de Christiane Kugel:

"Se hallan sentadas frente a frente entre jazmines, arrayanes y rosas, entre naranjos y granados, al lado de la fuente que desliza solamente su líquido sagrado".¹⁵⁸

A propos des noms et description de ce paradis, on apprend que le paradis est « *un jardín (yanna) tan vasto como el cielo y la tierra* »¹⁵⁹. En outre, dans cette œuvre intitulée *Kitab Wasf al-Firdaws*, il apparaît qu'il ne s'agit pas d'un seul jardin mais de sept différents. Ainsi les nomme l'auteur :

- « - Mansión de la Paz : Dar al-Salam (Coran sourate VI, verset 167)
- Mansión de la Majestad : Dar al-Yalal (Coran LV, 27 et 78)
- Jardín d'Eden : Yanna Adn (Coran IX-72, XIII-23, XVI-31, XVIII-31, XIX-61, XX-86, XXXV-33, XXXVIII-50, XL-8, LXI-12, XCVIII-8)
- Jardín de la Morada : Yannat al-Ma'wa' (Coran XXXII-19, LIII-15, LXXIX-39, LXXIX-41)
- Jardín de la Eternidad : Yannat al-Juld (Coran XXV-15, XLI-28)
- Jardín del Paraíso : Yannat al-Firdaws (Coran XVIII-107, XLI-11)
- Jardín de la Felicidad : Yannat al-Na'im (Coran V-65, IX-21, X-9, XXII-56, XXVI-85, XXXI-8, XXXVII-43, LII-17, LVI-12, LVI-89, LXVIII-34, LXX-38)"¹⁶⁰.

On remarquera que le jardin le plus représenté dans le Coran, si l'on compte le nombre de versets, est celui de l'Eden, car c'est sûrement le centre du paradis lui-même ; il semblerait même que Dieu y soit, comme le montre l'extrait suivant :

¹⁵⁸ Christiane Kugel E, « Un jardín hispano-musulmán, paraíso para los sentidos ». *Cuadernos de la Alhambra*, 28 (1992), p.65-101.

¹⁵⁹ Abd Al Malik B. Habib, *Kitab Wasf al-Firdaws (La descripción del paraíso)*. Granada : Universidad de Granada, 1997, p.67-68.

¹⁶⁰ Ibid., p.67-68.

« *El jardín de Edén está en medio del paraíso, es la parte principal de éste y se alza sobre [el resto de] los jardines*».
« *El jardín del Edén es aquél en que está el Señor [...] donde está instalado su trono*». ¹⁶¹

Ainsi, les parterres aux arbres chargés de fruits odorants et d'oiseaux bavards s'étendent à perte de vue, grâce à une eau abondante, sans laquelle rien ne serait possible. C'est pourquoi, autant dans la réalité hostile de la nature que dans l'imaginaire, l'eau est considérée comme une richesse divine. L'eau coule donc abondamment dans l'enceinte de ce jardin, par le biais de quatre fleuves, le Tigre, l'Euphrate, le Oxus et l'Indus, qui répartissent leur liquide vital dans des canaux, fleuves qui seraient d'eau, bien sûr, mais aussi de vin, de miel et de lait. Voici ce que mentionne le Coran sur le sujet :

« *Voici le tableau du Paradis qui a été promis aux hommes pieux : des fleuves d'eau qui ne se gâte jamais, des fleuves de lait dont le goût ne s'altérera jamais, des fleuves de vin doux à boire, des fleuves de miel pur, toute sorte de fruits, et le pardon des péchés. En sera-t-il ainsi avec celui qui, condamné au séjour du feu, sera abreuvé d'eau bouillante qui lui déchirera les entrailles?*» (Coran XLVII, 16-17)¹⁶²

Dans la description du Paradis de Abd al Malik, l'accent est mis sur l'eau et sur sa pureté qui apparaît comme essentielle, tout comme, nous l'avons vu, dans la vie quotidienne et religieuse, par souci de pureté pour les pratiques rituelles ; ici, c'est l'eau de boisson dont il s'agit :

« *Tnasim es una fuente de agua, la mejor agua del paraíso* » ; « *De ella beben los allegados, es decir, es pura, sin mezcla*». (Coran LXXXIII, 27) ¹⁶³
« *Habrà en él arroyos de agua incorruptible* » ; « *agua incorruptible : no está turbia, ni se altera*». ¹⁶⁴

¹⁶¹ Abd Al Malik B. Habib, *Kitab Wasf al-Firdaws...*, op.cit., p.67-68. Les références au Coran sont celles de l'auteur et non celles de l'édition que nous avons utilisée jusqu'à présent.

¹⁶² *Le Coran*, op.cit., p.394, sourate XLVII, versets 16-17.

¹⁶³ Abd Al Malik B. Habib, op.cit., p.73.

¹⁶⁴ *Ibid.*, p.74.

En outre, reprenant ce qui a été dit auparavant dans la sourate XLVII, l'eau serait fraîche, en opposition avec cette eau « bouillante » destinée aux pêcheurs en enfer.

Enfin, après les fleuves, on ajoutera une dernière précision au sujet de l'eau dans le paradis coranique ; en effet, sa répartition semble assurée par de multiples fontaines qui jouent également un rôle important :

*« De ellos [ríos] manan las fuentes para el deleite del hombre que, según su apetencia, [les] señalan con el dedo... ».*¹⁶⁵

Malgré tout, on remarquera juste que le Paradis coranique ne se résume pas uniquement à un jardin, même multiple, car on y retrouve notamment des habitations et autres détails qui nous rappellent que ce Paradis est aussi un lieu de vie à part entière :

*« El suelo del paraíso es de mármol brillante como la plata ».
« Los palacios del paraíso son de oro rojo por fuera y de berilo verde por dentro ».*¹⁶⁶

Ainsi, on se rend compte que non seulement les jardins offrent aux Musulmans une représentation de leur paradis dans leur intérieur, mais que des usages de couleurs notamment comme le rouge ou le vert, ou l'emploi du marbre au sol peuvent également être des signes de ce paradis dans les habitations. Si l'on reprend notre exemple de l'Alhambra, on verra, que logiquement, comme dans presque tous les palais de cette époque, le marbre est le matériau de choix pour le sol des habitations (fraîcheur, réverbération du soleil grâce à sa couleur claire...) ; mais par ailleurs, et le hasard est tout de même troublant, la couleur rouge évoquée par Abd al Malik dans sa description du paradis pour l'extérieur des demeures se retrouve dans cette couleur significative de l'enceinte, « le château rouge », conférée par cette terre rougeâtre de la colline du Cerro del Sol. Les Nasrides choisirent Grenade pour s'installer en raison de ses rivières, sa vega verdoyante rappelant un paradis à leurs yeux ;

¹⁶⁵ Abd Al Malik B. Habib, op.cit., p.70-71.

¹⁶⁶ Ibid., p.50 et 60.

toutefois, peut-être le coloris rougeâtre de la terre se révéla-t-il décisif dans leur décision de s'installer sur cette colline.

b2- Le modèle du Tagh Bahr dans l'Alhambra.

Les quatre fleuves présents dans le paradis coranique vont, bien sûr, inspirer les Nasrides dans la conception du célèbre "Patio de los Leones", divisé en quatre espaces par quatre canaux. Mais cette conception quadripartite, présente dans le Coran semble, une fois encore, inspirée des plus lointaines civilisations de l'Antiquité. En effet, on retrouve cette subdivision du jardin en quatre étangs, déjà, dans la tombe du prêtre d'Amenemhat III à Thèbes (1411-1375 av. J.-C.). Inspirant le Coran, ce modèle va également se glisser dans la Genèse, premier récit de la Création, sous la forme suivante :

"Yahvé planta un jardin en Eden, en Orient, et il y mit l'homme qu'il avait modelé [...] Un fleuve sortait d'Eden et se divisait en quatre bras pour arroser le jardin".¹⁶⁷

Ce modèle, dit du "Tchahar Bagh", (terme persan qui signifie les quatre jardins) va vite se répandre grâce aux Musulmans. Il sera réutilisé en Espagne notamment à Murcie, dans la deuxième moitié du XII^e siècle par Ibn Mardanis dans le Castillejo de Monteagudo, puis à Cordoue dans l'Alcazar nuevo en 1328. Cette division, en quatre parties, confère au Patio de los Leones (1362-1391), une originalité particulière en ce qui concerne l'enceinte des palais nasrides. C'est, en effet, le seul à présenter ce schéma en croix où l'espace y est séparé par quatre canaux qui confluent vers une fontaine centrale et se dirigent vers quatre fontaines intérieures. On notera, en outre, la régularité et l'équilibre induits par un tel agencement, puisque malgré la forme rectangulaire du patio, les quatre canaux sont quasiment de la même longueur. On pourrait peut-être, mais ce serait moins net, citer l'exemple des jardins du Generalife où on retrouve cette organisation en croix avec les différentes « albercas » s'entrecoupant pour former une distribution en eau géométrique.

¹⁶⁷ *La Bible*, Genèse 2, 8-10. Sur internet : <http://www.bibel.lu/spip.php?article741&l=Gn&r=2,4-25>.

On a pu noter également dans la description du paradis coranique que le marbre, l'emploi des couleurs vertes notamment ou encore l'usage d'une eau fraîche et pure se révélaient caractéristiques. Ces détails, nous les retrouvons donc aisément dans l'agencement des palais de l'Alhambra, et, bien sûr, dans celui du Patio de los Leones. Néanmoins, concernant ce dernier, la ressemblance avec le paradis du Coran ne va pas plus loin, malgré les nombreuses représentations graphiques du XIX^e siècle représentant le patio recouvert de verdure ; on y trouve l'adaptation des quatre fleuves et autres détails correspondants, mais le Patio n'aurait jamais été un jardin à part entière, selon une réflexion menée par Orihuela Uzal¹⁶⁸. En effet, dans un premier temps, les descriptions anciennes mentionnent un patio recouvert de marbre, comme les salles environnantes. Les plantes n'auraient été intégrées à l'ensemble que par les Français pendant l'occupation entre 1808 et 1848 : effectivement, quand M. Cendoya mena des fouilles dans le patio afin d'y installer un nouveau système d'assainissement, il s'aperçut que l'enracinement des plantes présentes n'était pas profond, en tout cas pas assez pour dater de plusieurs siècles. Gómez Moreno évoque, d'ailleurs, le sujet en ces termes en 1892 : « *no aparecieron restos de raíces de ninguna clase, ni grande ni chicas* »¹⁶⁹, ce qui tendrait à confirmer cette hypothèse. Certes les deux vers du poème d'Ibn Zamrak sur le socle de la Salle des Deux Sœurs parlent du patio comme un jardin¹⁷⁰, mais il semblerait que l'évocation soit plutôt imagée et que le jardin en question soit représenté symboliquement par les nombreuses colonnes, fontaines et canaux, formant une sorte d'oasis providentielle arborée et sillonnée par des rivières.

¹⁶⁸ A. Orihuela Uzal, *Casas y palacios nazaries...*, op.cit., p.111.

¹⁶⁹ Ibid., p.111.

¹⁷⁰ E. Lafuente Alcántara, *Inscripciones árabes de Granada...*, op.cit., p.129.

3- Fonction esthétique-ludique : caractéristiques de l'eau et emplois dans l'enceinte.

Comme nous l'avons vu, l'« Acequia Real » et tout le système hydraulique pensé par les Nasrides ont offert à l'Alhambra une abondance en eau sans laquelle l'essor politique, social et économique du palais aurait été impossible. En effet, sans ses importantes retenues et réserves, et ses nombreux canaux pour acheminer l'eau, l'Alhambra n'aurait jamais pu se développer pour devenir cette petite cité dont, aujourd'hui encore, nous visitons les vestiges. Or, à l'époque des souverains nasrides, l'eau n'était pas uniquement considérée comme cet élément vital capable d'apporter vie et prospérité aux hommes. L'Islam lui-même, ainsi que nous l'avons observé, confère à l'eau un rôle divin qui permet aux Musulmans d'établir un lien direct entre la Terre et le Ciel. C'est pourquoi, il est essentiel d'observer comment l'eau possède notamment un rôle à part entière dans l'organisation architecturale esthétique-ludique à l'intérieur de l'ensemble de l'Alhambra. Effectivement, l'eau n'est plus seulement ce sang qui coule partout dans les veines de la cité nasride, mais elle est aussi le symbole de l'Islam qui fait de la vie du Musulman un paradis de tous les sens et qui nous permet de parler d'une véritable culture de l'eau dans l'Alhambra ; en ce sens, la dernière marche, outre l'aspect vital et religieux, est cet aspect décoratif de l'eau poussé à son paroxysme dans les palais nasrides.

a- Richesses des ressources.

Ainsi, sans une eau abondante, le développement de l'art du jardin n'aurait jamais été possible au milieu des sables du désert syrien ; mais sans cette eau qui coulait à torrents depuis la montagne¹⁷¹, jamais les Nasrides n'auraient pu non plus se permettre de donner un véritable rôle esthétique et architectural à l'eau. Ils ont ainsi permis à l'eau de dépasser son rôle vital pour accéder à une

¹⁷¹ Ibn al-Jatib, *El resplandor...*, op.cit., p.9 : « *por el emplazamiento del monte nevado Sulayr, célebre entre los montes de la tierra, la rodean las aguas[...]* ».

dimension certes figurative, mais d'une importance capitale dans l'agencement décoratif des demeures. Il ne s'agit pas uniquement, ici, de l'eau à travers les fontaines, les jets, les canaux... toutes ces installations décoratives qui ont permis, au fil du temps, de mettre l'eau en valeur au travers d'éléments architecturaux matériels. Car l'eau ne sert pas seulement à alimenter ces fontaines et jets, à alimenter les systèmes d'irrigation qui permettent la survie et l'épanouissement des jardins dans le palais. L'abondance de l'eau, grâce à l'« Acequia real », autorise tout simplement un essor du pouvoir et des rôles de l'eau dans l'architecture de l'Alhambra, et la transforme enfin en objet d'art à part entière, comme l'explique en ces termes Alexandre de Laborde au début du XIX^e siècle :

*« Grenade conserve encore les vestiges de l'attention des Maures à se procurer les agréments dont la quantité des eaux de source et de rivière du voisinage leur facilitait les moyens ».*¹⁷²

Ainsi, elle n'est plus un faire-valoir de structures matérielles indépendantes mais une oeuvre d'art dont les Nasrides n'ont pas hésité à se servir comme nous allons le voir sous tous ses aspects et qualités. C'est ainsi que par exemple, dans le Patio de Comares, dans une grande niche en direction de la salle du trône, il nous semble distinguer même les mouvements de l'eau dans les compositions d'azulejos ornant les murs ; peut-être fût-ce une volonté décorative des architectes nasrides ou peut-être notre esprit interprète ces « vagues » de bleu et vert à sa manière, tout simplement influencé par cette eau que l'on voit dans chaque recoin des palais et jardins de l'Alhambra et du Generalife ?

On remarquera enfin dans cette partie, que si l'eau est présente et abondante dans chaque recoin de l'enceinte en raison de ses aspects vitaux et religieux, comme nous l'avons vu un peu plus haut, il n'en est pas forcément de même en ce qui concerne ses qualités esthético-ludiques : en effet, on soulignera que les endroits des palais nasrides notamment cantonnés à une fonction politique et

¹⁷² A. de Laborde, *Itinéraire...*, op.cit., III, p.328.

officielle, tels le Mexuar ou la Salle du Trône, semblent exclure l'eau en tant que plaisir.

b- Utilisation de l'eau calme.

b1 : Rôle de la « alberca ».

L'eau est donc partout dans les bâtiments, circulant dans les jets, fontaines, et courant dans les canaux qui divisent les espaces, mais elle se concentre parfois dans de plus grands espaces : les « albercas ». Nous avons déjà évoqué, à plusieurs reprises, le sujet, car ces bassins dans l'enceinte se sont révélés multifonctionnels : ils remplissent, tout d'abord, rappelons-le, un rôle de réserve d'eau abondante propre à l'usage quotidien mais, somme toute, proche des habitations ; puis ils sont également très utiles pour la régulation de la chaleur à l'intérieur de ces mêmes habitations. Mais ils sont également dans l'Alhambra, employés, de manière récurrente, pour une troisième raison, car ils possèdent un pouvoir esthétique très intéressant au centre des patios. C'est ce rôle esthétique qui va peu à peu prendre le pas sur d'autres fonctions d'un ordre plus pratique. Ce pouvoir décoratif va même inciter les Nasrides, notamment dans l'Alhambra, à faire disparaître de plus en plus les zones réservées aux jardins au profit de ces bassins, qui se voyaient flanqués de chaque côté de minces bandes de verdure. En effet, quand le Patio de Comares fut rebaptisé Patio de la alberca au XVII^e siècle, ce n'est pas parce que le bassin avait retenu l'attention des visiteurs pour son usage utilitaire, mais bien entendu parce qu'il était, et reste, la pièce principale de la décoration de ce "patio"¹⁷³. Le récit des *Mille et Une Nuits* consacre lui aussi ce rôle esthétique, même si, ici, celui-ci est vu comme un bain : *"ils se baignèrent tous ensemble dans une grande pièce d'eau, qui faisait un des plus beaux ornements du jardin"*¹⁷⁴. Ces bassins peuvent, évidemment, prendre plusieurs formes. Ce sont des rectangles plus ou

¹⁷³ (Voir Annexe n°46, II, p.68).

¹⁷⁴ *Les Mille et Une Nuits*. Paris : Garnier Flammarion, T I, p.27.

moins allongés (Patio de la Alberca, Patio de la Acequia, Palacio del Partal¹⁷⁵), des bassins en forme de "U" (au sud du Partal), de forme trapézoïdale (maison à l'ouest du palais de Yusuf III), rarement circulaires (sauf une fois dans le Generalife), mais ils ne sont en tout cas jamais carrés. Leur taille dépend, bien sûr, des dimensions des patios qui les intègrent mais ils sont toujours monumentaux dans les palais de l'Alhambra : le plus grand est, sans conteste, celui du Patio de Comares ; mais ceux des patios des palais du Partal et de Yusuf III dépassent, eux aussi, les vingt-cinq mètres de long. Cependant ils ont tous la même fonction décoratrice, au sein de jardins ou de bâtiments, leur taille et leur forme étant adaptées aux besoins esthétiques du milieu et sont utilisés, avant tout, pour permettre à l'eau d'exprimer une de ses qualités esthétique majeure : le reflet. Leur grande taille au centre même des palais permet ainsi d'intégrer aux patios de grandes étendues d'eau plus ou moins immobiles qui forment une sorte d'immense miroir aux diverses propriétés décoratives et architecturales.

b2 : Apports du reflet au niveau architectural.

C'est donc, sans aucun doute, au sein des palais que ces « albercas » revêtent la plus grande importance esthétique-architecturale ; en effet, dans ces espaces réduits que nous avons déjà mentionnés, ces bassins offrent, grâce aux reflets, la possibilité d'un aménagement des perspectives qui agrandit l'espace grâce à un champ en quatre dimensions. Tout ce qui n'est pas perceptible au premier regard du fait de son placement éloigné ou discret, devient immédiatement visible aux yeux de chacun ; cela permet aux architectes de décorer n'importe quelle partie d'une pièce ou d'un bâtiment, ce qui n'est pas négligeable lorsqu'on dispose d'un espace de création si petit. Prenons un premier exemple, la décoration des plafonds du palais : dans des espaces si réduits, les architectes se servent même des plafonds pour laisser exprimer leur

¹⁷⁵Il nous faut préciser que le Partal se trouve dans l'enceinte des palais nasrides, juste après le Patio de Lindajara, et se compose essentiellement, aujourd'hui, d'un palais très simple et de jardins ; cependant, on peut imaginer qu'il était autrefois plus étendu. (Voir Annexe n°17, II, p.33).

art le plus profond; dans les salles adjacentes au Patio de los Leones, c'est-à-dire la Salle des Abencerrajes et celle des Deux Soeurs, les plafonds sont sculptés avec un raffinement rare. Grâce aux vasques présentes au sol de ces pièces, les plafonds ne peuvent être ignorés de personne : sans même lever les yeux au ciel, les habitants du palais pouvaient profiter d'un espace multidimensionnel où le marbre du sol, les décorations des murs, la vue sur la fontaine des Lions, et les sculptures du plafond étaient à portée du regard, sans faire le moindre effort. Mais cet exemple n'est pas le plus révélateur sans doute, puisque l'on ne parle qu'à petite échelle dans ces salles si exiguës, et qu'il ne s'agit que du reflet d'une simple vasque d'eau. Dans le Patio de los Arrayanes, le reflet du grand bassin prend une véritable importance, et on se rend compte comment l'invisible devient soudain visible grâce au simple reflet de l'eau : les bâtiments qui se mirent dans l'eau prennent alors une dimension supérieure, qui casse l'horizontalité de l'architecture, ou encore la petite hauteur des murs. Le reflet offre une image de monumentalité et une grandeur, que les Nasrides ont refusée matériellement à leurs édifices, mais aide à distinguer des détails qui autrement nous auraient échappé au premier regard. En outre, le reflet des rayons du soleil autorise un éclairage naturel différent selon le temps et la position du soleil.

b3 : Apports du reflet au niveau décoratif : l'impressionnisme.

Ces bassins sont aussi, il ne faut pas l'oublier, un élément naturel vivant ancré dans un environnement artificiel ; plus encore que les arbres et les fleurs, l'eau du bassin bouge et change de manière quasi constante. Si la végétation change selon la saison, l'image reflétée par le bassin se transforme selon le soleil, le vent, ou les nuages ; elle peut également varier en fonction du décor des « albercas » car celles-ci peuvent être tapies par des carreaux de céramique dont les couleurs ou la façon de les poser peut changer le reflet produit. C'est le cas, par exemple, dans une maison proche du palais des Abencerrajes, où on a

pu constater que les murs latéraux du bassin étaient recouverts de carreaux de céramique sans vitrification (de taille 45x31x4cm) comme son fond (29,5x23cm). En tout cas, c'est à chaque instant que ce tableau vivant, intégré dans les demeures, change dans le monde qui l'entoure.

Ces bassins opèrent comme des miroirs au sein des espaces architecturaux, et reflètent, selon l'environnement, un édifice, un arbre, un plafond, ou même le ciel ou les étoiles ce qui permet un rapprochement avec le divin...cet effet visuel est, bien entendu, rendu possible grâce au pouvoir réflexif de l'eau ; mais il se voit aussi amplifié par la pureté de l'eau qui coule dans les canaux de l'Alhambra. Cette eau est définie plusieurs fois comme "diaphane" par Ibn Zamrak qui souligne les qualités non seulement translucides, mais surtout déformantes de l'eau. Ce qui est intéressant, en plus, pour les Nasrides et peut aussi expliquer le grand emploi de ces bassins, c'est qu'ils détiennent un pouvoir décoratif continu contrairement aux peintures qui perdent de leur couleur, ou au stuc très fragile. En effet, du moment que le bassin est rempli d'eau, ce qui est presque garanti par son double rôle pratique (en tout cas dans les demeures, ce n'est peut-être pas le cas dans le patio de Comares où le bassin doit remplir un rôle presque exclusivement décoratif, le palais recelant de nombreuses autres réserves d'eau), et que l'eau y est propre, « la alberca » conserve toujours son pouvoir décoratif sans nécessiter pour autant un grand entretien.

Le tableau que nous offre le reflet du bassin n'est donc pas une image figée de la réalité ; c'est une image vivante de ce qui s'offre à nos yeux. Car à partir d'une seule et unique réalité, l'eau nous propose différentes images, selon les jours et les heures qui défilent, le temps qu'il fait, ou même la vision que nous voulons nous en faire. Ce reflet, c'est, avant tout, l'expression de notre imagination et la matérialisation de nos rêves. C'est comme un tableau impressionniste¹⁷⁶ qui consisterait à traduire la réalité et la nature par des

¹⁷⁶ Antonio Benavides, dans C.García Montoro, "La Alhambra vista por un político del siglo XIX", art. op.cit., p.96.

Dans le récit de cet homme politique, on retrouve une évocation du Patio de Comares qui nous fait penser justement à la peinture : "Los estanques retratan el verdor de las murtas."

impressions fugitives, des nuances subtiles en insistant sur la fugacité des sensations. L'eau grâce à son reflet possède ce pouvoir de traduire cette réalité-là, éphémère et changeante, et son image insiste sur la lumière, la vibration colorée, comme le feront les impressionnistes plus tard. Y compris le trouble du reflet se retrouve dans les touches de pinceaux des artistes : dans les deux cas, l'œil est obligé d'assimiler ces touches pour pouvoir reconstituer une image qu'il fera nette dans son esprit; comme le reflet de l'eau, le tableau impressionniste laisse une grande liberté à l'imagination et surtout la liberté d'interprétation au spectateur; de cette façon, les peintures offertes par les reflets peuvent être considérées comme des œuvres d'art à part entière, puisqu'elles ne sont pas les copies conformes de ce qu'elles reflètent. Cette vision spontanée que les peintres ont voulu de la nature au XIX^e siècle, la nature elle-même leur avait déjà offert au travers du reflet de l'eau, et notamment dans l'Alhambra, véritable galerie d'art grâce à ses nombreuses pièces d'eau.

Comme nous l'avons vu, il existe de nombreux exemples dans les constructions nasrides de Grenade, du fait de ce double rôle architectural et de l'organisation de chaque habitation autour d'un patio et de son « alberca ». La plus connue des « albercas » est, sans conteste, celle du palais de Comares (annexe n°46), qui se situe dans le patio dit de « la alberca » (nom tiré de l'importance de sa pièce maîtresse décorative) ou « de los arrayanes » (noms donnés au Patio après le XVII^e siècle). C'est un bassin de forme rectangulaire dont la longueur est quasiment la même que celle du patio : le bassin mesure 34 mètres sur 7,1, et le patio mesure 36,6 mètres sur 23,4. Il est alimenté par trois fontaines en tout, dont une à chaque extrémité et une au centre du bassin. La grande amélioration depuis les Romains, qui connaissaient sans doute des structures de la même nature, provient du fait que ces "bassins d'intérieur" ne remplissaient pas que des fonctions de stockage ou de redistribution de l'eau : "las albercas" prennent une part entière à la décoration de la demeure et évoquent, dans ce cadre particulier, la sensualité et le rêve. Le Patio de la

Alberca se situe dans le cadre des institutions politiques avec les nombreux bâtiments d'usage public qui l'entourent ; la grande tour, notamment, se reflète dans l'eau-miroir du bassin, et se dépouille ainsi un peu de sa grandeur institutionnelle pour se fondre dans l'eau, qui lui confère une représentation fragile au gré des éléments. C'est la cosmogonie qui règne dans ce patio, symbolisant parfaitement l'idéal de vie des Musulmans, une alliance parfaite entre les différents éléments de l'univers. Dans le cas qui nous occupe, l'alliance entre la terre et l'eau.

c- Usages de l'eau en mouvement.

Néanmoins, il est une autre caractéristique importante à souligner lorsque l'on parle de l'eau dans le complexe architectural de l'Alhambra, et qui de plus, permet d'évoquer l'usage ludique et musical que les Musulmans faisaient de l'eau à cette époque. Cette caractéristique essentielle, c'est de parler de l'eau de l'enceinte comme substance en mouvement quasi perpétuel, que ce soit dans les fontaines ou jets, ou dans les canalisations. Voici comment en témoigne Al Basit le 17 janvier 1466 : "*vi también aguas corrientes, huertos, jardines [...]*"¹⁷⁷. L'eau en mouvement possède plusieurs qualités qui communiquent à l'Alhambra une dimension bien particulière. Tout d'abord, s'agissant de la qualité de l'eau, l'eau en mouvement est plus claire et plus pure ; en effet, cette eau est sans cesse renouvelée et ne permet donc pas aux germes de s'installer, ni à la photosynthèse d'opérer. Contrairement à la saleté des eaux stagnantes¹⁷⁸, l'eau qui circule dans l'Alhambra est toujours propre et fraîche, ce qui ne peut que réjouir l'œil ou les papilles du visiteur, s'arrêtant un instant près d'une fontaine pour étancher sa

¹⁷⁷Al Basit par G. Levi della Vida, « Il regno di Granata nel 1465-1466 mei ricordi di un viaggiatore egiziano ». *Revista Al Andalus*, I (2^e vol.) 1933, p.321.

¹⁷⁸ Les eaux stagnantes, qui se trouvent exposées à la lumière du soleil, deviennent naturellement sales au bout d'un moment; la photosynthèse permet aux organismes végétaux de fabriquer de la matière vivante à partir de l'énergie solaire, du gaz carbonique et des sels minéraux. L'eau prend alors cette couleur caractéristique verte, puisque sans mouvement, aucun mouvement de filtration naturelle n'est mis en place; les bactéries se développent ensuite sans danger.

soif¹⁷⁹. Cette pureté de l'eau est, d'ailleurs, confirmée par Ibn Zamrak dans ses nombreux poèmes, où il emploie, à maintes reprises, l'adjectif "diaphane" pour qualifier l'eau de l'Alhambra. De plus, l'eau en mouvement permet d'augmenter le taux d'humidité et donc de rafraîchir l'atmosphère, puisque les particules d'eau se trouvent plus en contact avec l'air ambiant. Cette caractéristique est très importante quand on sait la chaleur qu'il peut faire pendant la saison chaude à Grenade, et qu'une des priorités des Nasrides devait être la recherche d'une atmosphère fraîche, d'une manière ou d'une autre. Dans le cas présent, c'est bien sûr l'eau qui contribue à cette fraîcheur.

c1- La fontaine :

Et c'est bien entendu la fontaine, principalement, qui permet à l'eau de s'exprimer pleinement dans le cadre architectural de la cité en ce qui concerne la notion de mouvement. M. Espinar et J.A. Peña¹⁸⁰ en ont inventorié seize dans l'Alhambra, réparties principalement dans l'enceinte des palais nasrides. Sans tenir compte de celles qui se trouvent dans le Generalife, il s'agit là d'un nombre substantiel qui démontre, une fois encore, l'abondance de l'eau au temps des derniers souverains musulmans d'Espagne.

A l'instar des civilisations antiques, la fontaine est largement utilisée comme décoration au sein de l'architecture nasride. Cependant, à l'inverse de ces civilisations, ce n'est pas la fontaine elle-même, en tant que matière, qui retient l'attention du visiteur aujourd'hui. En Grèce ou dans l'Empire Romain, les fontaines étaient décorées avec une telle exubérance qu'elles constituaient les pièces maîtresses d'un jardin ou d'un patio. Elles étaient si savamment sculptées, le plus souvent à l'image des Dieux, ou en tout cas de figures humaines, qu'elles étaient vite remarquées par l'œil distrait du passant. Dans l'Alhambra¹⁸¹, on ne peut pas dire que la richesse des ornements des fontaines retienne l'attention du

¹⁷⁹ En effet, une fontaine est certes un monument urbain destiné à la délectation, mais également une installation qui assure l'approvisionnement en eau de boisson.

¹⁸⁰ (Voir Annexe n°15, II, p.31).

¹⁸¹ Comprenons ici la petite cité dans son intégralité.

visiteur, même le plus averti. L'Islam, en effet, à l'opposé des civilisations antiques, a restreint l'usage d'un art figuratif et les fontaines de l'Alhambra sont très simplement décorées, comme nous l'avons vu notamment au travers des vasques godronnées. Ce dépouillement ornemental profite néanmoins à l'eau et lui offre la possibilité d'amplifier son rôle au sein de l'architecture musulmane. Aussi, le regard n'étant plus attiré par les pieds et vasques des fontaines, peut-il se concentrer sur l'eau qui y transite, sa couleur, ses mouvements, sa fraîcheur, ou encore le son qu'elle produit. Une fois encore, c'est bien l'eau qui montre la richesse, en tant qu'élément rare donc précieux, et non l'exubérance des décorations.

Pourtant, c'est uniquement le côté matériel des fontaines qui a mobilisé notre attention jusqu'à présent ; en effet, nous avons suivi les témoignages d'auteurs passionnés par l'ingéniosité aquatique des Nasrides, habileté remarquable et remarquée si l'on en croit les époques pourtant différentes des témoignages cités, et donc une préoccupation permanente pour le sujet. Or, il nous faut revenir plus précisément à notre sujet et à l'eau, car sans celle-ci, le système hydraulique et donc la fontaine entière ne forment qu'une simple pièce de marbre inerte dans le décor. L'eau possède des qualités visuelles et sensuelles réelles, qu'elle ne doit à aucun système parallèle, et qui rehaussent la relative austérité décorative de la vasque. Pour la fontaine de Lindajara, Ibn Zamrak, toujours au moyen de savantes métaphores, choisit d'insister sur les reflets et donc sur la couleur de l'eau, autre ornement à part entière dans l'ensemble de la fontaine : *"Yo soy en verdad un orbe de agua que se manifiesta a los hombres claro y sin velo alguno* » ; *« Su agua como líquidas perlas corre por el hielo, más grande admiración*»¹⁸². Une telle description revient à ce que nous avons mentionné auparavant, c'est-à-dire aux qualités exploitées dans l'utilisation de l'eau calme comme de celle en mouvement.

¹⁸² E. Lafuente Alcántara, *Inscripciones árabes de Granada...*, op.cit., p.146.

Or les effets produits par l'eau et son mouvement ininterrompu sont diversifiés. Ainsi, Ibn Zamrak, en ce qui concerne la fontaine de Lindajara, choisit de mettre en avant les bulles engendrées par le mouvement de l'eau dans la fontaine : "*Cuando flotan burbujas, me imaginas / una esfera en que salen muchos astros, / y, cual concha de nácar por de fuera, / junto dentro ese aljófara de burbujas*"¹⁸³. Plus largement, il nous faut différencier deux aspects dans les qualités esthétiques de cette eau en mouvement : un aspect ludique et musical ; et c'est bien sûr l'eau elle-même, mais également les jets, rigoles, et autres systèmes qui se trouvent au centre de ces animations esthétiques qui en sont les principales conditions.

c2 : L'aspect ludique.

En effet, cette eau courant dans les canalisations de l'Alhambra apporte une touche ludique à une architecture parfois sévère car trop bien organisée ; celle qui incombe, il est vrai, aux monuments de cette catégorie, dont un des rôles en tant que palais royal et siège de la capitale du royaume nasride est d'accueillir les hauts dignitaires étrangers en visite ; ce qui n'exclue d'aucune façon un caractère récréatif légitime dans une demeure royale. A ce propos, le vénitien Navagero semble avoir été témoin , si ce n'est victime, de ces divertissements aquatiques dans le Generalife : "*pudiéndose también abrir todas a la par, aumentándose el caudal de suerte que inunda toda la escalera y se mojan los que por ella suben, haciéndose de este modo varios juegos y burlas*"¹⁸⁴. L'eau est si abondante et la chaleur si étouffante que les habitants de l'enceinte s'autorisent à gaspiller l'eau pour s'arroser et jouer entre eux ; le fait qu'ils se servent de l'eau des canalisations pour s'éclabousser confirme bien encore la propreté et la fraîcheur de l'eau, car on verrait mal la famille royale par exemple, s'asperger d'une eau verte et sale.

¹⁸³ Il faut préciser que dans ce poème, qui orne la vasque de la fontaine de Lindajara, c'est la fontaine elle-même qui parle à la première personne, véritable protagoniste de cette évocation poétique.

¹⁸⁴ A. Navagero, dans *Granada en el siglo XVI*, op.cit., p.231.

Or mis à part les fontaines et jets qui parsèment toute l'Alhambra, pouvant à tout moment servir de source de jeu, il existe dans la zone des hauts jardins, dans le Generalife, une curiosité architecturale appelée "l'escalier de l'eau"¹⁸⁵ : propice à la détente et au jeu, il reste néanmoins possible qu'il ait servi aux ablutions. Protégé par une voûte de lauriers, cet escalier se divise en trois parties; après chaque série de douze marches, celui qui gravit l'escalier peut se reposer sur un palier intermédiaire, au centre duquel se trouve une vasque circulaire. L'originalité de cet escalier et son côté ludique ne viennent, bien entendu, pas de ces vasques godronnées à ras de terre, communes dans l'architecture nasride, mais des rampes de cet escalier, dont le fond était autrefois tapissé de tuiles en céramique colorée qui apportaient des couleurs et des reflets intéressants. A ce propos, dans un document des archives de l'Alhambra, il est fait mention, le 2 mars 1583, de travaux effectués sur la rampe de cette « escalera del agua » : « *se pusieron treinta canalones vidriados de nuevo* »¹⁸⁶. Les mains courantes y sont donc creusées de chaque côté à la manière de petits canaux, et l'eau de l'« Acequia real » y descend de façon permanente, comme l'atteste ce témoignage : "[...] *los pasamanos tienen las piedras de la cimera talladas, formando una canal que corre de alto abajo* " ¹⁸⁷. Cela permet donc au visiteur de profiter de la fraîcheur de l'eau en laissant tremper sa main de façon nonchalante pendant qu'il monte les escaliers, ou en se laissant mouiller les pieds par le trop plein d'eau qui déborde des canaux. En effet, l'eau passe dans les mains courantes tel un torrent impétueux, et en plus de former à la surface une légère mousse due aux remous dans les courbes du tracé, elle déborde parfois, inondant quelque marche ou laissant échapper de son cours quelques gouttes rafraîchissantes. Grâce à cette eau à portée de main, on peut également éclabousser par surprise qui on veut, à n'importe quel moment, de sorte que la promenade tranquille, à l'ombre des lauriers, peut vite se transformer en jeu.

¹⁸⁵ (Voir Annexe n°49, II, p.71).

¹⁸⁶ Archives de l'Alhambra, L-394, 2 mars 1583.

¹⁸⁷ A. Navagero, dans *Granada en el siglo XVI*, op.cit., p.231.

c3 : La musique.

L'abondance de l'eau dans l'Alhambra permet d'avoir, on l'a vu, une eau constamment en mouvement, donc une eau pure et fraîche, proposant une source de jeu dans la chaleur andalouse. Mais plus encore, ces mouvements perpétuels d'eau offrent à l'oreille un son, une musique de fond qui joue le rôle de distraction permanente. Voici le témoignage d'Ibn al-Jatib à propos de cette eau sonore :

*"El agua que sobra en ella (la ciudadela de la Alhambra) y la que se desborda de sus estanques y albercas cae formando arroyuelos, cuyo rumor se oye desde lejos".*¹⁸⁸

L'eau en mouvement produit donc d'agréables sons. Ici, selon Ibn al-Jatib, il s'agit d'un son puissant car audible de loin et faisant partie intégrante du paysage esthétique de l'Alhambra ; c'est comme si les Nasrides avaient volontairement souhaité intégrer cet aspect sonore comme objet de « décoration » à part entière. Ce ne sont pas des sons que l'on y entend par hasard, à des endroits isolés, on a l'impression que le visiteur doit venir à la rencontre de l'Alhambra non seulement pour les azulejos ou les sculptures de stuc, mais également pour y écouter une musique qui fait partie du décor, comme le souligne encore une fois Ibn al-Jatib : « *Quien dentro de él se sitúa oye el murmullo de las aguas que bajan al desbordar de las albercas de la Qal'a, y asimismo los ruidos que hacen las gentes, como cuando tosen en sus casas, y aún otros ruidos menores* »¹⁸⁹. A l'opposé des sons provenant de la ville basse, qui apparaissent comme un brouhaha désorganisé et non harmonieux, l'eau de l'Alhambra semble créer une véritable musique rythmée et puissante qui s'impose à l'esprit du visiteur.

Mais selon les envies, les sons peuvent, bien sûr, changer, et la palette sonore proposée par l'eau s'avère diversifiée ; ainsi, elle ne propose pas

¹⁸⁸ Ibn al-Jatib, *Historia de los Reyes...*, op.cit., p.10.

¹⁸⁹ Témoignage de Ibn al-Jatib dans l'ouvrage de Emilio García Gómez, *Foco de antigua luz sobre la Alhambra*. Madrid : Instituto Egipcio de Estudios Islámicos, 1988, p.145.

seulement un son puissant : de l'eau qui coule doucement, telle « una víbora » depuis une vasque en forme de guitare vers « una alberca », jusqu'à l'eau qui goutte timidement tel un chant débordant d'une vasque pour s'écraser sur le sol, en passant par l'eau d'une cascade qui résonne, ou un jet puissant montant dans le ciel pour venir frapper la vasque...l'eau, employée avec précision, peut produire une musique riche en nuances. Dans le "Patio de los Arrayanes", la fontaine et sa conception permettent d'obtenir un doux barbotage qui réjouit l'oreille du visiteur. Voici comment Jesús Bermúdez Pareja nous décrit le système de cette fontaine dans toute sa complexité, telle qu'on peut la saisir dans ce long passage :

"La fuente y su gárgola interponen entre el surtidor y la alberca sencillos e ingeniosos recursos. El agua cae desde lo alto del surtidor, golpea fuerte sobre el mármol y alborota la poca que momentáneamente se esparce con temblorosos resplandores por el disco de la fuente, mientras pugna por escapar hacia la escotadura del vaso, por donde pasa a un canal estrecho que la impulsa rápida, a causa de su angostura y de la inclinación general de la pieza. Apenas frena este impulso la inclinación contra-corriente del fondo del canal, que evita pueda quedar sin reflejos el sector del disco de la fuente más alejado de la escotadura de salida, contra la que se acumula el agua desliza por el plano ligeramente inclinado."

qui se prolonge par la description suivante :

"Al extremo del estrecho canal, la corriente desemboca en una cavidad ancha, trazada como arco de herradura apuntado, cuya forma hace que el caudal se parta en dos mitades, proyectadas cada una de ellas en dirección opuesta contra los lados paralelos de otra canal de doble anchura que el primero, en donde se remansa, al tiempo que las dos corrientes provocadas, chocan en zigzag de uno al otro costado del cauce y entrecruzan su zigzaguelo relampagueando al sol y frenándose mutuamente, hasta el extremo de la gárgola, en donde el canal vuelve a estrecharse, ahora con suaves curvas, y se sumerge levemente en el estanque, para que el

agua entre en él sin caída y con tan poca fuerza, que apenas se producen choques entre la corriente y la gran lámina de agua".¹⁹⁰

Il existe, par ailleurs, de nombreux paramètres qui modifient le son de l'eau, fortement utilisés par les Nasrides dans le but de varier les plaisirs de l'oreille : la façon de jaillir de l'eau (c'est-à-dire sa force, sa vitesse et son intensité¹⁹¹), le type et la forme du réceptacle (canaux, fontaines...), le matériel du réceptacle (la pierre, la céramique¹⁹², le marbre...), la façon de circuler (c'est-à-dire à l'air ou à couvert), les espaces architecturaux (ouverts, couverts, fermés), la végétation autour (on rappelle que la végétation a une tendance à absorber les sons), la distance et le mode de perception (proche, loin, en repos, en mouvement), ou la coexistence avec d'autres sons (la végétation dans le vent, les oiseaux...). Bien sûr, pour obtenir un son puissant dans un espace réduit, les Musulmans utilisaient une eau courante verticale, qui a la particularité supplémentaire de faire mieux ressortir l'effet visuel escompté : l'eau tombe de plus ou moins haut, et produit ainsi, selon le réceptacle choisi, un son puissant qui résonne contre les murs de la pièce, comme c'est le cas dans les salles contiguës au « Patio de los Leones » par exemple¹⁹³. Dans la cent trente neuvième nuit des *Mille et une Nuits*, on évoque également ce système et le son qu'il produit : " *Je fus charmé du ramage d'un grand nombre d'oiseaux qui mêlaient leurs chants au murmure d'un jet d'eau d'une hauteur prodigieuse*"¹⁹⁴.

L'eau est génératrice de musique, et son utilisation dans un cadre architectural, peut se justifier pour son côté créateur de mélodies ; cette utilisation si particulière de l'eau dans l'Alhambra, outre une utilisation pour ses

¹⁹⁰ J.Bermúdez Pareja, dans l'article de Margarita de Luxán García de Diego, "La Alhambra y el agua". *Demófilo*, 27, p.113.

¹⁹¹ (Voir Annexe n°48, II, p.70).

¹⁹² On remarquera concernant la céramique que la façon de disposer les carreaux recouvrant par exemple une rigole peut modifier le son produit ; en effet, si les carreaux sont disposés de manière uniforme, le son sera celui d'un écoulement alors que des irrégularités dans le pavage pourront amplifier les sons, plus chaotiques et saccadés, surtout si on se trouve dans une pente.

¹⁹³ Même si aujourd'hui, l'eau ne coule plus dans les fontaines intérieures des salles annexes, comme la Sala de los Abencerrajes par exemple, on peut penser que c'est ainsi que l'eau s'exprimait au temps des Nasrides.

¹⁹⁴ A.et H. Stierlin, *La Alhambra*. Paris : Editions Imprimerie Nationale, 1991, p.180.
Les Mille et une Nuits, Ed. Flammarion, op.cit., I, p.376.

qualités visuelles et sensuelles, s'explique, surtout, par le goût prononcé des Musulmans pour la musique, pour son rôle thérapeutique et reposant. Voici ce que disent de la musique certains auteurs musulmans :

"¡Por Allâh!, el descanso que sienten los espíritus con la melodía, es un secreto oculto al ser humano". (Abû Muhammad al-Sabbâg, poète marocain, traduction de M. Cortès)¹⁹⁵

"Entre gran parte de los médicos predomina la teoría, que la buena voz penetra en el cuerpo, tranquiliza el corazón y se estremecen los miembros, y que todas las cosas fatigan el cuerpo salvo la música, que no fatiga ni al cuerpo ni a sus miembros, por ser descanso del alma, primavera del corazón, distracción del afligido [...] ". (Al-Hâ'ik, siglo XVIII, "Kunnâsh, cap II")¹⁹⁶

C'est la raison pour laquelle les Musulmans, et donc les Nasrides, ont voulu insister sur le côté musical de l'eau, en multipliant les fontaines et autres sources de musique aquatique. Le fait que la musique dans son ensemble "*[calme] los movimientos del alma*"¹⁹⁷, nous ramène à cette idée que nous nous sommes faite de la civilisation musulmane au travers de ce palais, propice au repos de l'âme et à la communion avec le Ciel et la nature¹⁹⁸. La conception que les Musulmans ont de la musique explique pourquoi ils ont voulu dans l'Alhambra une continue musique de fond produite par une eau abondante et en mouvement.

d- L'eau et les jardins.

¹⁹⁵ Références trouvées dans un article intitulé La música en Al-Andalus y sus efectos terapéuticos. Internet : www.alyamiah.com/cema/modules.php?name=News&file=article&sid=168

¹⁹⁶ www.alyamiah.com/cema/modules.php?name=News&file=article&sid=168.

¹⁹⁷ Al Kindi, *Œuvres philosophiques et scientifiques d'Al-Kindi*. Boston : Editions Leiden, 1998, volumes 1 et 2. Internet : www.netisrael.org

¹⁹⁸ Voir également sur le sujet l'œuvre du Baron Rodolphe D'Erlanger, *La musique arabe*. Paris : Librairie Orientaliste Paul Geuthner, 2001, I, p.15-16 : « Nous comptons donc trois espèces de musique. La première produit simplement du plaisir, la seconde exprime [et provoque] des passions, la troisième s'adresse à notre imagination. [...] La musique qui fait naître en nous des sensations agréables s'emploie au moment du repos ; elle nous procure un délassement ».

Enfin, dans ce chapitre sur les usages esthétiques de l'eau, après les usages de l'eau tranquille et en mouvement, il est logique que nous venions à aborder le thème des jardins dans l'enceinte de l'Alhambra puisque l'eau y est la condition sine qua non de son développement et donc de son pouvoir décoratif au sein de l'architecture nasride. Mais avant toute chose, il nous faut faire une distinction puisque nous avons déjà parlé du jardin dans le cadre des usages de l'eau dans l'architecture religieuse. Ici, nous n'évoquerons pas l'emploi du jardin en tant qu'image du Paradis coranique, mais comme endroit lié au plaisir et à la beauté. En effet, le fait que le Paradis soit à l'image d'un jardin ne veut pas forcément dire que tous les jardins renvoient à une symbolique religieuse.

d1 : L'eau comme condition de développement du jardin.

Lorsque l'on pense à l'usage esthétique de l'eau dans un ensemble architectural, il est bien évident que ce qui nous vient, en premier, à l'esprit est un usage utilitaire de l'eau, comme moyen d'irrigation pour les espaces verts en général.

"Ce jardin délicieux était arrosé d'une manière fort singulière : des rigoles creusées avec art et proportion portaient l'eau en abondance à la racine des arbres".¹⁹⁹

Les Musulmans, et, à travers eux les Nasrides, ne sont, bien évidemment, pas les premiers à avoir œuvré en ce sens, puisque, avant, les Perses ou les Romains notamment, s'étaient montrés de véritables maîtres dans le développement artistique du jardin. Mais les derniers souverains musulmans d'Espagne ont réussi, grâce à une eau abondante venue des montagnes, à suivre l'exemple de leurs aînés, tant, d'ailleurs, dans les multiples "patios"²⁰⁰ que dans le Generalife.

Il faut préciser, avant d'aborder ces origines qui influencèrent les Musulmans, que le jardin doit être considéré comme un réel art vivant, lieu de mémoire

¹⁹⁹ *Les Mille et une Nuits*, op.cit., p.147-149.

²⁰⁰ Ce que les Gréco-Romains ont commencé à appeler "patio" n'est autre que le "riyad", jardin intérieur perse.

dynamique qui comporte une place toute particulière dans l'imaginaire. Cet art exprime la façon dont un groupe humain, dans des conditions données, s'appréhende lui-même, définit ses conditions d'existence et se situe par rapport à la nature. L'art des jardins ne se comprend que par rapport à la société qui l'a pensé et créé, celle dont il s'inspire dans ses fondements les plus profonds, c'est-à-dire sa conception de la vie et de ses Hommes.

Alors il s'agit de voir maintenant ce que la civilisation nasride a finalement légué à l'Andalousie par le biais des jardins de l'Alhambra et du Generalife, qui sont les symboles non seulement du sens artistique des Musulmans, mais surtout de la conception de la vie et des Hommes dans l'Islam.

Il est toujours très difficile de savoir, pour telle ou telle autre idée ou invention, de quelle civilisation elle provient initialement ; les archives et les nombreuses interactions entre civilisations rendent la tâche ardue, c'est pour cela, et certainement pour plus de sécurité, que nous dirons que les Musulmans, se sont inspirés des civilisations passées en ce qui concerne l'art du jardin. Il semble un fait acquis que les civilisations en place se servent des legs (matériels ou intellectuels) laissés par les civilisations antérieures : nous avons déjà souligné ce fait plusieurs fois, à propos de l'installation de l'« Acequia Real » par les Nasrides à Grenade, ou au sujet de l'utilisation de cette même « Acequia » par les Rois Catholiques après la Reconquête. Il ne semble donc pas illogique de se fonder sur la seule chronologie pour penser que les Musulmans se sont inspirés des civilisations antérieures pour former leur propre conception culturelle et esthétique du jardin, développée dans le Coran. De plus, l'Islam, de par son vertigineux périple sur les côtes méditerranéennes, se voit transformé, en quelque sorte, en représentant symbolique de toutes les cultures du monde antique.

Ces civilisations de l'Antiquité, ce sont, en premier lieu, celles des Grecs et des Romains, qui voyaient dans le jardin un espace d'harmonie entre la nature et l'architecture, symbolisant à la fois vie et plaisir. En somme, le jardin

représentait les désirs de l'Homme, c'est-à-dire dans un premier temps, la tranquillité et le repos, et dans un deuxième temps le succès et la grandeur de celui qui avait ordonné l'existence de ce jardin²⁰¹. Parmi les érudits célèbres de l'époque, c'est Pline l'Ancien qui nous révèle l'importance des jardins dans la civilisation antique, comme le révèle un court fragment de son *Histoire Naturelle* :

*"L'Antiquité n'a rien plus admiré que les jardins des Hespérides et des rois Adonis et Alcinons, ainsi que les jardins suspendus, œuvre de Sémiramis, ou de Syrus, roi d'Assyrie".*²⁰²

Mais nous ne devons pas nous arrêter aux Grecs et aux Romains car, comme le laisse entendre Pline, c'est bien plus loin qu'il nous faut remonter dans l'Antiquité pour trouver l'origine du jardin ; c'est chez les Perses²⁰³ et même chez les Égyptiens qu'il faut voir l'origine de la conception du jardin, pour les Musulmans comme pour toutes les civilisations à venir. Les Égyptiens, puis les Perses, vont non seulement développer un art du jardin, en mobilisant chez les Hommes leurs sens et leurs désirs, mais ils vont aussi se donner les moyens techniques d'accéder à ce paradis : en effet, ils vont mettre efficacement en place plusieurs inventions qui vont leur apporter ce sans quoi le jardin ne pourrait exister : l'eau. Nous avons montré que l'« Acequia Real » dans l'Alhambra avait autorisé aux souverains le développement d'un véritable art du jardin dans la petite cité de Grenade ; c'est qu'ils avaient compris, grâce aux Égyptiens notamment, qu'il leur serait impossible d'accéder à ce paradis en leur demeure, s'ils n'avaient pas à leur portée une quantité importante d'eau, nécessaire à la vie des Hommes comme à celle des jardins, indispensables à la qualité de vie de ces Hommes-là. Ce sont des inventions utilitaires, comme les « acequias », les

²⁰¹ Les Musulmans tirent probablement de l'Antiquité leur conception du jardin, mais nous verrons plus loin que ce n'est pas toujours le cas, et qu'il arrive de trouver des différences entre la conception des Romains et Grecs, et celle des Musulmans : notamment en observant comment la richesse du propriétaire s'exprimait à travers le jardin et l'eau.

²⁰² Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*. Paris : Les Belles Lettres, Livre XIX, p. 42.

²⁰³ Malgré les invasions d'Alexandre le Grand et des Romains, les Perses ont considérablement influencé les islamiques dès le VII^e siècle après J.-C., directement ou par le biais de leurs conquérants.

canaux, les « qanats »²⁰⁴, les dépôts d'eau, le shaduf²⁰⁵, entre autres, qui ont permis aux Hommes de faire du jardin un sanctuaire en plein cœur d'une nature aride, en Égypte comme en Andalousie. Voici ce que Henri Viollet, selon l'encyclopédie de l'Islam, nous apprend à propos des palais de l'époque abbaside, tel le Djawsak al-Khakani du Calife al-Mu'tasim, qui présente de longues perspectives d'eau :

*"Des canaux couraient parallèlement à ces murs d'enceinte...Des bassins de marbres, des jets d'eau, des motifs variés complétaient ce décor".*²⁰⁶

C'est le géographe grec Strabon qui découvre un magnifique jardin construit par Darius Ier en plein cœur du désert et qu'il nommera "paradeisos" en perse, qui signifie "jardins enclos de murs" : l'idée que nous avons aujourd'hui du mot "paradis"²⁰⁷, notamment au travers de la religion chrétienne, du jardin d'Adam et de ses nombreuses représentations, nous donne une image plus précise de ce que Xénophon a vu en son temps, et de ce qu'il a pu ressentir. Ce jardin, "bustan" en persan²⁰⁸, était donc chez les Perses un paradis pour les sens, grâce au parfum des fleurs, au chant des oiseaux, à la fraîcheur de l'eau, à la saveur de ses fruits et au rêve agréable et tranquille qui s'offre à la vue. Alors comment ne pas penser que c'est à partir de cette conception-là que les Musulmans ont organisé leurs jardins, tels des oasis en plein désert.

²⁰⁴ « Qanat », nom masc. : canaux souterrains creusés en pente vers leur destination à partir du puits; ils sont souterrains afin d'éviter l'évaporation de l'eau qui y transite. (Mot d'origine perse)

²⁰⁵ « Shaduf » : système consistant à remonter l'eau du puits avec un cube et un contrepoids. (Mot d'origine égyptienne)

²⁰⁶ *Encyclopédie de l'Islam*. Paris : Ed. G.P. Maisonneuve & Larose, 1991, I, p.1386.

L'encyclopédie cite M.H.Viollet, *Fouilles à Samarra en Mésopotamie. Un Palais musulman du IX^e siècle. Extrait des mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*. Paris : Publication de l'Académie des Inscriptions et des Belles Lettres, 1911, XII, 2^e partie.

Voici d'autres extraits de ce même ouvrage de Viollet, particulièrement évocateurs ici :

p.9 : « *Par sa conception, il trahit surtout son origine persane. Avec ses grandes esplanades bordées de canaux de marbre, ses bassins, ses fontaines, ses salles fraîches, ses grandes perspectives d'eau, où le soleil couchant venait faire miroiter ses derniers rayons, il rappelle les palais de Kasr-i-Chirin, Haouch-kouri, etc., décrits par M.de Morgan* ».

p.16 : « *Un grand bassin rectangulaire, de 124 m50 de long sur 62 mètres de large, recevait les eaux de la cascade. [...] Ces jeux d'eau au murmure léger, miroitant au soleil couchant dans la paix des beaux soirs d'Orient, devaient être d'un grand effet, vus de la terrasse qui bordait la façade* ».

²⁰⁷ Terme inspiré donc des origines perses.

²⁰⁸ "Bustan" tient son sens de "bu" qui signifie odeur, parfum, et "estan", qui est un suffixe de lieu.

Et c'est chez les Perses encore que le "riyad" trouve son origine, modèle très répandu en Andalousie, comme dans toute l'Espagne. Il ne s'agit plus ici de montrer à l'œil extérieur curieux sa richesse et puissance, comme dans les jardins ouverts, propres aux Grecs et aux Romains ; ce jardin, au centre même des palais et des riches demeures, encadré de galeries sur deux ou quatre faces, offre aux appartements du logis et à ses habitants uniquement, une vue sur cet espace ouvert sur le Ciel et donc sur Dieu. C'est un lieu exclusivement réservé au repos de l'âme et du corps, animé parfois par des fontaines rafraîchissantes, qui privilégie la volupté et l'intimité.

d2 : Le modèle du riyad.

Les Nasrides, dans l'Alhambra, ont largement usé de ce modèle de jardin intérieur. Il était, en effet, bien adapté à la nécessité d'incorporer, dans l'espace réduit que représentait l'enceinte fortifiée, cette nature essentielle à leur mode de vie. En outre, il faisait ressortir chez eux, comme chez les Perses, le désir de se fermer au monde extérieur pour se consacrer à l'introversio individuelle, grâce au rapport direct entre l'âme et le cosmos.

La nature, qui s'y exprime pleinement, est un ravissement pour les sens. En effet, malgré un cadre rigide et sévère, puisque le "riyad" est strictement ordonné selon un même schéma²⁰⁹, l'utilisation des plantes notamment présente une mosaïque de couleurs et de parfums qui conditionne l'évasion sensorielle du visiteur²¹⁰. L'eau joue également un rôle important en ce sens, au travers des jets, fontaines, canaux ; la musique qu'elle produit ravit l'oreille et apporte relaxation au visiteur ; ce bruit de l'eau qui court dans le "riyad" se voit en effet transformé

²⁰⁹ Dans l'Alhambra, on trouve toujours au milieu du "riyad" une fontaine, ou pièce d'eau, et des cyprès autour.

²¹⁰ Aujourd'hui dans l'Alhambra, les plantes ont souvent été remplacées par des dallages, ce qui change la vision que l'on peut avoir des "patios" comme on les appelle maintenant; cependant, les nombreuses descriptions des visiteurs ultérieurs à 1492, et les gravures ou peintures de l'époque nous montrent cette végétation comme faisant partie intégrante des jardins intérieurs, et en tous cas, plus exubérante qu'aujourd'hui.

en musique car atténué par les pelouses, plantations et jardins alentours²¹¹, produisant une simple ambiance sonore de fond. Cette synthèse cosmique et cette intimité qui s'en dégagent, s'opposent fortement à la complexité monumentale qui s'imposera plus tard dans les créations des jardins de la Renaissance ou du Baroque : c'est bien, uniquement, le pouvoir contemplatif de la nature qui est recherché ici, déployé dans sa plus grande simplicité.

Le "riyad" symbolise donc l'intimité et ainsi la discrétion dont font preuve les Nasrides ; ce trait de leur mode de vie est sans aucun doute présent au-delà des jardins du palais, dans l'architecture même de l'Alhambra. C'est, en effet, une impression d'austérité extérieure qui en émerge, en raison de ses murs impénétrables et du manque d'ouverture sur l'extérieur (fenêtres). Cependant, on ne peut oublier que l'aspect défensif était sa première vocation au XI^e siècle, et qu'avant les développements que connut la cité, l'Alhambra n'était qu'une carapace voulue infranchissable. De même, l'architecture des palais maures renforce cette idée de discrétion que les Nasrides veulent imposer au monde extérieur : constructions basses, presque cachées, en retrait par rapport à la construction massive du palais de Charles Quint au coeur de l'enceinte.

Cette intimité préservée n'est donc pas le seul fait des "riyads", mais ceux-ci confirment et expriment, comme nous l'avons dit auparavant, la conception de la vie des civilisations musulmanes ; cette évocation du "Patio de la Acequia" par Ibn Luyun en apporte la preuve:

*"Debe haber un cenador en el centro del jardín para los que reposen en él, que mire a todos los contornos, de tal manera que el que entre no oiga lo que allí se hable, ni llegue nadie inadvertido. El cenador debe estar rodeado de rosales trepadores y arrayán y de todas las plantas que adornan un jardín. Este será más largo que ancho para que la vista se explaye en su contemplación".*²¹²

²¹¹ En effet, les pelouses, plantations et jardins absorbent le bruit, atténuent les sons et diminuent la distance de propagation des sons : c'est un sol absorbant à l'inverse de l'eau qui est un sol réfléchissant.

²¹² Ibn Luyun, *Kitab al Filaha, Tratado de agricultura*. Dans *Historia del Arte*. Madrid : Espasa Calpe, 2002, p.600-601.

Le "riad", chez les Musulmans et donc chez les Nasrides, revêt une importance toute particulière car il symbolise le centre de la vie sociale et intellectuelle ; en plus d'être un lieu de tranquillité où l'on savoure la beauté de la nature, il est également un lieu éminent de discussion et de rencontres au sein d'une habitation. En effet, dans l'enceinte des palais nasrides de l'Alhambra, on peut observer que la vie s'organise dans trois "patios" principaux, autour desquels gravitent les salles les plus importantes de la vie sociale des palais : le "Patio de Comares", le "Patio de los Leones", et le "Patio de Lindaraja"²¹³, tous trois connus pour des raisons différentes. Le premier est un jardin représentatif pour la vie officielle, et les deux autres sont plutôt réservés à l'usage privé de la famille. L'entrée du premier cité, le "Patio de Comares", après le Mexuar et une succession de couloirs étroits et de chicanes, est plus que discrète, et on ne s'attend pas à déboucher sur un endroit si vaste. Appelé autrefois "Patio de los Arrayanes", eu égard aux myrtes qui bordaient le bassin, on l'appelle plus communément aujourd'hui le "Patio de la Alberca" car ce bassin constitue l'espace central de la cour. S'il semblait nécessaire de parler du "riad" en général, pour mieux comprendre une des conceptions du jardin chez les Musulmans, il n'est pas nécessaire de s'appesantir sur les descriptions desdits "patios", thème que nous avons déjà abordé.

d3 : Le Generalife.²¹⁴

Cependant, plus encore que dans les palais où l'espace fait défaut, il est un endroit dans l'enceinte où le jardin tient le rôle principal, et dans lequel la nature peut entièrement s'exprimer : il s'agit du Generalife. Construit en 1319, sur un coteau du Cerro del Sol, son emplacement se révèle idéal face à l'Alhambra, notamment grâce au vaste point de vue offert :

²¹³ En vérité, les "patios" sont au nombre de sept dans l'enceinte des palais nasrides ; il s'agit des trois cités et du Patio de la Madraza, du Patio de Machuca, du Patio del Cuarto Dorado, et du Patio de la Reja.

²¹⁴ (Voir Annexe n°50, II, p.72).

*"El rey tiene fuera de aquel recinto un jardín, en la cumbre de un monte, verdaderamente regio, con fuentes, estanques y arroyuelos, hecho por los moros con inusitada bazarria".*²¹⁵

Ce jardin dont parle J. Münzer, c'est, bien entendu, le Generalife. Il tire son nom de l'union de deux mots, "yanat" et "alarife"; "yanat" signifie jardin et "Alarife" est le nom donné aux architectes musulmans. "Generalife" est donc ce jardin, reproduit sur Terre par les architectes musulmans pour le plaisir, le repos et la contemplation des croyants ; en outre, il allie les différents aspects des jardins musulmans en un seul endroit : l'aspect sacré, l'esthétisme et le rôle pratique puisqu'on y trouvait la plupart des vergers et potagers de l'Alhambra.

Ce jardin clos et situé à l'extérieur de la ville se trouve juste à proximité de l'enceinte fortifiée :

*"Se puede salir del palacio por una puerta secreta fuera de las murallas que lo rodean, entrándose en un hermoso jardín de otro palacio que está un poco más arriba en la colina, y que se llama el generalife, el cual, aunque no es muy grande, es muy bello y bien fabricado, y la hermosura de sus jardines y de sus aguas es lo mejor que he visto en España".*²¹⁶

Ainsi, on y accède facilement depuis l'Alhambra ce qui permet, à la fois, de pouvoir fuir rapidement et de surveiller les palais en cas de besoin ; on est ainsi présent et absent, près de l'enceinte et du pouvoir mais en même temps à l'écart pour profiter d'un repos nécessaire. Comparable aux modèles exploités par les Mérinides au Maroc²¹⁷, ce pavillon de plaisance met au premier plan les jardins, et plus précisément l'eau, choisie comme protagoniste du décor : *"El agua, sin interrupción, deja fluir sus ondas como cadenas de plata y perlas"*²¹⁸.

Son apparente abondance lui permet de se répandre partout, et de créer un spectacle visuel et auditif pour le visiteur contemplatif, grâce aux fontaines, jets et bassins.

²¹⁵ J. Münzer, *Viaje por España y Portugal en los años 1494 y 1495*, Ed. de la Real Academia de Historia, op.cit., p.90.

²¹⁶ Navagero, *Granada en el siglo XVI*, op.cit., p.230.

²¹⁷ Comparable à "l'agdal" des villes impériales du Maroc comme Marrakush ou Meknès, qui offrait un lieu de promenade et de détente tangent au quartier officiel et considéré comme annexe rurale des palais.

²¹⁸ *Las rutas de Al-Andalus : Al-Idrisi*. Granada : El Legado Andalusi, 1995, p.55.

Voici, à présent, en quelques mots, ce que l'article 27-3 de la Loi du Patrimoine historique de la Communauté Autonome Andalouse stipule à propos des jardins: celui-ci fait partie intégrante du patrimoine historique andalou, et ce en raison de son origine, son histoire, ses valeurs esthétiques, sensorielles et botaniques. L'Andalousie intègre donc les jardins dans son patrimoine comme les legs des civilisations passées, en tant que conceptions des hommes et de la vie de ces civilisations. Nombreux sont les jardins déclarés Monuments historico-artistiques, ou Biens d'intérêt culturel dans la province de Grenade, et, bien entendu, les jardins de l'Alhambra et du Generalife sont reconnus comme tels. Par cette mesure, une fois encore, l'Andalousie affiche clairement son désir d'intégrer les civilisations passées dans l'édification de sa propre culture : de ce fait, elle ne les considère pas comme étant étrangères mais comme faisant partie intégrante de son propre passé. Cette reconnaissance des jardins de l'Alhambra et du Generalife comme Patrimoine historique andalou montre également à quel point les autorités et l'opinion publique, en général, sont captivées par les jardins et leur reconnaissent un pouvoir artistique indéniable. Cette culture du jardin, appréciée et donc reconnue, est encore largement exploitée dans une région où, pourtant, l'eau fait parfois défaut à cause de son climat peu humide. A Grenade, par exemple, puisqu'il s'agit ici indirectement de notre sujet, les petits espaces verts sont nombreux et disséminés dans la ville comme de légères tâches de fraîcheur ; parfois, les tâches se transforment même en parcs ou jardins, comme "El parque de Federico García Lorca", ou "El parque del Retiro"...

L'Andalousie a donc toujours montré cette volonté de préserver les jardins historiques comme des lieux de mémoire et de richesse : ce sont les représentants de ces civilisations qui se sont succédé sur ces terres du sud, et qui ont permis de constituer ce qu'on appelle, aujourd'hui, la culture andalouse²¹⁹.

²¹⁹ Nous rappelons que selon nous, la politique de tolérance et d'intégration des anciennes civilisations qui se sont manifestées sur les terres andalouses, permet aujourd'hui, la constitution d'une culture andalouse propre, riche de ses différents legs historiques et culturels passés.

Au terme de cette première partie, nous souhaitions faire l'inventaire des croyances et usages de l'eau dans la culture musulmane ; ensuite, nous voulions observer comment les Musulmans avaient créé une véritable culture de l'eau, en intégrant dans leur vie quotidienne l'eau comme élément premier. Au travers de l'Alhambra, nous avons constaté que cette culture de l'eau se révélait dans la plupart des traits architecturaux désirés par les Nasrides. Dans un premier temps, nous devions inévitablement aborder les causes de l'abondance de la matière première, sans laquelle les Nasrides n'auraient jamais pu développer cette culture de l'eau au sein de l'Alhambra, mais, bien sûr, également dans leur ville. Il était évident que l'eau était naturellement présente dans les alentours de l'Alhambra, ce qui motiva le choix de Grenade comme capitale du royaume ; mais il nous faut souligner que les Nasrides surent se donner les moyens de profiter de cette richesse naturelle grâce aux systèmes, inspirés de leurs prédécesseurs, mis en place notamment sur la colline du Cerro del Sol, avec l'« Acequia Real » et tout le système de réserve et de distribution de l'eau de la Sierra. Dans un deuxième temps, il s'agissait de montrer comment les Nasrides, par leur religion et leur vie quotidienne, avaient su faire de l'eau une véritable culture, plus encore que leurs prédécesseurs égyptiens, syriens, grecs ou romains, entre autres. Les Musulmans, et particulièrement les Nasrides que nous avons choisis comme exemple, ont réussi à s'approprier l'eau comme base de leur culture, ce qui nous permet de parler de véritable culture de l'eau en ce sens. En effet, ils ne l'ont pas cantonnée à un espace, à un usage en particulier mais ont su, à la différence des autres, l'utiliser au paroxysme de ses capacités, notamment au travers de l'architecture. Aussi fallait-il montrer comment l'eau s'était imposée dans l'organisation des espaces habitables en raison de ses qualités vitales, ce qui était assez logique de prime abord. En effet, sans eau, la vie est impossible ; en outre, elle revêt une importance capitale en ce qui concerne l'hygiène quotidienne ou encore le confort compte tenu de sa fraîcheur. Mais nous avons aussi montré comment l'eau s'était imposée directement dans

l'organisation de la vie quotidienne au travers des espaces religieux ; son statut purifiant et la pratique des ablutions apportent logiquement une touche à l'architecture des maisons et des villes afin de faciliter ces pratiques rituelles qu'il faut réaliser plusieurs fois par jour. La multiplication des bains artificiels en est une preuve évidente, comme celle des fontaines qui, en plus de répondre au besoin purificateur du musulman, permet une démocratisation dans l'usage public de l'eau de boisson, lui aussi, voulu et encouragé par le Coran. Enfin, le concept de paradis coranique et la place accordée à l'eau imposent encore aux pratiquants une présence très forte à l'extérieur comme à l'intérieur des maisons, d'espaces de jardins, où l'eau joue un rôle fondamental tant sur le plan symbolique que vital. Dans notre démarche, le point final est constitué par cet usage esthétique de l'eau comme objet d'art vivant à part entière : en utilisant l'eau et tous ses atouts propres, l'eau a cessé d'être le faire-valoir de la décoration pour en devenir la pièce maîtresse.

Deuxième partie

L'héritage de la culture de l'eau : une réalité sensible

Jusqu'à présent, nous avons tenté de définir ce que nous appelons « la culture musulmane de l'eau » dans le cadre de l'Alhambra nasride, afin de poser les bases de la réflexion à venir concernant son héritage. Même si cette première étape du travail peut être qualifiée de récapitulative, elle constitue néanmoins un passage nécessaire pour la suite, aussi nous aura-t-elle permis d'explicitier ce que nous entendons par « culture de l'eau » dans la Grenade nasride : c'est cette implication active de cet élément de base qu'est l'eau, et cela dans plusieurs secteurs de la vie musulmane, comme c'est le cas dans le déroulement de la vie quotidienne, la religion mais également au cœur de l'architecture ; ce dernier point différenciant la culture musulmane de ses devancières sur le sol espagnol.

En effet, il s'agit, dès à présent, d'appréhender de la meilleure manière possible l'héritage de cette culture de l'eau et son traitement au fil du temps, depuis la Reconquête jusqu'à aujourd'hui, et de mesurer ainsi l'importance qui lui a été accordée par l'intermédiaire de la conservation puis de la restauration. Mais dans le cadre de l'héritage de cette culture de l'eau, nous traiterons, dans cette partie, du legs matériel de l'eau ; c'est-à-dire de cet héritage faisant appel à nos sens, à savoir la vue et le toucher principalement. Ce legs distingue, en effet, ce qui est palpable et visible de ce qui touche plus au spirituel, à savoir cet héritage de l'imaginaire, dont nous traiterons plus avant. L'étude du côté matériel de ce patrimoine se verra renforcée par l'utilisation de documents d'archives, pour la plupart « officiels », qui ajouteront aux recherches et conclusions sur le thème un caractère ancré dans la réalité matérielle des documents.

Enfin, pour traiter de cet héritage matériel de la culture de l'eau de manière globale, étant donné la longue période d'étude qui s'offre à nous depuis la fin du XV^e siècle à aujourd'hui, nous avons décidé, dans ce chapitre, de diviser l'étude en trois parties chronologiques. Nous reprenons ainsi l'idée du Duque San Pedro de Galatino dans son œuvre *Boabdil, Granada y la Alhambra hasta el siglo XVI*²²⁰, réinvestie par la suite en 1958, avec quelques modifications, par Henri Terrasse dans son *Islam d'Espagne*²²¹, puis en 1991 par Alfonso Muñoz Cosme²²² dans son article de la revue *Cuadernos de la Alhambra*. Cette division permet ainsi de dégager trois parties thématiques dans le traitement de cet héritage particulier de la culture de l'eau, mais toujours en regard du traitement des autres bâtiments de l'enceinte, ce qui permettra d'observer des différences intéressantes dont nous ferons état plus tard : une première partie sera donc placée sous le signe de la consolidation et de la mise aux normes chrétiennes des structures nasrides, une seconde montrera plutôt une période d'abandon relative des structures, et enfin, la troisième et dernière, beaucoup plus récente, s'attachera à la restauration et à la conservation.

²²⁰ Duque de San Pedro de Galatino, *Boabdil, Granada y la Alhambra hasta el siglo XVI*. Granada : Universidad de Granada, 1999.

²²¹ H. Terrasse, *Islam d'Espagne...*, op.cit., p.220-231.

²²² Alfonso Muñoz Cosme, "Cuatro siglos de intervenciones en la Alhambra de Granada, 1492-1907". *Cuadernos de la Alhambra*, 27 (1991), p.151-90.

I : 1492-1740 : Consolidations et mises aux normes chrétiennes.

Comme nous le verrons tout au long de cette partie, les préoccupations des habitants et dirigeants de l'Alhambra imposent leur marque matérielle à l'enceinte, en fonction des périodes concernées. Ainsi, la première d'entre elles, juste ultérieure à la fin du processus de Reconquête, n'échappe pas aux circonstances politiques et historiques capitales qui se jouent en 1492 et à la prise récente de l'enceinte par les Chrétiens ; en effet, ces derniers, même s'ils viennent de reconquérir le dernier bastion musulman d'Espagne, restent dans une dynamique de guerre. C'est pourquoi, de 1492 jusqu'au début du XVIII^e siècle, les nouveaux occupants chrétiens vont s'attacher, dans un premier temps, à une sécurisation de l'Alhambra ; cela avant, bien entendu, d'entamer un long processus de « mises aux normes » des structures, visant à « effacer » progressivement la présence nasride pour imposer une touche chrétienne. Il nous faut préciser, concernant cette période, que nous allons principalement concentrer notre attention sur les premiers temps suivant la Reconquête, laissant notamment le début du XVIII^e siècle de côté. Il est difficile de fixer des périodes d'étude car une partie prime souvent sur les autres à l'intérieur de ces mêmes périodes ; néanmoins, ce cadre chronologique s'avère nécessaire afin d'organiser les recherches avec précision. L'important, dans cette première partie, sera de constater de quelle manière les Chrétiens vont réagir face à l'énorme patrimoine culturel légué par les Nasrides ; c'est pourquoi nous nous intéresserons plus particulièrement à cette fin du XV^e puis au XVI^e siècle, plus prolifiques en exemples.

Dans ce contexte, on observera que le patrimoine culturel de l'eau de l'Alhambra échappe, d'une certaine manière, à ce processus de « mise aux normes » imposé aux autres structures, relevant par là même d'un traitement particulier ; ce détail dénote ainsi un soin évident de conservation du patrimoine

hydraulique de l'enceinte, dans son ensemble, depuis les structures des « hammams » jusqu'au système d'approvisionnement complet en eau, en passant par les multiples fontaines ou jeux d'eau de l'Alhambra. Et cela, malgré les ajouts des Chrétiens au système, comme l'édification des «aljibes» du Conde de Tendilla, par exemple.

1-Premier aspect : sécurisation de l'enceinte.

a- État des lieux.

Dans les années qui suivirent la Reconquête chrétienne de Grenade, il est, en effet, une priorité pour les Rois Catholiques avant même d'envisager la conversion des Musulmans encore présents : celle de fortifier au maximum la ville de Grenade et l'enceinte de l'Alhambra, comme tous les points stratégiques de l'ancien royaume nasride²²³ ; en effet, il s'avère nécessaire d'enrayer toute tentative de révolte qui aboutirait à une nouvelle prise de la ville, devenue symbole du catholicisme et de l'unité territoriale de « l'Espagne ». Ces travaux, par ailleurs, sont mis en évidence par Hernando del Pulgar dans son *Tratado de los Reyes de Granada y su origen* en ces termes : « *comenzó a hacer en la Alhambra y en sus alcázares y muros las obras de reparación, de que andaban necesitados, a fin de afirmarlos, fortalecerlos y mejorar sus construcciones* ». ²²⁴

Cette priorité accordée à la sécurisation du site apparaît également dans l'œuvre de Bernáldez, qui fait même apparaître un certain empressement de la part des Rois pour ces travaux : en effet, dans son ouvrage, il ressort, qu'au milieu du mois de juin de l'année 1492, c'est-à-dire six mois à peine après la prise de Grenade, la plupart des travaux est réalisée puisque les Rois quittent la ville en considérant sa sécurité comme étant assurée : « *El Rey y la reina e la corte se estovieron en Santa Fe, en la cual todo el tiempo del cerco fabricaron e*

²²³ Par exemple, les châteaux situés sur la côte, Albuñol, Castel de Ferro...

²²⁴ Antonio Valladares, *Tratado de los Reyes de Granada y su origen por Hernando del Pulgar*. Madrid : Semanario erudito, 1788, XII, p.112.

labraron, e en el real, e a vezes e tienpos en el Alhanbra, fasta fin de todo el mes de mayo del año mill y quatrocientos e noventa e dos años, e aun parte del mes de junio; que no osaron de allí partir fasta dexar segura la cibdad.”²²⁵

Cependant, il ne faut pas croire que la totalité des travaux est pour autant effectuée en six mois et que la sécurisation complète du site s’en trouve ainsi garantie ; nous ne pouvons pas non plus penser que cette préoccupation défensive passe déjà au second plan, quelques années seulement après la prise de pouvoir par les Chrétiens. En effet, on notera que cette préoccupation reste particulièrement vive dans les esprits des dirigeants, même une vingtaine d’années après la Reconquête ; soit que l’enceinte comme symbole demeure une cible de choix pour les rebelles, soit que les réparations faites dans les premières années nécessitent des rénovations...A cet égard, dans une « cédula real » du 13 septembre 1515, on peut lire que ces besoins de réparation restent encore très présents dans les mentalités, « *para los rreparos de murallas torres y casas reales de la dicha alhambra* » ; on soulignera également leur caractère immuable si l’on en juge par la formule suivante : « *para desde principios del dicho año en adelante y para siempre jamás* ». ²²⁶

En effet, nous apprenons, à travers quelques témoignages, que l’enceinte de l’Alhambra se trouve en piteux état à l’arrivée des troupes chrétiennes ; le Conde de Tendilla, par exemple, dans une lettre du 18 février 1505, mentionne l’état de délabrement de l’intérieur de l’enceinte pour laquelle des travaux sont à envisager : « *Asy mismo se han caydo en el Alhanbra muchas casas y caen y algunos pedaços del muro amenazan caer cierto* ». ²²⁷

On peut trouver diverses explications à cet état fragilisé de l’enceinte en général, et plus particulièrement à celui des fortifications, qui nous intéresse ici. En premier lieu, on sait que les Nasrides utilisaient des matériaux peu solides

²²⁵ Andrés Bernáldez, *Memorias del reinado de los Reyes Católicos*. Madrid : CSIC, 1962, p.232.

²²⁶ Archives de l’Alhambra, L-47-3, 10 avril 1618.

²²⁷ *Epistolario del Conde de Tendilla (1504-1506)*. Granada : Universidad de Granada, 1996, II, p.270.

pour leurs constructions, rendant leurs bâtiments friables et peu résistants de manière générale. Alfonso Muñoz Cosme est d'ailleurs très clair à ce sujet, comme le démontre le passage suivant :

*« La arquitectura de la Alhambra de Granada es frágil por excelencia. La construcción de tapial, casi sin utilizar la piedra ni el ladrillo, recubierta de yeserías y enlucidos o de chapada de azulejos, con cubiertas de estructura de madera y cubrición de teja, forma un sistema estructural efímero, destinado a sobrevivir durante poco tiempo a la acción destructora del hombre y la naturaleza, si no existe una continua labor de reparación y mantenimiento».*²²⁸

Or cette fragilité se voit, en outre, mise à rude épreuve en cas de catastrophes naturelles, comme les secousses sismiques, que l'on sait nombreuses pendant le Moyen Age ; ainsi, on pourrait penser, comme l'indique Leopoldo de Eguilaz Yanguas²²⁹, qu'un tremblement de terre comme celui ressenti le 24 avril 1431 pendant la campagne de Jean II, avant la bataille de la Higuera, puisse avoir eu de fâcheuses répercussions sur de telles structures. Ce put aussi être le cas avec les secousses qui se produisirent en Andalousie le 5 avril 1504, que Bernáldez définit comme « *el mayor terremoto en esta Andalucía* », « *[que] sintiose tambien en el Africa en las partes de Oriente entre Christianos e entre moros* ». ²³⁰

Enfin, une autre théorie existe pour expliquer un tel délabrement, proposée par Münzer seulement deux ans après la Reconquête ; et cela en plus du constat de travaux toujours en exécution. Voici ce qu'il déclare sur le sujet : « *en la fortaleza [de la alhambra] y sitios reales se reconstruyen lo que estaba en ruinas, pues el rey de Granada, después que se dió cuenta de que no podía resistir al cristianísimo rey de España, permitió que se derribasen muchos edificios* »²³¹. Mais peut-être avons-nous du mal à croire que, par dépit, le dernier

²²⁸ A. Muñoz Cosme, "Cuatro siglos de intervenciones en la Alhambra de Granada", art. op.cit., p.152.

²²⁹ Leopoldo De Eguilaz Yanguas, *Reseña histórica de la conquista del Reino de Granada por los Reyes Católicos según los cronistas árabes*. Granada : Ed. Albaida, 1991, p.59.

²³⁰ A. Bernáldez, *Memorias del reinado de los Reyes Católicos*, op.cit., II, p.109 et 111.

²³¹ J. Münzer, *Viaje por España y Portugal en los años 1494 y 1495*. Madrid : Edition Polifemo, 1991, p.38-39.

roi de Grenade ait pu infliger à son joyau cette ultime injure ; en revanche, il serait possible d'imaginer que, par manque de temps et d'argent, Boabdil n'ait pas pris soin, pendant ces dernières années de guerre coûteuse, d'effectuer les réparations nécessaires dans l'Alhambra. Nous avons, en effet, constaté auparavant que les deux plus grandes périodes de construction dans l'Alhambra coïncidaient avec des périodes de trêve. Ceci pourrait peut-être expliquer cela.

b- Raisons des travaux.

Bien entendu, comme il a déjà été mentionné, la possibilité d'une révolte musulmane légitime cette sécurisation de l'enceinte. D'ailleurs, les cinq cents otages, exigés par les Rois Catholiques à Boabdil lors des célèbres Capitulations, confirment cette peur d'un soulèvement qui anéantirait la symbolique de la Reconquête ; en acceptant cet accord, les Nasrides laissent ainsi aux vainqueurs dix jours, à partir de la date de la prise de Grenade, pour consolider l'enceinte et assurer la sécurité de l'Alhambra. Selon Münzer, cette révolte intervient en juin, mois au cours duquel près de quarante mille Maures trament une conspiration contre les nouveaux rois de Grenade²³². On sait, par ailleurs, que cette peur de rébellion sera de longue durée et non seulement cantonnée aux premières années suivant la Reconquête ; cette idée fixe selon laquelle les « hammam », typiquement et traditionnellement musulmans, étaient à l'origine des complots contre les Chrétiens démontre une angoisse constante, malgré le temps qui passe. En bref, les travaux de consolidation se voient donc logiquement secondés par des besoins en effectifs militaires importants, qui confirment également le besoin de sécurité entourant l'enceinte ; et comme le souligne Münzer, en 1494, près de cinq cents soldats sont assignés à la surveillance de l'enceinte fortifiée de l'Alhambra. Ainsi, en avril 1505, lorsque le Conde de Tendilla dénombre les soldats nécessaires à la protection de la

²³²J. Münzer, *Viaje por España y Portugal...*, op.cit., p.174.

région sud, il apparaît que les besoins pour défendre l'Alhambra sont supérieurs à ceux de Marbella ou Salobreña réunies : cela, treize ans après la Reconquête, et bien que ces deux villes se trouvent être des ports essentiels dans l'organisation défensive du royaume chrétien face au nord de l'Afrique. Cette année-là, il demande, en effet, « *C lanzas* »²³³ pour la seule Alhambra.

Mais en tant que symbole, l'Alhambra ne peut se limiter à n'être qu'une zone militaire et apparaître ainsi comme une cible fragile. L'enceinte ne peut donc pas se permettre de rester « inhabitée » car les Chrétiens doivent pouvoir y résider en toute sécurité, afin d'asseoir et d'afficher leur pouvoir à une foule de Musulmans qui se doit d'accepter la soumission après huit cent ans de liberté sur la Péninsule ; de cette façon, les conséquences de la consolidation de l'enceinte sont renforcées par un impact psychologique certain des vainqueurs, démontrant leur confiance face aux vaincus. Ainsi, dès 1492, l'Alhambra sert de refuge aux Chrétiens et les Musulmans ne sont autorisés à entrer que pour y travailler ou apporter de la nourriture. On fait même construire dans la médina de l'enceinte entre cent cinquante et deux cents maisons pour les nouveaux arrivants selon la volonté de Hernando de Zafra, considérant la zone comme étant la plus sûre pour établir cette « repoblación ».

Mais l'Alhambra doit, bien sûr, également démontrer sa capacité à accueillir plus que le « peuple » ; qu'ils soient nobles ou militaires, ces derniers ne résident d'ailleurs dans l'Alhambra que dans le seul but de répondre aux exigences de leur métier, dans la plupart des cas. Car pour asseoir la supériorité catholique, l'enceinte doit pouvoir abriter, en toute sécurité, les dirigeants présents et à venir du royaume ; et cela, au sein même du dernier bastion musulman de la Péninsule, et donc au centre des dernières velléités de révoltes. Par dirigeant il est question en premier lieu de celui qui va résider, de façon permanente, dans l'Alhambra en tant qu'« alcaide » et dépositaire du pouvoir des Rois Catholiques dans la cité, c'est-à-dire le Conde de Tendilla. Il est, en

²³³ *Epistolario del Conde de Tendilla*, op.cit., II, p.298.

effet, logiquement question de lui dans un article de Fernando Nicolás Velázquez Basanta, reprenant le témoignage de Al Maqqari qui le qualifie de « tyran » (ce qui ne nous étonnera pas de la part d'un auteur musulman), résidant dans l'enceinte de l'Alhambra : « *Luego el enemigo infiel [alcaide de la Alhambra] ordenó reconstruir lo que fuere menester en la Alhambra, para fortificarla, renovar la disposición de sus salas y reparar sus muros, y el tirano comenzó a pasar los días en ella y las noches en sus reales* »²³⁴. Mais plus important encore, dans ces premiers temps suivant la Reconquête, les Rois eux-mêmes doivent être en mesure de résider dans l'enceinte. Bernáldez, mentionné ci-dessus, nous apprend qu'Isabelle et Ferdinand quittent Grenade en juin (le 10 ?), c'est-à-dire près de six mois après la prise officielle de la ville. Or, où résident-ils pendant cette période ? Une fois encore, les témoignages s'opposent à ce sujet ; certains témoignages affirment même que, le 2 janvier, les Rois ne pénètrent pas dans l'enceinte et n'assistent pas à la messe célébrée en haut de la tour de la Vela, confiant dès lors les clés de la ville, remises par Boabdil, au Conde de Tendilla. Dans la citation précédente, Bernáldez fait allusion à une présence sporadique des Rois Catholiques dans l'Alhambra : « *e a vezes e tienpos en el Alhanbra.* » Il semblerait du moins que dans les premiers mois, Isabelle et Ferdinand passent certaines de leurs journées dans l'Alhambra, mais que la nuit, ils réintègrent leur campement à Santa Fe, qu'ils ont pris soin d'aménager confortablement et de manière sûre pendant le long siège de Grenade ; contrairement à l'Alhambra des premiers mois de 1492. En tout cas, on sait qu'ils rédigent leur courrier officiel depuis « *Alphambra civitalis Granate* », comme le montre une lettre, du 7 avril 1492, adressée à Venise²³⁵ ; celles du 22 mai, ou du 23 le confirment aussi, malgré une légère différence dans l'emploi des termes : « *Alfambrade la nuestra ciutat de* ». De cette manière, ils signifient clairement, dans leur correspondance officielle, leur

²³⁴ F. Nicolás Velázquez Basanta, *La relación histórica sobre las postrimerías del Reino de Granada, según Ahmad el Maqqari*, op.cit., p.537.

²³⁵ A. de la Torre, *Los Reyes Católicos y Granada...*, op.cit., p.224-307. (A.C.A Reg 3.666, fol.64v.)

mainmise sur la ville et l'enceinte. En outre, on peut penser que ces courriers sont rédigés depuis l'Alhambra, comme cela est explicité, puisque sur d'autres lettres, au contraire, sont consignés des lieux plus vagues, comme « *in ciuitate Granate* » ou « *nuestro real de la Vega de Granada* », qui montrent des déplacements dans la région. Par la suite, on sait que les Rois Catholiques reviennent à Grenade, en juillet 1499, pour quatre mois environ ; puis ils réapparaissent le 28 juin 1500, pour une durée non déterminée dans nos recherches²³⁶, ce qui pose une fois encore la question de leur lieu de résidence. Concernant ce dernier séjour, il est certain, par ailleurs, qu'ils ne résident pas à Santa Fe : en effet, dans le passage suivant, extrait de la chronique des Rois Catholiques que nous avons consultée, la différence est bien faite entre les deux endroits : « *Y salieron Sus Altezas con ella de Granada, y se fueron a la ciudad de Sancta Fe, do estubieron cinco o seis días, hasta 30 de setiembre, que de allí se tornaron a bolver a Granada* »²³⁷.

c- Travaux de consolidations. Mise et remise en place ²³⁸.

Ces travaux de sécurisation du site de Grenade et de l'Alhambra semblent ainsi être, comme nous nous sommes efforcée de le montrer, la première des préoccupations des nouveaux rois chrétiens. La mise en place de ces mesures ne tarde pas et le nouveau gouvernement montre une réelle bonne volonté, en octroyant notamment la somme totale de 7.862.956 maravédis à la ville de Grenade pour ses travaux ; selon l'article de Carmen Trillo et Juan Antonio García Granados (tableau I, annexe n°51), 260.000 seulement sont réservés exclusivement aux palais de l'Alhambra, dont on ne tiendra donc pas compte

²³⁶ A. de Santa Cruz, *Crónica de los Reyes Católicos*. Sevilla : Escuela de Estudios Hispano-americanos de Sevilla, 1951, I : 1491-1504.

²³⁷ Ibid., p.207.

²³⁸ Chapitre fondé sur un article très complet sur le sujet de Juan Antonio García Granados et Carmen Trillo San José, «Obras de los Reyes Católicos en Granada (1492-1495) ». *Cuadernos de la Alhambra*, 26 (1990), p.145-168. Les tableaux sont reproduits en annexe de notre travail, Tome II n°51 p.73-74. Voir aussi l'article de Antonio Malpica Cuello et Jesús Bermúdez López, « *Transformaciones cristianas en la Alhambra* », dans *Acculturazione e mutamenti. Prospective nell'archeologia medievale del Mediterraneo*. Florence : Editions Boldrini Enrica y Francovich Riccardo, 1995, p.285-314.

pour les ouvrages défensifs. C'est une grosse somme qui est ainsi allouée, dès cette première année 1492, à la seule ville de Grenade, alors que les travaux prévus pour la fortification de la côte "andalouse", quant à eux, ne se montent qu'à hauteur de 2.200.000 maravédís. Le 13 mars, le Roi lui-même écrit à un certain "Domingo Agustín" depuis Santa Fe, et réclame des ouvriers compétents pour ces ouvrages, montrant à son tour sa détermination : il sollicite ainsi « *los dos hijos de maestro Mofferriz, el que labra órganos y el otro que labra de algez (yeso) [...] para ciertas obras que se fazen en el Alhambra desta ciudad de Granada* »²³⁹. De cette façon, de nombreux ouvriers se voient « requisitionnés » à Grenade, beaucoup venus d'autres provinces de la Péninsule comme de Séville entre autres.

Or, plusieurs données étranges, dans ce même article cité auparavant, viennent contredire tout ce qui a été démontré jusqu'à présent, juste au moment du passage à la réalisation des travaux. Ainsi, apprend-on, par exemple (tableau II), que sur la totalité des ouvrages commencés en 1492, le budget accordé à l'Alcazaba, aux murailles et tours de l'Alhambra²⁴⁰ arrive en dernière position derrière la construction d'un « aljibe » sur la Plaza de Armas²⁴¹, et les travaux des palais royaux. Ajoutons à cela que ce budget est même largement inférieur aux deux autres puisqu'il ne représente que 18,98 % du budget total. Ce n'est, par ailleurs, pas le cas pour le reste de la ville puisque 85,92 % du budget total des travaux pour le reste de Grenade est entièrement consacré aux forteresses, tours, remparts et autres aspects défensifs matériels de la cité (tableau III, annexe n°51).

²³⁹ L. Torres Balbás, "Los Reyes Católicos en la Alhambra". Crónica arqueológica de la España musulmana XXVIII. *Revista Al-Andalus*, 16 (1951), p.192. (Archivo Corona de Aragón, Reg. 3.571.)

²⁴⁰ Voir les articles pour plus de détails sur le genre de travaux à effectuer : comme par exemple, l'empierrement des remparts des Palais royaux, les travaux sur les remparts de la porte principale ou des tours et murailles de l'Alcazaba...

²⁴¹ On verra par la suite qu'en quelque sorte, ces travaux pour les « aljibes », appelés plus tard « du Conde de Tendilla », font partie des travaux de consolidation de l'enceinte ; il n'est pas choquant de considérer ces travaux pour agrandir la capacité en réserve d'eau de l'Alhambra comme étant plus importants que ceux, à proprement dit, de réparation défensive ; moins important que les travaux des palais, cela pose effectivement problème, car cela tient plus du confort que de la sécurité.

Il est aussi d'autres données très intéressantes sur ce thème défensif. Ainsi observe-t-on, concernant l'Alhambra toujours, en termes de pourcentage de réalisation des travaux (tableau IV, annexe n°51), que si 58,96 % des travaux dits défensifs sont réalisés au 10 mai 1494, il en reste encore 28,77 % à finir presque un an plus tard, après mai 1495. Dans la ville de Grenade plus globalement, on remarque toujours dans le même tableau que les remparts des Torre del agua, Bibalfarax, del Olivo ou ceux de la porte principale restent inachevés à hauteur de 38,45 %.

En résumé, concernant la ville dite basse, on remarque que les fonds alloués à la défense sont à hauteur de l'importance conférée au sujet par les dirigeants ; cependant, on note également un manque de réalisme inquiétant dans ces travaux puisqu'il reste beaucoup à faire, même s'il semble que la priorité leur ait été donnée par rapport aux autres travaux, à peine avancés quant à eux. A propos de l'Alhambra maintenant, on soulignera le fait que ces travaux défensifs, qui paraissaient pourtant essentiels, sont passés au second plan des priorités dans la réalité, notamment compte tenu du manque d'investissement financier, inférieur à celui consacré aux travaux dits de « décoration » de l'enceinte. Néanmoins, on notera malgré tout que les travaux ont été réalisés assez rapidement pour une petite moitié, démontrant l'urgence des ouvrages ; cependant, on remarquera que l'effort s'essouffle peu à peu, après mai 1495, donnant la priorité aux «aljibes» et aux palais.

Malgré donc une bonne volonté affichée, dès le début de 1492, et la nécessité de consolidation de la ville entière de Grenade, on peut tout de même objecter dans la pratique un manque de réalisme dans ces travaux dits défensifs ; l'exemple le plus flagrant est sans conteste celui de l'Alhambra pour laquelle, bien qu'elle soit considérée comme un symbole de la Reconquête et la future résidence des Rois chrétiens, on a préféré, dès le départ, les travaux des palais et ceux des «aljibes» à la sécurité. Par la suite, on constate également qu'en plus

d'avoir été sous-estimés, les travaux de sécurisation de l'enceinte ne semblent pas prioritaires sur les chantiers de l'Alhambra : en effet, alors que les ouvrages prévus pour les palais, par exemple, sont avancés à presque 80% en mai 1494 et complètement achevés en mai de l'année suivante, il reste près de 29% des travaux de sécurisation à finir après cette même date ; et cela malgré cette volonté affichée par les dirigeants, le Conde de Tendilla ou même les Rois, de faire passer, en priorité, la sécurité, comme le montre cette « cédula real » du 12 février 1492 dans laquelle il est affirmé : « *lavores e rreparos que en la alhambra e en la cibdad mandamos fazer, que son tan necessarios que non se pueden excusar* »²⁴². Dans ce cas, on comprendrait pourquoi les Rois Catholiques préféraient passer la nuit à Santa Fe plutôt que dans l'Alhambra durant les quelques mois suivant la Reconquête, trahissant une faiblesse dans la mise en pratique de leurs propres paroles ; en outre, le fait qu'ils résident peut-être dans l'Alhambra en 1499 ou par la suite, ne nous apprend rien sur ces travaux défensifs, qui, quoi qu'il en soit, auraient du être terminés dès 1495.

2- Deuxième aspect : mise aux normes chrétiennes d'une résidence royale;

a- Mise aux normes : traitement du patrimoine culturel et religieux musulman.

Cette première partie, concernant la consolidation de la ville et de l'Alhambra, nous a montré que ce que nous pensions, au départ, subsidiaire, à savoir la mise aux normes chrétiennes des bâtiments et structures, avait pris au contraire une place importante, tant dans les budgets octroyés que dans l'urgence de leur réalisation effective. Cette mise aux normes visait à adapter les structures pensées et construites par les Nasrides pour les nouveaux habitants du royaume. En ce sens, il nous faut envisager deux sortes de travaux : dans un

²⁴² L. Torres Balbás, « Los Reyes Católicos en la Alhambra... », art. op.cit., p.192. (Real cédula soberana al Consejo de Sevilla, Archivo Municipal de Sevilla, Tombo 3° fol. 470 et 476.)

premier temps, une adaptation des bâtiments pour la vie quotidienne en accord avec la culture chrétienne, même si cela dénature l'esprit de l'architecture nasride. Cela tient plus du confort à proprement parler, notamment dans les palais de l'Alhambra ; en effet, on peut aisément penser que, considérés comme la future résidence des Rois, des travaux et des modifications se sont avérés nécessaires pour accueillir les souverains selon des règles précises. Dans un deuxième temps, les modifications devaient non plus seulement rappeler un changement culturel mais bien plus encore religieux. Même si cela s'éloigne de notre sujet, il faut néanmoins rappeler que cette guerre de Grenade visait non seulement à restaurer l'unité territoriale mais aussi celle de la religion catholique sur l'ensemble de la Péninsule ; en ce sens, d'ailleurs, le Pape avait accordé aux Rois Catholiques, devenus ainsi « Champions du Catholicisme », de l'argent pour mener à bien leur combat contre l'infidèle, un peu à la manière d'une croisade²⁴³. De la même façon, voici la manière dont Marineo Sículo définit cette guerre « *que hicieron a los moros de Granada : [...] vengar las viejas injurias que los cristianos habían recibido de los moros [...] y porque cobrado el dicho reino de Granada acrecentasen el nombre y honra de nuestra religión cristiana* »²⁴⁴. Ainsi, cette facette de mise aux normes des bâtiments passera logiquement par le remaniement d'un certain patrimoine religieux musulman ; le plus visible et symbolique étant celui des mosquées. Détruites ou « réhabilitées », elles seront la première cible de ces travaux : « *Deux minarets d'époque nasride ont été conservés en Andalousie. Un minaret du VII^e/XIII^e siècle, défiguré et à moitié masqué par des constructions postérieures à la Reconquête ; sert de clocher à l'église San Juan de los Reyes à Grenade [...] »²⁴⁵.*

²⁴³ Voir l'ouvrage de compilation de Antonio de la Torre, *Documentos sobre relaciones internacionales de los Reyes Católicos*. Barcelona : Atenas A.G., 1949-51, I : 1479-83 et II : 1484-87. Il n'y a pas de correspondance officielle directe sur Grenade mais on y trouve tout de même quelques informations éparpillées sur le sujet.

²⁴⁴ L. Marineo Sículo, *Vida y hechos de los Reyes Católicos*, op.cit., p.92.

²⁴⁵ R. Arié, *Historia y cultura de la Granada nazarí*. Granada : Universidad de Granada, 2004, p.468.

b- Statut de résidence royale et avantages inhérents.

b1- Conséquences d'une admiration latente pour l'enceinte.

Or, on remarquera que si le patrimoine religieux souffre de nombreuses modifications et altérations de par sa valeur symbolique, les bâtiments utilisés dans le cadre de la vie quotidienne, quant à eux, sont plutôt soumis à de légers travaux, prônant plutôt une relative conservation du patrimoine. C'est le cas dans les palais de l'Alhambra notamment, comme nous allons le constater par la suite.

On peut trouver à cela plusieurs raisons, et en premier lieu, une sorte d'admiration latente pour la beauté des palais royaux et l'art nasride décliné dans l'Alhambra. Dans une lettre de janvier 1492, les Rois Catholiques déclarent à propos du palais de l'Alhambra qu'il est « *muy grande y más rico que el de Sevilla* »²⁴⁶. Charles Quint également n'a eu de cesse, en son temps, de montrer son attachement à cette enceinte, dans laquelle il passa près de six mois (du 4 juin 1526 au 10 décembre de la même année)²⁴⁷, essayant de faire de la ville la nouvelle capitale de l'Empire. En ce sens, il veillera longtemps à ce que les provisions d'argent nécessaires aux travaux soient délivrées, demandant par exemple à Cisneros « *que hiciera reparaciones en la Alhambra* »²⁴⁸. On retrouve des traces de cette demande plus tardivement, le 29 septembre 1526²⁴⁹, dans une lettre adressée au doyen et au chapitre de la cathédrale de la ville ; à ce moment précis, l'Empereur réside à cette époque à Grenade depuis près de trois mois. En outre, juste avant son départ de la ville, le 7 décembre, il rédige une lettre destinée à « *su recaudador, tesorero mayor y receptor de la renta de los*

²⁴⁶ A. de la Torre, *Documentos sobre relaciones internacionales...*, op. cit., p.304. A.C.A. Reg. 3.667 fol. 248.

²⁴⁷ Dans une interview, la directrice de l'Alhambra María del Mar Villafranca avançait même l'hypothèse que Philippe II ait pu être conçu pendant le séjour de Charles Quint à l'Alhambra.

²⁴⁸ Manuel de Foronda y Aguilera, *Discursos leídos ante la Real Academia de la Historia, en la recepción pública del excmo señor D. Manuel Foronda y Aguilera, el 11 de junio de 1916*. Madrid : [s.n.], 1916 : Est. Tip. Sucesores de Rivadeneira, p.19.

²⁴⁹ Juan Antonio Vilar Sánchez, *1526 : Boda y luna de miel del emperador Charles Quint. La visita imperial a Andalucía y al Reino de Granada*. Granada : Universidad de Granada, 2000, p.59. Référence trouvée dans un texte de Martín de Angulo y Pulgar et Gerónimo de Sandoval, appendice n°1, 1550, Hernán de Pérez del Pulgar Osorio, señor de la casa del Pulgar, Granada.

*hábitos*²⁵⁰ », ordonnant que chaque année à partir de 1527, 300.000 maravédís soient consacrés à la restauration de l'Alhambra²⁵¹. En effet, selon lui : “*a causa de no tener buena consygnacion para los reparar [...] ay mucho daño, e por ser como es edifiçio tan suntuoso e de tanta calidad*”. D'autre part, il ne faut pas oublier que Grenade et l'Alhambra, comme nous l'avons souligné auparavant, possèdent une réelle valeur symbolique aux yeux des Chrétiens ; et à ce titre, de même qu'il faut la protéger des envies de reconquête des Musulmans, il faut également la traiter avec égard, comme un trophée chèrement gagné dont on prend soin, afin de le montrer aux visiteurs sous son meilleur jour. Conserver les palais de l'Alhambra en ce sens, c'est faire preuve d'esprit pratique, car pourquoi détruire un tel joyau, malgré son origine musulmane ? Il vaut mieux le garder précieusement, jouissant de ses avantages, gommant ses quelques imperfections du point de vue de la culture de ses nouveaux propriétaires, tout en l'exhibant à la face du monde comme le plus formidable butin de guerre jamais acquis. En d'autres termes, voici le témoignage de Muley (Francisco Núñez) tiré de l'œuvre de Luis de Mármol Carvajal: « *¿De qué sirve que se pierdan las memorias? Que, bien considerado, aumentan la gloria y el ensalzamiento de los Católicos Reyes que conquistaron este reino. [...] Para éstos se sustentan los ricos alcázares de la Alhambra y otros menores en la misma forma que estaban en tiempos de los reyes moros para que siempre manifestasen su poder para memoria y trofeo de los conquistadores* »²⁵². En ce sens, on comprend que les Chrétiens aient souhaité faire disparaître le patrimoine religieux musulman qui leur faisait offense, tout en profitant des avancées techniques ou de la beauté de l'art nasride à Grenade, choisissant plutôt la conservation d'un point de vue global à la simple destruction des bâtiments.

²⁵⁰ Renta de los hábitos : dons des croyants faits à la mosquée comme acte de piété.

²⁵¹ J. Antonio Vilar Sánchez, *1526 : Boda y luna de miel del emperador Charles Quint...*, op.cit., p.59. (A.G.S., Casas y sitios reales, legajo 265, vol. 2, n°1, “Orden del Emperador al receptor, tesorero de la renta de los hábitos del Reino de Granada, 7 de diciembre de 1526”.)

²⁵² L. de Mármol Carvajal, *Historia del rebelion y castigo de los moriscos...*, op.cit., I, p.159.

b2 : Répercussions concrètes dans l'enceinte.

Mais dans cette logique de conservation globale des bâtiments des palais nasrides, des travaux furent nécessaires pour permettre aux Rois d'y résider ; comme dans la première phase, où l'on avait mis en avant les travaux de sécurisation des différentes structures, nous devons observer ici comment le « confort » de ces mêmes rois, eut pour conséquence l'engagement de frais importants et de travaux de « mise aux normes », non moins conséquents, dans l'enceinte.

De cette façon, dans un premier temps, il nous appartient de faire remarquer la diversité de tels travaux, tant au niveau du genre que des lieux concernés. Si l'on reprend, comme précédemment, l'article de Bermúdez López et Malpica Cuello, mais sans en citer tous les détails, on remarque qu'entre 1492 et 1499, les travaux s'accumulent dans diverses parties des palais, principalement celui de Comares, le Cuarto de los Leones, le Mexuar, les couloirs...On notera également qu'il s'agit essentiellement de travaux de décoration, puisqu'on y parle de « *pintar* », « *dorar* », « *azulejos* », « *maderas* »...A cela, il nous faut ajouter les travaux dits « d'urbanisme », mentionnés dans l'article, qui concernent plutôt les réparations des pavements et autres imperfections des ruelles de l'enceinte. Mais on ne peut néanmoins oublier que ces travaux de « décoration » ont parfois défiguré des parties entières des palais. En effet, même si l'on garde, dans leur ensemble, les parties les plus accomplies architecturalement comme les patios de Comares et des Lions, pour ne citer que les plus connus, certaines pièces se voient proprement spoliées de leur apport nasride : celles que l'on nomme aujourd'hui les chambres de Washington Irving, dans la partie des Lions, furent totalement redécorées dans style Renaissance, avec des murs blanchis, de larges poutres de bois apparentes, une cheminée massive ornée de lettres gothiques, faisant oublier jusqu'à la présence alentour des merveilles nasrides. Ainsi, même si les

bâtiments sont conservés en majorité, les travaux dits de « décoration », apparaissant comme mineurs, ont pu parfois complètement dénaturer le legs nasride de l'Alhambra.

On remarquera, dans un deuxième temps, que ces travaux sont de longue durée ; en effet, bien que Carmen Trillo et Juan Antonio García Granados fixent à mai 1495 l'achèvement de la première tranche de travaux, on s'aperçoit très vite qu'ils continuent, à plus ou moins long terme, probablement à cause du mauvais état initial de l'enceinte, de l'insuffisance des premiers travaux et de la grande fragilité des bâtiments, qui nécessitent un soin quasi constant, surtout en tant que résidence royale. Pour étayer ce propos, nous nous proposons de mettre en parallèle la visite de deux souverains à Grenade et les travaux engendrés par ces voyages ; et même si ceux-ci sont largement postérieures à la fin du XV^e siècle, ils montrent bien la corrélation entre l'Alhambra comme résidence royale et l'obligation de travaux.

La première visite que nous voulions mentionner est celle de Philippe IV en 1624 : les travaux à effectuer sont divers, notamment à cause de l'explosion et de l'incendie du moulin de la Poudre (Molino de la Pólvara) qui a causé de nombreux dégâts. Dans les archives de l'Alhambra, on trouve un document intéressant²⁵³ sur ces travaux, localisés dans le Patio de los Leones, devenu après la Reconquête, le symbole du pouvoir chrétien, et de même importance donc qu'à l'époque nasride. Le 3 mars 1624, on évoque des travaux pour réparer « *el daño que tenia de atrás el dicho quarto* » pour la venue du roi : « *todo para prevenir la venida de Su magestad a esta Alhambra* »²⁵⁴. On ne connaît pas la date exacte de l'origine de ces dégâts, mais il nous faut espérer que l'explosion ici mentionnée n'en était pas la cause, auquel cas il aurait fallu attendre près de trente quatre ans pour que les réparations soient accomplies, grâce à la venue de Philippe IV. Ces travaux sont complétés, dit-on, par des aménagements de

²⁵³ Archives de l'Alhambra, L-42-7, 1624-1758.

²⁵⁴ Ibid., L-42-7.

confort : « *se anxxepaxado y hecho de nuevo algunas cossas que aparecido conuenio para la comodidad y aposento de [SM] y los de su Real Camara* »²⁵⁵. Ici, on remarquera l'emploi de la formule « *de nuevo* » qui laisse présager, comme il a été précédemment évoqué, que ces travaux devaient être renouvelés régulièrement. On peut logiquement penser que la fragilité des matériaux n'en était pas la seule cause ; en effet, nous supposons que les travaux de convenance pour accueillir les rois et leur cour ne pouvaient servir d'une visite à une autre ; les exigences de chaque souverain et les grandes périodes espaçant chaque visite devaient obliger les maîtres d'œuvre à perpétuellement faire en sorte que tout soit parfait pour un séjour ou une simple visite royale. De plus, les rois donnant aux administrateurs des fonds pour entretenir l'endroit, il leur fallait montrer que cet argent était utilisé à bon escient et ne pas laisser de doute quant à son usage²⁵⁶. Bref, le coût de ces travaux est évidemment élevé, ce que ne manque pas de nous rappeler le document, mais pour un résultat correct puisqu'il semble que les réparations soient entièrement finies pour la venue de Philippe IV : « *en que se angastado cantidad de dineros [...] y porque ya el dicho quarto estarreparado enteramente* »²⁵⁷. Et l'importance de la somme investie et du bon état du Cuarto de los Leones implique même une surveillance des lieux : « *podrían hacer daño en el antes de la venida de SM las personas que entrassen : encargamos y requerimos [...] que tenga el dicho cuarto cerrado y en buena custodia* »²⁵⁸.

Dans un deuxième temps, nous voulions évoquer le cas de la visite de Philippe V, à propos de laquelle un article a été rédigé dans les *Cuadernos de la Alhambra*²⁵⁹ et sur laquelle nous ne nous attarderons pas outre mesure. Il semble que Philippe V vint à Grenade et résida dans l'Alhambra du 23 mars au 13 avril

²⁵⁵ Archives de l'Alhambra, L-42-7.

²⁵⁶ C'est une des raisons pour laquelle, nous le verrons, la famille des Conde de Tendilla se voit retirer l'administration de l'Alhambra au XVIII^e siècle.

²⁵⁷ Archives de l'Alhambra, L-42-7.

²⁵⁸ Ibid., L-42-7.

²⁵⁹ María Cruz Ramos Torres, "Preparativos en la Alhambra ante la venida de Felipe V". *Cuadernos de la Alhambra*, 8 (1972), p.91-98.

1730 ; puis il changea de résidence en se rendant à Soto de Roma (campagne de Grenade) jusqu'au 5 juin de la même année, laissant ses enfants Don Luis, Doña María Teresa et Doña María Antonia Fernanda dans l'Alhambra. Ce changement, nous dit-on, n'était, en aucun cas, dû à des problèmes de confort dans l'enceinte mais conditionné par la chasse aux faisans. En résumé, de nombreux travaux sont encore réalisés pour cette visite, notamment dans le Mexuar, le Patio de los Arrayanes et ce que l'on a appelé depuis les chambres de W.Irving, considérées comme les chambres royales. On notera juste une date importante quant à cet épisode : il s'agit du 19 mai 1729, date à laquelle le Roi décide de suspendre sa venue à Grenade. Il est intéressant de constater, dans un premier temps, que les travaux ont déjà commencé près de dix mois avant la visite prévue, ce qui nous donne une idée des délais et de l'anticipation du planning des souverains. C'est à ce moment précis que Philippe V demande la suspension des travaux engagés pour sa venue : or le Roi a déjà accordé à l'administrateur 70.000 maravedis pour les travaux nécessaires et s'est, en outre, vu réclamer un supplément pour finir les ouvrages (24.000 maravedis réglés en septembre). Cela veut dire que s'il annule sa visite à Grenade, au moins 70.000 maravedis ont été dépensés pour des travaux peut-être secondaires.

Enfin, pour en terminer sur le sujet de la conservation de l'Alhambra comme résidence royale, nous voulions également mentionner un épisode particulier dans l'histoire de l'enceinte, qui en plus d'être la résidence des rois, devint aussi, pendant un temps, un lieu de repos éternel pour les souverains. En effet, dans son testament, la reine Isabelle émit le souhait que son corps repose dans le Monastère de San Francisco situé dans l'Alhambra : « *E quiero e mando que mi cuerpo sea sepultado en el monasterio de San Francisco, que es el Alhambra de la ciudad de , seyendo de religiosos o religiosas de dicha orden* »²⁶⁰. Peut-être pour suivre la symbolique, la reine victorieuse des derniers

²⁶⁰ José Smolka Clares, "El traslado del cadáver de la Reina Isabel y su primitivo enterramiento a través del epistolario del Conde de Tendilla". *Cuadernos de la Alhambra*, 5 (1969), p.44. L'ensemble de l'article va nous

Musulmans de la Péninsule fait de l'Alhambra non plus seulement une de ses résidences, mais la dernière et la plus importante de toutes. Respectant les vœux de sa femme, Ferdinand dans son testament accepte, lui aussi, la possibilité de reposer dans l'Alhambra, confirmant ainsi son importance (même si pour ce monarque, un tel vœu ne s'avèrerait que provisoire puisqu'il a déjà entrepris la construction d'un tombeau royal dans la ville basse) : « *queremos que nuestro cuerpo sea depositado y puesto juntamente con el suyo [la reina] y en la misma sepultura, en el mesmo monasterio de San Francisco del Alhambra de la dicha ciudad, donde está al presente depositado, fasta que la dicha capilla sea acabada* »²⁶¹. Mais, lorsqu'Isabelle la Catholique décède le 26 novembre 1504, il semble que les informations testamentaires de la Reine tardent à parvenir au Conde de Tendilla, qui est du moins au courant que la Reine doit être inhumée à Grenade : « *Ydos estos señores que vyenen con el cuerpo de la reyna nuestra señora, que Dios tyene su alma, yo señor proveeré todo lo que os paresçe y mandays que de aquy allá no ay lugar porque lo esperamos esta semana* »²⁶². A ce moment précis, au 12 décembre, la Reine est décédée depuis dix-huit jours et son corps est attendu à Grenade dans la semaine. Or aucun détail ne semble connu. D'où l'urgence de la situation ressentie dans la formulation. L'enterrement d'Isabelle est même pressenti par erreur à Santa María de la O (paroisse del Sagrario) contre les indications du testament. Ces précisions, le Conde de Tendilla ne les reçoit qu'un jour avant la fin des obsèques de la Reine, comme il le mentionne dans sa lettre au Roi le 23 décembre²⁶³ ; dans le même temps, il transmet à Ferdinand un mémoire de travaux à réaliser dans la chapelle, alors que le corps de la Reine y est déjà déposé : « *Y pues ya está puesto este tesoro en este monasterio [...] parésçeme que, por reverençia de*

servir pour la suite du traitement du sujet.

²⁶¹ A. de Santa Cruz, *Crónica de los Reyes Católicos*, op.cit., T II, p.345, année 1516.

²⁶² J. Smolka Clares, « El traslado del cadáver de la Reina Isabel... », art. op.cit., p.51, lettre VII.

²⁶³ Ibid., p.52, lettre VIII.

*aquel castísimo y esçelente cuerpo, el mismo lugar se puede bien fazer syn derribarlo ny mudar cosa nynguna a my ver y aun al de la marquesa ».*²⁶⁴

Bref, les travaux préconisés sont importants, en dehors de la sépulture elle-même, et prévoient également une « remise à niveau » de la chapelle qui reçoit le corps de la Reine, et dont on pense qu'elle accueillera plus tard celui de Ferdinand son mari :

*« E lo que paresçe que se deue fazer y aderesçar donde está la sepoltura de la reyna nuestra señora que haya gloria es lo siguiente :
e deuese solar de losas de marmol todo el suelo de la capilla ;
e dorar y pintar todo el çielo de la dicha capilla ques de mocarabes blanco ahora ;
e a la capilletas de los lados hazerles sus çielos de madera bien labrada y pintada y dorada ricamente que son muy pequeñas ;
e hazer una reja de hierro bien hecha para el arco prinçipal de la capilla que puede tener treze pies de hueco».*²⁶⁵

En résumé, le rôle de résidence octroyé à l'Alhambra peut être considéré à la fois comme négatif et positif : en effet, on constate que les travaux ont souvent fait disparaître l'esprit originel de la bâtisse, pour les besoins des visites des rois notamment ; il fallait effectivement trouver, la plupart du temps, dans l'urgence, un moyen de cacher une misère apparente dans la future résidence temporaire des Rois, et le respect des structures en place ne devait donc pas constituer une priorité pour les maîtres d'ouvrage...Néanmoins, ces travaux témoignent, comme dans le cas de l'enterrement de la reine Isabelle, du soin apporté à l'enceinte en général ; or cette tâche devait se révéler difficile en raison de l'ampleur des travaux. Il est également possible de considérer ces travaux comme une volonté affichée, de la part des Catholiques, de conserver les bâtiments de l'Alhambra dans un état matériel acceptable, même si l'esprit originel du lieu n'est, quant à lui, pas protégé.

c- Réalité des travaux.

²⁶⁴ J. Smolka Clares, « El traslado del cadáver... », art. op.cit., p.52.

²⁶⁵ Ibid., p.46.

c1- Le cas des ouvriers :

Nous avons vu auparavant, concernant les réparations défensives, que le Roi lui-même tentait de faire venir des provinces frontalières, comme Séville, des ouvriers qualifiés pour réaliser les travaux nécessaires à la consolidation de la ville et de l'Alhambra²⁶⁶. On peut aussi logiquement penser, étant donné les délais mentionnés pour les travaux de « mise aux normes », que ces ouvriers travaillaient en même temps pour l'ensemble de l'Alhambra, sans tenir compte du type exact d'ouvrage. Le 22 août 1492, Hernando de Zafra écrit aux Rois pour leur signifier, entre autres, la bonne avancée des travaux dans Grenade et par là même, la fin des « réquisitions » d'ouvriers : « *las obras de esta cibdad y de Güejar andan muy buenas y mucho está fecho, y cierto el Conde lo trabaja todo tan bien que no ha menester otro solicitador ni aun veedor para ello* »²⁶⁷.

Sans la venue de ces ouvriers extérieurs, on se pose alors logiquement la question de l'origine de ceux qui travaillent sur les chantiers grenadins ; de même qu'existaient les esclaves chrétiens à l'époque nasride, selon Münzer « *llegó a haber en 7.000 cristianos en cautiverio, distribuidos entre esta cárcel y las casas de los particulares* »²⁶⁸, il y eut de nombreux esclaves de confession musulmane, puis des Morisques par la suite, notamment après la rébellion de 1568. En effet, ceux qui avaient été capturés pouvaient devenir les esclaves de ceux qui les avaient pris, s'ils étaient âgés de plus de dix ans et demi pour les garçons et de neuf ans et demi pour les filles : « *[...] que los unos y los otros los puedan vender y disponer dellos como de esclavos que justa y legítimamente fueran y son suyos* »²⁶⁹. Ces esclaves d'origine musulmane représentaient une

²⁶⁶ 2.400.000 demandes d'ouvriers à Séville selon Ladero Quesada et les archives municipales, Tombo de los Reyes Católicos, 111, folio 470 et 476v, 12 février 1492 et 6 mars 1492.

²⁶⁷ *Colecciones de documentos inéditos para la Historia de España*. Madrid : Nendeln Kraus. XI : D. Miguel Salvá y D. Pedro Sainz de Baranda, 1847, p.487. (Hernando de Zafra a sus Altezas, Simancas, Negociado de Mar y Tierra, n°1315.)

²⁶⁸ Jérôme Münzer, *Viaje por España y Portugal en los años 1494 y 1495*, Ed. De la Real Academia de Historia, op.cit., p.87.

²⁶⁹ *La expulsión de los moriscos del reino de Granada (Pragmáticas, provisiones, y órdenes reales)*. Madrid : Editorial Azur, 1983, p.24-25.

main d'œuvre sûrement bon marché, surtout à la fin du XVI^e siècle où le phénomène dut s'amplifier avec les statuts des Morisques. Mais pour les années postérieures à la Reconquête, et une fois les ouvriers d'autres régions renvoyés, la force manuelle vive, et on le verra plus encore quant à l'eau, ce sont ces ouvriers morisques : suivant la logique développée antérieurement, à savoir l'admiration et la conservation de la culture architecturale musulmane, ces ouvriers vont être considérés comme étant les meilleurs, du fait de leur savoir-faire, valorisé dans ce cas précis comme il se doit. Münzer remarque en visitant le Generalife, en 1494, que « *cuando lo visitamos, muchos operarios moros restauraban conforme a su estilo labores y pinturas* »²⁷⁰. Et ce savoir-faire, le Conde de Tendilla le regrette même presque, en septembre 1509, comme le montre l'extrait suivant dans lequel il fait état de sa spécificité et de sa valeur ; de cette manière, il souligne l'importance des ouvriers de culture musulmane : « [...] *perderse la claustra e un algibe que tiene alli la çibdad de que resçebe grandisimo beneficio, y no se haria otro tal con mucha costa ni creemos que ay agora maestros que lo supiesen hazer* »²⁷¹.

c2- Réalité économique.

Nous rappellerons, pour commencer, les deux données importantes au sujet de ces réparations de « mise aux normes » des palais de l'Alhambra, reprenant pour ce faire les tableaux utilisés dans l'article de Carmen Trillo et Juan Antonio García Granados²⁷² : la première information à retenir, c'est que dans le budget total prévu pour les travaux de la ville entière en l'année 1492, tous thèmes confondus, défense ou confort, 260.000 maravédis, provenant de l'Archevêché de Grenade, sont appelés à être exclusivement destinés aux travaux des palais royaux de l'Alhambra. Ceci se doit d'être souligné dans la

²⁷⁰ J. Münzer, *Viaje por España y Portugal en los años 1494 y 1495*, Ed. De la Real Academia de la Historia, op.cit., p.90.

²⁷¹ Iñigo Lopez de Mendoza Tendilla (comte de), *Correspondencia del Conde de Tendilla*. Madrid : Ed. par la Real Academia de la Historia, 1973-1974. T I : 1508-1509, p.750-752, 12 septembre 1509.

²⁷² J. A. García Granados et C. Trillo San José, «Obras de los Reyes Católicos en Granada (1492-1495) », art. op. cit., p.145-168. Tableau I p.146, II p.156 et III et IV p.157.

mesure où il apparaît que c'est la seule somme dont l'utilisation est spécifiée, à part celle pour les travaux à réaliser sur la côte que l'on n'inclut pas ici. Dans la mesure où, en 1492, la priorité semble être donnée à la défense, cette spécification apparaît comme étrange et déplacée, même si ce ne sont que 260.000 maravédis sur les 7.862.956 prévus pour la ville entière. En vérité, la quantité n'est pas capitale dans ce cas ; néanmoins, l'attribution de cette somme aux palais montre l'importance accordée à ces travaux de « mise aux normes ». Le deuxième fait, déjà mis en avant, mais dans autre contexte, est celui de la répartition du budget des travaux entre 1492 et 1495 dans l'Alhambra : en effet, cette distribution des fonds démontre encore plus clairement que les travaux, dont il est ici question, supplantent de façon excessive la consolidation de l'Alhambra ; la priorité semble porter sur le confort plus que sur la sécurité des bâtiments puisque les dépenses liées aux agréments représentent 37,52 % du budget total des travaux contre les 18,98 % de celui alloué à la défense. De plus, ces travaux sont réalisés à 79,16 % au 10 mai 1494, puis achevés près d'un an plus tard, soulignant encore un investissement conséquent de la part des dirigeants de l'Alhambra, tant au niveau financier que pratique.

Or il semble, au travers de diverses correspondances, que l'argent représente un réel problème pour les travaux ; les informations fournies dans les tableaux à notre disposition tiennent plus de la prévision des coûts de travaux que de dépenses réelles. De plus, par un simple calcul, on s'aperçoit vite qu'alors que 11.603.456 maravédis sont prévus pour l'ensemble des travaux de 1492 à 1494, une dépense de 13.280.774 maravédis est déjà attendue dans le même temps pour les travaux de l'Alhambra et de la ville dite basse. Ici, on ne peut malheureusement pas faire la distinction entre travaux de défense et de confort mais une seule conclusion s'impose pour les deux : les prévisions des coûts des travaux dépassent déjà, avant même leur réalisation, le budget qui leur est accordé. Or, il s'avère, toujours selon les tableaux, qu'en mai 1494,

seulement 8.717.473 ,5 maravédís ont été utilisés. Le problème ne vient pas tant du budget que des délais car en mai 1495, seulement 9.743.213 maravédís sont dépensés sur les 11.603.456 prévus ; or il en reste encore près de 3.865.019 à payer pour finir les travaux après mai 1494. Le plan de dépense avait bien pris en compte l'urgence des travaux et le fait qu'ils seraient à régler dans les premières années, mais en contrepartie, il apparaît qu'il n'avait pas tablé sur des délais suffisants.

En dehors des budgets prévus, un autre problème réside dans le transfert des sommes octroyées à la réalisation effective des travaux. Si nous avons constaté que les budgets prévoyaient assez d'argent jusqu'en 1494, la réalité montre, quant à elle, que les responsables des travaux doivent souvent réclamer aux instances dirigeantes l'argent initialement prévu. Deux possibilités d'explication nous sont alors offertes : soit les sommes en question n'étaient pas mises à disposition des travaux malgré les recommandations, conservées ou utilisées à d'autres fins ; soit (à l'opposé des prévisions des tableaux) le coût réel des travaux s'avérait sous-estimé, d'où ce besoin constant de réclamer aux Rois de nouveaux fonds. C'est ce que montre cette lettre du Conde de Tendilla, le 22 mai 1505 :

*«Maestre Hernando de las Maderas me dixo que vuestra alteza le avía preguntado sy era acabado el quarto de los jardines y hecho arcos y solería y dixo que no, y que vuestra alteza le dixo que me avían mandado enbiar Çien mill maravédís, que cómo no se avía acabado con ellos. Yo, señor, rescibí aquellos a tienpo, que en pagar al beato y algo al cañero y en lo que esto se avían gastado en otras cosas tenía puesto yo más de la mitad, y que esto no fuera vuestra alteza será informado de aquí adelante de los que tovieren cargo de labrar qué obra se haze en Granada, quanto más en el Alhanbra, con Çient mill maravédís”.*²⁷³

Ainsi, dès 1492, on note l'évocation de ce genre de problèmes dans la correspondance entre Hernando de Zafra et les Rois Catholiques²⁷⁴ ; elle montre

²⁷³Epistolario del Conde de Tendilla, op.cit., II p.332.

²⁷⁴ Colecciones de documentos inéditos para la Historia de España, op.cit., p.500. (Simancas, Negociado de Mar y Tierra, n°1315.)

en effet ces incessantes négociations pour obtenir de l'argent, pourtant nécessaire à la bonne avancée des travaux. Le 9 décembre 1492, voici ce que déclare Hernando de Zafra aux Rois à propos des palais royaux de l'Alhambra : « [...] *en los tejados de las Casas Reales de Vuestras Altezas ha remanecido una poca de obra, para qué he dado después de gastado todo lo que a Vuestras Altezas escribí, 60000 maravedís, y no sabemos si habrá recabdo para lo acabar* »²⁷⁵. Cette citation est intéressante dans la mesure où premièrement, elle montre que les échanges d'information entre les deux parties sont conséquentes et suivies, de par l'importance des travaux et des sommes investies : les Rois contrôlent ainsi l'avancée des travaux mais aussi le bon usage de l'argent octroyé. Dans un deuxième temps, on note également clairement la différence entre les prévisions et la réalité des travaux, souvent plus chers que prévus : ici, on constate, sans cesse, l'apparition de nouveaux travaux faisant augmenter le budget. Enfin, dans le même document, Hernando de Zafra insiste sur le peu d'argent qu'il reste, mettant en avant les difficultés financières à l'aide de répétitions : « *y dije al Conde que me parecía que pues quel dinero que quedaba era poco, que sería bien guardar este poco dinero que quedaba [...]* »²⁷⁶. Le 26 février 1493, la réponse des Rois à Hernando de Zafra nous semble édifiante : « *Cuanto a las otras labores que se han de continuar en el Alhambra, venido Pedro de Madrid que decís que ha de venir, ó la relación de lo hecho, y vista la relación que trae de todo, se proveerá en ello como conviene* »²⁷⁷. A travers cette réponse, l'attribution de l'argent en elle-même, ou la somme de travaux nécessaires ne semble pas représenter un problème pour les Rois ; seulement, on notera la quantité de conditions prévues pour délivrer l'argent, démontrant un contrôle strict de la part des instances supérieures. Ainsi, étant dans l'incapacité de se déplacer pour constater de visu l'état des travaux, les Rois exigent des rapports précis sur le sujet, toujours dans le but de garder le contrôle, même de

²⁷⁵ Ibid., p.501.

²⁷⁶ Ibid., p.513.

²⁷⁷ Ibid., p.513.

loin, sur ces importants travaux qui réclament de gros investissements de la part du royaume.

Et les travaux ne s'arrêtent pas pour autant en 1495 ; ils continuent logiquement dans les premières décennies, comme tout au long de la présence des Chrétiens dans l'Alhambra, en tant que résidence royale. Nous avons vu les travaux impliqués par la venue des souverains, comme Philippe V en 1730 ; comme pour Isabelle et Ferdinand, on remarque que l'argent nécessaire aux travaux est l'objet de tractations âpres entre le souverain et les responsables desdits travaux : à la manière d'un feuilleton, le Roi donne 70.000 maravédis pour les réparations en plus de l'argent fourni par l'église, puis il fait suspendre les travaux dans un deuxième temps, lassé de ces dépenses ; le 15 mai 1729, le Roi se voit de nouveau sollicité. Puis, pour lui montrer la bonne marche des ouvrages, le responsable lui envoie un rapport et un état des lieux le 25 mai ; enfin, en septembre de la même année, le Roi paye le reste des travaux, ce qui représente une dette de 24.000 réaux, pour les réparations effectuées du 15 au 24 mai.

Il est intéressant, dans cette partie sur les travaux de « mise aux normes », de constater l'importance qui leur a été conférée, notamment en tenant compte de l'argent investi dans cette résidence royale qu'est l'Alhambra. On s'aperçoit que ces ouvrages ont généré de grosses dépenses et des luttes souvent rudes entre dirigeants et administrateurs. Mais si l'Alhambra n'avait pas été sur les terres du dernier royaume musulman reconquis et qu'elle n'était pas apparue aux yeux des Rois comme un symbole de leur victoire, que serait-elle devenue ? On verra par la suite que tous ces travaux de « mise aux normes », quelle que soit la période, postérieure à la Reconquête ou plus récente, ont parfois « défiguré » l'Alhambra originelle des Nasrides. Cependant, sans son rôle de résidence royale, elle aurait très bien pu également tomber dans l'oubli et être laissée à l'abandon dès 1492, comme cela fut le cas à partir de 1740. Bien sûr, nous nous

contentons d'effleurer le sujet ici, en choisissant de ne pas évoquer le côté négatif de ces travaux, car ce n'est pas notre propos même si cela est réel ; néanmoins, nous avons clairement voulu montrer comment, en plus des travaux dits défensifs, l'Alhambra avait été entretenue pendant cette première période.

3-Troisième aspect : réparations et conservation du patrimoine matériel de l'eau nasride.

A travers ce troisième aspect, nous entrons pleinement dans notre thème fondamental : l'héritage de la culture matérielle de l'eau dans l'Alhambra entre 1492 et 1740. Il s'agit ici de faire le parallèle entre ce que nous avons dégagé sommairement du traitement défensif et « décoratif » des bâtiments de l'Alhambra et les décisions prises quant au patrimoine de l'eau de l'enceinte. Or cette mise en parallèle va nous permettre de voir que, premièrement, l'eau est un des sujets de première préoccupation des conquérants, de par son enjeu vital, dans tous les sens du terme. Puis, dans un deuxième temps, nous nous apercevrons qu'il est le seul patrimoine architectural à avoir réellement bénéficié d'un traitement particulier de conservation et de restauration dans l'enceinte de l'Alhambra. En effet, même si nous avons voulu montrer une volonté de conservation des palais dans leur ensemble, ils n'ont pu néanmoins échapper aux « mises aux normes » décoratives, parfois dénaturantes, au contraire du patrimoine de l'eau de l'Alhambra. Les Rois Catholiques, puis leurs successeurs, ont su et voulu donner à ce patrimoine une importance évidente dans la pratique, tant dans son rôle vital qu'esthétique. Nous étudierons, en ce sens, le traitement à part de l'aspect religieux de l'eau à travers l'exemple des « hammams » et le cas très particulier de la conservation des bains de Comares.

a- L'eau dans les Capitulations.

a1 : Capitulations Générales.

Et nous ne pouvions commencer ce chapitre autrement que par le thème des Capitulations signées entre Boabdil et les Rois Catholiques, le 25 novembre 1491, pour la prise de Grenade. En effet, on trouve dans ce texte un article essentiel qui démontre à la fois la véritable profession de foi faite au patrimoine de l'eau des Nasrides à Grenade, et l'importance conférée par les Rois Catholiques à la conservation de ce même patrimoine ; ces derniers, du fait de l'acceptation des conditions de la capitulation du dernier roi maure d'Espagne, trahissent ainsi un intérêt certain pour ce patrimoine de l'eau à Grenade. En effet, le texte de l'article indique :

*« Que sus altezas mandarán guardar las ordenanzas de las aguas de fuentes y acequias que entran en Granada, y no las consentirán mudar, ni tomar cosa ni parte dellas ; y si alguna persona lo hiciere, o echare alguna inmundicia dentro, será castigado por ello ».*²⁷⁸

*« Yten es asentado e concordado que sus altesas manden que sean guardadas sus acequias por donde va el agua a la cibdat, porque beben dellas; e que non consyentan sus altesas ni den lugar que ningunos cristianos ni cristianas ni moros ni moras, laven Ropa en las dichas acequias, ni hagan en ellas otras cosas de que venga daño a la dicha agua, e que si alguno lo hiciere que sea castigado por ello ».*²⁷⁹

Bien entendu, nous savons qu'un tel texte n'a pas valeur de loi puisque les Rois Catholiques n'ont pas toujours suivi leurs engagements en ce qui concerne tous les articles des Capitulations ; il suffit pour ce faire d'évoquer l'épisode des armes en possession des Maures. Néanmoins, dans ce cas, on voit par l'argent investi et les mesures prises, que le patrimoine de l'eau de Grenade fut aussi cher aux yeux des Chrétiens qu'à ceux des Musulmans déchus. Nous remarquerons que nous sommes en possession de deux versions différentes de l'article : le premier parle plus des règles régissant l'eau dans la ville alors que le

²⁷⁸ L.del Marmol Carvajal, *Historia del rebelion y castigo de los moriscos...*, op.cit., p.56.

²⁷⁹ Miguel Garrido Atienza, *Las Capitulaciones para la entrega de Granada*. Granada : Universidad de Granada, 1992, p.286. Extrait du texte : "Texto del privilegio rodado donado por el Excmo. Señor marqués de Corvera, al Excmo. Ayuntamiento de Granada".

second, également plus précis, parle des « acequias » en elles-mêmes. Bien que le thème général des deux versions soit la protection du patrimoine de l'eau, le deuxième, plus ancré dans la réalité de l'époque, met en avant un point intéressant : la protection de l'eau de la ville est présentée comme supérieure aux religions et cultures ; peu importe l'origine de celui qui souille l'eau des « acequias », il doit être puni de la même façon. Boabdil dans cet article, au contraire de tous les autres, ne défend pas les droits et biens de ses compatriotes mais quelque chose qui leur est supérieur, l'eau, car elle est vitale : « *porque beuen dellas* ». Le Roi Boabdil aurait certes pu avoir l'idée de détruire cet important réseau d'« acequias » autour de la ville, mais cela serait revenu non seulement à détruire le legs architectural nasride, preuve de leur existence et magnificence même passée, mais aussi à mettre en danger les Musulmans restés à Grenade.

Mais malgré l'importance de cet article, la question qu'il nous faut néanmoins nous poser ici, et à laquelle nous n'avons malheureusement pas de réponse, c'est la raison pour laquelle on ne trouve pas cet article, concernant la protection de l'eau, dans tous les textes des Capitulations existants. En effet, dans l'ouvrage de Miguel Garrido Atienza sur le sujet²⁸⁰, au chapitre LX intitulé « *Capitulaciones asentadas entre los Reyes Católicos y el alcaide Abulcacin el Muleh, en nombre de Boabdil, rey de , para la entrega de esta ciudad* », il n'apparaît que dans le « *Texto del privilegio rodado donado por el Excmo. Señor marqués de Corvera, al Excmo. Ayuntamiento de* », à savoir dans la colonne de droite. Miguel Garrido Atienza publie, en effet, deux textes en parallèle, et dans le premier désigné comme « *Texto del original existente en el Archivo General de Simancas, según lo publicaron don Miguel Salvá y don Pedro Sáinz de Baranda, en las páginas 421 y siguientes, del tomo VII de la Colección de documentos inéditos para la historia de España* », il n'est fait aucune mention de cet article, comme de quelques autres. Alors, on se pose

²⁸⁰ M. Garrido Atienza, *Las Capitulaciones para la entrega de Granada*, op.cit., p.171.

logiquement la question de savoir s'il faisait effectivement partie du texte original des Capitulations signées par les Rois Catholiques, des arrangements prévus en privé entre les souverains ou des conditions publiques de la capitulation ...

a2 : Capitulations de Boabdil.

On peut, bien entendu, supposer logiquement sa participation aux débats publics lorsque l'on connaît l'importance accordée par les Musulmans à l'eau ; nous avons, en effet, pu constater la dimension de la tâche quant aux structures développées dans la ville entière et plus spécifiquement dans l'Alhambra, du technique à l'esthétique en passant par le religieux et le vital. Les Capitulations entre Boabdil et les Rois Catholiques à propos de « *los intereses de éste y de su familia* »²⁸¹ confortent cet attachement à l'eau, à travers la possession des moulins et bains privés de la zone en leur pouvoir avant la Reconquête, même si l'allusion y est légère :

*« Yten es asentado e concordado que sus altesas ayan de faser y fagan ansy mismo merced a las Reynas su madre e hermanas, e a la Reina su muger, e a la muger de muley bulnaçar, de todas sus huertas e tierras e haças e molinos e baños ó heredamientos que tienen en los dichos términos de la dicha cibdad de , e en las alpuxarras, para que sea todo suyo e de sus herederos e subsesores, por juro de heredad para syempre jamás ».*²⁸²

Et, bien que le 18 septembre 1493, ces mêmes biens soient en partie revendus aux Rois Catholiques²⁸³, la première intention de conservation montre l'importance conférée à ce patrimoine, et cela, même pour la famille royale déchue.

²⁸¹ M. Garrido Atienza, *Las Capitulaciones para la entrega de Granada*, op.cit., p.257-68.

²⁸² Ibid., p.263.

²⁸³ « [...] pareció presente Cidi Mohamad Moratil [...] é dijo aue vendía o vendió, é cedió é traspasó en el Rey é la Reina [...] é molinos de aceite, é molinos de pan [...] é baños » : dans *Colección de documentos inéditos para la historia de España*, op.cit., p.163. VIII : D. Miguel Salvá y D. Pedro Sainz de Baranda, 1946, p.460-61.

b- Le traitement des hammams : incohérences.

b1 : Interdiction et abandon progressif.

Dans notre chapitre sur les travaux de « mise aux normes », nous avons rapidement évoqué le traitement du patrimoine religieux nasride après la Reconquête ; au milieu des destructions diverses qui ont touché le legs musulman, l'eau a également souffert des dommages à travers l'exemple des « hammams », malgré un respect affiché pour la culture musulmane de l'eau développée par les Nasrides.

Pourtant, bien avant la fin de la Reconquête, l'usage des bains artificiels était devenu une habitude respectée dans toutes les catégories de population, que l'on soit chrétien, musulman, juif, roi, prêtre ou simplement personne du peuple. On dit à ce propos en 1279 dans le *Llibre de los costums generals serites de la insigne ciutat de Tortosa* que « *los cristianos españoles se bañaban, por tanto, todavía en los siglos 12 y 13, con frecuencia y comodidad, en las más de sus ciudades, tanto en las 2 Castillas y Extremadura como en Aragón y en Cataluña [en una crónica anterior dije cómo en Sevilla perduró la costumbre hasta fecha mucho más avanzada]* »²⁸⁴. Les bains sont même construits à la « mode » musulmane dans les territoires chrétiens reconquis, comme à Barcelone au milieu du XII^e siècle, ou dans le couvent de Sainte Marie de Gérone à la fin de ce même siècle. De plus, la plupart de ces bains sont à cette époque propriété royale et représentent ainsi une source importante de revenus ; tout comme dans le royaume nasride où les bains publics permettaient aux mosquées une autonomie de gestion financière non négligeable.

Or dès le règne d'Alphonse le Sage (1258-84), les choses commencent véritablement à changer en Castille, et les habitudes se perdent peu à peu, les bains finissant notamment à ne servir que pour les femmes avant leur mariage.

²⁸⁴L.Torres Balbás, « Baños públicos en los fueros municipales españoles ». *Revista Al-Andalus*, 11 (1946), p.443-45.

Mais dans les autres régions, les coutumes se perpétuent et même l'arrière petit-fils d'Alphonse X, Alphonse XI, permettra aux "hammams" de survivre en faisant construire entre 1340 et 1344 des bains dans son palais de Tordesillas, par des Grenadins, porteurs de cette tradition pourtant rejetée par le souverain au XIII^e siècle.

Alphonse le Sage se montra visionnaire puisque cette tentative d'interdiction se généralisera dès la fin de la Reconquête et la prise symbolique de Grenade, signifiant la chute de la culture musulmane en Espagne. Les bains, à cette époque, ne furent plus seulement considérés comme des établissements sanitaires justifiés, mais comme les signes d'une culture déchue refusant de disparaître. C'est alors que se développe tout un imaginaire autour des « hammams », selon lequel non seulement les bains deviennent les repères des fomentateurs de révolte contre les Chrétiens, mais aussi des lieux de débauche et de luxure où seul le Mal règne en maître. C'est pourquoi ces endroits devront être interdits non seulement aux Musulmans et aux nouveaux convertis, pour éviter les tentations de coup d'état, mais également aux Chrétiens pour leur permettre d'échapper à l'attrait du Mal. Juan Velázquez de Echeverría nous donne une idée assez précise des motifs d'interdiction des bains (on remarquera par ailleurs l'innocence des Vieux Chrétiens qui est fortement soulignée) :

« Fue tanto en los Árabes lo que se radicó esta pasión, que costó mucho trabajo, ya vencidos, y sujetos al Dominio español, hacerles abandonar este uso de los Baños. No mandó el Rey Cathólico, que no se bañasen, por lo que los baños son en sí, sino porque en ellos se mezclaban torpemente, y daban rienda a la luxuria más desenfrenada, con notable detrimento de la Christiandad, que ya profesaban, y con grave peligro, de que padeciese el mismo la de los Christianos viejos, que o por casualidad, o por curiosidad, o por otros motivos concurrían a sus diversiones, y Asambleas. Una costumbre, que viene con el Origen de una Nación no es muy fácil de arrancar, o de contener”.²⁸⁵

²⁸⁵ J. Velázquez de Echeverría, *Paseos por Granada y sus contornos*, op.cit., I, p.139.

Mais les différents rois savent que cette tradition est très fortement ancrée dans les mœurs et donc très difficile à faire disparaître, comme le souligne Juan Velázquez de Echeverría ; ils n'ont donc aucune raison, dès la Reconquête, de prôner une interdiction totale des bains et de remettre ainsi en question un équilibre bien précaire à Grenade. En outre, ils se seraient privés d'une source importante de revenus puisque, dès le début du XVI^e siècle, les bains passaient sous contrôle de la royauté. Les souverains procédèrent donc progressivement à la fermeture de ces établissements, gardant à l'esprit le besoin de faire disparaître cette ancienne coutume musulmane.

Les restrictions apparaissent ainsi, dès le 30 juillet 1501, par une décision du conseil municipal de Grenade ; on interdit à tout homme de se rendre aux bains, et même d'en ouvrir la porte pendant le tour de bains des femmes sous peine d'être puni de cent coups ou de cinquante jours de prison²⁸⁶. Cette interdiction conforte, bien entendu, cette image de tentation et de perversion attachée aux bains, que la ville se doit d'enrayer pour le bien-être du peuple.²⁸⁷ Par la suite, le 12 novembre 1532, par le biais d'une « Cédula Real », on interdit la reconstruction des établissements qui s'effondrent lentement : « [...] *los baños que se cayeran no se edifiquen de nuevo ni se hiciesen otros de nuevo sin nuestra licencia* »²⁸⁸. On cherche, de cette façon, à contrôler le nombre des établissements afin de diminuer l'offre et donc leur fréquentation. Ainsi, l'avenir des bains se partage entre simple disparition et réutilisation : les parties les moins abîmées par les dommages de l'eau, voûtées la plupart du temps, deviennent des lavoirs, étables ou entrepôts, parfois même des pièces d'habitation. Presque tous les bains de l'Alhambra disparurent de cette façon, détruits ou cachés derrière des constructions plus récentes ou des décombres,

²⁸⁶ Antonio Gallego Burín et Alfonso Gámir Sandoval, *Los Moriscos del Reino de Granada según el Sínodo de Guadix*. Granada : Universidad de Granada, 1996, p.170. (Archivo del Ayuntamiento de Granada, Libro de Cabildos de 1497 hasta 1502, folio 190v.)

²⁸⁷ En 1526, de nouvelles dispositions sont prises par la Congregación de la Capilla Real.

²⁸⁸ A. Gallego Burín et A. Gámir Sandoval, *Los Moriscos del Reino de Granada*, op.cit., p.235-37. (Archivo de la Iglesia Catedral de Granada, Reales Cédulas, lib.II duplicado, folio 16v.)

oubliés et relégués au second plan (ceux de l'Alcazaba, du Generalife ou de la Calle Real entre autres). En cette année 1532, on prône également une surveillance des personnels s'occupant des bains publics, en accord avec le contrôle de la royauté instauré depuis le début du XVI^e siècle dans l'ancien royaume de Grenade. En effet, pour les nouveaux convertis, ce personnel d'origine musulmane représente un réel danger et un souvenir trop présent des anciens usages que l'on souhaite éradiquer : « [...] *mandamos que las personas que hubieren de servir en los dichos baños sean cristianos viejos, e cristianas viejas para las mujeres, y que ninguno de los nuevamente convertidos, hombre ni mujer, los sirva ni tenga cargo, so pena de diez días de cárcel a cada uno que contra ello fuere* »²⁸⁹.

Logiquement, après avoir mis en avant les possibilités de vices, limité le nombre des établissements, et contrôlé leur personnel, l'année 1532 annonce le début du contrôle des usagers : « *ninguno de algunos de los nuevamente convertidos, así hombres como mujeres, no vayan a los baños los domingos ni fiestas de guardar antes de misa* »²⁹⁰. Cette mesure restrictive, comme la précédente, est assortie d'une peine de dix jours de prison en cas de non respect ; elle scelle également leur interdiction totale à venir. Interdiction d'ailleurs justifiée par le jugement négatif du Sínodo de Guadix en 1554, considéré comme non arbitraire du fait des expériences menées par les experts. Selon ce jugement, « *los baños de este reino de y de nuestro diócesi, especialmente los artificiales, no son sino unas oficinas del demonio, donde, por las visitas, nos consta cometer muchos pecados, deshonestidades y ofensas de nuestro Señor [...] y otros ritos mahométicos abominables* »²⁹¹. L'aspect négatif principal tourne bien évidemment autour des traditions religieuses musulmanes, mais on ne parle pas des problèmes engendrés par le rôle social des bains ; c'est bien parce qu'au travers de ces bains, ce n'est pas une révolte que l'on craint mais

²⁸⁹ A. Gallego Burín et A. Gámir Sandoval, *Los Moriscos del Reino de Granada*, op.cit., p.235-37.

²⁹⁰ Ibid., p.235-37.

²⁹¹ Ibid., p.62.

bien la survie de rites et traditions religieuses que les rois chrétiens se doivent de les faire disparaître afin d'imposer aux vaincus leur loi religieuse ; comme au travers des conversions, l'objectif est unique : éradiquer le facteur musulman en Espagne.

b2 : Conservation des bains de Comares.

Dans ce contexte, il est intéressant de nous attacher à l'étude de bains particuliers, ceux du palais de Comares, devenus d'usage royal après la Reconquête, en même temps que l'ensemble des bâtiments des anciens palais nasrides. En effet, nous allons pouvoir constater que ces bains ont bénéficié d'un statut privilégié, non seulement par rapport aux « hammams » en général, mais aussi en regard de ceux de l'enceinte de l'Alhambra évoqués auparavant, laissés à l'abandon, détruits ou ensevelis. On observera qu'au sein de l'Alhambra, ces bains de Comares restent les mieux conservés : peut-être était-ce dû à la bonne qualité des matériaux de construction, induite par leur fonction royale sous les Nasrides, ou peut-être en a-t-on pris particulièrement soin en raison de leur richesse originelle, selon les ordres des Rois ...Mais pourquoi puisqu'ils représentaient le Mal musulman à éradiquer du royaume ?

Dans un premier temps, il semble que les bains de Comares sont cachés et inutilisés, obéissant à la logique globale ; cependant, avec la visite de Münzer en 1494²⁹², on comprend que malgré leur relégation au second plan, ils représentent un attrait particulier pour les personnes visitant l'enceinte après la Reconquête. Le Conde de Tendilla pourrait interdire leur accès tout simplement et exclure sa visite dans l'Alhambra, mais le fait est que ces bains font partie du legs nasride qui intéresse les visiteurs, et donc les attire, tant par leur côté exotique, représentatif de l'art musulman que par le pouvoir de suggestion du Mal. Dans le contexte d'interdiction progressive d'accès et d'usage des « hammams », on comprend, à travers cette attirance du visiteur de l'Alhambra, la difficulté

²⁹² J. Münzer, *Viaje por España y Portugal en los años 1494 y 1495*, Ed. Polifemo, op.cit., p.354.

rencontrée par les pouvoirs en place dans son programme d'éradication : les bains représentent un symbole matériel de la culture musulmane, renforcé dans son rôle par l'imaginaire qui lui est attaché. Les plaisirs interdits qu'on lui attribue jouent un double rôle dangereux, et fascinent en même temps qu'ils expriment un interdit religieux. De plus, on se rend compte que les bains de Comares ne sont pas laissés à l'abandon comme les autres bains de la ville de Grenade. Dans l'article de Jesús Bermúdez López et Antonio Malpica Cuello déjà cité et exploité en partie²⁹³, on apprend que des travaux de conservation des bains sont entrepris entre 1492 et 1499 : ce ne sont, bien sûr, que des travaux de décoration, "azulejos", "lazo de la techumbre", mais ils témoignent tout de même d'un soin minimum apporté aux structures ; et si ce n'est pour l'usage, c'est peut-être pour une meilleure présentation dans le cadre des visites. Dans ce dernier cas, ils seraient conservés comme pièce de musée dans l'enceinte royale, qui devrait elle-même donner l'exemple, puisqu'ils sont dénoncés comme symbole du Mal à l'extérieur : les Rois eux-mêmes ne croiraient-ils pas à cette image négative des bains, serait-ce seulement une manoeuvre d'intimidation du peuple ? En tout cas, et cela reste troublant, quelles qu'en soient les raisons, les travaux sporadiques vont continuer, et même après la proclamation de la "cédula Real" de 1532 selon laquelle on interdit tous travaux de reconstruction pour les bains en mauvais état sans l'accord des Rois. Dans l'article du *Cuaderno de la Alhambra* intitulé *Cuatro siglos de intervenciones en la Alhambra de Granada*²⁹⁴, on note plusieurs travaux dans les bains de Comares, concernant exclusivement les "vitreaux" des bains, en 1584, 1590 et 1612. Puis dans un document d'archives de l'Alhambra de 1553, on apprend qu'on interdit l'entrée de ces bains "a cada persona que no fuese distinguida en dichas casas reales y baños"»²⁹⁵. Cette interdiction n'exclut pas l'usage des bains mais bien son utilisation par certains types de personnes, ce qui sous-entend leur utilisation

²⁹³ A. Malpica Cuello et J. Bermúdez López, *Transformaciones cristianas en la Alhambra*, op.cit., p.150.

²⁹⁴ A. Muñoz Cosme, "Cuatro siglos de intervenciones en la Alhambra de Granada", art. op.cit., p.168 et 170.

²⁹⁵ M. E. Díez Jorge, "Purificación y placer", art. op.cit., p.136. (Archives de l'Alhambra, L-380-1, 1553.)

antérieure à 1553, alors que nous sommes proches des interdictions reconnues dans le Sínodo de Guadix. Les bains de Comares sont donc, en cette fin du XVI^e siècle, non seulement réparés mais aussi en usage chez les Rois. Pour Charles Quint, ces bains gardèrent leur fonction sans besoin de le cacher, incorporés dans les structures d'habitation de l'Alhambra elle-même, qu'il estimait tant : « *le valió [...] el haberle incorporado como lujo exquisito y raro, a las piezas íntimas de las estancias privadas que comenzaron a construir para el emperador Carlos V, entre los palacios musulmanes, llamadas ahora habitaciones de W.Irving* »²⁹⁶. Il accorda même un soin particulier à leur décoration qui, selon le témoignage de Richard Twiss, exploitait les thèmes lascifs qui les avaient fait interdire officiellement aux yeux du peuple :

*« En una de las habitaciones [del baño real] hay dos estatuas romanas de dos ninfas en mármol blanco de tamaño natural con cornucopias, y sobre una puerta hay un bajorrelieve ovalado de mármol muy elegante, que representa a Leda con el cisne, cuyo cuello esta enrollado alrededor de ella, y que además está en una postura muy indecorada ; a cada lado hay un sátiro sentado bajo un árbol ; este óvalo tiene tres pies en su diámetro más largo y dieciocho pulgadas en el más corto. Este bajorrelieve y las estatuas las puso aquí Carlos V'' »*²⁹⁷

Certes, les bains de Comares profitaient d'un statut privilégié, par rapport aux bains publics et privés de la ville basse et de l'Alhambra, étant de propriété et d'usage royaux. On peut trouver plusieurs raisons aux travaux de conservation réalisés, comme l'image de l'Alhambra pour ses illustres visiteurs, entre autres, visant à cultiver la différence avec les palais européens de cette époque. Mais la réalité est que ces bains n'étaient pas une simple pièce de musée mais utilisés au XVI^e siècle, notamment par Charles Quint, et d'autres personnes de rang non royal, à qui l'accès fut interdit en 1553. Alors pourquoi les interdire ou les laisser à l'abandon quant il s'agit de son usage par le peuple? La peur de la cohésion musulmane menant à la révolte, la peur de la propagation du Mal dans

²⁹⁶ J. Bermúdez Pareja, « El baño del Palacio de Comares en la Alhambra de Granada », art. op.cit., p.101.

²⁹⁷ R. Twiss, *Viaje por España en 1773*, op.cit., p.172.

le coeur des nouveaux convertis ou des vieux chrétiens? Les Rois se sentaient-ils les seuls à pouvoir éviter cette prétendue omniprésence du Mal dans les “hammams”? Ou cet imaginaire, renforcé par les légendes²⁹⁸, n’était-il qu’une excuse trouvée par les dirigeants chrétiens pour faire disparaître des habitudes du peuple une des traditions musulmanes dans un souci d’unification religieuse? La question reste entière mais ces bains de Comares demeurent assurément un cas à part dans le contexte d’unification religieuse populaire : néanmoins, ils entrent sans problème dans ce désir de conservation de l’Alhambra comme ce trophée merveilleux qu’il faut montrer et que seuls les souverains sont en droit d’utiliser. D’autre part, les Rois prouvent qu’ils font passer, pour leur usage privé du moins, la conservation du patrimoine nasride de l’eau avant leur besoin de destruction du patrimoine religieux musulman.

c- Conservation du patrimoine de l’eau.

c1 : L’expulsion des Morisques et le patrimoine de l’eau²⁹⁹

La conservation matérielle du patrimoine de l’eau semble être dans l’Alhambra une réalité, motivée par la volonté royale. Mais pour pouvoir parler de conservation matérielle, il nous faut aborder la question de la conservation du savoir-faire musulman, car avec sa disparition, le legs de l’eau se serait retrouvé en danger dans les premières décennies du XVI^e siècle. Nous avons pu constater que ce savoir-faire était particulièrement recherché dans l’architecture décorative ; néanmoins, il se révélait également très précieux dans les techniques et usages de l’eau, étant donné l’ingéniosité développée par les Nasrides et pour laquelle les nouveaux arrivants n’étaient pas au niveau pour reprendre le flambeau.

Besoin de la tradition maure quant au patrimoine de l’eau :

²⁹⁸ Comme celle du sultan nasride jetant une pomme à sa promise depuis l’étage des bains de Comares pour lui signifier son choix.

²⁹⁹ Le thème est compliqué et nous n’entrerons pas dans les détails mais il semble important d’évoquer pour nous ce sujet, somme toute, révélateur.

Après la reconquête, la vie dans le royaume de Grenade dut reprendre son cours, et surtout dans les domaines agricoles qui conditionnaient la survie du peuple ; le fait est que les Musulmans avaient développé une agriculture très puissante surtout grâce au développement de systèmes hydrauliques qui lui assuraient un accès abondant en eau.

Or dans un premier temps, lorsque les nouveaux habitants de la région arrivent, ils ne savent pas manier ces systèmes d'origine arabe, dont tout le vocabulaire technique leur est étranger. En outre, sans prendre en compte ces difficultés compréhensibles en termes techniques, Navagero nous dit des Chrétiens qu'ils sont « *poco industrioso(s), que ni cultivaba(n) ni sembraba(n) de buena voluntad la tierra, sino que iba(n) mejor a la guerra o a las Indias para hacer fortuna* »³⁰⁰. Si bien que les nouveaux arrivants ne peuvent ni ne semblent vouloir, dans un premier temps, acquérir et prendre la place d'un savoir-faire musulman bien en place. Ce passage du livre de Ángel Galán Sánchez est très édifiant à ce sujet ; car même si le vocabulaire n'est pas en cause, c'est une tradition entière qui l'est à sa place, comme nous le montre cet extrait :

« Un excepcional documento, por el tono ideológico que adopta, denuncia estos males en la Vega de Granada : “Los Reyes habían mandado que se escribieran en castellano las costumbres de las aguas según se hacían los moros. Sin embargo, los encargados de efectuar la tarea, fiándose algunos de la comparación con tierras de Valencia y de Murcia han dispuesto las cosas a su manera, desconociendo la tradición agrícola del país. Así se pierdan cada vez más árboles, huertas y viñas. Propone que se nombren dos diputados para que, recabada información de los mudéjares de la ciudad, se restaure el antiguo orden”.³⁰¹

De plus, Ángel Galán Sánchez parle d'un désintérêt, qui semble généralisé, de la part des nouveaux habitants de la ville pour ses systèmes de canaux :

³⁰⁰ A. Navagero, *Viaje a España del magnífico señor Andres Navajero*, Ed. Castalia, op.cit., p.57.

³⁰¹ A. Galán Sánchez, *Los Mudéjares del Reino de Granada*. Granada : Universidad de Granada, 1991, p.172.(Es un memorial sin fecha, firmado por un tal Hernando Núñez, A.G.S. Cámara-Pueblos. Legs. 8, f. 284.)

« Unido al desconocimiento se debió de producir un notable desinterés entre la población cristiana por la utilidad de estos canales. Los ejemplos son abundantes. Las aguas del Darro y del Genil y las acequias que se nutrían de ellos, además de servir como vertederos, recogían las aguas resultantes de la cocción del lino y el cáñamo, envenenándose así los caudales. Una multa de 600 maravedís a los infractores hubo de ser sustituida, un mes después de anunciarla, por la confiscación de lino o cáñamo para evitar en Granada deterioro de las aguas ».³⁰²

Ainsi, les vaincus arabes continuèrent logiquement de gérer les « acequias » et canaux d’approvisionnement en eau, aussi bien en campagne qu’en ville ; ils furent, pour cela, appuyés par les Rois eux-mêmes qui avaient compris depuis longtemps déjà leur importance, et la nécessité de leur savoir-faire sans lequel les systèmes risquaient des dégradations (1540) : « [...] los Católicos Reyes mandaron, é así estaba por mandamiento en la costumbre que se tuvo en la usa de la dicha agua, es guardase é cumpliese, é que no se ynovase cosa alguna contra ello »³⁰³. Malgré l’apprentissage des Chrétiens à ces techniques et la bonne assimilation de ces derniers, ce furent toujours pour autant les vaincus qui gardèrent une sorte de mainmise sur ce domaine. Domínguez Ortiz et Bernard Vincent, dans leur ouvrage *Historia de los Moriscos*³⁰⁴, portent à notre connaissance une anecdote intéressante qui confirme ce monopole : en effet, en 1596, un noble castillan demande au « Consejo de la Cámara » l’autorisation de faire venir cinquante Morisques d’Andalousie pour, dit-il, « *desaguar y cultivar las huertas* ».

Problèmes posés par l’expulsion :

Dans cette logique, un problème se pose clairement au moment de l’expulsion des Mudéjares en 1501³⁰⁵ puis pour celle des Morisques, en particulier si nous nous fondons sur l’exemple de la ville de Grenade. Dès 1569

³⁰² Ibid., p.173. (A. M. G. Actas del Cabildo. Lib I, f. 14 y 25.)

³⁰³ M. Garrido Atienza, *Las aguas del Albaycín y Alcazaba*. Granada : Universidad de Granada, 2002, p.26-27.

³⁰⁴ Bernard Vincent et Antonio Domínguez Ortiz, *Historia de los Moriscos. Vida y tragedia de una minoría*. Madrid : Alianza Editorial, 1985, p.112.

³⁰⁵ *Novísima recopilación de las leyes de España*. Madrid, 1975, tome V, livre XII, titre II, loi III, p.311-312 : «*Expulsión de los moros de los reynos de Castilla y León; y modo en que debían quedar los cautivos* » (los mismos en Granada à 20 de Julio de 1501 por pragmática, y en Sevilla à 12 de Febrero de 1502).

(19 octobre), après la révolte des Alpujarras, un premier décret d'expulsion est promulgué contre les Morisques de l'Albaicín, qui précise que tout le monde est concerné, aussi bien enfants et vieillards, qu'artisans et travailleurs qui semblent-il, auraient échappé à la première vague d'expulsion un peu plus tôt³⁰⁶.

Or dans l'ouvrage de Domínguez Ortiz et de Bernard Vincent déjà mentionné, on retrouve un rapport non daté, mais postérieur à 1571, sur l'expulsion des Morisques grenadins, évoquant la possibilité que certains de ces mêmes Morisques aient échappé à la procédure : « *Señor : Gabriel Moscoso de Figueroa, vecino de la ciudad de informó a V.M. que en la dicha ciudad abía muchos moriscos y mudexares que por no cumplir el bando de V.M. [...] y otros con fabores se abían quedado en la dicha ciudad* »³⁰⁷. De même, le 26 novembre 1581, le Roi en personne s'adresse au Président de la Chancillería de Grenade et regrette dans sa lettre que beaucoup de personnes soient revenues dans l'ancien Royaume de Grenade, sur leurs terres « *sin orden ni licencia nuestra por no se auer executado por las justicias de los lugares donde viuen la dicha pena* » [s'agissant de la peine de mort prévue pour tout Morisque non autorisé qui serait revenu sur ses terres ou à moins de 20 lieues de celles-ci, promulguée le 6 octobre 1572]³⁰⁸.

En effet, Bernard Vincent rapporte dans un article³⁰⁹ les résultats d'un recensement de 1570 dans la région de Grenade, réalisé paroisse par paroisse. Dans ce « *censo* », parmi plusieurs Morisques présents, on en dénombre douze qui sont « *regadores* » donc directement relié au patrimoine de l'eau. Dans ce même article, il est mentionné que tous ceux qui sont recensés possèdent la liberté (pour certains des biens), et surtout y est citée une « *cédula real* » qui leur

³⁰⁶ Charles Henri Lea, *Los Moriscos españoles. Su conversión y su expulsión*. Alicante : Editorial Aguacalra, 1990, p.270.

³⁰⁷ B. Vincent et A. Domínguez Ortiz, *Historia de los Moriscos*, op.cit., p.276.

³⁰⁸ Archivo de Simancas, Cámara de Castilla legajo 2182, Lisboa, 26 novembre 1581. Extrait d'un article trouvé sur le site internet de www.derecho.inter.edu.com de Carlos Javier Garrido García.

³⁰⁹ B. Vincent, "Los Moriscos del Reino de Granada después de 1570". *Nueva Revista de Filología Hispánica*, XXX, 2 (1981), p.597.

accorde « *una residencia legal* » en Espagne, et cela malgré les décrets d'expulsion qui se multiplient un peu partout. En réalité, ce décret d'expulsion et tous ceux qui vont suivre à Grenade (et ils sont nombreux, 1573, 1577, 1576, 1578, 1579, 1581, 1584, 1586) jusqu'à 1610 vont rester lettre morte dans les faits ; la cause en est peut-être la multiplication des cas particuliers, dont font partie les détenteurs de la protection de cette « cédula real »³¹⁰, comme certains des travailleurs du patrimoine de l'eau dont les compétences sont requises pour le bien de la société grenadine. Ainsi, dans cet article cité de Carlos Javier Garrido García, en guise d'exemple, on apprend, grâce à un document d'archives de 1577 concernant cette fois-ci Guadix³¹¹, qu'un dénommé Ambrosio Abenmonte, « acequero », fait partie d'un groupe de « oficiales » autorisé à rester.

Et en plus des Morisques bénéficiant d'une autorisation pour rester dans le royaume après 1570, il s'avère que certains déportés auraient aussi profité de permissions temporaires ou permanentes, les fameuses « licencias » dont il est question plus haut, pour revenir sur leurs terres³¹² : c'est le cas, par exemple, de quatre Morisques, déportés à Albacete qui sont autorisés à retourner à Vélez Blanco (entre Grenade et Almería) pour y donner des instructions en ce qui concerne la distribution de l'eau³¹³. Une fois encore, comme pour ceux qui avaient échappé à la déportation de 1570, leurs compétences en rapport avec l'eau leur offraient une échappatoire.

³¹⁰ Dans les archives de l'Alhambra (L 18-6, 2 folios), on trouve un document intéressant qui autorise un nouveau Chrétien à rester à Grenade avec sa famille le 5 novembre 1570 ; cette « dérogation », comme mentionné, émane de Jean d'Autriche et contrevient clairement aux ordres donnés, ce qui est reconnu dans le document. Par contre, on ne sait pas ce qui motive cette autorisation à rester en ville pour un certain « *damian* », alors que pour la seconde, accordée à « *El Bairi* », il est souligné les conditions de cette dérogation : « *lealtad y fidelidad con que siempre aueis servido y por ser hombre pacifico* ».

³¹¹ Archivo de Simancas, C.C. legajo 2181.

³¹² Dans l'article de Bernard Vincent tiré des Mélanges de la Casa de Velázquez, en annexe numéro 52, il est intéressant de noter un document en référence à ces « licencias », à propos desquelles le Roi en personne, le 19 juin 1571, demande une enquête, ces autorisations étant jugées apparemment trop nombreuses dans la ville de Çamora.

³¹³ B. Vincent, « L'expulsion des Morisques du Royaume de Grenade et leur répartition en Castille ». Mélanges de la Casa de Velázquez VI, 1970, p.235.

Même le décret qui semble définitif en 1610³¹⁴ et n'offrant aucune exception, « *sin exceptar ninguno* », épargnera néanmoins certains Morisques dont les témoignages publiés par Bauer³¹⁵ pour Tortosa et la rive de l'Ebre (on peut logiquement penser que cela peut s'appliquer de la même manière à la région de Grenade) mettent en avant l'importance des amitiés de haut rang ou celle des pots de vin, qui pouvaient venir à bout d'un texte ayant valeur de loi. Henri Swinburne, dans sa correspondance, affirme ainsi, comme si ce fait était connu de tous que : « *Lors de l'expulsion des Maures, on permit à ceux qui étaient habiles dans les manufactures de soie, ou dans l'art de conduire les eaux et de les distribuer, de rester dans le royaume* »³¹⁶. Ainsi, à cette époque trouble pour les Morisques, on voit que certains furent privilégiés en raison de leurs compétences acquises dans le domaine de l'eau, qu'ils étaient finalement les seuls à bien maîtriser, compétences reconnues donc comme essentielles par les dirigeants chrétiens, même au point de contrevenir à la loi.

c2 : Réparations après 1492.

On notera rapidement que les travaux de réparation sont nombreux dans l'enceinte de l'Alhambra ; sans évoquer tout de suite la source principale d'attention du système hydraulique de l'enceinte, à savoir l'« Acequia Real », on dénombre tout de même des ouvrages prouvant le soin apporté concrètement au patrimoine de l'eau de l'Alhambra. Tout d'abord, dans son aspect décoratif : les dirigeants prennent grand soin de l'esthétique développée par les Nasrides autour de l'eau, tout comme ils ont voulu conserver ce joyau architectural après la Reconquête. Ainsi, en plus des travaux mentionnés à propos des bains de Comares, on prend soin de l'eau des palais royaux à travers les réparations des

³¹⁴ *Novísima recopilación de las leyes de España*, Madrid, 1975, tome V, livre XII, titre II, loi IV, p.312-313 : « *Expulsión de todos los Moriscos habitantes en estos reynos; y prohibición de volver a ellos, Felipe III. En Madrid a 9 de Diciembre de 1609* ».

³¹⁵ Ignacio Bauer Landauer, *Papeles de mi archivo. Relaciones y manuscritos (Moriscos)*. Madrid : Editorial Ibero-africano-americano, 1923, p.17-137.

³¹⁶ Henri Swinburne, *Lettres de Grenade*. Montpellier : Edition de l'Archange Minotaure, 2001, p.50-51.

conduites d'eau dans le Mexuar, la Chapelle ou le palais du Partal entre autres, mais aussi par la restauration et le nettoyage des vasques de fontaines (jardin des bains, Mexuar...) ou des « albercas » (blanchissement dans le Mexuar), dont le pouvoir décoratif est reconnu au sein des palais.

Devrait-on considérer que les structures hydrauliques de l'enceinte fussent particulièrement fragilisées et eussent besoin de travaux après 1492 ? Pourtant, il existe plusieurs témoignages contradictoires à ce sujet ; certes, les conduites, au départ en céramiques, montraient des problèmes de résistance à la pression de l'eau, mais l'emploi ensuite du plomb, et de certaines techniques propres renforcent leur solidité. C'est ce qu'Ibn Asim affirme, par exemple, à propos du palais des Alijares : « *aquel agua se ve presionada en esos arcos, hechos de un manera muy sólida, fuertemente pegados y adheridos unos a otros* »³¹⁷. Les travaux réalisés ne viennent donc pas d'une certaine fragilité des matériaux, ni de « mises aux normes » à proprement parler et ne sont que superficiels : ils démontrent plutôt une volonté affichée d'entretenir régulièrement ce patrimoine, peut-être un peu laissé à l'abandon lui aussi pendant le règne de Boabdil.

Les travaux les plus intéressants à notre sens sont ceux qui révèlent la véritable fragilité du système hydraulique de l'Alhambra, à savoir la position extérieure aux murailles de la principale source d'approvisionnement en eau de l'enceinte, la fameuse « Acequia Real ». Les plus gros travaux concernant l'eau dans l'Alhambra vont consister à renforcer cette capacité de ravitaillement : dans le cas de l'Alcazaba, par exemple, on souhaitait garantir, en cas de crise, un approvisionnement indépendant qui serait, logiquement, le dernier à tomber en cas d'attaque. Un budget de 235.709 maravédis est donc initialement prévu pour deux ouvrages (le détail n'est pas fourni), la Torre del Aceituno et la « coracha » au pied de l'Alcazaba ; cette dernière permet un accès direct et protégé à l'eau du Darro en cas de nécessité, si le puits, même réparé, de l'Alcazaba ou son « aljibe » se retrouvaient à sec, et que la forteresse se voit séparée du reste de

³¹⁷ Alicia de la Higuera y Antonio Morales Delgado, «La almunia de los Alijares según dos autores árabes : Ibn Asim e Ibn Zamrak». *Cuadernos de la Alhambra*, 35 (1999), p.31-48.

l'enceinte et donc dans l'incapacité de s'approvisionner en eau en dehors de ses murs. Si l'on en croit les tableaux de l'article *Obras de los Reyes Católicos en la Alhambra*³¹⁸(annexe n°51), les travaux sont achevés à 100 % au 10 mai 1494, unique domaine où cela est le cas à cette date ; il faut croire que cette « coracha » était d'une importance capitale pour la survie de l'Alcazaba, mais surtout pour la bonne défense de l'enceinte. En effet, dans la première partie concernant les travaux de défense, nous avons volontairement voulu montrer comment dans l'Alhambra, les réparations des tours, remparts, bref tout ce qui représente matériellement la défense, avaient été reléguées au second plan, voire négligées. Or les travaux de défense ne consistaient pas uniquement à renforcer les murs de l'enceinte fortifiée : les travaux du patrimoine de l'eau, et surtout le renforcement de la capacité d'approvisionnement en eau de l'enceinte étaient essentiels dans la défense de l'Alhambra. Ainsi, les réparations des murs étaient consolidées par la construction de cette « coracha », permettant un accès indépendant à l'eau pour l'Alcazaba, mais créant également une source d'approvisionnement différente de l'« Acequia Real » ; elle-même en dehors des limites des murailles, et donc facile en cas de conflit à boucher, à détruire, à salir afin de couper l'accès à l'eau de l'Alhambra. Dans sa discussion avec l'étranger³¹⁹, Juan Velázquez de Echeverría souligne donc que l'une des plus grandes faiblesses de la forteresse est sa capacité en réserve d'eau. Selon l'étranger, celui qui voudrait conquérir l'Alhambra n'aurait qu'à couper son arrivée en eau. Car il est vrai que si cette « Acequia Real » apportait à l'Alhambra une quantité abondante d'eau pour pourvoir à tous les besoins de ses habitants, y compris aux besoins esthétiques, elle les rendait par là même trop dépendants, étant quasiment la seule source en eau de l'enceinte. La construction de cette « coracha » et la possibilité d'un autre accès à l'eau en sont la preuve, preuve également que les Chrétiens en prenant possession de

³¹⁸ J.A.García Granados et C.Trillo San José, «Obras de los Reyes Católicos en Granada (1492-1495)», art. op.cit., p.157.

³¹⁹ J. Velázquez de Echeverría, *Paseos por Granada y sus contornos*, op.cit., I, p.379.

l'enceinte, ont su voir dans l'« Acequia Real » non seulement un grand bienfait, mais aussi un danger en cas de dépendance complète. Ainsi voulurent-ils investir dans la consolidation de leurs forteresses, mais aussi dans le développement du système hydraulique, trop fragile et pourtant vital pour l'Alhambra et sa survie. Et bien entendu, tout comme l'« Acequia Real » semblait lointaine donc vulnérable, il fallut trouver une alternative au seul grand bassin de retenue d'eau, situé au dessus du Generalife : comme il avait fallu trouver un autre accès à l'eau, il fallait augmenter la capacité à la stocker, grâce à la construction d'un « aljibe » massif au centre même de l'enceinte de l'Alhambra, près des palais et de l'Alcazaba.

d- « Aljibes » du Conde de Tendilla

d1 : Origines.

Ce besoin de renforcement de la capacité de réserve en eau de l'Alhambra est donc sûrement la cause principale de la construction de cette structure de retenue d'eau de grande capacité au sein même de l'enceinte. Cadeau voulu par les Rois Catholiques pour faciliter la vie des nouveaux habitants de l'Alhambra ou mesure de prévention en cas de guerre ? Quoi qu'il en soit, les craintes quant à la sécurité de l'Alhambra et à la possibilité du manque d'eau sont très sûrement renforcées par les problèmes de sécheresse qui semblent sévir en Andalousie à la fin du XV^e siècle et dans les dix premières années du XVI^e, comme cela est mentionné dans l'article des *Cuadernos de la Alhambra* consacré au Conde de Tendilla³²⁰. A l'opposé, il semble que son utilité est également prouvée en 1605 en cas de grosses pluies, suite à des dégradations occasionnées dans l'« Acequia Real », comme on peut le constater dans l'extrait suivant : « *los vecinos se sustentan mucha parte del invierno de la que tiene el dicho aljibe a causa de que las llubias y turbiones recios derriban terremotos*

³²⁰ José Cepeda Adán, «El Conde de Tendilla primer alcaide de la Alhambra». *Cuadernos de la Alhambra*, 6 (1970), p.45-46.

grandes sobre la acequia y la quiebran y atasan el paso al agua por muchos dias »³²¹. Ainsi, l'Alcaide de la Alhambra met en œuvre la construction de ces «aljibes» qui vont plus tard prendre son nom ; bien sûr, son entreprise est conditionnée par les Rois Catholiques qui acceptent de financer cet «aljibe», comme cela est souligné dans le texte de la plaque dédiée à cet ouvrage en 1599 que l'on trouve sur la porte de la Justice : entre autres choses, il y est écrit «*Este mismo día [dos de Henero de 1492] sus Altezas pusieron en ella [Alhambra] por su alcaide y capitán a don Iñigo López de Mendoza Conde de Tendilla su vasallo.[...] este dicho conde, por mandamiento de sus Altezas hizo hazer este algibe* »³²². Le Conde de Tendilla, tout comme ses Rois, était bien évidemment conscient de l'importance de cette construction qui, d'une certaine façon, renforçait l'autonomie de l'Alhambra, et par là même sa défense, dont on aurait pu penser qu'elle avait été mise sans logique de côté dans cette période trouble d'après-guerre. L'importance de cette construction est, bien sûr, mise en avant par les fonds investis dans cet «aljibe» dans un premier temps. En effet, comme nous l'avons déjà rapidement mentionné³²³, la somme prévue initialement pour cet «aljibe» était de 1.670.457 maravédis, ce qui était considérable et marquait son importance, dans la mesure où c'était la somme la plus conséquente investie dans les travaux de l'Alhambra entre 1492 et 1495. Elle dépassait, en effet, de très loin, l'argent octroyé aux réparations de défense à proprement parler, puis de peu celui des réparations de «mise aux normes» ; ce budget représentait ainsi 43,26 % de la totalité des fonds réservés aux travaux de l'Alhambra. Ensuite, on remarquera la priorité donnée à la construction de cette nouvelle réserve d'eau en rapport avec d'autres travaux à la même période : dans l'Alhambra, les travaux de l'aljibe sont les seuls à être approximativement terminés en mai 1494, puisque le taux de réalisation à cette période est de 98,21 %.

³²¹ Archives de l'Alhambra, L-238-4, 1605.

³²² I. Lopez de Mendoza, *Correspondencia...*, op.cit., I, p.69.

³²³ J. A. García Granados et C. Trillo San José, «Obras de los Reyes Católicos en Granada (1492-1495) », art. op.cit., p.156-157.

des travaux de « mise aux normes » ; mais cette priorité initialement conférée à la réalisation de l'« aljibe » en plus de la somme conséquente budgétisée au départ révèlent bien cette volonté non seulement de se doter d'une grande réserve d'eau supplémentaire mais également de mener le projet à terme dans les délais les plus courts. Cet « aljibe » fait clairement la fierté de l'Alhambra ; fierté que d'ailleurs le Conde de Tendilla lui-même n'hésite pas à inclure dans ses visites de l'enceinte, comme celle organisée pour Jérôme Münzer en 1494, qui nous confirme par là même la date de construction de l'aljibe :

*« Llevónos el conde a ver una cisterna cuadrangular tan capaz como la de San Sebaldo de Nuremberga; es de reciente construcción, hecha este mismo año, y ha costado diez mil ducados; obra excelente ».*³²⁴

d2 : Description et usages.

Sa grande capacité de réserve, approximativement de 1.300.000 litres, est bien entendu un des premiers éléments relevé par les témoins quelle que soit l'époque, contenance répondant aux besoins et à la volonté exprimée des dirigeants chrétiens. Ainsi, Antonio Benavides au XIX^e siècle remarque une capacité telle qu'elle pourrait permettre aux habitants de l'Alhambra de tenir un siège, comme l'auraient souhaité les Rois Catholiques ou le Conde de Tendilla :

*« Formando un vaso capaz de contener un inmenso volumen de agua inagotable por mucho tiempo que durar un sitio ».*³²⁵

De la même manière, voici comment Juan Velázquez de Echeverría la décrit :

*“Puédense tener en ambos [aljibes] prevencion de agua para un año con grandisima abundancia, y para mucho mas tiempo”.*³²⁶

Il choisit de relever sa grande capacité non plus en rapport avec la durée d'un siège mais avec la possibilité de tenir une année entière avec son eau ; on remarquera qu'Echeverría parle de deux « aljibes », très sûrement à cause de la

³²⁴ J. Münzer, *Viaje por España y Portugal en los años 1494 y 1495*, Ed. Polifemo, op.cit., p.89.

³²⁵ C. García Montoro, “La Alhambra vista por un político del siglo XIX”, art. op.cit., p.94.

³²⁶ J. Velázquez de Echeverría, *Paseos por Granada y sus contornos*, op.cit., I, p.379.

séparation de la réserve en deux « nefs » principales de 34 m de long sur 8 m de hauteur. A propos de la forme de cet « aljibe », on sait que les voûtes au plafond étaient renforcées par des arcs qui séparaient en apparence la salle en ces deux « nefs » ; mais ces arcs permettaient néanmoins un passage de l'eau entre chaque partie à six endroits différents et ne formaient donc pas deux salles hermétiques l'une à l'autre. L'eau y pénétrait par un réceptacle se trouvant sur la gauche du premier escalier, au sud, puis coulait directement ensuite vers l'« aljibe » ; on ajoutera qu'il existait deux ouvertures dans le plafond par lesquelles il était possible de prélever les quantités d'eau nécessaires.

Le deuxième temps fort des descriptions de l'« aljibe » concerne la qualité reconnue de son eau. En effet, on dit de cette eau dans un document des archives de l'Alhambra datant de 1605 qu'elle est « *tan fría que sirve por niebe y mui limpia y clara* »³²⁷. Nous savons, par ailleurs, que l'eau de cet « aljibe » était recherchée notamment par les « aguadores » de la ville basse ; en effet, ces derniers montaient à l'Alhambra pour s'y ravitailler comme nous le voyons dans le dessin de Ford que nous avons inclus dans nos annexes³²⁸. Par ailleurs, la description faite par Álvarez de Colmenar dans *les Delices de l'Espagne* sur le sujet est assez parlante même si on a tout d'abord un doute sur l'identification de la citerne dont il est question à cause d'une localisation vague et de l'évocation du marbre comme matériau de construction : « *on y voit aussi quelques citernes de marbre d'où l'on puise une eau fort bonne et très fraîche, qu'on porte dans la ville* »³²⁹. A propos de la qualité de cette eau, il est intéressant de rappeler cette anecdote trouvée dans ce même document d'archives de 1605 : selon celui-ci, les habitants de l'enceinte demandaient eux-mêmes à l'administrateur de l'Alhambra que l'eau de cet « aljibe » du Conde de Tendilla ne soit pas vendue aux « aguadores », mais conservée pour leur propre consommation.

³²⁷ Archives de l'Alhambra, L-238-4, 1605.

³²⁸ (Voir Annexe n°57, II, p.84).

³²⁹ J. Álvarez de Colmenar, *Délices d'Espagne...*, op.cit., p.495.

d3 : Problèmes persistants dans le Secano.

Et pourtant, la construction de cet « aljibe » ne semble pas pour autant résoudre tous les problèmes d’approvisionnement en eau des habitants de l’Alhambra ; cela peut paraître curieux lorsque l’on considère cette nouvelle grande capacité disponible par rapport à celle de l’époque nasride, puis le nombre d’habitants de l’Alhambra déclinant après la Reconquête. Quoi qu’il en soit, on trouve dans les archives de l’Alhambra un document datant de 1553³³⁰ émanant de la population du quartier de San Francisco (c’est-à-dire du haut de l’enceinte), qui réclame la construction d’une nouvelle citerne par manque d’eau ; les habitants de ce quartier mettent ainsi en cause le mauvais état des structures existantes dans cette partie dite du Secano. Ce n’est pas la capacité de l’« aljibe » qui est remise en question mais des problèmes de gestion de l’eau dans l’enceinte, rappelant ceux soulevés en 1605 et mentionnés auparavant.

Dans ce document, les problèmes d’approvisionnement sont relevés par le prix élevé de l’eau pour les habitants : « *que nos questa qada cantaro de agua quatro marabedis por eftar muy léxos y mala de facar* »³³¹. Nous avons vu que l’eau de l’aljibe était, semble-t-il, vendue aux « aguadores » ; de la même façon, étant un bien de consommation vital, de bonne qualité mais surtout, c’est ce que nous apprend le document, étant issue d’un système de prélèvement lointain et coûteux, l’eau se révélait inabordable pour les habitants de l’Alhambra, et ce malgré son abondance démontrée. Or, de plus, dans cette partie haute de l’enceinte, les structures semblent en mauvais état, ce qui est souligné par « *los vecinos de San Francisco* » ; selon eux, la faute en revient aux Maures : « *y esto es por eftar los moros queftan en el hal hembra* »³³². En outre, on peut penser que la construction de cette nouvelle réserve est légitimée non seulement par des besoins personnels croissants, mais aussi par les besoins des artisans de la zone :

³³⁰ Archives de l’Alhambra, L-30-1-36, 1553. (Voir annexe n°59, II, p.87-95).

³³¹ Ibid., L-30-1-36.

³³² Archives de l’Alhambra, L-30-1-36.

on sait effectivement que dès la fin du XV^e siècle, Hernando de Zafra tente de faire venir à Grenade comme dans l'enceinte, des familles chrétiennes pour repeupler certaines zones désertées par les vaincus. Or pour ce faire, il faut construire ou reconstruire des habitations dans l'Alhambra et les artisans ont pour cela besoin d'une certaine quantité d'eau, quantité qui se révèle insuffisante en l'état et qui justifie la demande de ce nouvel « aljibe » : « *y mandando vuestra señoria haze el aljibe sera para que todos labremos casas donde se pueda aposentar gente noble* »³³³.

Ainsi, il semble que la construction de cet « aljibe », au départ pour le bien-être de l'Alhambra et de ses habitants, occasionne des luttes de pouvoir et de gestion ; les revenus qui s'y attachent en temps de paix, grâce à cette grande capacité relevée et à la qualité de l'eau qui s'y trouve en réserve, en sont la principale cause. Cette nouvelle citerne ne résout donc pas tous les problèmes d'approvisionnement en eau de l'Alhambra, nombreux dans cette partie du Secano; en outre, l'eau y est vendue trop chère aux habitants de l'Alhambra eux-mêmes, tant pour les besoins vitaux que ceux liés à l'artisanat. On verra par la suite que tout ce qui touche à l'eau entraîne des problèmes de gestion en raison de l'offre et de la demande inhérents : l'eau devient à cette époque un bien de consommation recherché et donc cher même s'il est abondant et nécessaire dans l'enceinte.

4- Exemple de conservation : « l'Acequia Real » :

A présent, après avoir souligné, de manière globale, les privilèges accordés au patrimoine de l'eau après la Reconquête, il est très important de nous fixer sur la plus grande source en eau de l'Alhambra, avant et après la

³³³ Ibid., L-30-1-36. Il ne s'agit pas de la typographie originale, trop difficile à reproduire ici ; cependant, nous pourrions nous référer à la copie de l'original dans les annexes.

Reconquête, à savoir la rivière Darro et plus particulièrement l'« Acequia Real ». Il sera, en effet, essentiel dans cette partie de noter l'intérêt porté à la bonne conservation et à l'organisation de cette « Acequia » en tant que source de vie et de développement de l'enceinte : *“La açequia del agua quen traen la dicha alhambra de que beben todos los que viben en ella Por no aver otra”*³³⁴. Les recherches dans le catalogue des archives de l'Alhambra viennent, bien sûr, renforcer cette impression d'importance et de premier rôle joué par l'« Acequia Real » lorsqu'on évoque le thème de l'héritage de l'eau dans l'Alhambra après la Reconquête ; on y trouve, en effet, de nombreux documents sur le sujet, et le fait qu'ils émanent d'interlocuteurs tout aussi divers (le pouvoir royal, les employés de l'« Acequia Real », les nobles...) démontre clairement qu'il s'agit d'un thème fédérateur puisqu'il concerne l'ensemble de la population de l'Alhambra, des administrateurs aux soldats en passant par les artisans, les religieux ou le peuple.

Il va être également intéressant d'observer comment l'eau du Darro va se transformer en source importante de revenus, et exploitée comme telle, non seulement à travers l'eau en elle-même mais aussi en raison de l'or qu'elle charrie dans son lit. C'est par le biais de l'eau du Darro que nous allons pouvoir nous rendre compte du traitement privilégié réservé au patrimoine de l'eau nasride de l'Alhambra, compte tenu de sa valeur ; soin dont nous avons pu nous rendre compte par le biais de la conservation des bains de Comares, de la préservation du savoir-faire musulman ou de la sauvegarde des structures nasrides existantes. Ce soin particulier va se manifester, nous allons le voir, par la mise en place de divers textes et de mesures concrètes visant à protéger l'eau de l'Alhambra, pour le bien-être de ses habitants comme pour celui du pouvoir central.

³³⁴ Archives de l'Alhambra, L-238-2, fol. n°40, 4 août 1614.

a- Dimension de l'« Acequia Real ».

a1 : Encadrement officiel.

Il fut donc nécessaire, dès les premiers temps suivant la Reconquête, de définir un ensemble de règles en rapport avec les usages de l'eau de l'« Acequia Real » dans l'Alhambra afin de protéger cette dernière et ses intérêts, peu à peu révélés. Nous ferons remarquer que la plupart de ces règles, que nous allons évoquer, étaient déjà en fonctionnement en période de domination nasride puisque ces derniers prenaient grand soin, eux aussi, de leur eau, comme nous l'ont montré les Capitulations. Cependant, il fallait aux nouveaux dirigeants chrétiens les réaffirmer par écrit, de manière forte, pour obtenir de leur peuple un respect inconditionnel de ces lois sans lesquelles l'abondance et la qualité de l'eau de l'Alhambra n'auraient pu être préservées.

Ces règles, appelées « *Ordonanzas de la Acequia del Rey* » furent promulguées le 15 juillet 1517, comme pour rappeler à chaque citoyen l'importance de ses devoirs pendant cette saison si critique que symbolise l'été. Nous avons trouvé, dans les archives de l'Alhambra, une copie de cet ensemble de règles, en extrayant seulement trente, datant de 1820 et rédigée par Don María Prieto, « *escribano de los Reynos, mayor de Gobierno de Hacienda y guerra de la Real Fortaleza de la Alhambra* »³³⁵. Cette copie, malgré tout ce que ce terme de copie peut impliquer³³⁶, nous donne une idée édifiante des règles que les Rois Catholiques souhaitèrent imposer à chacun des habitants de l'Alhambra pour préserver cette « Acequia Real » et l'eau qu'elle distribuait dans l'enceinte. Nous pouvons dégager de ce document trois thèmes principaux : les devoirs du personnel attaché à l'« Acequia Real », l'importance de la notion de propriété de cette même « Acequia » et donc de son eau, et, enfin, la réglementation de la

³³⁵ Archives de l'Alhambra, L 30-1-36, 1820.

³³⁶ En plus des problèmes posés par cette notion de copie (fautes, interprétations subjectives...), on notera des changements étranges dans le document à partir de l'article 16 ; jusque-là, les articles répondent tous à la même forme et sont très précis mais après cet article 16, il faut être attentif pour trouver des éléments nouveaux dans les règles énoncées ; en effet, on y trouve beaucoup de répétitions, parfois des règles entières citées plus tôt (exemple la 17 reprend la 1 jusqu'à la 21 reprenant la 5) et la rédaction y est plus confuse.

prise et du bénéfice de cette eau dans l'Alhambra. Dans ce chapitre, nous nous concentrerons exclusivement sur ce dernier point puisque nous détaillerons les autres thèmes par la suite. En outre, nous mettrons en avant la valeur de loi, conférée à ces règles, qui ne sont pas rédigées simplement pour information mais bien pour application stricte de la part des habitants de l'Alhambra. En effet, chaque règle semble assortie d'une peine, qui se résume, la plupart du temps, à une amende qui augmente en fonction du nombre de récidive du contrevenant. Ainsi, tout semble fait pour protéger l'« Acequia Real » et son eau, tant dans les textes officiels que dans la réalité de la pratique, même si, bien entendu, on peut penser que des parades à ces règles et à leur bonne application aient existé, comme pour toute loi. On notera par la suite l'importance de la promulgation de ces règles en évoquant les nombreuses accusations de violation de celles-ci : on aurait pu penser effectivement que les habitants de l'Alhambra prendraient vite conscience de l'importance du bon fonctionnement de l'« Acequia Real » pour leur survie et leurs besoins. Malgré cela, on s'aperçoit que les violations sont très nombreuses, perpétrées par les habitants de l'Alhambra eux-mêmes ou par ceux des quartiers voisins ; soit que l'importance de cette « Acequia » n'ait pas été comprise, soit que les prix de l'eau, entre autres, aient poussé à violer ces règles... Voici maintenant quelques exemples de ces règles, que nous avons choisis d'évoquer ici :

«Que no se pueda tomar agua de la Acequia del Rey »

Cette règle mentionne qu'aucun accès n'est autorisé à l'« Acequia Real » en dehors des murs de l'Alhambra, et donc qu'il est interdit de prendre l'eau à la source, entre la prise de l'eau et l'enceinte. Cette règle s'adresse, en priorité, à ceux qui n'ont pas le droit à cette eau de l'« Acequia », trop chère ou mal répartie dans certains cas, et seraient ainsi tentés d'en voler. En cas de non-respect, le contrevenant s'expose à une peine de 600 maravédís la première fois, 1200 la deuxième et 1600 la troisième.

« Que no se pueda abrir cañerías sin licencia del administrador »

Celle-ci interdit d'ouvrir ou même de toucher aux réservoirs, aux conduites d'eau, dans n'importe quel endroit de l'Alhambra (ou ailleurs) à toute personne, excepté les administrateurs de l'« Acequia » ou les « plombiers ». Elle interdit pareillement de vider les « albercas » communes sans l'autorisation des administrateurs concernés. Les amendes en cas de non-respect sont les mêmes que celles que nous avons citées précédemment.

On interdit également la prise directe et sans autorisation d'eau dans l'« Acequia Real » par les héritiers des terres se trouvant juste en dessous de celle-ci, malgré la proximité. Tout comme les propriétaires des terres hautes ont l'interdiction absolue de laisser passer leur surplus d'eau vers les terres du bas. Dans le premier cas évoqué, les peines sont lourdes, probablement de par la difficulté de les prendre en faute et de par les quantités d'eau supposées perdues de cette façon : la première violation est assortie de 1000 maravédis d'amende, la seconde de 2000, puis la troisième de 3000 et de 200 coups de fouets ; on suppose par là même que la troisième est sans doute la dernière étant donné la peine infligée.

Mais ce document se doit d'être complété car, malgré ces interdictions édifiantes, il y manque un point essentiel qui devrait faire partie de cet ensemble de règles régissant l'usage de l'eau de l'« Acequia Real » : sa répartition. En effet, si l'on apprend, à travers ce premier document, ce qu'il est interdit de faire pour se procurer de l'eau dans cette « Acequia », on ne sait pas de quelle manière elle est répartie, à qui, en quelle quantité et à quel moment, ce qui justifie d'une autre manière que l'on doive interdire à certains de profiter de cette eau, destinée et vendue à d'autres. Cette répartition pourtant, selon un autre

document d'archives³³⁷, n'entre en compte que le 5 avril 1533. Dans ce document, par ailleurs, nous n'avons la répartition que pour le Generalife, les quartiers de la Antequeruela et du Mauror, et les "Cármenes" situés juste en dessous de l'« Acequia ». On suppose que concernant l'Alhambra, qui bénéficiait comme il a déjà été mentionné, de deux tiers de l'eau, "*Acequia de los dos tercios*", la répartition concernait plutôt les quantités propres à chacun ; ainsi, il semble que des limites d'heures ou de jours n'avaient pas été instaurées, tout comme dans le cas du Generalife, qui bénéficiait de son tiers d'eau, "*Acequia del Tercio*", sans aucune limite, selon ces termes : "*haces de ella lo que quiera*".

Le Generalife devait donc suivre des règles s'il voulait profiter de l'eau provenant de cette "*Acequia de los dos Tercios*", destinée principalement à l'Alhambra, en plus de leur tiers acquis. On rappellera, succinctement, que le Generalife et l'Alhambra, après la Reconquête, fonctionnaient indépendamment, chacun obéissant à ses propres règles et sous la direction de son administrateur : ceci valait au Generalife de suivre le règlement dicté par l'Alhambra concernant sa partie de l'« Acequia Real ». Le Generalife était ainsi autorisé à prélever de l'eau la journée uniquement pendant trois heures, de 11h00 à 14h00, pour arroser les cultures se trouvant entre ses murs, "*y de ninguna manera para otra cosa*" ; en dehors de ce créneau, l'eau filait directement vers l'Alhambra sans possibilité d'en prélever. Le Generalife avait également la possibilité de se servir de cette eau toutes les nuits, c'est-à-dire strictement du coucher au lever du soleil, pour, dans ce cas, arroser toutes ses terres alentour. Ces règles visaient donc non seulement à limiter la prise d'eau du Generalife (dans le temps et la quantité) dans les deux tiers consacrés à l'Alhambra, séparant par là même effectivement la gestion des deux structures ; mais elles avaient aussi pour objectif d'imposer un usage strict de cette eau, uniquement attaché à l'arrosage des cultures, dont dépendait peut-être l'Alhambra. En effet, de par la proximité

³³⁷ Archives de l'Alhambra, L 30-1-36. (Voir Annexe n°59, II, p.87-95).

du Generalife et de ses cultures, l'Alhambra, dans le cas où elle souhaitait profiter des bénéfices des plantations, devait veiller à leur bon fonctionnement, notamment en procurant l'eau supplémentaire pour l'arrosage, et ce malgré la séparation de gestion des deux structures.

Pour les deux autres bénéficiaires, les quantités ainsi que les limites temporelles étaient fortement réduites, surtout pour les "cármenes" situés en dessous de l'« Acequia » ; ces derniers profitaient de cette eau uniquement les samedis pendant la nuit, selon ce qui restait dans les "tomaderos" donc en quantité limitée, et de plus, en fonction de leur superficie pour ne pas gâcher d'eau ou la voir redirigée vers les terres plus basses. En été, ils pouvaient néanmoins prétendre à un "cuartillo"³³⁸ en plus, mais uniquement pour les besoins premiers à savoir l'arrosage des terres, considéré donc plus important que le reste, comme pour le Generalife. Les quartiers immédiats de la Antequeruela et du Mauror, quant à eux, bénéficiaient d'un onzième de l'eau de cette "Acequia de los dos tercios", eau qu'ils venaient chercher dans un petit réservoir près de la Torre del agua.

On notera, pour en terminer, que ces règles nommées « Ordonanzas » seront bien entendu susceptibles d'être modifiées et remaniées selon les nécessités, afin de rappeler toujours à chacun ses devoirs face à cette « Acequia Real » ; ces devoirs semblent néanmoins s'étioler au fur et à mesure du temps qui passe. En 1546, par exemple, le prince Philippe, futur Philippe II, se verra dans l'obligation de promulguer de nouvelles règles ayant valeur de loi pour protéger les droits de l'« Acequia Real », notamment face aux habitants du quartier de la Antequeruela, qui refusent de participer aux frais de réparation de cette dernière. En effet, après avoir constaté : *"sobre lo tocante a la dicha açquia e reparo d'ella e de las personas que se servían e aprovechavan d'ella*

³³⁸ Le « cuartillo » est une ancienne mesure de liquide représentant 0,50125 litre, ou 1/4 d' « azumbre ».
Une « azumbre » représente donc 2,016 litre, et c'est 1/8 d'une « cántara ».
Une « cántara » représente donc 16,128 litre.

y en que cantidad e los que devían contribuir en el dicho reparo y enbiaron sobr'ello su parecer”³³⁹ , le prince modifia les règles :

“ mandó dar e dió otra cédula para que aquel se guardase y executase, qu'es la data d'ella en Madrid a diez e nueve dias de hebrero d'este presente anno de quinientos e quanrenta e seys ”.³⁴⁰

Or on ne peut compter uniquement sur l'esprit « citoyen » des habitants de l'Alhambra et de tous les bénéficiaires de l'eau de l'« Acequia Real » pour respecter ces règles ; règles qui, pourtant, garantissent la survie et la bonne marche de celle-ci. Ainsi, en parallèle à ce règlement, et dans le but de le faire respecter, puis pour enregistrer les plaintes et les violations, faire payer les amendes et imposer les peines, sera créé à Grenade un « Juzgado de Aguas » en 1501. Nous l'avons déjà évoqué, même si ces règles ne semblent officiellement promulguées qu'en 1517, elles existent à Grenade depuis l'époque des Nasrides, et continuent de s'appliquer et de se transmettre logiquement après 1492 dans la tradition orale. Ainsi, même avant la mise par écrit de ces règles, par nécessité de les faire appliquer ou pour les faire connaître aux nouveaux habitants chrétiens, s'impose l'absolue nécessité de créer une institution officielle, gérant les problèmes en rapport avec l'eau, leur nombre justifiant la mise en place d'un tribunal à part entière. Ce Tribunal des Eaux est donc chargé de reprendre et de faire appliquer les normes quant à la distribution de l'eau. Les Romains et Syriens possédaient déjà une série de normes sur le sujet mais ce concept de tribunal n'apparaît en Espagne qu'en 960, à Cordoue, au temps d'Abderraman III. Le tribunal apporte une expérience dans l'irrigation des terres, les économies d'eau, et prône le savoir-faire contre le mauvais usage et la contamination ; plus spécifiquement, il s'accorde le droit de régler les litiges quant à la distribution de l'eau. A Grenade, on n'instaura le système qu'en 1501 et les conseillers de Ferdinand le Catholique suggérèrent à ce dernier de restaurer et de maintenir les

³³⁹ María Angustias Moreno Olmedo, “Documentos sobre la acequia real de la Alhambra (1508-1511).” *Cuadernos de la Alhambra*, 1 (1965), p.45. Le document en question provient des Archives de l'Alhambra, Legajo 441-1, folio V^o, 8 mars 1546.

³⁴⁰ Ibid., p.45.

habitudes hydrauliques des Nasrides, parfois abandonnées après 1492. De cette manière, ils désiraient conserver le patrimoine acquis *"recordando lo que el Rey Jaime I el Conquistador había hecho en las tierras del Reino de Valencia en pleno siglo XIII"*. De cette demande et de la volonté du Roi naît le 2 octobre 1501, le Tribunal des Eaux, aujourd'hui disparu. Les lois édictées à cet effet par les Rois Catholiques, puis modifiées par Charles Quint ensuite, suivaient exactement la législation de la Grenade musulmane. La disparition du tribunal intervint vers 1822 et 1837, lorsque ses fonctions furent assumées par d'autres organismes, appelés "Atribución de Aguas" ou "Comisión de Aguas del Ayuntamiento de Granada", jusqu'à la prise en main totale de la Mairie.

a2 : Encadrement financier.

Mais l'instauration d'un tel dispositif légal encadrant l'« Acequia Real » représente un véritable coût de fonctionnement : il faut, en effet, payer les personnes faisant partie du tribunal, juges, récepteurs des amendes... Mais également celles qui veillent sur cette « Acequia » tout au long de l'année, ces charges s'ajoutant au coût substantiel que peut représenter la conservation d'un tel système : on rappellera que les frais d'entretien de l'« Acequia Real » se révélaient coûteux du fait de l'origine des eaux, venant du haut des montagnes, et de leur long acheminement jusqu'à l'Alhambra. En outre, l'« Acequia » assurait le transport d'une quantité abondante d'eau qui générait des dégâts importants sur la structure en elle-même. La deuxième preuve du traitement privilégié de cette « Acequia Real » par les successeurs des Nasrides tient effectivement dans la quantité d'argent injecté pour assurer le bon fonctionnement d'une telle machinerie.

Dans ce document daté du 17 novembre 1508³⁴¹, le Roi lui-même met en avant un problème quant à la gestion de l'« Acequia Real » ; de par son importance vitale, cette « Acequia » nécessite un besoin en personnel chargé

³⁴¹ Archives de l'Alhambra, Cédula real de aguas, Legajo 441-1, Folio 2 et 6, 17 novembre 1508.

directement de sa surveillance et de sa conservation ; or ce besoin de personnel induit logiquement un coût financier que le Roi se permet de fixer à 25.000 maravédis par an. Cette somme ne revient pas exactement aux « acequeros » mais donne la possibilité à l'Alhambra de payer ce personnel indispensable à l'« Acequia », et d'entretenir ce précieux legs hydraulique jugé vital tant pour la population de l'enceinte et des quartiers environnants que pour les besoins des artisans et la survie des cultures proches.

"A causa de no se pagar bien a los Acequeros que tienen cargo de las Acequias del Alhambra dentro y fuera de la gente del Alhambra y los Aljibes y huertas de nuestros Palacios Reales y otros edificios della (deben) haber mucho daño porque está muchos días a el agua que no viene a la Alhambra : yo os mando que paguéis 25000 maravédis, cada un año que serán a los Acequeros que tienen cargo de las aguas y cañas de dentro y de fuera la Alhambra".³⁴²

Dans cet extrait, on a, en effet, l'impression que l'intégralité de la somme revient aux « acequeros » ; mais, de fait, elle leur est uniquement transmise, étant eux-mêmes directement responsables de la bonne marche de l'« Acequia Real ». En réalité, ils ne sont pas responsables de cette somme, qui est remise à une personne responsable de sa gestion : nous avons trouvé dans les archives de l'Alhambra un document datant du 22 janvier 1590³⁴³ concernant le « nombramiento de un receptor de penas de Cámaras depositario de los 25.000 maravédis que en cada un año da la ciudad de Granada para reparos de la Acequia de la dicha fortaleza » et confirmant donc cette hypothèse. L'« Acequia Real », nous allons le voir, devient progressivement une source si importante de pouvoir et d'argent que les sommes royales³⁴⁴ qui lui sont destinées se doivent d'être gérées de manière très rigoureuse, et confiées à des spécialistes. Le texte du document, daté de l'année 1590, mentionne clairement que cet investissement royal est destiné aux « reparos de la Acequia de la dicha

³⁴² Archives de l'Alhambra, L 441-1.

³⁴³ Archives de l'Alhambra, Legajo 212-47, 22 janvier 1590.

³⁴⁴ Ces 25.000 maravédis sont bien donnés par le pouvoir royal mais transitent par la mairie qui doit les recevoir avant de les redistribuer pour le fonctionnement de l'« Acequia Real », et cela de manière totalement exclusive.

fortaleza » ; pourtant, dans un document d'archives étudié par María Angustias Moreno Olmedo dans la revue *Los Cuadernos de la Alhambra*, on découvre que la répartition de la somme octroyée est plus complexe. Dans ce document du 22 mai 1545, qui a valeur de « cédula real » en ce qui concerne l'« Acequia Real », « El Príncipe », à savoir le futur Philippe II, évoque des problèmes quant au bon usage des 25.000 maravédís :

*« [...] conviene conservarse la dicha açequia porque no viene otra alguna agua al Alhanbra y que para el reparo suso dicho [a causa de las grandes aguas d'este anno y de los pasados] no están situados más de veynte e cinco mill maravédís, que da la çibdad, de los quales se paga a la guarda y cannero veynte mill y para reparo de las cannas quatro mill maravédís y a la persona que los cobra mill maravédís, de manera que no queda ninguna cosa d'ellos para el reparo ».*³⁴⁵

Cet extrait, même s'il n'est pas contemporain des « Ordonanzas » de l'« Acequia Real », nous semble très intéressant au vu des multiples informations qu'il contient. Peu importe, à vrai dire, la date du « témoignage », qui est tout de même assez proche des « Ordonanzas » et lui permet de garder un aspect très significatif des problèmes entourant l'« Acequia Real » et de son coût de revient. Il semble que cette année-là des dégâts disons, « inattendus », en rapport avec les conditions climatiques, posent des problèmes d'entretien concernant l'« Acequia Real » ; les 25.000 maravédís ne semblent pas couvrir les réparations de ces dégâts, de par leur répartition originelle. On apprend que sur les 25.000 maravédís, les salaires des gardes et de la personne directement responsable de l'« Acequia » représentent 20.000 maravédís, soit 80 % de la somme totale investie par les Rois, alors que les réparations en elles mêmes ne représentent que 16 %. Cette répartition pose effectivement problème dans la mesure où l'argent imparti au fonctionnement purement matériel est tellement faible qu'il ne peut couvrir la totalité des travaux engagés, pourtant essentiels à

³⁴⁵ M. A. Moreno Olmedo, « *Documentos sobre la acequia real de la Alhambra* », op.cit. p.46. Le document en question provient des archives de l'Alhambra, Legajo 441-1, folio 7v°, 22 mai 1545.

la survie de l'« Acequia ». Cette répartition fait la part belle au facteur humain, dont on se doutait du prix de revient ; mais, par là même, elle met en avant la conservation des intérêts financiers générés par l'« Acequia Real » en privilégiant les payes de ces hommes chargés, entre autres, de réguler la prise d'eau, d'empêcher le vol et donc la gratuité de son eau, de faire respecter les « Ordonanzas »... Certes, ces hommes veillent au bon fonctionnement de l'« Acequia », et assurent, dans une certaine mesure, la propreté et la qualité de son eau. Mais en ne consacrant que 16% de la somme totale aux réparations matérielles, on court le risque que l'« Acequia » ne tombe peu à peu en ruines pour avoir négligé d'investir dans des travaux, les structures nécessitant des réparations ou des consolidations.

Dans ce cas, à quoi servirait-il de faire respecter des règles devenues obsolètes quand la source d'eau elle-même ne peut plus fonctionner correctement, alors qu'elle est la seule véritable source de vie de l'Alhambra, des quartiers et des terres alentour ? Suivant le même raisonnement, remarquons que la personne en charge de gérer ces 25.000 maravedis, dont nous ne remettons pas en cause la responsabilité, touche, quant à elle, 1.000 maravedis comme salaire, ce qui semble bien mal proportionné quand on sait que les réparations ne représentent que 4.000 maravedis. En outre, dans un deuxième document d'archives³⁴⁶, il est clairement signifié que ces 25.000 maravedis ne suffisent parfois pas à couvrir la totalité des travaux engagés pour l'« Acequia Real » : le « receptor » des années 1624 à 1631, un certain *Francisco Torres*, mentionne ainsi dans le journal qu'il tient, qu'en 1623, 26.524 maravedis ont été dépensés pour l'« Acequia », créant par là même des problèmes de gestion. Ce dépassement de la somme de base se répète ensuite, mais pas de façon régulière ; nous mettrons particulièrement en avant les dépenses excessives de cette année 1629, durant laquelle la somme consacrée à l'« Acequia » atteint les 32.684 maravedis. Toutefois, il ne faut pas donner à ces exemples valeur de

³⁴⁶ Archives de l'Alhambra, L-238-2, 30 mars 1632.

règle, car les 25.000 se révèlent parfois suffisants au bon entretien de l'« Acequia Real », voire ne sont pas épuisés dans leur totalité ; c'est ainsi qu'en 1628, seuls 18.028 maravédis sont consacrés à cette même « Acequia ».

Même si cette répartition n'est pas claire ni ne semble figée, car on ne sait pas de quelle manière était réparti l'argent autrement que par ce texte, qui peut très bien refléter une répartition ponctuelle ou évolutive, la part d'argent consacrée aux réparations est trop faible. Le Prince Philippe évoque des problèmes ponctuels liés aux conditions météorologiques produisant plus de dégâts qu'à l'accoutumée ; mais quoi qu'il en soit, les travaux liés à l'« Acequia Real » devaient être nombreux et les 4.000 maravédis ne devaient pas réussir à les couvrir, même sans les problèmes de tremblements de terre ou d'inondations. Rappelons la longueur des installations pour acheminer l'eau depuis les montagnes jusqu'à la colline de l'Alhambra, les kilomètres de canaux courant à flanc de coteaux ou à l'intérieur des murs de l'enceinte, les dégâts du temps qui passe car le système entier, même si on en a pris soin, date de près de 250 ans, les dégâts d'érosion occasionnés également par l'eau, acheminée à grande vitesse vers l'Alhambra ; mais aussi les nombreuses détériorations provoquées par les troupeaux qui traversent illégalement l'enceinte ou s'abreuvent à l'« Acequia »³⁴⁷... Dans le document exploité auparavant sur les « Ordonanzas » et tiré des archives de l'Alhambra³⁴⁸, on trouve un chapitre, qui semble postérieur à l'année 1546, réitérant l'évocation du problème mentionné par le Prince Philippe³⁴⁹ : dans le cas où les 25.000 maravédis ne couvriraient pas l'ensemble des frais occasionnés par les travaux de l'« Acequia Real », dedans

³⁴⁷ Dans ce dernier cas, on sait que ce genre de dommages est puni d'une amende prévue par les « Ordonanzas » mais on ne sait pas réellement ce à quoi est destiné cet argent des amendes, comme nous le verrons plus tard dans le chapitre traitant des problèmes de gestion de l'« Acequia Real ».

³⁴⁸ Archives de l'Alhambra, L 30-1-36. (Voir Annexe n°59, II, p.87-95).

³⁴⁹ Cette cédula promulguée par le futur Philippe II vient après les grosses inondations de 1546 et des années antérieures, mais aussi en réponse aux dirigeants grenadins, qui n'arrivent pas à faire entendre raison aux habitants du quartier de la Antequeruela, qui refusent de participer aux travaux et aux frais engendrés.

ou en dehors de l'Alhambra, les frais se partageraient en trois parts égales, dont les deux tiers seraient à la charge de la mairie.

*« Además, si se hicieren obras en la acequia del Rey, bien fuera ó dentro de la Alhambra, cuyo costo no pudiera cubrir lo que cobrarse de los 25.000 maravedis después de pagar los acequeros [...] lo dividirá en tres partes iguales de las que pagará dos el Ayuntamiento».*³⁵⁰

Ainsi en 1713, pour ne citer qu'un exemple, le dépassement du budget s'élève à 481 réaux et 29 maravédís ; il est bien spécifié, dans le document d'archives de l'Alhambra³⁵¹, la manière de répartir ces frais supplémentaires : dans un premier temps, la somme est divisée en neuf parties : 53 réaux et 19 maravédís, desquelles six sont attribuées à la mairie pour un total de 321 réaux et 12 maravédís.

La dernière part se divisera, quant à elle, de la manière suivante :

- Une part pour les maisons et cultures du Generalife.
- Une part pour les habitants de la Antequeruela, en plus du travail qu'ils sont tenus de réaliser en cas de réparations.
- Une part qui se répartira entre les habitants des « Cármenes » et maisons se trouvant sous l'« Acequia del rey » depuis Jesús del Valle, là où est prise l'eau, jusqu'au Generalife.

Pour cette dernière part, les 73 maisons qui bénéficient d'un « cuartillo » (0,50125 L) d'eau en continu prendront en charge 1/3 de celle-ci. Les 138 habitations qui bénéficient d'une quantité plus importante pour les besoins de leurs cultures ou « cármenes » prendront en charge les 2/3 de cette dernière part.

³⁵⁰Archives de l'Alhambra, L 30-1-36. (Voir Annexe n°59, II, p.87-95).

Nous nous sommes essayée à la transcription du document que l'on peut trouver, par ailleurs, dans les annexes, afin de souligner, comme cela est fait dans le texte, les termes importants.

³⁵¹ Archives de l'Alhambra, L-302-8-1, 1713.

Nous constatons donc, dans cette répartition des frais, que la mairie prend logiquement en charge la plus grosse part des dépenses : nous n'oublions pas que l'« Acequia Real » alimente l'Alhambra, cette dernière devant être correctement pourvue en eau en sa qualité de résidence royale ; ceci relève, bien entendu, de la responsabilité des Rois, qui y participent, nous l'avons vu, avec un apport annuel de 25.000 maravédís, mais aussi de la mairie qui complète en cas de dépenses supplémentaires. Le tiers des dépenses est assuré par les autres bénéficiaires privés de l'« Acequia », habitants des quartiers alentour et le Generalife dont on rappelle sa séparation de gestion avec l'Alhambra, et donc sa participation aux frais, indépendante et non couverte par la mairie. Nous verrons par la suite que l'« Acequia Real » génère une certaine quantité d'argent en raison de la vente de son eau ou des amendes évoquées en amont ; mais il nous est impossible de certifier que cet argent est reversé directement, en partie ou en intégralité, aux travaux de cette « Acequia », et pourquoi nous n'incluons pas cet argent dans l'encadrement financier affecté à l'« Acequia Real ». En outre, cet argent est produit par l'« Acequia » elle-même et ne témoigne donc pas d'un effort financier particulier accordé à cette structure, à l'opposé des sommes versées directement par la couronne ou la mairie pour assurer son bon fonctionnement.

a3 : Encadrement humain.

Le système de l'« Acequia Real » nécessite donc un grand nombre d'employés à son service, tant pour la gestion des travaux et de l'entretien que pour assurer la gestion administrative et juridique des affaires se rapportant au système hydraulique le plus protégé et productif de l'Alhambra.

- Gestion matérielle :

Dans cette catégorie sont représentés les différents types d'artisans et de manoeuvres employés pour réaliser l'entretien matériel proprement dit de l'« Acequia » ; nous en avons déjà noté l'importance, de par les sommes investies par la Royauté, la Mairie ou bien les bénéficiaires eux-mêmes de cette source en eau. Nous n'évoquons ici que les personnes rémunérées pour ces travaux, puisque c'est, à notre sens, cet encadrement permanent et coûteux qui symbolise le mieux le soin apporté à l'« Acequia Real » ; mais nous n'oublions pas que les bénéficiaires de l'« Acequia », déjà cités pour apporter un certain investissement financier aux travaux de réparation, non couverts par l'argent donné par les Rois, devaient également participer personnellement aux tâches d'entretien sur leur portion d'« Acequia », comme les Maures eux-mêmes le faisaient à l'époque des Nasrides. Nous verrons par la suite que cet héritage des traditions nasrides fut longtemps contesté par les habitants, notamment ceux du quartier de la Antequeruela, en refusant de se mettre à l'ouvrage ; ils considéraient, en effet, comme suffisant l'argent qu'ils investissaient dans cette « Acequia », avec les réparations et le prix payé pour l'eau consommée.

Dans le cadre donc des salariés rétribués pour la réparation et l'entretien de l'« Acequia Real », nous commencerons par l'évocation des « peones » ; nous comprenons par là une catégorie d'ouvriers, payés pour effectuer des travaux de main d'oeuvre ne nécessitant pas de réelle spécialisation ou d'aptitudes particulières. On fait appel à eux, par exemple, le 13 mai 1668, lorsqu'il faut dégager l'« Acequia » pour permettre le passage de l'eau : « *un monte de tierra encima* », « *un abutifa y piedras y tres palos que empedían correr el agua* »³⁵². A cette époque et à Grenade, il s'agit surtout d'ouvriers employés dans le domaine agricole, complétant leur travail habituel par des « missions » de courte durée au service d'un autre artisan afin d'effectuer une tâche précise ou de simples travaux d'entretien. Il n'est pas rare, par ailleurs, de retrouver les mêmes noms se répéter dans des documents d'époque, et cela

³⁵² Archives de l'Alhambra, B-254-3 L-238-3, 1623-1827.

même pour différents types de travaux : ceci indique une certaine continuité dans l'embauche de ces ouvriers, qu'on tienne compte de la qualité de leur travail ou de leur contact privilégié avec les recruteurs. Dans un document d'archives de l'Alhambra³⁵³, on retrouve ainsi, par deux fois, la même personne recrutée, et ce à deux ans d'intervalle : il s'agit d'un certain *Mateo* qui travaille trois jours en 1560 puis quatre en 1562, et d'un certain *Juan de Morales* qui est employé un jour en 1560 puis deux jours en 1562. Ce dernier document est également intéressant dans la mesure où on y trouve précisé le temps de travail de chaque employé ; on constate, de la sorte, qu'il varie selon la personne concernée : ainsi, le document datant du 11 avril 1562 enregistre les sommes payées aux personnes employées pour des travaux dans l'« Acequia Real », « *las personas que a mandado en la dicha acequia esta semana* ». Or, tous n'y ont pas travaillé la semaine entière ; ainsi, un certain *Juan Flores y* travailla six jours, alors que *Alonso Diaz* n'y passa que cinq jours, ou que *Juan de Morales*, dont il est question plus haut, n'y passa que deux jours. L'embauche des ouvriers dépendait du travail à effectuer et peut-être des relations dont chacun jouissait³⁵⁴. On peut donc logiquement penser que le temps de travail imparti à chacun pouvait suivre les mêmes règles. On trouve également dans un autre document d'archives de l'Alhambra³⁵⁵, des exemples de tâches confiées à ces « peones » ; c'est le cas, entre autres, du nettoyage des canaux du Couvent de San Francisco entre 1670 et 1677, dont il est parfaitement spécifié qu'il intervient sous la direction d'un artisan. Dans ce document, il est aussi question des salaires de ces ouvriers, dont nous verrons, par la suite, avec l'évocation des autres personnels employés pour cette gestion matérielle de l'« Acequia Real » qu'ils sont logiquement inférieurs aux payes des autres, en raison de leur manque de spécialisation. Ainsi, un ouvrier touche, selon ces quelques exemples, de trois à

³⁵³ Archives de l'Alhambra, A-112-3 L-212-2, 21 juillet 1545 au 14 septembre 1562. (Voir Annexe n°61, II, p.98-102).

³⁵⁴ Dans le document d'archives de l'Alhambra, L-238-2, legajo 27, n°40, on notera que le nom d'un même ouvrier, « *Gregorio de Fuentepaña* » apparaît six fois sur sept dans la liste des personnes employées à l'entretien de l'« Acequia Real » par le Generalife, entre mars 1624 et mai 1625.

³⁵⁵ Archives de l'Alhambra, B-254-3 L-238-3.

dix réaux entre 1624 et 1677 : on notera que la différence reste assez importante entre ces deux sommes, celle-ci étant probablement justifiée par le type de tâche à accomplir, sujet sur lequel le document manque malheureusement de détails. En ce qui concerne l'aide aux travaux de canalisation, un ouvrier touche pour une journée de travail cinq réaux en 1666, six réaux en 1667 ³⁵⁶ et dix réaux en 1668 ; pour ce qui est du nettoyage du Couvent de San Francisco, il touche sept réaux en 1670, huit réaux en 1672 et enfin sept réaux en 1677. L'impression d'augmentation, remarquée pour les travaux de canalisation (passer de six à dix réaux en une année de temps), n'est pas confirmée dans ce cas puisqu'on observe même une régression des salaires à sept ans d'intervalle ; on peut donc logiquement penser que ces variations de paye proviennent plus de la tâche à effectuer que d'autres facteurs.

La deuxième personne que nous souhaitons évoquer ici, c'est justement ce « cañero » mentionné auparavant ; avec les ouvriers qui représentent, malgré leur manque de spécialisation, la force vive de la gestion matérielle de l'« Acequia Real », ces professionnels des canaux en tout genre sont les personnes les plus qualifiées et donc les plus indispensables au bon entretien de ce canal géant qu'est l'« Acequia ». Dans une lettre au trésorier du Roi datant du 23 octobre 1505, le Conde de Tendilla souligne cette nécessité vitale pour l'Alhambra de posséder à son service un « cañero », qui dans ce cas, avait quitté son poste pour n'avoir pas été payé : « *no aviendo cañero dentro en el Alhambra, la casa real se pierde y todas las otras casas* »³⁵⁷. Il s'agit effectivement d'une faute grave car le « cañero » est l'artisan désigné pour s'occuper de l'« Acequia Real » et son travail s'avère essentiel, tant pour cette « Acequia » que pour tous ceux qui en bénéficient. Dans le même document

³⁵⁶ Lors de cette année 1667, une deuxième série de travaux est mentionnée durant laquelle les ouvriers toucheront 6 réaux mais pour deux jours ; contrairement aux deux autres années citées, cette année 1667 nécessite deux séries d'ouvrages. On peut donc considérer que la seconde, devait être moins importante que la première, puisque les autres années, une deuxième intervention n'avait pas été jugée nécessaire ; c'est la raison pour laquelle les ouvriers sont payés deux fois moins que pour la première série de travaux.

³⁵⁷ *Epistolario del Conde de Tendilla*, op.cit., T II, p.502.

d'archives utilisé pour les ouvriers³⁵⁸, nous trouvons de précieuses informations à propos de cet employé, capital pour l'« Acequia Real », notamment entre 1664 et 1680. En termes de salaire, nous ne nous étendrons pas sur le sujet ; il nous faut juste faire remarquer que cet artisan se voit rétribué à hauteur de son savoir-faire spécifique ; en somme, il gagne logiquement plus d'argent que les ouvriers dont il dispose à son service et qui effectuent pourtant une quantité de travail bien plus importante mais sans qualification. De cette manière, le 28 mai 1666, l'artisan touche pour le nettoyage du bassin du Couvent de San Francisco quarante réaux alors que les deux ouvriers qui l'aident dans sa tâche ne sont rémunérés que cinq réaux chacun. Dans le même registre, on remarquera que le « cañero » nommé touchera un salaire de cent vingt-et-un réaux et demi pour l'année 1675. Mais le plus intéressant, surtout lorsque l'on voit ce que rapporte ce poste de « *maestro cañero de esta alhambra fortaleza de esta ciudad de Granada* », tient dans l'exclusivité accordée à un seul homme, un certain *Esteban de León*, pour cette charge pendant ces dix-sept années mentionnées. On se demande alors comment peut fonctionner la nomination de cet employé, à qui en revient la responsabilité et de quelle manière cette fonction se transmet-elle ? En effet, nous savons que le poste d'acequero de l'« Acequia Real » se transmet entre membres d'une même famille, alors pourquoi pas dans ce cas ? Quoi qu'il en soit, ce poste semble lucratif : il paraît bien rémunéré malgré le fait que le « cañero » soit payé à la mission³⁵⁹ : en effet, tous les ans, à la même époque, les travaux d'entretien sont nécessaires et ce en plus des réparations imprévues. Ce poste s'avère d'autant plus rentable qu'il semble être à « durée indéterminée » et devait, en ce sens, être considéré comme un véritable privilège.

³⁵⁸ Archives de l'Alhambra, B-254-3 L-238-3.

³⁵⁹ En effet, malgré des salaires qui nous semblent corrects, il arrive que les ouvriers ne soient pas rétribués de manière convenable : par exemple, en 1505, dans une lettre du Conde de Tendilla, on apprend qu'un « cañero » quitte son poste car il n'a pas été payé ; les 25.000 maravédis octroyés pour son salaire ont, semble-t-il, été égarés.

Il ne faut pas le considérer, cependant, comme un privilège acquis à vie, pour lequel on ne doit rendre aucun compte : dans les « Ordonanzas », il est bien précisé que « *el cañero debe hacer todas las obras que le dijera el administrador* »³⁶⁰. Son travail est soumis à un contrôle et le « cañero » ne peut effectuer que les tâches qui lui sont commandées par l'administration de l'« Acequia Real » dont il dépend ; il est donc considéré comme un simple employé au service d'un bien appartenant à la Couronne. L'administration est ainsi en droit de chercher un autre artisan et de ne pas payer ce dernier s'il n'a pas obéi aux consignes ou fait son travail.

Mais, bien sûr, d'autres artisans pouvaient être amenés à travailler sur cette « Acequia Real » de manière détournée, c'est-à-dire pour certaines structures annexes à l'« Acequia » : dans le document A-112-3 des archives de l'Alhambra³⁶¹ est référencée une livraison de vingt-quatre portes, coûtant chacune six maravédís et destinées à l'« Acequia Real » ; ces portes étaient peut-être réservées à ces petits bâtiments placés près du cours de l'« Acequia », et dont seul l'« acequero » possédait la clé, afin de contrôler la distribution et la répartition de l'eau ; indirectement, le menuisier se voyait donc amené à travailler pour l'« Acequia Real ». Et cela, comme des maçons par exemple, le 6 février 1667, date à laquelle on leur demande « *de cubrir unos pedazos de la acequia en la Calle Real* »³⁶², pour des raisons de propreté que nous verrons plus tard. Ce travail de maçonnerie se doit d'être réalisé par un spécialiste, comme c'est le cas pour la fabrication des portes ou la prise en charge d'un problème plus spécifique aux canaux et structures hydrauliques, avec le « cañero ».

Dans le cadre de ce que nous avons appelé « la gestion matérielle » de l'« Acequia Real », et en plus du personnel s'occupant à proprement parler de son entretien, il nous faut également parler d'une catégorie notable de salariés,

³⁶⁰ Archives de l'Alhambra, L 30-1-36. (Voir Annexe n°59, II, p.87-95).

³⁶¹ Archives de l'Alhambra, A-112-3 L-212-2. (Voir Annexe n°61, II, p.98-102).

³⁶² Archives de l'Alhambra, B-254-3 L-238-3.

destinée, cette fois, à la surveillance de l'« Acequia ». En effet, cette catégorie revêt une certaine importance, non pas en termes de nombre mais plutôt en ce qui concerne son rôle prépondérant dans la gestion du bon fonctionnement de l'« Acequia ». Il faut le rappeler, un grand nombre de personnes dépend de cette eau en matière d'approvisionnement, et donc simplement en matière de survie. En outre, l'« Acequia Real » représente une source conséquente de revenus pour la ville et la royauté grâce à l'eau propre et fraîche qui y transite ; de la sorte, celle-ci demande une attention et un soin permanents, mais également une surveillance rapprochée afin de protéger l'eau des personnes qui pourraient la souiller ou encore la voler. C'est en ce sens que des gardes sont employés pour mener à bien ce travail de surveillance, qui doit être effectué de jour comme de nuit pour faire respecter les « Ordonanzas ». Ainsi, dans les archives de l'Alhambra, on trouve un document de trois pages datant du 20 août 1616 et faisant référence à des « *Autos para que se pongan guardas en la acequia* »³⁶³.

Bien entendu, nous savons que cette disposition n'est pas mise en place en 1616, notamment parce que le prince Philippe (futur Philippe IV) fait mention de ces gardes dans le document de 1545, que nous avons déjà évoqué, lorsque nous avons abordé la répartition des 25.000 maravédis³⁶⁴ ; d'autre part, en 1555, une personne réclame son dû en tant que garde de cette même « Acequia Real », ce qui prouve, une fois encore, l'existence de la fonction. Mais ce document de 1616 a probablement valeur de rappel, mettant ainsi en avant l'importance de la surveillance de l'« Acequia » ; le zèle du futur Philippe II sur le sujet, dès 1545, en est, également, une preuve évidente. Nous prendrons, par ailleurs, la juste mesure de la nécessité de tels gardes par la suite, quand nous parlerons du grand nombre d'infractions aux « Ordonanzas » ; la multiplication de ces infractions nous montrera le grand besoin de ces gardes pour protéger l'eau de l'« Acequia Real » et les intérêts financiers grandissant autour de ce système

³⁶³ Archives de l'Alhambra, L-238-2 n°39, 20 août 1616.

³⁶⁴ M. A. Moreno Olmedo, « Documentos sobre la acequia real de la Alhambra », art. op.cit., p.46. Le document en question provient des archives de l'Alhambra, Legajo 441-1, folio 7v°, 22 mai 1545.

d'approvisionnement en eau. Pour finir avec le thème des gardes, et toujours en rapport avec les salaires déjà évoqués, nous apprenons dans un document de 1671³⁶⁵ que le dénommé *Alonso de Vargas*, nouvellement nommé, touchera un salaire de 4.000 maravédis par an. Lorsque l'on sait que dans le cadre des infractions aux « Ordonanzas », la personne qui dénonce le contrevenant touche un tiers de l'amende à payer, cet emploi de garde peut s'avérer également très rémunérateur ; surtout quand ces amendes peuvent aller de cent à plus de 1.500 maravédis par délit.

Enfin, nous souhaitons terminer cette évocation du personnel consacré à « la gestion matérielle » de l'« Acequia Real » par celle du personnage le plus important pour son bon fonctionnement : el « acequero » ; il est, en effet, la personne en charge, directement et exclusivement, de cette « Acequia Real » de l'Alhambra. Nous allons voir que le rôle de ce personnage est essentiel pour la survie de l'« Acequia » en question ; rôle tellement capital, par ailleurs, que cette tâche cache de très lourdes responsabilités et une quantité de règles qui lui sont imposées dans la gestion de son travail. Au début de cette deuxième partie, nous avons évoqué le salaire dû à cette fonction à travers la répartition des 25.000 maravédis octroyés par la Royauté à la gestion de l'« Acequia Real » ; ainsi, nous avons noté, dans un document d'archives, que 80% de cette somme revenait à cet « acequero » et aux gardes, en tant que rémunération de leur travail. Nous ne savons pas de quelle manière ces 20.000 maravédis étaient eux-mêmes répartis entre « acequero » et « guardas », ces derniers plus ou moins nombreux selon les périodes...Mais il paraît évident que cet emploi d'« acequero » supposait de lourdes responsabilités comparé à celui des gardes, considérés plutôt comme une « petite armée de l'Acequia », chargée de surveiller et d'obéir aux règles. De cette manière, ces responsabilités et un temps de travail conséquent devaient, en toute logique, conditionner un salaire pour le

³⁶⁵ Archives de l'Alhambra, L-238-2, 15 juin 1671.

moins substantiel. Ainsi, un document³⁶⁶ malheureusement très postérieur à celui de la répartition datant de 1545, nous donne une idée du salaire d'un « acequero » : en 1679, celui-ci touche cent vingt réaux pour une année de travail, et en 1682, cent quatre vingt-cinq réaux. Dans ce même document, on apprend également que trois « acequeros » se succèdent : *Francisco Martínez, Bernardo Sánchez* et *Diego Sánchez*. Certes, les noms de famille ne peuvent être considérés comme une preuve incontestable du lien direct entre les deux derniers « acequeros » mais cette possibilité soulève le même problème relevé au sujet des « peones » et « cañeros » de l'« Acequia Real ». Ces postes se révélant particulièrement rémunérateurs à cette époque, on se demande pourquoi tel artisan se voyait choisi plutôt qu'un autre. Ici, cette possibilité de filiation ou de lien familial existant entre deux « acequeros » pose la question de la nomination à vie et celle de la transmission du poste de père en fils ou à une personne de sa famille, comme c'est, par ailleurs, le cas pour le poste d'« *Alcaide de aguas* »³⁶⁷ ; de la sorte, le poste ne serait plus confié à une seule personne mais à une famille entière, responsable de la charge à vie. L'attribution initiale du poste revêt ainsi une importance cruciale et la question de possibles faveurs doit être sérieusement prise en compte.

En ce qui concerne cette profession d'« acequero », nous allons voir que les responsabilités qui lui sont attachées sont nombreuses, voire contraignantes, et confèrent à cet emploi, recherché et bien payé, une grande précarité. Ces devoirs et obligations en tant qu'« acequero », nous allons pouvoir les citer et les étudier grâce à des copies de différentes parties des « Ordonanzas » de l'« Acequia Real ». En voici quelques extraits :

³⁶⁶ Archives de l'Alhambra, B-254-3 L-238-3.

³⁶⁷ Sur le sujet de la succession de l'«Alcaide de Aguas », voir *Correspondencia del Conde de Tendilla*, op.cit., I, p.419. En voici un extrait : « *El Alcaide Diego de Padilla esta muy malo para morir. Yo escribo al Rey nuestro Señor suplicando por su regimiento de aquí y por alcaldía de aguas para Francisco de Padilla su hijo [...] procurad questo se haga con tanto recabdo y diligencia como si para mi mismo fuese* ».

- « *Que no se le pueda dar a nadie agua por favor, ni más de la que le pertenece* ». ³⁶⁸

Cet article prévient donc les éventuelles faveurs ou services que pourrait rendre un “acequero” avantage par sa charge, sous n’importe quel prétexte, amitié, amour ... Il lui est strictement interdit de donner, au sens propre, de l’eau, alors que les bénéficiaires de l’« Acequia Real » la payent ; il lui est également interdit d’en donner plus que la quantité attribuée et payée. De la même manière, il lui est défendu de faciliter l’accès aux réservoirs d’eau (“*alquivillas*”) dont il est le seul à posséder la clé, afin de prendre illégalement de l’eau. En cas d’infraction, il serait puni de 200 maravédís d’amende les deux premières fois, puis la troisième, de 400 maravédís en plus de son renvoi immédiat.

- “ *Que las albercas donde se laba están proveídas de agua* ». ³⁶⁹

Ici, il est question du bon approvisionnement en eau des “albercas” du Partal et de toutes les fontaines publiques destinées à l’hygiène. Chaque infraction sera condamnée par une amende de 100 maravédís, retenue sur le salaire.

- “ *Tiene obligación de tener limpia la acequia* ». ³⁷⁰

L’eau de l’« Acequia Real », nous l’avons vu, est réputée comme fraîche et claire et ces gages de qualité et de salubrité s’avèrent essentiels pour les consommateurs. La propreté de l’« Acequia » est donc capitale, comme nous allons le voir, et l’« acequero » en est le garant ; il doit faire respecter, entre autres, toutes les règles des “Ordonanzas” sur le sujet.

³⁶⁸ Documents en rapport avec les « Ordonanzas » de l’« Acequia Real » :

- Archives de l’Alhambra, L-302-8-1.

- Archives de l’Alhambra, L-238-2 n°27, *Obligaciones del acequero*. (2 folios), 1er octobre 1622.

³⁶⁹ Ibid., L-302-8-1 et L-238-2 n°27.

³⁷⁰ Ibid., L-302-8-1 et L-238-2 n°27.

- Il est tenu, également, de monter au moins une fois par jour à l'« Acequia Real », « *para ver si algunas personas toman el agua de la dicha Azequia* »³⁷¹. Il doit par là même vérifier qu'il n'y a aucune fuite dans les systèmes, et faire en sorte que la quantité d'eau soit toujours suffisante dans l'« Acequia ».

- Comme les gardes, il est responsable de prendre en faute les contrevenants aux « Ordonanzas », et de les mener à l'administrateur de l'« Acequia Real » afin qu'ils soient par la suite jugés puis punis. Dans le cas où il fermerait les yeux (que ce soit pour des raisons personnelles ou par intérêt) puis serait à son tour pris en faute par un tiers, il devrait prendre à sa charge les amendes non payées correspondant aux fautes impunies.

- Son emploi du temps est particulièrement contrôlé et il se doit de le respecter car des tâches et des délais de travail lui sont imposés. En effet, il est dit dans le document référencé intitulé « Obligaciones del acequero » qu'on lui impose un emploi du temps car « *se le libre los días que fue real acequia [...] y no se le a de librar* »³⁷². De plus, il se doit de tenir un journal, dans lequel il consigne la date et la tâche accomplie ce jour-là. Dans ce même document, nous avons quelques exemples : « *a 27 de febrero [...] fue medio día al acequia* », ou « *a 25 de enero [...] trabaja un día en desaguar los arxibes* »³⁷³. Si l'« acequero » en question ne sait pas écrire, il peut faire appel à un « escribano » pour rédiger son journal, sur lequel devra, de toute manière, figurer sa signature.

³⁷¹ Documents en rapport avec les « Ordonanzas » de l'« Acequia Real » :

- Archives de l'Alhambra, L-302-8-1.

- Archives de l'Alhambra, L-238-2 n°27, *Obligaciones del acequero*. (2 folios), 1er octobre 1622.

³⁷² Ibid., L-302-8-1 et L-238-2 n°27.

³⁷³ Documents en rapport avec les « Ordonanzas » de l'« Acequia Real » :

- Archives de l'Alhambra, L-302-8-1.

- Archives de l'Alhambra, L-238-2 n°27, *Obligaciones del acequero*. (2 folios), 1er octobre 1622.

Ces tâches et obligations font partie intégrante du poste d'« acequero » de l'« Acequia Real » mais restent valables également pour le travail de l'« acequero » en général dans la ville de Grenade ; un document publié par Garrido Atienza³⁷⁴ datant de juin 1498 évoque ainsi ces règles imposées aux « acequeros » à Grenade. Cette date de 1498, si proche de la reddition de la cité, montre bien la préoccupation autour des « acequias » de la ville, et par là même l'importance de la fonction d'« acequero » reconnue dans ce document par la ville (« *el Ayuntamiento* ») et l'administrateur de l'Alhambra, « *el muy magnífico señor Conde de Tendilla* »³⁷⁵. Il y est question des « *acequias que salen del río de Hadarro, e del río Xenil* »³⁷⁶ mais l'« Acequia Real » n'est nulle part mentionnée, même si on a noté la présence du Conde de Tendilla en ce jour où « *[Sancho Moyano] tomó el cargo de la gobernación y regimiento de las dichas acequias, e se le obligó de lo asy cumplir e guardar, so la dicha pena* »³⁷⁷. Néanmoins, on remarquera que les obligations relevées dans les « Ordonanzas » sont à peu près les mêmes que l'on exige en pareil cas :

« *A de fazer que en todas las dichas acequias aya la limpieza que se debe, é que ninguno no tome el agua que no le pertenesce, ni destruyia las dichas acequias, ni lave en ellas cosas sucias, ni paños, ni eche cosas muertas. No a de dar lugar a que ande agua suzia ni limpia, perdida por la cibdad, mas a de fazer que cada una vaya por sus acequias, e como debe de yr. A de fazer cumplir las susodichas cosas e cada una de ellas, so pena de mill maravedis por cada vez que faltare en algo de lo susodicho* ».³⁷⁸

Nous noterons néanmoins une différence dans la rétribution qui est ici précisée : « *A de auer de salario syete mill maravedis por un año, pagados de dos en dos*

³⁷⁴ M. Garrido Atienza, *Las aguas del Albaycín y Alcazaba*, op.cit., p.9-11. (Voir Annexe n°62, II, p.103-104).

³⁷⁵ Ibid., p.9.

³⁷⁶ Ibid., p.10.

³⁷⁷ Ibid., p.10-11.

³⁷⁸ Ibid., p.10.

meses, (a) prorrata »³⁷⁹ et qui nous donne une idée du salaire de l'« acequero » de l'« Acequia Real ».

- Gestion administrative et juridique :

En plus de cet encadrement matériel, essentiel au bon fonctionnement de l'« Acequia Real », on a vu éclore autour de cette « Acequia », devenue un véritable enjeu économique, un système administratif et juridique complet. Afin d'assurer la gestion de tels enjeux et pour faire respecter les règles dictées par les « Ordonanzas », de nombreuses catégories de personnel se révélaient nécessaires autour de cette « Acequia », dont voici quelques exemples :

- « *Receptor de la Acequia Real* »³⁸⁰ : cette personne était chargée de recevoir puis de gérer les 25.000 maravédís octroyés par la Couronne et destinés à l'entretien de l'« Acequia Real ». Ceci se voit confirmé dans un document, provenant des archives de l'Alhambra, à propos d'un certain « *Francisco Torres* » : « *Receptor asido de los veynte y cincomill marabedis que la ciudad de y sus propios dan para el gasto de la Acequia del Rey* ». ³⁸¹

En outre, afin de justifier sa gestion, ce « receptor » se devait de tenir un journal comptable des dépenses faites chaque année pour l'entretien de l'« Acequia » ; de surcroît, ce journal permettait de savoir si les 25.000 maravédís de la Couronne suffisaient à pourvoir aux besoins de réfection de celle-ci. Nous ajouterons enfin que pour s'acquitter de cette tâche, le « receptor » gagnait l'équivalent de 1.000 maravédís par an.

³⁷⁹ M. Garrido Atienza, *Las aguas del Albaycín y Alcazaba*, op.cit., p.10.

³⁸⁰ Nous avons déjà évoqué cet emploi par le biais de l'encadrement financier de l'« Acequia Real » : « En réalité, ils ne sont pas responsables de cette somme, qui est transmise à une personne responsable de sa gestion : nous avons trouvé dans les archives de l'Alhambra un document datant du 22 janvier 1590 traitant du « *nombramiento de un receptor de penas de Cámaras depositario de los 25.000 maravédís que en cada un año da la ciudad de Granada para reparos de la Acequia de la dicha fortaleza* » confirmant donc cette hypothèse ».

³⁸¹ Archives de l'Alhambra, L-30-1-36.

- « *Escribano de la Camara* » : nous avons évoqué ce personnage à propos de l'« *acequero* » de l'« *Acequia Real* », qui pouvait faire appel à lui pour rédiger le journal de ses tâches quotidiennes³⁸² ; pour ce travail, il touchait 15 réaux.

- « *Administrador de la acequia de la Alhambra* » : nous ne savons que peu de choses au sujet de ce poste, mis à part son importance au sein de la gestion administrative de l'« *Acequia Real* ». Nous avancerons seulement que cette personne devait se trouver en haut de cette échelle administrative, et en ce sens, devait posséder un pouvoir de décision important dans la gestion des employés et des intérêts économiques liés à cette même « *Acequia* ». Dans un document datant du 21 octobre 1578 et intitulé « *Causa criminal sobre heridas, contra Diego de Medina, administrador de la acequia de la Alhambra* »³⁸³, l'importance du poste justifierait même, selon l'accusé, la levée de la peine de prison qui lui a été infligé :

« *Diego de Medina [...] desta alhambra digo que estoy presso por mandado de V. M. mi cassa por carcel y digo que a mí me conviene por costar a mi cargo la administración del acequia desta alhambra y como consta costar quebradas y rompidas las dichas acequias [...] por tanto pido y suplico mande se me alce la carceleria* ».³⁸⁴

- « *Los abogados de la Acequia Real* » : à travers le document L-238-2 (feuillet 19) des archives de l'Alhambra, nous nous apercevons que des avocats sont employés au service exclusif de l'« *Acequia Real* » et de la défense de ses intérêts. Dans ce document de 1596, les deux avocats qui se nomment respectivement « *Antonio Sotoval* » et « *Diego de Ribera* », officient au profit de l'« *Acequia Real* », contre les représentants de la

³⁸² Archives de l'Alhambra, L-302-8-1.

³⁸³ Archives de l'Alhambra, A-14-46 L-128-46, 21 de octobre de 1578.

³⁸⁴ Ibid., A-14-46 L-128-46.

« Compañía de Jesús ». En effet, cette dernière refuse de contribuer au nettoyage de l'« Acequia », comme l'indique ce passage, extrait du document précédemment cité :

*« Parecer de los abogados para que los padres de la Compañía paguen cuatro peones, los que son necesarios para la limpieza de la acequia de la alhambra, por la parte que pasa por tierras de la Compañía, en la ribera del darro, por donde viene la acequia y les alcanza parte de la “cabezada” de ella ».*³⁸⁵

a4 : Importance du nettoyage de l'« Acequia Real ».

Avant de clore ce chapitre sur l'« Acequia Real » de l'Alhambra, il nous fallait aborder un thème particulièrement récurrent dans les « Ordonanzas » de cette même « Acequia », celui de son nettoyage et de la propreté de son eau. En effet, nous avons montré le rôle capital de cette dernière concernant l'approvisionnement en eau de plusieurs quartiers, dont ceux de l'Alhambra ; ce système hydraulique fournissait ainsi à une large population de l'eau en grande quantité, tant pour ses besoins vitaux, que religieux ou esthétiques. Or si cette eau n'exigeait pas, en soi, une propreté exemplaire pour ses usages décoratifs, il n'en allait pas de même pour ses utilisations en tant qu'eau de boisson ; fort logiquement, l'eau que la population consommait chaque jour comme base de son alimentation se devait d'obéir à des critères d'hygiène stricts pour ne pas en restreindre son utilisation à des fins vitales, et par là même, en limiter sa vente et, donc, les bénéfices engendrés. Nous avons déjà noté, par ailleurs, que ces critères semblaient respectés puisque l'eau contenue dans les « Aljibes du Conde de Tendilla » était reconnue et, donc, prisée dans toute la ville pour sa transparence et sa fraîcheur.

Les Chrétiens, après la reconquête de Grenade, semblent donc avoir suivi les critères de nettoyage imposés par les Nasrides en leurs temps ; ces derniers, en plus du besoin d'une eau propre à la consommation, se devaient, en effet,

³⁸⁵ Archives de l'Alhambra, L-238-2, folio 19 (1 folio), 2 de julio de 1596.

d'apporter un grand soin à la clarté et à la netteté de cette eau qui servait tous les jours à leurs pratiques purificatrices commandées par le Coran. Pour des raisons néanmoins différentes, les nouveaux dirigeants de Grenade et de l'Alhambra imposèrent à la population bénéficiaire de cette eau de l'« Acequia Real » le respect de cette coutume du nettoyage, mise en place par les Nasrides. Selon cette tradition, chaque personne jouissant de cette « Acequia » avait à sa charge le nettoyage de la partie des canaux lui correspondant, comme cela est confirmé dans ce passage d'un document de 1596 :

*« [...] costumbre que ay y a Avido y tiniendo consideración Aque conforme Aella y alas ordenanças desta çiudad los padres de la compania ni otros particulares ningunos tienen Mas obligacion que Ala limpieza ordinaria delas Acequias que tocan en su pertenencia ».*³⁸⁶

Par ailleurs, cet extrait rappelle qu'en plus de l'héritage de cette tradition maure, cette obligation de propreté est exprimée clairement dans les « Ordonanzas » de l'« Acequia Real » ; nous avons, nous même, souligné cette récurrence du thème, ce qui accentue, bien entendu, l'importance du sujet dans la gestion globale de l'« Acequia Real ». Voici donc, à présent, quelques articles de ces « Ordonanzas » que nous avons voulu décrypter :

- « *Que no se pueda meter caldera en la Acequia del Rey* ». ³⁸⁷

Il est question, bien sûr, ici de vaisselle sale, qu'on interdit de laver dans l'« Acequia » ; toute personne contrevenant à cette interdiction est punie d'une amende de 200 maravédís et de la perte de son chaudron.

- « *No se puede lavar ni lave cerca de 10 pasos de los Cauchiles que están en la carrera de la Acequia del Rey* ». ³⁸⁸

L'amende est, dans ce cas, de 100 maravédís.

³⁸⁶ Archives de l'Alhambra, L-238-2, folio 19 (1 folio).

³⁸⁷ Archives de l'Alhambra, L-30-1-36.

³⁸⁸ Ibid., L-30-1-36.

- « *Que no se pueda traer patos en la Acequia del Rey* ». ³⁸⁹

L'amende est également de 100 maravédís.

- « *Que la acequia desde la torre del agua esté cubierta* ». ³⁹⁰

Cette obligation sort quelque peu du contexte des « Ordonanzas » puisqu'elle s'adresse plus au « cañero » ou à l'« acequero » qu'à la population, et n'est assortie d'aucune peine ni amende dans le document dont elle est extraite. On peut ainsi douter de son appartenance directe à cette série de règles de 1517 dans la mesure où le document en question est une copie de 1820. Cette règle revêt néanmoins une grande importance et se révèle étant en étroite relation avec le thème de la propreté de l'eau de l'« Acequia Real » ; dans les archives de l'Alhambra, on trouve de ce fait plusieurs documents relevant cette obligation, de la simple demande à l'arrêté officiel comme celui qui suit : « *Auto mandando que no se descubra la Acequia en la Alhambra ni metan bacijas que ensucien el agua* ». ³⁹¹

Ces quelques exemples mettent ainsi en avant cette nécessité de garder une eau propre par tous les moyens ; beaucoup de mesures sont prises pour que cette eau soit protégée non seulement des erreurs humaines, mais également des souillures naturelles. La couverture de l'« Acequia » dans l'enceinte de l'Alhambra empêche, par exemple, un accès direct à la population et aux saletés qui peuvent en découler comme le lavage de la vaisselle sale, du linge... Mais cette protection matérielle permet également de préserver cette eau de celles stagnantes ou usées à proximité, des débris portés par le vent, des saletés produites par les animaux ... Au travers des « Ordonanzas », le pouvoir tente

³⁸⁹ Archives de l'Alhambra, L-30-1-36.

³⁹⁰ Ibid., L-30-1-36.

³⁹¹ Archives de l'Alhambra, L-238-2, folio 37, 14 juillet 1605.

d'empêcher la souillure de ce bien précieux qu'est l'eau de l'« Acequia Real », et renforce, par là même, cette tradition maure du nettoyage de l'« Acequia ». Cette dernière, en plus d'éviter aux mousses et diverses saletés de s'installer dans les canaux, facilite le passage de l'eau. Car le problème du nettoyage de l'« Acequia Real » ne se résume pas uniquement à la propreté de son eau ; car son écoulement régulier dans les canaux se révèle d'égale importance. Dans le cas d'un mauvais entretien, constaté directement par l'« acequero » ou suite à une coupure d'approvisionnement signalée, des branches d'arbres ou des pierres, charriées ou non par l'eau, peuvent venir gêner son libre passage dans les canaux. Dans ce même document de 1596, cité un peu plus haut, ces deux aspects sont nettement mentionnés : « *como a caydo de su misma tierra ade ser a su cargo el limpiarla y dar passo libre Alagua* »³⁹². En outre, dans ce souci de bon écoulement, ce nettoyage doit être réalisé au moins une fois par an, à la charge du « bénéficiaire » comme indiqué, concernant l'extérieur de l'Alhambra, et à celle de l'enceinte elle-même à l'intérieur de ses murs. Ainsi, le document B-254-3 L-238-3 précise en 1668: « *Mando que se limpie y repare respecto de que a mucho tiempo que no se a echo* »³⁹³. En réalité, lorsque l'on étudie le document en question, on s'aperçoit, à propos de l'« Acequia », que le nettoyage est bien réalisé tous les ans, contrairement à ce qui est sous-entendu par « *a mucho tiempo que no se a echo* »³⁹⁴. Ces travaux sont toujours exécutés à la même période, à peu de chose près, à savoir la fin du printemps ; ceci reste logique dans la mesure où il s'agit de la meilleure période pour ce genre de travaux ; entre 1668 et 1675, les dates de nettoyage oscillent ainsi entre le 6 mai et le 9 juin.

Avant d'en terminer avec le point qui nous occupe, nous souhaitons évoquer un cas particulier dans l'enceinte de l'Alhambra, celui du Couvent de San Francisco. En effet, nous nous sommes aperçue que ce thème du nettoyage

³⁹² Archives de l'Alhambra, L-238-2, folio 19 (1 folio).

³⁹³ Archives de l'Alhambra, B-254-3 L-238-3.

³⁹⁴ Ibid., B-254-3 L-238-3.

revêtait une importance particulière pour cette structure qui, rappelons-le, était traversée au centre de son patio par l'« Acequia Real » ; cette dernière poursuivait ensuite son chemin vers les palais royaux et autres habitations. Au travers du cas du couvent, nous désirons mettre davantage en avant la dimension de la propreté de l'eau à cette époque dans l'Alhambra, et plus généralement dans le cas de l'« Acequia Real ». Il est fait mention de ce sujet dans les archives de l'Alhambra dès 1558³⁹⁵, dans un document relevant, d'une part, la trop grande abondance d'eau transitant en hiver par le patio principal du couvent, et, d'autre part, le manque de soin apporté au nettoyage de cette portion d'« Acequia ». Effectivement, si l'on en croit le témoignage des religieux, cela fait deux ans que cette partie n'a pas été nettoyée, comme cela se produira encore par la suite, notamment entre 1666 et 1668. Le 4 août 1614, nous trouvons un autre document sur le sujet dans lequel les pensionnaires du couvent demandent même la déviation de cette portion de l'« Acequia Real » à cause des inconvénients relatifs à son passage au sein du bâtiment. Et il est aisé de constater que ces désagréments tournent principalement autour de la saleté générée par l'« Acequia », comme nous le montrent les extraits suivants :

- *« a la puerta de la coçina de los dichos frailes donde están las ymundicias por estar tan çercana ».*

- *« limpiando algunas beçes se sacan xarros y vasixas sucias ».*

- *« los coçineros y sirvientes de la casa no tienen el rrespeto ni albirtençia ».*

- *« de la misma alberca sale toda el agua y va caminando descubierta [...] y se allientra en la misma yglesia y atraviesa por toda ella cubierta tan pegada a las sepolturas que se fuerça el humedez en la tierra dellas hasta a llegar a los cuerpos muertos participando dicha agua. Y en saliendo el agua de la yglesia va caminando cubierta hasta la parte y lugar donde se reparten los tomaderos para las casas rreales y Particulares aviendo primero y de mui çerca Pasado todo ella por las partes sucias y asquerosas que se an representado ».*³⁹⁶

³⁹⁵ Archives de l'Alhambra, A-112-13 L-212-9, 27 juin 1558, 21 janvier 1579.

³⁹⁶ Archives de l'Alhambra, L-238-2, folio 40, 4 août 1614.

Les problèmes rencontrés et relatés ici, comme par exemple la présence de vaisselle sale et déchets dans l'eau de l'« Acequia », semblent malheureusement courants puisqu'ils sont mentionnés dans les « Ordonanzas » et punis par des amendes. Néanmoins, ils ne peuvent justifier à eux seuls la déviation de l'« Acequia Real » et la somme de travaux conséquents, ainsi que le demandent les Frères du couvent : « *conviene se puede con façilidad pasar el açequia por ençima del dicho convento y calle principal cubierta* »³⁹⁷. Cependant, le souci de filtration de l'eau sous l'église et sa participation à la décomposition des corps présents sous celle-ci relève d'un véritable problème de santé publique ; comme le souligne le dernier extrait, cette eau suit ensuite son chemin vers toutes les autres habitations et les palais royaux, et une contamination réelle de l'eau pourrait avoir de graves conséquences ; selon ce même document, un Frère secrétaire serait déjà décédé à la suite à une longue maladie. Or, ce dernier point pourrait bien justifier la déviation de l'« Acequia » en dehors du couvent. Les Frères joignent d'ailleurs à leur requête des idées de financement pour ces travaux, qu'ils jugent pourtant pouvoir être réalisés « *a mui poca costa* »³⁹⁸ : selon eux, l'argent « *se puede y debe sacar del precio de tinaxas de agua* »³⁹⁹, ce qui paraît être une solution acceptable au vu des bénéfices générés par la vente de l'eau de l'« Acequia Real ». Ils proposent également de « *vender a casas de particulares que ai al peso de la calle por donde ade pasar que lo desean tanto los dueños que les pagarán de buena gana* »⁴⁰⁰. Enfin, mettant en avant leur désir de changement, ils offrent même de participer aux frais en ces termes : « *se propone y aun ofrecido dinero para ayudar al gasto de las obras* »⁴⁰¹. Nous savons que, malgré tout, ces travaux ne seront pas réalisés puisque le thème du nettoyage de l'« Acequia » dans le couvent reste d'actualité notamment en 1668 ; néanmoins, cette demande de 1614 permet de souligner les

³⁹⁷ Archives de l'Alhambra, L-238-2, folio 40, 4 août 1614.

³⁹⁸ Ibid., L-238-2, folio 40.

³⁹⁹ Ibid., L-238-2, folio 40.

⁴⁰⁰ Ibid., L-238-2, folio 40.

⁴⁰¹ Ibid., L-238-2, folio 40.

problèmes rencontrés quant au nettoyage de l'« Acequia », et par là même, ceux relatifs à la propreté de l'eau distribuée.

b- Problèmes de gestion.

Toujours à propos de l'« Acequia Real » de l'Alhambra, il est aisé de constater qu'il existe de nombreux problèmes dans la gestion globale du système ; ces difficultés sont, bien entendu, inhérentes à l'importance conférée à cette « Acequia » et à son eau, aussi bien à l'époque des Nasrides qu'à celle des nouveaux Rois Catholiques de Grenade : nous sous-entendons par là que ces problèmes de gestion ne devaient pas être spécifiques aux nouveaux souverains, leurs prédécesseurs connaissant sûrement, de la même manière, des soucis analogues dans la gestion d'un système capable à la fois d'approvisionner en eau l'Alhambra et ses quartiers périphériques mais aussi de les en priver totalement.

b1 : Problèmes financiers.

Après la Reconquête, l'intendance de cette « Acequia Real » se révèle donc difficile pour les nouveaux responsables : nous avons vu que ce système génère, en même temps que de gros enjeux économiques, une quantité importante d'emplois, directement rattachés à l'entretien et à la gestion administrative et juridique de l'« Acequia ». On constate ainsi facilement que les besoins financiers semblent supérieurs aux sommes investies par le gouvernement et par la ville, et que, très rapidement, des problèmes d'argent se posent quant à cette « Acequia » et à sa bonne gestion. On trouve dans les archives de l'Alhambra de nombreux exemples de réclamations émanant de différentes catégories de personnel, la plupart du temps reliées à l'entretien de l'« Acequia »⁴⁰² ; il s'agit, souvent, de salaires ou de matériel impayés. Ainsi, le

⁴⁰² Nous remarquerons que les catégories de personnel qui semblent touchées par ces problèmes d'impayé sont principalement celles liées à l'entretien matériel de l'« Acequia Real ». On ne trouve pas mention de soucis financiers inhérents au personnel administratif ni juridique. Or le bon fonctionnement dépend essentiellement de cet entretien et des ouvriers référents, et non des administrateurs ou juristes, qui devraient, en toute logique, être les premiers pénalisés en cas de problèmes financiers.

27 juin 1555, un garde du nom de « *Diego Hernández Abeniça* » réclame son dû⁴⁰³, tout comme « *Cristobal Fada* », le 19 août 1556 « *sobre que le paguen el material que trajo para arreglo de la acequia* »⁴⁰⁴. Nous citerons également, à ce sujet, le problème de salaire impayé d'un « *cañero* », qui est pourtant une des personnes les plus importantes pour la bonne gestion de l'« *Acequia* » ; cet exemple est évoqué dans une lettre du 23 octobre 1505 échangée entre le Conde de Tendilla et le trésorier :

« Resçibí, señor, las libranças de los mensajeros y del beato y del cañero de fuera. Parésçeme que al cañero de dentro de la Alhanbra que tuuo lo vno y lo otro estos años pasados, no le vino la suya, sy fue porque le devían mucho al cabo a pagar se tienen por lo de ogaño, no sé por qué no se libró avnque tomasen lo pasado, pues no aviendo cañero dentro en el Alhanbra, la casa real se pierde y todas las otras casas, y yo, señor, no querría enojar sobre cosa que tan clara y tan de suyo está como ésta pero, porque podría ser que se perdiese la librança, torno a enbiar».⁴⁰⁵

Concernant le domaine de l'eau dans l'Alhambra, nous remarquons, par ailleurs, que l'administration de l'« *Acequia Real* » n'est pas la seule à se confronter aux problèmes d'argent. En effet, la Junta de Obras y Bosques, à la fin du XVII^e siècle, propose de vendre un peuplier afin de payer les réparations des fontaines et canaux d'irrigation de l'enceinte⁴⁰⁶. Nous noterons qu'un peuplier était vendu six cents réaux, ce qui explique financièrement l'intérêt d'une telle opération, nombreuses à cette époque.

En plus des problèmes d'argent fondamentaux, il apparaît que l'administration peine à faire valoir les anciennes règles maures en ce qui concerne la participation à l'entretien et aux réparations des quartiers annexes à l'Alhambra, eux aussi bénéficiaires de l'eau de l'« *Acequia Real* », comme nous

⁴⁰³ Archives de l'Alhambra, L-187-25, 27 juin 1555.

⁴⁰⁴ Archives de l'Alhambra, A-112 L-212-51, 19 août 1556.

⁴⁰⁵ *Epistolario del Conde de Tendilla*, op.cit., T II, p.502.

⁴⁰⁶ Archives de l'Alhambra, L-42-2-7, 6 octobre 1691.

l'avons déjà évoqué. A ce sujet, les problèmes les plus récurrents proviennent, semble-t-il, du quartier de la Antequeruela dont il est fait mention plusieurs fois dans les archives de l'Alhambra. Ainsi, dans son article intitulé *Documentos sobre la Acequia Real de la Alhambra*⁴⁰⁷, María Angustias Moreno Olmedo reproduit un document de ces mêmes archives, dont nous allons pouvoir tirer une anecdote intéressante à propos de notre sujet. En effet, dans cet article, il est rappelé aux habitants de ce quartier les obligations concernant l'«Acequia Real», en ces termes : « [...] *los vezinos de Antequeruela, qu'es un barrio d'esa cibdad de christianos nuevos, están en costumbre, desde que heran de moros, de llevar el agua que va al Alhanbra a su costa y de reparar y adobar el acequia* »⁴⁰⁸. Mais on y raconte surtout en septembre 1545, les problèmes rencontrés par le Conde de Tendilla en allant chercher dans ce quartier la main-d'œuvre nécessaire à la réparation de l'«Acequia Real», comme convenu par la coutume ; effectivement, il se voit opposer un refus net des habitants de participer à ces tâches, une première puis une deuxième fois. Par mesure de représailles, le Conde de Tendilla envoie des hommes piller les maisons de la Antequeruela ; il échange ainsi les objets de valeur volés contre des heures de travail, se payant de la sorte la main-d'oeuvre refusée grâce aux biens des habitants du quartier récalcitrant. Ces derniers déposent une requête pour se plaindre des agissements du Conde de Tendilla mais la réponse du prince Philippe à ses sujets restera sans appel et ne leur rendra pas justice, comme l'atteste le passage suivant :

« [...] *mandamos os que juntamente con el dicho conde de Tendilla [...] platiqueys y deys la mejor horden que os pareçiere para que la dicha açequia se repare, asi del reparo qu'es neçesario hazer de presente, como adelante perpetuamente todas las vezes que sea neçesario repararla y qu'esto se haga a costa de los dichos vezinos de Antequeruela y de los otros barrios y erederos que gozan de la dicha agua* ».⁴⁰⁹

⁴⁰⁷ M.A. Moreno Olmedo, « *Documentos sobre la acequia real de la Alhambra* », op.cit., p.45-46.

⁴⁰⁸ Archives de l'Alhambra, L-441-1, ici 1545-46.

⁴⁰⁹ Archives de l'Alhambra, L-441-1.

Par la suite, on retrouve plusieurs documents rappelant cette obligation, comme si les habitants des quartiers se refusaient toujours à respecter les usages traditionnels faisant office de loi, comme dans le quartier de la Antequeruela par exemple : de cette manière, on peut extraire des archives de l'Alhambra, une fois encore, un document datant de 1559, rappelant leurs obligations aux « *vecinos de los Alamillos* »⁴¹⁰; il en est de même pour les habitants des « *Cármenes del Darro* » en 1611.⁴¹¹

Or ces quartiers annexes ne sont pas les seuls en cause puisqu'il apparaît, dans les documents relatifs à l'« *Acequia Real* », que le Generalife devrait également de l'argent, pour n'avoir pas respecté ses engagements en rapport avec l'entretien de l'« *Acequia* ». Nous rappellerons rapidement que le Generalife bénéficie d'une administration différente de celle de l'Alhambra, à laquelle elle doit donc rendre des comptes financiers, notamment pour l'« *Acequia Real* ». Ainsi, et malgré des relevés précis concernant l'embauche régulière d'ouvriers par le Generalife⁴¹², le Conde de Tendilla réclame de l'argent à son voisin ; la première demande intervient le 11 mai 1632 et la dette s'élève à vingt réaux et vingt-trois maravédis. Le document en question mentionne « *que le toca [al Generalife] pagar de la quiebra y adobio de la acequia del rey que se hiço el mes de março pasado deste año* »⁴¹³. Cette dette semble ainsi courir d'année en année puisque il en est fait mention ensuite le 15 février 1633, à hauteur de vingt-six réaux et vingt-six maravédis, puis le 9 juin 1634, à hauteur de soixante-trois réaux et vingt-quatre maravédis. Nous remarquerons, logiquement, que la charge augmente au fil des ans, sans doute à cause des intérêts portés à la somme de départ ; en outre, il s'avère que la somme concerne des réparations exceptionnelles.

⁴¹⁰ Archives de l'Alhambra, L-30-2-24, 22 mai 1559.

⁴¹¹ Archives de l'Alhambra, L-302-8, 30 juin 1611.

⁴¹² Dans le document d'archives de l'Alhambra, B-254-3 L-238-3, sont notés les noms des ouvriers employés par le Generalife et les dates des réparations effectuées sur la partie de l'« *Acequia Real* » leur correspondant. Il apparaît ainsi quatre dates pour 1624 et deux pour l'année 1625. Il ne semble pas que le Generalife se dérobe à ses obligations.

⁴¹³ Archives de l'Alhambra, B-254-3 L-238-3.

L'administration de l'« Acequia Real » semble donc bien, au vu de ces différents exemples, en proie à des problèmes financiers : elle peine à régler ses dettes auprès des artisans notamment, car elle rencontre elle-même, de son côté, de réels problèmes pour faire respecter les usages maures concernant la participation aux frais de réparation réclamée aux bénéficiaires de l'« Acequia ».

Enfin, pour conclure sur ce thème des problèmes financiers, il nous paraît pertinent de dresser un bilan financier de l'« Acequia Real » ; c'est-à-dire comptabiliser, dans un premier temps, les sommes investies dans la gestion de cette « Acequia », puis, dans un deuxième temps, faire un état des dépenses occasionnées par celle-là même. Ce bilan nous permettra, entre autres, de nous rendre véritablement compte des problèmes financiers rencontrés par cette « Acequia Real », même si nous avons pu constater auparavant que les difficultés se révélaient réelles dans la gestion de ce réseau hydraulique.

En premier lieu, on sait que l'« Acequia », pour assurer son fonctionnement, reçoit de la royauté 25.000 maravédis, comme nous l'avons déjà évoqué à plusieurs reprises. Nous savons également que la mairie, mais aussi les bénéficiaires de l'« Acequia », comme les habitants du quartier du Mauror par exemple, participent de manière substantielle afin de couvrir la totalité des frais exceptionnels de réparation ; ce point-là a, lui aussi, été déjà mentionné. Au travers des « Ordonanzas », il est apparu, en outre, qu'un tiers des amendes était directement destiné aux réparations nécessaires liées aux dommages causés. Ainsi, lorsque les « Ordonanzas » prévoient une amende de 100 maravédis pour punir un contrevenant des dégâts occasionnés par la venue d'animaux⁴¹⁴, un tiers de la somme est directement reversé pour effectuer les réparations.

En contrepartie, nous avons pu constater que les dépenses occasionnées par ce système de l'« Acequia Real » s'étaient révélées conséquentes : évidemment pour le bon entretien de l'« Acequia », les sommes investies se

⁴¹⁴ Ce que l'on retrouve de très nombreuses fois dans les archives des dénonciations.

doivent d'être importantes, car si pour une raison ou une autre, la quantité ou la qualité de l'eau venait à décroître, le système serait mis en péril par manque de demande. Nous avons noté, également, à travers l'étude des différentes catégories de personnels employés par et pour l'« Acequia », que l'investissement en termes de salaire s'avérait notable. De plus, et pour en terminer, il nous faut prendre en compte le vol de l'eau comme un manque à gagner à part entière, même s'il est difficile de le chiffrer précisément.

Aperçu sous ce jour, le bilan ne semble pourtant pas si négatif, et ne reflète pourtant pas les difficultés financières relevées au début du développement⁴¹⁵. Il apparaît néanmoins que la plupart des sommes investies est destinée aux réparations à proprement parler⁴¹⁶. Elles complètent ainsi les 4.000 des 25.000 maravédis royaux, largement insuffisants pour couvrir la totalité des frais : par exemple, pour les mois de mars et d'avril 1562, (aux dates du 14 mars, 11 et 18 avril), on arrive à un total de 9.495 maravédis de paye pour les « peones » et quelques autres dépenses⁴¹⁷. Rien qu'en deux mois, la part octroyée aux réparations de l'« Acequia Real » est ainsi facilement dépassée. En effet, les salaires des autres fonctionnaires de l'« Acequia » ne sont pas pris en compte ; à part celui de l'« acequero » qui est compris dans la répartition des 25.000 maravédis, il n'est fait mention nulle part du paiement des salaires des autres employés, ce qui pose la question de la provenance de cet argent. De plus, on a vu que la plupart du temps, les problèmes de salaires concernaient ces employés de la gestion, que nous avons appelée « matérielle », c'est-à-dire liés à l'entretien général de l'« Acequia », ce qui semble illogique dans notre bilan. Mais surtout, il nous faut faire une distinction capitale dans ce bilan financier de l'« Acequia Real », que nous avons volontairement mis de côté jusqu'à présent : il y a certes l'argent investi pour l'« Acequia Real », comme nous l'avons

⁴¹⁵ On peut également se poser la question de la bonne répartition des fonds : même si une personne est nommée pour gérer les 25.000 maravédis par exemple, « un receptor de Cámara », on ne peut exclure le détournement d'une partie de l'argent, comme pour l'attribution du tiers des amendes.

⁴¹⁶ Même si nous avons pu noter que sur les 25.000 maravédis royaux, seuls 4.000 étaient destinés aux réparations, ce qui ne représentait que peu d'argent au final.

⁴¹⁷ Archives de l'Alhambra, A-112-3 L-212-2, du 21 juillet 1545 jusqu'au 14 septembre 1562.

mentionné, mais il y a surtout l'argent produit par cette « Acequia ». Il existe ainsi une question que nous pouvons et devons nous poser : où se trouve l'argent généré par l'« Acequia Real », à savoir principalement celui récolté au travers de la vente des titres d'eau ? En effet, l'eau n'était pas distribuée gratuitement aux habitants de l'Alhambra et des quartiers environnants. Dans de nombreux documents d'archives, il est fait mention de ces ventes : le 6 juin 1630 par exemple, le Marquis de Mondéjar propose « *bender algunos manetes del agua que se viene y no les deprobe para esta alhambra* »⁴¹⁸, ce qui concerne une vente supplémentaire de titres. Une « cédula real » lui répond, le 15 du même mois, dans laquelle le roi autorise la vente de ce surplus d'eau, dans la mesure du raisonnable, comme l'extrait suivant l'atteste :

*« Sabed que se me ha hecho relación que de las vertientes de la Alhambra viene cantidad de agua en el Río de Darro sin que resulte utilidad pública ni particular [...] distribuida entre los vecinos y casas de aquellos varrios, podría serles de gozar beneficio y de intereses a mi Real Hacienda [...] veáis la cantidad de agua que puede aprovecharse y con la mayor higualdad y beneficio que sea posible la distribución, vais y bendais ».*⁴¹⁹

Plus tard, on trouve un rapport confirmant l'utilité de vendre ce surplus d'eau : « *vender sin perjuicio a la fortaleza porque son aguas que sobran y de las que oi se utilizan muchas personas sin titulo* »⁴²⁰.

En outre, on ne vend pas l'eau de l'« Acequia Real » uniquement aux consommateurs directs ; un document tiré des archives de l'Alhambra⁴²¹ confirme que Don Fernando de Contreras, alcaide de l'Alhambra, autorise, en 1605, la vente de cette eau aux « aguadores » de la ville basse. Nous avons, d'ailleurs, déjà évoqué cette possibilité au travers des dessins de Richard Ford. Dans ce document, il est même mentionné que « *son más de ciento los que tiene alistado y dada licencia para que entren* »⁴²². Que devient alors cet argent ? Il ne

⁴¹⁸ Archives de l'Alhambra, L-309-1, juin 1630.

⁴¹⁹ Ibid., L-309-1.

⁴²⁰ Archives de l'Alhambra, L-238-2, 20 juin 1741.

⁴²¹ Archives de l'Alhambra, L-238-4, 1605.

⁴²² Ibid., L-238-4.

semble pas réinjecté dans la gestion de l'« Acequia Real » puisque celle-ci connaît de réelles difficultés financières. On sait, par exemple, pour le cas de la vente aux « *aguadores* », que « *el soldado en la puerta por donde se entra cobra un tanto cada dia de cada aguador* »⁴²³. A qui profite cet argent dans ce cas? A travers ce bilan financier, il apparaît que l'origine du problème ne provient pas de la différence entre l'argent reçu et dépensé par l'« Acequia Real » ; il s'agit plutôt de la différence constatée entre l'argent généré par celle-ci, et celui qui lui est redistribué dans le but d'assurer un fonctionnement global correct.

b2 : Luites de pouvoir.

Comme toute source de revenus, dont nous avons, par ailleurs, noté la valeur matérielle, l'« Acequia Real » se révèle également comme étant la cause de nombreuses luites de pouvoir au sein même de la gestion, bien sûr, mais également entre personnes extérieures. Nous avons pu mesurer sa dimension, entre autres, grâce à l'encadrement dont elle bénéficiait, tant sur le plan institutionnel qu'humain. Par ailleurs, un document datant du 10 janvier 1545, émanant directement du Roi, faisait également loi aux instances grenadines « *que ningún tribunal conozca de la acequia y sus aguas, si no es el alcaide de la Alhambra* »⁴²⁴. Cette notion de secret, ainsi induite, vise également à démontrer parfaitement l'importance conférée à cette « Acequia », et une volonté certaine de dissimuler une partie de sa gestion.

De cette manière, on peut considérer l'« Acequia Real » comme une source de pouvoir à part entière, qui occasionne ainsi un certain nombre de conflits opposant diverses catégories de personnes, comme nous allons pouvoir le constater. Cette source de pouvoir est, bien sûr, principalement financière, et c'est pour cette raison que nous avons choisi, sur ce sujet des luites de pouvoir

⁴²³ Ibid., L-238-4.

⁴²⁴ Archives de l'Alhambra, L-238-1, 10 janvier 1545, Valladolid.

autour de l'« Acequia Real », d'évoquer le thème des dénonciations inhérentes aux « Ordonanzas » édictées en 1517 ; nous avons également souhaité évoquer le sujet des « títulos de aguas », qui représentent, nous l'avons vu, une des plus substantielles sources de revenus concernant l'« Acequia ».

A propos des dénonciations, nous noterons, dans un premier temps, leur grand nombre. Nous avons constaté que, sur la totalité des amendes infligées aux contrevenants, un tiers était destiné aux réparations ; or, de la même manière, un tiers de la somme est reversé aux juges instruisant les affaires, peut-être dans le but d'accélérer le traitement de celles-ci devant la justice. Le dernier tiers, enfin, est, quant à lui, remis à la personne qui a relevé puis dénoncé l'infraction⁴²⁵. L'attribution de cette somme, conséquente puisqu'équivalente à la part réservée aux réparations elles-mêmes, justifie sûrement le nombre élevé de dénonciations mentionné dans les archives de l'Alhambra. Il fallait, bien sûr, trouver un moyen de punir les contrevenants aux « Ordonanzas » pour préserver l'« Acequia Real » et son eau, mais l'«acequero» ou même les gardes ne pouvaient être en mesure de constater toutes les infractions sur le fait ; le fait de rétribuer les dénonciateurs permettait de faire appliquer au mieux ces règles, et d'offrir ainsi une meilleure protection à l'« Acequia », en incitant chacun à dénoncer y compris son voisin, moyennant une somme, pouvant atteindre les 200 maravédís pour un vol d'eau. Or, l'attribution du montant n'est pas pour autant clairement exposée car il apparaît dans divers documents que les dénonciations ne peuvent être formulées que par deux personnes : à savoir l'«acequero» et l'administrateur de l'« Acequia Real » ; en outre, ce dernier semble être le seul à pouvoir les présenter de manière officielle. Alors, à qui revient l'argent puisqu'on sait parfaitement que ces deux hommes ne peuvent avoir constaté toutes les infractions par eux seuls ? Surtout le dernier qui n'est pas sur le terrain. On remarquera, dans l'énoncé des actes d'accusation suivants, qu'il est bien précisé que c'est l'administrateur qui prend en charge la

⁴²⁵ Archives de l'Alhambra, L-238-2.

dénonciation, tout comme il est mentionné quand c'est l'« acequero » qui l'en a informé, « *presentada por el acequero* », ou une autre personne, « *sobre haberse informado* »⁴²⁶.

Toujours est-il que ces dénonciations se révèlent nombreuses dans les archives de l'Alhambra. On retiendra principalement trois motifs ; en premier lieu, les dégâts provoqués par le bétail⁴²⁷. Voici un exemple, en date du 12 décembre 1565 : « *Denuncia de Pedro de Segura, administrador del agua de la Alhambra, presentada por el acequero Cristóbal García, contra Isabel Patervia, vecina de en San Cecilio, por haber entrado en la acequia con ganado, en contra de las ordenanzas* »⁴²⁸. Dans un deuxième temps, il est fait état, à plusieurs reprises, du vol d'eau, durement réprimé dans les « Ordonanzas » par une forte amende (600 maravédis au premier forfait); en effet, c'est, sans conteste, l'infraction la plus grave au règlement. Nous avons trouvé un exemple datant d'août 1565, pendant la période la plus chaude de l'année : « *Denuncia de Pedro de Segura, administrador del agua, sobre haberse informado que maese Diego, morisco, roba agua de la acequia* »⁴²⁹. Il n'est pas tenu compte des besoins plus importants en été, ou du manque probable d'argent pour se procurer de l'eau en cette période estivale ; le vol doit être dénoncé et puni. Le troisième motif de dénonciation soulevé est l'usage de l'eau de l'« Acequia » en dehors des heures prévues à cet effet par les « Ordonanzas » ; nous avons relevé, entre autres, trois chefs d'accusation entre la mi-juin et la fin juillet, la période étant toujours propice aussi bien au vol qu'à un usage abusif de l'eau. Mais il arrive également des cas plus complexes, bien sûr, qui cumulent les infractions comme celui extrait des archives de l'Alhambra, daté du 6 avril 1602⁴³⁰ : ce cas fait mention non seulement de vol d'eau, par la construction illégale d'un « *tomadero de agua* », mais aussi de l'usage de cette eau en dehors des horaires indiqués, et de

⁴²⁶ Archives de l'Alhambra, L-238-2.

⁴²⁷ La plupart du temps, les animaux incriminés se révèlent être des chèvres.

⁴²⁸ Archives de l'Alhambra, L-223-72, 12 décembre 1565.

⁴²⁹ Archives de l'Alhambra, L-223-71, 8 août 1565.

⁴³⁰ Archives de l'Alhambra, A-112 L-212-51, 6 avril 1602.

dégâts occasionnés à l'« Acequia » elle-même lors de cette construction sauvage.

Au sujet de la vente des titres d'eau, nous pouvons, de la même manière que précédemment, montrer que l'« Acequia Real » et son eau, comme source de revenus conséquents, se trouve au centre de luttes qui opposent, cette fois-ci, non plus le peuple aux instances juridiques, mais bien les notables aux instances administratives. Et, comme l'attribution de certains postes liés à l'« Acequia Real » pouvait s'avérer un véritable privilège, il fallait parfois user de ses relations pour obtenir une quantité plus importante d'eau que celle accordée au départ. Dans un document de 1730, nous voyons ainsi comment le Tribunal des Eaux pouvait décider de vendre, à certaines personnes et sous certaines conditions, l'eau acheminée en surplus⁴³¹. Les demandes présentées au Tribunal étaient nombreuses, et on se battait souvent pour pouvoir obtenir plus d'eau dans le but améliorer la vie quotidienne ; ainsi, il était coutume de faire dévier le cours de l'« Acequia » pour se faire alimenter directement chez soi. Ce privilège n'était pas accordé à tout le monde, et il fallait, bien sûr, de l'argent pour convaincre les juges du Tribunal. Comme à l'époque nasride, les riches se voyaient souvent attribuer un surplus d'eau pour palier leurs nombreux besoins. Dans ce document, plusieurs noms de personnes privilégiées sont mentionnés : nous n'en retiendrons que deux, "*el Marqués de casa blanca* " et "*don Nicolas de Enciso*" ; le nom du premier nous renseigne sur sa noble lignée, et celui du second, même si cela s'avère un hasard, nous rappelle le nom d'une grande famille d'Espagne. L'eau était si abondante qu'on s'autorisait à modifier le réseau de l'« Acequia » selon les besoins : dans ce cas, on pouvait même se permettre de diviser le débit en deux pour alimenter quelques riches "*vecinos desta ciudad*". Or les travaux, dans ce cas, étaient payés par les demandeurs, ce qui conférait à l'eau une dimension privée dépassant le seul cadre de la gestion publique. On remarquera également, comme signe de l'importance conférée à

⁴³¹ Archives de l'Alhambra, L-113-6, 1710 à 1781. Voir également, Archives de l'Alhambra, L-279-2, mai 1512.

l'eau de l'« Acequia Real », un contrôle accru des « títulos de agua » auprès de leurs bénéficiaires : suivant la ligne de conduite imposée par les « Ordonanzas », on tente de cette façon de réduire la perte de bénéfice provoquée par le vol, ici par le biais de titres falsifiés ou périmés. Voici un extrait d'un document officiel qui permet d'attester ce genre de pratique :

« [...] *en su consideración tubo SM por bien ordenar y mandar del expresado para que hiciere reconocimiento judicial, reduciendo y ajustando la lexítima cantidad de agua que a cada uno tocava, se (un mot non déchiffré) sus títulos, concesiones y mercedes a cuyo fin mandava SM presentasen ante el nunciado sus títulos oxiginales para aue según ellos se ajustase la porción que cada uno debiera tomar sin que huviese daño alguno la conducion de agua que debe (...) a su Alhambra y casas reales para beneficio y conservación de sus jardines y fuentes* ». ⁴³²

c- L'or du Darro.

Mais à cette époque, située après la Reconquête, l'« Acequia Real » n'est pas la seule raison du respect exprimé par les souverains catholiques envers la rivière Darro. En effet, une autre richesse, liée elle-aussi à l'eau, mais de manière indirecte, motive l'intérêt de ces rois ; il s'agit de l'or charrié par la rivière. Nous allons constater que, de tout temps, et ceci même à l'époque musulmane de Grenade, cet or est présent dans les témoignages de divers auteurs. Al Himyari déclare ainsi à propos du Darro que « *sus aguas llevan pepitas de oro puro, que se recogen y se llaman : «el oro ciudadano* » » ⁴³³. Selon Álvarez de Colmenar en 1707, le Darro tiendrait même son nom de cette richesse présente dans ses sables : « *elle roule des paillettes d'or et d'argent dans son sable, de là vient qu'on l'apèle communément el rio del oro* » ⁴³⁴.

Les références se succèdent donc dans les écrits concernant Grenade, comme nous pouvons nous en rendre compte dans les deux extraits suivants:

⁴³² Archives de l'Alhambra, L-309-1, 13 février 1711.

⁴³³ Al Himyari, *Rawd al-mi'tar*. Valencia : Textos medievales n°10 (1963), p.57.

⁴³⁴ J. Álvarez de Colmenar, *Délices d'Espagne...*, op.cit., p.490.

« *El agua y el aire de este rio Darro es muy saludable. Hallanse en él, como queda dicho, granos de oro fino entre las arenas, que según dicen los Moriscos, las trae la corriente de las raices del cerro del sol, que está detrás del Ginaralife : en el qual se entiende que hay mineros de oro por lo mucho que rebervera alli el sol, quando sale, y quando se quiere poner* »⁴³⁵.

« *Los granos de oro los trae la corriente del río (Dauro) del cerro del Sol, en el qual ay grandes mineros de oro, por lo mucho que reverbera el Sol, quando sale o se pone* »⁴³⁶.

Or, il est aisé, notamment dans ce dernier passage, de ne pas prendre l'existence de l'or au sérieux ; en effet, l'auteur semble avancer que les grains d'or, contenus dans les eaux et sables du Darro, proviendraient, en réalité, de mines créées par la lumière du soleil. Dans le premier extrait cité, l'auteur fait même référence à des rumeurs à propos de la provenance de cet or dans la rivière, à travers l'expression : « *según dicen los Moriscos* ». On pourrait donc logiquement penser que cet or serait le fruit des légendes apparues après la Reconquête, à propos des richesses des Nasrides déchus.

Or Juan Velázquez de Echeverría semble fournir une preuve réelle de son existence : il s'agit d'une couronne d'or façonnée grâce à cet or du Darro et présentée à Charles Quint et à son épouse en 1526 : « *y lo que este presente tenia de singular, era ser el oro sacado del Rio* »⁴³⁷. Il évoque aussi la nature difficile du travail de « chercheur » d'or lorsque son interlocuteur s'étonne que peu de gens s'évertuent ainsi à profiter de cette richesse : selon lui, le travail est trop difficile car « *la pairesse va de pair avec la pauvreté* ». Il est intéressant de voir certains détails du métier, mentionnés par l'auteur, qui ajoutent plus de foi à l'existence d'une telle richesse, et donc d'une telle exploitation : « *la operación de que se sirven que es labar, y purificar con la misma agua las arenas requiere*

⁴³⁵ Luis de Marmol Carvajal dans Jésus Luque Moreno, *Granada en el siglo XVI. Juan de Vilchez y otros testimonios de la época*. Granada : Universidad de Granada, 1994, p.334.

⁴³⁶ Bermúdez de Pedraza, dans Ricardo Villa Real, *Homenaje a Granada, selección de textos poéticos y literarios*. Granada : Editions Miguel Sánchez, 1990, p.160.

⁴³⁷ J. Velázquez de Echeverría, *Paseos por Granada y sus contornos*, op.cit., II, p.85.

mucha paciencia, y trabajar todo el dia. La utilidad à la verdad es corta, y el que en trabajo que sabe hacer puede ganar para comer”.⁴³⁸

On savait bien évidemment que le traitement de l’or dans le pays revêtait une importance particulière depuis les « Ordonanzas de las minas » parues en 1584 ; or, il s’agissait de savoir si dans la région de Grenade, et plus particulièrement autour du Darro, l’industrie se révélait réelle et fructueuse. Et dès 1493, nous trouvons des références à cet or, et aux possibilités de son exploitation, dans les lettres de Hernando de Zafra destinées aux Rois Catholiques, datant du 16 avril puis du 28 août de la même année⁴³⁹. Nous ne citerons pas ici ces lettres dans leur intégralité, malgré leur grand intérêt, mais les reproduisons en annexe, sous le numéro 67, pour plus de détails ; néanmoins, nous précisons que Hernando de Zafra y confirme bien l’existence de cet or, « *[el] oro más fino del mundo* »⁴⁴⁰, présent, selon lui, en trois endroits différents, et dont l’exploitation a déjà commencé. Seule la quantité n’est pas évoquée, car elle est inconnue de l’auteur : « *[...] ni la cantidad que habrá no lo sé* »⁴⁴¹. Beaucoup plus tard, nous trouvons dans les archives de l’Alhambra⁴⁴², le détail des normes d’extraction de l’or du Darro, en accord non seulement avec les « Ordonanzas » de 1584 mais également avec les décrets de 1825⁴⁴³. Il semble qu’elles visent à remettre en place une industrie en désordre, comme le relève Henri Swinburne dans une de ses lettres: « *L’une d’elles, qui s’appelle le Darro, charrie quelquefois de l’or [...] : mais il me fut impossible de me procurer aucun échantillon [...] parce que le gouvernement a prononcé des peines sévères contre tous ceux qui chercheraient des mines et des minéraux* »⁴⁴⁴. Peut-être que des débordements populaires ou des soupçons de vol quant à l’or du Darro auraient pu provoquer des restrictions de la part du gouvernement, étant donné la valeur économique

⁴³⁸ J. Velázquez de Echeverría, *Paseos por Granada y sus contornos*, op.cit., II p.85.

⁴³⁹ *Colección de documentos inéditos para la Historia de España*, T XI. Madrid : Nendeln Kraus, p.517-518, p.537.

⁴⁴⁰ Ibid., p.537.

⁴⁴¹ *Colección de documentos inéditos para la Historia de España T XI*, op.cit., p.518.

⁴⁴² Archives de l’Alhambra, L-259-8, 17 février 1827.

⁴⁴³ *Gaceta de Madrid*, Sábado de abril de 1825.

⁴⁴⁴ H. Swinburne, *Lettres de Grenade*, op.cit., p.35.

d'une telle industrie ; il n'empêche qu'au travers des normes évoquées dans les archives de l'Alhambra, on prône une exploitation libre et sans licence : « *Que siendo de libre uso y aprovechamiento sin necesidad de licencia ni otra formalidad las arenas auríferas de los Rios y Placeres según el literal con el texto del artículo veinte y nueve del Real decreto de Minería de SM de quatro de Julio de mil ochocientos veinte y cinco* ». ⁴⁴⁵

Mais quel rapport entre le soin apporté par les souverains catholiques au réseau hydraulique et la présence d'une industrie minière gravitant autour du Darro? Et bien malgré l'importance économique de cette exploitation aurifère, la priorité est toujours laissée à l'eau du Darro et à son « Acequia Real » comme nous pouvons le constater dans de nombreux documents d'archives⁴⁴⁶. Le texte le plus intéressant, dans notre cas, date de 1736 et fait mention d'un certain « *Juan Martín del Campo* », habitant de Grenade, ayant découvert une mine d'or et d'argent sur la colline du Cerro del Sol. Il lui est donc fait des recommandations pour préserver l'« Acequia Real », comme cela est spécifié dans les divers documents officiels de référence⁴⁴⁷, dans les termes suivants :

*« Dize que por aora, no halla reparo en que el dicho Juan Martín del Campo haga el descubrimiento de la expresada Mina, arreglándose a la orden de S.M. y en el sitio que está principiado, con tal que no rompa en parte que perjudique a la Azequia que llaman del rey y sus conductos por ser dichas aguas para el abasto de este real sitio, sus jardines y casas ».*⁴⁴⁸

La même année, le 6 décembre, “el alcaide de la Alhambra” rappelle une fois encore à cet homme ses responsabilités en ce qui concerne l'extraction de ces minerais près du Darro : “*En que expresa que obligándose Juan Martín del Campo al rreparo y satisfacción de los daños que se pudiesen originar a la*

⁴⁴⁵ Archives de l'Alhambra, L-259-8.

⁴⁴⁶ Bien que ces documents soient très largement postérieurs à la période concernée, ils témoignent d'une véritable volonté de préserver l'« Acequia Real » qui nous est chère ici depuis le début du chapitre en cours. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi de les citer, en dépit de leur date, dans un souci de logique.

⁴⁴⁷ *Gaceta de Madrid* du 30 avril 1825, reprenant les termes des « Ordonanzas » de 1584 concernant l'extraction de l'or dans les rivières et fleuves : « [...] con tal de que no causen daño a las tierras y heredades contiguas a los ríos ».

⁴⁴⁸ Archives de l'Alhambra, L-263-8, 1736. (Reales decretos de la minería, contenus dans un dossier daté de 1825)

*Azequia llamada del Rey*⁴⁴⁹. Le même genre d'autorisation est également accordé à un certain « *José Fuentes* » plus tardivement, cette fois par le Maire de Grenade : ce document confirme la survie de cette industrie « *para lavar las arenas en el cauce del río Darro* »⁴⁵⁰ en 1865, mais toujours dans le respect du Darro et de ses installations, comme le mentionne le texte en question. Enfin, nous souhaitons ajouter à ces documents un dernier témoignage qui démontre que non seulement les autorités ne laissent pas l'exploitation minière prendre le pas sur l'« *Acequia Real* », mais également qu'en cas de transgression des règles, les sanctions peuvent se révéler radicales. Ce qui est également digne d'intérêt dans ce document, bien que tardif, ce sont les raisons invoquées de nature purement sanitaires : nous allons voir que les installations d'une exploitation, installée dans le lit du Darro, posent de réels problèmes quant à la salubrité de l'eau. Certes les motifs sont toujours plus ou moins économiques étant donné la valeur marchande de cette eau, mais dans ce document des archives municipales, les inquiétudes relevées sont avant tout sanitaires. Ainsi, dans un premier temps, le 8 avril 1872, le texte fait état des installations de l'exploitation minière concernée : « *he visto que han colocado dos caballos de madera y tagina para ladear las aguas de un lado a otro [...] un canalon de 40 metros [...] una alborrada de unos 80 metros y una rampa de 40 metros* »⁴⁵¹. Les problèmes soulevés sont alors évidents : premièrement, l'installation se trouve dans le lit de la rivière, juste au-dessus de la prise d'eau pour la ville ; deuxièmement et en conséquence, « *[la presa] recoge todos los escombros y las aguas turbias que están bajando continuamente de resultados de estos trabajos* »⁴⁵². La réponse, à la suite de ce constat, ne se fait pas attendre puisque le 12 avril, soit quatre jours après la réclamation, la Mairie ordonne aux exploitants de détruire toutes leurs installations et ne leur accorde, pour ce faire, qu'un délai de vingt-quatre heures ; de plus, il leur est infligé une amende de dix

⁴⁴⁹ Ibid., L-263-8.

⁴⁵⁰ Archives Municipales de Grenade, C 00133, 1865. (Voir annexe n°68, II, p.115).

⁴⁵¹ Archives Municipales, Sig.03398-009, 1872.

⁴⁵² Archives Municipales, Sig.03398-009, 1872.

pesetas.

Dans ce chapitre concernant l'héritage matériel de la culture musulmane de l'eau à Grenade, nous voulions aborder ces années venant après la Reconquête, essentielles pour la suite, car en prise directe avec un patrimoine nasride ancré dans la réalité quotidienne des habitants de la ville, qu'il s'agisse des anciens comme des nouveaux arrivants. Cette période, que nous avons voulue par ailleurs assez longue, suivant un schéma précis, nous a montré les désirs et besoins non seulement des habitants, mais surtout des pouvoirs en place, tant dans la ville elle-même et au sein de l'Alhambra plus particulièrement, qu'au niveau du pouvoir central. Nous avons relevé, de manière générale, deux lignes de conduite différentes concernant le traitement de Grenade et de son patrimoine matériel. La première tendance s'oriente donc vers le remaniement des structures en place, prônant tour à tour la conservation partielle et la destruction, afin de mettre aux normes les structures existantes, selon l'expression employée. Ce fut le cas, entre autres, pour les constructions de l'Alhambra, palais royaux, bains, ou toute structure défensive. La seconde tendance, propre exclusivement au patrimoine de l'eau, s'est clairement axée sur une conservation totale, voire une restauration, des ouvrages en place. Malgré l'exemple controversé des bains musulmans, nous avons pu noter que les souverains chrétiens, à travers les époques, avaient exprimé une volonté non seulement d'utiliser les structures hydrauliques développées par les Nasrides dans Grenade, mais également de les conserver et de les préserver au mieux de toutes les menaces, soient-elles aussi rémunératrices que l'exploitation minière du Darro. Au travers de l'exemple de l'« Acequia Real », nous avons pu nous rendre compte de l'importance conférée à ces structures hydrauliques grâce à la mise en place d'un système complet, financier, humain, administratif et juridique visant à gérer ce patrimoine de l'eau musulman de la meilleure façon

possible ; les souverains chrétiens, eux aussi, tout comme les Nasrides précédemment, connaissaient parfaitement la valeur d'une telle abondance en eau : le développement de la ville, tout comme celui de la cité de l'Alhambra, la richesse agricole, le luxe architectural, mais également une source de revenus colossaux pour la ville comme pour le pouvoir central. Voilà de nombreuses raisons pour lesquelles les pouvoirs se devaient de conserver ce patrimoine, bien qu'étant celui des vaincus ; ils se devaient également d'y apporter une attention particulière afin de le protéger, même si pour cela il fallut, entre autres, contrevenir à une des mesures les plus importantes pour la Chrétienté des XVI^e et XVII^e siècles : l'expulsion de la presque totalité des Morisques.

II : 1740-1829 : Abandon de l'Alhambra, une réalité d'ensemble?

1- Désaffectation de l'enceinte :

La période suivante, dont les bornes chronologiques s'inscrivent entre 1740 et 1829, adopte, semble-t-il, et cela de manière générale, une ligne de conduite opposée à la conservation, même partielle, des bâtiments, mentionnée auparavant. En effet, il est aisé de s'apercevoir que, dès le début du XVIII^e siècle, l'entretien global de l'Alhambra est clairement mis de côté. Assurément, les manifestations de cet abandon apparaissent avant 1740, bien que nous ayons fait commencer cette année-là cette étape, qualifiée « de période d'abandon » des structures musulmanes dans leur ensemble, et plus spécifiquement de celles des Nasrides. Certes, des travaux exceptionnels sont réalisés au début du XVIII^e siècle, afin d'accueillir notamment le monarque Philippe V en 1729 ; mais même si les ouvrages inhérents se révèlent conséquents à ces moments précis, ils ne témoignent pas d'un entretien global des monuments de l'Alhambra ; en

outre, le peu de temps imparti à ces travaux put s'avérer néfaste pour l'enceinte, provoquant des destructions ou des substitutions irréversibles. Rafael Contreras, dans son ouvrage intitulé *Estudio descriptivo de los monumentos árabes de Granada, Sevilla y Córdoba*, décrit, lui aussi, comme bien d'autres auteurs et spécialistes de l'Alhambra, cette impression d'abandon en ces termes : « [...] desde esta época (1625) se cuidó poco, hasta el extremo, que en 1729 los cuartos altos [de la casa real] se destinaron a la cría de palomas para utilidad de la Alcaidía »⁴⁵³. Ce témoignage de Contreras nous renseigne sur les possibles manifestations d'un tel abandon, sur lesquelles nous reviendrons plus tard ; mais il se révèle très intéressant dans la mesure où il marque le début de l'abandon des bâtiments en des temps beaucoup plus reculés que ceux cités auparavant. Dans un autre extrait de ce même ouvrage, on notera que l'auteur remonte plus loin encore dans le temps, précisant que « desde 1605 hasta 1752, el conjunto estuvo completamente olvidado »⁴⁵⁴. Il est exact que, comme il a été signalé plus haut, l'absence de travaux continus et les ouvrages ponctuels, soit pour accueillir les souverains (Philippe IV, Philippe V), soit pour répondre à la peur de l'effondrement de la Tour de Comares, entre autres, donnent une impression de négligence en ce qui concerne l'enceinte et compliquent par là même la mise en place d'une période précise. De notre côté, nous avons choisi une date qui nous a semblé fondamentale, dans ce processus, comme manifestation officielle de cette négligence, puis de cet abandon : il s'agit du 30 août 1740⁴⁵⁵.

« Por dos reales cédulas le dio comisión el rey que Don Luis de Castañeda alcaide que fue de la Alhambra, para reintegración a la corona a todos los bienes que estuviesen usurpados a SM en la Alhambra, Acequia real y Bitatuabín y Puerta de Elvira »⁴⁵⁶.

Cette décision aurait été motivée par l'allégeance du Marquis de Mondéjar à la Maison d'Autriche dans la guerre de succession qui opposait ces derniers aux

⁴⁵³ R. Contreras, *Estudio descriptivo de los monumentos árabes de Granada...*, op.cit., p.207.

⁴⁵⁴ Ibid., p.205.

⁴⁵⁵ Selon *la Guía de Granada*, le Marquis de Mondéjar aurait été dépossédé de la régence de l'Alhambra en 1718.

⁴⁵⁶ Archives de l'Alhambra, L-181-13, 30 août 1740, Copie en 1801.

Bourbons, vainqueurs finalement avec Philippe V. Afin donc de le punir, le nouveau Roi décida de lui retirer le gouvernement perpétuel et héréditaire de l'Alhambra, droit très ancien puisque octroyé peu après la Reconquête. Par cette décision, Philippe V voulait exprimer son manque de confiance : il ne se fiait plus à cette famille pour gouverner ses biens et justifier l'utilisation des fonds alloués à l'Alhambra ; ainsi, le Roi récupérait cet argent et centralisait par là même la gestion des propriétés royales : c'est le début de l'accentuation d'une négligence déjà en place, qui permet à l'expression « loin des yeux, loin du coeur » de prendre toute sa signification.

a- Constat des dégâts et tentatives d'explication.

a1 : Abandon et dégâts.

Il serait néanmoins inexact d'avancer qu'à cette période, où le pouvoir central reprenait le contrôle de la gestion des palais de l'Alhambra, les travaux réalisés dans l'enceinte furent inexistantes. Bien sûr, on remarque, malgré tout, et cela de manière générale, moins d'ouvrages dans les palais royaux et aux alentours, en comparaison avec la période antérieure, jalonnée de 1492 à 1740. De nombreux auteurs font mention de cet état d'abandon généralisé de l'enceinte dans leurs écrits, comme Juan Velázquez de Echeverría qui, en 1764, à propos de la Torre de Comares, écrit : «*Granadino : Pero diré, que se halla oy bastantemente sentida. Forastero : ¡Qué lastima será, que se hunda!*»⁴⁵⁷. Un peu plus loin, dans le même passage, le « guide » refuse même à l'étranger l'entrée dans cette tour de peur qu'elle ne s'écroule sur eux. Même si cela semble exagéré, de tels renseignements nous donnent, tout de même, une idée concrète de l'état de délabrement de cette tour, pourtant essentielle dans l'organisation des palais royaux⁴⁵⁸. Plus tard, Alexandre de Laborde ose le même

⁴⁵⁷ J. Velázquez de Echeverría, *Paseos por Granada y sus contornos*, op.cit., I, p.82.

⁴⁵⁸ Dans les archives de l'Alhambra, on trouve des références à des travaux réalisés dans cette Torre de Comares ; les documents sont plus tardifs, puisque datant du début du XIXe siècle, néanmoins, ils attestent la véracité des propos de Echeverría. On remarquera tout de même que dans le cas où les dégâts référencés dans le texte de l'auteur et ceux évoqués dans les archives seraient identiques, il aurait fallu près de quatre-vingts ans pour les

genre de remarque, concernant l'enceinte des palais en général, dont voici un extrait : « [...] *ce palais est fort négligé ; on prétend même qu'il l'était déjà avant d'être fini : on le laisse tomber en ruines* ». ⁴⁵⁹

Antonio de Benavides, qui a du visiter l'Alhambra pendant ses études, a beau évoquer l'enceinte d'un point de vue clairement nostalgique et romantique en la caractérisant de "*vieja encina*"⁴⁶⁰, ou de « *las mudas ruinas del más suntuoso palacio de un monarca* »⁴⁶¹, la réalité du délabrement reste visible et évidente aux yeux des visiteurs, tant pour ceux du XVIII^e que pour ceux du début du siècle suivant, comme l'atteste l'extrait suivant : « *Los trabajos de esta fortaleza no son menos penosos que los de dicha carretera por el antiguo y constante abandono en que este real sitio ha estado* »⁴⁶².

a2 : Explications.

Afin d'expliquer cet état de délabrement généralisé de l'enceinte, palais comme jardins, cours ou autre bâtiment, nous avons évoqué la possibilité que le rattachement de la gestion de l'Alhambra au pouvoir central ait pu éloigner la ville de Grenade des préoccupations royales ; de ce fait, moins d'argent aurait été destiné à l'entretien des structures et le manque de présence directe sur les lieux aurait pu se révéler préjudiciable pour les bâtiments nasrides de manière générale. Ce rattachement peut être, en effet, une des principales causes de ce manque d'entretien et le maillon de départ de cette négligence du pouvoir central envers une des possessions royales, pourtant majeure symboliquement. Or en plus des dégradations subies par l'enceinte, dues logiquement au temps qui passe, il nous faut mentionner d'autres facteurs à ces multiples dégâts et détériorations, inhérentes non plus au temps qui passe mais aux personnes

prendre en compte et ordonner des réparations. Archives de l'Alhambra, L-228 année 1838 ; L-203-2 1840 à 1857.

⁴⁵⁹ A. de Laborde, *Voyage...*, op.cit., II, p.105.

⁴⁶⁰ C. García Montoro, "*La Alhambra vista por un político del siglo XIX*", op.cit., p.89.

⁴⁶¹ Ibid., p.90.

⁴⁶² Archives de l'Alhambra, L-227 4 62, le 10 novembre 1830.

résidant dans l'enceinte. En effet, loin de contribuer à l'entretien des bâtiments, les résidents de l'Alhambra auraient plutôt participé à sa dégradation continue.

Dans un premier temps, il nous faut définir le type de population installée dans l'Alhambra en cette fin de XVIII^e siècle et au début du XIX^e. Les témoignages à ce sujet sont nombreux. Nous avons donc choisi d'en dégager plusieurs, assez significatifs et convergents, malgré les différences de leurs auteurs :

*« Entonces la primera nobleza granadina esperaba una, dos y tres horas en la puerta del monarca, y ahora los rústicos de nuestros campos profanan a porrazos la majestad de aquellos lugares, ni es lo mismo entrar en tan regios alcázares que en las pagrias chozas de Alendín y Maracena ».*⁴⁶³

Voici un second extrait :

*« Deux ou trois couvents, quelques misérables familles établies sur des ruines, de vieux invalides mourant de faim, tels sont aujourd'hui les successeurs des Rois ».*⁴⁶⁴

On peut encore évoquer ce dernier témoignage :

*« No hace medio siglo todavía que la Alhambra ocultaba bajo una numerosa población de tejedores de seda, alfareros y soldados veteranos, los vestigios incoherentes de la civilización musulímica, hasta el punto de no poder distinguir en ella lo que correspondía a los alcázares y fortalezas y lo que poseía esa multitud de familias pobres que la poblaban. Bajo este aspecto de grosero abandono se ocultaban lo mismo las obras de los árabes que las de los cristianos, y unas y otras principiaban a desmoronarse ».*⁴⁶⁵

Il semble donc que la pauvreté soit un trait distinctif de cette population de l'Alhambra, en comparaison avec les riches notables qui résidaient dans l'enceinte au temps des Nasrides, et avec les soldats et les Rois chrétiens après

⁴⁶³ C. García Montoro, « La Alhambra vista por un político del siglo XIX », art. op.cit., p.95.

⁴⁶⁴ Girault de Prangey, *Impressions of Granada and the Alhambra*. Royaume-Uni : Edition Garnet, 1996. (Introduction, édition sans pagination.)

⁴⁶⁵ R. Contreras, *Estudio descriptivo de los monumentos árabes de Granada...*, op.cit., p.165.

la Reconquête. Cette nouvelle affluence peut sans doute s'expliquer par les nombreuses manœuvres de repeuplement de l'Alhambra, engagées dès le XV^e siècle par Hernando de Zafra. Quoi qu'il en soit, dès 1581, cette population pauvre de l'Alhambra s'élèverait à 150 personnes selon la *Guía de Granada*⁴⁶⁶, ce qui expliquerait une intégration progressive de ce genre de population dans l'enceinte, aux côtés des catégories plus aisées. Il serait ainsi réducteur d'imputer l'arrivée de ces personnes au XVIII^e siècle, période justement dite d'abandon de l'enceinte : la pauvreté était déjà présente dans l'Alhambra avant cette période, seulement occultée par la présence des artisans et classes plus riches, et par le bon entretien des structures. L'absence de gestion propre à l'Alhambra fit, en revanche, sûrement ressortir l'existence de ces populations, en leur laissant le contrôle des bâtiments, négligé par les pouvoirs centraux. Car ces personnes ne se contentent pas de résider dans les quartiers des artisans ou autres maisons isolées de l'enceinte : elles prennent réellement possession des lieux dans leur ensemble comme le montre un article de *la Revista de España*, qui répertorie les habitants de l'Alhambra sous le règne de Philippe II. Même si cette liste ne concerne pas notre période à proprement parler, elle permet, une fois encore, de nous rendre compte du taux d'occupation des structures de l'enceinte puisqu'on y mentionne « *la torre del agua en que vive el montañas* », ou encore « *la torre en que vive Juan de Arce* »⁴⁶⁷. Puis, dans un document d'archives datant de l'année 1733⁴⁶⁸, nous glanons d'autres détails sur cette occupation de l'Alhambra ; en effet, à la suite d'une demande d'un particulier réclamant son dû, à savoir une maison située en face de la Torre de Siete Suelos, on se rend compte dans un premier temps du nombre conséquent de personnes demeurant dans l'enceinte, où les parcelles des différentes maisons sont clairement et rigoureusement délimitées. En outre, à travers ce document, il est clair que résider dans l'Alhambra est un privilège, même s'il faut reconstruire,

⁴⁶⁶ M.Gómez Moreno, *Guía de Granada*, op.cit., p.28 : « [...] puesto que Hernando de Zafra propuso a los Reyes Católicos labrar casas para ciento cincuenta ó doscientos vecinos dentro del recinto ».

⁴⁶⁷ *Revista de España*, 97 (1884), p.195.

⁴⁶⁸ Archives de l'Alhambra, L-115-2, 1733.

comme c'est le cas ici où le futur propriétaire propose de « *rredificar todos los quartos* »⁴⁶⁹.

Mais la reconstruction proposée dans le cas présent ne s'oppose pas aux multiples dégradations constatées à cette époque par la population de l'Alhambra. Car en plus de vivre dans l'Alhambra, il semblerait qu'une grande partie de ses habitants y travaille également, générant ainsi une quantité importante de dégâts, lorsqu'aucune précaution n'est prise. C'est le cas, semble-t-il, pour la fabrication de la soie : on trouve, en effet, deux références dans les archives de l'Alhambra de la présence d'un « *maestro de la seda* » en tant qu'habitant de l'enceinte⁴⁷⁰ ; cependant, aucune preuve n'est apportée dans ces documents que ces personnes produisent une partie de leur travail dans l'enceinte elle-même. Néanmoins, dans l'ouvrage de Richard Ford, l'exploitation de la soie est citée en rapport avec les palais royaux eux-mêmes puisqu'il y est question de la Salle des Deux Sœurs, au cœur du palais des Lions : « [...] *convirtieron la Sala de las dos Hermanas, la joya de la Alhambra, en una fábrica de seda, y la llenaron de telares* »⁴⁷¹. Ford, toujours, mentionne également d'autres commerces installés dans les bâtiments de l'Alhambra, montrant qu'aucun lieu n'est épargné. En effet, les commerçants en tout genre bénéficiaient d'une réelle liberté de mouvement : « *Convirtió una gran parte de la Alhambra en almacén para el pescado salado* »⁴⁷². Au travers d'un document d'archives datant de 1744, nous constatons également que l'élevage des colombes est répandu dans l'Alhambra, y compris dans les pièces les plus significatives architecturalement : « *en la Casa Real deesa Fortaleza se ha permitido y permíte cría de palomas* »⁴⁷³. Par ce texte, la Junta de Obras y Bosques relève les dégâts provoqués par ces élevages en ces termes : « [...] »

⁴⁶⁹ Archives de l'Alhambra, L-115-2.

⁴⁷⁰ Archives de l'Alhambra, L-132-9, le 9 décembre 1796 : « *Pedro Gonzalez maestro del arte dela seda y avezindado en esta real fortaleza dela Alhambra* ». Archives de l'Alhambra, L-8-34-10, le 14 juillet 1802.

⁴⁷¹ R. Ford, *Manual para viajeros...*, op.cit., p.104.

⁴⁷² R. Ford, *Manual para viajeros...*, op.cit., p.105. Cette éventualité est reprise par Ch.Davillier dans son *Voyage en Espagne*, op.cit., p.202 : « [...] *et des tas de morue salée s'empilaient dans celle [salle] où jadis la divine Lindaraja respirait les plus suaves parfums* ».

⁴⁷³ Archives de l'Alhambra, L-162-1, le 11 février 1744. (Voir annexe n°70, II, p.118-122).

daños en las abitacions por anidar en los tejados »⁴⁷⁴. Ensuite, elle les interdit logiquement dans l'enceinte de l'Alhambra :

*« Para evitarlos, como por oponerse al decoro, y decencia dela expresada Casa Real, la cría de las citadas Palomas, que luego disponga V.M. se saquen fuera todas las que huviere en ella, apercibiendo a sus Dueños, que si en lo subcesido se notare semejante exceso serán castigados con las penas condignas a la falta de respecto con que deben mirar y tratar el sagrado Real que representa, celando V.M. su obediencia »*⁴⁷⁵.

Mais le travail n'est pas la seule cause de dégradation, puisque les loisirs y contribuent également largement, comme nous allons le constater grâce à deux exemples. Le premier est celui de l'organisation de corridas dans l'enceinte de l'Alhambra, que nous allons étudier en nous fondant sur les mêmes documents d'archives mentionnés auparavant, relatifs à l'élevage des oiseaux⁴⁷⁶. Les corridas sont ainsi évoquées dès le 10 juillet 1740, puis sont ensuite traitées par la Junta de Obras y Bosques, le 11 février 1744, comme étant la cause de nombreux dégâts au sein de l'Alhambra : *“ también han producido no pocos [daños] las fiestas de Toros que en algunos años se han celebrado en la Plazuela, por haver tolerado la subida a los tejados de muchas gentes »*⁴⁷⁷. Or, contrairement à nos attentes, ce ne sont pas les taureaux qui semblent provoquer le plus de dégradations mais les spectateurs, qui, pour assister au mieux à la fête ne montrent aucun respect pour les bâtiments, et particulièrement pour les toits sur lesquels ils s'installent. Ainsi, les corridas ne subissent pas les mêmes interdictions que les élevages d'oiseaux, que l'on jugerait de prime abord inoffensifs face aux taureaux. Celles-ci sont autorisées, sous quelques conditions, bien sûr, liées principalement au comportement du public, puisque dans ce cas, les spectateurs sont considérés comme étant les plus destructeurs ; mais le bien-fondé des corridas en elles-mêmes n'est en aucun cas remis en

⁴⁷⁴ Ibid., L-162-1.

⁴⁷⁵ Ibid., L-162-1.

⁴⁷⁶ Ibid., L-162-1.

⁴⁷⁷ Archives de l'Alhambra, L-162-1, le 11 février 1744. (Voir annexe n°70, II, p.118-122).

question : « [...] *en el caso de contemplarse util la permisión de correr toros en la expresada Plazuela, sea con la restricción de no permitir a verlos en los tejados, ni que en los Quartos de la mencionada Real Casa se originen daños ni desordenes* »⁴⁷⁸. Par la suite, il est fait référence à ces corridas au sein de l'enceinte par trois fois, en août et octobre 1749 et en 1756 ; les mesures prises par la Junta de Obras y Bosques semblent convenir puisqu'en 1749, des dégâts inhérents à la corrida sont pris en charge par l'organisateur de l'événement, *Don Pedro Ribera*. Malgré les dégradations des toits, l'autorisation persiste, et en octobre de la même année, trois jours de courses de taureaux sont organisés dans l'Alhambra afin de payer la dorure d'un retable de l'église de Santa María ; comme pour expliquer la légitimité de telles courses, dans une enceinte aussi précieuse que celle de l'Alhambra.

En relation avec le thème des loisirs pouvant entraîner des dégâts dans l'Alhambra, nous voulions évoquer la prise, pourtant interdite, de bains⁴⁷⁹ dans l'enceinte des palais de Comares. A ce propos, le 5 novembre 1754, dans un document d'archives, on fait mention du libre accès aux palais à « *toda especie de gentes* »⁴⁸⁰, et cela sans aucune précaution ; il s'avère que l'utilisation de l'alberca de Comares en tant que zone de baignade conduit forcément à des dégradations par manque de surveillance. De plus, cet usage jugé excessif pose un autre problème, plus important encore, qui est celui de la répartition de l'eau dans l'enceinte : « *la admisión de la gente común de todas clases a los Baños del Estanque conduciendo a él, para este efecto, parte de las Aguas de la Acequia en perjuicio de los interesados que pagan censo por las porciones que les están repartidas* »⁴⁸¹. Des décisions se doivent alors d'être prises, « *siendo preciso no obstante atender, en qualquier caso, a evitar estos excesos y perjuicios* »⁴⁸². En 1756, nous trouvons une réponse officielle à ces problèmes de

⁴⁷⁸ Ibid., L-162-1.

⁴⁷⁹ Nous pensons qu'il s'agit de bains pris dans l'alberca de Comares, considérée comme une zone de baignade à cette époque.

⁴⁸⁰ Archives de l'Alhambra, B-168 L-165-20, 1754.

⁴⁸¹ Ibid., B-168 L-165-20.

⁴⁸² Ibid., B-168 L-165-20.

baignades non autorisées, même s'il apparaît dans les termes du document d'archives que de nombreuses interdictions avaient déjà été promulguées sans être réellement appliquées : « *No se permitirá la entrada a las Casas Reales a ninguna persona que no sea distinguida* »⁴⁸³.

On apprend également, dans ce texte, que la majorité des infractions est relevée le jour anniversaire de la prise de Grenade : comme pour célébrer l'événement, les Grenadins semblent ainsi s'octroyer une certaine autorité sur le domaine des anciens rois maures. En outre, il semble que la population de l'Alhambra ne soit pas la seule fautive ; le nombre de personnes impliquées, notamment en ce jour anniversaire, nous laisserait penser que des habitants de la ville basse participeraient à la célébration, ainsi que les gardes des palais eux-mêmes, comme cela est sous-entendu dans l'extrait suivant : « [...] *prohibiéndose absolutamente los Vanos en su estanque a toda persona las que están mandadas guardar* »⁴⁸⁴. En effet, malgré cette surveillance, les contrevenants parviendraient à s'infiltrer dans le Patio de Comares, non pas à l'insu des gardes, mais bien en les rétribuant : « [...] *personas que sin excepción de clase se les a franqueado la entrada y vista de dichas Reales Casas y Baños en su estanque por medio del dinero que se les ha llevado* »⁴⁸⁵. Ainsi, les dépositaires de la sécurité des palais royaux se rendent coupables de deux infractions différentes : non seulement ils s'autorisent la baignade dans l'alberca de Comares, mais touchent également des pots de vins, contrevenant de cette manière à la réussite même de leur mission. Nous avons, en effet, évoqué une consommation excessive d'eau due à ces bains, mais aussi des possibles dégradations dans l'enceinte même des palais par négligence et manque de surveillance. Voici ce que le document d'archives déjà cité nous apprend à ce propos : « [...] *que resulta hallarse las dichas Casas Reales en un total abandono, con notables reparos, habiendo quedado sus Puertas y ventanas sin*

⁴⁸³ Archives de l'Alhambra, L-292-36, du 26 décembre 1754 au 12 août 1756.

⁴⁸⁴ Ibid., L-292-36.

⁴⁸⁵ Archives de l'Alhambra, L-292-36, du 26 décembre 1754 au 12 août 1756.

*cerraduras, « cerrojes » ni llaves, substrándose porcion de Azulejos de sus paredes »*⁴⁸⁶. Dans cet extrait, les gardes, pourtant mis en cause, n'apparaissent pas comme les seuls coupables des entrées intempestives dans les palais, tout système de fermeture ayant disparu ; en outre, il y est clairement notifié des vols, ici des pièces de céramique décorative, probablement d'époque nasride et donc de grande valeur. Les dégradations de l'Alhambra, à cette époque d'abandon, avaient donc beaucoup à voir avec ses habitants, que ce soit au travers de l'exercice de leur métier, de leurs moments de loisir ou simplement de leur façon de « vivre l'Alhambra ».

Mais on ne peut imputer aux seuls habitants de l'enceinte l'ensemble des dégradations enregistrées à cette époque ; comme pendant la période antérieure, la gestion de l'Alhambra se heurte à des problèmes financiers importants et la vente du patrimoine de l'enceinte se poursuit inlassablement, plongeant un peu plus les bâtiments dans la ruine et la perte de leur mémoire vivante. Il est facile de trouver plusieurs exemples de ces ventes, même s'il n'est pas toujours précisé à qui ou à quoi sert l'argent ainsi récupéré. Nous avons extrait le premier exemple de l'œuvre des frères Hurtado, qui soulignent le caractère déjà ancien de cette pratique au XVIII^e siècle : « *La mayor [caldera] de ellas que pesaba más de 400 arrobas fué vendida para arbitrar recursos en el pasado siglo »*⁴⁸⁷. Le second exemple est, quant à lui, tiré du *Manual para viajeros* de Richard Ford, dans lequel l'auteur évoque le cas des Bains de Comares : « *el calderón y las tuberías de plano de los moros fueron vendidos por las hijas de Bucarelli »*⁴⁸⁸. Dans ce dernier extrait, il est question d'un certain Don Luis de Bucarelli, d'origine catalane, qui fut nommé gouverneur de l'Alhambra par Charles IV ; Richard Ford mentionne dans son ouvrage plusieurs de ces gouverneurs, qu'il juge sévèrement pour avoir grandement profité de l'enceinte

⁴⁸⁶ Ibid., L-292-36.

⁴⁸⁷ J. y M. Oliver Hurtado, *Granada y sus monumentos árabes...*, op.cit., p.277.

⁴⁸⁸ R. Ford, *Manual para viajeros...*, op.cit., p.127.

et contribué à sa progressive décrépitude. Comme complément sur le sujet, il n'est pas dénué d'intérêt de se pencher sur l'ouvrage *Voyage en Espagne*⁴⁸⁹, en ce qui concerne les textes de Jean Charles Davillier et les dessins de Gustave Doré. Bien que leur date d'édition soit ultérieure à la période évoquée, les descriptions des agissements des différents gouverneurs-pilleurs de l'Alhambra y sont édifiants, nous rappelant parfois les évocations de Richard Ford.

Néanmoins, nous ne pouvons parler d'état d'abandon généralisé, même si la négligence semble être de rigueur à cette époque, comme nous avons pu déjà le remarquer. Dans *les Delices d'Espagne et du Portugal*, cette phrase de l'auteur : « *Les Espagnols ont grand soin de cet édifice, pour y faire les réparations nécessaires, quand l'occasion s'en présente* »⁴⁹⁰ évoque ces travaux réalisés, entre autres, pour la venue à l'Alhambra des souverains ou autres personnalités. Or, on ne sait pas trop comment interpréter la dernière partie de la phrase, et surtout si on doit y déceler une certaine ironie de la part de Álvarez de Colmenar. Une anecdote de Richard Twiss nous montre également qu'on continue de s'intéresser à l'Alhambra à cette époque pour son potentiel architectural ; et cela en plus des visites officielles, comme celle de Twiss en personne. Voici un extrait qui l'atteste :

« Pero, volviendo otra vez a la Alhambra, sólo tengo que añadir el anteriormente mencionado don Diego Sánchez estaba en ese tiempo, por orden de la Real Academia de Madrid de las Bellas Artes, empleado en tomar planos exactos, alzados, vistas, etc., de este palacio, tanto generales como particulares, ayudado siempre por varios miembros de esta academia. [...] Se pretende que estos trabajos se publiquen en un volumen en folios, que será una obra única en su estilo, porque no hay en ningún sitio de Europa una muestra tan noble y bien conservada de la arquitectura árabe, ni palacio tan moderno en un marco tan espléndido ».⁴⁹¹

⁴⁸⁹ G. Doré et Ch. Davillier, *Voyage en Espagne*. Paris : Hachette Stock+, 1980, p.198-247. (Voir Annexe n°71, II, p.123-124). Page 199 : « *L'Alhambra, malgré son apparence légère et gracieuse, était une construction solide jusque dans ses plus petits détails, et a bien moins souffert du temps que de la main des hommes* ».

⁴⁹⁰ J. Álvarez de Colmenar, *Délices d'Espagne...*, op.cit., p.497.

⁴⁹¹ R. Twiss, *Viaje por España en 1773*, op.cit., p.174.

Et nous allons voir que malgré cette impression de négligence généralisée, il reste un domaine de l'enceinte qui garde tout son intérêt pour le pouvoir central : celui de l'eau.

2- Un intérêt persistant pour le patrimoine nasride de l'eau :

Et pourtant, tout comme nous avons pu vérifier qu'on ne peut généraliser l'état d'abandon, il nous est pareillement impossible d'affirmer que la totalité du patrimoine de l'eau de l'Alhambra était traitée avec égard. En effet, dans l'œuvre de Richard Ford, il apparaît clairement qu'une partie du patrimoine de l'eau de l'enceinte subit lui aussi cette politique de négligence ; nous avons décidé d'en extraire quelques passages, significatifs en ce sens, dont voici le premier :

*« [...] hicieron allí] un jardín semejante al de una guinguette o merendero de París. Los arbustos ocuparon buena parte del espacio [...] mientras que sus raíces estropeaban las intrincadas venaturas de los tubos que permitían funcionar a las fuentes ».*⁴⁹²

En voici un second :

*« Siento decir que los Leones se hallan en seco y las flores del patio están agotándose. El otro día se cayó un muro que sostenía la acequia por la que se surtían estos frescos patios. Los están reparando a toda prisa, pero es trabajo de gran extensión ».*⁴⁹³

Puis un troisième :

*« Desde los daños causados por Sebastiani, las fuentes del moro anfibio, que jugaban aquí en todas las direcciones, están arruinadas y secas ; la de los Leones es la única que ha sido restaurada y a veces es puesta en funcionamiento ».*⁴⁹⁴

Ces trois extraits révèlent ainsi plusieurs points importants concernant l'état du patrimoine de l'eau dans l'Alhambra : tout d'abord, il semble que le domaine le plus touché soit celui de la décoration au travers des fontaines, que l'on sait nombreuses dans l'enceinte. Richard Ford met en cause un de ces gouverneurs

⁴⁹² R. Ford, *Manual para viajeros...*, op.cit., p.105.

⁴⁹³ R. Ford, *Manual para viajeros...*, op.cit., p.134. Carta a Addington, 15 juin 1831.

⁴⁹⁴ Ibid., p.127.

de l'Alhambra que nous avons évoqués auparavant. Les fontaines semblent être laissées à l'abandon, non seulement par manque d'entretien propre, à savoir sur les vasques elles-mêmes ; mais aussi et surtout, c'est le plus important ici, à cause du mauvais entretien des structures d'approvisionnement en eau des fontaines. Les modifications qui auraient été apportées aux différents patios selon Ford, en rapport avec l'implantation de végétaux⁴⁹⁵, auraient provoqué des dégâts, semble-t-il ignorés, au système d'approvisionnement en eau des fontaines. Toujours dans le domaine de l'utilisation de l'eau dans son aspect décoratif, il nous faut souligner au travers des trois passages, que la fontaine des Lions, malgré son rôle esthétique majeur dans l'Alhambra, ne se voit pas épargnée : nous l'avons vu dans le premier extrait avec l'implantation d'arbustes, mais également dans les deux suivants, où il est clairement exprimé que la fontaine n'est pas toujours en fonctionnement. Richard Ford ne nous parle que d'un usage alternatif, jamais continu, peut-être à cause des problèmes d'approvisionnement évoqués, ou de cet effondrement d'une partie de l'« Acequia Real », correspondant au Patio de los Leones. Quoiqu'il en soit, l'aspect décoratif de l'eau est bel et bien négligé, et cela même dans le patio le plus reconnu de la cité nasride de la Sabika. Et par le biais de cet aspect esthétique, nous découvrons également que le système de distribution et d'approvisionnement en eau, à l'intérieur des palais, est lui aussi touché : or, ce point est nettement plus inquiétant que le bon entretien des fontaines de l'Alhambra, remettant en cause l'accès à l'eau dans l'enceinte.

A l'opposé, il est intéressant de constater que tous les aspects de ce patrimoine de l'eau nasride ne semblent pas traités de manière égale ; si nous avons pu observer, au travers du témoignage de R. Ford, que l'aspect décoratif a subi cette politique de négligence jusqu'au XVIII^e siècle⁴⁹⁶, l'entretien de

⁴⁹⁵ Nous pensons qu'il s'agit ici principalement du Patio de los Leones, même s'il n'est pas expressément cité ; en effet, nous verrons dans un chapitre ultérieur que l'agencement du patio a beaucoup évolué au fil du temps, notamment en rapport avec l'implantation des végétaux, qui aurait été tardive malgré les croyances.

⁴⁹⁶ Le constat que réalise R. Ford au début du XVIII^e siècle doit être le fruit de nombreuses années de négligence concernant le patio de Leones, mais aussi les fontaines de l'Alhambra. Or, dans les archives de l'Alhambra, nous avons trouvé un document datant de 1757 et faisant état de très nombreuses réparations effectuées sur les

l'« Acequia Real » dans son ensemble, reste, quant à lui, inchangé. Dans les archives de l'Alhambra, nous avons pu remarquer assez simplement que l'« Acequia » reste au premier rang des préoccupations à en juger par le nombre de documents relevés sur le sujet ; même si sa présence est bien moindre comparée aux XVI^e et XVII^e siècles, l'« Acequia Real » continue d'occuper les esprits, montrant que l'intérêt qu'elle provoque reste vif, malgré une période trouble. Un autre exemple significatif est celui du traitement des bains de Comares, déjà évoqué, et qui semble, une fois encore, se singulariser ; on trouve, en effet, dans le témoignage d'Antonio de Benavides, une évocation de ces bains qui contredit l'impression d'abandon des structures hydrauliques des palais : « [...] *sin embargo no por eso estaba descuidada la parte necesaria pues se notan aún los conductos por los que pasaban el agua fría y caliente* »⁴⁹⁷. Même si l'extrait laisse à supposer l'endommagement des bains, il confirme également la bonne conservation des réseaux de tuyaux et, donc, un entretien constant. Il est intéressant de noter qu'une fois de plus, le traitement des bains semble se démarquer de celui du patrimoine de l'eau dans les palais ; nous avons déjà remarqué une distinction entre les différents bains au moment de leur interdiction par le pouvoir royal ; il semble qu'ils bénéficient, de nouveau, au sein de Comares, d'un traitement de faveur et témoignent d'une bonne conservation globale.

a- Causes : un besoin constant des populations.

Il est aisé, en effet, d'expliquer pour quelles raisons l'intérêt persiste pour l'« Acequia Real », dans la mesure où nous avons pu constater le nombre d'habitants au sein même de l'Alhambra et du Generalife. Malgré des

fontaines et vasques des allées de l'Alhambra. Dans ce texte, (L-42-7), est mentionnée, entre autres, l'arrivée de 626 tuyaux nécessaires aux travaux, pour un coût total de 7.587 réaux sur l'année, main d'œuvre et matières premières comprises. Il est donc très difficile de généraliser, comme nous l'avons vu, l'état d'abandon de l'Alhambra. Ce qui est valable dans le cas des fontaines des palais royaux ne l'est pas pour autant dans le cas des autres fontaines de l'enceinte.

⁴⁹⁷ A. Benavides, dans C.García Montoro, "La Alhambra vista por un político del siglo XIX", art. op.cit., p.103.

dégradations d'ordre matériel ou esthétique, le patrimoine de l'eau, au travers de l'« Acequia Real », conserve son importance première, à savoir, son rôle vital. Même si nous avons pu vérifier que les systèmes d'approvisionnement et de distribution de l'eau n'étaient pas toujours bien entretenus au sein des palais, l'entretien, et donc le bon fonctionnement de cette « Acequia » dans son ensemble se révélaient, quant à eux, essentiels pour la survie des habitants de l'enceinte comme pour ceux des alentours. Car il ne nous faut pas oublier que l'« Acequia Real » approvisionnait certes la population de l'Alhambra, mais également les habitants des quartiers voisins tels la Antequeruela ou le Mauror. Ainsi, même pendant cette période où l'Alhambra et ses bâtiments étaient relégués au second plan des préoccupations royales, le système de l'« Acequia Real » se devait de rester performant : l'eau ne devait pas, en revanche, pouvoir remplir tous les rôles esthétiques octroyés pendant le règne des Nasrides ou après la Reconquête. En effet, l'eau de l'« Acequia », dès le début du XVII^e siècle, reprenait son rôle premier, délaissant les aspects ludiques ou architecturaux pour des aspects purement vitaux. Car malgré les développements du système hydraulique de l'Alhambra, par la création de réserves supplémentaires, les Chrétiens n'avaient pu, ou voulu, s'affranchir du legs nasride, et l'« Acequia Real » restait au XVII^e siècle, la source principale d'alimentation en eau de la colline de la Sabika et de ses environs.

On peut ainsi avancer l'hypothèse que l'occupation de l'Alhambra, comme nous l'avons décrite aux XVII^e et XVIII^e siècles, eut deux conséquences majeures : la première, fut la multiplication de dégradations, déjà existantes au demeurant, des bâtiments de l'Alhambra, et la participation, par là même, au traitement négligent de l'enceinte instauré par les pouvoirs centraux. La seconde, plus positive, tient à la conservation d'une partie du patrimoine de l'eau de l'Alhambra : en effet, si pendant cette période, la population avait décidé de désertier l'enceinte et de la laisser, à proprement parler, à l'abandon, aucune mesure n'aurait été prise pour assurer le bon fonctionnement de

l'« Acequia Real », devenue inutile par manque de consommateurs. On peut logiquement penser que l'« Acequia » aurait alors subi le même sort que le patrimoine esthétique de l'eau, ou encore celui des réseaux hydrauliques des palais : ceux-ci étaient, en effet, devenus peu à peu accessoires ; les demeures royales ne recevant plus de visites officielles, l'eau n'y avait plus cours, au travers des fontaines, de ses ornements, par manque d'entretien ; et cela tout simplement parce que personne n'en avait un besoin, même vital, à ce moment ni à cet endroit-là.

b- Conséquences : changements minimes dans la gestion de « l'Acequia Real ».

Après avoir évoqué les raisons possibles de la conservation de l'« Acequia Real », nous voulions, comme nous l'avons fait, concernant les XVI^e et XVII^e siècles, étudier avec plus de précisions le système de gestion de cette « Acequia » ; et nous allons pouvoir nous rendre compte que le système reste en vigueur, sous toutes ses formes, prouvant ainsi la bonne conservation de ce patrimoine vital et l'intérêt toujours présent pour l'eau de l'« Acequia Real ».

b1 : Personnels.

Au sujet des personnels employés dans le cadre de la gestion de l'« Acequia Real », nous pouvons confirmer qu'ils sont aussi nombreux au XVIII^e et début XIX^e siècles que précédemment. Les agents au service de l'« Acequia » se répartissent ainsi toujours en trois catégories, comme nous l'avons noté, à savoir celles de la gestion matérielle, administrative et juridique de l'« Acequia ». Nous pouvons néanmoins apporter quelques détails supplémentaires, qui confirment le bon fonctionnement du dispositif complexe développé autour de l'« Acequia », toujours en place malgré cette période dite d'abandon. On retrouve ainsi l'évocation de postes importants dans cette gestion, grâce à un document d'archives de l'Alhambra⁴⁹⁸ retraçant les affaires

⁴⁹⁸ Archives de l'Alhambra, L-30-1, 1746-73.

relatives à l'«Acequia» entre 1746 et 1773 : celui, par exemple de l'administrateur de l'«Acequia Real», qui entre 1750 et 1753 se nomme *Baltasar Sánchez*, et dont on connaît le rôle clé ; ou encore celui de l'«*acequero*», nommé *Francisco Marín* en 1767.

En outre, des changements interviennent principalement dans les cadres administratifs et juridiques, qui subissent, nous allons le voir, les effets du transfert de gestion de l'«Acequia Real» vers les pouvoirs centraux ; rappelons-nous, en effet, qu'en 1740, l'Alhambra repasse sous tutelle royale, ce qui modifie clairement la gestion de l'enceinte en général, mais également celle de l'«Acequia Real». On apprend ainsi au travers de documents d'archives, par exemple, l'existence d'un «*pagador de obras reales*», dont la tâche serait de régler les paiements des «*títulos de aguas*» auprès des bénéficiaires de l'«Acequia». Un certain *Mateo López del Pozo* est titulaire de ce poste entre 1759 et 1760⁴⁹⁹, et on sait qu'un tel emploi rapporte 1.102 réaux et 32 maravédís en 1746⁵⁰⁰. Le titre accordé à ce travail est limpide et détermine ainsi clairement l'origine du poste, des ordres donnés, et le but final de l'argent récolté au travers des ventes d'eau de l'«Acequia» : le pouvoir royal. Ce même *Mateo López del Pozo* est par ailleurs identifié, dans un autre document⁵⁰¹, en 1758, comme étant «*administrador de los censos del agua*», titre qui équivaut probablement à la tâche évoquée plus haut ; cet emploi devait, bien entendu, exister avant le XVIII^e siècle, mais la formule incluant le terme «royal» ne doit apparaître qu'à cette époque. De la même manière, un certain *Miguel Eugenio de Arpárate* traite en 1746 des querelles en rapport avec l'eau et l'Alhambra, étant lui-même avocat à la Cour et procureur du Roi à l'Alhambra ; il est ainsi, contrairement à ce que nous avons pu voir précédemment des avocats de l'«Acequia Real», directement envoyé par le Roi, et donc logiquement lié à ses intérêts.

⁴⁹⁹ Archives de l'Alhambra, L-30-2-3, 1759-60.

⁵⁰⁰ Ibid., L-30-2-3, 19 octobre 1746.

⁵⁰¹ Archives de l'Alhambra, L-30-1.

b2 : Répartitions des ressources et richesses produites.

Nous avons pu noter le nombre important d'habitants dans l'Alhambra à cette époque, et donc constater que la demande en eau restait aussi forte qu'au cours des siècles précédents ; le nombre de « títulos de agua » vendus à cette période est, en effet, conséquent, ce qui prouve une fois encore la bonne marche de l'« Acequia Real » et de sa gestion. En 1743, ce sont ainsi cent soixante-treize titres qui sont monnayés afin de profiter « *de agua propia de la Azequia de su Magestad en su Real fortaleza de la Alhambra* »⁵⁰². A ces ventes, exclusivement comptabilisées dans l'enceinte comme cela est mentionné, il nous faut ajouter, bien entendu, celles des quartiers proches de la colline, que l'on peut penser nombreuses également, mais non comptabilisées cette année-là. En ce qui concerne l'année 1746, par contre, nous trouvons, dans ce même document d'archives, plus de précisions : en effet, sont détaillés non seulement le nombre de titres vendus dans l'enceinte et ses alentours, mais également l'argent récolté suite à ces ventes. Voici l'extrait en question :

*« De la acequia que llaman del rey se an bendido a zenso diferentes porziones de agua a vezinos de esta ciudad de que tienen hecho 63 reconocimientos de zensos que importan en cada un año 941 reales y 20 maravedís pagaderos a dibersos plazos. [...] zensos de casas en la alhambra son 25 reconocimientos que importan 197 reales en cada un año ».*⁵⁰³

L'importance de l'« Acequia Real » peut donc être mesurée par rapport au nombre de demandeurs, que nous savons par ailleurs plus nombreux encore au début du XIX^e siècle : en effet, en 1827, on apprend que 214 demandeurs sont recensés⁵⁰⁴ ; sans demande, l'offre devient alors complètement inutile et l'entretien de l'« Acequia » n'a plus lieu d'être. Or, quelle que soit la période étudiée, la demande ne faiblit pas et les pouvoirs publics se doivent d'y répondre et donc de veiller au bon fonctionnement de cette « Acequia Real », capitale

⁵⁰² Archives de l'Alhambra, L-302-3, 19 octobre 1746.

⁵⁰³ Archives de l'Alhambra, L-302-3, 19 octobre 1746.

⁵⁰⁴ Archives de l'Alhambra, L-183-5, 1827.

dans l'approvisionnement en eau d'un grand nombre de personnes à Grenade, et donc essentielle pour leur survie. En outre, la vente d'eau est une source de revenus non négligeable pour la ville et les Rois, ce qui offre une raison de plus pour assurer sa bonne conservation. Ainsi, parallèlement à la vente des « títulos de agua », la vérification des titres continue et s'intensifie : en 1750, soixante six contrôles sont ainsi dénombrés, démontrant la volonté des pouvoirs publics à maîtriser et faire diminuer le vol d'eau de l'« Acequia Real »⁵⁰⁵.

b3 : Constance des luttes de pouvoir

Suivant le même ordre d'idées, nous allons pouvoir constater que les luttes de pouvoir sont toujours aussi vives autour de l'« Acequia Real », prouvant ainsi son importance constante, tant pour les populations que pour les pouvoirs publics.

A travers ces luttes, nous avons choisi, dans un premier temps, l'étude des « peticiones », qui, comme leur nom l'indique, sont des demandes formulées par les habitants de Grenade et adressées aux instances gestionnaires de l'« Acequia Real ». La plupart du temps, il s'agit, par ces demandes, de régler un litige à propos de l'eau de l'« Acequia » ou de solliciter l'attribution d'une portion d'eau. Nous avons choisi deux exemples, consignés dans des documents d'archives, qui nous montrent, en premier lieu, la volonté affichée des demandeurs à se défendre en cas de litige ; dans un deuxième temps, nous allons pouvoir également vérifier quel suivi est apporté à de telles demandes au plan administratif et judiciaire. Le premier exemple que nous avons choisi concerne ainsi une demande formulée en 1761 par *Antonio de Peñalosa*, « *para que no se le cobre el agua de más que se reparte en dicha casa* »⁵⁰⁶. Ici, il s'agit donc d'un cas évident de litige entre un bénéficiaire de l'« Acequia Real » et l'administration. En effet, si les instances peuvent vérifier les titres afin de

⁵⁰⁵ Que le vol soit effectué par le biais de prise illégale, c'est-à-dire sans autorisation, ou par prise majorée par rapport aux portions attribuées.

⁵⁰⁶ Archives de l'Alhambra, L-30-2-9, 1761-62.

contrôler le vol, elles peuvent également être mises en cause, et de la même manière, par le bénéficiaire qui se sent lui-même « volé » par l'administration de l'« Acequia ». Dans ce cas, *Antonio de Peñalosa*, habitant du quartier de la Antequeruela, demande l'avis d'un expert afin de contrôler la quantité d'eau qui lui est attribuée ; en effet, il semble qu'on lui fasse payer le double de ce qu'il consomme, considérant ses installations hydrauliques plus importantes qu'elles ne le sont en réalité : «*con un caño y un pilón, que está en el Patio desta Casa siendo así que otro caño y Pilón, no se puso, ni está para el consumo dela mencionnada mi casa* »⁵⁰⁷. Par le second exemple, concernant en 1758 une demande d'un certain « *Francisco de Mañas* », nous nous apercevons que même de l'eau sale peut être vendue par l'administration de l'« Acequia Real ». En effet, dans le cas présent, le demandeur bénéficie « *de los derrames de agua sucia de una casa situada bajo el Carmen de los Mártires, que fue propiedad de Manuel de Viana* »⁵⁰⁸, pour lesquels il s'acquitte chaque année de huit réaux et huit maravédis. A travers cet exemple, il est intéressant de voir de quelle manière sont traitées les demandes formulées à l'administration : dans le document d'archives, la première partie reprend les termes du litige exprimé par *Francisco de Mañas*, selon lesquels il n'a pas bénéficié de l'eau pour laquelle il paye depuis 1753. Un an plus tard, c'est-à-dire en 1759, nous trouvons la réponse apportée par le procureur, qui fait état de la suspension du paiement et de la prochaine venue d'un plombier, *Joseph Cañete* afin qu'il vérifie de visu la quantité et la qualité de l'eau dont jouit cette propriété. La même année, un juge nommé *Olmedilla* prononce une sanction au sujet du demandeur qui, semble-t-il, aidé du plombier, aurait délibérément soustrait de l'eau propre, à l'aide d'une canalisation, sans accord préalable : les travaux de remise en place des canaux sont ainsi aux frais du demandeur et du plombier. Il n'est, par ailleurs, pas apporté de réponse concernant la somme versée pour l'eau reconnue sale ; le précédent délit annulant probablement la justification de la demande.

⁵⁰⁷ Ibid., L-30-2-9.

⁵⁰⁸ Archives de l'Alhambra, L-30-1-8, 1758-60.

Nous voulions également, dans un deuxième temps, reprendre le thème des dénonciations, qui comme nous l'avons déjà vu précédemment, permet d'aborder un large champ de personnes concernées, et par là même, de montrer l'intérêt commun suscité par l'« Acequia Real ». On retrouve le même type de problème que dans les siècles antérieurs, à savoir, en premier lieu, le vol, qu'il soit le fruit de prise d'eau sans autorisation, ou comme dans le cas suivant, de prise d'eau en dehors des normes prévues. En 1774, *Francisco Marin* est ainsi accusé d'avoir utilisé l'eau de l'« Acequia Real » plus d'une heure chaque jour⁵⁰⁹. Avec ce surplus, il a irrigué des terres en contrebas, et a empêché le passage de l'eau vers d'autres propriétés ; malgré son poste de « *arrendador de los Huertos del Palacio* », il doit se conformer, comme tout un chacun, aux normes d'utilisation de l'« Acequia Real » : les règles valent tout aussi bien pour les paysans que pour le personnel de l'enceinte royale. Le nettoyage des canaux reste aussi une grande préoccupation pour tous, car il est nécessaire au bon fonctionnement de l'« Acequia » et à la qualité préservée de son eau : ainsi, en 1755, on trouve dans les archives de l'Alhambra « [una] *denuncia contra Pedro León por no haber limpiado la parte de la acequia que le correspondía, como labrador en uno de los Cármenes del río Darro, llamado Arrabal* »⁵¹⁰.

Enfin, toujours dans le cadre des luttes de pouvoir inhérentes à l'« Acequia Real », nous souhaitons évoquer un dernier exemple, au sujet de la construction d'une nouvelle prise d'eau sur le tracé de l'« Acequia ». En effet, dès 1757, il semble que soit demandée une nouvelle digue sur le lit de l'« Acequia Real », au dessus de celle dite royale, qui conduit, depuis l'époque des Nasrides, l'eau vers l'Alhambra et ses environs⁵¹¹. Si l'on ne sait pas réellement, dans ce premier document, qui est à l'origine d'une telle décision, on apprend néanmoins que les bénéficiaires devraient être majoritairement les

⁵⁰⁹ Archives de l'Alhambra, L-30-1-19, 1774.

⁵¹⁰ Archives de l'Alhambra, L-30-1-7, 1755.

⁵¹¹ Archives de l'Alhambra, L-30-2-4 et L-30-2-5, 1757 et 1759.

habitants du quartier de la Antequeruela, à qui l'on impose le partage du coût de construction de la digue, ainsi que ses futures réparations et travaux de nettoyage. Ce qui s'avère intéressant ici, et qui nous montre à quel point l'eau de l'« Acequia Real » reste une priorité, c'est que la légitimité de cette nouvelle digue va être attaquée par le procureur lui-même, *Miguel Eugenio de Argarate*⁵¹². On apprend alors que les responsables du projet sont « *los Padres del Colegio de la Compañía de Jesús* ». Le procureur confirme, par sa dénonciation au juge, qu'une nouvelle « *presa de piedra* » a été construite sur le Darro, « *por encima de la Presa Real* », provoquant ainsi « *gravísimo perjuicio de dichos reales sitios* »⁵¹³. La réponse du juge est immédiate : il proclame qu'aucune autorisation n'a été délivrée pour de tels ouvrages sur le Darro, selon les termes suivants : « *con ninguno pretesto permita se pone a executar la obra de la Presa que se refiere* »⁵¹⁴. Ainsi, est décidé l'arrêt immédiat des travaux, s'ils ont déjà commencé ; dans le cas où la suspension ne serait pas immédiate, chaque jour de travaux serait assorti d'une peine de 8 ducats d'amende. Cette décision, bien qu'apparemment définitive reste tout de même suspensive, puisque les accusés bénéficient d'un délai de treize jours pour se présenter devant le juge et lui formuler leurs réclamations : « *si tubiese algo que dezir* »⁵¹⁵.

Même si nous avons pu constater, au cours de cette période allant de 1740 à 1830, combien il était difficile d'établir un axe général concernant le traitement de l'enceinte, nous avons pu néanmoins observer l'état global d'abandon dans lequel ont été laissés les bâtiments de l'Alhambra. Les raisons en sont diverses, et souvent antérieures à cette seule date de 1740 : le rattachement de la gestion de l'Alhambra au pouvoir central, l'occupation de

⁵¹² Archives de l'Alhambra, L-30-1-9.

⁵¹³ Archives de l'Alhambra, L-30-2-4 et L-30-2-5.

⁵¹⁴ Ibid., L-30-2-4 et L-30-2-5.

⁵¹⁵ Archives de l'Alhambra, L-30-2-4 et L-30-2-5.

l'enceinte par des populations non respectueuses du patrimoine ou encore la direction de l'Alhambra confiée à des personnes peu scrupuleuses...A l'opposé, toujours avec cette difficulté de généraliser la situation, nous avons pris conscience, malgré cette période de négligence, du traitement privilégié réservé au patrimoine de l'eau de l'Alhambra, et particulièrement à son « Acequia Real ». Par ses fonctions vitales et économiques prédominantes, le système hydraulique de l'Alhambra et de ses parages se devait de conserver un fonctionnement optimal, tant pour le bien-être des populations dépendantes de son eau que pour les pouvoirs publics, désireux de préserver une source de revenus importante ; la pérennité de son système de gestion, et le soin apporté à son entretien et contrôle sont bien les marques d'un intérêt toujours aussi vif de la part des pouvoirs en place. De la même manière, les luttes de pouvoir gravitant autour sont, elles-aussi, bien évidemment, une preuve de la constance du rôle primordial de cette « Acequia » au sein de la ville de Grenade.

III : De 1830 à nos jours : Conservation et restauration.

1-Reprise des travaux :

a- manière de percevoir l'Alhambra au début du XIX^e siècle.

Nous avons pu largement constater, dans la partie précédente, que l'état général de l'Alhambra s'était dégradé au fil du temps depuis l'époque nasride ;

de la même manière, nous avons pu remarquer que seul le patrimoine de l'eau s'était vu partiellement épargné au regard des multiples détériorations, volontaires ou non, subies par l'enceinte. En ce début du XIX^e siècle, les témoignages confirment, toujours et encore, cet état négligé de l'Alhambra, de manière plus appuyée toutefois. Voici celui que nous avons choisi afin d'illustrer notre propos :

*« El deterioro de la Casa Real [...] es más de lo que hasta aquí se ha creído [...] hay varios departamentos en ella tanto de habitaciones como de jardines que necesitan de obra muy urgente, pues la injuria de los tiempos, los continuados y fuertes terremotos, y finalmente el abandono escandaloso en que tanto tiempo se la ha tenido lo reclaman imperiosamente ».*⁵¹⁶

Or, il semble qu'en ce début de siècle, les mentalités évoluent en ce qui concerne l'Alhambra ; et comme le souligne le témoignage précédent, les années 1828-29 s'avèrent être décisives pour l'avenir de l'enceinte grenadine, « *este casi perdido y dislocado sitio* »⁵¹⁷. Le terme « *casi* », en l'occurrence, laisse une porte ouverte à l'espoir, induisant une possibilité de rémission complète pour ce chef-d'œuvre d'origine nasride, peu à peu délaissé par les Rois chrétiens. Suivant le procédé exploité dans la partie antérieure, cherchant des explications possibles à l'abandon puis à la détérioration progressive de l'enceinte, nous allons tenter de comprendre pour quelles raisons l'Alhambra a vu renaître son attrait auprès des autorités, déclenchant ainsi une reprise des travaux à l'intérieur l'enceinte. Contreras explique de deux manières différentes la fin de cette période d'abandon de l'Alhambra : « *Hasta 1829 continuó el abandono o más bien el aprovechamiento injurioso del edificio ; pero desde esta época un gobernador especial más celoso de los monumentos desalojó de ellos a las gentes que los ocupaban* »⁵¹⁸. La première est la nomination d'un nouveau gouverneur à l'Alhambra par Philippe VII, à savoir *Don Francisco de Serna*, dont la

⁵¹⁶ Archives de l'Alhambra, L-227-1-15, 27 février 1828.

⁵¹⁷ Ibid., L-227-1-15.

⁵¹⁸ R. Contreras, *Estudio descriptivo de los monumentos árabes de Granada...*, op.cit., p.207.

personnalité semble clairement s'opposer, aux dires de Contreras, à celle des gouverneurs évoqués précédemment par Richard Ford. Ainsi, la nomination de ces gouverneurs apparaît ici, une fois encore, comme essentielle : ces personnes ayant le pouvoir de réduire l'Alhambra en ruine comme celui de la faire renaître de ses cendres. Cette désignation a également une conséquence immédiate, celle de déloger les habitants pauvres de l'enceinte, qui, nous avons pu le constater, s'étaient révélés comme étant à l'origine de multiples dégradations du patrimoine nasride de l'Alhambra. Mais cette nomination, mentionnée ici par Rafael Contreras, peut également être considérée comme étant le signe d'une certaine prise de conscience des souverains chrétiens : en effet, malgré la centralisation de la gestion de l'Alhambra au début du XVIII^e siècle, cette dernière reste bien évidemment une propriété royale à part entière, pour laquelle les rois se doivent de rendre des comptes envers et contre tout. Par ailleurs, pour Álvarez de Lopera, il s'agit plutôt d'une question de conscience pour les autorités : « [...] avergonzaron de tal manera el gobierno decidirá prestar atención al recinto »⁵¹⁹. La prise de conscience peut, bien sûr, apparaître tardive, notamment au vu de ces trop longues années de négligence, mais elle est néanmoins effective en ce début de XIX^e siècle. En ce sens, et afin de subvenir aux nombreux besoins de réfection de l'enceinte, le Roi octroie, dès 1830, la somme annuelle de 50.000 maravédis afin de réaliser les travaux les plus urgents. En outre, on apprend dans un document d'archives que cinquante soldats provenant de Málaga sont affectés à l'Alhambra, « estando destinado a la reparación y constante aseo de una posesión acaso la más preciosa que SM tiene en su Real Patrimonio »⁵²⁰.

Cette dernière référence nous semble particulièrement intéressante car elle souligne non seulement la volonté de restauration de l'enceinte, mais également et surtout, la grande considération apportée à l'Alhambra par le pouvoir central,

⁵¹⁹ José Álvarez de Lopera, « La Alhambra entre la conservación y la restauración. (1905-1915) ». *Cuadernos de Arte*, 14 (1977), p.26.

⁵²⁰ Archives de l'Alhambra, L-227-4-62, 10 novembre 1830.

après plus d'un siècle d'abandon cautionné par ces mêmes autorités. Il y a, à ce changement complet de direction, nous semble-t-il, une raison principale qui tient essentiellement à l'évolution du statut de l'Alhambra en tant que monument grâce aux voyageurs étrangers et surtout aux Romantiques. Nous savons que la reprise des visites de l'Alhambra ne coïncide pas avec le début du XIX^e siècle : nous avons pu constater, avec le cas de Twiss, par exemple, que de tout temps, les voyageurs s'étaient montré intéressés par l'enceinte ; or depuis le début de ce siècle, il s'avère que les visites se font de plus en plus nombreuses, notamment grâce au développement du courant romantique, auquel nous nous intéresserons plus tard. Dans un document d'archives, nous avons ainsi découvert l'organisation d'une visite pour des voyageurs en provenance des États-Unis :

« Para que se les faciliten los medios de poder visitar esa Real Fortaleza, el Archivo y demás preciosas antigüedades ; se ha servido SM acceder a los deseos de esos interesados [...]. Lo que comunico a Usted para que a su presentación disponga se les facilite la entrada »⁵²¹.

L'intérêt de ce témoignage ne réside pas dans la visite en elle-même, visites que l'on imagine nombreuses à cette époque, mais plutôt dans le processus précédant son autorisation : en effet, le Roi en personne est cité comme ayant accepté et facilité l'organisation de cette visite pour ces voyageurs américains ; on imagine assez bien l'importance de tels visiteurs pour que le personnel proche du Roi, ici « *Mayordomía Mayor de S.M.* », se préoccupe d'organiser au mieux leur venue à Grenade. D'autre part, il apparaît que la visite complète de l'Alhambra n'est plus aussi simple à accorder et que des mesures de protection ont été prises à cet égard. Pour clore momentanément ce point, que nous développerons plus avant comme nous l'avons expliqué, voici ce qu'écrit Richard Ford concernant les motivations des autorités dans la reprise de la restauration et la conservation de l'Alhambra ; nous noterons qu'une fois encore, nous retrouvons l'emploi du

⁵²¹ Archives de l'Alhambra, L-228, 11 octobre 1837.

terme « *avergonzar* », traduisant le sentiment de culpabilité éprouvé par le pouvoir central pour ces années de négligence : « *Los escritos de Washington Irving y la admiración de los peregrinos europeos han avergonzado últimamente a las autoridades, obligándolas a mostrar un sentimiento más preservador hacia la Alhambra* »⁵²².

b-Administration de l'Alhambra et du Generalife.

En plus de ces changements de mentalité de la part du pouvoir central, probablement dûs à l'afflux de visiteurs, d'autres modifications pourraient également être reliées au traitement privilégié retrouvé des bâtiments de l'enceinte de la Sabika. Nous avons, en effet, évoqué plus haut le transfert de la gestion de l'Alhambra vers le pouvoir central comme une raison possible de l'abandon de l'enceinte ; de la même manière, l'évolution de cette même gestion, au cours du XIX^e siècle, pourrait se révéler comme étant une des conséquences de ce revirement du pouvoir central ; et par là même, elle pourrait permettre d'imposer, de manière institutionnelle, ce changement positif de mentalité envers l'Alhambra et son patrimoine. Pour expliquer ces probables changements, nous devons, dans un premier temps, revenir sur la gestion de l'Alhambra et du Generalife jusqu'au début du XIX^e siècle afin de comprendre cette évolution de la gestion depuis la Reconquête ; ensuite, nous pourrions observer les changements opérés au sein du gouvernement de ces deux structures à partir du XIX^e siècle, et constater ainsi quels effets ces modifications ont provoqué dans le traitement de l'enceinte, et plus particulièrement dans le traitement de son patrimoine de l'eau.⁵²³

b1 : Séparation de gestion de l'Alhambra et du Generalife : 1492-1834.

⁵²² R.Ford, *Manual para viajeros...*, op.cit., p.102.

⁵²³ Pour réaliser ce bilan, nous nous appuyons sur un article d'Esther Cruces, "Instituciones y organismos que han gestionado la Alhambra y el Generalife (siglos XIX y XX). Análisis de las estructuras orgánicas, funciones y procedimientos". *Cuadernos de la Alhambra*, 35 (1999), p.113-140.

Nous avons déjà évoqué plusieurs fois cette séparation de gestion entre l'Alhambra et la ville dans un premier temps, puis celle entre l'Alhambra et le Generalife. Aussi nous reviendrons très peu sur la première, qui intervient symboliquement, dès 1492, avec la remise des clés de l'enceinte au Conde de Tendilla, puis plus officiellement avec la promulgation de « *las Ordenanzas de la Alhambra* », traitées, entre autres, dans un article des *Cuadernos de la Alhambra*⁵²⁴. En clair, voici comment l'auteur de l'article définit cette séparation : « *En definitiva, [aparte de] la trascendencia de las Ordenanzas por establecer dos jurisdicciones distintas (Alhambra / y su tierra), lo que será durante mucho tiempo una de las señas de identidad de la vida granadina* »⁵²⁵. Cette séparation, nous l'avons dit, s'impose également avec la nomination d'un gouverneur propre, en l'occurrence le Conde de Tendilla et sa descendance, comme le souligne beaucoup plus tard, dans les années 1827-30, Alexandre de Laborde dans ses écrits : « *l'Alhambra a un gouverneur particulier sous le titre d'Alcalde* »⁵²⁶.

Et de la même manière, les Rois nommèrent une personne responsable de l'autre partie principale de l'enceinte, à savoir le Generalife : ainsi, ce dernier se trouve à la fois séparé dans sa gestion de la ville de Grenade, mais également de l'Alhambra. En effet, comme l'Alhambra, le Generalife reste une propriété royale dont les souverains gardent la charge indirectement, et pour laquelle ils se doivent d'assurer l'administration. Voici comment, en 1618, est décrite la gestion du Generalife, ainsi que les missions attribuées au gouverneur de l'époque, un certain *don Pedro de Venegas* :

« *Y tanvién ay fuera de la dicha Alhambra a un tiro de arcabuz dellas las casas Reales que llaman de Generalife que son de recreación del tiempo de los Reyes moros donde demás del edificio que tienen ay muchas fuentes y jardines [...] que de todo ello es*

⁵²⁴ Juan Antonio Grima Cervantes, "Gobierno y administración de Granada tras la Conquista : las Ordenanzas de la Alhambra 1492". *Cuadernos de la Alhambra*, 26 (1990), p.169-184.

⁵²⁵ Ibid., p.175-176.

⁵²⁶ A. de Laborde, *Itinéraire...*, op.cit., T III, p.330.

*alcaide propietario don Pedro de de Vanegas [...] y por llevarse el alcaide el provecho y los frutos está obligado con ello a tener reparadas las dichas casas y jardines ».*⁵²⁷

L'article de la *Guía de Granada* que nous reproduisons va nous permettre, enfin, de connaître plus de détails sur cette gestion, détails retrouvés puis confirmés au travers d'un document des archives municipales⁵²⁸ :

*« Después de la Reconquista pasó al patrimonio de los Reyes Católicos (el Generalife), los cuales nombraron tenedor de su casa y huertas al comendador fray Juan de Hínestrosa, a quien sucedieron P.º de Cabrera y Jacques de Mansilla, comendador de Ocaña en la orden de Santiago, el cual, con licencia del Emperador, renunció el expresado cargo en Gil Vázquez Rengifo (1525); de él pasó a su yerno D. Pedro de Venegas, y por muerte de éste (1565) a su hijo Alonso, veinticuatro de la ciudad y caballero de Santiago. D. Pedro, hijo del anterior, gozó a perpetuidad de la alcaidía del Generalife, con jurisdicción propia desde 1631, y todavía la conservan sus descendientes los Marqueses de Campotéjar, a condición de gastar cada año cien ducados de lo que rentaren las huertas en obras y reparos del edificio; pero nunca llegaron nuestros reyes a ceder la propiedad de éste ni de las huertas y jardines, no obstante las modernas pretensiones de los Marqueses ».*⁵²⁹

Cet article nous permet, en premier lieu, de connaître les noms des gouverneurs qui se sont succédé à la tête du Generalife, jusqu'en 1892, date de publication de la première édition de la *Guía de Granada* ; on remarque, en outre, que l'hérédité de la charge n'est mentionnée qu'avec la famille des Marquis de Campotejar, au XVII^e siècle, à l'inverse de la charge offerte au Comte de Tendilla dès le XV^e. Ensuite, le document montre bien que, même si les Rois laissent une grande liberté à ces administrateurs, comme c'est le cas à partir de 1631, ils gardent une sorte de mainmise sur leurs propriétés : en effet, le don du Generalife est toujours assorti d'une obligation de conservation du site, par

⁵²⁷ Archives de l'Alhambra, L-47-3, le 17 avril 1618.

⁵²⁸ Archives municipales de Grenade, Sig. 01875, 1558-1833.

⁵²⁹ M. Gomez Moreno, *Guía de Granada*, op.cit., p.164-165.

exemple, avec cette somme de cent ducats par an que les gestionnaires ont l'obligation de consacrer aux réparations.

La séparation de l'Alhambra et du Generalife est donc bien réelle, dans les textes comme dans la pratique ; les nombreux conflits d'intérêt, au sujet de l'« Acequia Real » notamment, ont également montré cette rupture de gestion entre les deux entités voisines : de multiples exemples de ces querelles sont disponibles dans les archives de l'Alhambra. Ils concernent souvent le refus du Generalife à assumer une partie des frais de réparation de l'« Acequia Real » ou à payer des ouvriers pour assurer le nettoyage des canaux, comme dans ce document de 1673. En effet, voici ce que l'on apprend dans cette pièce d'archives :

*« Pretende el Marqués no deber pagar peones algunos para la limpieza general de dicha acequia y baldíos de la de esa de Generalife ; ni menos limpiar las bóvedas de las Casas Reales allá ni acequia [...] por sus huertas, sino que uno y otro sea de hacer a costa de todos interesados y que de todo el gasto que en ello se hiciese se lo ha de pagar una de nueve partes como se hace en los demás pastos de reparos de quiebras que se ofrecen [...] en conformidad de la carta y cédulas reales que hay para la administración de ella ».*⁵³⁰

Or, il s'avère que, malgré l'indépendance du Generalife vis-à-vis de l'Alhambra, celui-ci est et reste une propriété royale et donc soumise aux mêmes règles que l'Alhambra en ce qui concerne le traitement des eaux et celui de l'« Acequia Real » ; l'interprétation faite par le Marquis est donc inexacte et il se voit ainsi contraint de se plier aux exigences des services qui administrent l'« Acequia », ici représentés par *Nicolas Busto de Lara* : le Generalife est donc obligé d'engager dix-huit ouvriers, en plus du règlement des frais entraînés, afin de nettoyer sa partie de l'« Acequia », abîmée ou souillée par les pâturages autorisés sur ses terres : *« Y así contribuye con 18 peones para la limpia de demás districtos que hay desde este Carmen hasta la presa donde se toma este*

⁵³⁰ Archives de l'Alhambra, B-120-1 L-115-1, 1673.

agua como siempre lo ha hecho demás de la novena parte »⁵³¹. Les luttes se révèlent donc âpres entre les différentes parties, surtout jusqu'au 7 janvier 1834, date à laquelle le Roi décide d'unir le Generalife à l'Alhambra : on décide ainsi que l'Alhambra régira l'autre partie du site, puisqu'elle représente une structure plus importante que celle du Generalife, et dispose donc de plus de pouvoir pour faire face à l'administration de la ville basse de Grenade : « *la jurisdicción del Real sitio del Generalife de esa ciudad quede desde ahora para siempre unida y agregada al gobierno de esa Real Alhambra* »⁵³². Les conséquences d'une telle union sont nombreuses, bien évidemment, mais nous retiendrons uniquement que ce rapprochement signifie l'arrêt de la fonction d'« alcaide del Generalife » : « *cesación en el ejercicio de la jurisdicción de aquel sitio del alcaide* »⁵³³ ; enfin, cela signifie également que tous les dossiers en cours traités par l'administration du Generalife doivent être directement transférés au gouvernement de l'Alhambra. Cette union des deux gouvernements implique surtout la fin des luttes entre l'Alhambra et le Generalife, que nous avons pu juger nombreuses concernant notamment l'« Acequia Real » : les deux structures se retrouvent ainsi alliées et partagent par là même des intérêts communs au plan de leur gestion.

b2 : « nationalisation » du patrimoine royal de l'Alhambra. Conséquences.

Or, on ne peut affirmer que ce rapprochement constitue un réel changement dans la gestion du patrimoine de l'eau : bien sûr, cette alliance modifie le traitement de l'« Acequia Real » au plan local, entre le Generalife et l'Alhambra, et simplifie les relations avec la mairie, qui n'a plus affaire à deux interlocuteurs, mais à un seul. Mais les modifications les plus sérieuses dans le

⁵³¹ Archives de l'Alhambra, B-120-1 L-115-1, 1673.

⁵³² Archives de l'Alhambra, L-275-4, 7 janvier 1834. (Voir annexe n°72, II, p.125).

⁵³³ Ibid., L-275-4.

traitement de l'enceinte et de son patrimoine en ce XIX^e siècle, ici tout particulièrement celui de l'eau, vont arriver dès 1869. En effet, cette année-là, au coeur d'une situation politique nationale trouble, une loi économique va être promulguée, visant l'extinction du patrimoine de la Couronne ; cette loi va avoir pour conséquence, entre autres, la vente ou la remise du patrimoine matériel royal, tels des meubles ou autres objets, à des musées. Mais elle est également synonyme de la nationalisation de ce patrimoine royal tout entier, et signifie ainsi le passage de l'Alhambra et du Generalife du domaine privé au domaine public ; cette dernière conséquence étant par ailleurs instituée par un décret, lors de cette même année 1869. Or, il nous faut tenir compte des délais nécessaires pour que de tels biens passent au patrimoine de l'État : en effet, le 10 février 1870, soit un an après la loi d'extinction du patrimoine royal, seuls les palais royaux de l'Alhambra sont considérés comme monuments d'État ; et ce n'est qu'en juillet 1872 que l'Alhambra tout entière sera jugée comme telle. Quant aux possessions du Marquis de Campotejar, c'est-à-dire le Generalife, ses jardins et la casa de los Tiros, ils ne passeront sous direction de l'État qu'en 1921.

Les conséquences de cette loi économique sont essentielles dans cette période où le pays se cherche une identité culturelle en même temps qu'une stabilité politique : l'Alhambra, devenue propriété de l'État espagnol, représente le symbole de l'identité andalouse, à savoir ce savant mélange de culture chrétienne et musulmane. Quant au patrimoine de l'eau, dont il est question dans notre travail, cette nationalisation du patrimoine royal permet à l'État de récupérer le bénéfice de l'eau des « aljibes » de Grenade et de sa vente, dont on a noté l'importance au fil des siècles. Enfin, sur ce sujet, il faut mentionner la succession d'institutions créées pour la conservation de l'Alhambra et du Generalife, qui est la principale conséquence de sa nationalisation et de la prise de conscience de son importance au sein du patrimoine culturel national : on s'organise et se mobilise, de ce fait, pour que le monument soit protégé au mieux dans un premier temps, puis restauré et conservé dans un deuxième

temps. C'est ainsi qu'une commission spéciale est mise en place dès 1905, dépendante du Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts ; puis le 13 mai 1913 est créé « el Patronato de Amigos de la Alhambra » dont les buts officiels sont de « *Conservar, restaurar y dar realce al monumento* »⁵³⁴. Enfin, nous citerons la création du « Patronato de la Alhambra » le 19 janvier 1914, dont l'organisation fut de nombreuses fois modifiée et réajustée jusqu'à aujourd'hui. Nous ne souhaitons pas entrer dans les détails de ces multiples institutions, relevant d'un travail particulier que par ailleurs Esther Cruces avait réalisé dans son article publié dans les *Cuadernos de la Alhambra*⁵³⁵. Nous voulions, par cette brève évocation, relever simplement cette véritable institutionnalisation de la restauration et de la conservation de l'Alhambra à partir du XIX^e siècle. Ainsi, nous avons noté comment, dès le début de ce siècle, peut-être poussé par la honte, ou plus sûrement par l'intérêt suscité par l'Alhambra auprès de ces nouveaux voyageurs de classe aisée et d'horizons internationaux, le pouvoir central a retrouvé sa passion et s'est de nouveau investi financièrement dans l'enceinte. Or, par là même, l'Alhambra retrouva non seulement les fonds nécessaires à son entretien, mais également une structure officielle à part entière, digne de sa gestion et ayant pour principal objectif sa restauration et sa conservation. C'est ainsi, entre autres mesures, qu'en 1905, après la création de la commission spéciale chargée de ses « *Alcázares, recinto, parques, jardines y dependencias* »⁵³⁶, la décision est prise d'imposer les premiers quotas de visiteurs dans l'enceinte. De cette manière, les visites du type de celle évoquée en 1837 et organisée pour nos voyageurs américains sont interdites, restreignant, en même temps que le nombre de visiteurs, le champ d'action des visites au sein de l'enceinte.

Bien sûr, il nous faut encore souligner, afin de clore ce chapitre, que les différentes périodes politiques ne montreront pas toutes le même intérêt pour

⁵³⁴ E. Cruces, « *Instituciones y organismos...* », op.cit., p.128.

⁵³⁵ Ibid., p.128.

⁵³⁶ E. Cruces, « *Instituciones y organismos...* », op.cit., p.127.

l'Alhambra nasride en matière de conservation : par exemple, la dictature de Primo de Rivera se révélera plutôt clémente à son égard, avec la promulgation d'une loi de protection relative au trésor artistique et archéologique national, qui inclut, bien entendu, l'Alhambra et le Generalife ; il en sera de même pour la République avec sa loi de défense, de conservation et d'augmentation du patrimoine historique et artistique national en 1933. La période du franquisme, quant à elle, malgré son intérêt pour le domaine culturel, ne sera pas particulièrement propice à la conservation du patrimoine nasride ; en effet, à cette époque, les intellectuels mettent en avant l'idée que l'Espagne hérite avant tout du régime impérial du XVI^e siècle ; en ce sens, c'est plutôt le palais de Charles Quint qui est promu dans le cadre de l'enceinte, notamment avec la volonté de créer une résidence et un musée en son sein. Mais malgré ces différences d'ordre politique, ce qu'il nous faut retenir avant tout, c'est cette volonté globale de conservation inhérente à l'Alhambra dans son intégralité, et cela, que ses bâtiments soient de facture nasride ou catholique, ce qui reste un point essentiel pour sa survie et son développement actuels. Sans cette mobilisation des romantiques, des intellectuels espagnols comme, entre autres Ortega et Gasset, mais aussi celle des pouvoirs publics, quels qu'ils aient été au fil des années, jamais l'enceinte de l'Alhambra n'aurait pu prétendre à ce qu'elle est devenue aujourd'hui : un des monuments espagnols les plus reconnus au monde et le symbole toujours vivant de la culture andalouse.

b3 : Traitement des héritages liés à l'eau après 1830.

Nous avons pu remarquer combien tous ces changements avaient eu un impact positif sur le traitement global de l'Alhambra au cours des XIX^e et XX^e siècles ; or, nous pouvons, à présent, nous poser logiquement la question des répercussions concernant plus spécifiquement le traitement du patrimoine de l'eau à Grenade à la même époque. En effet, nous avons déjà pu constater que si l'Alhambra avait, d'une manière générale, été laissée à l'abandon au cours de la

période antérieure, le patrimoine de l'eau, quant à lui, n'avait pas subi la même négligence, du moins concernant sa fonction vitale, avec l'exemple de l'« Acequia Real ». Alors, dans ce cas, qu'apporte ce regain d'intérêt des pouvoirs publics au patrimoine de l'eau, toujours en place et en fonctionnement en ce début du XIX^e siècle ?

Dans le cas du patrimoine de l'eau de Grenade, nous avons mentionné auparavant, simultanément à la nationalisation du patrimoine royal, la récupération du bénéfice de l'eau des «aljibes» de la ville par l'État ; ce fait est d'une dimension capitale dans la mesure où nous avons pu déjà noter l'importance financière d'un tel bien, aux yeux des administrateurs s'étant succédé à la tête de l'Alhambra et de la ville basse. Ce fait, bien entendu, n'est pas inconnu des nouveaux dirigeants et bénéficiaires de l'eau de Grenade, toujours réputée comme un bien précieux de par sa qualité et sa quantité : c'est ainsi que dans *la Gaceta de Madrid* de juillet 1870, le 14 du même mois, c'est-à-dire à peine deux jours après l'annonce de la récupération de l'eau des «aljibes» par l'État, une mise aux enchères est annoncée concernant cette même eau, dans les termes suivants : « *Por acuerdo de esta dirección general, se saca a pública subasta el aprovechamiento por tiempo de un año de las aguas de los algibes de Granada* »⁵³⁷. Il est intéressant de s'apercevoir que l'État ne perd pas de temps, peut-être par nécessité urgente d'argent, pour mettre à profit son nouveau pouvoir sur l'eau des «aljibes» de Grenade. On notera, par ailleurs, que cette rubrique de la *Gaceta de Madrid* publiée par la « *Dirección general del Patrimonio que fue de la Corona* », n'apparaît logiquement qu'en 1869 dans le journal ; on apprend donc, parallèlement à l'extinction du patrimoine royal, la création d'une structure administrative gérant ce nouveau patrimoine national, et tentant, au travers de ces annonces de la *Gaceta*, d'en tirer un certain profit financier : c'est ainsi qu'en plus de la vente des eaux des «aljibes», en cette année 1870, on propose, toujours en rapport avec le

⁵³⁷ *Gaceta de Madrid*, juillet 1870.

patrimoine de l'eau, la location des bains du Monastère de San Lorenzo del Escorial, déclaré par la suite au XX^e siècle Patrimoine de l'Humanité par l'UNESCO.

En rapport directement avec le patrimoine de l'eau de l'Alhambra, à savoir principalement l'« Acequia Real », nous allons pouvoir constater que les changements inhérents au XIX^e siècle sont particulièrement formels. En ce sens, nous allons pouvoir observer que le patrimoine hydraulique de l'Alhambra et de ses environs garde une importance capitale au sein de la ville même de Grenade ; par conséquent, les luttes de pouvoir provoquées par l'« Acequia » restent vives, mais on notera un changement principal, à savoir les interlocuteurs concernés : en effet, si l'Alhambra reste au cœur des échanges relatifs à l'« Acequia Real », la Mairie est devenue, en ce début de XIX^e siècle, son principal interlocuteur et adversaire. On notera, en ce sens, dans un premier temps, la multiplication de documents sur l'« Acequia Real » dans les archives municipales, ce qui tend à prouver une implication supérieure de la mairie au sein de la gestion de l'« Acequia ». Ainsi, on retrouve, par exemple, en 1851, un de ces documents faisant mention du personnage de l'«acequero » en charge de l'« Acequia Real »⁵³⁸ : bien entendu, ceci nous prouve parfaitement qu'il reste, malgré le temps qui passe, une personne importante dans le cadre de la gestion de l'« Acequia ». Mais ce qui est intéressant dans ce texte, ce n'est pas la preuve de la survie de cette fonction, mais la raison pour laquelle il est fait référence à lui : en effet, l'«*acequero de la del Rey*» est ici dénoncé pour avoir soustrait une quantité d'eau réservée à la ville basse ; il aurait ainsi bouché le système de prélèvement de l'« Acequia » destiné à la ville avec des herbes afin de détourner une certaine quantité d'eau vers l'Alhambra, pourtant pourvue en abondance. C'est la raison pour laquelle on demande au gouverneur de l'Alhambra, qui ne semble, par ailleurs, pas au courant du forfait, que « *los encargados en la Acequia del Rey se astengan de tocar a la compuerta o tomadero de la acequia*

⁵³⁸ Archives Municipales, Sig. 03386-062, 1851.

de la Ciudad en el río Darro »⁵³⁹. De la même manière, dans un autre document des archives municipales datant de 1846⁵⁴⁰, c'est l'administrateur de l'Alhambra qui formule une réclamation auprès de la Mairie, afin qu'elle paye sa partie des frais inhérents à l'« Acequia Real »⁵⁴¹, à laquelle s'ajoutent les paiements en retard. Ainsi, en cette année 1846, la Mairie doit la somme de 2.000 réaux pour le nettoyage de l'« Acequia » ; mais elle doit également 3.000 réaux de l'année précédente. C'est pourquoi il lui est demandé par l'administrateur de l'Alhambra de verser tous les ans une partie de l'argent dû, « *para ir estinguéndose el adeudo que tiene a favor de los fondos de la Acequia del Rey* »⁵⁴². On peut ajouter, par ailleurs, que ces problèmes financiers entre la Mairie et la gestion de l'« Acequia Real » ne semblent pas exceptionnels : en effet, le même genre de querelle est cité par Álvarez de Lopera dans son ouvrage intitulé *La Alhambra entre la conservación y la restauración* concernant les années 1913-14⁵⁴³.

c- Conservation et restauration dans l'enceinte.

Nous avons pu remarquer comment l'intérêt du pouvoir central pour l'enceinte de Alhambra s'était peu à peu réveillé en ce début de XIX^e siècle ; cette volonté profonde s'est, bien entendu, manifestée au travers des textes et de séries de mesures visant la restauration et la conservation des monuments nasrides de Grenade. Cependant, et nous avons pu le vérifier au cours de ce travail, il existe toujours une marge entre ce désir, même clairement exprimé en

⁵³⁹ Archives Municipales, Sig. 03386-062, 1851.

⁵⁴⁰ Archives Municipales, Sig. 03386-033, 1846.

⁵⁴¹ Ceci est décidé dans les Ordonanzas de la « Acequia Real » entre autres.

⁵⁴² Archives Municipales, Sig. 03386-033.

⁵⁴³ J.Álvarez Lopera, « La Alhambra entre la conservación y la restauración... », art. op.cit., p.125-64, « *Anales de conservación* ». Le 14 juin 1913, le Président de la Commission s'adresse au maire lui demandant de payer une partie de ce que la mairie doit à l'« Acequia del Rey », pour pouvoir réaliser des travaux urgents. Au début du mois de mars de l'année suivante, le conflit s'intensifie à cause de la grande nécessité de l'argent afin de payer les travaux en question.

théorie, et sa mise en pratique : ainsi, il nous faut maintenant observer de quelle manière cette volonté s'est révélée dans la réalité au sein de la gestion de l'Alhambra à cette époque.

c1 : Restauration et conservation de l'Alhambra.

C'est ainsi que le 11 août 1840, montrant à quel point cette volonté de se tourner vers la restauration et la conservation de l'enceinte était importante, le pouvoir central décide d'octroyer les moyens nécessaires : «*Se mandó restaurar las preciosas antigüedades de esos edificios y presupuestar las obras necesarias por los Arquitectos más inteligentes en la materia* »⁵⁴⁴. Cette demande, par ordre royal, révèle la grandeur de l'enceinte et ce besoin de la maintenir en bon état en dépit de son ancienneté ; elle met également en avant les moyens mis à disposition de l'Alhambra à cet égard : ils sont, bien sûr, importants sur le plan financier, comme on s'y attendait, mais aussi au plan humain, et la dimension de la tâche semble justifier l'emploi de véritables professionnels, en la personne de « *los Arquitectos más inteligentes en la materia* » comme cela est cité plus haut. D'ailleurs, avant même cette année 1840, au travers d'un autre document signalé dans les *Cuadernos de la Alhambra* ⁵⁴⁵, on apprend que la couronne offre 50.000 réaux par an pour effectuer les travaux nécessaires dans l'enceinte, et cela dès 1830. Ces travaux vont être confiés à des spécialistes, comme nous l'avons mentionné auparavant, et dirigés tour à tour par la famille Contreras de 1828 à 1907, puis par Velázquez Bosco ou Modesto Cendoya. Cette première période de travaux, que nous arrêtons volontairement en 1923, fut souvent considérée comme le symbole d'une restauration excessive et incontrôlée, surtout sous la houlette des frères Contreras ; bien entendu, et comme à chaque fois, il est impossible de considérer cette période comme uniquement négative. En effet, il en résulta également la mise en sécurité de tableaux de l'époque des Rois

⁵⁴⁴ Archives de l'Alhambra, L-228, 25 juillet 1841, Madrid.

⁵⁴⁵ A. Muñoz Cosme, « Cuatro siglos de intervenciones en la Alhambra de Granada », art. op.cit., p.161. Extrait de *la Guía de Granada*, op.cit., p.41.

Catholiques au « Real Museo de Madrid », ou encore le transfert de deux « jarrones » au « Gabinete de escultura de Madrid »⁵⁴⁶. Il faut rappeler que pendant cette première étape, comme par la suite, le but principal des architectes reste la restauration et la conservation des monuments : « *ha resuelto con el fin de atender a su conservación* »⁵⁴⁷. Les intentions initiales, en ce début de XIX^e siècle, sont, bien entendu, les mêmes que celles du siècle suivant ; mais la différence va provenir des personnes en charge des travaux, à savoir les architectes. C'est ainsi qu'on va reprocher aux Contreras, surtout, non pas leur désir de bien faire mais leur manière d'appréhender la restauration du monument : car le but, à cette époque, n'est pas de restaurer les bâtiments en état, mais d'essayer de leur redonner leur splendeur nasride passée, en suivant des critères très personnels, et donc parfois contestables historiquement parlant. Voici, à ce sujet, la manière dont Manuel Gómez Moreno décrit la tâche de Rafael Contreras, qui oeuvra comme architecte de l'Alhambra de 1847 à 1888 : « [...] *nombrándose director y conservador a Don Rafael Contreras, dignísimo de tal cargo por sus conocimientos en el arte moruno y más por la maestría con que supo reproducir la decoración de estos palacios* »⁵⁴⁸. C'est, bien sûr, la dernière partie de l'extrait qui va particulièrement nous intéresser ici : M.Gómez Moreno ne porte aucun jugement négatif sur l'œuvre de Rafael Contreras dans son texte mais par cette définition, il fait apparaître à nos yeux le problème de la restauration à cette époque, à savoir la capacité à copier l'architecture nasride ; or, les informations, en ce début de siècle, restent encore très incomplètes sur la période nasride et les architectes pensant être en mesure de reproduire le savoir-faire nasride ne peuvent donc pas être en totale possession des éléments nécessaires à de tels ouvrages ; ils créent, par là même, des irrégularités de restauration, les ouvrages de restauration se révélant inadéquats voire parfois inexacts architecturalement et historiquement parlant. En outre, un problème

⁵⁴⁶ Archives de l'Alhambra, L-228, 23 juillet 1841.

⁵⁴⁷ Archives de l'Alhambra, L-228, 26 novembre 1841, Madrid.

⁵⁴⁸ M.Gómez Moreno, *Guía de Granada*, op.cit., p.42.

d'interprétation se pose dans cette volonté de copier le savoir-faire nasride : en effet, ce manque d'information dont nous avons parlé, ou la présence forte d'un imaginaire relayé par les œuvres picturales, nombreuses à cette époque, ont pu conduire à des erreurs d'interprétation ; et cela, comme la trop grande place laissée à l'expression de la subjectivité, à exclure dans le cas de ce genre de travaux. Toujours dans la *Guía de Granada*, voici comment l'auteur juge cette subjectivité : « [...] y a veces no satisfechos (los restauradores) con esto, alterábase lo antiguo ó se agregaban otros miembros según su capricho y su fantasía »⁵⁴⁹. Le jugement peut paraître bien sévère mais la réalité est telle qu'aujourd'hui, à la suite de cette première période de restauration des bâtiments, un grand nombre d'éléments d'origine, nasride ou catholique, ont été remplacés par des imitations, contribuant ainsi à la disparition de l'héritage original de l'enceinte. Or, il semble qu'en 1923, avec l'arrivée de Leopoldo Torres Balbás à la tête de la conservation du monument commence une nouvelle ère au sein de l'Alhambra : alors, une nouvelle vision de la restauration de l'enceinte s'impose, davantage en accord avec la conservation elle-même des bâtiments et donc en opposition avec la période précédente. En effet, Leopoldo Torres Balbás cesse de penser la conservation de l'Alhambra comme une imitation du passé et le perfectionnement de représentations romantiques et exotiques. En ce sens, il souhaite imposer l'Alhambra en tant que source d'informations historiques à part entière, dont il faut non seulement respecter les constructions originales, et donc ne réaliser que les travaux nécessaires, mais pour laquelle il faut également documenter au maximum chaque intervention afin d'éviter des erreurs d'interprétations dommageables à l'authenticité des bâtiments.

Mais en plus de la nomination d'architectes directement en charge de la conservation du monument et l'attribution de sommes conséquentes pour les travaux, nous allons voir que la restauration comme la conservation restent au

⁵⁴⁹ M.Gómez Moreno, *Guía de Granada*, op.cit., p.42.

cœur des préoccupations du XX^e siècle, au sein du Patronato, chargé de la gestion de l'enceinte, dès 1914. Nous avancerons à cela deux hypothèses principales: la première est que l'Alhambra constitue une véritable richesse architecturale de grande portée historique et culturelle dont le Patronato a la pleine et entière responsabilité et pour laquelle il se doit donc d'assurer au mieux sa protection. La seconde, c'est que cette même Alhambra, et nous le verrons par la suite, représente une autre source de richesse, cette fois au sens propre du terme : en effet, particulièrement depuis le regain d'intérêt manifesté par les Romantiques, elle symbolise un véritable enjeu touristique et donc économique pour l'Espagne entière ; et en tant que tel, elle doit sa survie aux multiples entreprises de restauration et de conservation mises en œuvre pour elle. Il existe donc un double intérêt, à la fois culturel et financier, de prendre soin de l'enceinte à partir du XX^e siècle. Et cette volonté de préservation s'exprime de différentes manières au sein du Patronato : d'abord, au niveau théorique, l'organisme gestionnaire de l'Alhambra se veut l'écho des recherches effectuées dans l'enceinte ; ainsi, à partir de 1965, en association avec la Junta de Andalucía, le Patronato organise la publication, et donc la diffusion au plus grand nombre, des résultats de ces recherches grâce à la revue *los Cuadernos de la Alhambra*. Les plus grands spécialistes participent à la rédaction du périodique, comme Leopoldo Torres Balbás, Bermúdez Pareja ou Francisco Prieto Moreno ; en outre, entre 1965 et 1989, 45 articles sur 311 sont consacrés au thème de la restauration de l'enceinte, en plus des multiples « cuadernos de obras » qu'il est fréquent de retrouver à la fin des numéros annuels. De outre, l'efficacité des services de bibliothèque et d'archives de l'Alhambra constitue la preuve d'une politique de conservation des documents liés à l'enceinte, et par là même assure leur diffusion et leur connaissance, grâce à la mise en place d'un catalogue informatisé complet et à la disponibilité des conservateurs. Du point de vue pratique, à présent, nous avons pu constater combien les recherches étaient directement liées aux ouvrages de conservation des monuments : elles se

voient ainsi relayées par la mise en place dans la pratique de services fixes consacrés à la restauration, qu'il s'agisse du bois, de la céramique ou de la pierre, et d'un service technique général ; la survie de l'Alhambra dépend, entre autres, de ce lien étroit établi entre ces deux secteurs de la théorie de la conservation du monument et de sa mise en pratique, ce qui constitue une tâche à part entière du Patronato.

c2 : Exemples en rapport avec l'eau : engagements d'enjeux conséquents.

Bien entendu, on ne peut qu'imaginer les conséquences pratiques d'une telle volonté de conservation exprimée par les pouvoirs publics, puis relayée et complétée par des structures efficaces en place sur le terrain. Entre autres, en ce qui concerne le patrimoine de l'eau : en effet, à chaque fois que nous avons étudié et mentionné les changements de statut de l'enceinte, il se révélait intéressant de les mettre en parallèle avec les modifications observées sur le traitement du patrimoine de l'eau en particulier. Ainsi, même si nous avons pu constater que ce patrimoine, d'un point de vue général, avait bénéficié, depuis la Reconquête, d'un traitement de faveur en regard des autres secteurs de l'Alhambra, nous avons pu également observer que selon les périodes concernées, l'accent avait été porté plus volontiers sur la conservation du patrimoine vital de l'eau que sur celui purement esthétique ou ludique. En effet, pendant la période antérieure, caractérisée de négligente concernant l'ensemble des bâtiments de l'enceinte, les travaux et les préoccupations des gestionnaires s'étaient plutôt attachés au maintien en fonctionnement du réseau hydraulique de l'Alhambra, vital pour un grand nombre de personnes ; l'entretien des fontaines, bassins ou autres jeux d'eau des palais et habitations apparaissait plutôt secondaire. Or, en ce début de XIX^e siècle, mais aussi au cours du XX^e, tous les secteurs du patrimoine de l'eau de l'Alhambra recouvrent un intérêt particulier :

entre autres, l'« Acequia Real » et l'ensemble du réseau d'approvisionnement pour leur rôle vital, mais aussi tous ces emplois de l'eau au sein de l'architecture même de l'Alhambra. Ces derniers sont de véritables symboles du legs nasride, et donc de l'enceinte originelle, et sont donc à conserver ou à remettre en état afin de réveiller l'authenticité du monument et de la révéler à ses nombreux visiteurs. C'est en ce sens que nous pouvons constater la réalisation de travaux d'ordre esthétique dans l'enceinte, comme la réparation du bassin proche de la Torre de las Damas en 1906, ou le soin apporté de nouveau au Patio de los Leones en 1849 : « [...] *preparando la restauración del patio de los Leones, prefiriendo esta obra a cualquiera otra* »⁵⁵⁰. On se sert même des installations de l'enceinte afin de compléter l'argent investi, quand cela s'avère nécessaire, pour financer des ouvrages de restauration de ce patrimoine esthétique de l'eau : c'est le cas, en 1839, date à laquelle la Reine autorise la location du palais de Charles Quint à différentes « *compañías que suelen presentarse* »⁵⁵¹ afin d'organiser des spectacles ; l'argent récolté doit servir à « *adornar y hermosar sus fuentes al estilo moderno* »⁵⁵², toujours dans un souci de respect de l'enceinte puisque l'autorisation royale n'est accordée qu'à la condition de « *cuidar de que en manera alguna sufra detrimento el Edificio* »⁵⁵³. Le problème est que malgré ce souci de conservation globale, le patrimoine de l'eau pâtit lui aussi des désirs des différents restaurateurs ; dans le cas présent, les fontaines, quelle que soit leur origine, sont soumises à des changements de style qui les dénaturent. Comme pour le reste des bâtiments, le patrimoine esthétique de l'eau souffre de la même manière de cette première période de restauration. Mais les ouvrages concernant le patrimoine vital de l'eau ne passent pas pour autant au second plan : par exemple, cette même année 1906, sont effectuées de multiples réparations comme celle de l'« aljibe » de l'Alcazaba, ou celles des canaux de la fontaine des Lions. Quoi qu'il en soit, à propos des réparations du patrimoine

⁵⁵⁰ Archives de l'Alhambra, L-228 n°37, 12 avril 1849.

⁵⁵¹ Archives de l'Alhambra, L-228 n°11, 20 août 1839.

⁵⁵² Ibid., L-228, n°11.

⁵⁵³ Ibid., L-228, n°11.

vital de l'eau, elles semblent concerner aussi bien le réseau extérieur d'approvisionnement, que celui intérieur de stockage et de distribution, relégué au second plan au cours des siècles précédents. Le Generalife devient également un chantier à prendre en compte ; ainsi, du 4 au 28 mars 1969, dans un résumé rédigé par Francisco Prieto Moreno, on apprend que « *Se instala nueva red de agua para riegos en los Jardines Altos, por encontrarse la anterior en muy deficiente estado* »⁵⁵⁴. Bien sûr, nous avons pu observer le soin apporté aux structures en place, mais dans ce cas précis, on s'aperçoit également que les autorités n'hésitent aucunement à remplacer les anciens systèmes, devenus défectueux, au profit de plus modernes : en effet, il faut aussi savoir, dans certains cas, faire primer la modernité sur l'héritage afin de conserver un fonctionnement correct des structures en place ; et dans le cas présent, on ne peut se permettre de laisser en activité un système d'arrosage déficient qui mettrait en péril les jardins du Generalife, et donc l'image extérieure de l'enceinte entière, ainsi transmise aux nombreux visiteurs.

Enfin, il nous semblait important d'aborder un dernier exemple de conservation du patrimoine de l'eau de l'Alhambra, plus contemporain encore, afin de prendre en compte le poids de telles décisions et chantiers pour le Patronato ; et le meilleur sujet d'étude nous a paru être le thème de la restauration de la fontaine des Lions, car elle reste l'œuvre la plus symbolique des palais et peut-être de l'enceinte tout entière. La question de cette restauration a soulevé depuis quelques années déjà de nombreux problèmes étant donné l'importance d'un tel chantier : en 2005, la commission technique décide de lancer le processus de restauration complet de la fontaine ; les dégâts observés sur la fontaine sont, en effet, considérés comme étant trop importants, dûs principalement au passage du temps, à la grande amplitude thermique régnant sur Grenade et aux multiples gelées hivernales, à l'action néfaste du calcaire ou encore au mauvais état général du système interne de la fontaine provoquant des

⁵⁵⁴ F.Prieto Moreno, « Obras recientes en la Alhambra y Generalife ». *Cuadernos de la Alhambra*, 6 (1970), p.133.

infiltrations. La restauration est alors inévitable : nous noterons juste que la commission avait expérimenté le procédé avant de prendre cette décision avec la restauration du lion numéro quatre, dont les résultats finirent de convaincre les autorités du bien-fondé d'une opération d'une telle ampleur. Car il ne s'agit, en effet, pas d'une simple restauration, et l'importance de la fontaine soulève de nombreux problèmes : par exemple, la nécessité de remplacer chaque lion de la fontaine par une copie, pendant la durée de l'intervention, afin de satisfaire les visiteurs de l'Alhambra, déçus de ne pouvoir contempler une des plus grandes merveilles de l'enceinte ; en effet, comme le précisait María del Mar Villafranca à ce sujet : « *es que si la gente si no ve los leones es como si no hubiera visto la Alhambra* »⁵⁵⁵. La commission, ainsi que le restaurateur de l'Alhambra en poste, refuseront cette proposition, déclarant que « *la idea y el objetivo es que no se hagan réplicas porque lo original es lo que vale* »⁵⁵⁶. Il est donc décidé, au printemps 2006, de soustraire les onze lions restant afin de les soumettre aux mêmes opérations de restauration, par ailleurs révélées concluantes, que le lion numéro quatre⁵⁵⁷ ; ce même lion, exposé par la suite au Musée Charles Quint, servit plus ou moins de cobaye à la commission afin de juger du bien-fondé de cette opération, probablement la plus importante pour l'Alhambra, tant au plan symbolique que financier : en effet, rappelons que le budget prévisionnel s'élève à plus de 600.000 euros pour une durée approximative de deux ans. Les travaux se porteront essentiellement sur les lions eux-mêmes, nettoyés puis réparés, mais aussi sur le système d'arrivée d'eau de la fontaine, jugé défectueux, et sur la vasque. Cette entreprise colossale souligne parfaitement, nous semble-t-il, cette volonté de conservation attachée à l'Alhambra et inhérente au Patronato. Notons, par ailleurs, que cette décision s'est également et nécessairement vue accompagnée d'un processus informatif auprès des visiteurs : en effet, il fallait expliquer à ceux qui s'acquittaient du droit d'entrée dans l'enceinte, pourquoi ils

⁵⁵⁵ Article de Juan Luis Tapia dans le journal électronique *Ideal*, avril 2005.

⁵⁵⁶ Article du journal *El Mundo* du 15 janvier 2006, à consulter sur le site à l'adresse suivante <http://www.elmundo.es/elmundo/2006/01/14/cultura/1137236223.html>

⁵⁵⁷ (Voir annexe n°77, II, p.132-133).

n'allaient pas pouvoir profiter de la célèbre fontaine des Lions lors de leur visite. C'est pourquoi, entre autres, nous pensons que le Patronato a décidé d'exposer le lion numéro quatre, une fois les restaurations terminées ; de la même manière, nous avons vu paraître des plaquettes informatives visant à expliciter au public la nécessité de restaurer la fontaine, et donc de la faire disparaître de la visite pendant un certain laps de temps. D'où l'importance et la difficulté d'une telle décision de restaurer la fontaine : nécessaire à sa survie au vu des dégâts déjà constatés, ce processus posait un réel problème dans cette Alhambra, devenue peu à peu une réalité touristique de poids en Espagne.

2- L'Alhambra : une réalité touristique sous contrôle.

a- L'Alhambra : une réalité touristique et économique.

Nous avons déjà souligné la double richesse que représente l'Alhambra pour la ville de Grenade et le pays tout entier ; dans ce chapitre, nous allons nous intéresser plus particulièrement à l'intérêt financier suscité par l'enceinte, conséquent à l'attrait touristique qu'elle représente pour les visiteurs étrangers tout spécialement ; on notera, à ce sujet, que dès 1872, des plans touristiques de Grenade apparaissent, indiquant aux voyageurs les monuments les plus remarquables au niveau historique et artistique ; ces plans, édités par l'architecte conservateur déjà mentionné Rafael Contreras, furent dessinés par J.Bustamente et se trouvent aux archives de l'Alhambra⁵⁵⁸. Ces premières ébauches seront relayées de manière plus organisée et officielle par les organismes locaux ou régionaux en rapport direct avec le tourisme : ainsi, la Junta Provincial édite un plan en 1958, puis l'office de tourisme entre 1960 et 1970 (noir et blanc).

La richesse représentée par l'Alhambra est d'autant plus prisée qu'on connaît aujourd'hui le poids du tourisme dans l'économie, tant à l'échelle locale, que régionale mais aussi nationale ; c'est pourquoi le Patronato reçoit, pour la

⁵⁵⁸ Archives de l'Alhambra, R.Contreras y J.Bustamente, *Plano de Granada con el recinto de sus antiguas murallas y monumentos árabes, guía de calles y plazas y dependencias oficiales e indicador de los edificios más notables históricos y artísticos*. Granada, 1872. (en blanco y negro o en color)

gestion de l'enceinte, de nombreuses aides financières de la Junta de Andalucía, preuve de l'importance de la survie et du fonctionnement de l'Alhambra et du Generalife pour le développement de la région. Nous ajouterons sur le sujet que le Patronato perçoit également des aides de la part de l'Union Européenne à travers le gouvernement espagnol et l'UNESCO : cet intérêt dépasse donc le cadre purement national puisque l'Europe elle-même voit en ce monument un atout à conserver et à développer, pour lequel furent investis près de 3.050.000 euros en 2004. Le tourisme, rappelons-le, est la seconde industrie mondiale, ce qui vaut bien un investissement à la hauteur pour ce monument grenadin, qui est, il faut le noter, un des monuments les plus visités de toute l'Union Européenne.

Au niveau touristique, l'enceinte est donc bien un allié de poids pour la ville, plus que la Cathédrale ou même le tombeau des Rois Catholiques, et lui garantit un flux constant de visiteurs, internationaux pour la plupart. Par là même, elle assure logiquement les moyens d'un développement de taille, notamment sur le plan économique grâce aux multiples industries et entreprises liées directement ou indirectement au monument : nous parlons ici de la capacité à accueillir les touristes, et donc de la capacité du parc hôtelier de la ville, des moyens mis à la disposition de ces mêmes visiteurs pour accéder à l'enceinte ; nous pensons aux magasins de souvenirs et autres artisanats mauresques, ou encore aux bars et restaurants de la ville. En effet, être l'écrin du monument le plus visité en Europe en 2004 nécessite, d'une manière générale, le développement de sa capacité à offrir le meilleur accueil possible à ces visiteurs, venus en nombre. Mais parlons à présent de cette réalité touristique en chiffres, afin de nous rendre compte au mieux de son importance à toutes les échelles : tout d'abord, soulignons que l'enceinte est ouverte au public 363 jours par an ; cela explique, entre autres, le grand nombre de visiteurs comptabilisés chaque année, l'enceinte facilitant l'ouverture au plus grand nombre en ne fermant que deux jours par an, à savoir le jour de Noël et le 1^{er} janvier. En 2000, ce sont ainsi

2.241.683 personnes qui franchissent les grilles de l'enceinte, ce qui constitue une augmentation de 39,33% en dix ans⁵⁵⁹ ; de la même manière, ils seront 2.698.800 visiteurs quatre ans plus tard. Ce qui est intéressant de mettre en avant ici également, c'est que l'Alhambra est un monument qu'on aime à visiter plusieurs fois ; María del Mar Villafranca, actuelle directrice du Patronato, souligne d'ailleurs que 72% des visiteurs reviennent visiter l'enceinte. Et, en effet, on apprécie, dans la mesure du possible, bien entendu, de visiter l'enceinte à des saisons différentes, fleurie ou enneigée, sous un ciel azur ou par temps orageux ; car il est édifiant, pour celui qui s'est attaché au monument, comme au reste de la ville par ailleurs, de le visiter à quelques années d'intervalle, afin de pouvoir observer son évolution, et profiter parfois de l'accès à des lieux inédits, fermés à la visite la fois précédente. Prenons l'exemple de ces visiteurs qui n'auront pas la chance de pouvoir contempler la fontaine des Lions pendant la période de sa restauration : peut-être souhaiteront-ils revenir par la suite et faire une nouvelle visite de l'enceinte ? On notera, pour terminer sur le thème du nombre de visiteurs, qu'ils sont logiquement plus nombreux à la belle saison, 1.573.800 en 2004 ; les horaires d'ouverture étant rallongés de deux heures, et le nombre de visites de nuit passant de deux à cinq. Ces entrées engendrent ainsi de grosses sommes d'argent, complétées par les nombreuses subventions que nous avons relevées, qui se voient réinvesties aussi bien dans le développement de la ville que dans celui du monument ; en outre, il nous faut souligner que l'enceinte génère également des bénéfices que nous qualifierons de parallèles, entre autres au travers du système de réservation mis en place pour les-dites entrées par la BBVA ; en effet, pour une réservation, au guichet ou par internet, la banque reçoit une commission de 0,88 euro, ce qui représente une somme conséquente si l'on tient compte du fait que c'est l'unique système de réservation existant pour la visite de l'enceinte : il garantit ainsi un jour et une heure de visite à ceux qui refusent de faire la queue devant le portail d'entrée, ou

⁵⁵⁹ Mateo Revilla Uceda, "Turismo y patrimonio arquitectónico, accesibilidad y regulación de flujos de visitantes en la Alhambra". *Cuadernos de la Alhambra*, 37 (2001), p.111-132.

aux visiteurs nécessitant une réservation précise afin d'assurer leur planning comme dans le cas des voyages organisés ; ces derniers représentent d'ailleurs à eux seuls 35% des entrées au monument.

Cet attrait touristique suscité par l'Alhambra implique donc des développements importants au point de vue économique au sein de la ville et des alentours directs de l'enceinte. Ainsi, en 1969, on décide par exemple de modifier le paysage architectural du monument et de ses environs afin d'y installer, entre le 22 septembre et le 6 octobre 1969, un réseau d'approvisionnement en eau potable, à l'adresse des visiteurs : « *Una vez puesta en funcionamiento la red de agua potable -costeada por el Patronato-, en conexión con la red general del Ayuntamiento se procedió a la instalación de fuente públicas de surtidor, en los puntos más frecuentados por los visitantes* »⁵⁶⁰. Mais dans le cas d'un développement touristique mal contrôlé, on peut, de la même manière, observer des effets néfastes, pour le monument en lui-même ou son image extérieure : car la massification du tourisme autour de l'Alhambra et le Generalife peut également avoir des conséquences négatives ; ce fut particulièrement le cas pour la construction de structures hôtelières à proximité de l'enceinte ou pour faciliter son accès au plus grand nombre. Concernant le dernier cas, on notera que jusqu'en 1995, il était possible d'accéder directement à l'Alhambra avec son véhicule personnel, en empruntant la Cuesta de Gómezz, en plein centre ville de Grenade. On trouve à ce sujet un document plus ancien, datant de 1849, dans lequel est autorisée la coupe de 104 arbres afin de favoriser la montée vers l'enceinte : « *[...] aprobar la corta de ciento cuatro árboles y demás medidas adojitadas por V.M. para facilitar el aceso a esa Real Fortaleza según su comunicación de 7 de enero último* »⁵⁶¹. Dans ces circonstances, comme nous l'avons déjà mentionné au travers de la vente d'arbres pour améliorer les finances, la nature subit directement le

⁵⁶⁰ F. Prieto Moreno, "Obras recientes en la Alhambra y en el Generalife". *Cuadernos de la Alhambra*, 5 (1969), p.125-128.

⁵⁶¹ Archives de l'Alhambra, L-228, n°22, 28 février 1849.

développement de l'enceinte et le mauvais contrôle de son exploitation touristique. A l'heure actuelle, on ne peut plus accéder à l'Alhambra avec son véhicule personnel que par la rocade de Grenade, c'est-à-dire par un accès extérieur au centre ville ; un parking de taille conséquente évite, quant à lui, les difficultés de circulation autour de l'enceinte. Car d'autres véhicules continuent bien sûr d'y affluer, autorisés à emprunter la Cuesta de Gómezez, comme les taxis ; ils sont néanmoins moins nombreux qu'auparavant grâce à un système de bus performant mis en place depuis 1994, qui relie l'enceinte à la Plaza Nueva, située au pied de la Cuesta en question. En 2001, ils étaient près de 618.083 à utiliser ce service, représentant ainsi une augmentation de 300% en six ans : le prix correct du billet et la disponibilité des bus représentent en effet un atout de taille face aux taxis, pourtant abordables à Grenade. Ces mesures ont, bien entendu, permis la préservation du milieu naturel aux abords de l'enceinte ; il garantit par là même une plus grande tranquillité aux visiteurs courageux rejoignant l'Alhambra à pied. Cela représente, en effet, une amélioration des conditions de visite pour les piétons, et un bienfait pour l'image extérieure du monument, moins touchée par la pollution du fait de la restriction du nombre de véhicules⁵⁶² circulant dans ses environs directs. Concernant l'augmentation de la capacité d'accueil dans les structures hôtelières et ses effets néfastes, on remarquera que parallèlement à l'arrivée en masse des visiteurs au XIX^e siècle, les hôtels fleurissent aux abords directs du monument ; on note même la construction de différentes structures au coeur de l'enceinte⁵⁶³, dont une seule reste aujourd'hui, l'hôtel Washington Irving. Car comme le souligne Richard Ford dans son *Manual para viajeros* : «*El artista querrá, naturalmente, vivir cerca de la Alhambra, donde encontrará siempre alojamiento, y hay una posada tolerable* »⁵⁶⁴. Car tout le monde ne peut effectivement pas prétendre à un logement au sein même des palais ou dans une des maisons de l'enceinte,

⁵⁶² Les bus sont bien sûr nombreux mais de petite taille et, semble-t-il, adaptés au milieu naturel environnant au niveau technologique.

⁵⁶³ (Voir Annexes n°75 et 76, II, p.130-131).

⁵⁶⁴ R.Ford, *Manual para viajeros...*, op.cit., p.92.

comme R.Ford lui-même et sa femme, ou W.Irving ; de plus, la période d'affluence de visiteurs oblige à plus de restrictions et de sécurité. Donc, toujours dans ce souci de préservation du monument et de ses alentours, et cela même si de nombreux dégâts sont évidemment déjà à déplorer, une interdiction de construction de structures hôtelières est prononcée en 1970, dans un certain périmètre autour de l'enceinte.

b- Enchevêtrement de deux réalités : tourisme et conservation.

Car la conservation du monument et de ses alentours directs fait, bien entendu, partie intégrante de cette réalité touristique et économique symbolisée par l'Alhambra, comme nous l'avons déjà mentionné. En effet, cette conservation est une des conditions sine qua non pour que continue de vivre cette réalité touristique, tant au plan théorique que pratique. Or, elle n'existe elle-même que parce qu'il y a, à son sujet, une véritable demande politique et qu'elle se voit financée par l'attrait même du monument et ses dividendes. Sans cet argent, la conservation de l'Alhambra ne pourrait que se cantonner à un aspect théorique, et ne pourrait trouver aucune exploitation pratique, réduisant l'enceinte à un amas de ruines. De la même manière, sans cette conservation, la réalité touristique du monument perdrait ainsi sa consistance à long terme, par manque effectif de travaux ou par la réalisation d'ouvrages sans liens directs avec l'histoire ou la culture nasride à l'origine du monument. Voici comment R.Ford exprime ce lien indéfectible entre l'Alhambra, sa conservation et son attrait touristique :

*« Incluso su tardío aprecio es en parte interesado ; tal es por ejemplo el caso de Mellado en su reciente guía que se lamenta de que no hay noticia de la Alhambra, de la que habla con frialdad, sugiriendo que, como tanto “ingleses” la visitan, una obra descriptiva de este monumento sería una segura especulación. [...] Así es como la poesía de la Alhambra mora se acuña en la prosa española en ventajosas pesetas ».*⁵⁶⁵

⁵⁶⁵ R.Ford, *Manual para viajeros...*, op.cit., p.102.

Et c'est grâce à l'existence de ce lien que l'on tente de préserver l'enceinte des effets nuisibles liés à son exploitation touristique et économique. Nous avons pu déjà constater que son environnement direct s'était vu assaini avec l'interdiction d'accéder à la Cuesta de Gómez en voiture particulière et celle de construire des hôtels à proximité. Mais la conservation du monument, en plus des recherches et des travaux, passe également par la régulation des flux de touristes dans l'enceinte et l'organisation des visites. Car cette massification, négative comme nous l'avons noté concernant la construction sauvage de structures hôtelières, nuit également à l'intégrité matérielle des monuments et à la qualité de leur visite. Bien que le prix de l'entrée soit plus que correct⁵⁶⁶, et facilite donc l'accès au plus grand nombre, une série de mesures est mise en place au niveau de ces mêmes entrées afin de réguler les flux de visiteurs dans l'enceinte. La première de ces mesures consiste à limiter le nombre de billets vendus par demie-journée, et cela tout au long de l'année. Ainsi, seules 3.300 personnes sont autorisées à franchir les grilles le matin, contre 2.100 l'après-midi de novembre à février, et 3.300 de mars à octobre. Cette augmentation ne provient, bien entendu, pas du nombre de visiteurs en lui-même, mais des horaires rallongés l'après-midi à la belle saison, de 18h00 à 20h00. Quant aux visites de nuit, elles se limitent à 400 personnes ; l'arrivée de la belle saison multiplie le nombre de visites par semaine (de deux à cinq), et augmente par là même la fréquentation totale (de 800 à 2000 par semaine) et non pas celle constatée chaque soir. On ajoutera à cette régulation du nombre d'entrées la création en 2001 d'un billet « Jardins, Generalife et Partal »⁵⁶⁷ : ce billet a pour but principal de réduire le nombre d'entrées par jour dans les palais nasrides et l'Alcazaba, de 350 personnes à 300 par demi-heure⁵⁶⁸. Le nombre de visiteurs total restait ainsi

⁵⁶⁶ S'agissant de 10 euros contre 11,50 pour monter en haut de la tour Eiffel par exemple, ou 13,50 pour visiter le château de Versailles.

⁵⁶⁷ Ce billet inclut la visite du paseo de los Cipreses, le Secano, les jardins de San Francisco, le jardin des Adarves dans l'Alcazaba, le Partal, les jardins hauts et bas du Generalife ainsi que l'escalier de l'eau et le mirador romántico, et la Calle Real et ses bains.

⁵⁶⁸ Chiffres révélés dans le *Cuaderno de la Alhambra* 37, op.cit., p.111-132.

le même, mais répartissant au mieux les flux, et permettant aux malchanceux du jour de profiter d'un accès à l'Alhambra, même restreint, pour une somme réduite de moitié en comparaison avec les billets normaux. Les horaires sont également très précis, venant appuyer la régulation du nombre des entrées, et induisant donc une meilleure surveillance des bâtiments : en effet, sur chaque billet est déterminée la période d'accès, le matin (8h-14h), l'après-midi (14h-18 ou 20h), ou nocturne, et surtout un créneau horaire d'entrée aux palais nasrides y est imposé :

*« Había de acceder a las zonas visitables del Monumento dentro del horario establecido para el tipo de billete que haya adquirido (mañana, tarde o nocturno), una vez en el interior de cualquiera de ellos, podrá permanecer hasta el cierre del mismo ».*⁵⁶⁹

Ce créneau horaire, d'une demi-heure, permet aujourd'hui de limiter à 300 personnes le nombre de visiteurs présents dans les palais en une demi-heure. Ces mesures de régulation assurent ainsi une meilleure conservation du monument, suppléées bien sûr par des mesures importantes de sécurité et autres obligations imposées à chaque visiteur par le biais de la plaquette informative délivrée avec le billet d'entrée⁵⁷⁰. Bien entendu, cela s'accompagne également d'une amélioration de la qualité de visite dans l'enceinte, relayée cette fois par l'éducation culturelle des visiteurs, capitale elle aussi pour la préservation des bâtiments et le respect des normes en vigueur imposées par le Patronato.

Cette éducation passe en premier lieu par la mise à disposition de moyens d'information complets aux visiteurs : mieux informés sur sa valeur historique et culturelle, ils sont amenés ainsi à respecter l'intégrité matérielle de l'enceinte. Ces moyens sont disponibles, entre autres, sous forme de location de guides audiophones, ces derniers ayant le mérite d'apporter à la fois des informations historiques et ludiques sur le monument ; on trouve également de nombreuses librairies dans l'enceinte (à l'entrée, dans la Calle Real ou le palais de Charles

⁵⁶⁹ (Voir Annexe n°78, II, p.134-135).

⁵⁷⁰ (Voir Annexe n°78, II, p.134-135).

Quint) où l'on peut se procurer aisément des livres plus ou moins généralistes, des revues plus spécialisées, ou encore les fameux *Cuadernos de la Alhambra* déjà cités ou le catalogue informatisé des archives de l'Alhambra ; ce réseau de librairie fonctionne par ailleurs sur internet, ce qui permet de s'assurer une source de documentation importante avant la visite.

Cette éducation préventive s'opère par ailleurs plus directement par le biais du site du Patronato lui-même : en plus des informations pratiques de base, on y trouve des pages consacrées à la conservation et à sa réalisation effective dans l'enceinte, ainsi que des liens vers d'autres sites qui offrent un éclairage anticipé aux futurs visiteurs de l'Alhambra et du Generalife⁵⁷¹ : on peut se documenter par exemple sur l'histoire du monument, ou explorer des aires thématiques plus précises sur le monument comme celles de l'architecture, de la décoration ou même de l'eau. Or, même sans recherche précise d'information, par le biais des « audioguía » ou divers guides écrits, on remarque que ces informations sont justement présentes et disponibles par simple coup d'œil, et cela tout au long de notre parcours dans l'enceinte : ainsi, avant même de passer la grille d'entrée, des maquettes éducatives en bronze sont installées devant les guichets, abordant trois thèmes : l'Alhambra et la ville islamique de Grenade, l'évolution historique de l'Alhambra, et la ville palatine de l'Alhambra et ses environs. Accessibles à tous et installées à l'entrée, elles sont idéalement placées pendant qu'on attend son billet d'entrée. On retrouve par ailleurs le même genre de support informatif à un autre point stratégique dans l'enceinte puisque situé dans la façade nord du palais de Charles Quint, c'est-à-dire en face de la zone d'attente d'entrée dans les palais nasrides ; en effet, ayant sur son billet un créneau horaire précis pour pénétrer dans ces palais, les visiteurs se massent le plus souvent à cet endroit pour y attendre leur heure ; ainsi, ils sont disposés à patienter en s'informant, ce que leur offre précisément cet espace.

⁵⁷¹ Par exemple, le site www.arsvirtual.com, toujours en activité au moment de la rédaction de notre travail.

On remarquera, en outre, la présence de différents musées dans l'enceinte, le plus accessible au plus grand nombre restant le Musée de l'Alhambra situé au rez-de-chaussée du palais de Charles Quint, décidément utilisé comme centre informatif ; il est en effet ouvert du mardi au samedi de 9h00 à 14h00, mais surtout accessible gratuitement à tous, cette zone de l'enceinte étant ouverte à tous les curieux, même sans billet, depuis la Puerta de la Justicia. Dans ce musée, sept salles se succèdent, dédiées de manière générale à la culture hispano-musulmane, quatre d'entre elles étant consacrées plus spécifiquement à l'art nasride. On a d'ailleurs déjà évoqué la présence du lion n°4 dans la dernière salle de ce musée, où on explique, entre autres, les dégâts constatés et les procédés employés pour sa restauration. Pour finir, nous soulignerons l'existence d'autres manifestations complémentaires comme l'exposition de « la pieza del mes », qui offre la possibilité aux visiteurs d'approfondir leur connaissance sur les fonds du musée ; furent présentés dans le cadre de ce projet le lion n°4 ou la Puerta de la Qubba Mayor. De la même façon, on créa l'espace du mois, consistant à ouvrir chaque mois un espace de l'enceinte fermé le reste du temps, et cela trois jours par semaine. Cet événement permet de privilégier d'une visite en nombre restreint (25 personnes à la fois), dans un endroit protégé de l'enceinte : une maison de la Calle Real, la Torre de las Infantas ou celle de la Cautiva. Ces deux dernières manifestations sont, à notre sens, destinées plutôt aux visiteurs réguliers de l'enceinte, leur offrant ainsi la possibilité de renouveler leur parcours de visite. Cette série de mesures, rappelons-le, a pour but principal de parfaire l'éducation culturelle et historique des visiteurs, afin d'assurer au mieux la protection du monument : complétées par l'application des normes en vigueur, elles sont essentielles elles aussi dans le processus de conservation de l'Alhambra et du Generalife.

c- Exemple concret : les autorisations de tournage dans l'Alhambra⁵⁷².

Afin de clore ce chapitre reliant conservation et réalité touristique et économique, nous avons voulu étudier un exemple illustrant ce lien étroit existant entre chaque partie, représentant certes chacune des intérêts distincts mais néanmoins complémentaires. Cet exemple concerne les autorisations de tournage délivrées dans l'enceinte, dont nous allons observer l'évolution des normes entre les années 50 et 1973 ; en effet, nous allons pouvoir constater comment, du seul souci de préservation de l'enceinte, ces normes vont devoir intégrer progressivement l'attrait de l'Alhambra en tant que lieu de tournage, et donc faire cohabiter la conservation et le poids économique ainsi généré.

Sur le sujet, nous avons trouvé dans les archives de l'Alhambra un premier document détaillant les normes de tournage en vigueur au début des années 50, datant du 23 juin 1952⁵⁷³ ; l'information principale à retenir consiste dans l'interdiction pure et simple de tourner à l'intérieur des palais nasrides. Cependant, des exceptions sont tolérées dans le cas, nous citons, « *de alto interés nacional* »⁵⁷⁴ ; des conditions sont alors, bien entendu, mises en place, et les producteurs s'engagent ainsi à respecter une série de normes strictes qu'il nous faut détailler :

- Demande d'autorisation à effectuer deux mois avant le début du tournage à la Direction des Beaux Arts, accompagnée du script détaillé du programme de travail (jours, lieux, scènes...).
- De juin à septembre, les appareils lumineux de grande puissance sont interdits dans les palais. Pour chaque époque, les installations électriques doivent être vérifiées et autorisées.
- Ne rien appuyer contre les murs.

⁵⁷² Nous allons nous servir principalement de deux documents d'Archives de l'Alhambra : sig. : 250/6 et 5/1. (Voir Annexe n°79, II, p.136-141).

⁵⁷³ Archives de l'Alhambra, sig. : 250/6.

⁵⁷⁴ Ibid., sig. : 250/6.

- La direction des Beaux Arts et le Patronato se donnent le droit de réguler les heures de tournage selon les visites et les travaux prévus, et de contrôler le montage et l'occupation des salles par le matériel.
- Possibilité d'inspecter et de suspendre le tournage à tout instant pour des raisons de danger ou esthétiques.
- 4.000 pesetas sont demandées par jour de tournage et versées au Patronato.

Dans ce premier projet de régulation des tournages au sein de l'Alhambra, nous soulignerons l'effort particulier porté sur les palais nasrides, considérés comme les plus précieux au sein du monument, et le souci de conservation de ce patrimoine. En effet, de nombreuses mesures sont adoptées pour prévenir les éventuels dommages matériels causés par la lumière, les éléments de montage et l'usage de l'électricité en général. L'aspect financier ne prend que peu de place à cette époque, révélant une certaine naïveté concernant la demande des producteurs pour disposer d'un tel lieu de tournage et le prix à payer pour l'obtenir : néanmoins, on notera que, dès 1953, on demande un acompte sur le coût prévisionnel du tournage, calculé selon le programme fourni ; soit l'on prend conscience peu à peu de la dimension financière de cette « location », soit le Patronato rencontre des problèmes à se faire payer en fin de tournage.

Car un nouveau projet de normes est effectivement mis en place quelques mois après le premier, à savoir le 2 novembre 1953. Il reprend, bien sûr, en grande partie les articles de 1952, mais y ajoute des mesures de protection supplémentaires pour les bâtiments : on interdit ainsi de monter plusieurs scènes à la fois et d'occuper simultanément différentes salles. En outre, quant aux 4.000 pesetas demandées pour chaque jour de tournage, il est précisé qu'elles doivent être versées depuis le premier jour d'installation, jusqu'à la libération totale des lieux, et non uniquement pour le temps effectif de tournage, comme cela se faisait auparavant.

Les modifications les plus conséquentes des normes interviennent beaucoup plus tard, en 1971 : il transparaît, dans cette nouvelle série de règles un besoin urgent de remettre à jour un projet jugé désormais obsolète, en se servant de l'expérience accumulée depuis vingt ans autour des tournages dans l'Alhambra. On note ainsi une réelle volonté de réguler, et surtout de limiter ces autorisations de tournage, trahissant par là même un manque de contrôle de la part du Patronato, qui n'avait pas envisagé un tel engouement des producteurs. Entre 1953 et 1971, huit tournages sont autorisés dans l'enceinte, dont un long métrage ; il semble que néanmoins ces changements interviennent à un moment charnière puisque dans les quatorze années qui vont suivre, 125 autorisations seront délivrées à des documentaires, et 15 à des films⁵⁷⁵. Dix articles sont ainsi ajoutés au projet de 1953, induisant des nouveautés mais aussi des précisions, apportées aux articles préexistants et réutilisés.

Nous ne reprendrons pas les différentes normes énoncées par ce projet de 1971, comme nous l'avions fait pour celui de 1951 ; nous allons juste essayer de montrer comment elles s'inscrivent dans un véritable plan mis en place par le Patronato, selon trois lignes de conduite. Dans un premier temps, la préservation matérielle du monument ; grâce à cette mesure, la durée du tournage doit être très précise et ne pas excéder dix jours ; chaque lieu doit être également spécifié, ainsi que le nombre de personnes présentes, leurs heures de travail, et la totalité des éléments nécessaires au montage. Concernant le matériel, il doit être certifié conforme aux normes en vigueur et donc sans danger avant d'être autorisé à pénétrer dans l'Alhambra. Dans un deuxième temps, les règles visent aussi à préserver non plus le patrimoine matériel du monument, mais également son image extérieure, consécutive à de tels tournages. Ce point est par ailleurs nouveau par rapport à 1951 et 1953, ce qui démontre un changement de mentalité et une prise de conscience de la part du Patronato.

⁵⁷⁵ Les documentaires bénéficient de conditions financières particulières depuis 1951, mais les règles de conservation et de sécurité s'y appliquent de la même manière que pour les films, même si les besoins en matériel sont moins importants.

En ce sens, jamais les visites ne se verront interrompues pour un tournage, et de la même manière, les éléments de montage masquant le monument se verront écartés. Tous les passages des scripts concernant l'Alhambra et le Generalife seront minutieusement relevés, et une copie de ce qui a été filmé est exigée à la fin du tournage : le Patronato réclame d'ailleurs, à la signature du contrat avec le producteur, une caution allant de 10.000 à 70.000 pesetas (selon la durée du film) pour s'assurer la remise de la copie en question. Il est notifié, en outre, l'interdiction de filmer des publicités dans l'enceinte, ce type de tournage ne correspondant pas à l'image de tourisme culturel et historique attachée au lieu : « *No se autorizará la filmación de cortometrajes de escenas con personas o elementos inanimados, que tengan como objeto la propaganda comercial de algún negocio, actividad o producto* »⁵⁷⁶. Néanmoins, nous avons extrait des archives une autorisation de tournage accordée à la « *Casa Cornodiú* » en 1982, destinée à sa campagne publicitaire. Cet accord insiste sur le caractère documentaire du tournage et semble se satisfaire du script détaillé présenté comme de « *la calidad de forma de presentación que en su publicidad hace dicha casa* »⁵⁷⁷. Enfin, et en dernier lieu, les normes de 1971 donnent également plus de poids à l'aspect financier inhérent aux tournages dans l'Alhambra : les conditions sont plus strictes et, surtout, les sommes demandées ont subi une forte augmentation depuis les années 50 ; par exemple, des 4.000 pesetas exigées pour une journée de tournage, on passe à un minimum de de 40.000 pesetas pour la location de certains endroits de l'enceinte. La nouveauté réside également dans la variation des prix de location, selon que l'on souhaite procéder au tournage dans le palais de Charles Quint, le Patio del Ciprés, le Patio de los Arrayanes, le Patio de los Leones ou la Sala de las dos Hermanas⁵⁷⁸.

La dernière catégorie de lieux, comprenant les « *Salón de los Embajadores, Sala de los Reyes, Sala de Abencerrajes, de dos Hermanas y*

⁵⁷⁶ Archives de l'Alhambra, sig. : 250/6, 1971, règle n°16. (Voir Annexe n°79, II, p.141. Refus de tournage délivré à la Sea Crest).

⁵⁷⁷ (Voir Annexe n°79, II, p.137-138).

⁵⁷⁸ (Voir Annexe n°79, II, p.136).

Mirador de Lindaraja », se loue à 125.000 pesetas pour une journée de neuf heures de tournage. Un projet d'actualisation est même prévu en 1986, dans lequel cette même catégorie passerait de 125.000 à 875.000 pesetas. Cette forte augmentation donne plus de réalisme encore au poids économique de l'Alhambra et nous replonge dans la réalité touristique du monument ; néanmoins, on notera qu'une telle augmentation peut aussi viser à limiter le nombre de tournages, jugés trop nombreux ; un tel prix pouvant paraître décourageant pour certains producteurs. Dans ce cas, les aspects financiers et de conservation cohabitent parfaitement, d'autant plus après avoir constaté la mise en place de nombreuses mesures de sécurisation et de préservation du site pendant le tournage. En outre, il faut souligner que ces tarifs s'appliquent aux seuls films avec figurants : ainsi, dans le cas de documentaires sans personnage, les prix sont réduits de 70%. La gratuité est même envisagée en ces termes :

« En el caso de documentales realizados con una finalidad cultural que interese a los fines de divulgación de nuestros valores monumentales, especialmente en el extranjero, podrá eximirse del pago de dicha cantidad, pero no de una copia del documental completo –aunque no trate solo de la Alhambra y Generalife– anticipando en depósito que garantice el cumplimiento de dicho extremo ».⁵⁷⁹

Ainsi, la valeur culturelle d'un documentaire, participant à la conservation de l'image du monument, s'allie parfaitement à la réalité économique de l'enceinte.

Dans le dernier chapitre de notre seconde partie, nous avons pu clairement constater le regain d'intérêt porté à l'Alhambra et au Generalife ; le retour de cette attention particulière pour le monument est essentiellement dû, au départ, à l'éclosion et à la confirmation du mouvement romantique, et ce, même avant le début de cette période, dont nous avons voulu fixer le commencement en 1830. Ce mouvement, littéraire et artistique, a choisi l'enceinte grenadine comme un de ses symboles, ce qui a eu pour conséquence non seulement une recrudescence

⁵⁷⁹ Archives de l'Alhambra, sig. : 250/6, règle n°15.

conséquente du nombre de visiteurs pour la ville et le monument, mais aussi et surtout une prise de conscience de l'importance d'un tel joyau architectural de la part des pouvoirs publics, locaux, nationaux et même internationaux. Cette volonté de faire oublier cette longue période de négligence et de remettre l'Alhambra sur le devant de la scène s'est, bien entendu, manifestée à travers la promulgation de nombreux textes la concernant, avec un objectif principal, sa conservation. Cette détermination n'est, en outre, pas restée uniquement théorique, mais s'est également inscrite dans un véritable projet à échelle pratique, tant au sein de la ville que de l'enceinte, faisant passer la conservation de simple concept à une réalité palpable. Des sommes importantes ont été ainsi attribuées aux travaux de restauration des bâtiments les plus gravement endommagés pendant cette période d'abandon : et même s'ils peuvent être apparus négatifs au début du XIX^e siècle, à cause d'interprétations erronées ou de la place trop grande laissée à la subjectivité trop prononcée de certains restaurateurs, il faut retenir le but commun à toutes ces entreprises de restauration de l'enceinte pendant toutes ces années : la préservation globale du site.

On ajoutera que le poids touristique et économique pris peu à peu par l'Alhambra, tant sur le plan national qu'europpéen, modifie rapidement les données du traitement d'ensemble de l'enceinte ; de plus, cette exploitation se révèle dans un premier temps mal contrôlée, induisant nombre de dégâts au sein même du monument et dans ses environs immédiats. Mais nous avons pu constater, surtout dès le milieu du XX^e siècle, l'instauration d'une cohabitation vitale pour le monument, entre sa conservation et son attrait touristique : elle reste effectivement essentielle pour la survie et le développement de l'enceinte, et résiste même, comme nous l'avons vu, aux enjeux économiques importants suscités par le tournage de films et de documentaires. A ce sujet, on remarquera comment, à travers une série de mesures évolutives, le Patronato met en avant la cohabitation entre la conservation matérielle du monument et son aspect

touristique ; ces mesures lui permettent également de garder un contrôle presque parfait sur l'image du monument. Enfin, ces sommes conséquentes, ainsi récupérées grâce au tourisme, sont ensuite mises à disposition de la conservation et de la restauration du monument. Le Patronato, l'organisme de base de la gestion de l'Alhambra, utilise ainsi parfaitement la réalité économique et touristique du monument pour assurer la bonne marche de sa conservation.

Dans cette deuxième partie, il nous a semblé essentiel de mettre continuellement en parallèle le traitement global de l'Alhambra et de ses bâtiments et celui plus spécifique du patrimoine de l'eau. En effet, cette seconde partie avait pour objectif principal l'étude du patrimoine de l'eau en tant que réalité matérielle, et nous avons essayé d'examiner, au mieux, son évolution depuis la Reconquête jusqu'à une période contemporaine : de cette manière, nous avons pu constater, au fil des siècles, l'aveu et la reconnaissance permanente de la part des différents gouvernements en place de son importance capitale pour l'enceinte et la ville de Grenade. Mais il était d'autant plus important, afin de juger du poids réel de l'intérêt porté à ce patrimoine nasride de l'eau, de le mettre en parallèle avec le traitement de l'enceinte dans son ensemble, afin de savoir si, au cours des trois périodes étudiées, celui-ci avait un rapport direct avec le traitement de l'eau dans l'Alhambra, et si leurs évolutions se révélaient semblables sur le fond. On notera ainsi, dans les deux premiers chapitres, des différences de traitement importantes entre les deux parties. Lors de la première période, nous avons pu constater malgré un désir de conservation global des structures, l'établissement d'un processus de mise aux normes des bâtiments nasrides. Sans entrer de nouveau dans les détails, nous dirons que l'on conserve de manière générale ce qui est utile, tout en imposant au peuple vaincu la culture chrétienne et ses marques. Dans cette politique de mise aux normes et de changements, on remarquera néanmoins la volonté des nouveaux rois à conserver, dans son intégralité, le patrimoine nasride de l'eau dans l'Alhambra,

parfois même en dépit des règles imposées au peuple avec l'exemple des Bains de Comares.

Comme les Nasrides l'avaient fait en arrivant à Grenade, les Rois Catholiques décident de se servir des structures en place, qui se révèlent non seulement utiles mais réellement essentielles et vitales, tant pour l'Alhambra que pour une partie conséquente de la ville. Ils complètent, bien entendu, les installations selon leurs besoins et leurs convictions, comme avec les Aljibes du Conde de Tendilla, mais montrent une grande détermination dans la conservation de ce patrimoine de l'eau et son entretien, non seulement au niveau vital, mais aussi esthétique et ludique, voire religieux avec les hammams. La seconde période se montre encore plus claire dans les intentions de conservation de ce patrimoine de l'eau : à une époque où l'Alhambra est globalement négligée par les pouvoirs en place et laissée aux soins de populations irrespectueuses de son statut historique, l'eau de l'Alhambra reste une préoccupation à part entière. Même si pendant ces années, le patrimoine esthétique de l'eau subit, comme le reste de l'enceinte, cette politique d'abandon, les structures hydrauliques vitales telles que l'« Acequia Real » échappent à l'indifférence généralisée : elles restent, malgré tout, essentielles pour la survie de la population de l'Alhambra et des quartiers environnants. La troisième et dernière période se révèle enfin comme unificatrice dans les désirs de conservation exprimés par le pouvoir central, à l'opposé des deux premières périodes : on remarque comment les deux aspects, le traitement global de l'Alhambra et celui du patrimoine de l'eau, se rejoignent enfin dans une dynamique de restauration et conservation générale. La spécificité nasride est enfin reconnue et acceptée, et il devient nécessaire d'en conserver la moindre trace, tant pour le patrimoine de l'eau, capital dans la culture nasride et musulmane, que pour le reste des bâtiments, devenus symbole romantique puis un véritable atout touristique de poids pour l'économie locale, régionale, nationale et même européenne.

S'il reste logique que le patrimoine de l'eau bénéficie du retour de l'investissement affectif, financier et humain au XIX^e siècle, on remarquera que même au plus mal de l'enceinte, l'eau ne s'est jamais retrouvée réellement menacée. Depuis la Reconquête, on peut donc affirmer que le patrimoine nasride de l'eau de l'Alhambra a toujours bénéficié d'un traitement privilégié en rapport avec le traitement global de l'enceinte ; ce traitement à part révèle bien entendu son importance vitale, mais aussi esthétique et architecturale, et son rôle capital au sein de l'Alhambra d'hier et aujourd'hui. Son évolution au fil des siècles et les modifications qu'il a subies, inéluctablement, ne lui enlève en rien son statut primordial dans l'architecture du monument et sa reconnaissance depuis la Reconquête jusqu'à nos jours : le soin qu'on a apporté au patrimoine nasride de l'eau et ce désir de conservation lui offrent une véritable réalité matérielle, visible et palpable, essentielle dans l'Alhambra depuis toujours.

Troisième partie

L'héritage de la culture de l'eau : représentations mentales.

*« La Alhambra es el paradigma de los monumentos islámicos de España. No sólo tiene un papel destacado en el ámbito científico de las disciplinas de la Historia del Arte y de la Arqueología, sino también a niveles populares. Es en cierta medida el reflejo de una Edad Media exótica y extraña a toda Europa, considerada habitualmente antesala de un continente por descubrir en el tiempo y en el espacio.[...] Esta es la grandeza, y si se permite la irreverencia, la miseria de la ciudad palatina de Madinat al-Hamra. Se puede decir que ha eclipsado a Granada, en una de cuyas colinas se halla».*⁵⁸⁰

Nous avons choisi de citer dans l'introduction de cette troisième partie un extrait de l'œuvre de A.Malpica Cuello et J.Bermúdez Pareja car il nous semble justifier parfaitement la démarche de notre travail. En effet, afin de traiter au mieux la culture nasride de l'eau dans l'Alhambra, nous devons dans un premier temps tenter d'expliquer ce qu'elle était et de quelles manières elle se manifestait à l'époque nasride. Ensuite, il nous fallait observer son évolution au fil du temps après la Reconquête afin de prendre conscience du rôle capital qu'elle jouait, et cela même très longtemps après la chute de ses fondateurs, les Nasrides. On a ainsi pu constater, pendant cette longue période, que cette culture de l'eau avait pu conserver, grâce à différents soutiens, une véritable substance matérielle dans l'Alhambra. D'une réalité quotidienne, religieuse et architecturale, la culture nasride de l'eau s'est progressivement transformée en réalité historique, culturelle et touristique-économique. Car cette culture de l'eau a su dépasser le simple cadre temporel et s'inscrire, comme l'Alhambra dans son ensemble, dans une réalité profonde, reconnue et respectée aux yeux de tous ; le monument, dont l'eau est une des bases à plusieurs niveaux, est enfin devenu un des symboles de l'Espagne et de l'Europe tout entière.

Mais nous ne pouvions interrompre notre étude à ce stade, réduisant ainsi l'héritage de la culture nasride de l'eau dans l'Alhambra à une simple réalité matérielle. Car comme le suggère l'extrait que nous avons choisi, l'Alhambra et sa culture de l'eau ne se limitent pas à cette réalité purement matérielle, palpable et visible ; elle dépasse toutes deux les pierres du monument pour s'ancrer dans une autre réalité, celle de l'imaginaire. Nous allons effectivement observer, dans cette troisième partie, comment cet héritage de la culture nasride de l'eau

⁵⁸⁰ A.Malpica Cuello et J.Bermúdez Pareja, *Transformaciones cristianas en la Alhambra*, op.cit., p.285.

s'exprime au fil des siècles dans l'imaginaire. Comme dans la partie antérieure, nous allons tenter d'explorer différentes périodes et observer, non plus le traitement matériel de l'héritage de cette culture de l'eau, mais son exploitation au niveau littéraire et pictural ; nous verrons également que, bien avant la Reconquête, cet imaginaire développé autour de l'eau est déjà présent dans les mentalités musulmanes⁵⁸¹. Car ici, ce n'est plus le point de vue des Rois, des dirigeants et autres acteurs de la vie à cette époque qui va nous intéresser ; comme le suggèrent A.Malpica Cuello et J.Bermúdez Pareja, le patrimoine de l'eau dépasse le cadre pratique et scientifique pour envahir les mentalités populaires et s'insinuer à proprement parler dans la vie quotidienne. Logiquement, nous utiliserons donc dans cette dernière partie des documents en opposition avec ceux employés pour l'étude du legs matériel : nous travaillerons plus sur la littérature, la création artistique où la subjectivité et l'imagination occupent cette fois une place légitime et essentielle pour notre étude. Nous remarquerons ainsi que bien avant les Romantiques, les termes « exotique » et « différent » revêtiront une grande importance dans l'image de l'Alhambra et du Generalife, développant un imaginaire autour de l'enceinte, relayé et transmis d'époque en époque. L'époque romantique se révélera, bien entendu, essentielle tant pour l'héritage matériel de l'Alhambra que dans le processus d'ancrage définitif de cet imaginaire développé autour de l'enceinte.

Enfin, il nous faut apporter une précision supplémentaire concernant l'organisation et la rédaction de cette dernière partie. Comme pour la précédente, nous avons choisi de mettre en regard le traitement de l'enceinte dans son ensemble et celui plus spécifique de l'héritage de la culture nasride de l'eau. Une fois encore, ce n'est pas dans le but de les mettre en opposition mais bien pour suivre leur évolution dans les mentalités et l'imaginaire au fil du temps ; une différence est toutefois à noter avec la deuxième partie, résidant dans l'homogénéité de traitement des deux secteurs. De la sorte, nous n'aurons pas, pour chaque chapitre, une référence directe à la place de l'enceinte dans l'imaginaire, comme cela était le cas dans la partie précédente ; il nous arrivera néanmoins de faire référence à l'enceinte en général, notamment concernant le Romantisme : sur ce thème, il nous faudra en effet établir des généralités avant de nous pencher plus spécifiquement sur le patrimoine de l'eau.

I : Origines des représentations imaginaires et populaires .

⁵⁸¹ Par le terme de « mentalités », nous entendons l'ensemble des habitudes, croyances et comportements caractéristiques d'un groupe. En ce sens, lorsque nous évoquerons les « mentalités populaires », nous parlerons des habitudes de la vie quotidienne du peuple, en opposition avec les populations dirigeantes du pays.

Nous allons pouvoir constater, dans l'ensemble de cette troisième partie, qu'un univers à la fois différent et parallèle à la réalité va se développer autour du legs musulman de Grenade. Cet univers, nous le verrons, sera particulièrement mis en avant grâce aux Romantiques et à leurs oeuvres pour qui l'Alhambra représente un des symboles majeurs. Néanmoins, nous ne pouvions commencer cette étude de l'héritage de la culture de l'eau nasride dans l'imaginaire au XIX^e siècle : en effet, cet univers commença à se développer bien avant cette époque, dès la période de présence musulmane en Espagne. En outre, il nous fallait poser quelques bases afin d'explicitier ce que nous allons appeler les représentations imaginaires du legs nasride. Révélées très tôt dans l'exploitation populaire ou artistique du thème de l'Alhambra, elles s'avèrent, en effet, essentielles par la suite dans l'ancrage de ces mêmes représentations, à l'époque romantique par exemple. De cette manière, nous n'aborderons pas uniquement le patrimoine nasride de l'eau. Nous centrerons notre étude parfois sur le patrimoine nasride de Grenade, en général, et plus spécifiquement sur celui de l'Alhambra, conférant une égalité de traitement entre les deux parties, à l'inverse du développement antérieur.

1- Représentations de l'Alhambra dans les récits.

Nous avons déjà évoqué à plusieurs reprises, dans notre travail, la possibilité de la transmission d'une image faussée concernant l'Alhambra. Cette représentation, offerte par le biais des témoignages, pouvait, en effet, se révéler inexacte en regard de la réalité matérielle, surtout à l'époque ultérieure à la Reconquête, où les récits de voyage se sont multipliés. Deux causes majeures peuvent expliquer la différence existant entre la réalité du monument et ses caractéristiques ainsi que son traitement dans les récits : en premier lieu, les problèmes de transcription, nombreux aux XV^e et XVI^e siècles, trouvant leur origine dans les multiples copies reproduites à partir des textes arabes.

Constatons seulement, à ce propos, le genre d'erreurs commises grâce à l'étude d'un ouvrage particulier, mettant en parallèle la transcription médiévale du traité de géographie de Al-Zuhri et la traduction du texte arabe original⁵⁸². Grâce à cet ouvrage intéressant, nous avons sous les yeux deux versions différentes d'un seul texte, dont nous avons extrait le passage concernant Grenade afin de constater les dissemblances sur un seul et même sujet. On notera ainsi que le texte original insiste sur quelques thèmes choisis à propos de Grenade, comme la description de la ville et de ses fortifications, la présence d'or dans le Darro ou encore l'évocation du climat rigoureux sévissant sur la région. Concernant à présent la version castillane, il faut remarquer, dans un premier temps, des points de concordance avec le texte original : entre autres exemples, on retrouve, effectivement, dans la transcription médiévale une confusion entre le Darro et le Genil, présente dans le texte de Al-Zuhri.

Mais on identifie également assez simplement, dans la suite de l'évocation de Grenade, des différences avec l'original. La description médiévale n'évoque ainsi pas la beauté de la ville exprimée par l'auteur arabe ; elle se limite à des considérations objectives de type géographique. La présence de l'or dans le Darro est aussi très rapidement examinée, en trois lignes seulement, alors que le texte arabe en fait mention pendant presque douze lignes. Enfin, s'agissant de l'évocation du climat de la région, la transcription élude l'incidence de la Sierra Nevada sur celui-ci, et insiste plus volontiers sur le grand froid caractérisant Grenade ; en outre, celui-ci est jugé comme étant le pire en Espagne, sans pour autant en donner les raisons. D'importance moindre, ces erreurs trahissent en quelque sorte le témoignage de Al-Zuhri, et cette version médiévale castillane transmet, de cette façon, une image faussée, à la fois de la pensée de l'auteur,

⁵⁸² *El mundo en el siglo XII : estudio de la versión castellana y del "original" árabe de una geografía universal : el tratado de Al-Zuhri*. Barcelona : Ed. AUSA, 1991.

La traduction du texte arabe original est l'œuvre de M.Hadj-Sadok. Elle est fondée sur un manuscrit du XII^e siècle se trouvant à la bibliothèque nationale de Paris ; la version castillane médiévale est, quant à elle, localisée à la bibliothèque universitaire de Salamanque et est anonyme ; cette dernière ne retranscrit pas l'œuvre dans son intégralité mais ne reprend que quelques fragments du texte arabe, et se définit comme « Geografía Anónima, rédigée en castillan par un Chrétien, mais sous l'influence d'un traité d'origine islamique ».

comme de la ville de Grenade. Pour quelles raisons ces choix sont-ils faits par le traducteur à cette époque ? Sur ce sujet, il existe également plusieurs possibilités comme le manque d'information concernant le texte, des lacunes en arabe ou bien le désir, plus ou moins conscient, de laisser son avis personnel prendre le pas sur celui de l'auteur.

Cette subjectivité, probablement présente dans ces transcriptions médiévales, est également à l'œuvre dans les témoignages directs des voyageurs européens après la Reconquête. En effet, pour la plupart, ils nous offrent une vision de la réalité telle qu'elle se présente à leur époque, teintée de subjectivité; dans ces témoignages, ce n'est donc pas une description objective de ce qu'ils voient mais bien plus une représentation de cette réalité, imprégnée de leur vécu et dans laquelle ils s'investissent personnellement. Nous prendrons deux exemples afin d'illustrer notre propos. Le premier que nous avons choisi est tiré de l'ouvrage d'Andrea Navagero, que nous citons à plusieurs reprises dans notre travail. Il s'agit, en effet, plus précisément de l'œuvre intitulée *Viaje a España del magnífico señor Andrea Navajero, Embajador de la República de Venecia ante el Emperador Carlos V (1524-1526)* rédigée au début du XVI^e siècle. Nous n'entrerons pas réellement dans le détail pour ce premier exemple, néanmoins, nous avons choisi cet ouvrage pour sa caractéristique à offrir au lecteur une description de Grenade et de l'Alhambra où transparaît, à chaque moment, le point de vue « culturel » de l'auteur. Bien entendu, cet aspect permet à celui-ci, d'origine occidentale, de faire ressortir, dans ses descriptions de l'enceinte, le caractère oriental des bâtiments : en effet, Navagero tend plus à s'intéresser à ce qui lui est étranger, et donc l'intrigue, lui offrant ainsi une place de choix dans son texte. Mais ce point de vue limite également l'intérêt de l'ouvrage du Vénitien à certains aspects⁵⁸³ : en ce sens, et malgré le grand attachement démontré par l'auteur concernant le patrimoine de l'eau au sein de l'Alhambra,

⁵⁸³ On notera que la qualification de son ouvrage en tant que récit de voyage limite déjà quelque peu son intérêt, notamment de par le manque de descriptions détaillées des différents sites visités, et particulièrement celui de l'Alhambra, même s'il occupe une place de choix dans le récit.

il ne semble se focaliser, toujours au plan esthétique-ludique, que sur l'utilisation de l'eau au travers des fontaines. Ainsi, abordant pourtant un des thèmes essentiels dans l'architecture nasride, il néglige le rôle de l'eau comme objet d'art à part entière, qui constitue pourtant une des bases architecturales de l'Alhambra et du Generalife. Cette subjectivité et prise de parti évidente pouvait, bien sûr, s'expliquer par le parcours biographique de notre auteur : il est, en effet, présent en Espagne en qualité d'ambassadeur auprès de Charles Quint.

Il en est de même pour le deuxième exemple que nous avons choisi, puisque Marineo Sículo, auteur italien, lui aussi, sera officiellement nommé «capellán y cronista » des Rois Catholiques eux-mêmes.⁵⁸⁴ En effet, arrivé dans la Péninsule en 1468, l'auteur choisit de suivre le projet des Rois en cette fin de XV^e siècle, fortement marqué par le désir de reconquête du territoire ; il décide ensuite de rédiger un ouvrage retraçant leurs vies jusqu'à l'avènement de Charles Quint au pouvoir. A travers ce portrait royal, Marineo Sículo évoque, bien entendu, la situation de Grenade, devenue le but ultime de la reconquête territoriale et religieuse menée par les Rois Catholiques. Ainsi, on trouve dans son ouvrage trois chapitres sur la ville, intitulés *De la descripción del Reino y ciudad de Granada*, *Del sitio y forma de la ciudad de Granada* et enfin *De los nombres de Granada*. Concernant cette notion de subjectivité on notera que, dès le titre de l'ouvrage, l'auteur affiche clairement ses préférences : *Sumario de la clarísima vida y heroicos hechos de los Cáticos Reyes*. Par ailleurs, le sommaire regorge de qualificatifs élogieux au sujet des Rois, comme l'atteste l'énumération suivante : « *virtudes* », « *magnificiencia* », « *clemencia* », « *fortaleza* », « *amor* », « *benignidad* »... On ne s'attend pas à trouver, même dans le chapitre sur la description de Grenade, d'informations véritablement objectives tant l'orientation choisie par l'auteur est clairement exprimée dès le départ. Jacinto Hidalgo, qui préface l'édition de l'ouvrage ici cité, déclare

⁵⁸⁴ On remarquera qu'il est difficile de trouver beaucoup de descriptions de Grenade pendant la période musulmane ; il nous faut alors puiser dans les ressources ultérieures à la Reconquête, mais dans ce cas, nous nous heurtons à un autre problème : l'origine des textes. En effet, ils sont presque tous d'origine chrétienne et sont souvent la preuve d'une réelle prise de parti des auteurs concernant l'Alhambra et la Grenade nasride.

d'ailleurs, à propos de Marineo Sículo « *que amó sinceramente a España* », ce qu'il démontre dans le texte. Il évoque ainsi l'oeuvre en question en ces termes: « *al percibir, en suma, la valía y la eficacia de los personajes y del momento, decisivos ambos en la vida española, traza historia de amplio vuelo y de clara y harda motivación* »⁵⁸⁵. Le style employé par l'auteur est nettement romancé plus que descriptif, d'autant que Marineo Sículo est perçu comme un homme montrant un penchant pour « *las glorias literarias* ». Ainsi, dans un extrait de l'oeuvre, il semble retranscrire les conseils donnés à Boabdil par un de ses conseillers relatifs à la situation du Royaume juste après les saccages opérés par les troupes des Rois Catholiques dans les plaines environnant Grenade. Ces saccages, entraînant une forte fragilisation du pouvoir du dernier roi nasride, du fait de la destruction des récoltes et de la famine, démontre également l'avancée effective des forces adverses. Voilà ce que rapporte Marineo Sículo sur cette consultation requise par Boabdil :

« *Y llamados los de su Consejo de quien se confiaba, les demandó sus sentencias y pareceres. De los cuales, no, que, así en edad como en autoridad, prefería a todos los otros, según habemos entendido, habló en aquella forma : [...]* ».⁵⁸⁶

On notera ici plusieurs problèmes infirmant la véracité complète de cette retranscription : d'abord, l'expression « *según habemos entendido* » signifie que nous avons sous les yeux une transcription écrite d'échanges oraux, ce qui nuit à la fiabilité. Le fait que l'auteur n'ait pu être directement témoin de la conversation relativise également la portée de ce qu'il déclare être la retranscription exacte de l'entretien. Le fait également que l'anecdote occupe cinq pages de l'ouvrage apparaît suspect : même si on peut y voir un grand choix de détails, on peut également penser, d'après la propension de l'auteur pour « *las glorias literarias* », qu'un court récit de base ait pu servir à un long

⁵⁸⁵ L Marineo Sículo, *Vida y hechos de los Reyes Católicos*, op.cit., préface.

⁵⁸⁶ Ibid., p.131-135.

développement inventé par l'Italien. En outre, et pour finir, il nous faut citer les dernières paroles du conseiller interrogé par Boabdil :

*« [...] por aqueste reino, como sabemos, en otro tiempo fue de los cristianos, y por tus antepasados usurpado, y agora injustamente lo posees. Así, que no lo pierdes, pero restitúyeselo a quien de buen derecho le pertenece ».*⁵⁸⁷

Ces paroles, prétendument retranscrites avec fidélité, restent néanmoins entachées de suspicion dans la bouche d'un des plus proches conseillers du dernier roi nasride de Grenade : en effet, si on peut accepter le fait qu'il lui conseille la reddition, étant donné la situation du royaume, on ne peut penser qu'il ait clairement pu employer de tels termes, accusant les Musulmans d'usurpation pure et simple du territoire.

Cette subjectivité, présente dans les transcriptions médiévales ou dans les récits de voyage, s'avère préjudiciable pour l'analyse de sources précises ou pour tenter de fixer une image fiable de la réalité à l'époque traitée. Or, dans notre cas, concernant l'héritage de la culture nasride dans l'imaginaire, cette subjectivité est à la base de toute représentation ; elle est donc primordiale dans le développement de l'image exotique et différente rattachée à l'enceinte. Nous verrons que de tout temps, elle prend une place majeure dans la survie et la transmission d'un tel héritage, et que, sans son impact dans les récits et écrits, l'imaginaire entourant l'Alhambra aurait peu à peu disparu.

2- L'image de l'eau dans les écrits d'origine musulmane.

*« Abundan [...] las obras de los poetas, los cuales, guiados más bien del efecto que tienden a producir que de la veracidad del relato, dan libre vuelo a la fantasía, inflamados ya con lo que miran, ya con los recuerdos que evocan »*⁵⁸⁸.

⁵⁸⁷ L. Marineo Sículo, *Vida y hechos de los Reyes Católicos*, op.cit., p.131-135.

⁵⁸⁸ J.F.Riaño, "*La Alhambra. Estudio crítico de las descripciones antiguas y modernas del palacio árabe*". *Revista de España*, 1884, p.6.

A la place du terme de poète, nous aurions facilement pu trouver un grand nombre d'écrivains ; en effet, on remarque, dans de nombreux récits concernant l'Alhambra, que l'eau y revêt une image particulière, souvent associée au fantastique et faisant appel à l'imagination. Comme dans un extrait tiré d'un ouvrage de d'Herbelot, l'évocation de l'eau dépasse le cadre pourtant figé de l'article d'encyclopédie et laisse ainsi la place à l'imaginaire entourant l'élément ; concernant un article sur un des fleuves du Paradis musulman, il s'imprègne même des croyances afférentes, comme l'atteste l'extrait suivant :

« Cependant l'on entend plus spécialement par ce mot de Causter, un fleuve du Paradis des Mahométans qui se trouve dans le huitième ciel, que Dieu promet de donner à Mahomet en échange d'une postérité nombreuse, dont il était dépourvu. Ceux qui expliquent grossièrement l'Alcoran, disent que le cours de ce fleuve est d'un mois de chemin, qu'il a les rivages de pur or, les cailloux qu'il roule sont des perles, et des rubis, son sable est plus odoriferant que le musc, son eau plus blanche et plus douce que le lait, son écume plus brillante que les étoiles, et celui qui boit une seule fois de la liqueur, n'est jamais plus altéré »⁵⁸⁹.

Nous allons donc pouvoir observer, dans les textes suivants, (d'origine musulmane et associés à l'époque de la domination nasride), combien cet imaginaire anime les descriptions de l'eau et de son patrimoine. Nous nous apercevrons également de quelle manière il opère et quelles sont les références les plus usitées dans ce domaine.

a- Les poèmes de l'Alhambra et l'eau ⁵⁹⁰.

⁵⁸⁹ B.d'Herbelot de Molainville, *Bibliothèque orientale...*, op.cit., p.265.

On notera comment cet article et évocation d'un des fleuves du Paradis coranique rappelle étrangement le fleuve Darro et ses descriptions, notamment par la référence à l'or de ses rivages ; en plus des autres qualités mises en avant par l'auteur concernant l'eau. Et si cette interprétation du Coran est reconnue pendant la période d'occupation nasride, cela pourrait expliquer les comparaisons entre le Paradis et Grenade.

⁵⁹⁰ E.Lafuente Alcántara, *Inscripciones árabes de Granada...*, op.cit., p.71.

Bien entendu, pour commencer, nous avons choisi de nous pencher sur la source la plus prolifique d'écrits poétiques concernant l'Alhambra, à savoir les murs de l'enceinte eux-mêmes. En effet, à l'époque de l'occupation nasride, c'est l'Alhambra et ses murs, dont on connaît la richesse, qui nous offrent une évocation complète de l'eau, comme élément majeur de son architecture : l'eau y revêt une image à part, toujours inspirée du réel néanmoins, mais offrant au lecteur un voyage et une recherche mentale tout autre.

Dans un premier temps, il nous faut préciser l'origine de ces textes, étant donné le nombre conséquent d'écrits recouvrant les murs de l'Alhambra ; nous nous attacherons principalement à l'étude de poèmes en rapport direct avec des lieux ou objets liés au patrimoine de l'eau dans l'enceinte. C'est pourquoi nous nous pencherons, d'abord, sur les textes relatifs aux « nichos », que nous avons déjà évoqués ; en effet, ils constituaient un réceptacle, dans les zones habitées, pensé et conçu pour abriter l'eau de boisson principalement. Nous verrons d'ailleurs à ce sujet, et grâce aux textes en question, que l'eau des « nichos » de l'Alhambra pouvait également avoir d'autres utilisations. Ensuite, nous nous attarderons sur les poèmes relatifs aux fontaines de l'enceinte, que nous savons par ailleurs nombreuses ; ces poèmes associent, effectivement, dans la tradition architecturale nasride, l'eau aux domaines esthético-ludique et religieux. Nous constaterons aussi, qu'au travers de ces différents textes poétiques ornant l'Alhambra et du vocabulaire employé, l'évocation de l'eau y suit trois lignes principales ; ces trois axes descriptifs sont logiquement en lien direct avec les catégories d'usage de l'eau que nous avons décrites, dès le début de notre étude, comme étant les bases de l'utilisation de l'eau dans l'architecture nasride, et donc dans l'enceinte de l'Alhambra : les rôles vitaux, religieux et esthético-ludique de l'eau. L'évocation du patrimoine de l'eau à travers ces poèmes de l'Alhambra est donc associée à la réalité matérielle de ce même patrimoine, malgré un langage littéraire fondé sur des comparaisons faisant appel à notre

imagination et à celle du visiteur. On remarquera, en outre, que ces termes de comparaison, dans la plupart des cas élogieux, constitueront la base des évocations de l'eau et de son patrimoine au cours des siècles suivants, que ce soit dans les récits de voyages des romantiques ou d'autres écrivains ou de poètes postérieurs. Ce sont également les mêmes mots qui sont consignés dans le Coran lorsque l'on se penche sur l'évocation de l'eau à travers le Paradis et ses fleuves⁵⁹¹.

Concernant le thème des "nichos", l'ouvrage d'Emilio Lafuente Alcántara recense trois textes : ils concernent les deux petites alcôves de l'antichambre de la salle de Comares, celles de la salle elle-même également nommée des Ambassadeurs, et, enfin, celles du mirador de Lindaraja. Dans un premier temps, on remarque comment les textes ornant les "nichos" précisent leur fonction au sein de la vie quotidienne ; ainsi, il apparaît clairement, comme nous l'avons mentionné, que ces renforcements servaient effectivement à accueillir des récipients, de taille adaptée, pourvus d'eau propre à la consommation, et non des sandales, comme l'avait suggéré Juan Velázquez Echeverría dans son ouvrage *Paseos por Granada y sus contornos*⁵⁹². En effet, un des vers ornant la niche gauche de la salle des Ambassadeurs ne laisse aucun doute à ce sujet ; voici ce qu'il indique : « *El que a mí se acerca aquejado de la sed, hallará agua pura y fresca, dulce sin mezcla alguna* »⁵⁹³. Dans cet extrait sont également mises en avant les qualités de l'eau se trouvant à disposition, la pureté et la douceur étant des qualités fort souvent relevées concernant l'eau de Grenade, et pas uniquement l'eau dont il est, ici, question. Sa fraîcheur est, quant à elle, la conséquence directe du "nicho" en lui-même, pensé pour favoriser cette fraîcheur grâce à l'ombre et à l'usage du marbre qui revêt le socle et les parois.

⁵⁹¹ Dans l'article de Molainville d'Herbelot cité auparavant, on notera que l'on retrouve les mêmes images que celles employées dans ces poèmes ; l'auteur indique qu'il base son article sur une interprétation du Coran.

⁵⁹² J.Velázquez Echeverría, *Paseos por Granada y sus contornos*, op.cit., T I, p.16.

⁵⁹³ E.Lafuente Alcántara, *Inscripciones árabes de Granada...*, op.cit., p.108.

Dans la même salle, mais décorant l'alcôve opposée, un autre vers complète cette fonction vitale remplie par le "nicho" en ces termes : « *Seguras están contra las injurias del tiempo mis generosas acciones, que dan alivio al sediento y socorro al necesitado* »⁵⁹⁴. Il nous rappelle ainsi que ce droit à l'eau n'est pas uniquement un droit vital mais aussi religieux. En effet, malgré la notion de propriété privée existant dans le droit coranique, chacun se doit d'offrir à boire à celui qui en exprime le besoin ; de cette manière, les propriétaires des lieux ne remplissent pas uniquement un devoir vital en mettant à disposition cette eau dans les niches, mais ils accomplissent ainsi également leur devoir religieux. On peut également exprimer un doute raisonnable sur cette seule et unique fonction vitale des "nichos" dans l'Alhambra. On ne peut, comme l'avait fait Echeverría en son temps, généraliser leur usage au sein de la vie quotidienne nasride seulement à partir de quelques exemples ; mais de la même manière, on ne peut réfuter, lorsque cela est inscrit dans les poèmes les concernant, leur mission d'abreuver les habitants et visiteurs de l'enceinte. Néanmoins, un des poèmes de l'ouvrage de Emilio Lafuente Alcántara n'offre aucune précision sur la fonction du « nicho » qu'il décore. Il s'agit de celui de gauche dans l'antichambre de la salle des Ambassadeurs. Effectivement, on remarque, tout d'abord, que le langage employé est plus dévot que celui rencontré jusqu'alors, et cela même pour le "nicho" en regard dans la même salle. Il y est ainsi déclaré : « *Soy un glorioso monumento para la plegaria : su dirección es la dirección de la felicidad* »⁵⁹⁵. De plus, il n'y est fait aucune référence à la soif, comme nous avons pu le remarquer ailleurs ; dans ce cas, le poème révèle un renvoi direct à la religion, par le biais de la prière vers la Mecque et non par l'intermédiaire, comme nous l'avons vu, du devoir coranique d'apaiser la soif de son prochain. Voici la traduction proposée par l'auteur : « *Te parecerá este vaso un hombre de pie, cumpliendo con la oración, y que apenas*

⁵⁹⁴ E.Lafuente Alcántara, *Inscripciones árabes de Granada...*, op.cit., p.106.

⁵⁹⁵ Ibid., p.99.

la concluye se apresura a repetirla »⁵⁹⁶. Bien entendu, il serait périlleux de déduire de ces vers que ce « nicho », en particulier, abrite une eau propre aux ablutions et non consacrée à la consommation. Néanmoins, on ne peut pas non plus généraliser l'usage de l'eau de « nichos » à un unique usage vital.

Mais ces poèmes ne nous révèlent pas uniquement la fonction de ces alcôves dans la vie quotidienne de l'Alhambra ; ils abordent également le thème de leur décoration, affichant, de cette manière, l'importance du contenant, mais surtout du contenu, à savoir l'eau elle-même. Ils permettent de mettre clairement en avant la valeur de l'eau ainsi distribuée, et confèrent à celle-ci un rôle à part, comme celui qu'elle remplit au sein de l'architecture nasride. Voici l'exemple qui nous a semblé le plus éloquent, dans ces louanges relatives aux « nichos » : « *Soy como el asiento engalanado de una esposa, dotada de belleza y de perfecciones. Mira este vaso, y conocerás la exacta verdad de mis palabras* »⁵⁹⁷. Or, nous allons pouvoir noter combien cette évocation poétique de l'eau à travers des « nichos » reste pragmatique comparée à celle exprimée autour des fontaines : en effet, bien plus que leur rôle pratique, c'est leur fonction esthético-ludique qui va y être soulignée. Car l'eau, rappelons-le, représente la pièce maîtresse de tous les jeux aquatiques, et surtout des fontaines, dans l'art nasride.

Pour ce qui a trait au thème des fontaines et à l'évocation de l'eau dans les poèmes, nous avons retenu deux exemples incomparables au sein de l'Alhambra. Nous commencerons sans surprise par la fontaine des Lions, dont le poème permet de souligner le rôle essentiel de l'eau dans les fontaines et met en évidence sa valeur artistique intrinsèque. L'image plus que positive développée dans ces vers relaie notamment celle de l'eau contenue dans le Coran, à travers l'imaginaire du Paradis. Ainsi, les qualités esthétiques qui lui sont reconnues et

⁵⁹⁶ E.Lafuente Alcántara, *Inscripciones árabes de Granada...*, op.cit., p.100. L'auteur propose une autre version de ce dernier vers, en relation avec le « vaso » antérieurement cité mais qui ne contrevient pas à l'interprétation : « *Cuántas veces se concluye lo que contiene, se apresuran a volver a llenar* ». Il est de toute manière clair, quel que soit l'usage fait de cette eau contenue dans le « nicho », qu'un contenant est nécessaire : les termes de « vaso » ou de « jarrón » n'impliquent pas forcément son usage comme eau de boisson.

⁵⁹⁷Ibid., p.99.

attribuées dans le poème restent proches de la réalité, sans offrir une vision surdimensionnée ou improbable au lecteur. On loue donc logiquement sa transparence et, par conséquence, sa pureté en ces termes « *trasparencia* » ou « *trasparente claridad* »⁵⁹⁸ ; une telle représentation peut avoir son importance dans les multiples fonctions, autres qu'esthétiques, remplies par la fontaine, car on a longtemps parlé du symbole de l'Alhambra comme d'une source d'eau d'ablution. Cette pureté est, d'ailleurs, relayée par l'évocation de la blancheur de l'eau, que ce soit directement avec la mention de la couleur, associée par excellence à la pureté (« *blancura* »⁵⁹⁹), ou bien par celle du marbre (« *Cunfundense a la vista el agua y el mármol, y no sabemos cuál de los dos es el que se desliza* »⁶⁰⁰) ou encore celle de l'argent (« *Líquida plata que corre entre las joyas* »⁶⁰¹). Cette blancheur de l'eau fait aussi référence directement à un des fleuves du Paradis coranique, alimenté par du lait, dont voici une des évocations : « *Voici le tableau du Paradis qui a été promis aux hommes pieux : des fleuves d'eau qui ne se gâte jamais, des fleuves de lait dont le goût ne s'altérera jamais, des fleuves de vin doux à boire* »⁶⁰².

La transparence de l'eau, que l'on a vu louée précédemment, met également en relief des qualités de brillance : on sait que cet aspect est largement exploité par les Nasrides au travers des jeux de reflets et de lumière, qui sont plus facilement obtenus avec une eau claire. Et cette brillance, tout comme la valeur conférée à l'eau, est, bien entendu, particulièrement révélée par les comparaisons poétiques entre l'eau et les matières précieuses ; il en est ainsi avec le métal argenté, le marbre, ou encore les perles comme c'est le cas dans le vers suivant : « *Y estas figuradas perlas de trasparente claridad, que engalanan los bordes con una orla de aljofar* »⁶⁰³. Une telle évocation rappelle, bien sûr, la grande valeur attachée à l'eau par les Musulmans pour cause d'une rareté trop

⁵⁹⁸ E.Lafuente Alcántara, *Inscripciones árabes de Granada...*, op.cit., p.122.

⁵⁹⁹ Ibid., p.122.

⁶⁰⁰ Ibid., p.122.

⁶⁰¹ Ibid., p.122.

⁶⁰² *Le Coran*, op.cit., p.394. Sourate 47, verset 16.

⁶⁰³ E.Lafuente Alcántara, *Inscripciones árabes de Granada...*, op.cit., p.122.

longtemps subie ; elle est, dans cette culture, le symbole de la richesse et du luxe dans les palais, il est donc logique de la comparer à des matières précieuses. Enfin, à travers ce poème de la fontaine des Lions, ce sont les qualités ludiques de l'eau qui sont également soulignées, notamment grâce au mouvement induit par sa circulation : en effet, les verbes utilisés sont variés, « *corre* », « *desliza* »⁶⁰⁴, et témoignent ainsi des différents sons produits par cette eau qui circule dans la fontaine, exprimant la tranquillité et le rêve, ou encore le jeu. Ces mouvements sont même assurément source de jeu puisque les vers donnent l'impression au lecteur que l'eau joue à cache-cache avec le visiteur, comme si elle incarnait un personnage à part entière : « *¿No véis cómo el agua corre por los lados, y sin embargo se oculta después en las cañerías ?* »⁶⁰⁵. Néanmoins, notre propos serait réducteur si nous ne faisons état que d'une évocation clairement positive de l'eau dans ce poème de la fontaine des Lions. Ainsi nous faut-il ajouter à cette énumération de qualités, l'évocation de l'eau comme élément empreint de puissance, parfois même au pouvoir destructeur. Cette image, qui enrichit le portrait de l'eau dans l'Alhambra, n'est pas forcément négative pour autant : en effet, elle est en parfaite adéquation avec le Coran et renforce le pouvoir symbolique des lions dans le palais. Certes, le vocabulaire apparaît en rupture avec les images de beauté et de placidité évoquées auparavant, comme l'atteste le passage suivant : « *¿Y qué es en verdad sino una nube que derrama sobre los leones sus corrientes?* »⁶⁰⁶. Mais la connotation n'est pas uniquement négative ; on en retient plutôt une image de puissance, qui peut être interprétée des deux manières.

Le deuxième exemple que nous avons sélectionné est celui de la fontaine de Lindaraja. Les textes qui l'entourent vont particulièrement nous intéresser car ils ne reprennent pas uniquement l'éloge de l'eau ; ils témoignent, au contraire, d'une volonté certaine de mettre en valeur la fontaine en elle-même : ainsi, on

⁶⁰⁴ E.Lafuente Alcántara, *Inscripciones árabes de Granada...*, op.cit., p.122.

⁶⁰⁵ Ibid., p.122.

⁶⁰⁶ Ibid., p.123.

s'aperçoit que l'eau est aussi bien mise en avant pour ses qualités intrinsèques, qu'au travers de la structure qui l'utilise, ici la fontaine. C'est pourquoi dans ce poème, l'eau n'occupe pas le rôle principal : on choisit plutôt de mettre en avant la symbiose entre le contenu et le contenant, dont il ressort une impression de douceur et de beauté. De la même manière que la fontaine des Lions symbolise plutôt l'alliance de la beauté et de la puissance au masculin, serait-il envisageable, qu'à travers ce poème, ressorte un aspect plus féminin, de par la place occupée par cette fontaine dans un lieu réservé aux femmes ? Pour conclure, voici quelques vers choisis dans le poème :

« *Un mar de gran extensión cuyas riberas son obras artísticas de mármol selecto* ».

« *Su agua como líquidas perlas corre por el hielo, más grande [...] admiración* ».

« *Se separa de mí el agua, de tal suerte, que yo no soy [...] con el que se oculta* ».⁶⁰⁷

b- L'image de l'eau dans la correspondance de Ibn al-Jatib.

Nous avons ensuite opté pour un texte plus ancré dans la réalité afin d'observer un autre traitement littéraire de l'eau à l'époque musulmane, à savoir la correspondance de Ibn al-Jatib⁶⁰⁸. Nous avons déjà rencontré cet auteur à plusieurs reprises et souligné son attachement à la ville de Grenade, tant au plan politique qu'au plan de la vie quotidienne nasride⁶⁰⁹. Nous allons pouvoir constater que dans ses lettres, destinées à Ibn Khaldûn, l'auteur décide d'utiliser et de développer le champ lexical de l'eau afin d'exprimer ses sentiments ; ce choix apparaît comme une sorte d'hommage à l'élément liquide, si important pour la ville, et cela à différents niveaux. Il est intéressant de constater, à travers cette correspondance, qu'Ibn al-Jatib ne va pas directement faire l'éloge de l'eau par le biais de comparaisons, comme nous avons pu l'observer dans le cas des

⁶⁰⁷ E.Lafuente Alcántara, *Inscripciones árabes de Granada...*, op.cit., p.146.

⁶⁰⁸ Ibn Khaldun, *le Livre des Exemples*. Paris : Editions Gallimard, collection de la Pléiade, 2002, p.51-247.

⁶⁰⁹ Voir l'ouvrage de Ibn al-Jatib, *Historia de los reyes de la Alhambra, el resplandor de la luna llena*, op.cit.

poèmes recouvrant les murs de l'Alhambra. Dans le cas présent, l'auteur va certes dresser, lui aussi, une image flatteuse de l'eau, mais pas en mettant en relief ses qualités premières à savoir sa blancheur, sa pureté, sa fraîcheur ou tout simplement sa beauté. Ibn al-Jatib va se servir du champ lexical de l'eau dans sa correspondance, pour exprimer ses différents sentiments : il va donc associer le fait d'avoir accès à l'eau avec le bonheur, celui de la présence de son ami ; selon la même logique, le manque d'eau sera, quant à lui, relié à la tristesse provoquée par l'absence de ce même ami. Ainsi, le 25 décembre 1362, dans une lettre attendant Ibn Khaldûn dans un relais de poste près de Grenade, Ibn al-Jatib lui souhaite la bienvenue en ces termes : « *Ta venue est comme une pluie bienfaisante qui, dans un pays desséché, vient abreuver l'oiseau favorisé* »⁶¹⁰. On a déjà évoqué le pouvoir destructeur de la pluie, mentionné dans le Coran lui-même ; or, elle est également source de vie et de bien-être et relaie par là même une image positive de l'eau, dans son aspect vital. Voici comment une telle représentation est exprimée dans le Coran :

« *C'est lui qui fait du ciel descendre l'eau. Par elle nous faisons pousser les germes de toutes les plantes ; par elle nous produisons la verdure d'où sortent les grains disposés par séries, et les palmiers dont les branches donnent des grappes suspendues, et les jardins plantés de vignes, et les olives et les grenades qui se ressemblent et qui diffèrent les unes des autres* ».⁶¹¹

Et de la même façon, Ibn al-Jatib associe logiquement donc sa tristesse de ne pas voir son grand ami avec le manque d'eau, c'est-à-dire la soif ; voici quelques extraits puisés dans les lettres des années 1367, 68 et 69, qui expriment ce besoin, pour Ibn al-Jatib, de retrouver son ami Ibn Khaldûn ; on y retrouve clairement le champ lexical de la soif :

« *Je désire sa rencontre, tel un assoiffé d'une gorgée d'eau* ».
« *Celui qui nie une pluie abondante née sur la Terre ne fait qu'éloigner son retour* ».

⁶¹⁰ *Voyageurs arabes*, op.cit., p.98.

⁶¹¹ *Le Coran*, op.cit., p.126. Sourate 6, verset 99.

« *Mais qu'est ce qui pourrait se substituer à vous, ô jardins, après que votre fleuve a gonflé et que vos bassins se sont remplis* ».
« *Mon état est celui de qui la soif ne se désaltère pas* ». ⁶¹²

De la même manière, dans un autre extrait, cette tristesse est reliée non pas à la soif mais à la mauvaise qualité de l'eau, ce qui nous ramène toujours au sentiment de manque, qu'il soit question de l'amitié comme de l'eau : « [...] *mais lui, par son départ, a rendu trouble ma boisson* » ⁶¹³.

A travers ces deux exemples, on remarque comment, dans les écrits de l'époque nasride déjà, l'eau véhiculait une image clairement positive. On constate également, que cette image s'inspire nettement des représentations développées dans le Coran, ce qui peut sembler logique dans la mesure où nous avons voulu étudier l'image de l'eau à sa base, à savoir dans des documents d'origine musulmane. Ce qui est intéressant n'est pas que ces auteurs s'inspirent de leurs croyances, mais que ces images vont être, par la suite, reprises par les différentes personnes qui vont écrire sur Grenade et l'Alhambra, notamment à l'époque des Romantiques. Nous allons observer, dans la suite de notre étude, comment ces images coraniques vont peu à peu s'associer aux croyances antiques et légendes populaires pour former un imaginaire complet autour de l'héritage nasride de l'eau. Mais nous nous apercevons également que cette image restera bien présente dans les représentations ultérieures de ce patrimoine. Concernant, à présent, cette image nasride de l'eau, nous retiendrons essentiellement l'aspect positif qui en ressort, combinant beauté, pureté et puissance, ainsi qu'une alliance directe avec la vie et le bonheur. Mis à part ce dernier point, on notera, pour finir, que ces images restent en parfaite adéquation avec la réalité ; les textes optent pour la mise en valeur des qualités réelles de l'eau grâce à des comparaisons et au langage poétique. Même l'association entre

⁶¹² *Voyageurs arabes*, op.cit., p.110, 113 et 114. On notera que le traducteur émet un doute sur les années concernées.

⁶¹³ *Ibid.*, p.110.

l'eau et le bonheur reste tout à fait compréhensible lorsqu'on évoque le rapport établi depuis des siècles entre l'eau et les Musulmans, qui font de l'élément liquide une richesse et un bonheur à part entière.

3- Croyances et légendes populaires :

a- Croyances antiques.

Bien entendu, ayant observé les croyances musulmanes quant à l'eau et à leurs implications dans l'élaboration de l'imaginaire qu'elle suscite, il nous faut revenir sur celles qui furent développées antérieurement. Ainsi, lorsque l'on pense au mythe de l'eau en Espagne, il nous vient à l'esprit la première grande civilisation qui a planté ses jalons sur le sol péninsulaire, à savoir la civilisation romaine. Officiellement établie, dès 133 avant JC, en Espagne, elle a profondément stigmatisé la culture espagnole tant au niveau matériel que mental. La romanisation culturelle et religieuse a été le fruit d'un long processus sur la Péninsule ; la diffusion du culte romain, entre autres, s'est réalisée progressivement avec l'augmentation sur le territoire conquis du nombre de citoyens romains ou latins. Ce culte marqua profondément la culture hispano-romaine, car la société romaine était très religieuse ; ainsi, par exemple, ses membres attendaient de connaître la volonté des Dieux pour orienter leur vie conformément aux mandats et aux désirs divins. De la même manière, les populations romaines ou romanisées, montraient une grande confiance en l'aide des Dieux, dans des domaines aussi divers que la guérison des malades, l'amélioration de la productivité agricole ou la santé du bétail. Comme pour les Musulmans par la suite, la pénétration religieuse fut importante, et ce grâce à une certaine tolérance du pouvoir impérial ; tant qu'ils ne servaient pas des sentiments nationalistes et/ou anti-romains, le pouvoir en place autorisa de nombreux cultes ; nous parlons, bien sûr, du culte romain, du culte indigène, oriental (Égypte, Syrie, Asie ...) mais aussi chrétien : sur le sol d'"Hispania", à

cette époque, plusieurs croyances vivaient donc déjà en parallèle. Le thème de l'eau, par exemple, était ainsi appréhendé de différentes manières.

Le culte romain se divise en deux branches, le culte des Dieux et celui des empereurs : c'est le premier qui nous intéresse ici car il s'avère être attaché aux symboles naturels de l'époque. Les principes mythologiques et cosmologiques, parfois irréels, que les Romains ont diffusé en Espagne, sont à l'origine de toute croyance sur l'eau ; ils ont ainsi permis aux habitants d' « Hispania », comme aux romains eux-mêmes, de développer une connaissance profonde de l'élément liquide majeur, dont il est ici question.

La mythologie apparaît comme étant le fondement des croyances gréco-romaines sur notre sujet, même si elle appartient au domaine de l'imaginaire ; d'origine indo-européenne, elle offre à chaque puissance naturelle, à chaque réalité locale, un protagonisme divin. Cette divination a longtemps frappé les esprits et conféré à l'eau, entre autres, des vertus extraordinaires provoquant une certaine fascination. Dans cette mythologie, le domaine des Eaux est largement représenté et la figure principale est celle de la puissance : Neptune. Dieu de l'eau, il devient par la suite Dieu des océans et des mers lorsqu'il se retrouve assimilé à Poséidon⁶¹⁴. Il symbolise la puissance divine, car il est le Dieu d'un des quatre éléments de la nature. Les savants et philosophes, eux aussi, ont largement traité le sujet de l'eau dans leurs écrits mais le principe essentiel qui en ressort se révèle néanmoins cosmologique : c'est celui du principe vital de l'eau. Pour Thalès de Milet⁶¹⁵, par exemple, l'eau est l'élément primitif et fondamental des choses, il est le principe, l'origine et le support de notre univers. Vitruve exprime ainsi cette idée, abordant également le cas d'Héraclite : "*L'un des Sept Sages, Thalès de Milet, professa que le principe de toute chose est l'eau, Héraclite le feu, les prêtres mages l'eau et le feu ; disciple d'Anaxagore que les Athéniens appelèrent le philosophe dramaturge-l'air et la terre ; il ajoutait que celle-ci, fécondée par les pluies du ciel qui l'imprègnent, avait*

⁶¹⁴ Poséidon est le nom grec de Neptune.

⁶¹⁵ Thalès de Milet : philosophe, mathématicien, géographe grec de l'école ionienne. (625 av. JC -547 av.JC)

*produit les générations d'humains"*⁶¹⁶. En outre, l'eau ne permet pas uniquement la création de la vie mais également sa conservation, comme l'évoque le passage suivant : *"Si, d'autre part, les êtres vivants sont privés de l'action de l'eau, vidés de leur sang et vidés de la sève que donne le principe liquide, ils se dessècheront totalement"*⁶¹⁷. L'eau est donc un des quatre éléments d'Empédocle⁶¹⁸, une des quatre substances primordiales des choses, comme le rappelle Vitruve dans son œuvre intitulée *De l'Architecture* :

*"Pour ce curieux génie, les substances primordiales (les racines des choses) sont, en effet, au nombre de quatre :
« Zeus brillant, Héra porteuse de vie, Aïdonée
Et Nestis qui de ses larmes fait couler la source mortelle ».
[...] On reconnaîtra les quatre éléments qu'Empédocle désigne ailleurs plus clairement [...] : le feu, l'eau, la terre et de l'air la profondeur immense".*⁶¹⁹

Avant de mettre un terme à ce chapitre, nous voulions insister sur un auteur en particulier qui, avec Vitruve, a marqué le domaine des croyances et connaissances sur l'eau. En effet, les seuls Romains n'ont pas importé les principes mythologiques et cosmogoniques sur la Péninsule ; un homme comme Strabon⁶²⁰ nous montre comment les savants se sont servis de ces croyances pour les transformer en connaissances. Son œuvre est principalement orientée sur le domaine la géographie et c'est en ce sens qu'il a étudié tout ce qui a trait à l'eau, de l'océan à la source. Il a certes développé dans ses écrits des principes symboliques, mêlant l'eau à l'étrange et au fantasmagorique, mais elle y reste l'un des éléments d'Empédocle : elle est cet élément nécessaire à la vie, moyen de purification quotidienne et rituelle dont il étudie les propriétés extraordinaires ; il connaît les sources d'eau chaude, et y voit un remède bénéfique pour la lèpre par exemple. De façon plus pragmatique, l'eau est pour lui un élément médiateur de transport car il dissout, emporte et porte. Le scientifique prend le pas sur le

⁶¹⁶ Vitruve, *De l'architecture*. Paris : Les Belles Lettres, 1973. Livre VIII, p.2.

⁶¹⁷ Ibid., livre VIII, p.3.

⁶¹⁸ Empédocle : philosophe grec. (V^e siècle av.JC)

⁶¹⁹ Vitruve, op.cit., livre VIII, p.42-43.

⁶²⁰ Strabon, géographe grec. (58 av. JC - entre 21 et 25 ap.JC)

géographe et va se mettre à l'étude des diverses propriétés de l'eau, utilisées plus tard par les ingénieurs gréco-romains pour créer une architecture utilitaire de l'eau. Strabon voit déjà dans l'eau sa facilité d'usage, grâce aux aqueducs ou fontaines ; cependant il fait remarquer que la maîtrise de l'eau est un art complexe, difficile à dominer. Il connaît sa circulation souterraine mais aussi ses propriétés de transformation dont l'évaporation au soleil. Autant de connaissances scientifiques que l'on retrouvera dans les écrits plus techniques de l'ingénieur Vitruve.

Pendant plus de cinq siècles, les Romains ont inondé la Péninsule de leurs croyances, légendes et mythes ; et tout autant que par leur architecture, ils ont marqué les esprits par ces croyances parfois fondamentales, parfois extraordinaires. Ils ont cependant laissé par ce biais une trace dans la culture espagnole de l'eau, développée plus en aval par leur ingéniosité technique.

b- Les légendes et clichés des récits dits populaires⁶²¹ et leur transmission.

Nous avons pu constater comment, de tout temps, les croyances en rapport avec l'eau ont existé et se sont répandues ; nous allons observer comment, de la même manière, les légendes et lieux communs, concernant l'Alhambra dans son ensemble, se sont transmis jusqu'à faire partie intégrante de l'histoire actuelle du monument. Nous verrons également que ces images populaires vont s'attacher au patrimoine nasride de l'eau et renforcer ainsi l'imaginaire lié à son héritage au fil des siècles.

b1 : Légendes et lieux communs. Exemples.

De ces légendes gravitant autour de l'Alhambra et de l'eau, il nous faut d'abord préciser qu'elles s'inspirent principalement des différentes croyances développées sur la Péninsule. En outre, on notera que le mystère et l'admiration suscités par l'enceinte, avant et après la Reconquête, ont largement contribué à

⁶²¹ Clichés émanant du peuple ou récits s'adressant à la plus grande majorité.

leur prolifération et à leur survivance, si longtemps après la fin du règne des Nasrides. Parce qu'enfin, ces légendes, bien entendu, intéressaient logiquement les Nasrides en leur temps, eux-mêmes bâtisseurs de l'Alhambra et très attachés à l'eau et à son imaginaire. A ce sujet, voici ce que déclare Ch.Davillier dans son ouvrage *Voyage en Espagne* :

« C'est aux Maures, ajoute le P.Echeverría, qu'il faut attribuer tous ces sortilèges, car leur magie leur était aussi familière que leur couscoussou »⁶²².

De même, on comprend que les Chrétiens, juste après la Reconquête, aient manifesté un intérêt particulier pour ces légendes concernant l'Alhambra, désireux de connaître quelle magie avait entouré l'édification d'un monument dont ils étaient, à tout point de vue, admiratifs ; en outre, ils se montraient avides d'en savoir plus sur cette culture étrangère, différente mais grandiose. Néanmoins, on aurait pu s'attendre à ce que la découverte progressive du monument, puis son abandon, que nous avons souligné auparavant, aient mis un terme définitif à ces légendes populaires et à leur transmission. Elles vont, au contraire, connaître un renouveau au début du XIX^e siècle avec le courant romantique et l'attrait retrouvé du monument : mieux qu'un renouveau, elles vont derechef se distinguer, transmises oralement aux nombreux visiteurs, en quête d'exotisme. Ces mêmes voyageurs, dont on a déjà mentionné les nombreux récits de voyage, vont également leur permettre de passer définitivement à la postérité en les intégrant dans leurs écrits, quittant ainsi le domaine strictement oral où leur existence aurait pu, à terme, être compromise. En outre, en intégrant ces légendes populaires et ces clichés à leurs récits, les voyageurs vont favoriser leur large diffusion au niveau international, et par là même les rattacher définitivement à l'histoire du monument. Si bien qu'aujourd'hui, il reste difficile, pour le simple visiteur, de distinguer les faits historiques de ces légendes au sujet de l'Alhambra. Et l'exemple de la salle des

⁶²² Ch.Davillier, *Voyage en Espagne*, op.cit., p.206.

Abencerrajes symbolise parfaitement, dans ce cas précis, cette difficulté. En effet, une forte tendance romanesque entoure cette salle, dont l'histoire a été traitée à plusieurs reprises par les écrivains ; ainsi, en 1599 déjà, dans l'ouvrage de Diego Cuelbis voici ce que déclare l'auteur au sujet de cette salle : « *Aquí se muestran aún señales de la sangre de algunos traidores caballeros moros, los cuales mandó matar el Rey Chico moro* »⁶²³.

Cet extrait nous montre que, dès la période postérieure à la Reconquête, les légendes entourant l'Alhambra sont présentes et divulguées, comme nous l'avons expliqué ; elles ne commencent pas à l'époque des Romantiques, qui ne font que les reprendre et leur apporter un moyen de diffusion plus large, géographiquement et temporellement. Mais cet extrait nous montre également comment cette légende est bien ancrée dans l'histoire du monument déjà, transmise à Diego Cuelbis, peut-être par le biais de son guide dans l'enceinte ; il reste probable, bien entendu, que cette légende soit fondée sur des faits historiques avérés, un assassinat dans une demeure royale ne semblant pas complètement improbable dans une période historiquement et politiquement troublée, surtout lorsque l'on se renseigne aujourd'hui sur l'histoire de cette famille. Ce qui reste invraisemblable, ce n'est donc pas cette exécution mais les traces de sang toujours visibles des années plus tard, comme si elles se voulaient la marque indélébile de la souffrance des condamnés, de manière très romanesque. Voici de quelle façon la *Guía de Granada* mentionne cette légende à travers la description de la salle des Abencerrajes :

« *El pavimento es de mármol, y en medio álzase una pila dodecagonal, donde el agua, saturada de hierro, ha depositado sedimentos en forma de costras rojas, que el vulgo estima por manchas de sangre de los caballeros abencerrajes degollados aquí, según romanesca tradición, por el desventurado Boabdil, de cuyo suceso tomó esta sala el nombre con que se la conoce desde el siglo XVI. Probable es que dicha tradición se funde en un hecho cierto : Hernando de Baeza, secretario que fue de Boabdil, refiere que*

⁶²³ Guillermo Gozalbes Busto et Enrique Gozalbes Cravioto, "Una visión inédita de la Alhambra del siglo XVI, Diego Cuelbis". *Cuadernos de la Alhambra*, 29-30 (1993-94), p.223-232.

*Ñuley Hacén hizo quitar la vida a muchos abencerrajes, fieles partidarios de su hijo y competidor, y que un día degolló a siete, cuyos cadáveres quedaron expuestos para que todos viesen tan rigurosa venganza ; y aunque no determina el lugar donde esto se verificara, bien pudo ser en dicha pila, y más cuando el mismo historiador relata que en ella fueron degollados, por el rey Saad, el usurpador Mohamad IX Alahnaf y dos hijos suyos, por lo cual era llamada la pila en que degollaban a los reyes, y también Luis de Mármol afirma, que aquí fueron muertos algunos hermanos menores de Boabdil por orden de su padre ».*⁶²⁴

Cette explication occupe la moitié de la description de la salle des Abencerrajes, ce qui prouve son importance dans les mentalités ; le fait également qu'elle soit mentionnée dans cet ouvrage descriptif montre aussi sa portée dans le milieu littéraire. Néanmoins, l'auteur de la *Guía de Granada* exprime le besoin impérieux de remettre en cause la véracité de cette légende en proposant une explication moins romanesque aux taches rouges marquant le marbre de la salle ; de plus, il réintègre certains faits historiques nécessaires à la compréhension de l'histoire de la salle, et permet ainsi de rétablir un certain réalisme autour de la pièce.

Un autre exemple de légende, en rapport direct, cette fois, avec le patrimoine nasride de l'eau dans l'Alhambra nous montre enfin que ces images populaires, transmises d'époque en époque, peuvent finir par altérer pendant un temps la réalité historique elle-même, comme dans le cas précédent. Ici, il ne s'agit pas à proprement parler d'une légende mais bien d'une interprétation faussée, concernant le Patio de Comares, dont on va pouvoir observer la transmission écrite. Cette interprétation consiste à considérer le bassin du patio en question comme zone de bain. La première évocation, que nous avons pu relever de cette version, survient dans un récit de Álvarez de Colmenar en 1707: « *Le milieu [du Patio de Comares] est occupé par un canal d'eau vive incrusté de marbre, si grand qu'on peut commodément nager* »⁶²⁵. Il nous faut savoir que l'auteur

⁶²⁴ M. Gómez Moreno, *Guía de Granada*, op.cit., p.71-72. Voir également Henri Swinburne, *Lettres de Grenade*, op.cit., p.38-45, lettre XXI.

⁶²⁵ J. Álvarez de Colmenar, *Délices d'Espagne...*, op.cit., p.497.

confirme par la suite cette description, lorsqu'il sous-titre un dessin représentant ce même patio de la manière suivante : « *une Cour du Palais et des Bains des anciens Rois Mores à Grenade* ». Quelques années plus tard, en 1773, Richard Twiss reprend cette possibilité en ces termes : « *El primer patio que visité es un rectángulo con una fuente en cada ángulo, y en medio hay un estanque de agua corriente lo suficientemente profundo y ancho como para nadar en él*⁶²⁶.

Il est intéressant de noter, dans ce cas, que Richard Twiss n'affirme pas explicitement que ce bassin servait de bain aux Rois Nasrides, comme Álvarez de Colmenar en son temps dans son texte (mais pas dans la légende de son dessin) ; cependant, il suggère sa capacité à accueillir des baigneurs. On verra, ultérieurement, comment cette information, sûrement reprise par Alexandre de Laborde en 1837 dans son ouvrage, est interprétée de façon à ne voir en ce bassin qu'un bain, jusqu'à baptiser le patio comme « Patio de los Baños ». L'extrait suivant le confirme en ces termes : « [...] *Au milieu de la cour est un long bassin, rempli d'eau courante et assez profonde pour y nager ; [...] il servait de bains à l'usage des personnes attachées au service du palais des rois maures* »⁶²⁷. Même si on peut constater, au XVIII^e siècle, que la tradition « impose » au peuple qu'on fête la Reconquête avec un bain dans cette « alberca » du Patio de Comares, et que Laborde, au vu de cette tradition populaire et du récit de Twiss, décide arbitrairement de renommer le Patio de Comares, on peut fortement émettre des doutes sur cette possibilité au temps des Nasrides. En effet, le palais de Comares était plutôt destiné à un usage public, symbole nasride exposé à la vue des visiteurs ; en outre, la famille royale, ou toute autre personne de confession musulmane, d'ailleurs, ne se serait pas autorisée un bain dans un tel endroit de passage. Voici ce que déclare à ce sujet Antonio Benavides dans son évocation de Grenade et de l'Alhambra : « *Este patio que algunos extranjeros mal informados han llamado el patio de los baños, no fue nunca destinado a este uso, aunque bien pudiera por los*

⁶²⁶ R. Twiss, *Viaje por España en 1773*, op.cit., p.172.

⁶²⁷ A. de Laborde, *Itinéraire ...*op.cit., III, p.326.

estanques que lo ocupan »⁶²⁸. Alors pourquoi et comment cette interprétation a-t-elle pu être transmise et reconnue pendant des siècles ? Car en lisant la description d’Alexandre de Laborde, on retrouve, bien sûr, celle de Álvarez de Colmenar et celle de Richard Twiss.

On constate, ainsi, de quelle manière une interprétation faussée du point de vue historique peut survivre pendant des siècles et faire office de vérité aux yeux du peuple et des érudits. On observe également comment l’imaginaire déforme ainsi la réalité, au point que dans un document d’archives, un homme, *Enrique García Roldán* demande l’autorisation d’effectuer des fouilles dans le patio des Lions au XX^e siècle. Certes, cette demande intervient sous couvert d’informations dont le document ne mentionne pas la source, malgré une certaine précision ; néanmoins, on peut légitimement mettre en doute leur véracité car elles ne semblent être le fruit que de rumeurs. Voici un extrait de ce texte qui en témoigne : «*Que teniendo noticias fidedignas de que existe un valioso tesoro debajo de la fuente de los Leones en la Alhambra de , a X metros de profundidad, encerrado dentro de un arcón de hierro que tiene las llaves puestas y su contenido son barras de oro, según contaban mis antepasados* »⁶²⁹.

b2 : Moyens de transmission .

Si on a pu constater que l’époque romantique avait permis aux légendes une diffusion plus large, il reste la question de la transmission initiale de ces représentations populaires ; elles sont, bien entendu, communiquées oralement, et notamment à tous ces auteurs, principalement juste après la Reconquête. Nous allons nous intéresser à une des figures de cette transmission orale, le guide de l’Alhambra, qui permet donc la survie et la diffusion de l’imaginaire entourant le monument. Aujourd’hui, les « audioguías » remplissent un rôle analogue, mêlant faits historiques et histoires romanesques.

⁶²⁸ A. Benavides, dans C.García Montoro, “La Alhambra vista por un político del siglo XIX”, art. op.cit., p.96.

⁶²⁹ (Voir Annexe n°80, II, p.142).

On trouve, dès le début du XVI^e siècle, des informations sur ces personnes qui présentent et dirigent la visite de l'enceinte pour les voyageurs ; nous avons pu constater que les récits de voyage sont relativement nombreux juste après la Reconquête, les voyageurs se montrant curieux de découvrir Grenade et l'Alhambra, symbole à la fois de la richesse architecturale nasride, mais aussi de la réunification religieuse de la péninsule. A cette époque donc, il ne semble pas exister de guides à part entière, le besoin n'étant peut-être pas assez conséquent, ou l'accès à l'enceinte se révélant restreint. On découvre alors que plusieurs personnes jouent ainsi ce rôle de guide, à commencer par le Conde de Tendilla, ou quelques militaires sous ses ordres. Ce fut le cas pour la visite organisée pour Antoine de Lalaing le 20 septembre 1502 : « *El martes 20, fueron a ver el castillo llamado la Alhambra, el cual un caballero, natural del reino de Behagne o Boesme, lugarteniente del Conde de Tendilla, capitán del castillo y gobernador del reino, se le enseñó* »⁶³⁰. On peut aisément imaginer, au regard de ces informations, que les visites sont clairement orientées et ne présentent pas uniquement l'enceinte du point de vue historique ; en effet, de la même manière que les récits postérieurs à la Reconquête manifestent nettement un parti pris, les visites dirigées par le nouveau gouverneur chrétien de l'Alhambra doivent mettre en avant un certain point de vue. Les légendes sont ainsi une bonne manière de véhiculer une image de l'enceinte qui se veut exotique et attrayante. Richard Twiss, plus tardivement, lors de son voyage en Espagne, évoque également cette question du guide ; on notera qu'il ne mentionne pas son nom, ni ne précise sa fonction puisque Twiss ne parle pas de guide à proprement parler. On peut cependant penser que cette personne n'est pas, comme pour Antoine de Lalaing, directement liée à la gestion de l'Alhambra ; la période de sa visite correspondant à cette époque d'abandon de gestion l'enceinte. En outre, il indique clairement que les nombreuses lettres de recommandation qu'il avait en sa possession lui furent utiles pour trouver cette personne qui le guida à

⁶³⁰ Antoine de Lalaing dans Jésus Luque Moreno, *Granada en el siglo XVI...*, op.cit., p.218.

travers la ville entière.

On pourrait alors penser que trouver un guide à Grenade n'était pas chose facile, ce qui est étonnant en 1773, année où Twiss réalise son périple ; en effet, la « vague romantique » n'a pas encore déferlé sur l'Andalousie à cette époque. La profession n'est-elle pas encore développée ? Il n'apparaît pas non plus qu'il ait choisi une personne en particulier puisqu'il parle de celle-ci comme étant « *uno de los caballeros a los que me había dirigido* » ; ce choix pourtant ouvert aurait dû lui faciliter la tâche. Voici comment il présente la situation : « *19 de Mayo. Tras entregar varias cartas de presentación que había traído de diversos lugares, uno de los caballeros a los que me había dirigido me acompañó por la ciudad* »⁶³¹. Nous évoquerons également le témoignage de Henri Swinburne, qui se révèle très clair sur le rôle de ces guides dans la transmission de ces légendes : « *Comme cet auteur Pérez est généralement lu dans ce pays par toutes les classes d'habitants, ses rêveries sont tenues pour des faits certains consacrés par la tradition ; la plus grande partie des contes que répètent ceux qui font voir les palais ont été pris dans ces livres* »⁶³². Cet extrait nous rappelle, en outre, l'origine de ces légendes et leur transmission sur le sol espagnol par des écrivains comme Pérez de Hita, qui légitime en quelque sorte leur existence.

Nous achèverons notre évocation de cette profession par l'ouvrage de Juan Velázquez de Echeverría ; la personne qui remplit le rôle du guide, dans ce cas, n'est pas explicitement mentionnée comme telle ; néanmoins, la construction de l'ouvrage, *Paseos por Granada y sus contornos*, nous offre un autre éclairage sur cette profession et son rôle. Cet ouvrage est constitué essentiellement d'un dialogue entre deux personnages : le premier est « *el forastero* », celui qui visite Grenade et qui sans cesse pose des questions à son interlocuteur sur ce qu'il voit, et le second est « *el Granadino* » qui sert de guide au premier tout en l'abreuvant d'explications diverses et variées sur la ville. Peut-être l'idée est-elle venue à Echeverría, pour donner plus de vie à son récit,

⁶³¹ R. Twiss, *Viaje por España en 1773*, op.cit., p.166.

⁶³² H.Swinburne, *Lettres de Grenade*, op.cit., p.38-39.

d'imaginer ce dialogue où il s'invente un interlocuteur pour poser des questions ; questions, par ailleurs, que tout visiteur curieux aurait envie de poser. De cette manière, on imagine assez aisément qu'il retransmet une certaine réalité des visites guidées de cette époque, dans les années 1760. Néanmoins, malgré le caractère hyperbolique de l'ouvrage, au sujet, entre autres, de la curiosité du visiteur, on constate comment celui qui se dit guide, submerge son visiteur d'informations, parfois de rumeurs, voire de légendes ; celles-ci sont ensuite retransmises dans des récits de voyageurs, et cela, même si elles se révèlent erronées. C'est le cas pour celle trouvée dans le « *Paseo XXVI* » du premier tome, selon laquelle les jarres présentes dans les Adarves étaient remplies d'or⁶³³. Cette légende, reprise par plusieurs auteurs plus tard et antérieure au récit de Echeverría, est logiquement infirmée par Rafael Contreras dans une lettre datée du 7 décembre 1873 adressée à Juan de Dios de la Rada y Delgado : « [...] *no tiene dato alguno que revele la procedencia de ellos, ni que haga referencia al hallazgo del oro que tenían guardado en su seno, como después ya dijeron en el siglo XVII y XVIII Pedraza, Argote, Echeverría y otros. Yo no he creído nunca que los árabes se dejaran aquí riquezas, cuando tuvieron tiempo de llevárselas todas* »⁶³⁴. Quoi qu'il en soit, on observe comment de nombreuses légendes se sont transmises de manière orale par le biais des guides de la ville et ceux du monument jusqu'à l'époque des Romantiques et continuent encore aujourd'hui de renforcer le mythe de l'Alhambra.

c- Traitement des légendes dans les ouvrages à tendance non romanesque.

Afin de clore le sujet des légendes concernant l'Alhambra, nous voulions enfin observer leur traitement dans des ouvrages à vocation scientifique, ou destinés à l'évocation de faits historiques. En effet, si on peut comprendre leur présence dans les récits de voyage ou autres écrits à tendance romanesque, nous

⁶³³ J. Velazquez de Echeverría, *Paseos por Granada y sus contornos*, op.cit., I, p.144.

⁶³⁴ Juan de Dios de la Rada y Delgado, *Museo español de antigüedades*. Madrid : Imp. de T. Fortanet, IV (1875), p.80.

allons également constater qu'on les retrouve dans toute sorte d'ouvrages rédigés relatifs à l'Alhambra. Ces légendes apparaissent ainsi dans des textes de description architecturale, comme celui de Rafael Contreras ; l'auteur, malgré son domaine de spécialité, cite une des légendes exposées par W.Irving en ces termes : « *Después de tres siglos se oyen estas y otras tradiciones interesantes y el nombrado poeta americano dice que salió aquel [wacir Musa, personaje fantástico en los romances] de su casa por la Puerta de Hierro seguido de veinte ginetes [...]. Sea de esto lo que quiera* »⁶³⁵. Nous avons également pu constater déjà que les articles encyclopédiques de d'Herbelot mêlaient faits historiques, croyances et légendes⁶³⁶ ; en voici un autre exemple dans l'article intitulé « Garnathah » :

« *Ahmed ben Cassem Al Andaloussi écrit qu'en l'an 1008 de l'Hégire, l'on trouva proche de Grenade, dans un lieu nommé Khandak Algennar, seize lames de cuivre et de plomb de la grandeur de la main enterrées par Saint Coecilius Archevêque de Grenade, où la prédication de la foi chrétienne était décrite en langue arabe, mêlée de plusieurs contes fabuleux* ». ⁶³⁷

Bien entendu, dans ces deux exemples, on remarque une réelle distinction entre la réalité historique et les légendes ; certes, les auteurs se permettent de les citer, mais en évitant toujours de les mélanger avec la réalité, comme aime à le faire la tradition populaire. Parfois, plus que relativisées, il arrive qu'elles sont même dénoncées, comme dans l'ouvrage de Antonio Benavides, par exemple, dont voici un passage :

« *Sus torres principales son : [...] y la de los Siete Suelos que ha dado materia para engañar la ciega credulidad de algunos granadinos contando misteriosas apariciones y descubrimientos de tesoros y otras patrañas de este jaez muy propias de aquellos lugares y acomodadas también a la fabulosa tradición con que se ha engalanado la historia árabe de la última época de su dominación en España* ». ⁶³⁸

⁶³⁵ R.Contreras, *Estudio descriptivo de los monumentos árabes de Granada...*, op.cit., p.187.

⁶³⁶ B. d'Herbelot de Molainville, *Bibliothèque orientale...*, article « causter », op.cit., p.265.

⁶³⁷ Ibid., article « Garnathah », p.504.

⁶³⁸ A. Benavides, dans C.García Montoro, «La Alhambra vista por un político del siglo XIX », art. op.cit., p.91.

Mais malgré tout, le fait est que ces légendes, relativisées, différenciées ou même critiquées apparaissent dans ces ouvrages. Dans le cas de Contreras, on peut même se poser légitimement la question de savoir si elles peuvent influencer les travaux de restauration entrepris dans l'enceinte par le conservateur. Quoi qu'il en soit, elles profitent ainsi d'un moyen de diffusion supplémentaire : transmises oralement avant et après la Reconquête, puis par le biais des récits de voyage consécutifs à la prise de Grenade, mais aussi par les récits romanesques des auteurs espagnols, elles profitent donc également d'un autre moyen de diffusion, cette fois dans les milieux érudits et à échelle internationale. Cette omniprésence leur confère une certaine importance dans les milieux littéraires et explique, de la même manière, leur implication dans l'image de l'enceinte et leur ancrage progressif dans l'histoire de l'Alhambra. On constate ainsi comment, bien avant l'époque romantique, un univers imaginaire s'est développé autour de l'Alhambra à Grenade ; les légendes et autres croyances, fortement diffusées, se sont vu peu à peu assimilées à l'histoire du monument, en tant que réalité historique. Cette période pré-romantique est également essentielle dans la construction de l'image du patrimoine nasride de l'eau ; effectivement, dès la période musulmane, on s'aperçoit qu'un imaginaire se développe, présent dans les mentalités mais également dans les écrits. Cette image initiale se révélera même primordiale, nous le verrons, dans l'image de l'héritage de la culture nasride de l'eau « imposée » par la suite par les Romantiques.

II : Le Romantisme : ancrage des représentations.

1- L'Alhambra, emblème des voyageurs romantiques.

Nous avons pu constater, au travers des récits de voyage notamment, combien cette admiration pour la culture musulmane espagnole dépassait le cadre des siècles et des populations. Les Chrétiens, déjà, lui témoignaient un intérêt particulier, et cela malgré la guerre qui les opposait dans la conservation des territoires de la péninsule⁶³⁹. Ainsi, les Romantiques ne sont en quelque sorte que les héritiers nombreux de cette admiration : admiration qui a, certes, traversé les siècles mais qui s'est malheureusement effacée au XVIII^e siècle, masquée par la négligence des pouvoirs centraux et l'invasion du peuple dans l'enceinte de l'Alhambra. Cette fascination réapparaît néanmoins en ce début de XIX^e siècle, sous la houlette des Romantiques à qui profite cette image exotique de l'Espagne.

En effet, les Romantiques européens ressentent une véritable nécessité de fuir une réalité qui symbolise, pour eux, le monde bourgeois qui les entoure ; ils mettent ainsi en avant une fuite aussi bien temporelle que spatiale. Ils cherchent leur inspiration dans un passé où la société n'a pas encore été pervertie par le progrès occidental et se tournent vers des sociétés plus anciennes de type médiéval. C'est en ce sens, tout d'abord, que les Romantiques vont s'intéresser à l'Espagne qui, au XIX^e siècle, véhicule, encore et toujours, une image de décalage économique et politique par rapport au reste de l'Europe, en pleine révolution industrielle. Leur fuite imaginaire s'oriente également dans la recherche d'un endroit où la culture occidentale ne s'impose pas à eux comme une évidence. C'est pourquoi leur intérêt particulier pour l'Espagne va se centrer

⁶³⁹ Voir le « *Romance d'Abenamar* », ou encore les multiples exemples, chez les Chrétiens après la Reconquête, de volonté de copier la culture musulmane : nous pouvons citer l'exemple de ces constructions qui s'inspirent clairement de l'architecture musulmane dans le cas de l'Alcázar de Séville, ou concernant cet homme, mentionné dans les archives de l'Alhambra, qui se fait construire dans sa demeure un lion comme fontaine à l'instar du Patio le plus célèbre de l'Alhambra.

sur la région de la Péninsule où « l'orientalisme » est le plus développé, c'est-à-dire l'Andalousie. Le terme d'orientalisme fait référence dans ce cas aux caractéristiques exotiques et plus généralement à celles notifiant une réelle différence, ce qui, en l'occurrence, convient parfaitement à l'Espagne du XIX^e siècle comme nous l'avons mentionné. De par son histoire et sa position géographique, l'Andalousie marque la transition du monde occidental avec la culture africaine. Elle symbolise ainsi une véritable différence culturelle dans l'Europe occidentale, en tant que mélange de ces cultures et de ces civilisations qui se sont imposées à elle au fil des siècles. L'Andalousie semble être la région qui, en Espagne, est la plus propre à accueillir les désirs de fuite des Romantiques, fuite tant spatiale que temporelle puisqu'être en Andalousie, même aujourd'hui, c'est parfois avoir l'impression de vivre à une époque lointaine et révolue. En outre, il apparaît que l'héritage d'une ancienne mais intemporelle admiration ait pu, soit orienter, soit confirmer leur choix ; il est, en tout cas, probable que les voyageurs gagnent l'Espagne avec des représentations précises de ce qu'ils vont y trouver. Cela apparaît clairement dans le récit de voyage d'Alexandre Laborde en 1806, qui décrit Grenade en ces termes : « *Le bruit et le mouvement des eaux qui la baignent, l'abondance qui lui assurent les alentours couverts de jardins, tout confirme ce qui avait été préjugé, qui fait de cet endroit un paradis terrestre* »⁶⁴⁰. Il semble bien qu'il ait déjà consulté des récits sur le sujet puisque son idée semble déjà être fixée lorsqu'il arrive à Grenade pour constater l'exactitude des merveilles qu'on lui a contées.

Et, bien entendu, comme nous le prouve Alexandre de Laborde, Grenade, dans ce contexte, semble la meilleure destination andalouse au plan culturel, historique, mais aussi dans cette recherche d'un paradis médiéval sur terre. Car cette image de paradis terrestre est déjà développée dans la littérature avant l'époque des Romantiques. Grenade fut également le dernier royaume musulman d'Espagne : c'est donc l'endroit le plus marqué par la présence

⁶⁴⁰ A. de Laborde, *Voyage...*, op.cit., II, p.105, .

musulmane où les Nasrides surent imposer, plus qu'ailleurs en Espagne, la richesse de la culture musulmane, notamment à travers le joyau architectural de l'Alhambra. Et comme nous l'avons noté, les Romantiques étaient à la recherche de ce patrimoine oriental et de cet héritage du passé. C'est en ce sens que Francisco Pi y Margall, en 1850, dans son ouvrage sur le Royaume de Grenade nous montre tant son goût pour cette culture musulmane passée que son mépris pour les autres monuments de la ville, comme le palais de Charles Quint qu'il évoque en ces termes :

*«¿A quién pueden conmovér si no es por su misma grandeza esas frías y monótonas fachadas en que no se ve más que la superposición de diversos órdenes arquitectónicos sujeta a las reglas matemáticas que nos legó Vitruvio?[...]
¿Qué es todo más que una enorme masa de piedra distribuida, no por la inteligencia ni el sentimiento, sino por el compás del geometra?[...]
¿Qué nos indica ya esto sino la carencia absoluta de genio monumental que revela este palacio, tan sólido como falto de sentido?».*⁶⁴¹

On remarque donc que les voyageurs romantiques, comme ceux d'aujourd'hui, se déplacent non pas pour visiter et admirer les monuments de Grenade, chrétiens et autres, mais bien pour les témoignages architecturaux de la culture musulmane du passé. Et l'Alhambra constitue, en ce sens, l'expression la plus parfaite de la splendeur passée et de la rêverie de la culture nasride ; c'est pour cette raison qu'elle est, à cette époque, l'objectif des voyageurs. Historiquement, Grenade intéresse également les Romantiques, et pas seulement en tant que dernier royaume musulman de la Péninsule et donc symbole de l'exotisme. Car le déroulement de la Reconquête du royaume, longue et périlleuse, intéresse également ce type de voyageurs, avides d'histoires touchées de romanesque. La guerre de Grenade, les luttes de pouvoir entre Chrétiens et Musulmans, mais aussi entre Nasrides, sont autant de sources d'inspiration pour ces auteurs. La

⁶⁴¹ Francisco Pi y Margall, *Reino de Granada : comprende las provincias de Jaén, Granada, Málaga y Almería*. Madrid : Imp.de J.Repullés, 1850, p.413.

personnalité de Boabdil et son destin se révèlent aussi dignes d'un intérêt tout particulier : il est, en effet, le seul roi musulman à avoir connu un destin si tragique dans l'histoire d'Al-Andalus et donc si propice aux légendes et histoires de toute sorte ; il est LE personnage de l'histoire de Grenade à l'époque arabe. Tout d'abord, la légende raconte qu'une prophétie annonçait la perte de son Royaume : il semble que la prédiction se réalisa puisqu'en janvier 1492, il remit les clés de la ville aux Rois Catholiques. En outre, l'histoire de son départ de Grenade a fait couler beaucoup d'encre, au travers de la légende du soupir et de ses répercussions dans l'histoire de la ville. Une réflexion de sa mère, le jour du départ, admirant la ville pour la dernière fois, semble être à l'origine de cette légende, connue de tous à Grenade et reprise par de multiples auteurs : « *bien haces hijo mío, llorar como una mujer lo que no supiste defender como un hombre* » ; ce sont les larmes d'un souverain contraint d'abandonner sa bien aimée⁶⁴². On retrouve, à de nombreuses reprises, cette histoire, notamment dans le roman de Chateaubriand, *Le dernier Abencérage*, dans lequel, rappelons-le, Abenhamet, vient pleurer cette beauté perdue par les Arabes après la Reconquête.

Grenade est également la ville du contraste à part entière à cette époque, puisque elle représente, d'une part, l'image d'une culture musulmane certes passée mais survivant à travers son héritage architectural, entre autres ; d'autre part, elle est l'image d'une culture chrétienne qui sort matériellement victorieuse du duel, mais qui n'arrive pas à reprendre l'avantage culturel sur son ennemi. Cette lutte peut sembler intéressante pour les Romantiques, et particulièrement le fait que, malgré différentes approches, la culture musulmane reste très présente et garde sa suprématie sur la ville de Grenade. En effet, ce sont particulièrement ses monuments arabes qui font sa renommée et non le tombeau des Rois Catholiques ou la Cathédrale. Car la chute du royaume musulman d'Espagne

⁶⁴² L'image de l'épouse déjà employée dans le Romance d'Abénamar.

n'apparaît nullement comme un handicap pour la citadelle, ainsi que le confirme H.Terrasse en ces termes :

*« On a vu dans l'Alhambra non seulement le legs suprême, mais le chef-d'œuvre de l'art musulman d'Espagne. Et le fait que la civilisation qui l'a créée ne l'entoure plus, ne fait, pour beaucoup, qu'ajouter un charme de mélancolie à la délicate beauté du palais nasride ».*⁶⁴³

2- Image écrite de Grenade au XIX^e siècle :

a- Récits de voyage.

Au début du XIX^e siècle, l'intérêt pour ce pays isolé du reste de l'Europe au XVIII^e se voit donc relancé par le mouvement romantique ; un autre événement joue également un rôle essentiel dans ce processus, il s'agit de la Guerre d'Indépendance. Malgré ce déclic pourtant tragique, les voyageurs commencent à affluer dans la Péninsule, témoins d'une réalité historique qui se déroule devant leurs yeux. L'Espagne redevient un centre d'intérêt politique aux yeux de l'Europe et le nombre de voyageurs augmente très largement après cette date ; avec eux, c'est également le nombre des récits qui s'accroît et la possibilité de la transmission d'une nouvelle image de l'Espagne à travers l'Europe qui se développe. Nous ne prétendons aucunement qu'avant ce XIX^e siècle, nul voyageur ne s'aventure en Espagne et ne publie de récit de voyage, ce que nous avons déjà constaté comme étant faux. Car si l'on exclut les nombreux récits du XVI^e siècle, nombreux à cause de la Reconquête et donc de la curiosité inhérente, il nous faut tout de même prendre en compte d'autres écrits plus tardifs ; comme ceux de François Bertaut par exemple en 1659, de Martín de Angulo y Pulgar au milieu de ce XVII^e siècle, de Juan Francisco Peyron en 1773 ou encore d'Henry Swinburne, que nous avons déjà mentionné, en 1776. En outre, il nous faut préciser qu'il ne s'agit pas uniquement de diplomates en visite officielle, ce qui rend leur voyage facultatif et donc motivé par une démarche strictement personnelle. La différence majeure avec le XIX^e siècle réside, bien

⁶⁴³ H.Terrasse, *Islam d'Espagne...*, op.cit., p.220.

évidemment, dans le nombre important de visiteurs, qui créent ainsi un véritable mouvement d'intérêt pour l'Andalousie et la ville de Grenade en particulier.

José Alberich, dans son étude sur les voyageurs anglais à Séville au XIXe siècle, dénombre à peu près cent vingt-quatre récits de voyages dans la première moitié de ce siècle, dont cinquante quatre correspondent à ceux de militaires et de paysans qui se trouvaient en Espagne pendant la lutte anti-française. Ces récits n'ont certes pas de véritable importance pour nous, dans la mesure où ils relatent des événements historiques contemporains et constituent donc un partage de souvenirs de guerre ; de plus, ils ne sont d'aucun intérêt si l'on parle de Grenade et de l'héritage de la culture musulmane en Espagne comme en Europe. Cependant, ils revêtent néanmoins une certaine importance dans la mesure où ils permettent de modifier l'image sauvage de l'Espagne : en effet, au XVIII^e siècle, la Péninsule est considérée comme une zone dangereuse et donc incommode pour accueillir, dans de bonnes conditions, les voyageurs européens. Malgré tout, ces premiers récits conditionnent le retour des voyageurs en Espagne, et ouvrent ainsi la porte aux futurs visiteurs romantiques. On notera, en outre, qu'à partir de 1820 et l'arrivée du chemin de fer en Europe⁶⁴⁴, les voyages se font plus systématiques et développent l'idée du mythe romantique de l'Espagne. Il faut souligner que ces voyageurs, contrairement à ceux rencontrés lors de la guerre d'Indépendance, viennent dans la Péninsule avec, en tête, une idée très précise et des représentations élaborées de ce qu'ils vont y trouver ; malgré cela, le besoin de voir de ses propres yeux est plus fort et les voyages se succèdent. Voici comment Prosper Mérimée exprime, le 8 octobre 1830, dans une lettre qu'il écrit à Sophie Duvancel et dans laquelle il évoque sa vision de l'Alhambra, ce besoin de se rendre compte par soi-même de cette beauté qui dépasse tout imaginaire :

«Je ne vous dirai rien de l'Alhambra, vous l'avez dans votre bibliothèque, mais croyez que vous n'êtes pas dispensée de faire le voyage à Grenade et qu'aucun livre in-quarto, voire même in-folio,

⁶⁴⁴ La première ligne de chemin de fer en Espagne reliera Barcelone à Mataró en 1840.

*ne pourra vous donner une idée de la cour des Lions et de la salle des Ambassadeurs ».*⁶⁴⁵

De même, Alexandre Dumas évoque ce pouvoir de l'imaginaire sur les représentations de la ville en ces termes :

*« Avec ce joli nom de Grenade, Madame, vous avez déjà bâti dans votre imagination une ville du Moyen-Age, moitié gothique, moitié mauresque. [...] Hélas ! Madame, soufflez sur ce charmant mirage, et contentez-vous de la pure et simple vérité, la pure et simple vérité est déjà assez belle ».*⁶⁴⁶

Selon certains auteurs, il semble même qu'un seul voyage soit insuffisant et qu'il paraît nécessaire de contempler Grenade plusieurs fois dans sa vie, à différentes saisons et époques. On peut, de la sorte, constater les possibles changements, mais surtout retrouver l'immense plaisir suscité par la première visite. Voici ce que dit Alexandre Dumas, à ce sujet, dans sa lettre du 27 octobre 1861 :

*« Le fait est, Madame, je commence à croire qu'il y a un plus grand bonheur que celui de voir Grenade, c'est celui de la revoir ».*⁶⁴⁷

Et plus tard, Antonio de Benavides l'exprime de la manière suivante :

*« Una y otra vez se ve la magnificencia de los árabes, y una, dos y tres veces y mil se admira, sin jamás poder presentarse con indiferencia ni a los ojos del más común observador ».*⁶⁴⁸

Cependant, ces voyages et donc les récits qui en découlent, posent un véritable problème quant à l'image qu'ils offrent de la Grenade nasride et musulmane plus généralement. En effet, le fait que ces personnes soient des habitués de la littérature modifie complètement la signification et la qualité des récits : avant même d'être arrivés au pays, les voyageurs savent ce qu'ils viennent y chercher, ils ont lu les romans « morisques » du XVI^e siècle et écouté

⁶⁴⁵ Prosper Mérimée, *Correspondance générale*. Paris : Privat, 1972, I, p.74.

⁶⁴⁶ Alexandre Dumas. *Impressions de voyage. De Paris à Cadix*. Paris : Michel Lévy Frères, 1861, I, p.258. Lettre XVII, 27 octobre 1861.

⁶⁴⁷ Ibid., I, p.258.

⁶⁴⁸ A. de Benavides, dans C. García Montoro, "La Alhambra vista por un político del siglo XIX", art. op.cit., p.96.

ceux qui viennent de rentrer d'Espagne. De cette manière, ils arrivent avec une idée préconçue de ce qu'ils ne connaissent même pas, à laquelle s'ajoute leur propre point de vue ; et malgré cela, l'imaginaire dépasse la seule réalité dans leur interprétation. Comme dans ce sonnet de Leopoldo Cano Mesas (1844-1934), intitulé *Antes de ver la Alhambra*, où l'on note parfaitement les diverses représentations fragmentaires réalisées par le poète (ce sonnet précède sa visite de Grenade, après laquelle il écrira un autre poème) :

« ¡La Alhambra! Ya lo sé. La maravilla
que sentí, que adivino, que he soñado;
la que lloró un monarca afeminado,
la que cantó la musa de Zorilla ».

De plus, il nous faut également rappeler, concernant la fiabilité de ces récits, que certains d'entre eux pourraient avoir été écrits sans aucune expérience directe avec la ville ; cela aurait pour conséquence de fausser plus encore une image déjà suffisamment romancée, dans laquelle la réalité serait totalement absente. Cette supposition est d'ailleurs évoquée au sujet de Chateaubriand et de son séjour réel dans la ville de Grenade, où il situe son roman *Le dernier Abencérage*. L.Stinglhamber, dans son article intitulé *Chateaubriand à Grenade ?*, s'interroge ainsi sur la possibilité de ce séjour en essayant de retracer l'itinéraire de l'écrivain à travers l'Andalousie ; il note, de la sorte, certaines inexactitudes en ce qui concerne le kilométrage qui laisseraient planer des doutes. Ainsi, selon lui, « si l'on ne peut douter du voyage en Espagne, l'excursion à Grenade, à première vue, paraît des plus suspectes »⁶⁴⁹. De plus, il relève des ressemblances flagrantes entre le roman et les récits d'Alexandre de Laborde et en conclut ce qui suit :

« De toute évidence, Chateaubriand compose le sien [son récit] sur la trame du comte de Laborde. Il compose, c'est-à-dire qu'il refond et qu'avec les mêmes éléments, son pinceau dégage plus d'ordre,

⁶⁴⁹ Louis Stinglhamber, « Chateaubriand à Grenade? ». *Bulletin de la Société Guillaume Budé*, Belles Lettres décembre 1952, p.94.

de traits, de symétrie, de pittoresque, d'air, de perspective, de charme et d'âme». ⁶⁵⁰

Ces faits soulèvent ainsi des doutes sur un voyage effectif de l'auteur ; d'autre part, ils mettent également un doute sur le réalisme du récit sur le plan de la description des lieux et de l'exactitude de l'image de Grenade, véhiculée à travers cet ouvrage dans le temps.

Il nous faut également ajouter que ces pèlerins voyagent seulement par envie et non par obligation politique ou diplomatique, ce qui modifie aussi leur façon d'aborder et d'interpréter les choses, tout comme leur esprit, dit « romantique ». En effet, il est aisé de penser que les bases du Romantisme sont essentiellement l'imagination et les sentiments, deux concepts étroitement liés avec la subjectivité : l'imagination car elle est toute personnelle et inspirée par une sorte de fantaisie intérieure, et les sentiments parce qu'ils sont l'endroit de prédilection où l'objectivité se voit sans cesse faussée par les penchants personnels des sujets. Si l'on y ajoute le fait que la littérature est sans doute le genre artistique où l'objectivité tient le moins sa place, il apparaît clairement quels types de représentations de l'Espagne nous pouvons attendre des écrits produits par un mouvement tel que le Romantisme : une représentation subjective, que l'on ne peut considérer comme universellement vraie, hors de la réalité de son siècle et par conséquent complètement en dehors de toute vraisemblance par rapport à l'époque musulmane. Lévi-Provencal, dans son ouvrage intitulé *Conférences sur l'Espagne musulmane*, dans un chapitre dédié aux villes et institutions urbaines en Occident musulman au Moyen Age, évoque ces descriptions romantiques des villes comme étant dithyrambiques et ne fournissant aucune information typographique valable. Prenons comme exemple cette description de Grenade par Alexandre Dumas et voyons, à travers une simple lecture, comment elle confirme cette affirmation de Lévi-Provencal :

« Grenade, plus éclatante que la fleur, et plus savoureuse que le fruit dont elle porte le nom, semble une vierge paresseuse qui s'est

⁶⁵⁰ Louis Stinglhamber, « Chateaubriand à Grenade? », art. op.cit., p.102.

couchée au soleil depuis le jour de la création dans un lit de bruyères et d'aloès : le soir, elle s'endort gaiement aux chansons des oiseaux, et le matin s'éveille souriante aux murmures de ses cascates». ⁶⁵¹

Cette description, plutôt que d'être réaliste, nous rappelle l'admiration passée pour la cité et sa personnification, telle une femme désirée par les chrétiens⁶⁵², ici en l'occurrence par les Romantiques et les Européens.

b- Exemple des « Contes de l'Alhambra » : le pouvoir de l'imaginaire.

Nous l'avons déjà mentionné, en tant que symbole d'un royaume somptueux convoité par les Rois chrétiens, l'Alhambra n'a pu échapper à cette époque de superstition qu'était le Moyen Age. Si l'on y ajoute une atmosphère de mystère présente dans la civilisation orientale et le rôle primordial de cette cité royale dans l'Histoire, l'Alhambra fut pendant des siècles le cœur de légendes diverses, toutes réunies par leur caractéristique arabe.

« Para el viajero inspirado en lo histórico y en lo poético, la Alhambra es objeto de tanta veneración como la Caaba o Casa Sagrada de la Meca para los devotos peregrinos musulmanes ». ⁶⁵³

Ces légendes, dont nous avons déjà parlé, nous les retrouvons en grande partie dans le livre de Washington Irving ; elles confèrent aux palais nasrides une dimension enchantée qui, une fois de plus, permet de passer aisément de la réalité à l'imaginaire. En effet, en parcourant ces *Contes de l'Alhambra*, le lecteur se voit transporté dans un monde magique où la réalité n'a d'assise que ce que nous voyons, c'est-à-dire le monument et ses pierres. Ainsi, tout ce qui a trait à la vie dans cet endroit, aux temps des Nasrides, devient pur rêve et enchantement. C'est bien notre imaginaire, dans ce cas, qui prend le pas sur la réalité, toute véracité historique ayant disparue pour laisser place aux intrigues

⁶⁵¹ A.Dumas, *de Paris à Cadix*. En ligne sur le site www.dumaspère.com, chapitre XVIII.

⁶⁵² Comme dans le Romance de Abenamar ou la légende du suspiro del moro en référence à Boabdil.

⁶⁵³ Washington Irving, *Los cuentos de la Alhambra*. Madrid : Editorial Espasa Calpe, 2003, p.42.

de palais et aux histoires galantes. Et cet imaginaire, développé dans ces contes et autres écrits, s'ancre plus profondément encore dans nos esprits pour créer, de cette manière, des représentations romancées et souvent inexactes de la réalité au sujet de cette culture nasride et musulmane en général. On notera, en outre, une grande diffusion de cet ouvrage, tant en ce qui concerne le public touché que les époques, puisque c'est, encore aujourd'hui, le récit de référence touristique sur l'Alhambra ; on se le procure d'ailleurs aisément, traduit en plusieurs langues, dans toute la ville.

Ajoutons à ces considérations le fait que Washington Irving arrive à l'Alhambra avec un bagage culturel important et cet esprit de création littéraire dont il a déjà fait preuve dans les biographies qu'il a rédigées sur Mahomet ou George Washington, entre autres. Il manie également à la perfection ce mélange d'Histoire et de fiction comme il le démontre dans son histoire de New-York ou à propos de la vie et des voyages de Christophe Colomb. C'est cet état d'esprit, qui rompt avec le traitement littéraire antérieur de Grenade et présente l'Alhambra comme le centre de contes et de légendes, qu'il décide de retranscrire dans son ouvrage, après trois mois de séjour dans l'enceinte. Ce livre, mélange de descriptions, de tradition écrite, de transmission orale et donc de culte de la mémoire vivante, symbolise ce que représente pour lui l'Alhambra en cette année 1829. On notera que c'est le nom qu'il donne à son ouvrage en premier lieu, *L'Alhambra* ; ce nom se transformera, par la suite, avec les diverses traductions castillanes en *Cuentos de la Alhambra*, plus proche de la réalité du livre et du courant littéraire de l'époque. Or c'est cette réalité qui marque les esprits aujourd'hui, malgré la clarté du titre, et contribue à perpétuer un imaginaire puissant autour de l'Alhambra.

On ne peut néanmoins affirmer que cet ouvrage soit uniquement fondé sur l'imaginaire attaché à l'Alhambra, du fait que l'auteur ait résidé trois mois dans l'enceinte ; certains points gardent ainsi notamment un ancrage dans la réalité comme l'image du paradis terrestre dans le Coran, même si cette dernière

s'accompagne de la notion de rêve et d'enchantement. Dans la légende de l'astrologue arabe, on retrouve, par exemple, cette évocation du paradis, image longtemps évoquée par les admirateurs du palais. Et si cette image est justifiée par la culture musulmane en elle-même, elle dépasse largement le cadre religieux par son vocabulaire profane ; vocabulaire qui travestit une réalité historique où le plaisir des sens semble tenir une place de choix. C'est, par ailleurs, ce que l'on retrouve dans l'adieu de l'auteur à Grenade où les adjectifs qui décrivent la ville tournent tous autour du thème du paradis, et s'orientent également vers le rêve et la poésie :

*“Mi feliz y apacible reinado en la Alhambra fue bruscamente interrumpido por la llegada de unas cartas –mientras me entregaba a la voluptuosidad oriental en las frescas salas de los baños– requiriéndome a salir de mi paraíso musulmán para sumirme una vez más en el tráfago y bullicio del polvoriento mundo. ¿Cómo iba a salir al encuentro de sus afanes e inquietudes, después de semejante vida de tranquilidad y de ensueño? ¿Cómo podría yo soportar la vulgaridad, luego de haber disfrutado la poesía del palacio nazarita?”*⁶⁵⁴

D'autre part, on relèvera l'association de l'eau à cette image paradisiaque dans l'ouvrage, que l'auteur évoque en ces termes :

*« En lo alto de la colina hay el palacio más delicioso que jamás pudo concebir la mente humana ni desear el corazón del hombre. Está formado de suntuosos salones y galerías, de deliciosos jardines, frescas fuentes y perfumados baños ; en una palabra, toda la montaña se ha convertido en un paraíso »*⁶⁵⁵

Il nous faut également ajouter que l'imaginaire, développé à travers ses légendes, ne s'applique pas dans la même mesure à tous les lieux de l'Alhambra. En effet, W.Irving ne raconte pas ses légendes en dehors de tout contexte, et si on peut émettre, bien entendu, des doutes sur les bases historiques de ses contes, on peut imaginer cependant que les descriptions qu'il donne des lieux sont

⁶⁵⁴ W.Irving, *Contes de l'Alhambra*. Grenade : Ed. M.Sánchez, 1991, p.317.

Voir également M.J. Gilabert Gómez, *La Granada del Romanticismo*. Grenade : Ed. Mágina, 1999, p.33.

⁶⁵⁵ W.Irving, *Cuentos de la Alhambra*, éd. Espasa Calpe, op.cit., p.111.

exactes ; effectivement, au printemps 1829, il est logé à l'intérieur même des palais, ses chambres étant aujourd'hui comprises dans la visite du monument.

Voici ce qu'il mentionne à ce sujet :

« *El lector comprenderá fácilmente nuestra alegría cuando, poco después de llegar a Granada, el gobernador de la Alhambra nos dio permiso para residir en las habitaciones vacías del palacio morisco. Mi compañero fue pronto llamado por los deberes de su cargo oficial ; pero yo permanecí de intento algunos meses en el viejo palacio encantado* ». ⁶⁵⁶

De cette façon, on peut supposer que les descriptions des lieux ne peuvent être plus réalistes, les présentant tels qu'ils étaient au début du XIXe siècle. On suit d'ailleurs assez souvent l'auteur dans sa découverte de l'enceinte, parfois même, dans les moindres recoins ; un tel parcours confère un certain réalisme au récit, surtout dans les premiers chapitres, consacrés à la description de l'enceinte. Or les modifications ayant été nombreuses depuis la fin du XV^e siècle, les endroits où il situe ses légendes doivent être contemporains, s'appuyant sur son expérience, donc conformes pour le début du XIXe siècle, mais par là même complètement hors de contexte pour ces histoires qu'il rapporte, et qui se veulent antérieures. Chose, par ailleurs, dont il est parfaitement conscient comme nous le démontrent ces quelques lignes de l'histoire intitulée *El Patio de los Leones* qui confirment, en effet, sa première intention de montrer la réalité sans prétendre l'imposer comme universelle : « *Aquí ha sido más benigna la mano del tiempo : los adornos moriscos, elegantes y primorosos, existen casi en su primitiva brillantez* » ⁶⁵⁷. Puis, dans le conte de *La torre de las Infantas*, par exemple, on voit très bien comment l'auteur légitime sa description du lieu par son expérience propre et lui confère ainsi une certaine réalité. Or la différence avec une véritable description, dont le but serait informatif et d'intérêt historique, apparaît nettement : les détails architecturaux manquent cruellement dans ce conte, alors que ceux concernant la mise en place d'une ambiance

⁶⁵⁶ W.Irving, *Cuentos de la Alhambra*, op.cit., p.42.

⁶⁵⁷ Ibid., p.72.

romancée sont bien présents avec l'évocation du coucher de soleil. Le seul détail évoqué est celui de l'apparence romantique de la tour, dont on peut affirmer qu'il n'est d'aucune utilité architecturale ; au contraire, il contribue de manière subjective à la mise en place du décor, comme le montre le passage suivant :

“Cierta tarde, subiendo el estrecho barranco poblado de higueras, granados y mirtos, que divide la jurisdicción de la fortaleza de la Alhambra de la del Generalife, quedé sorprendido ante la poética vista de una torre morisca que se alzaba en el recinto exterior de la Alhambra, encima de las copas de los árboles, y recibía los rojos reflejos del sol poniente”.⁶⁵⁸

L'aspect romancé ne remet pas en cause le réalisme de la description mais la relègue au second plan, justifiant sa présence par souci de mise en scène de l'histoire ; l'important n'étant pas la tour en elle-même mais la légende qui s'y est déroulée et son caractère magique et enchanteur. Ce second extrait l'atteste d'ailleurs :

“[...] y cuando estaba mirándolo se asomó una joven con la cabeza adornada de flores. Era, sin duda, alguna persona más distinguida que el vulgo que habita en las viejas torres de la fortaleza, y esta súbita y repentina aparición me hizo recordar las descripciones de las cautivas beldades de los cuentos de hadas”.⁶⁵⁹

Néanmoins, il nous faut noter la riche évocation des détails architecturaux lorsqu'Irving pénètre dans la tour et commence alors une description de son intérieur :

“Visité después esta torre, que no se enseña generalmente a los extranjeros, aunque es digna de toda atención, pues su interior es semejante a cualquier departamento del Palacio. La elegancia de su salón central, con su fuente de mármol, sus elevados arcos y sus cupulinos primorosamente cincelados, y los arabescos y vaciados en estuco de sus reducidas y bien proporcionadas habitaciones, aunque deterioradas por el tiempo y el abandono, todo concuerda con la historia, que la presenta como la antigua vivienda de la hermosura real”.⁶⁶⁰

⁶⁵⁸ W.Irving, *Cuentos de la Alhambra*, op.cit., p.114.

⁶⁵⁹ Ibid., p.114.

⁶⁶⁰ Ibid., p.114-115.

Mais la mention de ces détails relève plus de la démonstration d'une beauté et d'une richesse architecturale globale qui permet le déroulement de l'histoire et renforce l'aspect enchanteur du cadre de la légende. On ne s'intéresse pas, à proprement parler, dans ces contes, aux lieux pour leur valeur architecturale en tant que telle, mais comme mise en scène d'histoires romancées. Les descriptions vont donc en ce sens puisqu'elles permettent de mettre en place une certaine ambiance et non de remettre en place une réalité architecturale historique. On retrouve ce genre de considération dans l'histoire nommée *El Patio de los Leones* ; en effet, dans ce cas encore, notre auteur ne s'intéresse pas exactement à la richesse architecturale du patio, car en ce sens, il aurait pu le décrire en évoquant ses superbes colonnes ouvragées, ou sa fontaine renommée. Mais c'est, en réalité, en sa qualité de mise en scène d'un passé merveilleux et imaginaire que le patio est ici évoqué :

*“Este antiguo y fantástico Palacio posee una magia singular, un especial poder para hacer recordar sueños y cuadros del pasado, y para presentarnos desnudas realidades con las ilusiones de la memoria y de la imaginación. Sentía yo, pues, una inefable complacencia paseándome entre aquellas « vagas sombras », buscando los sitios de la Alhambra que más se prestaban a estas fantasmagorías de la imaginación; y nada era tan adecuado para el caso como el Patio de los Leones y sus salones adyacentes».*⁶⁶¹

Ce livre remporta un tel succès qu'on le trouve, aujourd'hui encore, à chaque coin de rue de la ville, associé à la véritable histoire de l'Alhambra aux temps des souverains nasrides : le problème n'est pas de discuter de la véracité des faits contenus dans les légendes, puisque Irving lui-même prévient les lecteurs du caractère imaginaire de ces histoires et donne le choix au lecteur de croire ou non à leur véracité ; en effet, dans le conte intitulé *La torre de las infantas*, voici ce qu'il déclare à propos de la « *leyenda de las tres hermosas princesas* » : « *si hemos de dar crédito a la siguiente leyenda* »⁶⁶². Mais il nous faut plutôt nous interroger sur le fait que les légendes, exposées dans cet

⁶⁶¹ W.Irving, *Cuentos de la Alhambra*, op.cit.,p.72.

⁶⁶² Ibid., p.115.

ouvrage, supplantent la réalité historique dans les esprits, et cela à travers le temps. Or ce n'est pas Irving qui prétend offrir dans son œuvre une vision réaliste et fidèle de l'Alhambra au XVI^e siècle ; ce sont ses lecteurs qui ont accepté cette représentation du palais puis l'ont intégrée comme leur propre réalité. Car ne nous y trompons pas, ce n'est pas cette réalité historique qui intéresse les touristes aujourd'hui mais bien cette image de mystère et de rêve qui accompagne l'Alhambra, et celle-là encore qu'ils retiennent en sortant de la visite de l'enceinte (ce qui explique aujourd'hui encore la renommée de cet ouvrage).

Dans la mesure où ces légendes font partie de l'image actuelle de l'Alhambra, et que l'on ne peut plus échapper, d'une certaine manière, à cet imaginaire qui entoure l'enceinte, on retrouve dans les commentaires des guides électroniques loués à l'entrée, les légendes de Washington Irving, comme faisant partie intégrante de l'histoire de l'enceinte. Ces légendes s'avèrent être tellement intemporelles, comme la fascination pour la culture arabo-andalouse, qu'elles perpétuent, à travers le temps, cet imaginaire autour des palais et des rois nasrides. Mais ce succès s'explique aussi par le fait que ces contes répondent précisément aux attentes des visiteurs de l'Alhambra, aujourd'hui comme hier : ce besoin de s'enfuir, comme les Romantiques, vers un ailleurs, différent de ce qu'ils ont coutume de connaître et de voir. La vision des Romantiques et de Washington Irving se révèle, dans ce cas, d'une grande modernité et d'un caractère intemporel. Ce qu'on attend de la visite de l'Alhambra, c'est un retour en arrière, le voyage dans une civilisation aujourd'hui disparue mais qui survit dans notre imagination comme étant un symbole de plaisir et de rêverie, (ce qui ne va pas à l'encontre de la réalité historique et culturelle). Et c'est pour cette raison que ces légendes intéressent et satisfont de façon certaine le public, simplement parce qu'elles racontent ce que l'on a envie d'entendre. Ainsi, en passant près de la Torre de las Cautivas, il flotte dans l'air comme un triste chant, celui d'une ancienne princesse maure, enfermée jusqu'à la mort dans sa

tour, refusant de trahir son père pour suivre son amant chrétien. L'imaginaire supplante la réalité mais surtout la transforme en une représentation qui se fait plus imposante que le reste.

c- Antonio Benavides : influence du romantisme dans le récit d'un politicien du début du XIXe siècle⁶⁶³.

Bien entendu, nous avons choisi d'évoquer l'exemple des *Contes de l'Alhambra* car il nous a semblé très caractéristique de ce XIXe siècle, par la place conséquente qui y est accordée aux légendes et autres histoires entourant l'Alhambra ; il était aisé, ainsi, d'illustrer au mieux le rang tenu par l'imaginaire dans les récits concernant Grenade et son joyau architectural nasride. Or, nous allons pouvoir constater, dans la suite de notre étude, que cette image romanesque de l'Alhambra ne transparaît pas uniquement dans les récits des voyageurs ou autres écrivains exprimant des tendances romantiques. Cet imaginaire transforme également les représentations des hommes de formation plus pragmatique, comme Antonio de Benavides y Fernández Navarrete, que nous avons déjà mentionné auparavant dans notre travail. Nous allons pouvoir ainsi examiner de quelle manière cet état d'esprit romantique se manifeste chez un homme, pourtant ancré dans la réalité eu égard à ses fonctions, puisqu'à l'époque où il rédige sa description de Grenade, on le présente à la fois comme un homme politique, un historien et un juriste. Dans ce manuscrit intitulé *Apuntamientos sobre arquitectura y Alhambra de Granada*, rédigé entre 1832 et 1836, l'auteur se remémore ses années d'étude à Grenade, où il a étudié au Colegio San Bartolomé y Santiago el Mayor de la ville⁶⁶⁴. Nous noterons, avant de poursuivre, un fait important pour la suite, à savoir que A. Benavides compose ces quarante quatre feuillets à Porto Rico ; ce détail ne nous importe pas pour les éventuelles omissions de l'auteur, puisque nous allons pouvoir constater que les descriptions sont minutieuses. Il nous a semblé intéressant de

⁶⁶³ A. Benavides, dans C. García Montoro, "La Alhambra vista por un político del siglo XIX", art. op.cit., p.41.

⁶⁶⁴ Ibid., p.89.

mentionner cet éloignement de l'auteur car il conditionne, d'une certaine manière, son état d'esprit pendant la rédaction de son œuvre, à savoir un état d'esprit empreint de nostalgie. Eloigné de sa patrie natale, depuis Porto Rico, l'auteur évoque Grenade avec passion et mélancolie, s'écartant de la description pure et technique, comme le sous-entend le titre même de son ouvrage, pour s'abandonner peu à peu aux sentiments et aux souvenirs. Pourtant, l'intérêt architectural de l'ouvrage est bien présent et permet au texte un ancrage certain dans la réalité artistique et historique. Ce dernier aspect est assez visible à travers deux pages⁶⁶⁵ entièrement consacrées aux colonnes, chapiteaux et arcs de l'Alhambra, qu'il intitule « *de la columna y del arco* ». C'est, bien sûr, ce mélange de genres, involontaire de la part de l'auteur, qui nous intéresse dans cette œuvre : un mélange de considérations architecturales, inscrites dans cette réalité propre au XIXe siècle, et de sentiment romantique, qui transpire malgré l'objectif conscient et avoué de l'œuvre et la personnalité de A.Benavides. C'est la ville elle-même qui conditionne l'émergence de cet état d'esprit romantique chez cet auteur de formation plutôt pragmatique.

Essayons à présent d'observer des manifestations concrètes de cette admiration romantique pour Grenade et surtout pour l'Alhambra, et la façon dont cette affection travestit le but initial et avoué de l'ouvrage, plutôt scientifique. Tout d'abord, comme le titre le sous-entend, cet ouvrage ne traite pas de Grenade et de son architecture de manière globale ; en effet, il est bien question du legs nasride de la ville, même si le patrimoine architectural chrétien de Grenade apparaît à plusieurs reprises. Cette considération de l'auteur, « *mas antes ha pasado una cruz que descansa sobre una columna árabe como demostrando el triunfo del Evangelio sobre el Alcorán* »⁶⁶⁶, tend à affirmer que malgré leurs diverses tentatives, les Chrétiens n'ont pas réussi à remettre au premier plan la civilisation occidentale à Grenade. Ensuite, il faut rappeler que

⁶⁶⁵ A. Benavides, dans C.García Montoro, "La Alhambra vista por un político del siglo XIX", art. op.cit., p.97-99.

⁶⁶⁶ Ibid., p.94.

nous avons souhaité définir Antonio Benavides comme un esprit profondément inscrit dans la réalité ; néanmoins, on voit bien, dans son ouvrage, un changement transparaître au niveau personnel, induit par la ville elle-même et les souvenirs qui s’y attachent. Il apparaît même que l’auteur prend conscience de ce changement, contre lequel il semble impuissant ; changement qu’il décrit en ces termes : « *Cuando por primera vez vi con entusiasmo los deliciosos alrededores de Granada, y consideré la dicha de vivir en tan encantadora ciudad, sentí una conmoción de género tan nuevo, pero tan agradable, que jamás he podido olvidar* »⁶⁶⁷.

Cette dérive romantique, dans laquelle les sentiments et l’imaginaire prennent peu à peu part, se révèle notamment dans sa manière de qualifier l’Espagne en général, comme étant « *el país más encantador del mundo* », ou « *el país que más habla a la imaginación* »⁶⁶⁸. Et c’est d’ailleurs dans le préambule de ces quarante quatre feuillets, nommé *Apuntamientos sobre la Alhambra de Granada*⁶⁶⁹, que cet état d’esprit se manifeste avec le plus de vivacité, car l’auteur se souvient, avec nostalgie, de Grenade et des moments qu’il y a vécus ; voici ce qu’il dit à ce sujet : « *y aun ahora siento placer al recordar aquel feliz momento* »⁶⁷⁰. Les quelques années séparant son expérience grenadine et sa rédaction sont même présentées comme un avantage, tant l’habitude déprécie les choses et occulte leur beauté ; cette période d’éloignement spatial et temporel permettant une image rétrospective de la ville, d’autant plus admirative qu’on se permet des comparaisons avec ce qu’on vit à l’heure de la rédaction. Dans ce préambule, donc, le vocabulaire employé est nettement admiratif et loue les beautés de l’enceinte, qualifiée de « *mansión del ingenio y la belleza* »⁶⁷¹. On retrouve également, tout au long du texte, de nombreux qualificatifs faisant appel aux sentiments et au pouvoir de

⁶⁶⁷ A. Benavides, dans C.García Montoro, “La Alhambra vista por un político del siglo XIX”, art. op.cit., p.88.

⁶⁶⁸ Ibid., p.89.

⁶⁶⁹ Ibid., p.88-90.

⁶⁷⁰ Ibid., p.88.

⁶⁷¹ Ibid., p.90.

l'imaginaire, comme « encantador », utilisé à plusieurs reprises, ou l'expression « castillos de hadas »⁶⁷² pour désigner l'enceinte. Cet état d'esprit, éloigné des pures conjectures architecturales, se voit également renforcé par une acceptation relative des légendes entourant l'Alhambra, dont nous avons déjà parlé, mais aussi par l'évocation, pour un historien de formation, de sources historiquement douteuses, comme le sont celles des « romances granadinos » composés après la Reconquête. Ces informations, reprises par l'auteur, sont peut-être fondées sur des faits avérés, mais romancées de telle sorte qu'elles nous font davantage penser à des aventures romanesques, constituant un bon divertissement pour le lecteur. Voici comment cet historien nous fait partager les guerres de Grenade :

*« Aquellos campos que allá un día fueron el teatro de sangrientas escaramuzas trabadas entre los tan valientes guerreros de aquel siglo bizarro, hoy los veía labrados por el rústico villano y engalanados con el matiz verde de sus tempranos frutos. El Beyro y el Cubillas, tintos tantas veces con la sangre de la juventud granadina, hoy claros mostraban en el fondo la más menuda de sus arenas. La hoz y la espadada(sic) brillaban a los escasos rayos del sol próximo al ocaso, como en otros tiempos los yelmos y medias lunas ; y en un recuesto solitario leía el venerable cura de un pueblo inmediato el interesante libro de los granadinos «La historia de las guerras civiles de Granada » ».*⁶⁷³

d- L'image de l'eau dans les récits du XIX^e siècle.

Dans ce chapitre, nous avons constaté de quelle manière l'image de Grenade et de l'Alhambra avait bénéficié du retour des voyageurs en grand nombre dans la région tout autant que de leur production littéraire. Néanmoins, on a également pu observer que l'image qui était diffusée à cette époque, n'était pas toujours en adéquation avec la réalité. En effet, le romantisme, en tant que concept littéraire, est l'expression d'une subjectivité où l'imaginaire se veut plus fort que la réalité, ce qui transparaît largement dans les textes et descriptions de l'époque concernant Grenade et l'Alhambra. Certes, cet imaginaire se voit

⁶⁷² A. Benavides, dans C.García Montoro, "La Alhambra vista por un político del siglo XIX", art. op.cit., p.93.

⁶⁷³ Ibid., p.89-90.

particulièrement développé au XIXe siècle, mais il est largement inspiré par des sources antérieures, véhiculant souvent des représentations faussées de la réalité. Néanmoins, on remarque combien cette image faussée est populaire : car le propre du romantisme n'est pas de produire une image de Grenade proche de la réalité, à la fois contemporaine mais également historique.

Le propre du romantisme est de faire rêver et de transporter dans un endroit qui se veut lointain dans le temps comme dans l'espace : médiéval et exotique. L'image de la Grenade musulmane, donc, choisie comme une sorte d'égérie, se doit de correspondre à ce besoin. Le romantisme ne cherche pas à mentir sur la valeur de ses représentations de Grenade et ne se cache pas sur ses buts et ses besoins : celui d'une image romancée dans laquelle l'imaginaire prend le pas sur la réalité. C'est le public et l'esprit populaire qui font de cette image faussée une réalité et la transmettent ainsi aux générations de visiteurs de Grenade ; car c'est ce qu'ils attendent de cette ville : une image identique à celle développée par les romantiques. Le début du XIXe siècle représente ainsi le développement et la diffusion internationale des images populaires liées à l'Alhambra, et donc leur ancrage définitif dans l'histoire même du monument, sans tenir compte de leur véracité.

Bien entendu, on parle d'une image faussée historiquement à cette époque, mais il est surprenant néanmoins, de nous apercevoir que, malgré tout, l'eau reste un thème très présent dans les œuvres romantiques. Bien sûr, elle participe du romantisme des lieux notamment par la place qu'elle occupe dans la représentation du paradis ; mais son patrimoine, nasride pour la plus grande part, est tellement décliné et conservé dans l'Alhambra que ceux qui ont vu la ville et les palais, malgré leurs idées préconçues, ne peuvent s'empêcher de le coucher sur le papier comme un des thèmes les plus importants dans leurs descriptions. Car cette culture de l'eau nasride est universelle et immortelle, et elle trouve aussi bien sa place dans la réalité de la culture musulmane que dans les représentations imaginaires postérieures de la cité nasride. Les façons d'aborder

le thème sont, bien entendu, variées ; mais comme aux époques antérieures, les auteurs choisissent d'évoquer son abondance, et donc la Sierra Nevada, mais aussi son rôle dans les jardins, à travers les fontaines, ou encore toutes les utilisations de celle-ci au sein de l'architecture de l'Alhambra. Nous avons délibérément choisi de ne pas revenir en détail sur cette image de l'eau dans ces récits à tendance romantique, principalement car, comme nous l'avons vu, les manières d'aborder le thème sont identiques à celles relevées dans les textes contemporains de la période de domination nasride et ceux de l'époque venant après la Reconquête. La deuxième raison, c'est que l'on retrouve, dans ces écrits du XIX^e siècle, les mêmes évocations poétiques et le même champ lexical utilisé par les auteurs pour le traitement littéraire de ce patrimoine de l'eau. En outre, l'image écrite de cet héritage nasride de l'eau dans l'Alhambra nous a paru tenir une place moins importante dans les représentations que son image iconographique, comme nous allons le constater par la suite : en effet, cette dernière semble remplir un rôle majeur dans l'implantation de cet imaginaire, et son pouvoir aujourd'hui dans les représentations de ce patrimoine nasride en général, et plus particulièrement, celui de l'eau.

3- Image iconographique de l'Alhambra du XIX^e siècle : dessins, gravures et photos.

Ajoutons que nous allons pouvoir constater quelle est la place de l'imaginaire dans ce type de représentations ; nous observerons ainsi ce que cela induit, de positif comme de négatif, dans cette image visuelle transmise concernant le patrimoine de l'Alhambra.

a- Dessins et gravures :

Il nous faut préciser, dans un premier temps, que ces représentations offrent un autre type d'image de l'Alhambra et de son patrimoine, une image donc visuelle, nous l'avons dit, plus accessible et plus caractéristique. Celle-ci est, en effet, par nature, plus facilement abordable pour un plus grand nombre de personnes, quel que soit leur rang social ou leur niveau d'étude⁶⁷⁴; ainsi, elle marque plus volontiers les esprits, d'autant plus qu'elle fixe enfin certaines barrières quant au pouvoir de l'imaginaire, contrairement aux représentations écrites, dont chacun peut faire sa propre interprétation selon son expérience, sa culture ou ses idées. En fixant des images visuelles de ce patrimoine, ces dessins et gravures assoient ainsi une certaine image de la réalité et du présent, présent où l'artiste réalise son œuvre⁶⁷⁵.

Dans certains cas, ces images visuelles agissent comme un instantané et offrent une sorte de témoignage détaillé des scènes représentées par l'auteur. Néanmoins, il nous faut prendre garde et ne pas considérer ce témoignage comme la marque d'une vérité passée, à laquelle l'auteur, sur le moment n'a pas accès ; ce sont bien de détails de l'époque contemporaine dont nous parlons, et en aucun cas on ne peut considérer ces images comme sources d'information concernant la période nasride en elle-même. Bien sûr, il est possible de trouver, au travers de ces représentations, certains détails nous ramenant au passé ; c'est, en effet, logique lorsque l'on dessine l'Alhambra, dans laquelle, même au XIXe siècle et encore aujourd'hui, survit une mince partie du patrimoine nasride original grâce au legs architectural. Mais il faut rester prudent quant à ces vestiges du passé lorsqu'on connaît l'histoire de l'enceinte et de son traitement au fil des siècles ; en outre, ce legs nous apporte des informations architecturales

⁶⁷⁴ Néanmoins, la population touchée sera tout de même certainement aisée : les moyens de transport favorisent, en effet, les déplacements des voyageurs, surtout les personnes d'une certaine classe sociale (comme on le voit dans les dessins, par le biais des habits).

⁶⁷⁵ Nous verrons par la suite que de la même manière que les textes, on ne peut considérer ces représentations visuelles comme des images exactes de la réalité présente ; en effet, le facteur de subjectivité reste manifeste l'auteur interprétant à sa manière ce qu'il a devant ses yeux, modifiant ainsi la réalité.

mais le simple spectateur ne doit pas en tirer de généralités sur la vie quotidienne à cette époque. Le plan d'une partie de l'Alhambra publié par H.Swinburne⁶⁷⁶, est, bien sûr, intéressant en ce sens, malgré sa date d'origine, antérieure à la masse de production du XIXe siècle⁶⁷⁷. Nous n'évoquons pas, ici, les autres représentations présentes dans l'ouvrage de Swinburne, plus sujettes à caution de par leur sujet.

Ce qui nous intéresse dans cet exemple, c'est justement le fait qu'il s'agisse d'un plan, qui par sa nature, exclut différents problèmes d'interprétation : en somme, il ne s'agit que de reprendre et de représenter, schématiquement, les limites du palais de Charles Quint et celles des palais nasrides. Le plan n'est pas très détaillé mais il donne une impression de précision grâce à la boussole et à la présence d'une échelle en dessous du dessin. Cependant, comme le définit l'auteur, il ne s'agit que d'informations « *taken on the spot* »⁶⁷⁸, ce qui peut expliquer l'incomplétude du schéma. On constate ainsi logiquement la présence du legs nasride, avec les palais, mais le plan est de toute évidence lacunaire puisqu'on n'y retrouve que les lieux principaux, dont le patio de Comares, celui des Lions et le jardin de Lindaraja, entourés de zones d'ombre. Il peut, bien entendu, s'agir d'oublis de la part de Swinburne ; cependant, cela semble peu probable lorsqu'on tient compte de ses déclarations dans la préface, dont voici un extrait : « *la seule espèce de mérite sur laquelle j'insiste est un attachement constant à la vérité : je puis au moins assurer que j'ai fait tous mes efforts pour qu'elle ne puisse m'échapper* »⁶⁷⁹. En outre, dans ses lettres, il fait preuve d'un réel esprit descriptif et apporte de nombreux détails sur les matériaux de construction entre autres choses.

Ces carences peuvent alors s'expliquer d'une autre manière ; H.Swinburne expose, à travers son plan, une réalité contemporaine à la fin du XVIII^e siècle,

⁶⁷⁶ (Voir Annexe n°84, II, p.150-152).

⁶⁷⁷ H.Swinburne, *Lettres de Grenade*, op.cit., p.186. Les plans semblent dater de 1775, au début du voyage de l'auteur.

⁶⁷⁸ Ibid., p.8.

⁶⁷⁹ Ibid., p.16.

date de son voyage, et conforme aux usages de l'époque. En ce sens, l'auteur représente, soit les parties du palais qu'il a visitées pendant son voyage, soit celles dont il a le plus souvent entendu parler, qui sont également les plus utilisées par les habitants de cette époque, durant laquelle, rappelons-le, l'enceinte avait été laissée à la merci totale de sa population. Ainsi, ce plan, malgré ses informations, est bien la représentation d'une certaine réalité, en l'occurrence celle du XVIII^e siècle, que l'on ne peut considérer comme une réalité intemporelle et complète, source d'informations sur la période nasride en elle-même.

Plus qu'un témoignage du passé, ces images visuelles sont et doivent être mesurées, à leur juste valeur, comme des témoignages du présent, dans lequel apparaît par touches plus ou moins subtiles le passé. En ce sens, on peut par contre en extraire des informations intéressantes, quant à l'usage contemporain des structures anciennes et l'état de l'enceinte après les transformations ou ajouts d'origine chrétienne. Toujours dans ce plan de H.Swinburne, on découvre ainsi la structure du palais de Charles Quint, la localisation de ses appartements et celle de l'habitation des gouverneurs de l'enceinte et de leur chapelle privée, au sein même des palais nasrides. Considérés à leur juste valeur, ces détails peuvent se révéler essentiels, en fonction de l'époque concernée. Ainsi, le plan de Grenade réalisé par Van Den Wyngaerde, en 1567, offre de nombreux détails de la ville, notamment grâce à la fidélité topographique dont fait preuve le dessinateur flamand ; en outre, son plan est précédé de divers travaux préparatoires, de plans de situation et d'études précises sur plusieurs édifices. Beaucoup plus tardivement, dans la *Revista de España*, voici de quelle manière sont considérés les plans de Owen Jones et Jules Goury, malgré leurs diverses imperfections : « *siempre serán el único testimonio del estado del alcázar en el tiempo en que se hicieron* »⁶⁸⁰. Certains restaurateurs en charge de l'enceinte considèrent même ces œuvres comme une source à part entière d'information ;

⁶⁸⁰ J.F.Riaño, « La Alhambra. Estudio crítico de las descripciones antiguas y modernas del palacio árabe », art. op.cit., p.204.

c'est dire, au vu de l'importance de leur tâche, le crédit qui est apporté à ces gravures et dessins et à leur fiabilité. Leopoldo Torres Balbás déclare ainsi utiliser la litographie de John Frederick Lewis, intitulée *la Casa de Sánchez*, pour la reconstruction du portique et de la tour du Partal⁶⁸¹. Voici ce qu'il révèle dans son *Diario de obras*, dans le premier exemplaire des *Cuadernos de la Alhambra* :

« *Quitóse el piso que dividía en dos el pórtico y los muros que cerraban el arco central y los huecos laterales. Aquél se limpió [...] en esto se imitó la disposición primitiva siguiendo el dibujo de la fachada antes de su modificación hecha por Lewis en 1834* ». ⁶⁸²

Les dessins de Mr et Mme Ford sont également un parfait exemple de cette fiabilité, car, comme dans les textes qui les accompagnent, le réalisme y prime sur l'esprit romantique et romanesque de l'époque⁶⁸³. En outre, leurs dessins sont si variés qu'il est aisé d'y trouver pléthore d'informations. Nous avons choisi, dans ce but, une vue panoramique de l'Alhambra et de la ville de Grenade, probablement réalisée depuis leur chambre dans les palais arabes, que nous avons mentionnée au sujet des « aguadores »⁶⁸⁴ ; cette vue panoramique représente à peu près l'équivalent de cinq cartes postales et il est intéressant de voir que Ford y représente la place des Aljibes devant l'Alcazaba avec ce qui semble être le déroulement d'une scène de vie quotidienne. On y découvre ainsi différents personnages, peu nombreux dans l'ensemble, se mouvant sur cette place où la plus grande attraction est ce chapiteau dressé vers la droite, au-dessus de ce qui semble être une entrée ou, tout du moins, un accès aux aljibes du Conde de Tendilla. On observe, sur ce dessin, des hommes et leurs ânes chargés de chaque côté par deux outres qui viennent s'approvisionner en eau ou en repartent vers la médina. Peut-être sont-ce les « aguadores » qui viennent

⁶⁸¹ Voir P.A.Galera Andreu, *Imagen romántica de la Alhambra*. Granada : Patronato de la Alhambra et du Generalife, 1992, p.38.

⁶⁸² L.Torres Balbás, « *Diario de obras* ». *Cuadernos de la Alhambra*, 1 (1965), p.86.

⁶⁸³ Richard Ford, *Granada. Escritos con dibujos inéditos del autor*. Granada : Patronato de la Alhambra, 1955. Première édition en 1845, départ des Ford d'Espagne, 1833. (Voir Annexe n°83, II, p.146-149).

⁶⁸⁴ (Voir Annexe n°57, II, p.84).

chercher leur eau pour la vendre dans la ville basse, en référence à cette requête de ne pas vendre cette eau qui a la réputation claire et fraîche. Par ailleurs, on distingue une personne portant une jarre sur la tête, probablement pour ces mêmes raisons, mais pour un usage plus restreint et familial. On remarque dans l'ensemble, et c'est ce qui ressort des dessins de Ford, que les paysages sont représentés sans fioritures, et que les personnes dessinées ne sont que des silhouettes, qu'il est impossible de distinguer précisément. Ainsi, on ne sait qui d'une femme ou d'un homme porte la jarre sur la place ; par contre, on distingue très bien un personnage au premier plan sur la droite, près des murailles, avec un haut de forme et une canne, signes de son rang social élevé. De plus, avec cette scène du ballet des « aguadores », Ford montre son attachement aux scènes de la vie quotidienne, souvent délaissées par les autres artistes, plus occupés par les monuments eux-mêmes et les représentations de scènes pittoresques qu'ils imaginent la plupart du temps s'y dérouler.

Néanmoins, malgré les qualités de telles représentations, persiste le problème, déjà soulevé par l'image écrite, de la véracité des informations transmises au public. Ce problème est particulièrement mis en avant au XIXe siècle, où la réalité se voit souvent dépassée par l'imaginaire et le romanesque des faits et des lieux. Dans son *Voyage pittoresque en Espagne et en Portugal*, Emile Bégin définit de la manière suivante cette idée d'image faussée :

*« Je demande humblement pardon à tous ceux qui, de confiance, sur la vue d'un album, se passionnent pour l'Alhambra, de détruire leurs illusions ; mais je ne puis dissimuler que les litographies, même les gravures, anglaises ou françaises, n'en donnent qu'une fausse idée. La surcharge qu'exigent, sur le papier, les détails multiples de l'ornementation arabe, offrent toujours l'image d'un monument d'apparence plus grandiose, plus imposante que n'est la réalité ».*⁶⁸⁵

Apparaît, entre autres, le problème de la présence effective de l'auteur sur les lieux, comme avec Chateaubriand ; une représentation visuelle se révélant

⁶⁸⁵ E.Bégin, *Voyage pittoresque en Espagne et en Portugal*. Paris : Belin-Leprieur et Morizot, [1852], p.426.

plus simple encore à copier à l'identique qu'un texte. C'est R.Ford, toujours très critique, qui évoque cette question en ces termes : « *De las obras grabadas de la Alhambra la primera fue Antigüedades Arabes [...] ; esta obra fue mal copiada por James Cavannah Murphy, « Arabian Antiquities », Londres, 1816, mera obra de copista, y es incluso difícil creer que Murphy estuviera jamás aquí personalmente* »⁶⁸⁶. Mais cette absence de l'auteur n'est pas, bien évidemment, la raison principale de l'inexactitude d'un grand nombre de dessins ou gravures, majoritairement au XIXe siècle. On peut reprocher à ces différents auteurs un premier problème d'ordre technique, puisqu'on remarque que beaucoup de représentations visuelles présentent des défauts de proportion. C'est une des irrégularités relevées par Théophile Gautier en ces termes :

« *Los grabadores ingleses y los numerosos dibujos que se han publicado del Patio de los Leones sólo dan una imagen bastante incompleta y muy falsa : casi todos carecen de proporciones, y con el sobrecargo que necesita para dar una idea de los infinitos detalles de que consta la arquitectura árabe, hacen pensar en un monumento de mucha más importancia* »⁶⁸⁷

(On remarquera les ressemblances avec l'extrait précédemment cité de Emile Bégin.)

Ce problème d'échelle et de proportions se remarque aisément par rapport à la taille des personnes représentées à côté des monuments⁶⁸⁸ ; la représentation est ainsi souvent surdimensionnée. Nous avons sélectionné, pour illustrer notre propos, des exemples relevés dans le catalogue de dessins et gravures des archives de l'Alhambra concernant, dans un premier temps, le Patio de los Leones. Nous n'avons malheureusement pas pu, dans la plupart des exemples choisis, nous procurer de copies des dessins et gravures en question, afin de les inclure dans nos annexes. On notera, à travers ces exemples, les différentes nationalités des auteurs, ce qui démontre la récurrence de ce problème de

⁶⁸⁶ R.Ford, *Manual para viajeros...*, op.cit., p.95.

⁶⁸⁷ *En la Alhambra : turismo y fotografía en torno a un monumento*. Grenade : Caja de Granada, 2006, p.15. Tiré de Théophile Gautier, *Voyage en Espagne*, Paris, 1845.

⁶⁸⁸ (Voir Annexe n°82, II, p.144-145).

proportion. Dans la représentation de Chénot⁶⁸⁹, la taille du patio est ainsi largement exagérée, lorsque l'on observe la taille des cinq visiteurs présents. On retrouve le même problème dans les œuvres de David Roberts⁶⁹⁰, de Lemaître⁶⁹¹ ou de Giambatista Albrizi⁶⁹², au regard de la taille des personnages. Suivant la même logique, le patrimoine de l'eau du patio est également surdimensionné : c'est le cas notamment pour la hauteur des jets d'eau des « fontaines guitares » présentes dans le patio de Chénot, qui dépasse les visiteurs. C'est le cas, également, dans un autre lieu, lui aussi très représenté de l'Alhambra par les auteurs, le Patio de los Arrayanes. Dans l'œuvre picturale de Van Merle⁶⁹³, c'est l'alberca elle-même qui est mal proportionnée, tant en longueur qu'en largeur. Chez Parcerisa⁶⁹⁴ et Lemaître⁶⁹⁵, on remarque un problème dans la taille des deux vasques « guitares » présentes à chaque extrémité du bassin : pour Lemaître⁶⁹⁶, elles sont même représentées telles des plongeurs, tant leur avancée dans l'eau est profonde. Il sera intéressant, ici, de constater que la gravure de Lemaître s'intitule *Cour des Bains à l'Alhambra*, selon la légende, déjà mentionnée, transmise durant des siècles et faussant la réalité de l'usage de ce patio. On pourrait alors se poser la question, lorsque l'on voit la gravure de

⁶⁸⁹ Archives de l'Alhambra, numéro 302, sig. 1-2-5, deuxième moitié du XIXe siècle, 26 x 19 cm, Litografía a color."Alhambra. Entrada al Patio de los Leones". Dibujo: Chenot. Publicado por los Hermanos Codoni, Granada.

⁶⁹⁰ Archives de l'Alhambra, numéro 418, sig. 1-3-7, [mediados XIX], 16 x 21'4 cm, Litografía. "Patio de los Leones de la Alhambra". D[avid] R[oberts] dº y F. Pérez litogº. Litogª de F. P. Copia de la lámina de Roberts grabada por T. Higham y publicada en "The Tourist in Spain, Jennings's Landscapes", 1835.

⁶⁹¹ Archives de l'Alhambra, numéro 430, sig. 1-3-7, 9 x 13'8 cm en hoja 11'2 x 15'4 cm, impreso."Cour des Lions à l'Alhambra" (Patio de los Leones. Vista con figuras) (ca. 1844).Lemaitre direxit. Grabado original en el libro de Joseph Lavallée y Adolphe Guérout: "Espagne", Paris, 1844.

⁶⁹² Archives de l'Alhambra, numéro 428, sig. 1-3-7, [1745],14'2 x 19'3 cm en hoja de 16'6 x 20'6 cm, grabado calcográfico.

"Cortile dei Lioni n'Il antico P[alazzo] dei Rei Mori di Granata" (Palacio de los Leones. Vista interior del Patio con figuras) (1745). [Giambatista Albrizi]. Posible procedencia: Giambatista Albrizi: "Lo Estato presente di tutti i Paesi e Popoli del Mondo", Venecia, 1745.

⁶⁹³ Numéro 738, sig. 1-6-2, principios XVIII ? , 20'9 x 27'4 cm en hoja 11'9 x 20'4 cm, grabado. Vista del Patio de los Arrayanes: "Vue et perspective du Palais et des Bains, des anciens Roys Mores, a Grenade". Van Merle excud. (Voir Annexe n°81, II, p.143).

⁶⁹⁴ Archives de l'Alhambra, numéro 310, sig. 1-2-6, [1850], 36x25cm, litografía."Alhambra. Patio de la Alberca" (Arrayanes). Dibº del natl. y litº por F. J. Parcerisa : "Recuerdos y bellezas de España. Reino de Granada...", Madrid, 1850.

⁶⁹⁵ Archives de l'Alhambra, numéro 431, sig. 1-3-7, 9'5 x 13'5 cm en hoja de 11'6 x 15 cm, Impreso."Cour des bains à l'Alhambra. Patio de los baños en la Alhambra" (Vista del Patio de Arrayanes con figuras) (ca. 1844). Lemaitre direxit. Grabado original en el libro de Joseph Lavallée y Adolphe Guérout: "Espagne", Paris, 1844.

⁶⁹⁶ (Voir Annexe n°86, II, p.156). On retrouve une similitude chez David Roberts et son « Patio de la Alberca », dans P.A.Galera Andreu, op.cit., p.143.

Lemaître, de savoir si cette légende, en plus d'influencer le titre de son œuvre, n'a pas non plus inspiré l'auteur ; il aurait ainsi pris les vasques pour des plongeoirs et les aurait représentées de la sorte dans sa gravure du patio de los Arrayanes ; dans ce cas, la légende aurait non seulement modifié le nom du patio, mais plus profondément la réalité de sa représentation visuelle⁶⁹⁷.

Or, nous ne pouvons imputer ces erreurs de représentations aux simples carences techniques de leurs auteurs. Comme nous l'avons vu apparaître avec l'exemple de Lemaître, il nous faut penser à la place de la subjectivité au sein de chaque représentation, même visuelle dans le cas présent ; car malgré le luxe de détails de certains dessins ou gravures, les images représentées se voient limitées et changeantes, notamment à cause de l'influence de la personnalité de l'auteur. C'est ainsi qu'on observe, la plupart du temps, l'installation d'une certaine mise en scène dans les œuvres visuelles. Déjà au XVI^e siècle, Hoefnagel⁶⁹⁸ accompagnait sa vue générale de Grenade de cavaliers ou de femmes arabes au premier plan. On remarque, dans quelques témoignages antérieurs à ce XIX^e siècle fécond, le désir de mettre en avant le legs musulman de la ville et de ses monuments, comme pour montrer la fin d'une culture ou l'admiration qu'elle provoque. C'est d'ailleurs exactement ce qu'il arrive à Juan Lange, en 1526, durant sa visite de l'Alhambra, qu'il décrit de la manière suivante :

*« En el último día de su residencia en Granada el emperador llevó a mi noble señor en los jardines de la Alhambra para que viera la danza hecha por las moriscas, todas alhajadas con excelentes perlas y otras piedras preciosas en orejas, frente y brazos, vestidas de manera parecida a los diáconos en la celebración de la misa. Bailaron a la manera de su país al son de laúdes y tambores tocados por mujeres que tendrían unos cincuenta años y una de aproximadamente cuarenta años acompañó con un cate de voz desagradable y tosca haciendo palmas con alegría [...] ».*⁶⁹⁹

⁶⁹⁷ Il en est de même dans le « Patio de los Baños en la entrada de la Alhambra » de Vauzelle, retrouvé chez A.de Laborde (P.A.Galera Andreu, op.cit., p.77) sur lequel est représenté un jeune homme dénudé se baignant les pieds dans le bassin ; est-ce la représentation d'une scène réelle ou une interprétation consécutive à cette légende ?

⁶⁹⁸ Joris Hoefnagel, *Civitates Orbis Terrarum*. Coloniae Agrippinae, 1575-1582, p.368. Vues générales de Grenade de 1563 et 1565.

⁶⁹⁹ Juan Lange dans J.Luque Moreno, *Granada en el siglo XVI*, op.cit., p.243.

De ce fait, pour quelle raison les auteurs du XIXe siècle n'auraient-ils pas, eux aussi, intégré dans leurs représentations ces détails pittoresques, exotiques, voire romanesque, présentés comme participant de l'histoire même de l'enceinte pendant des siècles ?

On peut également reprocher, dans un deuxième temps, le caractère changeant de ces images ainsi produites ; en effet, comme nous l'avons déjà mentionné, elles sont propres à une époque donnée et représentent une image éphémère du monument, que l'on a vu évoluer au cours de son histoire depuis la Reconquête. Nous reprendrons à ce sujet l'exemple du plan de H.Swinburne ciblé sur les palais maures ; nous avons noté de quelle manière ce plan présentait une certaine vision des palais, orientée sur l'intérêt consacrée aux différentes salles à la fin du XVIIIe siècle. De la même manière, les noms qu'il attribue à ces lieux sont significatifs de leur usage à l'époque : ainsi, il parle du Patio de los Arrayanes comme de la « *communa* », partie d'usage public, et de la salle des Rois comme du « *hall of pictures* », les peintures symbolisant pour lui l'intérêt de cette pièce. Or, selon les époques, non seulement on peut observer un changement d'usage des différents espaces de l'Alhambra, mais la sensibilité du visiteur évolue elle-aussi : les noms, donnés sur ce plan, semblent donc propres à Swinburne et à son époque.

b-La photographie :

On peut clairement avancer que les voyages, à la période romantique, restent un luxe pour les classes aisées pour des raisons financières évidentes ; et cela malgré l'ouverture du trafic ferroviaire en Espagne. Les productions littéraires et visuelles représentent ainsi une manière de faire circuler l'image de contrées éloignées, comme Grenade et l'Alhambra dans notre cas. Concernant les gravures, dessins, et autres œuvres visuelles, nous avons déjà évoqué leur grande diffusion sur le plan international ; néanmoins, il serait logique de penser

que cette diffusion se limite aux milieux aisés, donc lettrés, à cause notamment du caractère illustratif de ces œuvres, incluses, pour la plupart, dans des récits de voyage. En ce sens, l'avènement de la photographie, dont on annonce la découverte en 1839 à l'académie des Sciences de Paris, devrait permettre une certaine démocratisation à court terme dans l'accès à ces images. En effet, on pense à la plus grande facilité de distribution et de reproduction de ces œuvres, qui autorise une diffusion plus large et plus conséquente venant compléter l'image transmise par les gravures et autres œuvres manuelles ; elle conditionne, elle aussi, en quelque sorte, un voyage par procuration dans le Sud de l'Espagne. La première qualité de cette nouvelle image de Grenade et de son patrimoine, est, bien sûr, son caractère instantané ; certes, nous avons utilisé ce terme concernant auparavant les autres types de représentations visuelles ; nous y avons apposé néanmoins certaines limites, notamment quant au caractère objectif des informations transmises. Dans le cas des photographies, le terme d'instantané ne souffre pas de réserve, tant la technique impose une objectivité réelle dans l'image qui est ainsi produite. Ces nouvelles représentations conditionnent ainsi un témoignage pris sur le vif, ne laissant aucune place à l'imagination, ou à la subjectivité et à ses interprétations de la réalité. Les photographies peuvent ainsi être considérées comme des sources d'information fiables, du moment où on ne leur confère pas une dimension passée ; en effet, elles ne peuvent fournir de renseignements sur ce qu'était l'Alhambra deux siècles voire un an auparavant. Les œuvres de Laurent, qui a sillonné Grenade et l'Alhambra, en sont un parfait exemple : elles offrent certes une vision détaillée des lieux, mais restreinte au présent de l'auteur⁷⁰⁰.

Malgré tout, les photographies présentent, elles aussi, quelques inconvénients, à cause notamment de la minutie dont elles font preuve en général ; en effet, les vues, de par leur précision, laissent une grande quantité d'angles morts et donc, une place conséquente à l'imagination du spectateur. Ce

⁷⁰⁰ (Voir Annexe n°91, II, p.162).

souci du détail souligne également le succès de certains endroits de l'Alhambra, qui se voient ainsi « surreprésentés », et offre une image globale de l'enceinte incomplète ; car la photographie, elle aussi, subit la loi du marché et obéit non seulement à la demande des consommateurs mais également aux exigences des éditeurs. Mais le problème majeur reste, une fois encore, comme nous l'avons souligné à propos des gravures et dessins, la mise en scène des lieux représentés. L'attrait touristique de plus en plus fort de l'Alhambra et les enjeux économiques inhérents modifient peu à peu l'image photographique de l'enceinte : on passe ainsi de la simple photo informative, comme celle de Laurent, à une représentation orientée de l'enceinte, où les aspects folkloriques et orientaux prennent une place primordiale, révélant à la fois les souhaits des visiteurs et le pouvoir de l'imaginaire, contenu dans l'histoire de l'enceinte. On remarque que la direction des Beaux Arts, impliquée à la même époque dans un contrôle pourtant strict de l'image de l'Alhambra à travers les films, légitime ce genre de pratique, et par là même, la diffusion de cette image truquée du monument où l'imaginaire supplante la réalité. Dans un document d'archives, une autorisation est ainsi délivrée à l'entreprise EYSSA en ces termes :

*« Visto el escrito que eleva a este departamento D.José M.Vila de la Empresa EYSSA, en solicitud de un permiso para obtener fotografías en el « Patio de la Acequia » y « Patio de los Leones », de la Alhambra con una señorita modelo, vestida a la usanza mora, dichas fotografías se efectuarían de noche y de día, y su finalidad es la inserción en un folleto de dicha empresa, ESTA DIRECCION GENERAL ha resuelto conceder el permiso solicitado [...] ».*⁷⁰¹

On crée, de cette manière, une ambiance mauresque autour des monuments, par le biais des décors ou même de déguisements des protagonistes, également clients des photographes⁷⁰². A la fin du XIXe siècle, on conçoit même des « galerías árabes », ambiances arabes créées de toute pièce en studio, dans lesquelles les clients viennent se faire prendre en photo et où on leur offre une

⁷⁰¹ Archives de l'Alhambra, I.Sig.469/9, 1972-73.

⁷⁰² (Voir Annexes 93-95, II, p.165-167).

véritable image de rêve et de luxe, comme dans les contes des *Mille et Une Nuits*. Ces espaces supplantent par là même les véritables espaces de l'Alhambra, comme aujourd'hui, au Mirador de San Nicolás où il est coutume de vous déguiser en prince et princesse arabes pour vous photographier, sur fond panoramique de l'enceinte.

4- Le cinéma et l'Alhambra :

Dans ce dernier chapitre concernant l'image du patrimoine de l'Alhambra au XIXe siècle et sa transmission, il nous fallait franchir une dernière étape, celle du cinéma. Il nous a, en effet, semblé intéressant, pour terminer cette évocation, de nous pencher sur l'image ainsi produite par le 7^{ème} Art dans la mesure où ce dernier permettait un accès à une image en mouvement du monument. Cette différence majeure, grâce aux évolutions techniques, offre la possibilité d'une image, elle aussi, en constante évolution, depuis l'image figée, à la fois écrite et visuelle, contenue dans les récits des nombreux voyageurs de ce XIXe siècle. Cette dernière étape revêt également un intérêt particulier dans la mesure où elle montre l'importance croissante de cette image de l'Alhambra et de sa transmission, notamment grâce aux normes de contrôle mises en place par les instances gestionnaires de l'Alhambra. Ce contrôle soulève ainsi la question du pouvoir de cette nouvelle image cinématographique de l'enceinte, et son importance dans le cadre du développement touristique du monument, qui se trouve au centre d'enjeux économiques de plus en plus conséquents. A travers deux genres distincts, le documentaire et le film à proprement parler, nous verrons de quelle manière cette image peut s'avérer à la fois inscrite dans la réalité historique et culturelle de l'enceinte, mais également s'inspirer, et ainsi participer de cet imaginaire gravitant autour de l'aspect purement matériel du monument.

a- L'Alhambra et le documentaire :

Il nous faut, dans un premier temps, définir ce que nous entendons par ce terme de documentaire : il s'agit, pour nous, de films, courts ou longs métrages, dont le sujet est l'Alhambra elle-même, et dont la finalité se révèle informative pour le spectateur ; nous constaterons, par la suite, comment ces documentaires peuvent masquer également des enjeux publicitaires. Les archives de l'Alhambra font ainsi apparaître l'existence de cent trente tournages de ces documentaires entre 1924 et 1991, contre vingt-et-un seulement pour les films, qui constitueront la catégorie d'étude suivante. Bien sûr, il ne s'agit en aucune manière de comparer ici ces deux genres en termes de quantité ; les films s'avérant plus chers, plus exigeants techniquement et donc plus rares. Mais ces chiffres soulignent néanmoins le succès de l'Alhambra en tant que sujet de documentaire ; en outre, ils constituent la preuve d'un certain intérêt de la part du Patronato dans ce genre de production, de par le nombre d'autorisations accordées. Suivant cette logique, il est édifiant de nous concentrer sur les deux articles concernant ce genre documentaire, édités dans les normes de tournage de 1971, que nous avons déjà mentionnées :

*“Para el rodaje de documentales de largo metraje, sin intervención de personajes ni de cualquier elemento animado o inanimado, se entenderá reducida la cantidad a entregar como donativo en un setenta por ciento”.*⁷⁰³

et complétées par :

*“En el caso de documentales realizados con una finalidad cultural que interese a los fines de divulgación de nuestros valores monumentales, especialmente en el extranjero, podrá eximirse del pago de dicha cantidad, pero no de la entrega de una copia del documental completo”.*⁷⁰⁴

Le premier article spécifie plus précisément encore cette notion de documentaire que nous avons tenté de définir assez simplement ; les instances gestionnaires de l'Alhambra considèrent ainsi qu'ils doivent être tournés sans « *personajes* » ni

⁷⁰³ Voir p.291.

⁷⁰⁴ Archives de l'Alhambra, sig. : 250/6, 1971, règles n°14 et 15.

« *cualquier elemento animado o inanimado* ». Cette distinction prend une grande importance, au plan financier, puisque une remise de 70% se voit accordée dans ce cas précis, ce qui est conséquent pour un producteur quand on connaît les sommes colossales exigées pour chaque tournage dans l'enceinte. Par cette réduction, le Patronato reconnaît au documentaire une réelle importance, notamment par la fiabilité de l'image ainsi produite puis transmise, correspondant à la volonté globale de la direction du monument. Entre 1976 et 1984, ce sont soixante treize autorisations qui sont ainsi délivrées, sans qu'aucune notification de refus ne soit par ailleurs signalée dans les archives à la même époque. En ce sens, le second article est plus édifiant encore, puisqu'il octroie la totale gratuité du tournage dans la mesure où le documentaire manifeste un intérêt culturel reconnu, surtout au niveau international. Dans les archives de l'Alhambra, on constate ainsi que les pays producteurs de ces « films » sont divers, touchant presque chaque continent du globe : le Japon, les Etats-Unis, la Syrie, l'Afrique du Sud, la Colombie, sans compter un grand nombre de pays européens. Le Patronato, par cette gratuité, provoque la multiplication du nombre de documentaires et autorise ainsi la diffusion d'une image certes contrôlée, mais bénéfique pour le monument en termes de promotion touristique internationale ; les deux parties semblent de cette manière gagnantes. A l'époque de la dictature franquiste, cette promotion est également assurée, au plan national, par les « Noticieros Documentales » (NODO), petits films publicitaires ou touristiques diffusés au début des séances de cinéma et produits par le Ministère de l'Information et du Tourisme. A une époque où le développement touristique national s'impose comme une réelle priorité, l'Alhambra trouve une place dans cette promotion malgré l'attachement du régime au patrimoine ultérieur à la Reconquête. Un court film documentaire est ainsi réalisé par le « Ministerio de la Vivienda » sur l'illumination de l'enceinte, assurant par là même une promotion du monument dans sa globalité ; et cela même si le legs nasride n'est pas réellement au centre du sujet.

Bien entendu, ce genre documentaire s'attache, de par sa nature même, à la réalité matérielle de ce qu'il présente, en l'occurrence, dans notre cas, à l'Alhambra. Évidemment, les documentaires étant centrés sur l'enceinte, le legs nasride y occupe le premier plan. On retrouve néanmoins la présence du legs chrétien, représenté, bien sûr, par le palais Charles Quint, l'Église Santa María, mais aussi plus subtilement par des touches, induites par les modifications, plus ou moins récentes, réalisées par les « reconquêteurs » ou les restaurateurs de l'enceinte. D'autre part, le genre, défini par les normes de tournage étudiées, impose un certain réalisme compte tenu de l'absence de personnages, entre autres, comme dans les mises en scène constatées dans les dessins, les gravures et même les photos. C'est donc une image clairement objective et tournée sur la réalité que nous offre le cinéma documentaire. Cependant, on remarquera que l'on retrouve une certaine orientalisation romanesque, sous-jacente dans ces documentaires ; elle est, bien sûr, induite par le thème même de l'Alhambra, mais par les commentaires également ; car ces « films », comme nous l'avons souligné, obéissent aussi à la loi de la demande régie par le tourisme et ses besoins, et par là même à une relative logique publicitaire. Les thèmes abordés dans la collection *Al Sur Granada*, centrés sur le legs musulman de la ville, sont, par exemple, traités d'une manière exotique, où la magie transparait assez nettement. Le thème de la musique nasride, lié directement à l'Alhambra, est, en ce sens, lui aussi intéressant, de par la manière dont il est traité dans les documentaires⁷⁰⁵ : en effet, il révèle une relation directe entre la musique dite arabe à Grenade et l'image de l'eau. Ainsi, pendant le tournage des morceaux, même si les artistes eux-mêmes sont filmés en train de jouer, ce sont des images non seulement de l'Alhambra mais aussi de l'eau en mouvement, sous toutes ses formes, qui apparaissent. Pourquoi ? Parce que l'eau est essentielle dans la décoration de l'Alhambra ou parce qu'on a fait, depuis longtemps, une sorte d'amalgame entre cette musique arabe de Grenade et l'eau ? Existe-t-il, dans

⁷⁰⁵ Voir le DVD *La música histórica*. Grenade : Collection Al Sur, Granada, édité par Granada Hoy, Emasagra (Empresa Municipal de Abastecimiento y Saneamiento de Granada) et la Junta de Andalucía.

cette association, un fondement réel, car on sait que les sonorités de cette musique rappelaient celles de l'eau et que la recherche de la musicalité dans l'architecture nasride passait par l'emploi de l'eau et de la musique qu'elle produisait. Quelle est cette part d'imaginaire, dans cet amalgame, plutôt récent, entre l'eau et la musique nasride ? Comme le Patio de los Arrayanes et l'image qui lui est imposée, attachée aux bains, cette musique se voit-elle associée à une image inventée, de toute pièces, ou y trouve-t-on un fondement inscrit dans la réalité ? Malgré un ancrage solide dans la réalité matérielle de l'Alhambra, notamment grâce à la technique et à la finalité informative, il reste toujours dans les documentaires une place, plus ou moins grande, pour l'imaginaire et ses moyens d'expressions, légendes, images...

b-L'Alhambra dans les films :

En ce qui concerne les films à proprement parler, nous allons observer que la subjectivité y tient une place plus conséquente. Il nous faut, en effet, préciser que nous allons évoquer, dans ce paragraphe, les films dont Grenade et l'Alhambra sont le décor et non plus le sujet. Dans ce cas, la ville est le lieu du déroulement de l'action, et peut apparaître, comme l'enceinte, pour quelques scènes ou pour l'ensemble du film, selon le script. Celui-ci se révèle particulièrement important, dans ce cas, car il détermine non seulement les apparitions du décor, mais aussi l'histoire qui va s'y dérouler. On peut alors se poser la question suivante ? Quel genre de film peut s'intéresser à un décor tel que l'Alhambra ? Est-ce la réalité matérielle qui attire le réalisateur ou l'imaginaire et son ambiance qui y sont attachés. Dans les archives de l'Alhambra, nous avons comptabilisé vingt-et-un tournages de films autorisés dans l'enceinte entre 1924 et 1985⁷⁰⁶, dans lesquels l'enceinte n'apparaît que pour quelques séquences seulement.

⁷⁰⁶ Sept sont tournés entre 1924 et 1971 et quinze entre 1971 et 1985.

Rappelant les difficultés rencontrées par les producteurs et réalisateurs en termes de finances et de normes de tournage, ce nombre reste conséquent d'autant qu'on y retrouve de grosses productions comme nous pourrions le constater. Ces contraintes, rappelons-le, sont mises en place assez tard par les instances gestionnaires de l'Alhambra mais avec l'objectif premier de limiter le nombre de ces tournages, qui se multiplient d'année en année. Entre autres choses, ces normes strictes visent également un contrôle de l'image de l'enceinte qui est ainsi diffusée à travers ces productions à l'échelle internationale, tant pour les documentaires que pour les films eux-mêmes. Les autorisations délivrées, au nombre total de cent quarante quatre en vingt ans seulement, tout genre confondu, incarnent une sorte d'accord tacite de ces instances directrices avec cette image produite par le cinéma et sa transmission. Le Patronato ne cherche donc pas à réduire l'impact de l'imaginaire gravitant autour de l'Alhambra, il autorise et encourage, en revanche, sa diffusion internationale, acceptant sa place contemporaine dans l'histoire même du monument. Car nous allons voir que cet imaginaire occupe une large place dans les films tournés dans l'Alhambra.

b1- L'Alhambra comme incarnation du « romantisme » :

En effet, dans un premier temps, il nous faut observer les critères qui font de l'Alhambra un décor de choix pour le tournage de films. Un premier critère, profondément inscrit dans la réalité, est celui de l'Histoire ; car effectivement, Grenade, et accessoirement l'Alhambra, apparaissent au premier plan dans le déroulement de certains événements historiques capitaux pour le pays : entre autres, évoquons la Guerre de Grenade comme point final à la Reconquête, mais aussi comme le lieu de départ de l'aventure de Christophe Colomb. L'Histoire rapporte, en effet, la rencontre d'Isabelle et du navigateur dans Grenade, où sont établis à cette époque les Rois Catholiques après la victoire finale, arrachée peu de temps auparavant. Dans ce film réalisé en 1984 pour célébrer le cinquième centenaire de la découverte de l'Amérique, et intitulé *Cristobal Colón*,

l'Alhambra trouve donc logiquement sa place comme décor, même si les scènes ne sont pas nombreuses⁷⁰⁷. Au travers des archives de l'Alhambra, on découvre donc que les autorisations sont demandées par les producteurs italiens, « *Clesi* », pour plusieurs jours de tournage au sein du monument : on remarque néanmoins que si une autorisation globale est délivrée, les producteurs se voient refuser la permission de tourner dans le Patio de los Leones comme requis, alors que cela semblait être un lieu important dans le tournage puisqu'on y demandait dix jours de travail. Du 2 au 13 janvier, on tourne ainsi dans le Patio de los Arrayanes et le salon des Ambassadeurs, du 6 au 20 janvier dans le palais Charles Quint, puis le 21 du même mois dans le Patio de los Arrayanes de nouveau. Une autre autorisation, pour un film intitulé *Boabdil el Grande*, est requise en 1977 : l'intrigue, clairement centrée sur le personnage du dernier roi maure de Grenade, est également tirée d'une réalité historique certaine. Or dans ces choix, pourtant fondés sur des faits historiques avérés, il reste une place pour une relative subjectivité, induite par le script en lui-même et la manière dont est relaté l'événement en question. Dans le film *Cristobal Colón*, on retrouve même la scène de reddition de la ville de Grenade aux Rois Catholiques, dans laquelle Boabdil leur remet les clés de la cité ; or cette scène semble quelque peu éloignée de la réalité historique, comme le montrent les indications scéniques :

*« En este lugar único y dramático, se elegirán encuadres y detalles de gran efecto. La cámara avanza a través del antiguo palacio iluminado por la luz de la luna, mientras que Cristóbal camina junto a Medinaceli, el padre Marchena y Santágel, emocionados por la arquitectura y la belleza del palacio »*⁷⁰⁸.

Le ton est clairement donné : malgré l'ancrage historique des faits, il y flotte une nuance romanesque, à travers le point de vue retenu pour filmer l'Alhambra. L'enceinte est certes un lieu d'Histoire, mais également un espace où l'imaginaire reste présent, associé à la réalité matérielle, et dont les réalisateurs peuvent se servir également au même titre que l'évocation historique.

⁷⁰⁷ Archives de l'Alhambra, I sig : 3056, 60/11, 251/24, 250/1, 147/14, 250/4, 5/3.

⁷⁰⁸ Archives de l'Alhambra, I sig : 3056, 60/11, 251/24, 250/1, 147/14, 250/4, 5/3.

Et nous allons voir que la plupart des films tournés dans l'Alhambra possèdent ces connotations romanesques, avec parfois quelques légères différences. C'est le cas pour *Las otras mujeres*, film avec Annie Girardot et Laurent Malet, où les deux personnages se retrouvent pour une scène passionnée dans les jardins de l'Alhambra ; ou encore pour le film intitulé *El seductor de Granada*, tourné en 1953, dans ces mêmes jardins. Le mystère et la magie des lieux opèrent également comme un critère important dans le choix de l'Alhambra comme décor ; cela participe de la même manière à la mise en place d'une ambiance dans l'enceinte, utilisant l'image romanesque des lieux, différente de la réalité matérielle. Nous avons choisi, pour illustrer notre propos, un film de Gérard Oury réalisé en 1971, *La folie des Grandeurs*. Cette production avec Louis de Funès, Yves Montant et Alice Sapritch, utilise les jardins de l'Alhambra comme scène de jeu où se déroule une partie de cache-cache mémorable. Dans cette scène, on retrouve, d'ailleurs, un fort protagonisme de l'eau, omniprésente, comme dans l'organisation architecturale réelle des jardins, ce qui montre une utilisation du décor en place et non un travestissement de la réalité matérielle. En effet, dans cette scène, ce protagonisme de l'eau sert le déroulement de l'histoire puisqu'il ajoute à la notion de jeu, de plaisir et apporte une touche de fraîcheur dans cette journée fortement ensoleillée. En outre, l'eau marque un des points culminants de la scène puisque le personnage d'Alice Sapritch tombe dans un bassin lors de ce jeu de cache-cache ; plus loin, un jet inonde également les pieds d'une servante, rappelant les jeux aquatiques révélés par les voyageurs comme Navagero après la Reconquête. Les lieux et le patrimoine de l'eau contribuent ainsi directement à l'histoire : au mystère induit par la partie de cache-cache et le rôle de Ruy Blas (Yves Montant), mais aussi par l'ambiance générale de jeu et de jeu amoureux plus précisément. On notera, par ailleurs, que le patrimoine de l'eau est également utilisé, dans une moindre mesure, dans le film intitulé *Todo es posible en Granada* au sein du Patio de la Acequia. Dans ces deux cas, les films se

servent à la fois d'un patrimoine matériel réel, avec le patrimoine de l'eau, mais aussi de l'ambiance produite par les lieux, c'est-à-dire de l'image qu'ils véhiculent dans les esprits des spectateurs, à savoir la magie, le romanesque et le mystère.

Mais on trouve également des exemples de films où l'imaginaire prend véritablement le pas sur la réalité, même matérielle ; il s'agit des cas où les légendes sont à la base même de l'histoire narrée, et où l'Alhambra ne sert que de fondement au développement de l'imaginaire lui-même. En ce sens, plusieurs films ont été tournés sur la base des *Cuentos de la Alhambra* de W.Irving, comme en 1973 et 1983, dans lesquels on raconte les légendes développées par l'auteur américain : dans ces cas, l'aspect romanesque est, bien entendu, omniprésent, entre princes et princesses nasrides, histoires d'amour et les mystères renfermés dans les murs de l'enceinte. L'aspect légendaire est également présent dans le film déjà mentionné *Todo es posible en Granada*, notamment lors de la visite du Patio de los Cipreses. Néanmoins, nous avons trouvé un autre film en noir et blanc, portant le même titre, datant de 1950, dans lequel les contes ne sont pas le sujet principal⁷⁰⁹. Ce film raconte, avec W.Irving lui-même comme narrateur installé à New-York en 1830, l'histoire d'amour passionné entre une jeune habitante de l'Alhambra et un garde de l'enceinte. Les personnages y sont très caricaturaux puisqu'on y trouve un vieux gouverneur, grincheux mais sensible aux charmes de la jeune fille à qui il accorde maintes faveurs ; un garde, abandonnant son poste pour retrouver la belle, puis enfermé pour manquement au devoir ; un bandit, travaillant pour le père de la jeune fille, caché dans l'enceinte, qui, nous explique-t-on, servirait de refuge à tous les bandits recherchés dans la ville basse⁷¹⁰ ; et enfin, un « corregidor » de la ville basse, vieux et bossu, amoureux de la jeune fille, qui se laisse berner puis se

⁷⁰⁹ Film visionné à la cinémathèque de Madrid.

⁷¹⁰ Les incessantes luttes de pouvoir entre le gouverneur de l'Alhambra et le corregidor de la ville basse sont largement représentées, expliquant que les bandits se cachent au sein de l'Alhambra pour échapper à la justice de Grenade ; concernant notre bandit dans l'histoire, le gouverneur refuse de laisser entrer les gardes de la ville basse qui se sont lancés à sa recherche, les menaçant même de les abattre.

venge en poursuivant le couple en fuite. On retrouve, à travers ces personnages, l'expression d'un folklore riche à cette époque ; mais la présentation de l'Alhambra reste quant à elle fidèle, avec un protagonisme important de l'eau, une fois encore ; en outre, la décoration du bureau du gouverneur de l'enceinte reflète également le legs nasride passé : on y trouve, en effet, entre autres ornements, une jarre ornée de gazelles, qui nous rappelle clairement les originales nasrides décrites dans les récits de voyage.

b2- L'image de l'eau de l'Alhambra : Val del Omar.

Afin de clore ce chapitre sur l'image de l'Alhambra dans les films, il nous semblait pertinent d'aborder un dernier exemple, consacré exclusivement à la représentation de l'eau et de son patrimoine au sein de l'enceinte. Nous avons vu, comment, dans *La Folie des Grandeurs*, entre autres, l'eau accédait à un certain degré de protagonisme dans le script, servant l'histoire développée en parallèle, et cela au plan esthétique-ludique. A travers ce dernier exemple, nous voulions montrer comment l'eau et son patrimoine dans l'Alhambra peuvent, comme dans l'architecture nasride, occuper le premier plan, et dans le cas de films, être traités comme un personnage à part entière. On pourrait penser qu'on retourne, dans ce cas, dans le domaine du documentaire ; mais l'auteur lui-même de cette œuvre, intitulée *Aguaespejo granadino*, la définit non comme « *documental* » mais bien comme « *elemental* » : en ce sens, il ne cherche, en aucune manière, à nous apprendre quelque chose sur l'eau dans l'Alhambra mais il se sert plutôt de tout ce qui a trait à cette eau comme sujet même de son œuvre.

Cet auteur, José Valdelomar⁷¹¹, est un homme à part dans le monde du cinéma, considéré comme un véritable innovateur en termes de poétique et d'esthétique filmiques ; intéressé par la culture musulmane en général - il décide même d'arabiser son nom en le divisant en trois parties -, José Val del Omar

⁷¹¹ (27/10/1904-4/08/1982)

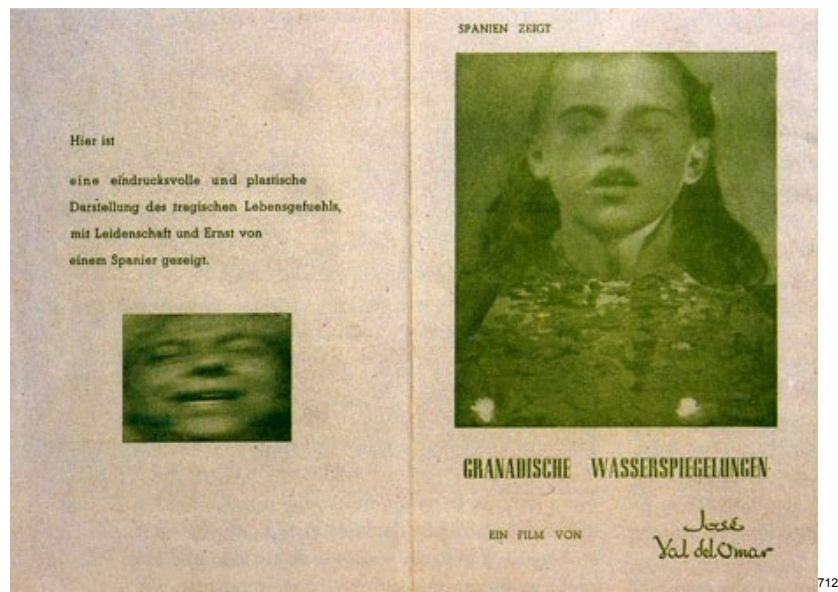
travaille autour de Grenade et de son legs architectural dans *Vibración*, auquel nous n'allons malheureusement pas nous intéresser ici, et *Aguaespejo granadino*. Ce dernier court-métrage de vingt-trois minutes, réalisé en 1953-55, fait, par ailleurs, partie d'un triptyque sur les éléments naturels, auquel s'ajoutent *Fuego en Castilla* en 1960 et *El barro de Galicia* en 1961. Il est ainsi évident que, pour Valdelomar, le symbole de la culture de l'eau se trouve non seulement dans la zone la plus au Sud de l'Espagne, et plus spécifiquement à Grenade. Nous allons voir, par ailleurs, que cette oeuvre aurait pu s'intituler également *Aguaespejo alhambresco*, la plupart des représentations de l'eau provenant de l'Alhambra, dont nous avons pu constater la richesse du patrimoine de l'eau depuis le début de notre étude, et que l'auteur, lui-même, appelle « *el palacio del agua* ». Le fait d'arabiser son nom très tôt, ou encore la présentation de ce film, faisant apparaître des caractères de style oriental, soulignent clairement son attachement à ce patrimoine culturel du passé qui continue de vivre dans son esprit. Cet intérêt, il le transcrit dans cette oeuvre en conférant à l'eau le premier rôle d'une réalité et d'un imaginaire architectural, secondé par le lyrisme et l'esthétisme : l'auteur définit ainsi son court métrage comme « *un corto ensayo audio-visual de plástica lírica* ». Car, comme dans l'architecture originelle des Nasrides, l'eau tient les premiers rôles dans ce film, tant dans l'animation visuelle que sonore des bâtiments de l'Alhambra, de jour comme de nuit. Dans ce court-métrage en noir et blanc à la lumière du jour, il est intéressant d'observer comment l'auteur teinte de vert les scènes de nuit, comme si elles étaient filmées avec un filtre spécial ou une sorte de rayon infra-rouge.

Curieusement, et rappelant cet attachement à une culture plutôt musulmane de l'eau, les seules images où l'eau n'apparaît pas comme la protagoniste principale sont celles de la mise en scène de fontaines de type baroque, qui la relèguent au second plan comme simple élément d'un visage ou d'un corps sculpté. En tant qu'essai visuel et sonore, ce court métrage permet de

mettre en valeur les principales caractéristiques de l'eau, telles qu'elles furent utilisées par les Nasrides dans la conception architecturale de l'Alhambra. Sont évoqués de cette manière ses divers usages à l'aide de lieux rencontrés au cours du film : le milieu naturel avec les cascades, le fleuve et les feuillages, le côté pratique avec les égouts, mais aussi son pouvoir esthétique. On retrouve ainsi les jeux constants de lumière, variant selon la source et l'intensité, avec la réverbération et le jeu des ombres ; la transparence est, elle aussi, mise en valeur, accentuée par les contrastes, surtout entre le noir et le blanc. Le reflet est également largement représenté, modifié selon les mouvements de l'eau, sa vitesse, la lumière environnante...Au niveau sonore, le travail se révèle également très intéressant, grâce à la variété de sons produits par l'eau, obtenus par des sources ou des utilisations différentes ; on constate, de visu, comment la pression, la hauteur ou même le revêtement peuvent considérablement changer les sons produits, afin d'obtenir une véritable musicalité. L'eau stagnante possède aussi une place conséquente, à travers de nombreux plans sur des bassins avec nénuphars. Une nouvelle technique sonore, inventée par l'auteur lui-même en 1944, apporte une touche supplémentaire dans cette évocation acoustique du patrimoine de l'eau, puisque c'est dans ce court métrage qu'il l'utilise pour la première fois : il en ressort l'impression d'un son en continu, pas uniforme, mais qui suit le spectateur tout au long de l'action, et cela même quand la source du son ne se trouve plus dans son champ de vision. Cette technique s'appelle le son « *diafónico* », et permet de ne pas superposer, dans un même plan, le son correspondant à l'image diffusée : on obtient ainsi une continuité sonore, qui prend une place importante dans le spectacle global offert par le film, et retient l'attention du spectateur.

Or à ces qualités s'ajoutent celles créées, ou en tout cas révélées, par les possibilités techniques liées à cette image en mouvement et occultées par nos sens. Cette possibilité de créer d'autres effets visuels ou sonores, comme le son « *diafónico* », élargissent encore la palette esthétique de l'eau et celle de ses

usages dans l'architecture. Nous avons, par exemple, la possibilité de superposer, dans une même séquence, deux sources d'eau et les deux sons correspondants : dans ce cas, il est possible de les considérer à la fois comme une unité visuelle et sonore, ou de les distinguer, avec cette facilité de passer d'une source à une autre. Dans une séquence du film, nous avons par exemple au premier plan un jet d'eau représenté nettement, provoquant des éclaboussures, avec, au second plan une image floue, dont on distingue l'eau et le son tout de même ; lors de la séquence, le premier plan se trouble peu à peu pour laisser apparaître, au second plan, une vasque dans le Generalife et son jet d'eau. La vitesse d'action est également intéressante, et permet de décomposer le mouvement de l'eau, jusqu'à obtenir parfois une séquence au ralenti où le mouvement se réalise d'image en image, comme pour les jets d'eau. On retrouve juste avant cette séquence l'effet inverse, où les images sont passées en accéléré, sur fond sonore de castagnettes, qui souligne cette vitesse supérieure à la normale. Au niveau sonore, il est aussi possible de séparer l'image du son qui lui correspond, avec la technique mentionnée auparavant ; mais on peut également supprimer l'effet sonore d'une action, comme cette séquence où un objet tombe dans l'eau en silence, sans provoquer le moindre bruit. Enfin, l'eau apparaît comme un miroir, pas dans lequel on aperçoit son reflet, mais plutôt à travers duquel on découvre une image déformée et trouble de soi-même : un visage féminin intervient ainsi régulièrement, donnant au spectateur l'impression qu'il y découvre son propre reflet.



On constate, dans ce chapitre, que le XIXe siècle se révèle être le point d’ancrage de l’imaginaire gravitant autour de l’Alhambra grâce aux divers voyageurs de cette époque ; les raisons de leurs voyages sont, certes, variées : guerre, politique, recherche d’un idéal romantique, et leur démarche se voit favorisée par l’arrivée du chemin de fer dans la Péninsule. Cependant, nous avons également pu observer, depuis le début de cette troisième partie, que ce XIXe siècle est loin d’être le point de départ du développement de cet imaginaire autour de Grenade et de son symbole nasride, l’Alhambra. En effet, même sous domination nasride, mais surtout après 1492, un phénomène prend peu à peu place, mêlé de curiosité et d’admiration, dans lequel légendes et histoires merveilleuses sont centrées sur l’enceinte et son mystère oriental. Le XIXe siècle, après la période dite d’abandon global du monument, symbolise donc le regain d’intérêt pour l’Alhambra et son patrimoine nasride avec la multiplication des visites, et donc le retour en force de cet imaginaire plus ancien, grâce aux Romantiques pour qui Grenade devient un véritable symbole. Dès lors, cet imaginaire n’a cessé de s’imposer au premier plan jusqu’à faire partie intégrante de l’histoire de l’enceinte, tant dans l’esprit du simple visiteur que dans celui du restaurateur ou du spécialiste de l’Alhambra.

⁷¹² Présentation visuelle rattachée au film en Allemagne.

Car même critiqué, cet imaginaire impose, par sa simple présence écrite, son pouvoir sur une réalité matérielle bouleversée et fragilisée depuis 1492. Et il nous faut rappeler que si cette image se voit transmise avec succès depuis des siècles, image à la fois romanesque et exotique, c'est grâce à une demande constante depuis la Reconquête : au XIXe siècle, elle émane, bien sûr, du mouvement romantique ; aujourd'hui, ce sont ces visiteurs qui sont à la recherche d'un voyage à la fois temporel et spatial, dans un endroit restant accessible géographiquement. En ce sens, le développement touristique de l'Alhambra se révèle essentiel dans ce phénomène d'ancrage définitif de l'imaginaire, encore aujourd'hui. Le patrimoine de l'eau, même si nous l'avons sporadiquement évoqué, n'échappe, bien sûr, pas à cette montée en puissance de l'imaginaire, face à une réalité matérielle sans cesse en restauration, et donc de plus en plus éloignée de son état originel. N'oublions pas que l'eau est ce domaine où la poésie s'exprime dès l'époque nasride, inspirée par ses nombreuses qualités, qu'elles soient architecturales ou religieuses ; ces références se transmettent à travers les écrits, plus tardivement, et on constate qu'elles s'imposent, à une époque beaucoup plus récente, dans l'image cinématographique elle-même. On remarque également comment ce patrimoine, pourtant essentiel à l'Alhambra, subit également le poids négatif de cet imaginaire, notamment à travers l'exemple du Patio de los Arrayanes, nommé et représenté, à tort, pendant des siècles comme le Patio des Bains. On voit ainsi comment cet imaginaire peut se révéler, pour l'Alhambra, comme pour le patrimoine de l'eau, un moyen de communication efficace pour une certaine image de l'enceinte, mais avec ses inconvénients : cette image transmise est bien souvent tronquée, à la fois, par rapport à la réalité matérielle et à l'état originel de l'enceinte, s'intégrant aujourd'hui à part entière dans l'histoire même de l'Alhambra.

III : Pouvoir de l'imaginaire dans l'héritage de l'eau.

Après l'étude du développement et de l'ancrage de l'imaginaire dans l'histoire de l'Alhambra, allant de pair avec la réalité du monument, il nous faut observer, dans ce dernier chapitre, de quelle manière cet imaginaire s'est peu à peu imposé à la réalité au point de la remplacer. Nous évoquerons dans un premier temps l'exemple des « hammams », en relation directe avec le thème de l'eau, afin de montrer, comment l'imaginaire est capable de surpasser la réalité matérielle dans l'esprit des gens ; nous noterons que nous avons déjà mentionné cette possibilité, à travers l'imprégnation complète de l'histoire du monument par les légendes et les représentations erronées, toujours d'actualité aujourd'hui et attachées de manière irrémédiable à l'Alhambra. Enfin, on verra comment cet imaginaire peut réussir à soumettre la réalité matérielle, non plus dans les concepts mais dans la pratique, à travers plusieurs exemples de restauration. Ceci nous semble évidemment être la dernière étape de son ancrage dans l'Alhambra, puisqu'il influence de manière directe la réalité matérielle au point de la modifier dans sa structure.

1- Le hammam : usages et représentations contemporaines.

a- Construction de représentations spécifiques..

a1 : Images musulmanes.

Nous avons évoqué, dans certaines parties de ce travail, l'importance du lieu de bains dans la culture musulmane, transposée dans le cadre de l'Alhambra et de la culture nasride. Nous ne reviendrons donc pas en détail sur l'usage de ces lieux et leur grand nombre dans les villes musulmanes comme Grenade, et, bien sûr, l'Alhambra, dans une moindre mesure ; nous rappellerons seulement, en ce sens, leur utilité à la fois sociale, religieuse et hygiénique dans la vie quotidienne du Musulman. Or, en parallèle à cette réalité pragmatique des bains,

nous avons découvert, dans l'ouvrage de Carlos Vílchez Vílchez⁷¹³, l'existence d'une autre image de ces « hammams », développée, entre autres, par les écrivains musulmans. Cet autre aspect des bains, nous allons le voir, précède l'image mise en avant ultérieurement par les détracteurs de cette pratique, puis par les esprits romantiques du XIXe siècle. Les Musulmans eux-mêmes, en effet, comme pour le pouvoir poétique de l'eau, avaient déjà senti et souligné cet imaginaire puissant gravitant autour des bains ; il est principalement tourné vers l'érotisme et la sensualité, pourtant interdite dans la réalité pratique de ces « hammams » par des règles strictes. Carlos Vílchez Vílchez explique, dans son ouvrage sur les bains, que cette image provient avant tout de la notion de plaisir physique impliquée par cette pratique : car le « hammam » est également ce lieu où la purification religieuse revêt un aspect moins sévère grâce au plaisir induit par l'usage de ces bains, l'alternance du chaud et du froid, la chaleur diffusée par le sol ; bref un aspect du bien-être recherché aujourd'hui dans ces pratiques par un grand nombre de personnes. L'auteur choisit un poème particulier afin d'exprimer ce bien-être physique, emprunté à Ibn Baqi⁷¹⁴ :

*« Nuestro hammam es abrasador como la estación
de la canícula, pero al mismo tiempo encierra
en ella el frío vivo que no hace mal.
Dos contrarios entre los cuales el cuerpo humano
experimenta una gran voluptuosidad, como la rama
que goza conjuntamente del sol y de la lluvia ».*⁷¹⁵

Certes, une certaine sensualité se dégage de ce texte, mais fondée sur la réalité des bains dans leur utilisation quotidienne par les croyants. Carlos Vílchez Vílchez nous propose, à la suite, un second poème de Ibn Zaydun⁷¹⁶, qui évoque la sensualité induite par certaines décorations des bains, autre réalité matérielle des structures ; nous avons choisi de ne pas citer ce poème, que l'on pourra aisément retrouver dans l'ouvrage de référence, parce qu'il concerne une source

⁷¹³ C. Vílchez Vílchez, *Baños árabes*, op.cit., p.98.

⁷¹⁴ Ibn Baqi (+1145) : poète cordouan qui vécut sous la domination de la dynastie almoravide (XI-XII^e siècles).

⁷¹⁵ C. Vílchez Vílchez, *Baños árabes*, op.cit., p.17.

⁷¹⁶ Ibn Zaydun (1003-1070) : poète cordouan qui vécut à l'époque des royaumes de Taifas.

naturelle et non artificielle ; or nous avons choisi de ne pas les évoquer dans notre travail. Néanmoins, cette idée de sculptures suggérant le plaisir et l'idée de l'amour nous rappelle les décorations mentionnées par R. Twiss, lors de sa visite de l'Alhambra et des bains de Comares à l'époque de Charles Quint⁷¹⁷. Un dernier poème, figurant dans l'ouvrage de Carlos Vílchez Vílchez, démontre, en revanche, comment ces bains, dans l'imaginaire des poètes, peuvent être également associés directement à l'acte sexuel, sans aucune base matérielle ni pratique, comme nous avons pu le constater antérieurement. De ce fait, l'image des bains, chez les auteurs musulmans, supplante déjà, d'une certaine façon, cette réalité matérielle. Voici ce que mentionne ce poème de Ibn al-Zaqqaq⁷¹⁸ au XII^e siècle :

*« Es primero un ardor, un dulce fuego
como el que todo enamorado siente,
que trae consigo un mar de llanto
cuya fluencia la pasión delata.
Al entrar en los baños, ser parezco
un amante en el seno de otro amante ».*⁷¹⁹

a2 : Représentations critiques.

On comprend ainsi pour quelle raison les Chrétiens, souhaitant faire disparaître ces structures, vont mettre en avant ces thèmes de luxure et de lascivité, déjà exploités en quelque sorte par les auteurs musulmans eux-mêmes, malgré une réalité pratique tout autre, notamment au niveau religieux. Ces images, mises en place par ces auteurs bien avant l'arrivée des nouveaux conquérants, sont logiquement reprises par les détracteurs des « hammams », qui y verront non plus l'expression d'une poétique mais celle d'une perversion sans limite. Pourtant, les évocations des bains chez les auteurs chrétiens, après la Reconquête, sont clairement positives et relèvent surtout leur beauté architecturale et le plaisir induit par leur visite ; voici de quelle manière sont vus

⁷¹⁷ Voir dans notre étude p.166. R. Twiss, *Viaje por España en 1773*, op.cit., p.172.

⁷¹⁸ Ibn al-Zaqqaq (+1135) : poète valencien qui vécut sous domination almoravide.

⁷¹⁹ C. Vílchez Vílchez, *Baños árabes*, op.cit., p.20.

ceux de Comares par exemple : « *Münzer los califica de maravilla destacando sus bóvedas así como sus alcobas y pila de mármol. Para Johannes Lange son perfectos constructivamente para posteriores realizaciones. Para Lalaing, los reyes cristianos se debían sentir orgullosos por tener uno de los mejores sitios que existen en la tierra* »⁷²⁰. Mais ces évocations ne changeront rien au processus de destruction progressive de ces structures, où « *todo conspiraba a fomentar la luxuria, con capa de de ser precisos para la sanidad del cuerpo* »⁷²¹, selon Juan Velázquez de Echeverría. Nous ne reviendrons pas sur le processus en question, que nous avons traité auparavant dans notre deuxième partie⁷²² ; nous insisterons juste, comme nous l'avons mentionné plus haut, sur le fait que cette période est celle d'une image volontairement négative des bains, transmise à toute la population, chrétienne ou convertie, dans le but exclusif d'obtenir leur fermeture et leur disparition : c'est donc l'image du Mal et du Péché qui y est volontairement associée.

a3 : L'image des « bains turcs » romantiques.

Ce terme de « bains turcs » évoque une époque plus récente, qui relègue l'interdiction des bains et son image maléfique à l'arrière-plan, puisqu'il implique une vision romantique et donc clairement réhabilitée de ces structures. Bien sûr, nous avons pu constater que ces « hammams » n'avaient pas tous subi une égalité de traitement après la Reconquête et que les Bains de Comares, par exemple, avaient bénéficié d'un traitement à part dans ce processus de destruction à l'époque. Néanmoins, l'image générale, volontairement négative, s'est imposée à cette période comme la seule image associée à ces bains d'origine musulmane ; le XIX^e siècle, grâce au mouvement romantique, est donc bien entendu le siècle de leur réhabilitation officielle dans les mentalités. Comme tout legs d'origine musulmane en Espagne, et plus particulièrement

⁷²⁰ M.E. Diez Jorge, "Purificación y placer...", art. op.cit., p.136.

⁷²¹ J. Velázquez de Echeverría, *Paseos por Granada y sus contornos*, op.cit., T I, p.139.

⁷²² Voir dans ce travail, p.160-167.

d'origine nasride à Grenade, ces bains sont remis au goût du jour, laissant en arrière-plan cette image maléfique et revenant à cette poétique érotique développée, nous l'avons vu, par les auteurs musulmans avant la Reconquête. Comme pour l'image de l'eau, en général, ces intellectuels romantiques s'inspirent des origines de l'imaginaire et remontent ainsi aux auteurs de ces époques où l'Alhambra n'était pas qu'un symbole du passé mais une expression d'une culture présente. Bien entendu, les détracteurs des hammams, eux aussi, s'étaient inspirés de ces images antérieures, mais à leur façon, en les détournant de leur usage poétique initial pour n'en garder que l'aspect négatif. Le XIX^e siècle reprend et conforte, en quelque sorte, cette image du péché induite par les bains, mais soulignant ainsi un style de vie hédoniste où toute dimension religieuse disparaît ; il laisse ainsi la place au seul plaisir des sens, et cela sans qu'aucun jugement ne soit porté. Nous avons retenu, de ce fait, deux tableaux de Ingres, intitulés *La petite baigneuse, intérieur de Harem* et *Le Bain turc*, exposés au Musée du Louvre de Paris⁷²³. Le premier, de 1828, apparaît comme une préparation au second tableau, plus détaillé et offrant une vue plus large de la scène ; on retrouve, en outre, la baigneuse en question au premier plan dans le second tableau, dans une attitude certes différente mais avec une ressemblance de traits évidente, notamment de profil. Cette œuvre de 1828 relève néanmoins quelques aspects intéressants, que nous allons retrouver dans *Le Bain turc*, mais aussi d'une manière générale dans les représentations des bains de l'époque.

Tout d'abord, la nudité des personnages et l'omniprésence de la femme comme objet de désir (un homme est présent, habillé et tourné vers une des femmes présentes) ; en effet, même s'il se dégageait de *La petite baigneuse* une certaine pudeur grâce aux attitudes de dos ou à la présence de voiles masquant les détails, les femmes représentées y sont entièrement nues. Cette nudité est déjà évoquée par J.Münzer dès le XVI^e siècle en ces termes : « *En el baño [de Comares] hay una gran pila de mármol, en la que se bañaban las mujeres del*

⁷²³ (Voir Annexe n°96, II, p.168-169).

harén ; éstas entraban desnudas en la estancia »⁷²⁴. Néanmoins, on peut s'interroger sur la réalité de cette nudité effective dans les bains à l'époque nasride : en effet, on sait que Münzer est guidé dans l'Alhambra par le Conde de Tendilla qui lui fait part, lors de sa visite, de toutes des légendes possibles gravitant autour de l'Alhambra. Quelle est la part de vérité dans celle concernant les Bains de Comares ? L'imaginaire a-t-il pris le pas sur la réalité ? La nudité est, au XIX^e siècle, utilisée dans les représentations des bains, non parce qu'elle symbolise une réalité des faits à une époque antérieure, mais parce qu'elle sert l'imaginaire des Romantiques à propos des bains, inspiré par les auteurs antérieurs à la Reconquête eux-mêmes. Cette nudité renforce, de la sorte, cette idée de l'érotisme et du plaisir, inhérente aux « hammams » depuis leur origine. D'autre part, c'est la grâce de ces femmes qui est ici mise en avant, notamment par le biais de la jeune fille au fond, jambes croisées, qui patiente, imperturbable, que le soin apporté à ses cheveux s'achève. On remarque également la présence des distractions, en plus des soins et bains, par la présence d'un narguilé sur une table, ou à travers cette figure féminine vêtue, à l'arrière-plan, qui semble être en train de chanter.

Dans le cas du second tableau, *Le bain turc*, l'élargissement de la scène implique non seulement une multiplication des corps nus, mais aussi la présence de détails plus importants. Ces femmes, beaucoup plus nombreuses, offrent à la vue une représentation beaucoup plus lascive que celle de *La petite baigneuse*, qui s'explique par plusieurs raisons. La première est, bien sûr, l'omniprésence de la nudité, au premier comme au second plan, malgré un personnage central positionné de dos ; les attitudes des corps sont ainsi plus variées, révélant notamment plus de détails de cette nudité, aucun voile quasiment ne masquant les formes de ces femmes assises, allongées ou debout en train de danser. Seuls des bijoux apparaissent dans ces représentations des femmes, symboles de leur aisance et de leur féminité, renforçant la sensualité ambiante. Car si les attitudes

⁷²⁴ J. Münzer, *Viaje por España y Portugal en los años 1494 y 1495*, éd. de la Real Academia de la Historia, op.cit., p.88.

et les détails soulignent cette nudité, certains gestes soulignent, quant à eux, l'érotisme de la scène ; ainsi, deux femmes, au premier plan, sont enlacées, dont une pose même sa main sur le sein de sa « compagne ». Peu de pudeur donc, dans ce second tableau, où la nudité saute aux yeux, et avec elle un érotisme affiché ; cet érotisme se voit, par ailleurs, renforcé par la notion de plaisir des sens toujours présente, associée à la musique (l'ouïe), les gestes lascifs et le contact de l'eau (le toucher), le parfum des soins (l'odorat), les danses (la vue) et les mets à disposition (le goût). On constate comment le tableau de Picasso intitulé *El harén*⁷²⁵, exécuté en 1906, reprend ces diverses thématiques, de manière beaucoup moins détaillée, avec une différence toutefois : celle de la présence d'un homme assis, nu, participant de manière passive à la scène. Dans les deux tableaux peints par Ingres, seul un homme apparaît, en retrait dans *La petite baigneuse*, et habillé, ce qui le relègue au rang de serviteur et non de participant. Chez Picasso, la sensualité provient non seulement des femmes nues, en train de prendre soin de leur corps, mais aussi de cette teinte orangée, couleur chaude par excellence, inondant la scène⁷²⁶.

La question, soulevée plus haut, reste toujours de savoir quelle est la part de réalité contenue dans ces représentations romantiques des bains musulmans : l'image érotique et sensuelle est-elle à la base d'une réalité pratique originelle évoquée par les poètes antérieurs au XVI^e siècle ou sert-elle cette époque romantique ? C'est-à-dire amplifie-t-elle l'image que l'on souhaite donner des bains et l'imposer comme une réalité ? La nudité, la musique, entre autres, étaient-elles réellement pratiquées dans le cadre des « hammams », à l'époque des Nasrides, par exemple, ou font-elles partie d'une image faussée des bains, imposée dans les mentalités comme seule réalité possible ? On peut supposer que, dans ce cas, l'imaginaire supplante la réalité ou du moins l'interprète selon les besoins de l'époque, que ce soit dans le cas des détracteurs des bains ou des Romantiques.

⁷²⁵ (Voir Annexe n°97, II, p.170).

⁷²⁶ Couleur que reprendra plus tard Modigliani dans la série des nus, plus particulièrement dans le *Nu au collier*.

b- Les bains arabes aujourd'hui à Grenade : une mode.

Et il est aisé de constater qu'on retrouve encore aujourd'hui, dans les « hammams » existant à Grenade, ces images mises en lumière par le XIX^e siècle. On remarque ainsi que l'association entre le thème des bains et celui de la musique perdure dans l'actualité, au travers de manifestations culturelles organisées dans les anciens bains musulmans de Grenade, réhabilités et accessibles à la visite ; nous citerons comme exemple, le cas du « bañuelo » de la carrera del Darro, qui accueillit, du 15 juin au 27 juillet 2004, des lectures poétiques et des concerts dans le cadre du « I ciclo de Poesía en los Monumentos ». On remarque, ainsi, comment ce lien entre la musique et l'ambiance du « hammam » est utilisé à des fins culturelles ; cette relation, révélée par les récits de voyage au XVI^e siècle ou les représentations du XIX^e, s'impose à la réalité et légitime ce genre d'activité dans cet « hammam » emblématique, pourtant considéré comme un des bains les plus anciens et les plus complets de toute l'Espagne ; donc un des plus précieux. Or, comme dans le cas de la nudité, comment savoir quelles bases véridiques se posent sur ce lien entre le bain et la musique ? Des personnes jouaient-elles vraiment dans ce cadre ? La danse y était-elle également autorisée ? Rappelons, à propos de cet endroit, qu'il était d'utilité religieuse avant toute autre fonction sociale ou hygiénique ; à cet égard, peut-on affirmer la présence de la musique en son sein, et donc le lien légitime qui semble s'être aujourd'hui noué entre les deux, sur la simple base de récits de visites fondés sur l'aspect imaginaire et légendaire, comme celui de Münzer au début du XVI^e siècle ? Nous pouvons, il nous semble, nous interroger légitimement sur le sujet.

Or l'héritage des « hammams », aujourd'hui, ne se restreint pas aux bains de l'époque d'Al-Andalus, conservés puis restaurés dans Grenade, comme « el bañuelo », que nous avons mentionné, les bains de l'Alcazaba ou encore ceux de Comares. Car le « hammam » à Grenade, de nos jours, ne se limite pas à

d'anciens monuments, dont la visite est parfois autorisée : c'est également devenu un concept à la mode, développé dans le cadre des activités commerciales de la ville. En effet, quelques établissements proposent à Grenade des bains et des soins, à la mode musulmane, dans un but commercial et touristique. Ces bains complètent, d'une certaine façon, l'offre proposée aux visiteurs de la ville qui souhaitent renouer avec un passé exotique ; en se rendant dans ce genre d'établissement, on s'imprègne un peu plus du passé musulman de la ville, encore si présent, tant au plan visuel que mental. On réalise une expérience qui semble nous plonger dans ces anciennes traditions, et par là même dans ce qui est présenté comme la vie quotidienne des Nasrides de Grenade. En soi, cette plongée dans le passé n'est pas complètement insensée dans la mesure où les « hammams » occupaient réellement une grande part dans la vie des derniers musulmans d'Espagne avant la Reconquête ; néanmoins, nous allons voir que l'image transmise par ce genre d'établissement est parfois éloignée de la réalité de ces anciens « hammams ».

Et cela pour plusieurs raisons dont la principale est, sans nul doute, la fonction touristique de ces bains ; en effet, ces bains répondent à une demande émanant des différents visiteurs de la ville, dont le souci premier est de réaliser un voyage à la fois temporel et spatial. En ce sens, l'offre touristique et commerciale de la ville doit répondre à cette recherche de l'exotisme et du rêve, sans forcément se soucier de la réalité historique. Certes, cette réalité n'entre pas dans leurs préoccupations ni ne relève de la compétence des propriétaires de ces « hammams », entre autres choses. Néanmoins, ils cultivent et transmettent, avec ce genre d'établissement, une certaine image des bains, éloignée de cette réalité historique et fondée sur des représentations imaginaires. Comme les tableaux d'Ingres ou de Picasso, ces « hammams » sont les représentations « vivantes » de cet imaginaire gravitant autour du thème du bain à l'époque d'Al-Andalus. Bien entendu, les uns comme les autres ne revendiquent pas une légitimité historique ; mais ils présentent cet imaginaire à la face du monde, qui

lui, accepte cette image comme réalité. Un de ces établissements en question, appelé simplement « Hammam, baños árabes »⁷²⁷, propose ainsi aux clients un lieu qui se veut ressembler aux anciens bains musulmans de Grenade : on y retrouve ainsi une salle froide et une autre chaude, des décorations à base de stucs et d'azulejos, la présence de fontaines, des ouvertures vitrifiées au plafond... L'organisation générale des lieux et sa décoration, apparaissent ainsi, aux yeux du visiteur, comme une image satisfaisante de ce qu'évoquent ces « bains arabes » pour eux. L'eau y tient d'ailleurs un rôle primordial et l'on y retrouve un usage complet de ses qualités, comme le souligne le slogan commercial du bain : « *Ven a conocer la magia del agua* ». Néanmoins, on constate, par quelques détails, que cette image du bain proposée par l'établissement est erronée : l'absence de la salle tempérée n'est pas une particularité puisqu'on sait que dans certains bains d'époque, son existence dépendait de l'espace global du lieu. Par contre, on note la présence d'une petite piscine d'eau chaude dans la salle du même nom et d'un petit bac d'eau froide dans la salle attenante. Ces zones d'immersion entrent, quant à elles, en opposition avec la réalité historique des bains musulmans puisque seules les fontaines apportaient l'eau nécessaire aux baigneurs, pour qui l'immersion totale était interdite. Cette erreur est fréquente puisqu'on la retrouve dans les tableaux d'Ingres évoqués, où des piscines sont représentées également.

Dans le cas de ces œuvres romantiques, on comprend que ces zones d'immersion ajoutent à la sensualité ambiante, ce qui justifie, d'un point de vue artistique, leur présence dans les représentations. Nous avons noté comment la nudité servait également ce dessein romantique, même si elle n'était aucunement avérée dans le cadre des « hammams ». La présence de ces bassins, dans ces œuvres picturales du XIX^e siècle, semble servir des fins identiques, peut-être inspirées également de la légende assimilant le bassin du Patio de Comares à un bain. Cette image, faussée, se retrouve donc assez logiquement dans ces bains

⁷²⁷ Cet établissement se trouve dans la rue Santa Ana, derrière l'église du même nom, au pied de la colline de l'Alhambra. www.hammampain.com

touristiques de Grenade. D'une manière générale, on remarquera comment l'imaginaire occupe, dans ces bains reconstitués, une place prédominante face à la réalité, dans le seul souci de répondre à des exigences commerciales et non historiques. En outre, comme dans les lieux historiques, la musique reste très présente dans ces nouveaux « hammams », associée à l'eau et aux parfums des huiles et encens dans l'exploration des plaisirs des sens.

2- Répercussions de l'imaginaire sur la restauration effective des monuments :

Dans le précédent chapitre, nous avons souhaité montrer, comme cela avait été mentionné à plusieurs reprises, le pouvoir réel de l'imaginaire à influencer puis à modifier la réalité dans l'esprit des gens. Cet exemple des Bains et de leur image, aujourd'hui, nous a, en effet, montré comment un imaginaire, construit depuis des siècles, s'était imposé à la place de la réalité dans les mentalités, égratignant, au passage, la réalité historique des lieux et de leur usage. Cet exemple rejoignait ce que nous avons signalé auparavant en ce sens : nous avons noté la manière dont le bassin du Patio de Comares s'était longtemps vu attribuer le rôle de bain ; ou encore comment les « nichos » des palais avaient été considérés, à une époque, comme l'endroit où le visiteur déposait ses chaussures, en signe de respect devant le monarque⁷²⁸. D'autres clichés, participant de cet imaginaire autour de l'enceinte, portèrent plus à conséquence dans le domaine architectural à proprement parler : c'est le cas, entre autres, de la prétendue interdiction de représenter des figures vivantes dans l'Art musulman. En effet, ce cliché est en relation directe avec le monument et

⁷²⁸ J.Velázquez Echeverría, *Paseos por Granada y sus contornos*, op.cit., I, p.16. (Voir Annexe n°98, II, p.171). On ne peut certes pas généraliser l'usage de ces « nichos » dans les Palais de l'Alhambra, comme nous l'avons fait remarquer auparavant. C'est d'ailleurs ce qu'avait fait Echeverría en associant toutes ces niches comme rangement pour chaussures. Bien sûr, les inscriptions de certains de ces "nichos" ne laissent pas planer le doute quant à leur utilisation, comme ceux de la salle des Ambassadeurs par exemple. Néanmoins, il est également possible que des niches, disparues aujourd'hui, abritaient des lampes comme le suggère un poème gravé sur une table de marbre; on retrouva cette table dans les chambres du gouverneur de l'Alhambra, mais on ignore quelle était sa place auparavant ou quel était son usage. Ce poème déclare : " *la luz de Dios es como un nicho en que hay una lámpara : la lámpara dentro de un cristal, que parece un lucero refulgente*". (E.Lafuente Alcántara, *Inscripciones árabes de Granada...*, op.cit., p.157).

peut gravement influencer certaines interprétations comme celle concernant l'origine de la Fontaine des Lions des palais nasrides, fondamentale dans l'appréhension globale de l'enceinte. Il en est également question lorsque l'on aborde la question des peintures de la salle des Rois. Certes, une loi existe dans le Coran sur le sujet mais elle n'interdit nullement la reproduction d'êtres vivants⁷²⁹. En d'autres termes, voici ce qu'affirme R.Ford :

*« Los moros españoles, entre otras cosas en las que se apartaban de las estrictas regulaciones musulmanas, no rechazaban ni la pintura ni la escultura de objetos vivientes. Los leones aparecen constantemente en su obra ».*⁷³⁰

Et effectivement, les exemples de représentations animales dans l'Art musulman viennent parfaitement illustrer cette théorie⁷³¹. Dans l'Alhambra elle-même, l'exemple le plus notoire, en dehors de la fontaine des Lions dont l'origine musulmane est incertaine, est celui de cette vasque rectangulaire ornée de lions dévorant des cerfs⁷³². Mais d'autres exemples peuvent également être relevés comme celui d'une autre vasque, trouvée dans le Secano présentant le même genre de reliefs⁷³³, ou encore celui des lions du Partal...

Jusqu'à présent, nous avons noté comment l'imaginaire avait modifié les représentations de l'Alhambra dans son ensemble ; cela se cantonnait donc à un domaine plus ou moins abstrait, relatif aux croyances des personnes en rapport avec l'enceinte. En effet, chacun est libre de croire ou non ce qu'il entend, ce qu'il lit dans les récits ou voit à travers les gravures ou dessins. Mais à travers cet exemple des représentations vivantes et de son interdiction dans l'Art musulman, il nous est possible de distinguer comment cet imaginaire, transmis ici par le biais des clichés, peut directement influencer la réalité matérielle du

⁷²⁹ Voir Gómez Román, Rodríguez Domingo et Bermúdez López Jesús, "La fuente de los Leones de la Alhambra como símbolo del poder". *Cuadernos de la Alhambra*, 28 (1992), p.168.

⁷³⁰ R.Ford, *Manual para viajeros...*, op.cit., p.115.

⁷³¹ (Voir Annexe n°99, II, p.172).

⁷³² M.Gómez Moreno, *Guía de Granada*, op.cit., p.79-80 : « Pila de mármol blanco cubierta de relieves interesantísimos : en los frentes mayores se ven cuatro leones devorando ciervos [...]. La fecha que claramente se lee, corresponde al año 1305 de la era cristiana [...] ; hasta hace algunos años permaneció este notable monumento en la Alcazaba, al pie de la Torre de la Vela ».

⁷³³ Ibid., p.80 : « [...] en el secano de la Alhambra se ha hallado [...] un fragmento de otra pila algo mayor con idénticos relieves, aunque mejor esculpidos ».

monument et non plus seulement ses représentations mentales. En effet, pourquoi le restaurateur en charge de l'Alhambra ne voudrait-il pas supprimer toutes ces représentations vivantes de la visite, s'il considère leur présence en opposition avec ce qu'il considère être la loi musulmane ? A ses yeux, ces œuvres ne peuvent faire partie de l'Alhambra nasride originelle, et il se doit ainsi, de prendre la responsabilité de les supprimer du monument. Dans ce cas, le cliché, et donc l'imaginaire, prend le pas sur la réalité historique et la modifie à son gré. Nous avons évoqué le processus de restauration et de conservation de l'enceinte et ses différents problèmes quant à la présence de la subjectivité dans les projets ; or cet imaginaire fait partie intégrante de cette subjectivité et nous allons constater, à travers trois exemples concrets de restauration, comment certains clichés ont pu influencer et transformer de manière tangible la réalité matérielle du monument, déjà éprouvée depuis longtemps et à maintes reprises.

a- Exemple des eaux dites calmes dans la restauration de l'Alhambra.

Le premier cliché que nous souhaitons aborder au sein de ce domaine architectural est celui de l'usage exclusif des eaux calmes dans l'élaboration des palais et des jardins nasrides de Grenade. Cet exemple est capital dans notre cas puisqu'il se trouve en relation directe avec l'eau et son patrimoine architectural dans l'Alhambra ; cela nous permet d'établir une relation concrète entre le pouvoir de l'imaginaire et notre sujet, l'eau et son legs. Nous allons pouvoir constater comment cette théorie s'est imposée à la réalité matérielle de l'Alhambra au travers de trois processus de restauration dans des lieux clés de l'enceinte. Cette théorie imposait aux différents restaurateurs l'idée, selon laquelle, les musulmans excluaient l'existence de toute fontaine haute dans leur architecture ; ces derniers n'auraient ainsi utilisé l'eau que sous sa forme calme et tranquille, grâce aux « albercas » ; écartant, de cette manière, l'usage de jets et autres systèmes apportant à l'eau de la hauteur. Selon José Tito Rojo, « *la base*

*ideológica de este tópico es la consideración del « árabe » como un ser de sensibilidad enfermiza, amante de los placeres sutiles y enemigo, por tanto, del ruido del surtidor y de las aguas alegres »*⁷³⁴. Ce cliché, pourtant scientifique, possède une importance essentielle dans le cadre de la restauration de l'Alhambra : par son biais, l'imaginaire s'imisce dans le domaine de la réalité matérielle, en influençant la restauration elle-même. De la même façon, on falsifie les œuvres d'art de l'enceinte pour leur permettre de coïncider avec une théorie et non avec la vérité, éliminant également peu à peu son témoignage en tant qu'héritage du temps qui passe⁷³⁵.

Pourtant, sans entrer réellement dans les détails, de nombreux éléments viennent contredire cet usage exclusif des eaux calmes dans l'architecture musulmane. Nous ne nous appuyons pas sur les témoignages contenus dans les récits de voyage, car ils ne nous donnent aucune idée de la véritable vie quotidienne des Nasrides dans l'Alhambra, et doivent être mesurés à leur juste valeur. Nous voulions également nous appuyer sur les peintures de la Salle des Rois comme témoignages de l'existence de fontaines hautes dans la culture nasride ; or dans ce cas aussi, nous sommes face à un problème touchant aux origines de ces représentations, et il est difficile de s'assurer de leur fiabilité. Néanmoins, lorsque l'on considère la « *base ideológica de este tópico* » exposée par José Tito Rojo, on remarque que le seul fait de cantonner le Musulman au domaine [*des plairs subtils*], entre en contradiction avec leur manière d'appréhender et de vivre la musique. A ce sujet, nous avons pu remarquer comment les Nasrides de Grenade avaient souhaité imposer l'eau comme créatrice de musique au sein des palais et jardins de l'Alhambra. Ils ne se sont, en effet, pas contentés d'utiliser cette eau pour générer une musique douce à travers son glissement suave dans les « albercas » ou autres canaux. Ils ont souhaité, au contraire, exploiter l'ensemble de son potentiel musical afin d'en

⁷³⁴ José Tito Rojo, « *La idea del jardín islámico, historiografía y problemas actuales* », dans *La ciudad en el Occidente islámico medieval*, Preactas de la segunda sesión. Grenade : CSIC, avril 2005, p.4.

⁷³⁵ Ibid., p.4.

tirer les sons les plus divers, créant de la sorte une véritable harmonie musicale de l'eau dans l'Alhambra. En outre, ces effets sonores n'étaient pas le fruit de quelque hasard, mais bien le résultat d'un travail architectural complexe, variant les matériaux employés pour les réceptacles, le degré de pente des canaux, ou encore les revêtements des canaux. En ce sens, l'utilisation de la hauteur modulée de l'eau apparaît comme un atout dans cette recherche musicale et entre donc en contradiction totale avec ces considérations privilégiant les eaux calmes.

Pour conclure, ce genre de cliché ne pose pas problème par sa seule existence, car, il est normal dans le domaine de la recherche, de trouver différentes théories contradictoires ; cette contradiction ouvre au contraire le débat et permet d'avancer sur certains thèmes clés et d'en explorer plus en profondeur leur sens caché. Le problème, dans ce cas, provient de la crédibilité accordée à cette théorie et sa mise en pratique dans le processus de la restauration de l'Alhambra : dans ce cas, cette théorie s'est imposée à la réalité matérielle, et avec elle une partie de l'imaginaire et donc une certaine vision subjective du monument. Nous verrons, par ailleurs, à travers l'exemple de la restauration de la fontaine des Lions, que ce cliché de l'eau calme ne fut pas le seul à être pris au sérieux ; la théorie inverse sera mise en avant à une époque et changera, elle aussi, la physionomie de la fontaine.

a1 : « Fuente de Leones ».

Selon José Tito Rojo⁷³⁶, la fontaine la plus célèbre de l'Alhambra et de Grenade a toujours été composée de deux vasques, du moins depuis 1665, comme l'atteste la gravure de Louis Meunier sur le sujet⁷³⁷. Ce fait est par ailleurs confirmé dans la *Guía de Granada*, même si, nous allons le constater,

⁷³⁶ J. Tito Rojo, *La idea del jardín islámico...*, op.cit., p.23.

⁷³⁷ Nous avons montré, dans un développement antérieur, comment les informations transmises par les gravures et dessins devaient être considérées à leur juste valeur, c'est-à-dire comme de simples témoignages du présent et non du passé. Dans les circonstances de ce chapitre, ces oeuvres vont justement nous être d'une grande utilité, en plus des témoignages écrits, dans la mesure où, justement, nous tentons d'établir un état des lieux des modifications subies par la fontaine des Lions du XVIII^e siècle à aujourd'hui.

l'auteur ne s'avance aucunement sur la présence de cette seconde vasque à l'époque nasride. Néanmoins, il nous montre que certaines théories mises en avant, notamment par Contreras, ne possèdent aucune base historique ; en effet, Gómez Moreno démontre aisément que ces théories sont facilement contredites par la documentation des archives ; ce travail de vérification scientifique que Contreras ne semble pas effectuer. Voici comment il évoque l'origine de cette pièce de la fontaine :

*“ Con posterioridad a la Reconquista se colocaría probablemente la segunda taza, que es una fuente completa, también árabe y muy bien trazada ; a este propósito dice el Sr. Contreras que un tal Diego del Arco labró esta pila y los soportes en 1708 ; pero lo que consta en documentos del archivo es que Arco no era cantero sino albañil, y que hacia aquel año ejecutó reparos de su profesión en varios lugares del Palacio ; además la pila en cuestión existía mucho antes de 1624, porque en este año y en 1679, al ser limpiada la fuente, resultan mencionadas ambas pilas y las demás piezas, excepto el feo surtidor, añadido en 1838 ”.*⁷³⁸

Bien entendu, cette gravure de Louis Meunier ou ce témoignage de Gómez Moreno ne nous apportent aucune information réelle sur l'état de la fontaine nasride ; néanmoins, cela n'est pas essentiel pour notre propos. Effectivement, il ne s'agit pas, pour nous, de chercher des informations sur la forme originelle de ce chef d'œuvre de l'Alhambra. Nous souhaitons étudier, dans le cas présent, le processus de modification subi par la fontaine au cours des siècles, et cela au gré des différentes théories, plus ou moins fantaisistes, mises en valeur en fonction des époques. Ainsi, il apparaît clairement que pendant une longue période, les Nasrides se voient associés à l'eau dans une dynamique de puissance ; on considère donc, à ce moment donné, que les Nasrides n'utilisaient l'eau que dans le but d'obtenir des effets visuels et sonores violents et puissants. Apportant crédit à cette théorie, on ajoute au sommet des deux vasques de la fontaine un « surtidor »⁷³⁹, qui permet de projeter l'eau à une certaine hauteur :

⁷³⁸ M. Gómez Moreno, *Guía de Granada*, op.cit., p.62.

⁷³⁹ Nous continuerons d'employer par la suite ce terme espagnol car la traduction apportée, « jet d'eau », ne met pas assez en évidence à notre goût, l'aspect technique qui permet d'obtenir cet effet.

par cet ajout, on cherche essentiellement à créer des effets visuels et sonores plus puissants que ceux obtenus par le débordement de l'eau d'une vasque, ou le passage de l'eau par la bouche des lions. On retrouve cette disposition dès 1707 dans les textes et gravures d'Álvarez de Colmenar, qui évoque clairement une fontaine à étages : « *du milieu de la fontaine sort un gros jet d'eau, qui s'élève fort haut, et retombe avec un grand bruit dans le bassin* »⁷⁴⁰. On trouve plus tard, chez Swinburne⁷⁴¹, le même genre d'évocation visuelle, comme chez Twiss en 1773, qui mentionne la fontaine en ces termes : « *De esta pila sale un pedestal que sostiene otra pila más pequeña que tiene un caño de donde sale un surtidor* »⁷⁴². On notera, par ailleurs, que nous sommes loin de la date avancée par Gómez Moreno dans sa *Guía de Granada* qui fixe, à l'année 1838, la pose de ce « surtidor ». Cette hypothèse semble, d'ailleurs, s'inspirer des modèles occidentaux, qui prônent à la fois une grande hauteur globale de la fontaine, mais aussi celle de la projection de l'eau. C'est, en tout cas, ce que mettent en avant les peintures de la Salle des Rois de l'Alhambra, qui présentent une fontaine à plusieurs étages ; nous retrouvons également cette hauteur dans une œuvre de Saint Augustin intitulée *La cité de Dieu : La Tentation de st Paul et la mort*, datant environ de 1480⁷⁴³. C'est d'ailleurs pourquoi, dans les gravures de cette époque, la hauteur du jet d'eau est souvent exagérée, atteignant parfois jusqu'au toit du palais.

Puis, c'est au tour de la théorie opposée d'être invoquée, ce qui se produit dès le début du XIX^e siècle. De nouveau, on impose des transformations à la fontaine sans véritable base documentaire ; justifiant les modifications par une nouvelle façon d'appréhender l'être nasride, tournée, cette fois, vers la paix et la subtilité. Il est édifiant de constater comment deux théories inverses se mettent tour à tour en place au sujet du rapport entre les Nasrides et l'eau. Il est plus inquiétant, en revanche, de constater que chacune de

⁷⁴⁰ J. Álvarez de Colmenar, *Délices d'Espagne...*, op.cit., p.498. (Voir Annexe n°82, II, p.144-145).

⁷⁴¹ H.Swinburne, 1775. (Annexe n°84, II, p.150-152).

⁷⁴² R. Twiss, *Viaje por España en 1773*, op.cit., p.172.

⁷⁴³ Exposée au Louvre.

ces théories s'impose à la fontaine de manière concrète, sans aucune justification, passant ainsi d'une opposition à une autre. C'est ainsi qu'on supprime le « surtidor », pour revenir à une fontaine à deux vasques, plus basse donc, où l'eau recouvre un aspect plus calme. C'est de cette manière que la fontaine nous est décrite, entre autres, par Jules Goury et Owen Jones en 1834⁷⁴⁴, puis par Antonio Benavides peu avant 1830, en ces termes : « *del centro se eleva una columna que a poco remata sosteniendo una taza más pequeña* »⁷⁴⁵. Le témoignage de Laborde sur le sujet est plus complexe car il semble qu'on ne retrouve pas les mêmes informations entre ses écrits et ses gravures. En effet, si une de ses gravures nous montre bien la fontaine et ses deux vasques⁷⁴⁶, son témoignage écrit, en 1806, mentionne la présence du « surtidor », comme le montre le passage suivant : « [...] elle est portée par 12 lions de marbre, et surmontée d'une coupe plus petite. Une grande gerbe d'eau s'élançait du centre de cette dernière ; elle retombait d'une cuve dans l'autre, et ensuite dans le grand bassin, formant ainsi plusieurs cascades, dont la dernière était grossie par des flots d'eau limpide que les mufles des lions jetaient sans cesse »⁷⁴⁷. On ne peut donc logiquement accorder du crédit à ce témoignage, contredit par les gravures mêmes de l'auteur.

La valse des changements persistera encore un certain temps puisque des photos de 1842 à 1890⁷⁴⁸ témoignent du retour du « surtidor » en haut de la deuxième vasque, comme c'est le cas dans une gravure de Seel en 1873⁷⁴⁹. La hauteur de l'eau semble par contre passer au second plan car sur chaque

⁷⁴⁴ J. Bermúdez Pareja, *La fuente de los Leones*, op.cit., lámina X.

⁷⁴⁵ A. Benavides dans C.García Montoro, "La Alhambra vista por un político del siglo XIX", op.cit., p.99.

⁷⁴⁶ J.Bermúdez Pareja, *La fuente de los Leones*, lám. IX. Voir également A. de Laborde, *Voyage...*, op.cit., II, lám. 34, .

⁷⁴⁷ A. de Laborde, *Itinéraire...*, op.cit., III, p.327, .

⁷⁴⁸ Photos de E.Jomard en 1842 dans *En la Alhambra : turismo y fotografía en torno a un monumento*. Granada : Caja General Obra Social, 2006, p.53. (Voir Annexe n°100, II, p.173).

Photo de J.Grace en 1855 dans *Imágenes en el tiempo, un siglo de fotografía en la Alhambra 1840-1940*. Granada : TF Editores, 2003, p.17.

Ibid., p.107. Photo de J.Pedrosa en 1857.

Ibid., p.121. Photo de Clifford en 1862.

Ibid., p.53. Photo de Buckman en 1890. (Voir Annexe 93, II, p.165).

⁷⁴⁹ (Voir Annexe n°87, II, p.157).

photographie, la fontaine est représentée tarie. Enfin, la *Guía de Granada*, en 1892, annonce le retour de la forme prônée par Contreras dès le début du XIX^e siècle, à savoir celle d'une fontaine composée d'une vasque unique. Voici d'ailleurs comment M.Gómez Moreno choisit de décrire ladite fontaine : « *Doce leones puestos en rueda, que arrojan caños de agua por sus bocas, sustentan dicha pila, no inmediatamente sobre sus lomos, sino por medio de balaustres torneados, que aumentan su esbeltez é impiden se oculte parte de la taza* »⁷⁵⁰. Dans cet extrait, on apprend également la suppression des structures sur lesquelles s'appuie la vasque, laissant ainsi le réceptacle reposer directement sur les lions ; la hauteur se voit ainsi supprimée, jusque dans ses moindres détails. C'est, en tout cas, ce qu'affirme l'auteur dans cet extrait :

« *Esto solo debió de constituir en su principio la fuente, aunque el Señor Contreras suponía modernos dichos soportes, afirmando que antes descansaba la taza sobre los leones ; pero aquéllos tienen apariencia de labor moruna, y atendida la lisura y convexidad de las culatas, así como la forma de la pila por debajo, hay que reconocer lo inverosímil de tal aserto* ».⁷⁵¹

Néanmoins, nous savons que ces modifications interviendront définitivement dès le 15 août 1945, date à laquelle sont supprimés à la fois le « surtidor » et la deuxième vasque⁷⁵² ; la vasque en question sera, par ailleurs, réutilisée pour composer la fontaine du Jardin des Adarves⁷⁵³. Du 12 au 15 juin 1966, on signale, ensuite, la suppression des appuis entre la première vasque et les lions⁷⁵⁴, comme l'avait souligné M.Gómez Moreno. Enfin, le 9 juillet de la même année, c'est au tour du pilier central d'être enlevé, laissant une fontaine dans sa forme prétendument originelle, constituée d'une seule vasque, reposant directement sur les lions.

⁷⁵⁰ M.Gómez Moreno, *Guía de Granada*, op.cit., p.62.

⁷⁵¹ Ibid., p.62.

⁷⁵² J. Bermúdez Pareja, *La fuente de los Leones*, op.cit., p.28.

⁷⁵³ (Voir Annexe n°101, II, p.174).

⁷⁵⁴ F.Prieto Moreno, « Obras recientes en la Alhambra y Generalife ». *Cuadernos de la Alhambra* 6 (1967), p.153.

a2 : Exemples des Patios de los Arrayanes et de la Acequia.

Obéissant à la même logique, le bassin du patio de Comares a, lui aussi, subi la mise en pratique de clichés à travers sa restauration, laissant libre cours au pouvoir de l'imaginaire. Dans ce cas, nous retrouvons les mêmes théories, appliquées à la fontaine des Lions, et élaborées sur le rapport entre les Nasrides et l'eau dans l'architecture. On sait donc, par exemple, qu'une fontaine centrale ornait l'alberca de Comares du XVI^e au XVIII^e siècle. Plusieurs sources en témoignent, dont la *Guía de Granada* : « *a principios del siglo XVII consta que además había otra fuente grande, sostenida por una columna, en medio de la alberca* »⁷⁵⁵. Il nous faut préciser que Bermúdez Pareja n'entend d'ailleurs pas sa présence comme un héritage de l'art nasride. En effet, selon lui, elle fut installée « *para animar a modo occidental* »⁷⁵⁶ ; il considère, donc, son origine comme clairement ultérieure à la Reconquête. En ce sens, on rejoint les premières modifications subies par la fontaine des Lions ; celles mettant en avant l'eau comme source d'effets visuels et sonores évoquant la puissance. Or, dans un deuxième temps, la fontaine centrale du bassin de Comares disparaît. Nous noterons, d'ailleurs, à ce propos, que Bermúdez Pareja n'émet aucune hypothèse au sujet de cette disparition, ne sachant si elle fut intentionnelle ou non. Dans ce cas, nous nous éloignons de l'exemple de la fontaine des Lions, puisque tous les changements constatés furent l'œuvre de la volonté humaine, différente en fonction des époques. Qu'importe, cette suppression est le signe d'un retour à une eau plus calme, comme l'explique Bermúdez Pareja. En outre, qu'elle soit volontaire ou pas, il considère qu'elle est en tout point bénéfique pour l'image nasride du patio ; ce qui laisse entendre que quelles que soient les circonstances, cette fontaine aurait de toute manière disparu. Voici comment il s'explique sur le sujet :

⁷⁵⁵ M. Gómez Moreno, *Guía de Granada*, op.cit., p.43.

⁷⁵⁶ J. Bermúdez Pareja, dans l'article de C.M.Kugel, *Agua y arquitectura. Agua y jardín. Naturaleza y vida en tiempos nazaries*. Dans [Arte islámico en Granada](#) : propuesta para un Museo de la Alhambra. Granada : Ed. Palacio de Carlos V, 1995, p.109.

*« Fue una suerte que la fuente colocada en el centro de la alberca, para animar a modo occidental, cayera al fondo para siempre. Quedaron de nuevo solos un surtidor en cada extremo, que deshacen el ímpetu del impulso y sus destellos contra el fingido manantial de mármol, que brilla como dinar de plata y deja deslizar el agua por un largo canal, para que no se alteren la serenidad y los reflejos de la tersa lámina del estanque ».*⁷⁵⁷

Par cet extrait, on comprend que l'auteur approuve nettement ce changement matériel, privilégiant une eau plus calme ; on comprend ainsi qu'il refuse de concevoir cette fontaine centrale comme étant d'origine nasride, parce qu'elle ne coïncide pas avec sa manière de considérer l'usage de l'eau dans l'architecture nasride.

D'autre part, on apprend également qu'une copie remplaça au XIX^e siècle la fontaine située à l'extrémité sud de la « alberca ». Cette copie, jugée non conforme par Bermúdez Pareja, offrait également à l'eau la possibilité de laisser exprimer une certaine violence, à la manière de la fontaine centrale. En effet, on remarque, grâce à un schéma de cette copie⁷⁵⁸, que le canal plus lisse et plus évasé de cette vasque « guitare » visait à augmenter la vitesse de l'écoulement de l'eau vers le bassin. De la même manière, la percussion entre cette eau et celle du bassin se révélait plus vive, accentuée par cette vitesse de débit, vitesse privilégiée également par l'inclinaison de la vasque vers l'« alberca »⁷⁵⁹. En outre, la modernisation de son « surtidor » visait à accroître la hauteur du jet d'eau produit par la fontaine. En 1967, on apprend ainsi que cette copie fut remplacée, dans le Patio de Comares, pour être réutilisée dans le Partal. Voici le jugement global de J. Bermúdez Pareja concernant ces diverses modifications dans le palais, preuve, une fois encore, que les clichés possèdent une importance de poids dans la restauration :

« Por desconocimiento de la fontanería musulmana, durante los siglos XVI a XVIII estos efectos tan peculiares fueron eliminados, al romper la tersura de la alberca con una simple y mezquina

⁷⁵⁷ J. Bermúdez Pareja, dans l'article de C.M.Kugel, op.cit., p.109.

⁷⁵⁸ J. Bermúdez Pareja, "Crónica de la Alhambra". *Cuadernos de la Alhambra*, 3 (1967), p.185.

⁷⁵⁹ Ibid., p.186.

fuentecilla central, que deshizo uno de los recursos más logrados del monumento para sorprender y cautivar. La sensibilidad occidental, ajena a estas sutilidades, no lo percibió entonces, ni luego al trazar la copia que ahora se desmonta del extremo sur, que por carecer de la disposición de la pieza de origen, daba lugar a un choque de la corriente que vertía la gárgola contra el espejo de la alberca y lo alteraba con ondulaciones concéntricas. [...] Para que esta recuperación sea más perfecta, se ha sustituido ahora la copia incompleta de la fuente del extremo sur de la Alberca de los Arrayanes, con una pieza nueva capaz de revivir una impresión más fiel, con recursos más auténticos, tomados del ejemplar original conservado en el extremo opuesto ».⁷⁶⁰

Mais soulignons tout de même la prise de parti évidente de l'auteur sur le sujet ; car si pour lui l'utilisation de l'eau dans la production d'effets architecturaux puissants semble une aberration, il met en avant sa propre théorie de l'eau calme et nous montre comment les deux clichés s'opposent dans la restauration du bassin du Patio de Comares au fil du temps.

Et si le choix définitif de privilégier les eaux calmes dans ce Patio de Comares est fait, on se décida pourtant pour le choix inverse concernant l'« alberca » du Patio de la Acequia dans le Generalife. On installa ainsi des rangées de « surtidores » de part et d'autre du long et fin bassin. Néanmoins, dans ce cas, cette décision semble se fonder sur des faits matériels avérés et non sur de simples théories privées de base documentaire. En effet, en 1840, Contreras retrouve des vestiges de cet usage architectural dans le Patio de Comares. Voici comment le restaurateur décrit lui-même sa découverte : « *De los arrayanes [del patio de Comares] salía el agua que se derramaba sobre el estanque por numerosos saltadores, según hemos podido ver en los restos de cañerías que en el año 1840 se descubrieron* »⁷⁶¹. Suivant cette théorie, les « surtidores » sont donc installés en 1870, comme nous l'explique un article des *Cuadernos de la Alhambra*⁷⁶². Or, on s'interroge toujours sur les fondements

⁷⁶⁰ J. Bermúdez Pareja, "Crónica de la Alhambra", art. op.cit., p.187.

⁷⁶¹ R. Contreras, *Estudio descriptivo de los monumentos árabes de Granada...*, op.cit., p.213.

⁷⁶² Manuel Casares Porcel, José Tito Rojo y Esther Cruces Blanco, "El jardín del Patio de la Acequia del Generalife. Su evolución en la documentación escrita y gráfica". *Cuadernos de la Alhambra*, 39 (2003), p.69.

historiques de cette installation. Car le bassin du Patio de la Acequia ne portait pas, quant à lui, de trace de « surtidores » antérieurs. D'autre part, le fait qu'ils aient existé dans le Patio de Comares ne constitue pas une preuve de leur existence dans celui de la Acequia ; et de la même manière, ces vestiges ne prouvent aucunement leur existence avant la Reconquête dans le Patio de Comares. Rappelons, en outre, que le bassin du Patio de la Acequia était, en fait, à l'époque nasride, une partie de l'« Acequia Real » ; l'eau y était donc toujours en mouvement, rejoignant quelque part les effets produits par les « surtidores ». En bref, malgré l'existence de références concrètes, rien ne justifie l'installation de ces « surtidores » dans le Patio de la Acequia. C'est, au contraire, une nouvelle preuve de la mise en pratique de théories architecturales et de clichés, et donc une victoire de l'imaginaire sur la réalité historique.

En guise de conclusion pour cette troisième et dernière partie, nous souhaitons évoquer un dernier cliché, concernant l'Alhambra et son architecture nasride. Ce dernier exemple va nous montrer, certes, l'importance de l'imaginaire et son pouvoir sur les mentalités, mais également sa déconnexion totale avec la réalité matérielle.

En effet, on a longtemps parlé des espaces nasrides dans leur ensemble et de leurs caractéristiques intimistes. Au fil du temps, ce caractère lié à l'intimité et à sa protection, s'est vu associé, à tort, à l'idée d'un espace complètement fermé sur l'extérieur. Bien sûr, on ne peut que s'accorder à dire des espaces nasrides qu'ils sont créés de sorte que l'extérieur ne puisse pénétrer, par le regard, dans les domaines privés de la vie quotidienne. Ainsi, il est exact de constater que peu de fenêtres s'ouvrent sur l'extérieur, elles-mêmes souvent protégées par des jalousies. De même, on a pu observer divers artifices protégeant l'intimité de la vie privée, comme, entre autres, les couloirs d'entrée en coude interdisant l'accès visuel à un espace. Mais cette protection de

l'intimité s'est vue injustement associée à la notion de secret, propre à l'imaginaire développé autour de cette culture nasride ; de cette manière, on a voulu catégoriser les espaces nasrides comme complètement inaccessibles pour l'extérieur. Or, cette protection de l'intimité reconnue ne signifie par pour autant que les espaces habitables nasrides soient tous fermés sur l'extérieur. D'autre part, cela ne veut pas dire non plus qu'ils interdisent tous le regard vers ce même extérieur ; en effet, l'architecture des espaces privés et publics empêche certes le regard d'entrer mais elle lui permet tout du moins de sortir. Les nombreuses fenêtres de la Salle du Trône dans le palais de Comares en sont un exemple parfait ; dans cet espace à vocation publique, essentiellement, des ouvertures sont ménagées dans chaque niche pour profiter du point de vue ouvert sur le Generalife et son écrin de verdure. Ainsi, par habitude et facilité, on a généralisé l'espace nasride comme un espace complètement fermé. Or, il faut savoir, une fois encore, oublier les clichés et ne pas généraliser : il faut savoir accepter les différences selon les cas. Ainsi, on comprend qu'une maison de la médina basse de Grenade, serrée contre ses voisines au cœur d'une ruelle étroite, interdise tout accès extérieur et ne ménage aucune ouverture sur ses façades à cause de la promiscuité.

De la même façon, il faut comprendre que la situation d'un palais comme l'Alhambra est différente, perché, de par son statut, en haut d'une colline qui lui permet, à la fois, d'être isolé des regards extérieurs et de profiter d'un panorama exceptionnel. Dans ces deux cas, l'organisation architecturale ne peut être identique. Cet aspect, nous le retrouvons d'ailleurs dans un récit de voyage, celui de Juan Lange en 1526, dans la manière de décrire la ville de Grenade elle-même. Voici ce qu'il observe à propos de la ville : « *La ciudad de este nombre [] está situada entre las montañas de forma que no se puede ver desde ningún punto exterior* »⁷⁶³. Ce témoignage est très intéressant pour nous car il révèle un des atouts de Grenade, qui motiva probablement le choix des Nasrides dans leur

⁷⁶³ J.Lange, *Granada en el siglo XVI*, op.cit., p.241.

recherche d'un lieu parfait pour y installer leur capitale : celui d'être caché, c'est-à-dire d'interdire le regard extérieur, tout en jouissant d'un point de vue incomparable pour voir sans être vu. Nous retrouvons, d'ailleurs, le même genre de remarque dans les descriptions d'Alexandre de Laborde et de Girault de Prangey concernant la ville ; le dernier s'exprimant en ces termes : « *Amphithéâtre de montagnes [...] qui vient encadrer la ville et sa délicieuse vega* »⁷⁶⁴. Or, ce besoin de voir sans être vu s'applique parfaitement à l'Alhambra et à ses espaces, manifestant un désir architectural de la part des Nasrides dans leur conception des palais et jardins de l'enceinte. On constate ainsi que les espaces s'ouvrent vers l'extérieur, non plus uniquement dans le domaine public. C'est, entre autres, la fonction des miradors, nombreux dans les palais, le plus célèbre étant celui de Lindaraja ; un poème dans la *Guía de Granada* l'évoque de cette manière : « *no estoy sola, pues desde aquí contemplo un jardín admirable* »⁷⁶⁵. Les balcons, également, sont largement exploités, dans le Generalife, par exemple. A.Navagero les évoque de la manière suivante : « *en él [el generalife], hay algunos balcones que miran a un precipicio por cuyo fondo corre el Darro, ofreciendo una vista hermosa y apacible* »⁷⁶⁶.

Cet exemple nous montre bien l'absence de base scientifique, historique et matérielle des clichés développés au cours des siècles, concernant l'Alhambra et la culture musulmane en général. Au cours de cette dernière partie, nous avons voulu montrer, en dépit du manque de fondements légitimes, le pouvoir de cet imaginaire qui se révèle et s'accroît au fil des siècles. La subjectivité est, bien entendu, dans ce monde gravitant autour de l'Alhambra, la source première d'inspiration. Nous avons vu qu'à l'époque même des Nasrides, ce monde, en dehors des réalités purement matérielles, prend forme grâce aux poètes. Il était inévitable, bien sûr, avec des bases si anciennes, que cet imaginaire entourant

⁷⁶⁴ G.de Prangey, *Impressions of Granada and the Alhambra*, op. cit.

⁷⁶⁵ M. Gómez Moreno, *Guía de Granada*, op.cit., p.68.

⁷⁶⁶ A.Navagero, *Granada en el siglo XVI*, op.cit., p.231.

l'Alhambra et son patrimoine, s'étende peu à peu. Il fut aidé en cela par les voyageurs et intellectuels de tout temps, avides selon les époques de découvrir un merveilleux témoignage du passé, legs d'une culture disparue et vaincue dans les batailles mais toujours vivante dans les cœurs. Les légendes se sont ainsi imposées à la réalité, accompagnées par les multiples récits de voyage ou témoignages visuels attestant toujours cette recherche du merveilleux et de l'oriental. L'héritage de la culture de l'eau, incluse dans ce patrimoine de l'Alhambra, a suivi, bien évidemment, le même processus. L'imaginaire qui s'est construit autour de ses légendes et représentations, a pris aujourd'hui une place de choix dans son évocation, parfois même en contradiction avec la réalité historique. L'exemple actuel des « hammams » et de leur usage est particulièrement évocateur de cette place de choix réservée à l'imaginaire. Dans ce cas, les bains arabes se sont transformés pour répondre à une demande strictement commerciale et touristique dans Grenade, alimentée elle-même par ce besoin de répondre à une attente des visiteurs, motivée uniquement par l'imaginaire. Le cas extrême de pouvoir de cet imaginaire étant cette modification de la réalité matérielle et historique du monument au travers de la restauration. Par cet exemple, nous avons souhaité montrer que l'imaginaire ne se cantonne plus seulement au domaine théorique de la pensée, mais est également capable d'agir concrètement sur le monument et d'altérer son intégrité matérielle et historique.

Conclusion :

Dans le titre même de notre travail, « l'héritage de la culture musulmane de l'eau dans la Grenade nasride au travers de l'Alhambra et au fil des siècles », nous avons souhaité poser, dès le départ, les bases de cette conclusion : cette question « poids de la réalité ou pouvoir de l'imaginaire ? », en ce qui concerne l'héritage nasride dans la culture de l'eau à Grenade et plus spécifiquement dans l'Alhambra est, en effet, au coeur de notre réflexion. Bien entendu, il nous a fallu fournir un long travail préliminaire concernant le rôle capital de la civilisation musulmane dans la création et l'ancrage d'une véritable culture de l'eau dans l'Alhambra ; et par là même, nous n'avons pu traiter immédiatement notre thème principal.

Or nous ne pouvions, et même s'il ne s'agissait que d'un simple travail de récapitulation visant à établir de manière claire les conclusions énoncées dans divers travaux antérieurs, ne pas passer par cette étape préalable, bien que longue. Il nous semblait, bien entendu, indispensable de remettre à la place qui lui revient en propre le rôle de la civilisation musulmane -qui s'est avéré, à notre avis, primordial- dans l'établissement d'une véritable culture de l'eau en Espagne, avant d'aborder la question qui nous occupait au premier plan : à savoir déterminer la prédominance de l'aspect matériel ou de l'aspect imaginaire concernant le patrimoine musulman de l'eau dans l'Alhambra, de l'époque des Nasrides à nos jours. En effet, la question qui se pose, une fois que l'on considère le patrimoine de l'eau dans l'Alhambra comme l'expression d'une culture à part entière, est de savoir si la réalité matérielle de ce patrimoine surclasse l'imaginaire qu'il engendre ; en leur consacrant deux parties, nous avons voulu montrer l'importance équivalente octroyée au cours des siècles à ces deux aspects de l'héritage de l'Alhambra. Or, après un examen détaillé, cette équivalence se révèle contestable ; en effet, lorsque l'on souhaite dresser un

bilan au jour d'aujourd'hui, il apparaît que l'imaginaire et son pouvoir croissant prennent progressivement le pas sur une réalité matérielle qui se détériore à mesure du temps qui passe. Bien sûr, le legs palpable du patrimoine de l'eau dans l'Alhambra a toujours été le témoignage le plus manifeste, depuis ses origines, de sa grandeur et de son influence. Or, le passage des décennies ne sert, en aucune manière, les vieilles pierres, malgré la somme des efforts entrepris en terme de conservation. En revanche, il privilégie nettement un imaginaire, quant à lui, pétri de traditions orales s'épanouissant dans la durée, et alimenté par des productions artistiques toujours en nombre croissant.

Dans cette optique, il nous a semblé pertinent de ne pas traiter du thème du patrimoine de l'eau de manière indépendante. Aussi avons-nous souhaité ne jamais perdre de vue l'exemple de l'Alhambra dans notre réflexion. En effet, comment se rendre compte de la valeur de cet héritage de la culture de l'eau musulmane sans moyen de comparaison ? C'est ainsi que nous avons toujours examiné, dans un premier temps, la manière dont était considérée, puis traitée, l'enceinte dans sa globalité, avant de nous pencher plus spécifiquement sur l'eau et son patrimoine matériel. Une telle démarche nous a permis de mettre en avant des différences certaines de traitement entre l'Alhambra et son patrimoine de l'eau ; au fil des siècles, les nouveaux artisans du destin de l'enceinte nasride ont montré une volonté féroce de protéger le legs de l'eau, parfois au détriment du reste du « Château rouge ». Bien sûr, dans les premiers temps après la Reconquête, les Catholiques manifestaient un désir de défendre et de préserver le joyau qu'ils venaient d'acquérir, symbole de leur force et de leur union. Mais nous avons pu vérifier que le souci de conservation avait rapidement cédé sa place au rang des priorités ; il s'agissait davantage de protéger un trophée, un symbole du pouvoir et d'y apposer la marque de la puissance catholique, enfin recouvrée. De cette manière, dès la fin du XV^e siècle, l'Alhambra a subi de nombreux remaniements afin d'afficher clairement la domination catholique sur ses vestiges ; en schématisant, ce n'est qu'au XIX^e siècle que l'enceinte a pu

recouvrer son état d'esprit originel, cautionné par le mouvement romantique et encouragé par l'Etat. En revanche, le patrimoine de l'eau nasride, après la Reconquête, s'est immédiatement révélé indispensable. Concernant les systèmes de retenue et d'approvisionnement, nul besoin d'y imposer des changements : d'une part car ces appareillages oeuvraient dans l'ombre de l'Alhambra ; d'autre part parce que les nouveaux bénéficiaires de l'Alhambra avaient pris la mesure des avantages de ce système, certes d'origine musulmane, mais qui avait déjà largement fait ses preuves par le passé. Alors pourquoi, dans ce cas, détruire une telle richesse ou tenter de la transformer, au risque de la perdre définitivement ? Les Catholiques ont su reconnaître les qualités des Musulmans dans ce domaine, leur laissant la responsabilité de systèmes et d'aménagements qu'ils ne pouvaient eux-mêmes maîtriser ; les passe-droits à l'époque des expulsions en sont, par ailleurs, la preuve. La question du patrimoine visible de l'eau est toute autre ; car le legs de la culture de l'eau dans l'Alhambra ne se limite pas aux aménagements strictement utilitaires, comme nous l'avons souligné. C'est, en outre, ce qui la distingue en tant que culture de l'eau nasride.

Bien évidemment, nous n'avons pas essayé d'attribuer à la seule civilisation musulmane l'essor de cette culture de l'eau en Espagne ; dans la Péninsule, elle n'est vraisemblablement pas la première à avoir souhaité insérer l'eau et user de ses propriétés au sein la vie quotidienne. Nous avons voulu montrer que les Wisigoths, notamment, avant les Nasrides et autres dynasties musulmanes, avaient su s'inspirer des progrès réalisés par le passé, relatifs à l'eau, et exploiter ses diverses qualités pour conférer à cette source de vie une dimension supérieure : dans ce but, ils ont souhaité l'intégrer, par exemple, au coeur même des maisons, trahissant ainsi son importance dans la vie quotidienne en tant que source de commodité et d'esthétisme architectural.

Néanmoins, il nous faut réaffirmer dans cette conclusion, et nous nous sommes exercée à le montrer tout au long de ce travail, que la civilisation issue des principes du Coran a dépassé cette seule dimension : en effet, les Musulmans n'usent pas uniquement de l'eau comme faire-valoir d'autres structures ; ils lui offrent un rôle central et lui octroient, pareillement, la possibilité de s'exprimer dans des domaines aussi divers que la religion, l'architecture et la vie quotidienne. L'eau s'impose, ainsi, comme l'élément clé de la culture musulmane et de ses manifestations au sein de l'Alhambra, tant sur le plan matériel que spirituel. Concrètement, l'architecture nasride n'aurait jamais connu un tel impact ni joui d'une telle reconnaissance, au plan international, si l'eau n'en n'avait pas été le fondement. Chez les Grecs ou les Romains, l'eau était exploitée à des fins vitales ou esthétiques, mais toujours au moyen d'artifices matériels : le soin apporté à l'élaboration des fontaines en est, d'ailleurs, le parfait exemple ; d'autre part, l'exploitation maximale des qualités de l'eau sur le plan d'architectural se voyait plutôt réservée aux catégories sociales les plus aisées. Chez les Musulmans, en revanche, l'usage de l'eau dans l'architecture à des fins esthétiques ne nécessite aucun artifice ni faire-valoir : l'eau incarne, seule, l'oeuvre d'art car elle est au centre même de l'art musulman. En outre, les Musulmans prônent la démocratisation de l'accès à l'eau : la religion musulmane, par ses pratiques et ses règles de vie, prescrit cette mise à disposition constante de l'eau, tant dans les pratiques religieuses que dans la vie courante. Il est bien certain que les catégories sociales les plus aisées avaient, pour ce faire, des moyens plus fastueux, voire parfois démesurés ; mais il est à rappeler, et nous l'avons noté, que même les demeures les plus pauvres savaient se ménager un accès à l'eau au cœur de leur foyer, le plus direct possible en fonction de leurs moyens ; à défaut d'être pompeux, il avait néanmoins le mérite d'exister. Les Nasrides, dans l'Alhambra, ont ainsi su montrer leur volonté d'organiser la vie autour de ce bien précieux : l'abondance des ressources, une réalité dans la région de Grenade, leur a autorisé une telle exploitation de l'eau

dans des domaines aussi variés que la religion, l'art, l'architecture et les domaines utilitaires. Ainsi, les Nasrides ont-ils permis d'instaurer une véritable culture de l'eau, contrairement à leurs prédécesseurs chrétiens, sur le territoire andalou, incarnée et sublimée par l'Alhambra.

Intervient alors la question de l'importance du legs matériel de l'eau dans l'Alhambra qui a maintes fois été évoquée dans notre travail : nous avons certes voulu montrer le soin particulier qui lui a été apporté au cours des siècles, en regard aux multiples dégradations et mutilations subies par l'enceinte dans son ensemble. En outre, à mesure que progressait notre réflexion, une idée s'est imposée à nous, comme une évidence ; ce qui différencie le patrimoine nasride de l'eau de l'Alhambra ne tient pas uniquement dans cette valorisation du legs matériel, mais également dans le pouvoir toujours croissant de l'imaginaire qu'il engendre. Car, de tout temps, cet imaginaire autour de l'eau dans l'Alhambra a marqué les esprits, donnant une raison supplémentaire de sauvegarder ses manifestations matérielles. Il est aisé de comprendre pour quelles raisons on souhaitait préserver les systèmes d'approvisionnement ou de retenue d'eau ; il aurait été, en effet, aberrant de se priver de tels atouts simplement à cause de leur origine. Mais alors, pourquoi, du temps de Charles Quint, entre autres, soustraire les bains de Comares à la politique de destruction ordonnée par les instances dirigeantes ? En quoi consistait leur utilité au sein des palais de Comares, devenus propriété catholique et marquée comme telle ? La beauté des lieux n'est, évidemment, pas étrangère à cette décision ; on peut également soupçonner que c'est pour cette raison que la fontaine des Lions s'est vue épargnée, et a même bénéficié d'une attention particulière. En outre, les clichés et les légendes, attachés à ces haut lieux architecturaux de l'Alhambra ont certainement du jouer un rôle dans leur sauvegarde. Ils sont, non seulement, les symboles d'une culture disparue, reconnue pour sa splendeur, mais aussi les

témoins vivants, car sans cesse en mouvement, d'une histoire à part entière, même s'il ne s'agit pas de l'Histoire en tant que telle : celle de la vie des Nasrides, rêvée par tous les visiteurs de l'Alhambra, quelle que soit leur époque.

L'exemple de l'exploitation cinématographique est, à notre sens, édifiant quant à cette question, même s'il concerne l'enceinte dans son ensemble ; de plus, il témoigne d'une situation contemporaine, liée à une autre réalité, celle de l'argent : il montre, effectivement, le double intérêt porté par les institutions, représentées par le Patronato, au legs du patrimoine de l'Alhambra. D'une part, il démontre un contrôle maîtrisé de l'héritage matériel de l'enceinte dans sa globalité, en imposant des contraintes de tournage drastiques et en modérant le nombre d'autorisations accordées aux réalisateurs. D'autre part, il témoigne de la réelle volonté du Patronato de cautionner une expansion et un véritable épanouissement de l'imaginaire autour de l'enceinte : en témoigne l'expression des clichés romanesques et exotiques présents dans la plupart des productions filmées dans l'Alhambra. Or cette image véhiculée à travers les films, de quelque nature qu'ils soient, affecte l'esprit des spectateurs à travers le temps et les espaces : et si la beauté « préservée » des lieux reste capitale, c'est bien l'idée que l'on s'en fait que l'on retient, imprégnée des multiples clichés dont on nous inonde.

Pour en revenir à la culture de l'eau, force est de constater que la réalité matérielle du legs reste manifeste, encore aujourd'hui : lors des visites, nos sens, notamment la vue et le toucher, sont constamment sollicités ; c'est, entre autres, grâce aux nombreuses manoeuvres de restauration et de conservation mises en place depuis la Reconquête de Grenade. De cette manière, les différents décisionnaires, en charge de l'Alhambra, ont fait preuve de pragmatisme en préservant des structures indispensables à la vie de l'enceinte et de ses environs. Ils reconnaissent ainsi aux Musulmans cette capacité de créer une véritable culture de l'eau, magnifiant les héritages du passé, conférant à l'eau non plus un

rôle purement utilitaire mais également architectural. Or, il nous faut admettre que ce patrimoine matériel apparaît comme étant largement dépassé par une imagination, quant à elle, toujours plus prolifique et efficace ; cette dernière a, en effet, su s'imposer aux esprits par la multiplication des productions artistiques relatives à l'Alhambra en général, ce qui a touché, par là même, l'image de la culture de l'eau musulmane actuelle. Le legs matériel, malgré les efforts réguliers soulignés dans notre travail, n'est pas en mesure de lutter contre les dégradations du temps et celles provoquées par l'action de la main humaine ; il se trouve ainsi de plus en plus diminué, voire parfois dénaturé si l'on tient compte de ses origines. L'imaginaire a su cultiver un véritable héritage, majoritairement monté de toutes pièces, qui prend le pas sur l'aspect matériel et, parfois même, le déforme : les clichés, autour du patrimoine de l'eau, tout comme les mises aux normes des bâtiments intervenues de tout temps ou la subjectivité de quelques restaurateurs de l'enceinte y ont largement contribué, comme nous l'avons constaté. Cet imaginaire, autour de la culture « alhambresque » de l'eau, sublimée par les Nasrides, s'est clairement inspiré du legs matériel inhérent à l'eau, puis l'a remanié en fonction des envies et de l'air du temps. Or, si nous venons à nous poser la question de l'avenir du legs matériel de l'Alhambra, vitale dépendant de la conservation acharnée des institutions, en viendrons-nous également à nous interroger sur le devenir de l'imaginaire lié à l'enceinte ? En effet, ce dernier puiserait-il plus de force dans la disparition des pierres de l'enceinte ou s'éteindrait-il avec elle, sans fondement matériel pour survivre et s'épanouir ?

Table des matières

	Pages
Page de titre	1
Remerciements	2
Sommaire	3-4
Introduction générale	5-12
Première Partie : L'eau dans l'Alhambra nasride.	13-127
Introduction	13
I L'enceinte de l'Alhambra et l'eau	14-61
1- Ressources naturelles et exploitation humaine :	14-40
a- Situation géographique de Grenade.	14-26
a1- L'aspect climatique.	15-17
a2- L'aspect orographique.	17-19
a3- L'aspect hydrographique.	19-26
b- L'eau et la Sabika : approvisionnement depuis la ville basse.	26-28
c- Un besoin en eau grandissant avec les Nasrides.	28-35
c1- L'Alhambra avant les Nasrides.	28-29
c2- L'Alhambra des Nasrides.	29-32
c3- Besoins en eau croissant.	32-34
d- L'« Acequia Real ».	34-38
e- Autres ressources.	38-40
2- Systèmes de réserve et de distribution :	40-61
a- Retenues et réserves dans l'Alhambra.	40-54
a1- « Albercones ».	41-44
a2- « Albercas ».	44-48
a3- « Aljibes ».	48-54
b- Distribution.	54-61
b1- Fontaines : natures et fonctions.	55-58
b2- Cas particulier : la « Fuente de los Leones ».	58-61
II L'eau dans l'architecture nasride.	61-125
1- Fonction biologique : usages de l'eau et conditionnement des espaces habitables.	61-80
a- Caractérisation des espaces habitables de l'Alhambra.	62-65
a1- Les palais considérés comme résidences privées.	63-65
a2- Les maisons.	65

	Pages
b- L'usage de l'eau dans la vie quotidienne.	65-75
b1- L'eau de boisson : accès et besoins.	65-73
b2- Les « retretes ».	73-75
b3- Les bains.	75
c- Correspondances entre le climat et l'architecture.	75-80
c1- Le climat et ses conséquences.	75-77
c2- L'utilisation de l'eau comme solution aux effets climatiques.	77-80
2- Fonction religieuse : implications architecturales.	80-101
a- L'eau dans la vie du croyant musulman.	80-95
a1- L'eau dans le Coran.	80-85
a2- Les « hammams ».	85-94
a3- Les fontaines publiques : concept de démocratisation.	94-95
b- Les représentations du Paradis.	95-101
b1- Le jardin dans le Coran.	95-99
b2- Le modèle du Tagh Bahr dans l'Alhambra.	99-101
3- Fonction esthétique-ludique : caractéristiques de l'eau et emplois dans l'enceinte.	101-124
a- Richesse des ressources.	101-103
b- Utilisation de l'eau calme.	103-108
b1- Rôle de « la alberca ».	103-104
b2- Apports du reflet au niveau architectural.	104-105
b3- Apports du reflet au niveau décoratif : l'impressionnisme.	105-108
c- Usages de l'eau en mouvement.	108-116
c1- Les fontaines.	109-111
c2- L'aspect ludique.	111-112
c3- La musique.	112-116
d- L'eau et les jardins.	116-124
d1- L'eau comme condition de développement du jardin.	117-121
d2- Le modèle du riyad.	121-123
d3- Le Generalife.	123-124
Conclusion	125-127
Deuxième Partie :	
L'héritage de la culture de l'eau : une réalité sensible.	128-295
Introduction	128-129

	Pages
I 1492-1740 : Consolidations et mise aux normes chrétiennes.	130-231
1- Premier aspect : sécurisation de l'enceinte.	131-140
a- État des lieux.	131-134
b- Raisons des travaux.	134-137
c- Travaux de consolidation. Mise et remise en place.	137-140
2- Deuxième aspect : mise aux normes chrétiennes d'une résidence royale.	140-156
a- Mise aux normes : traitement du patrimoine culturel et religieux musulman.	140-141
b- Statut de résidence royale et les avantages inhérents.	142-149
b1- Conséquences d'une admiration latente pour l'enceinte.	142-143
b2- Répercussions concrètes dans l'Alhambra.	144-149
c- Réalité des travaux.	150-156
c1- Le cas des ouvriers.	150-151
c2- Réalité économique.	151-156
3-Troisième aspect : réparations et conservation du patrimoine matériel de l'eau nasride.	156-180
a- L'eau dans les Capitulations.	157-160
a1- Capitulations Générales.	157-159
a2- Capitulations de Boabdil.	159-160
b- Le traitement des « hammams » : incohérences.	160-167
b1- Interdiction et abandon progressif.	160-164
b2- Conservation des bains de Comares.	164-167
c- Conservation du patrimoine de l'eau.	167-175
c1- L'expulsion des Morisques et le patrimoine de l'eau.	167-172
-la tradition maure et le patrimoine de l'eau.	
-le problème de l'expulsion.	
c2- Réparations après 1492.	172-175
d- Aljibes du Conde de Tendilla.	175-180
d1- Origines.	175-177
d2- Description et usages.	177-179
d3- Problèmes persistants dans le Secano.	179-180
4- Exemple de conservation : L'« Acequia Real ».	181-231
a- Dimension de l'« Acequia Real ».	182-214
a1- Encadrement officiel.	182-188
a2- Encadrement financier.	188-194
a3- Encadrement humain.	194-208
- gestion matérielle.	
- gestion administrative et juridique.	
a4- Importance du nettoyage de l'« Acequia Real ».	208-214
b- Difficultés de gestion.	214-225
b1- Problèmes financiers.	214-221
b2- Lutttes de pouvoir.	221-225

c- L'or du Darro.	Pages 225-230
Conclusion	230-231
II 1740-1829 : Abandon de l'Alhambra : une réalité d'ensemble ?	231-255
1- Désaffectation de l'enceinte.	231-243
a- Constat des dégâts et tentatives d'explication.	233-243
a1- Abandon et dégâts.	233-234
a2- Explications.	234-243
2- Un intérêt persistant pour le patrimoine nasride de l'eau.	243-252
a- Causes : un besoin constant des populations.	246-247
b- Conséquences : changements minimes de gestion de l'« Acequia Real ».	247-252
b1- Le personnel.	248-249
b2- Répartitions des ressources et richesses produites.	249-250
b3- Constance des luttes de pouvoir.	250-254
Conclusion	254
III De 1830 à nos jours : Conservation et restauration.	255-292
1- Reprise des travaux.	255-277
a- Manière de percevoir l'Alhambra au début du XIX ^e siècle.	255-258
b- Administration de l'Alhambra et du Generalife.	258-269
b1- Séparation de gestion de l'Alhambra et du Generalife : 1492-1834.	259-262
b2- « Nationalisation » du patrimoine royal de l'Alhambra. Conséquences.	263-265
b3- Traitement des héritages liés à l'eau après 1830.	266-268
c- Conservation et restauration dans l'enceinte.	269-277
c1- Restauration et conservation de l'Alhambra.	269-273
c2- Exemples en rapport avec l'eau : engagement d'enjeux conséquents.	273-277
2- L'Alhambra : une réalité touristique sous contrôle.	277-292
a- L'Alhambra : une réalité touristique et économique.	277-282
b- Enchevêtrement de deux réalités : tourisme et conservation.	282-287
c- Exemple concret : les autorisations de tournage dans l'Alhambra.	287-292
Conclusion	292-295

	Pages
Troisième Partie :	296-401
L'héritage de la culture de l'eau : représentations mentales.	
Introduction	296-297
I Origines des représentations imaginaires et populaires.	298-327
1- Représentations de l'Alhambra dans les récits.	298- 303
2- L'image de l'eau dans les écrits d'origine musulmane.	303- 314
a- Les poèmes de l'Alhambra et l'eau.	305-311
b- L'image de l'eau dans la correspondance de Ibn al-Jatib.	311-314
3- Croyances et légendes populaires.	314-327
a- Croyances antiques.	314-317
b- Les légendes et clichés des récits dits populaires et leur transmission.	317-325
b1- Légendes et lieux communs. Exemples.	317-322
b2- Moyens de transmission.	322-325
c- Traitement des légendes dans les ouvrages à vocation non romanesque.	325-327
II Le Romantisme : ancrage des représentations.	328-376
1- L'Alhambra, emblème des voyageurs romantiques.	328-332
2- Image écrite de Grenade au XIX ^e siècle.	332-349
a- Récits de voyage.	332-337
b- Exemple des « Contes de l'Alhambra » : le pouvoir de l'imaginaire.	337-344
c- Antonio Benavides : influence du romantisme dans le récit d'un politicien du début du XIX ^e siècle.	344-347
d- L'image de l'eau dans les écrits du XIX ^e siècle.	347-349
3- Image iconographique de l'Alhambra du XIX ^e siècle : dessins, gravures et photos.	349-361
a- Dessins et gravures.	350-358
b- La photographie.	358-361
4- L'enceinte et le cinéma.	361-374
a- L'Alhambra et le documentaire : archives de 1976 à 1985.	362-365
b- L'Alhambra dans les films : archives de 1976 à 1985.	365-374
b1- L'Alhambra comme incarnation du « Romantisme ».	366-370
b2- L'image de l'eau dans l'Alhambra : Val del Omar.	370-374

	Pages
Conclusion	374-375
III Pouvoir de l'imaginaire dans l'héritage de la culture de l'eau.	376-398
1- Le hammam : usages et représentations contemporaines.	376-386
a- Construction de représentations spécifiques.	376-383
a1- Images musulmanes.	376-378
a2- Représentations critique.	378-379
a3- L'image des « bains turcs » romantiques.	379-383
b- Les bains arabes aujourd'hui à Grenade : une mode.	383-386
2- Répercussion de l'imaginaire sur la restauration effective des monuments.	386-398
a- Exemple des eaux dites calmes dans la restauration de l'Alhambra.	388-398
a1- « Fuente de Leones ».	390-395
a2- Patio de los Arrayanes et Patio de la Acequia.	395-398
Conclusion	398-401
Conclusion générale.	402-408
Table des matières	409-414

Sous le sceau de l'Université Européenne de Bretagne
Ecole doctorale Arts, Lettres, langues

UNIVERSITE DE RENNES II
Laboratoire Celam, n°3206
Etudes ibériques

N° attribué par la bibliothèque :

Thèse
pour obtenir le grade de
DOCTEUR DE L'UNIVERSITE DE RENNES II

Discipline : Espagnol

par

Bénédicte VICENTE BEAUFILS

Titre :

L'expression de la culture musulmane de l'eau dans l'Alhambra : poids de la
réalité et pouvoir de l'imaginaire?
Tome II

Directeur de thèse :

Mr Ricardo SAEZ, professeur à l'Université de Rennes II.

JURY de soutenance, le 29 novembre 2008

Mr Antonio Malpica Cuello, professeur, Universidad de Granada, Espagne.

Mme Anita Gonzalez-Raymond, professeure, Université Paul Valéry, Montpellier.

Mme Virginie Dumanoir, professeure, Université Rennes 2.

Mr Ricardo Saez, professeur, Université Rennes 2.

Sommaire

	Pages
Page de titre	1
Sommaire	2
Liste des annexes	3-15
Cahier des annexes	16-175
Bibliographie	176-211
Index des lieux et des personnes	212-219

Liste des annexes

Pages

Première Partie : L'eau dans l'Alhambra nasride.

I L'enceinte de l'Alhambra et l'eau

1- L'eau et la colline de la Sabika

<u>Annexe n°1</u> :	17
Carte de l'Espagne musulmane au temps de Muhammad Ier et pendant la Reconquête chrétienne. (Source : "L'Espagne musulmane aux temps des Nasrides", de Rachel Arié, fig.1).	
<u>Annexe n°2</u> :	18
Tableau généalogique des Nasrides (les dates entre parenthèses sont celles de leur règne). (Source : "L'Espagne musulmane aux temps des Nasrides", de Rachel Arié, tableau n°1).	
<u>Annexe n°3</u> :	19
Plan de la Grenade nasride, de 1232 à 1492. (Source : "L'Espagne musulmane aux temps des Nasrides", de Rachel Arié, fig.3).	
<u>Annexe n°4</u> :	20
"Plano de la Granada árabe". (Source : Luis Seco de Lucena, en 1910).	
<u>Annexe n°5</u> :	21
"Plano de la Alhambra y del Generalife". (Source: Don Rafael Contreras en 1865).	
<u>Annexe n°6</u> :	22
« Alhambra y sus alrededores. Situación de las casas y palacios nazaríes en su estado actual o inicial hipotético, en el caso de edificios total o parcialmente desaparecidos ». (Echelle 1 :3.000) (Source : « Casas y palacios nazaríes. Siglos XIII-XV" de Antonio Orihuela Uzal, plan 1).	
<u>Annexe n°7</u> :	23
Carte de la Reconquête du royaume de Grenade par les Rois Catholiques de 1481 à 1492. (Source : "L'Espagne musulmane aux temps des Nasrides", de Rachel Arié, fig.2).	
<u>Annexe n°8</u> :	24
Carte de la dépression de Grenade et des montagnes qui l'entourent.	
<u>Annexe n°9</u> :	25
Plan du système hydraulique de l'Alhambra et du Generalife.	
<u>Annexe n°10</u> :	26
"Acequia Real" de la Alhambra.	

Annexe n°11 :27
Photo de la "Torre del agua, vue de l'extérieur (entrée principale de l'eau de l'Acequía Real dans l'enceinte de l'Alhambra) (Photo de Bénédicte Vicente, 2002).

Annexe n°12 :28
Photo de la "Torre del agua", vue de l'entrée, à l'intérieur de l'enceinte (coupe des canaux où arrivait l'eau, au premier plan de la photo)
(Photo de Bénédicte Vicente, 2002).

Annexe n°13 :29
Photos des vestiges de l'ancien chemin de l'eau de la colline du "Cerro del Sol" vers l'Alhambra (photos de Bénédicte Vicente, 2002).

2- L'eau : réserve et distribution sur la colline

a- Retenues et réserves :

Annexe n°14 :30
Photos du complexe de "los albercones de las Damas" (Photo de Bénédicte Vicente, 2002).

Annexe n°15 :31
"Ubicación de las principales albercas, tenerias y fuentes".
(Source : "La Alhambra y el agua. Vivo la Alhambra", plan de M. Espinar Moreno et J. A. Peña, de 1990).

Annexe n°16 :32
Photo d'une "alberca" dans les jardins du Generalife (Photo de Bénédicte Vicente, juin 2006)
Photo du "Patio de la Acequía" dans le Généralife (Photo de Bénédicte Vicente, 2002).

Annexe n°17 :33
« Palacio del Partal. Plano, hipotesis de estado inicial ».
(Source : "Casas y palacios nazaríes. Siglos XIII-XV", Antonio Orihuela Uzal, p.60).
Photo des « albercas » en face du Partal. (Photo de Bénédicte Vicente, juin 2005)

Annexe n°18 :34
Photo du bassin en face du couvent de San Fransisco. (Photo de Bénédicte Vicente, juin 2006)

Annexe n°19 :35
« Palacio del exconvento de San Fransisco. Hipotésis de estado inicial ».
(Source : "Casas y palacios nazaríes. Siglos XIII-XV", Antonio Orihuela Uzal, p.74).

Annexe n° 20 :36
« Palacio de los Abencerrajes. Hipotésis de estado inicial ».
(Source : "Casas y palacios nazaríes. Siglos XIII-XV", Antonio Orihuela Uzal, p.53).

<u>Annexe n° 21</u> :	37
« Casa situada bajo la antigua de los arquitectos. Hipótesis de estado inicial ».	
(Source : “Casas y palacios nazaríes. Siglos XIII-XV”, Antonio Orihuela Uzal, p.196).	
<u>Annexe n° 22</u> :	38
« Casa en la Calle Real, n°47 ».	
(Source : “Casas y palacios nazaríes. Siglos XIII-XV”, Antonio Orihuela Uzal, p.183-184).	
<u>Annexe n°23</u> :	39
« Casas de la Alcazaba de la Alhambra. Hipótesis de estado inicial ».	
(Source : “Casas y palacios nazaríes. Siglos XIII-XV”, Antonio Orihuela Uzal, p.148).	
Photo de la « alberca » de la maison n°2. (Photo de Bénédicte Vicente, juin 2005).	
<u>Annexe n°24</u> :	40
« Palacio de Yusuf III y casas adosadas a poniente. Planta baja, hipótesis de estado inicial ».	
(Source : “Casas y palacios nazaríes. Siglos XIII-XV”, Antonio Orihuela Uzal, p.122).	
Photos des “albercas” des maisons près du palais de Yusuf III. (Photos de Bénédicte Vicente, juin 2005).	
<u>Annexe n°25</u> :	41
« Casa frente a la fachada sur del Palacio de Carlos V. Hipótesis de estado inicial ».	
(Source : “Casas y palacios nazaríes. Siglos XIII-XV”, Antonio Orihuela Uzal, p.193).	
Photo de la “alberca” de cette maison. (Photo de Bénédicte Vicente, juin 2005).	
<u>Annexe n°26</u> :	42
"Ubicación de los aljibes".	
(Source : “La Alhambra y el agua. Vivo la Alhambra”, plan de M. Espinar Moreno et J. A. Peña, de 1990).	

b- Distribution :

<u>Annexe n°27</u> :	43
Photo de canaux, en partie à l'air libre, qui alimentaient et évacuaient, dans la Médina de l'Alhambra, l'eau des maisons (Photo de Bénédicte Vicente, 2002).	
<u>Annexe n°28</u> :	44-45
Photos de vasques « guitares » de l'Alhambra. La première est celle du premier palier de l'escalier de l'eau dans le Haut Generalife, et la seconde de l'Alberca du Partal.	
(Photos de Bénédicte Vicente, juin 2005).	
La dernière est celle d'une vasque godronnée se trouvant dans le palais de l'ancien couvent de San Francisco.	
(Source : « Casas y palacios nazaríes. Siglos XIII-XV”, de Antonio Orihuela Uzal, p.73).	

<u>Annexe n°29</u> :	46
Photo de la fontaine du "Patio de Lindaraja". Vue depuis le mirador à l'intérieur du palais (Photo de Bénédicte Vicente, 2002).	
<u>Annexe n°30</u> :	47
Photo du "Patio de los Leones" : on voit bien au centre la fontaine aux douze lions ; puis au premier plan, l'un des quatre canaux qui divisent le patio, à la manière du paradis coranique (Photo de Bénédicte Vicente, 2002).	
<u>Annexe n°31</u> :	48
Photos en gros plan de la fontaine du "Patio de los Leones". (Photos de Bénédicte Vicente, 2002 et juin 2005).	
<u>Annexe n°32</u> :	49
Photo du mécanisme de distribution de l'eau à l'intérieur de la fontaine des douze lions. Ce mécanisme se trouve exposé dans le musée de l'Alhambra (Photo de Bénédicte Vicente, 2002).	
<u>Annexe n°33</u> :	50
« Patio de los Leones. Base de la fuente con indicación de la toma de agua de los leones. Estado actual. Planta y sección Del.: Abelardo Alfonso Gallardo”. (Source : Archives de l'Alhambra, Numéro 7864, mars 2001, 91x65cm, tinta).	
 II L'eau dans l'architecture nasride	
1- <u>L'eau et sa fonction biologique : usages et conditionnement des espaces habitables.</u>	
<u>Annexe n°34</u> :	51
Plan général de « l'acropole » de l'Alhambra avec localisation des principaux édifices.	
<u>Annexe n°35</u> :	52
Plan de la partie officielle des palais de l'Alhambra ("Palacio de Comares" et "Palacio de los Leones"). (Source : Cuadernos Historia 16, n°75, p.23)	
<u>Annexe n°36</u> :	53-54
Photos de « nichos » du Patio de la Acequia dans le Generalife (Photos de Bénédicte Vicente, juin 2006)	
<u>Annexe n°37</u> :	55
Dessin intitulé « la jarra », représentant une jarre réserve d'eau. (Source : « La Alhambra. Palais que les génies ont doré comme un rêve et rempli d'harmonie », Owen Jones et Jules Goury, p.180).	

2- L'eau et sa fonction religieuse : effets sur l'architecture nasride

<u>Annexe n°38</u> :	56
« Situación de los baños en la medina de la Alhambra ».	
(Source : «Baños árabes», Carlos Vílchez Vílchez, p.39).	
<u>Annexe n°39</u> :	57-58
«Baños de la Alcazaba ». Plan et photo.	
(Source : plan de « Estudios sobre la Alhambra », Tome I, de Basilio Pavón Maldonado).	
(Photo de Bénédicte Vicente, juin 2005).	
<u>Annexe n°40</u> :	59
« Baños del palacio de los Abencerrajes ». Plan et photo.	
(Source : plan de « Baños árabes», Carlos Vílchez Vílchez, p.57).	
(Photo de Bénédicte Vicente, juin 2005).	
<u>Annexe n°41</u> :	60-61
« Baños del Polinario ». Plan et photos.	
(Source : « Baños árabes», Carlos Vílchez Vílchez, p.51).	
(Photos de Bénédicte Vicente, juin 2005).	
<u>Annexe n°42</u> :	62-64
« Baños del Palacio de Comares. Planta baja y alta ».	
(Source : «Casas y palacios nazaríes. Siglos XIII-XV», Antonio Orihuela Uzal).	
Egalement une photo de Bénédicte Vicente, février 2002.	
<u>Annexe n°43</u> :	65
« Fez. Palacio del Sultán. Plano del patio del Harem, según un grabado de 1622 ». (Source : Al-Andalus n°3, p.177).	
« Croquis del Palacio de Badi ». (Source : « Estudios sobre la Alhambra », Tome I, de Basilio Pavón Maldonado, p.55).	
<u>Annexe n°44</u> :	66
Plan du Taj Mahal qui montre la séparation en quatre du Tchahar-Bagh, de 1828.	

3- L'eau et sa fonction esthétique-ludique : expression architecturale

<u>Annexe n°45</u> :	67
Photo de l'Alcazar de Séville dans laquelle on retrouve le pouvoir décoratif d'un grand bassin rempli d'eau (Photo de Bénédicte Vicente, 2002).	
<u>Annexe n°46</u> :	68
Photo en gros plan d'une des vasques qui alimente le bassin du "Patio de Comares". On aperçoit les reflets dans l'eau, qui semblent comme vivants (Photo de Bénédicte Vicente, 2002).	

<u>Annexe n°47</u> :	69
Photo des jeux d'eau dans le Généralife, entre petits bassins, vasques et jets d'eau (Photo de Bénédicte Vicente, 2002).	
Photo des jeux d'eau dans les jardins hauts du Généralife, au Partal (Photo de Bénédicte Vicente, 2002).	
<u>Annexe n°48</u> :	70
Copie d'un document des archives de l'Alhambra numéro 7590, sur les formes des « surtidores » nasrides.	
<u>Annexe n°49</u> :	71
Photo d'une main courante dans le Généralife, du célèbre "escalier de l'eau". On voit comment l'eau tourbillonne à portée de main (Photo de Bénédicte Vicente, 2002).	
<u>Annexe n°50</u> :	72
Photo représentant une vue générale du Généralife (Photo de Bénédicte Vicente, 2002).	

Deuxième Partie :

L'héritage matériel de la culture nasride de l'eau dans l'Alhambra de 1492 à aujourd'hui.

I Période postérieure à la Reconquête : 1492-1740

Consolidations et mise aux normes chrétiennes

1-Premier aspect : réparations défensives matérielles.

<u>Annexe n°51</u> :	73-74
Tableaux concernant l'avancement des travaux réalisés dans l'Alhambra après la Reconquête et les aspects financiers.	
(Source : "Obras de los Reyes Católicos en Granada (1492-1495)", de Juan Antonio García Granados y Carmen Trillo San José, p.146, 156-157)	

3-Troisième aspect : réparations et conservation du patrimoine matériel de l'eau nasride.

<u>Annexe n°52</u> :	75
« Enquête royale sur les licences accordées aux Morisques (19 juin 1571) ».	
(Source : «L'expulsion des Morisques du Royaume de Grenade et leur répartition en Castille (1570-1571) », de Bernard Vincent, p.244).	

<u>Annexe n° 53</u> :	76
« Copia de un permiso dado por don Juan de Austria, para que un morisco pueda vivir en el Reino de Granada, en contra de la orden dada ».	
(Source : Archives de l'Alhambra, L-18-6).	

Annexe n° 54 :77
 « Copia de un permiso dado por don Juan de Austria, para que Hemando El Bairi pueda vivir en el Reino de Granada, en contra de la orden dada ».
 (Source :Archives de l’Alhambra, L-18-6).

Annexe n°55 :78-80
 Reproductions de l’œuvre de Ignacio Bauer Landauer, « Papeles de mi archivo. Relaciones y manuscritos (Moriscos)», de 1923.
 (Photos de Bénédicte Vicente, juillet 2006).
 -Expulsión de los Moriscos . Luis de Méndez Haro, 4 de agosto de 1610.
 -Información de testigos. 24 octubre 1612.

Annexe n°56 :81-83
 « Ley III : Expulsión de los moros de los reynos de Castilla y León ; y modo en que debían quedar los cautivos. 20 de julio de 1501 ».
 « Ley IV : Expulsión de todos los moriscos habitantes en estos reynos ; y prohibición de volver á ellos. 9 de diciembre de 1609 ».
 (Source : « Novísima recopilación de las Leyes de España », Tomo V, libro XII, titulo 2, p.311-13.)

Annexe n°57 :84
 « Aljibes del Conde de Tendilla » : reproductions de l’œuvre de Richard Ford, “Granada. Escritos con dibujos inéditos del autor», de 1955.
 (Photos de Bénédicte Vicente, juillet 2006).

Annexe n° 58 :85-86
 « Petición de los vecinos de la Alhambra para que se construya un algibe por falta de agua ».
 (Source : Archives de l’Alhambra, L-30-1-3 6).

4- Un exemple du traitement de cet héritage de l’eau nasride en particulier : L’Acequia Real et l’eau du Darro

Annexe n°59 :87-95
 « Extracto de las Ordonanzas de la Acequia del Rey ».
 (Source : Archives de l’Alhambra, L 30-1-36).

Annexe n°60 :96-98
 Cédulas Reales. Traitent de l'attribution de 25.000 maravedís par an pour les réparations de l'Acequía Real (Acequía del Rey). A Séville, le 17 novembre 1508.
 (Source : Archives de l’Alhambra, L-441-1, 2 folios).

Annexe n°61 :98-102
 “Reparos en la acequia "por donde viene agua al Alhambra"y memoria de lo gastado en estos años (51 folios). 1545, julio 21 martes, hasta 1562, septiembre 14”.
 (Source : Archives de l’Alhambra, A-112-3 L-212-2).

- Annexe n°62** :103-104
« Asiento hecho entre el Ayuntamiento de Granada y Sancho Moreno, acerca del regimiento de las aguas dentro de la ciudad », juin 1498.
(Source : « Las aguas del Albaycin y de la Alcazaba », Miguel Garrido Atienza, p.9-11).
- Annexe n°63** :105-106
"Cédula original del Príncipe dirigida al arzobispo de Granada, sobre el agua de la Acequía del Rey, que llevan los vecinos de la Antequeruela, para que se apremie a estas que a su costa, reparen la acequía según venían haciendo desde "que era de moros", le 22 mai 1545.
(Source : Archives de l'Alhambra, L-238-1, 1 folio).
- Annexe n°64** :107-109
"Documentos y antecedentes sobre el Generalife"(1558-1833).
(Source : Archives municipales de Grenade, Legajo 01875. (Photos de Bénédicte Vicente, juin 2006).
- Annexe n°65** :110
Titres de propriété des eaux du Generalife à Juan Pablo Vilches, le 24 mai 1512.
(Source : Archives de l'Alhambra, L-279-2).
- Annexe n°66** :111-112
"Traslado de una cédula del Príncipe al presidente y oidores de la Audiencia y Chancillería para que ningún tribunal conozca de la acequía y sus aguas si no es alcaide de Alhambra, le 10 janvier 1545.
(Source : Archives de l'Alhambra, L-238-1).
- Annexe n°67** :113-114
Lettres de Hernando de Zafra aux Rois Catholiques à propos de l'or du Darro.
(Source : « Colección de documentos inéditos para la Historia de España, tome XI »).
- Annexe n°68** :115
"Autorización a José Fuentes para lavar las arenas en el cauce del río Darro", 1865,
(Source : Archives municipales de Grenade, Legajo 00133. (Photos de Bénédicte Vicente, juin 2006).
- Annexe n°69** :116-117
"Derribo de las obras construídas en el cauce del río Darro para el lavado de arenas", 8 avril 1872.
(Source : Archives municipales de Grenade, Legajo 03398, pieza 009. (Photos de Bénédicte Vicente, juin 2006).

II 1740-1829 : période d'abandon relativisée de l'Alhambra.

1- Abandon relatif de l'Alhambra dans son ensemble.

Annexe n°70 :118-122
 “Permisos para corridas de toros en la Alhambra y prohibición de estas fiestas por orden de la Junta de Obras y Bosques así como la de criar palomas”.
 (Source : Archives de l’Alhambra, L-162-1, 1740 à 1756).

Annexe n°71 :123-124
 Dessin de Gustave Doré “Les voleurs d’Azulejos à l’Alhambra”.
 (Source : « Voyage en Espagne et en Portugal » par Ch. Davillier, 1980, p.203)
 Citation de Ch.Davillier, op.cit., p.200-201.

III 1830-Aujourd’hui : reprise des travaux, conservation et restauration.

1- Reprise des travaux.

Annexe n°72 :125
 « Real Orden de su Majestad la Reina gobernadora, agregando la jurisdicción del Generalife al gobierno de la Alhambra”, 7 janvier 1834.
 (Source : Archives de l’Alhambra, L-275-4).

Annexe n°73 :126-128
 “Escrito del gobernador de la Alhambra oponiéndose al nuevo sistema de administración de aguas”, 29 décembre 1842.
 (Source : Archives municipales de Grenade, Legajo 03386, pieza 024.(Photos de Bénédicte Vicente, juin 2006).

Annexe n°74 :129
 “Denuncia de los abusos cometidos por el acequero de la del Rey”, 1851.
 (Source : Archives municipales Legajo 03386, pieza 062).

2- L’Alhambra : une réalité touristique sous contrôle.

Annexe n°75 :130
 “Pensión Royal y establecimiento fotográfico de Señan y González », 1910, carte postale.
 (Source : “En la Alhambra : turismo y fotografía en torno a un monumento”, p.96).

Annexe n°76 :131
 “Paseos y hoteles de la Alhambra”, 1890, de Rafael Garzón.
 (Source : “En la Alhambra : turismo y fotografía en torno a un monumento”, p.78).

Annexe n°77 :132-133
 Plaquette explicative et pédagogique distribuée par le « Patronato de la Alhambra » pour la restauration d’un lion de la fontaine.

Annexe n°78 :134-135
Plaquette distribuée aux visiteurs de l'Alhambra et du Generalife. Services généraux, accès et règles d'admission.

Annexe n°79 :136-141
Documents d'archives concernant les autorisations de tournage dans l'enceinte. Evolution des prix de location et exemples d'autorisation et de refus de tournage.
(Source : Archives de l'Alhambra : Sig.:250/6 et 5/1)

Troisième partie :

Le pouvoir de l'imaginaire dans l'héritage de la culture nasride de l'eau dans l'Alhambra.

I Bases des représentations imaginaires et populaires de la civilisation nasride et de sa culture de l'eau.

3- Croyances et légendes.

Annexe n°80 :142
Document d'archives municipales concernant une demande de fouilles dans le patio des Lions en 1946.

II Le Romantisme : développement et ancrage dans l'imaginaire

3- Image iconographique de l'Alhambra romantique : dessins, gravures et photos.

Annexe n°81 :143
Vista del Patio de los Arrayanes: "Vue et perspective du Palais et des Bains, des anciens Roys Mores, a Grenade"
Van Merle excud.
(Source : Archives de l'Alhambra, Numéro 738, sig. 1-6-2).

Annexe n°82 :144-145
Reproductions des "Délices d'Espagne et du Portugal", de Juan Alvarez de Colmenar, 1707.
"La Cour des Lions dans le vieux Palais des Rois Mores a Grenade", p.493.
"Vue du Palais des anciens Roys Mores de Grenade et de la fontaine des Lions", p.498.
"Vue d'une Cour du Palais et des Bains des anciens Rois Mores à Grenade", p.497.

Annexe n° 83 :146-149
Reproductions de dessins de Mr et Mme Ford, dans "Granada. Escritos con dibujos inéditos del autor ».

Annexe n°84 :150-152
Reproduction des "Lettres de Grenade", de Henri Swinburne, 1775.
"Plan of the Palaces of Charles the Fifth, and of the Moorish Kings in the Alhambra of Granada", page de garde.

“Court of the Lions in the Alhambra or Moorish Palace of Granada”, p.27.

“Entrance of the Torre de las dos Hermanas in the Alhambra”, p.29.

“Great Bath of the Alhambra”, p.31.

Annexe n°85 :153-155

Reproductions de l’oeuvre de Girault de Prangey, “Impressions of Granada and the Alhambra” : Copie de la couverture de l’édition originale de 1837 et de planches, exécutées d’après « tableaux, dessins et plans faits sur place en 1832 et 1833 ». (Photos de Bénédicte Vicente, juillet 2006).

Annexe n°86 :156

"Cour des bains à l'Alhambra. Patio de los baños en la Alhambra" (Vista del Patio de Arrayanes con figuras) (ca. 1844)

Lemaitre direxit

Grabado original en el libro de Joseph Lavallée y Adolphe Guérout: "Espagne", Paris, 1844.

(Source : Archives de l’Alhambra, Numéro 431, sig. 1-3-7).

Annexe n°87 :157

Gravure de Seel, représentant une scène qui aurait pu se passer à l’époque nasride dans le "Patio de los Leones".

(Source : "La Ilustración Artística", de 1873).

Annexe n°88 :158-159

Reproductions de l’oeuvre de José y Manuel Oliver Hurtado, « Granada y sus monumentos árabes” de 1875.

“Plano del Palacio árabe de la Alhambra” et index correspondant.

(Photos de Bénédicte Vicente, juillet 2006).

Annexe n°89 :160

Gravure "El Patio de los Arrayanes", par Gustave Doré, dans le dernier tiers du XIXe siècle.

(Source : Cuadernos Historia 16, « la Alhambra y el Generalife », n°75, p.7).

Annexe n°90 :161

Gravure du "Patio de los Leones", du XIXe siècle. La différence avec la photo antérieure, datant de 2002, vient essentiellement de la végétation qui au XIXe siècle, semblait encore abondante.

Annexe n°91 :162

Photo de Laurent, « Vista general del patio de los Arrayanes » (334x250mm), 1870.

Annexe n°92 :163-164

Reproductions de photographies de Albert Calvert, “Granada and the Alhambra. A brief description of the ancient city of Granada with a particular account of the moorish palace with 460 illustrations”, de 1907.

Planche n° 309 : “The autor in the Alhambra”.

Planche n° 386 : “Interior of an old house in the Calle del Horno de oro”.

(Photos de Bénédicte Vicente, juillet 2006).

Annexe n°93 :165
 “Moderns Goths”, pose photographique dans le Patio de los Leones, 1er Novembre 1890, de E. Buckman.
 (Source : “En la Alhambra : turismo y fotografia en torno a un monumento”, p.75).

Annexe n° 94 :166
 “Retratos a la morisca”, 1900 et 1908, de Abelardo Linares.
 (Source : “En la Alhambra : turismo y fotografia en torno a un monumento”, p.84-85).

Annexe n° 95 :167
 “Jóvenes disfrazadas ante la fuente de los Leones », 15 avril 1905, de Rafael Garzón.
 (Source : “En la Alhambra : turismo y fotografia en torno a un monumento”, p.87).

III La place de l’imaginaire dans l’héritage de l’eau aujourd’hui

1- le hammam : son usage et sa représentation actuelle à Grenade.

Annexe n° 96 :168-169
 Reproduction de deux œuvres de Ingres : « La Petite Baigneuse », 1828, acquise en 1908 par le Musée du Louvre, Paris. (Photo de Bénédicte Vicente, juillet 2006)
 Et « Le Bain turc », 1859-1863 ; présente au Musée du Louvre également.

Annexe n°97 :170
 Représentation numérique de l’œuvre de Picasso « El harén » de 1906, oleo sobre lienzo.
 Vu au Prado pour une exposition temporaire sur Picasso : « Tradición y Vanguardia ». Vient du Cleveland Museum of Art.
 (Photo de Bénédicte Vicente, juillet 2006)

3- L’influence de l’imaginaire sur la réalité matérielle à travers la restauration des monuments.

Annexe n° 98 :171
 A Propos de la légende des jarres de l’Alhambra remplies d’or dans le dialogue de Echeverría.
 (Source : « Museo Español de Antigüedades », tome IV, p.80).

Annexe n°99 :172
 Exemples de représentations animales dans l’art musulman. Objets photographiés au Musée du Louvre, Paris.
 « Lion brûle parfum », Iran XI-XIIe siècles, Don de David-Weill en 1933.
 « Pyxide », Madinat al Zahra 968, Ancienne collection Riaño, acquisition en 1898.
 (Photos de Bénédicte Vicente, juillet 2006).

Annexe n°100 :173
 “La Alhambra”, patio y fuente de los Leones, 1842. Photographie de Edmond Jomard et gravure de Frédéric Salathé.
 (Source : “En la Alhambra : turismo y fotografia en torno a un monumento”, p.53).

Annexe n°101 :174
Photo de la fontaine actuellement en place dans le jardin des Adarves. La vasque est celle qui avait été placée au dessus de la première vasque sur la fontaine des Lions.
(Photo de Bénédicte Vicente, juin 2005).

Annexe n° 102 :175
“Façade sud du Patio de Comares”, 1858, de L.L. Masson.
(Source : “En la Alhambra : turismo y fotografia en torno a un monumento”, p.60).

Cahier des annexes

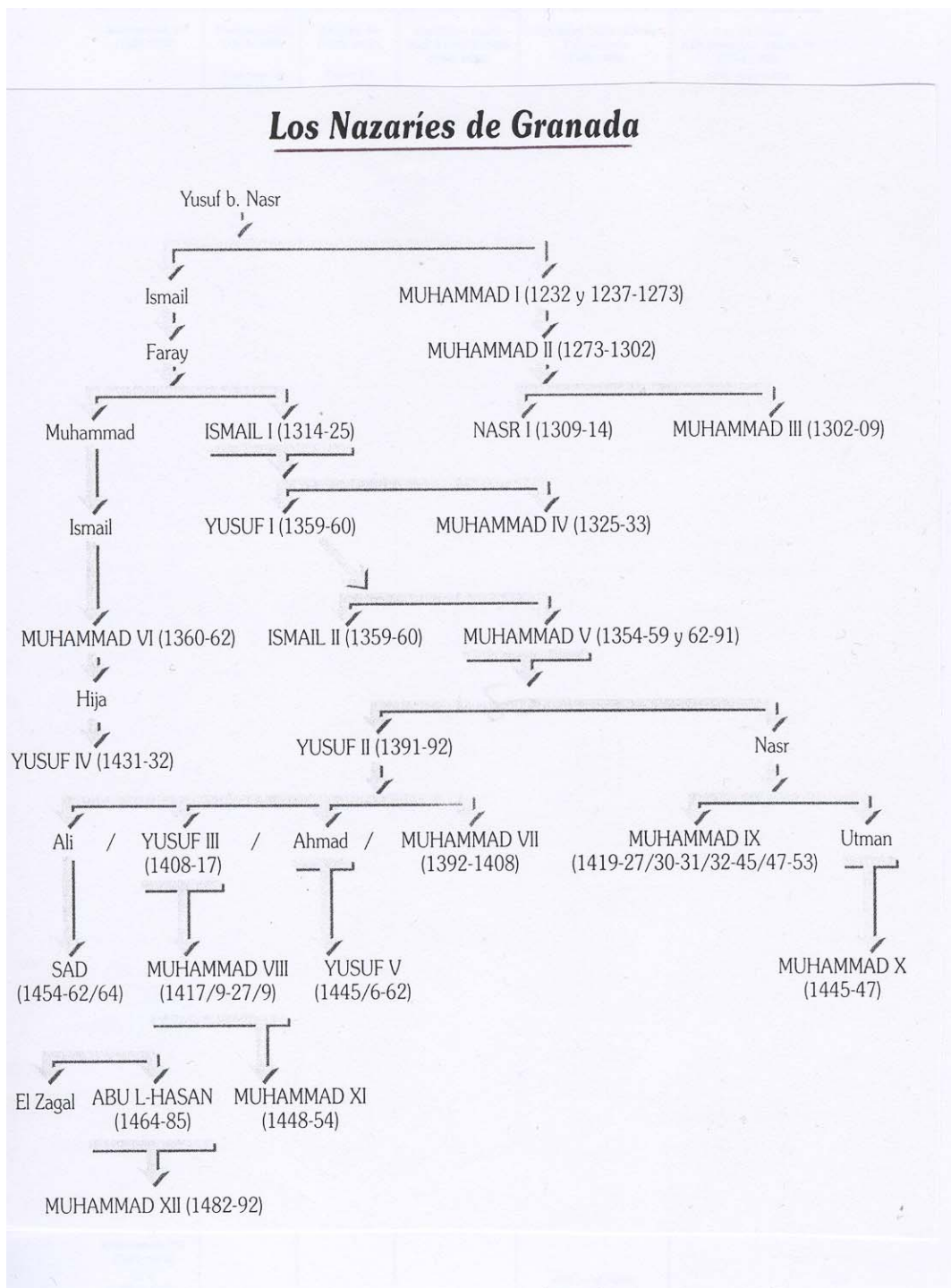
Annexe n°1

Carte de l'Espagne musulmane au temps de Muhammad Ier et pendant la
Renconquête chrétienne.
(Source : Rachel Arié).



Annexe n° 2

Tableau généalogique des rois nasrides de Grenade
Ce qui est entre parenthèse est la date de règne de ces rois.
(Source Rachel Arié)

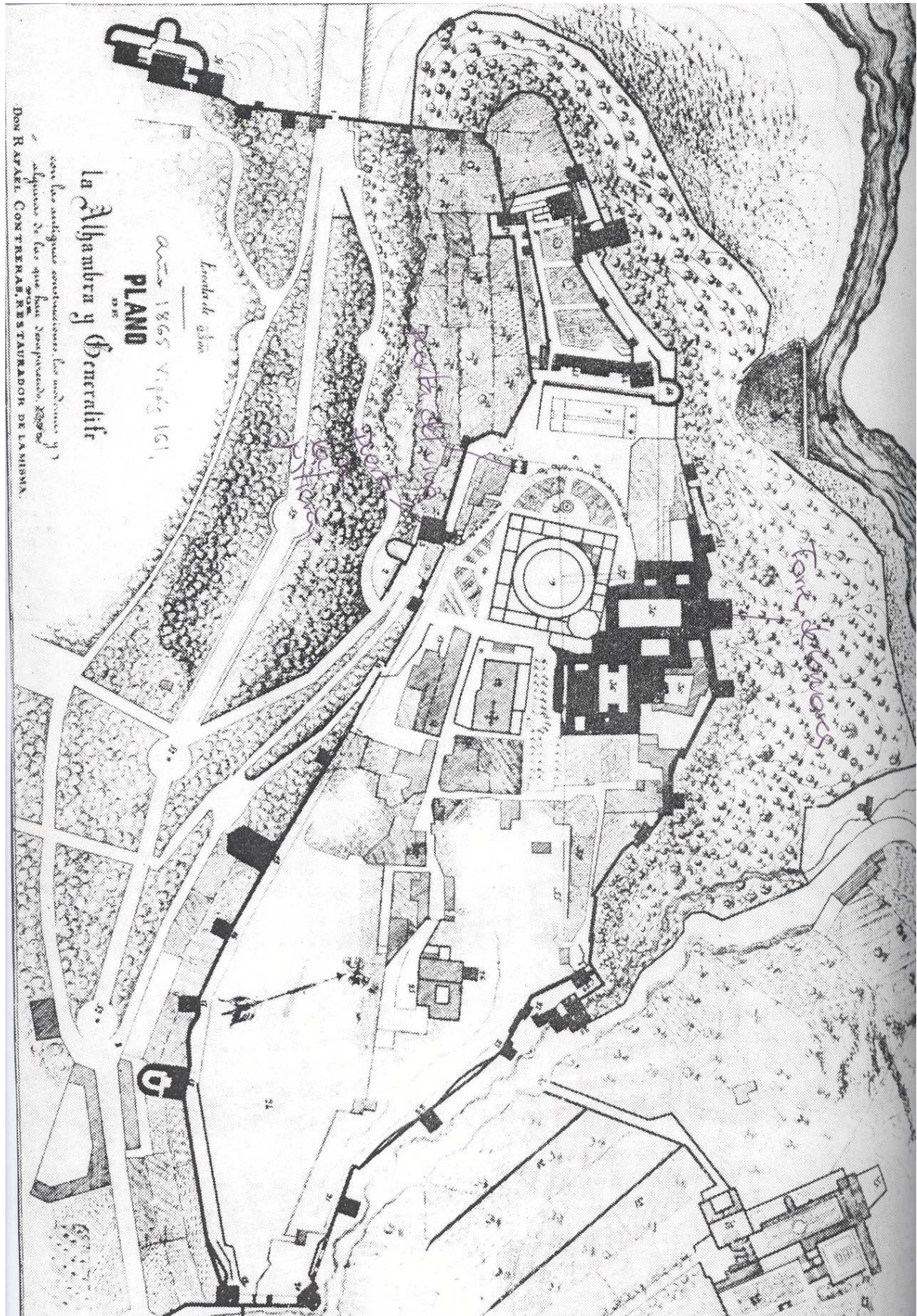


Annexe n°4

"Plano de la Granada árabe"
de Luis Seco de Lucena, en 1910.

Annexe n°5

"Plano de la Alhambra y del Generalife", restauré par Don Rafael Contreras en 1865.



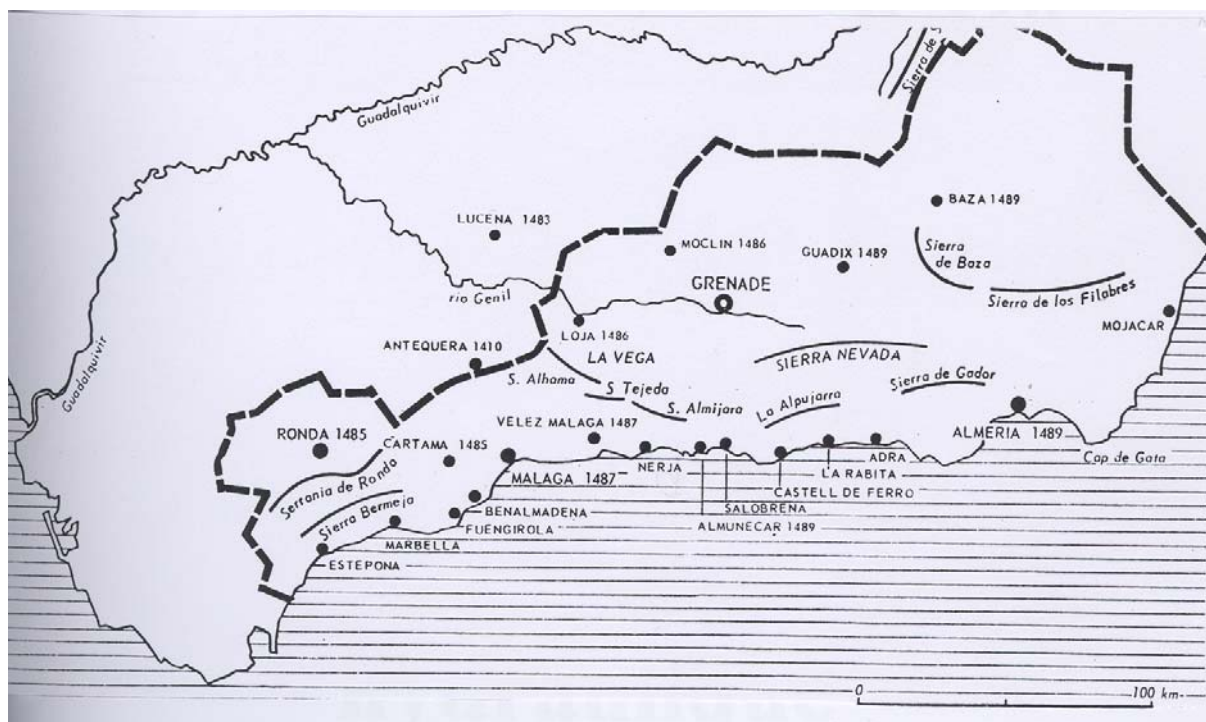
Annexe n°6

« Alhambra y sus alrededores. Situación de las casas y palacios nazaríes en su estado actual o inicial hipotético, en el caso de edificios total o parcialmente desaparecidos ».

(Source : « Casas y palacios nazaríes. Siglos XIII-XV” de Antonio Orihuela Uzal).

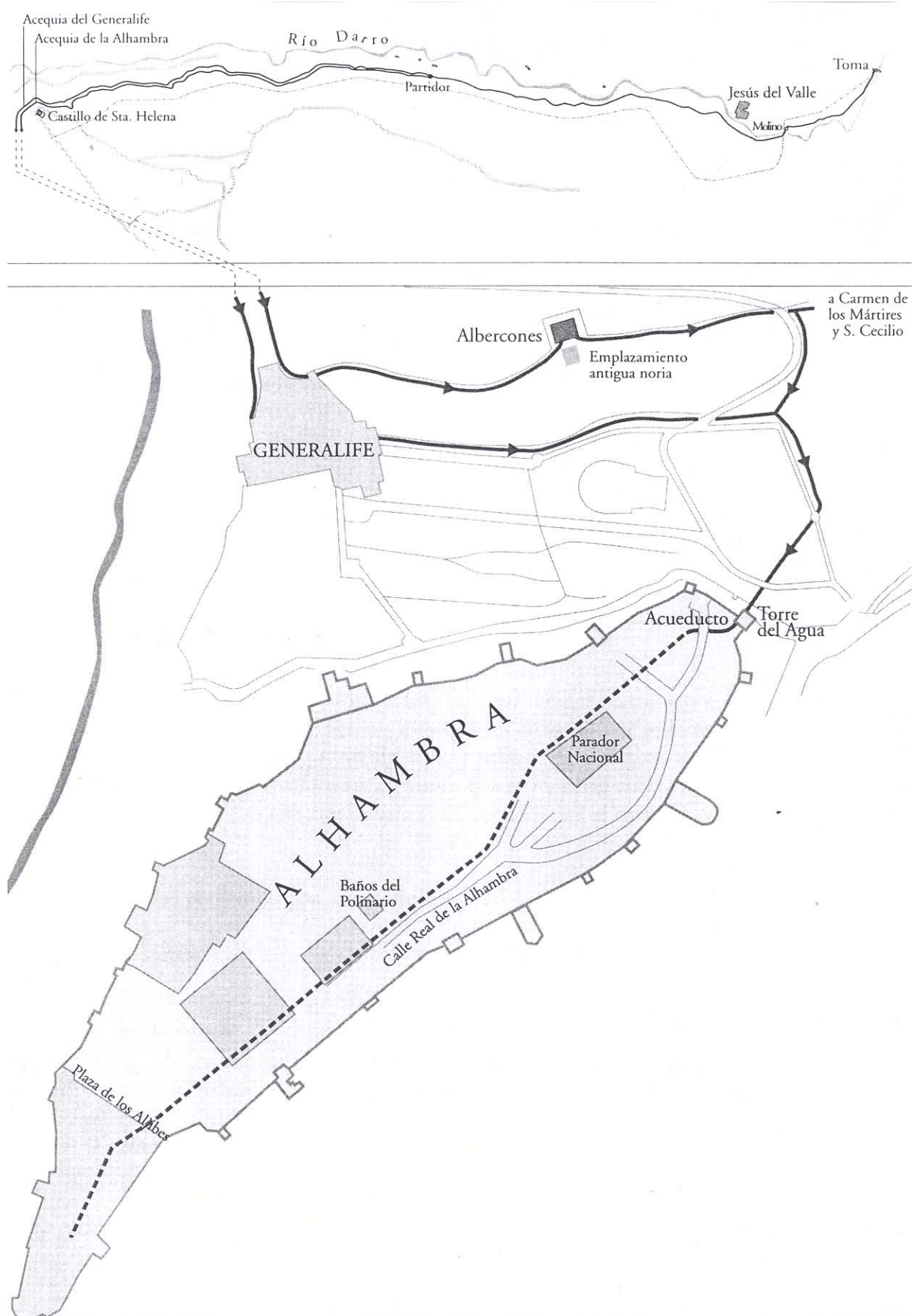
Annexe n°7

Carte de la Reconquête du royaume de Grenade par les Rois Catholiques de 1481 à 1492.
(Source : Rachel Arié).



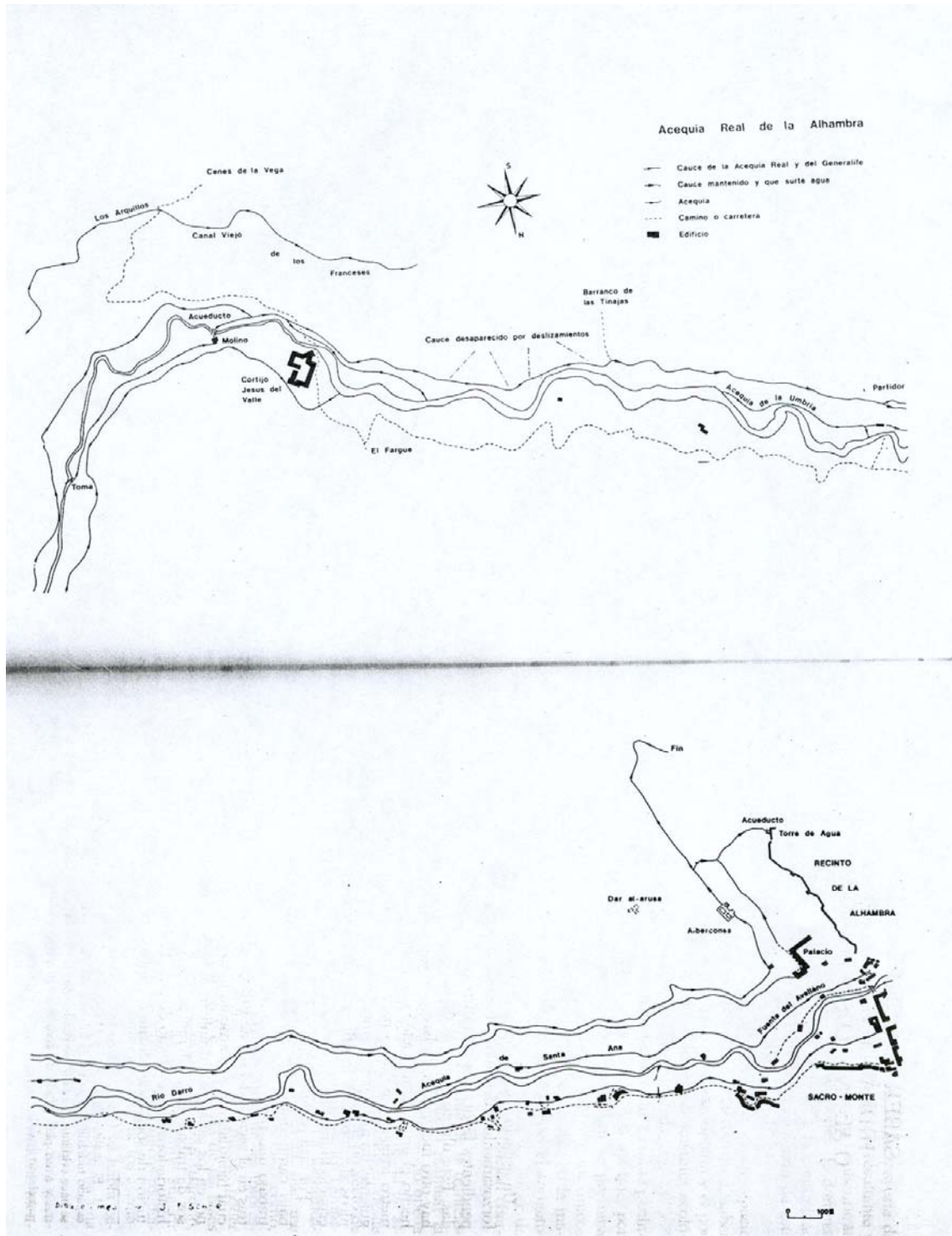
Annexe n°9

Plan du système hydraulique de l'Alhambra et du Generalife.



Annexe n°10

Acequia Real de la Alhambra.



Annexe n°11

Photo de la "Torre del agua, vue de l'extérieur (entrée principale de l'eau de l'Acequía Real dans l'enceinte de l'Alhambra)
(Photo de Bénédicte Vicente, 2002).



Annexe n°12

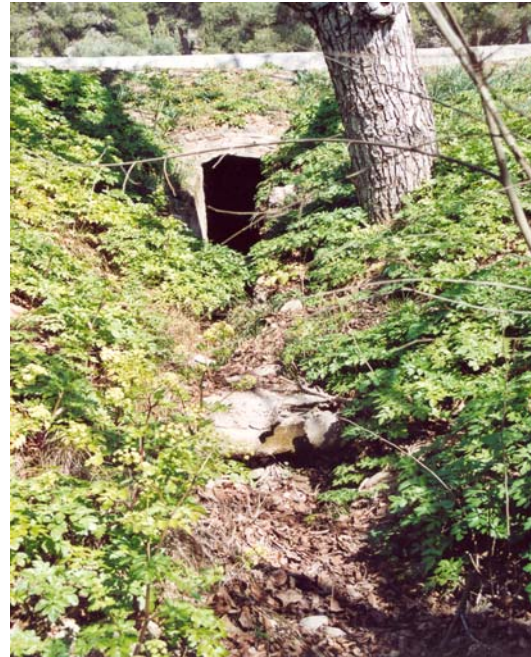
Photo de la "Torre del agua", vue de l'entrée, à l'intérieur de l'enceinte (coupe des canaux où arrivait l'eau, au premier plan de la photo)
(Photo de Bénédicte Vicente, 2002).



Annexe n° 13

Photos des vestiges de l'ancien chemin de l'eau de la colline du "Cerro del Sol"
vers l'Alhambra

(Photos de Bénédicte Vicente, 2002).



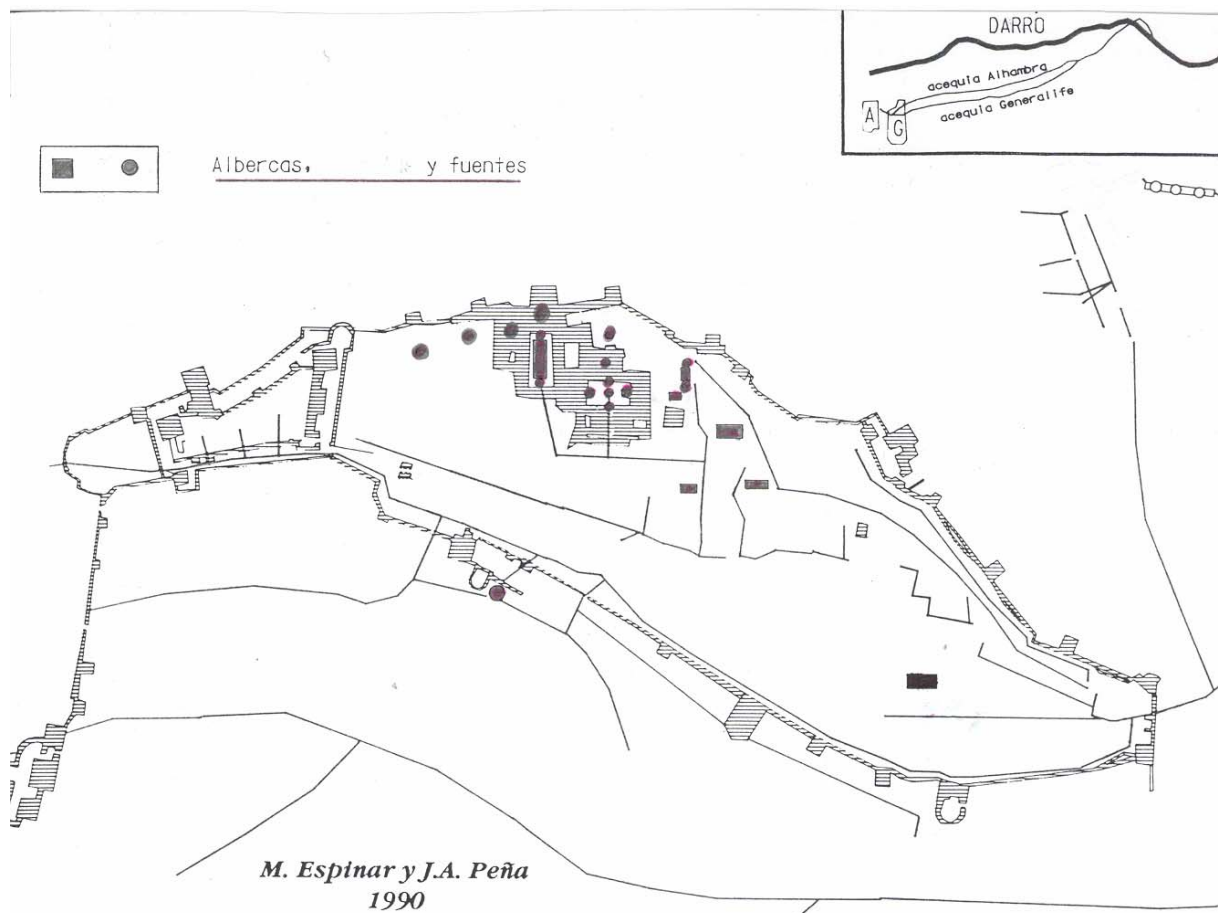
Annexe n°14

Photos du complexe de "los albercones de las Damas"
(Photo de Bénédicte Vicente, 2002).



Annexe n°15

"Ubicación de las principales albercas y fuentes".
(Source : "La Alhambra y el agua. Vivo la Alhambra", Plan de M. Espinar
Moreno et J. A. Peña, de 1990).



Annexe 16

Photo d'une "alberca" dans les jardins du generalife (Photo de Bénédicte Vicente, juin 2006)

Photo du "Patio de la Acequía" dans le Généralife (Photo de Bénédicte Vicente, 2002).



Annexe n°17

« Palacio del Partal. Plano, hipotesis de estado inicial ».
(Source : “Casas y palacios nazaríes. Siglos XIII-XV”, Antonio Orihuela Uzal, p.60).

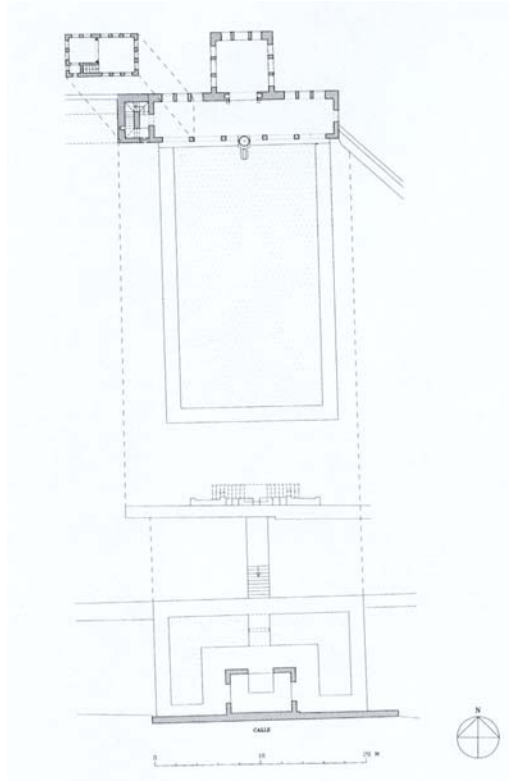


Photo des « albercas » face au Partal. (Photo de Bénédicte Vicente, juin 2005)



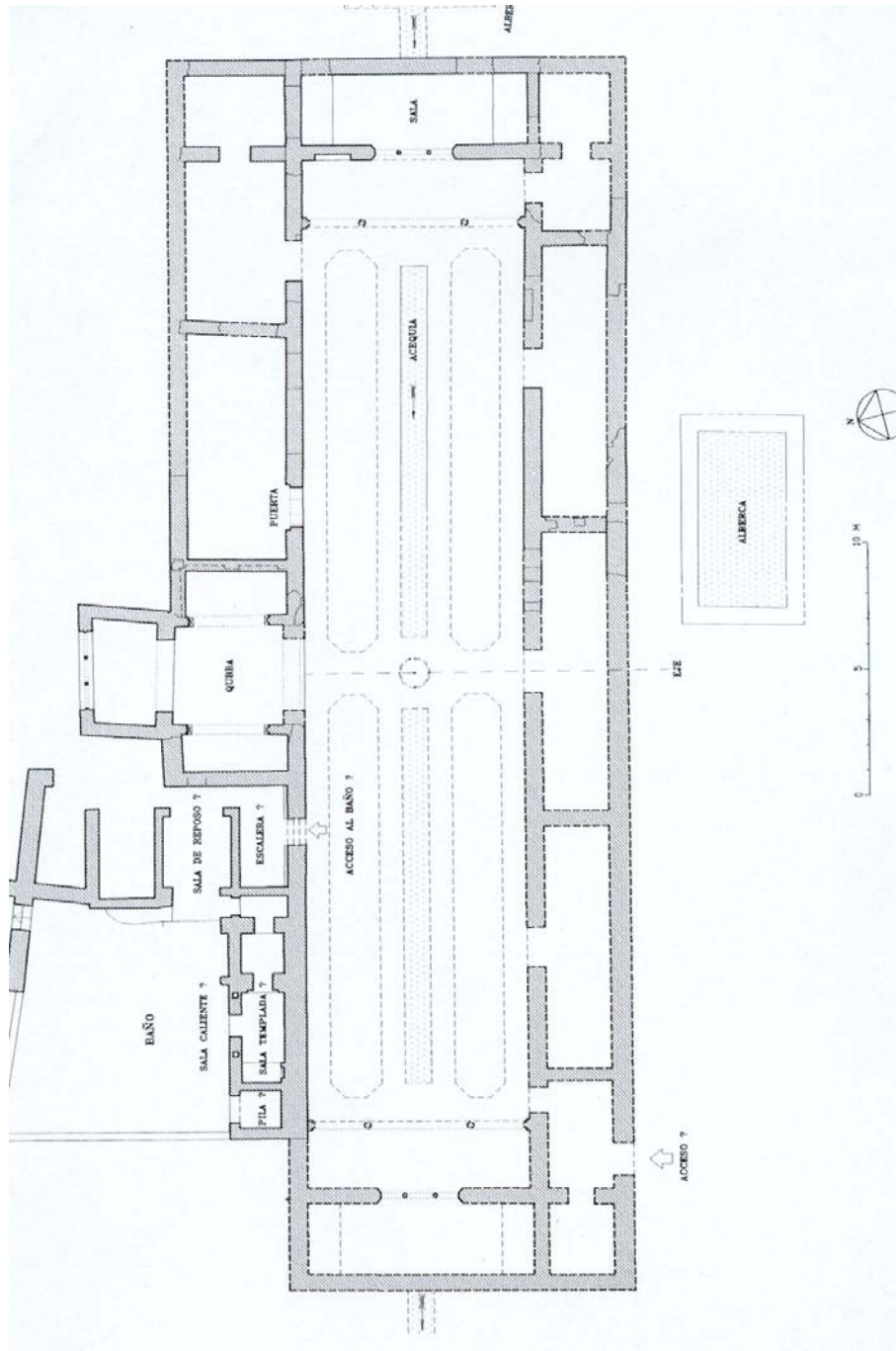
Annexe n°18

Photo du bassin en face du couvent de San Fransisco.
(Photo de Bénédicte Vicente, juin 2006).



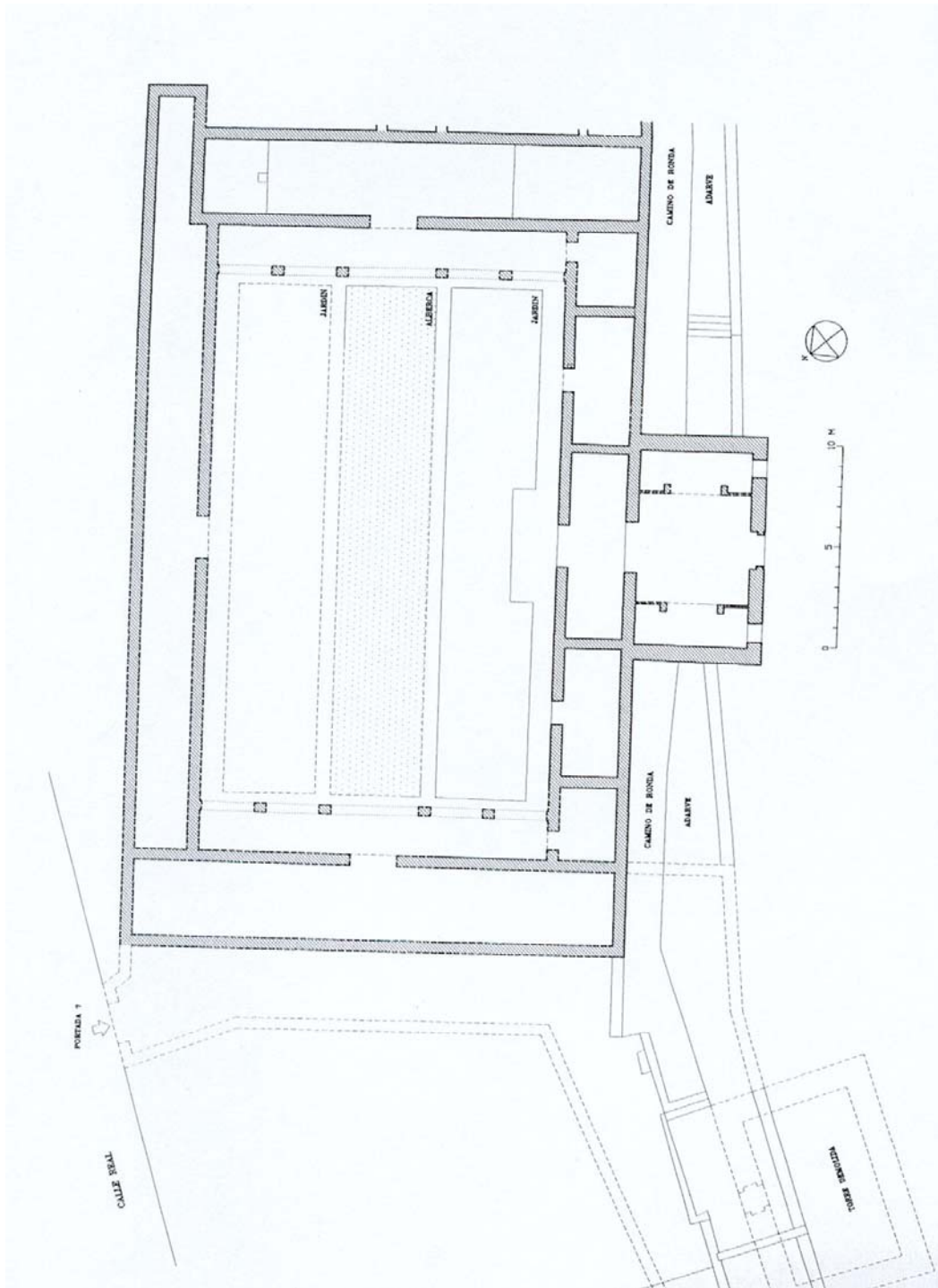
Annexe n°19

« Palacio del exconvento de San Fransisco. Hipotésis de estado inicial ».
(Source : “Casas y palacios nazaríes. Siglos XIII-XV”, Antonio Orihuela Uzal, p.74).



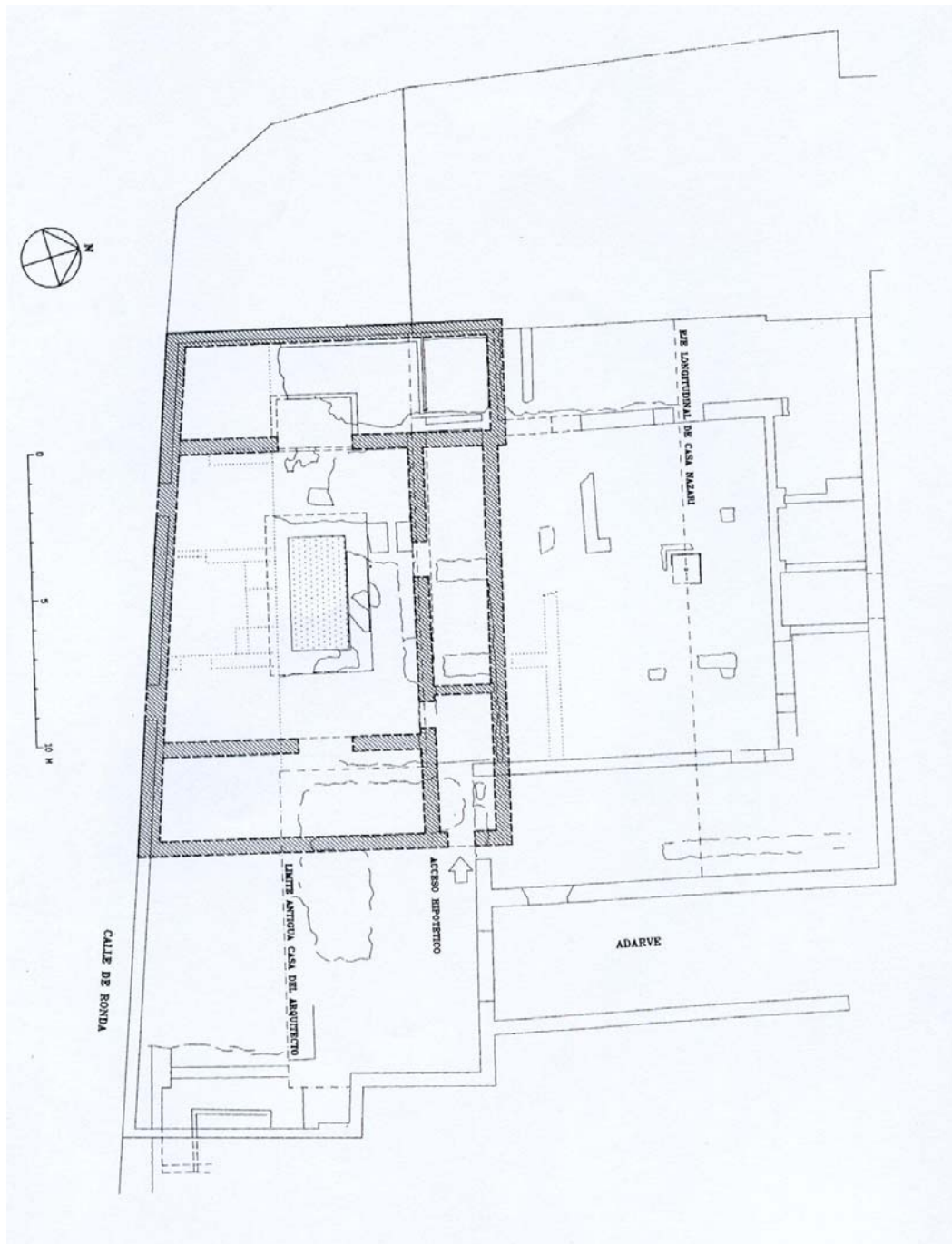
Annexe n° 20

« Palacio de los Abencerrajes. Hipótesis de estado inicial ».
(Source : “Casas y palacios nazaríes. Siglos XIII-XV”, Antonio Orihuela Uzal, p.53).



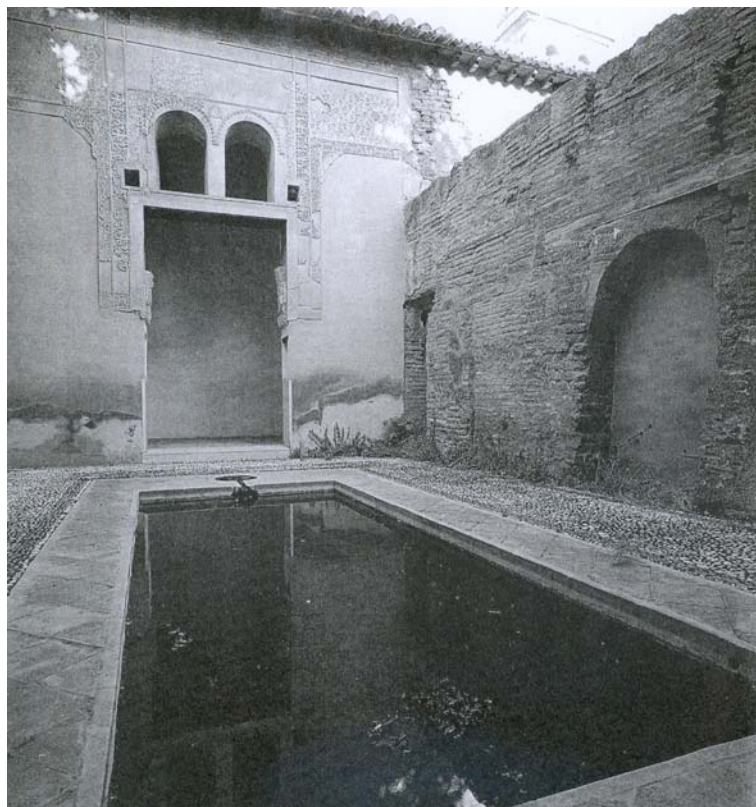
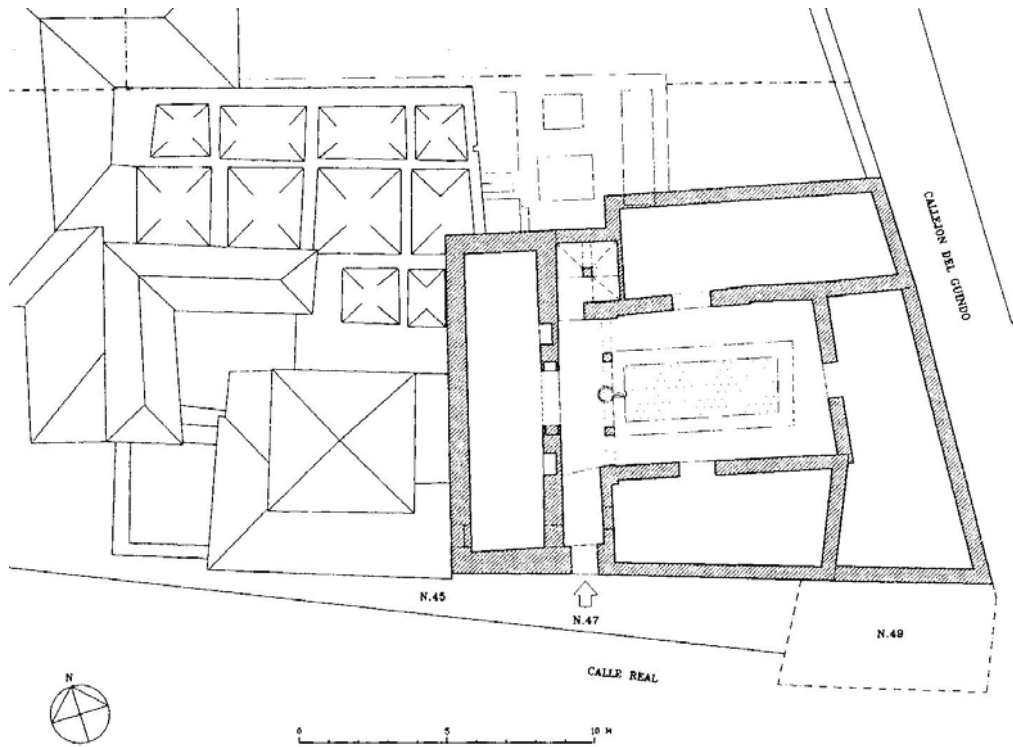
Annexe n° 21

« Casa situada bajo la antigua de los arquitectos. Hipotésis de estado inicial ».
(Source : “Casas y palacios nazaríes. Siglos XIII-XV”, Antonio Orihuela Uzal, p.196).



Annexe n° 22

« Casa en la Calle Real, n°47 », plan et photo.
(Source : “Casas y palacios nazaríes. Siglos XIII-XV”, Antonio Orihuela Uzal, pp.183-184).



Annexe n°23

« Casas de la Alcazaba de la Alhambra. Hipotésis de estado inicial ».
(Source : “Casas y palacios nazaríes. Siglos XIII-XV”, Antonio Orihuela Uzal,
p.148).

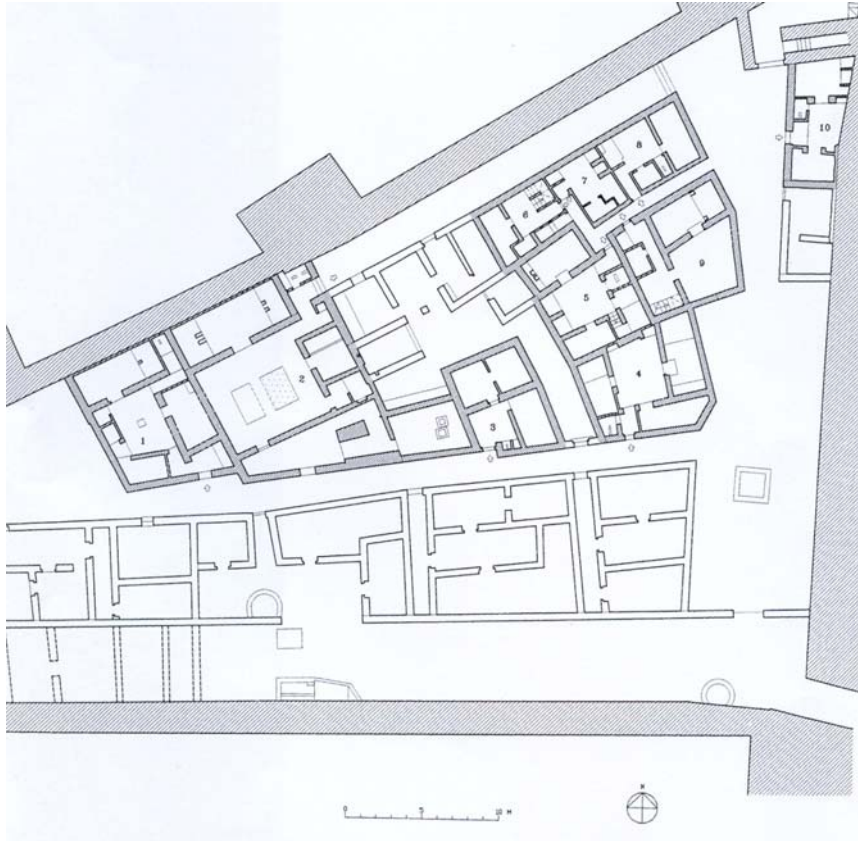


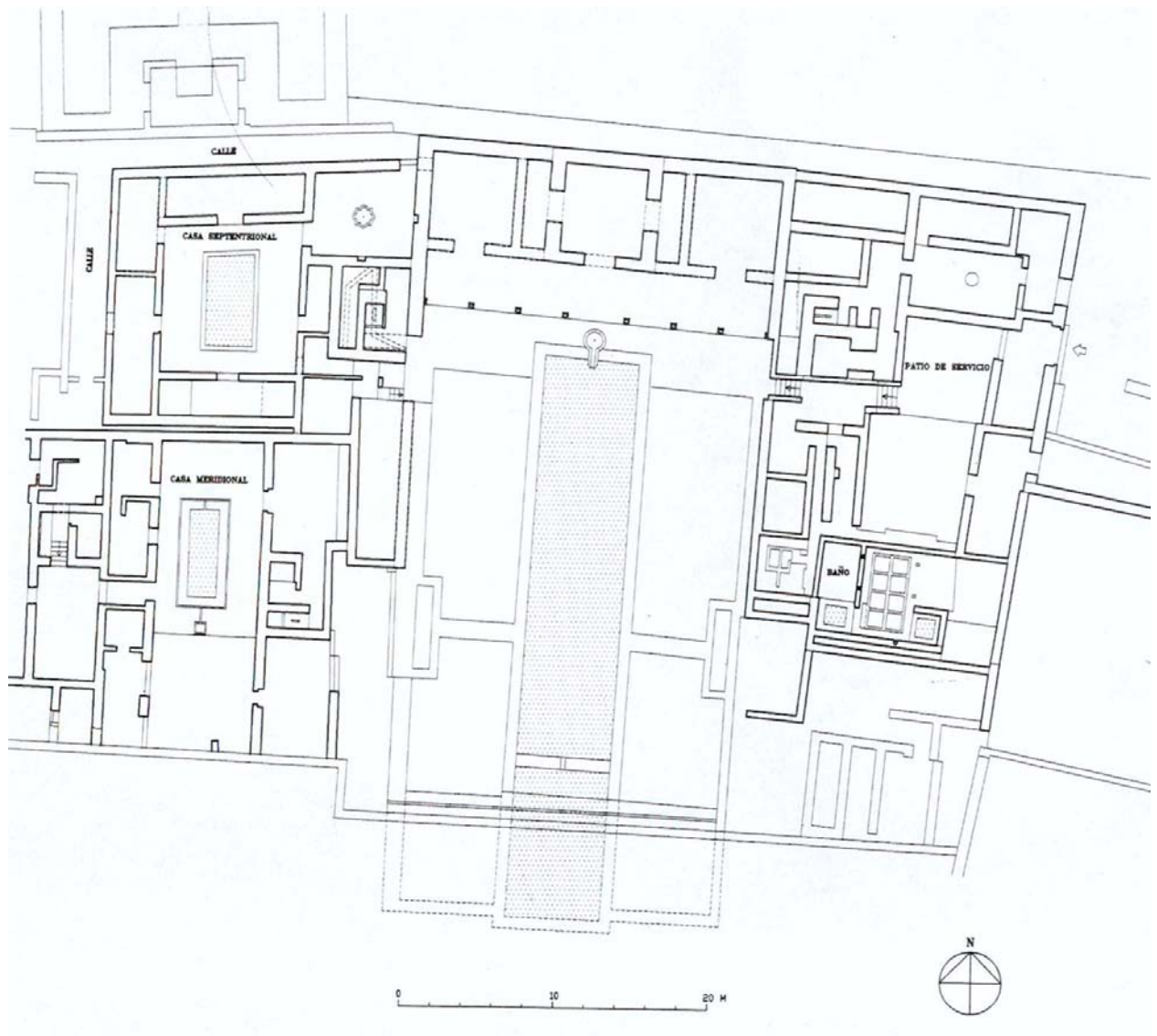
Photo de la « alberca » de la maison n°2.
(Photo de Bénédicte Vicente, juin 2005).



Annexe n°24

« Palacio de Yusuf III y casas adosadas a poniente. Planta baja, hipótesis de estado inicial ».

(Source : “Casas y palacios nazaríes. Siglos XIII-XV”, Antonio Orihuela Uzal, p.122).



Annexe n°25

« Casa frente a la fachada sur del Palacio de Carlos V. Hipótesis de estado inicial ».

(Source : “Casas y palacios nazaríes. Siglos XIII-XV”, Antonio Orihuela Uzal, p.193).

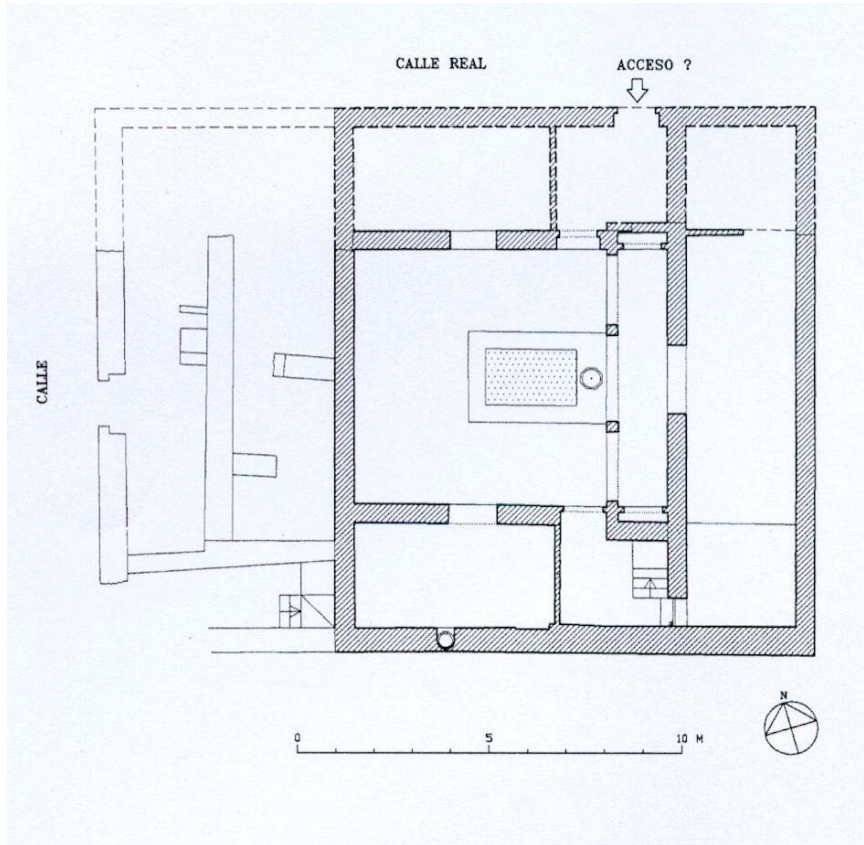


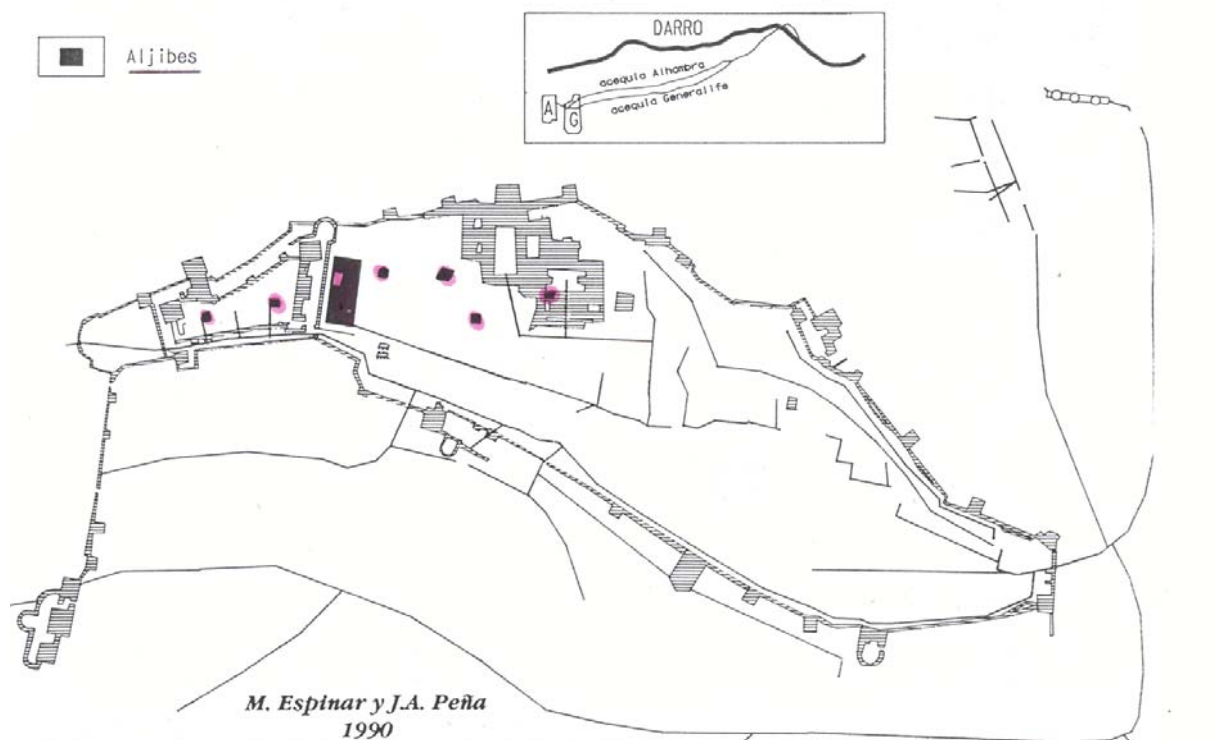
Photo de la “alberca” de cette maison. (Photo de Bénédicte Vicente, juin 2005).



Annexe n°26

"Ubicación de los aljibes".

(Source : "La Alhambra y el agua. Vivo la Alhambra", plan de M. Espinar Moreno et J. A. Peña, de 1990).



Annexe n°27

Photo de canaux en partie à l'air libre qui alimentaient et évacuaient, dans la Médina de l'Alhambra, l'eau des maisons.
(Photo de Bénédicte Vicente, 2002).



Annexe n°28

Photos de vasques « guitares » de l'Alhambra.
La première est celle du premier palier de l'escalier de l'eau dans le Haut
Generalife, et la seconde, celle de l'Alberca du Partal.
(Photos de Bénédicte Vicente, juin 2005).



La dernière est celle d'une vasque godronnée se trouvant dans le palais de l'ancien couvent de San Fransisco.
(Source : « Casas y palacios nazaríes. Siglos XIII-XV », de Antonio Orihuela Uzal, p.73).



Annexe n°29

Photo de la fontaine du "Patio de Lindaraja". Vue depuis le mirador à l'intérieur du palais.
(Photo de Bénédicte Vicente, 2002).



Annexe n°30

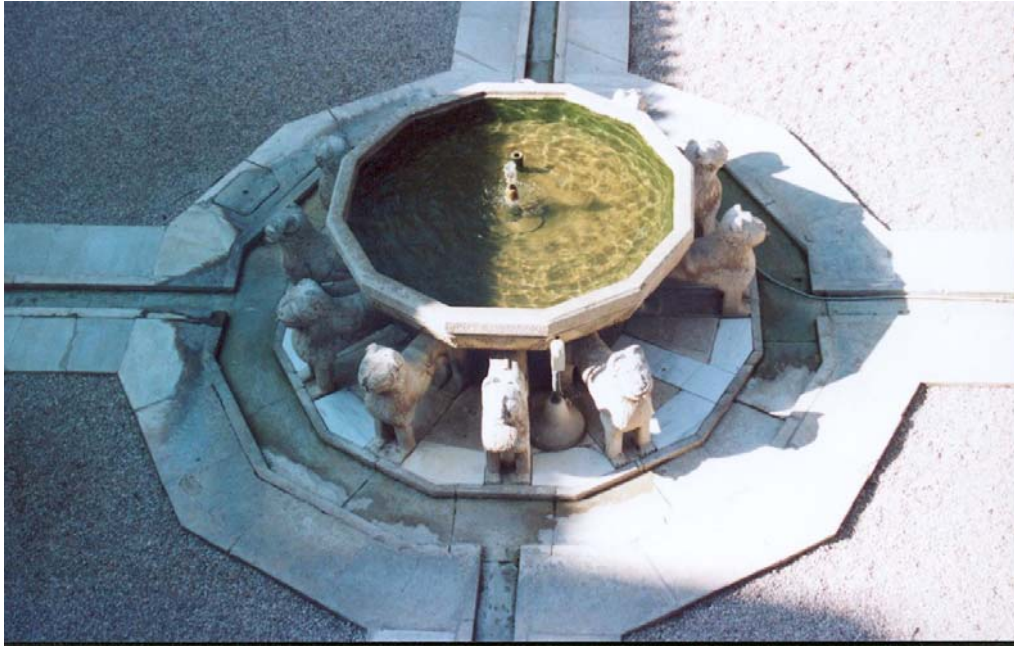
Photo du "Patio de los Leones" : on voit bien au centre la fontaine aux douze lions, puis au premier plan, l'un des quatre canaux qui divisent le patio, à la manière du paradis coranique.

(Photo de Bénédicte Vicente, 2002).



Annexe n°31

Photos en gros plan de la fontaine du "Patio de los Leones".
(Photos de Bénédicte Vicente, 2002 et juin 2005).



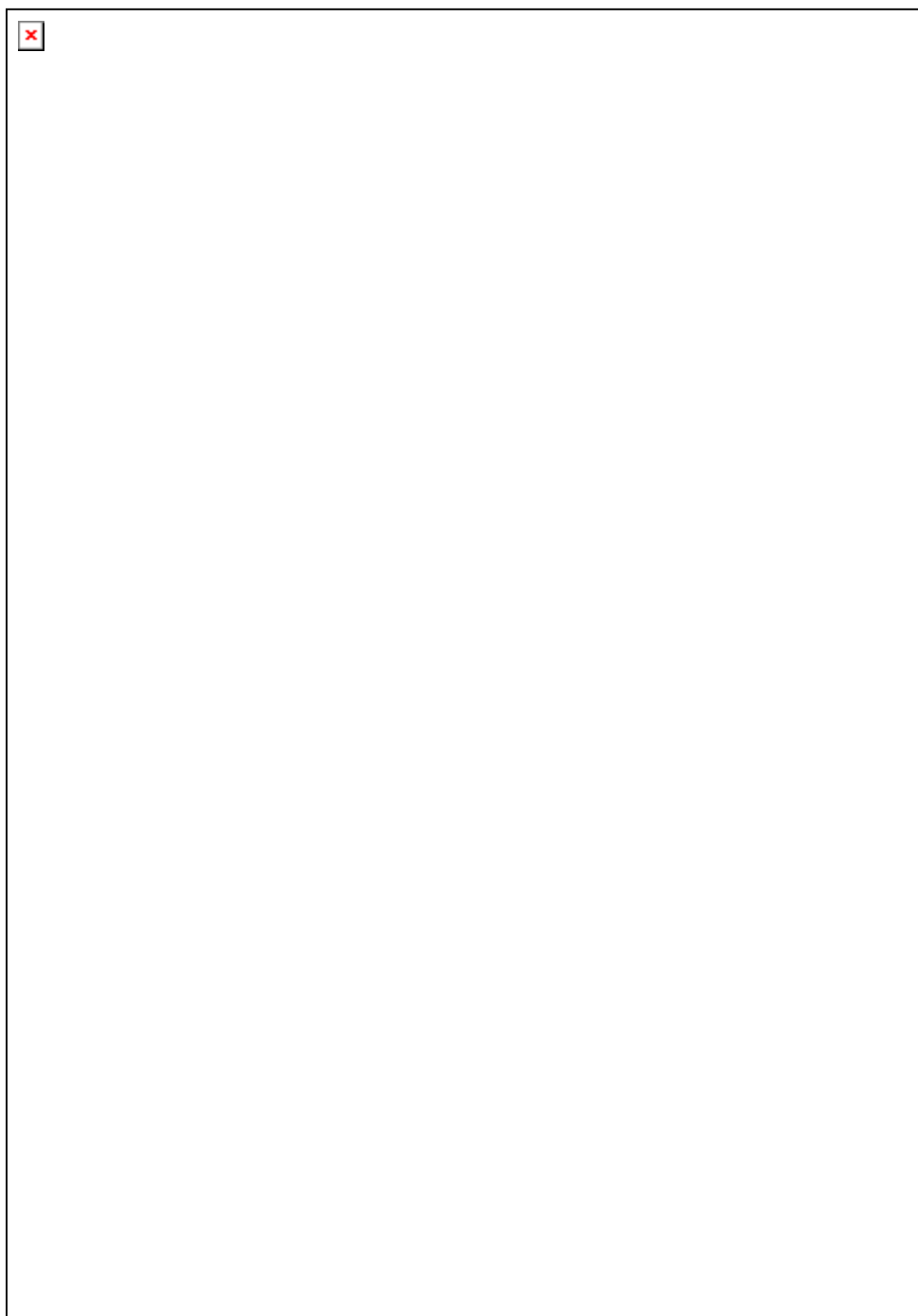
Annexe n°32

Photo du mécanisme de distribution de l'eau à l'intérieur de la fontaine des douze lions. Ce mécanisme se trouve exposé au Musée de l'Alhambra.
(Photo de Bénédicte Vicente, 2002).



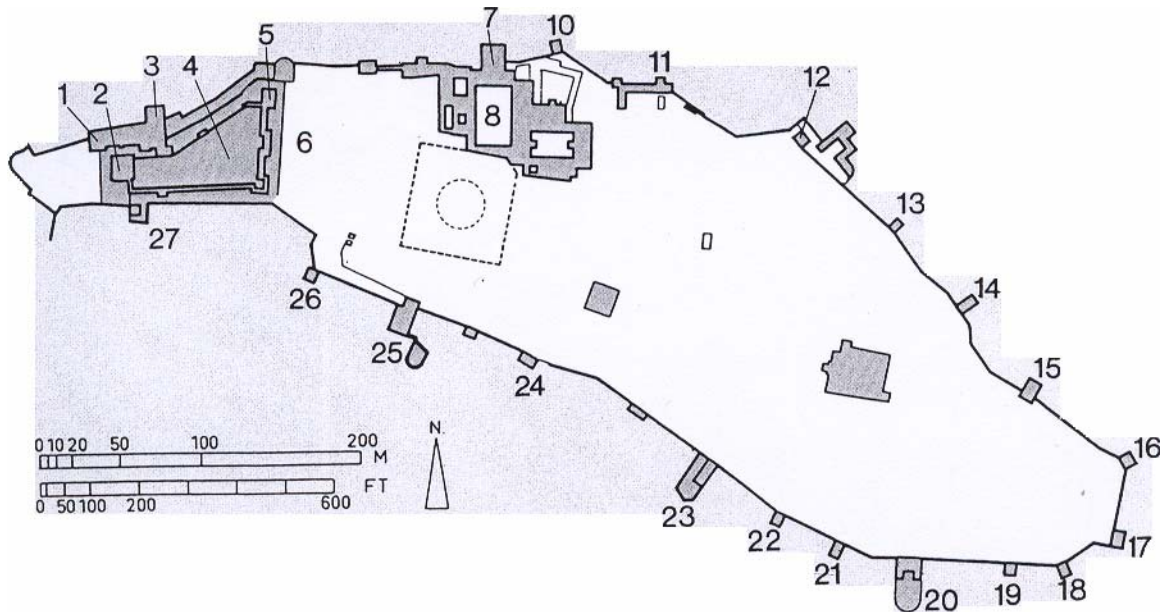
Annexe n°33

Archives de l'Alhambra, Numéro 7864, mars 2001, 91x65cm, tinta.
Patio de los Leones. Base de la fuente con indicación de la toma de agua de los
leones. Estado actual. Planta y sección
Del.: Abelardo Alfonso Gallardo



Annexe n°34

Plan général de « l'acropole » de l'Alhambra avec localisation des principaux édifices.



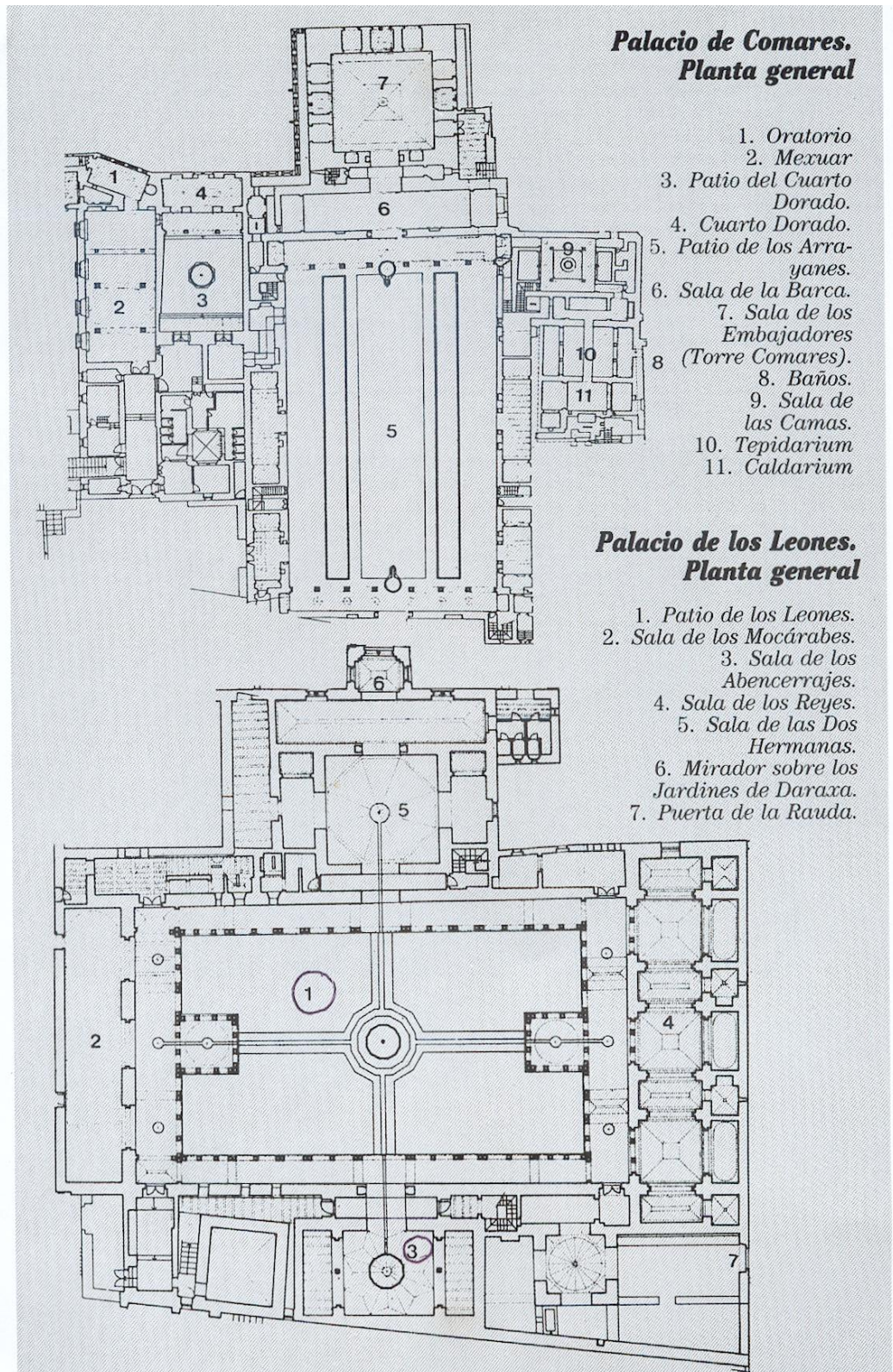
Plan général de l'acropole de l'Alhambra avec localisation des principaux édifices :

- 1 : Torre de los Hidalgos
- 2 : Torre de la Vela
- 3 : Torre de las Armas
- 4 : Cour de l'Alcazaba
- 5 : Torre del Homenaje
- 6 : Torre Quebrada
- 7 : Torre de Comarès
- 8 : Patio des Myrtes
- 9 : Patio des Lions
- 10 : Torre del Peinador de la Reina
- 11 : Torre de las Damas
- 12 : Torre de los Picos
- 13 : Torre del Candil
- 14 : Torre de la Cautiva
- 15 : Torre de las Infantas
- 16 : Torre del Cubo
- 17 : Torre del Agua
- 18 : Torre Juan de Arce
- 19 : Torre de la Cruz
- 20 : Torre de las Siete Suelos
- 21 : Torre del Capitan
- 22 : Torre de la Bruja
- 23 : Torre de las Cabezas
- 24 : Torre de los Carros
- 25 : Torre de la Justicia
- 26 : Torre de las Rocas
- 27 : Torre de la Polvera
- 28 : Palais de Charles Quint
- 29 : Bains
- 30 : Cloître de San-Francisco

Annexe n°35

Plan de la partie officielle des palais de l'Alhambra ("Palacio de Comares" et "Palacio de los leones").

(Source : Cuadernos Historia 16, n°75, p.23)



Annexe n°36

Photos de « nichos » du Patio de la Acequia dans le Generalife (Photos de Bénédicte Vicente, juin 2006)





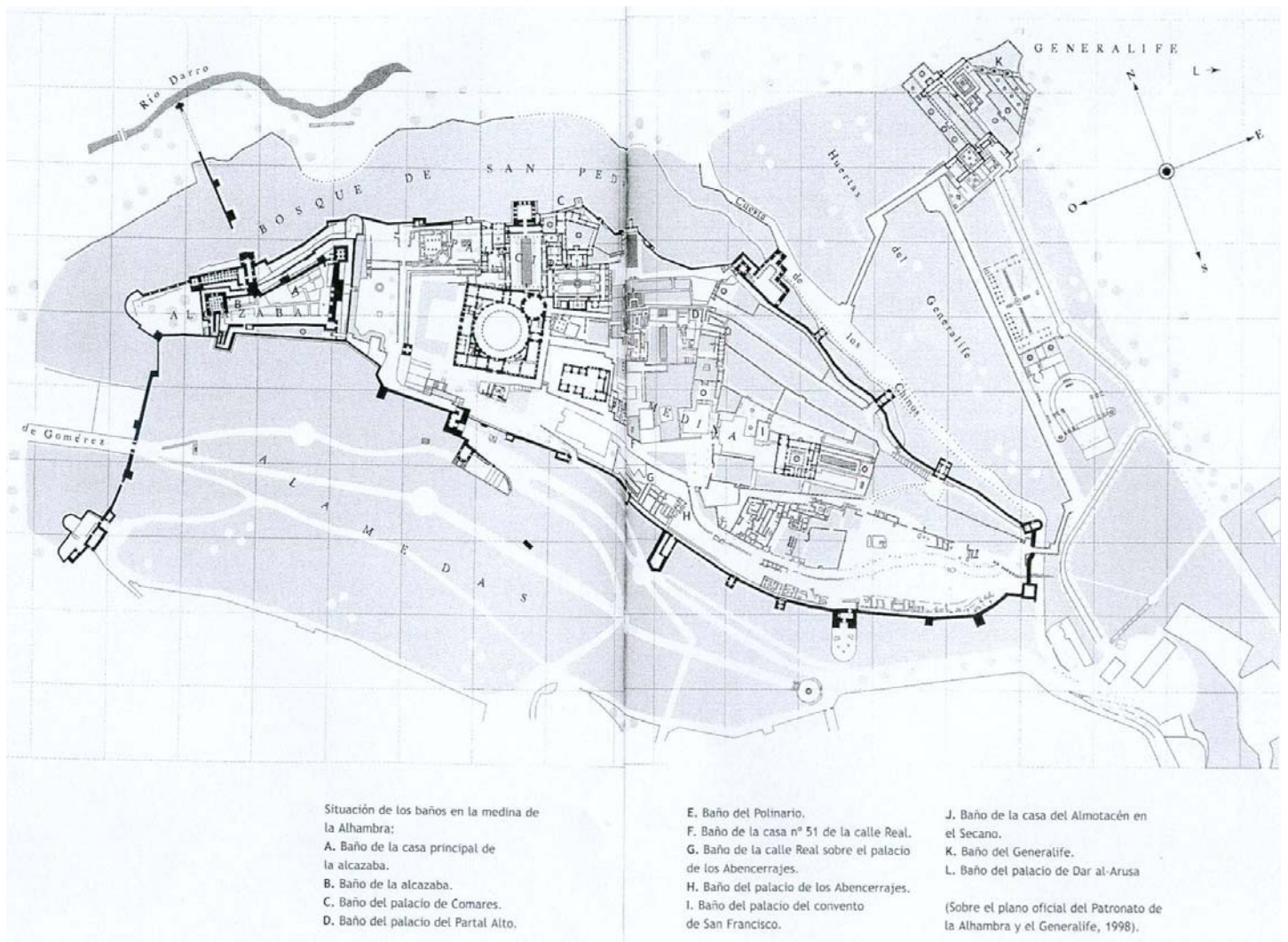
Annexe n°37

Dessin intitulé « la jarra », représentant une jarre réservoir d'eau.
(Source : « La Alhambra. Palais que les génies ont doré comme un rêve et rempli d'harmonie », Owen Jones et Jules Goury, p.180).



Annexe n°38

« Situación de los baños en la medina de la Alhambra ».
(Source : «Baños árabes», Carlos Vílchez Vílchez, p.39).



Annexe n°39

«Baños de la Alcazaba ». Plan et photo.
(Source : plan de « Estudios sobre la Alhambra », Tome I, de Basilio Pavón Maldonado).

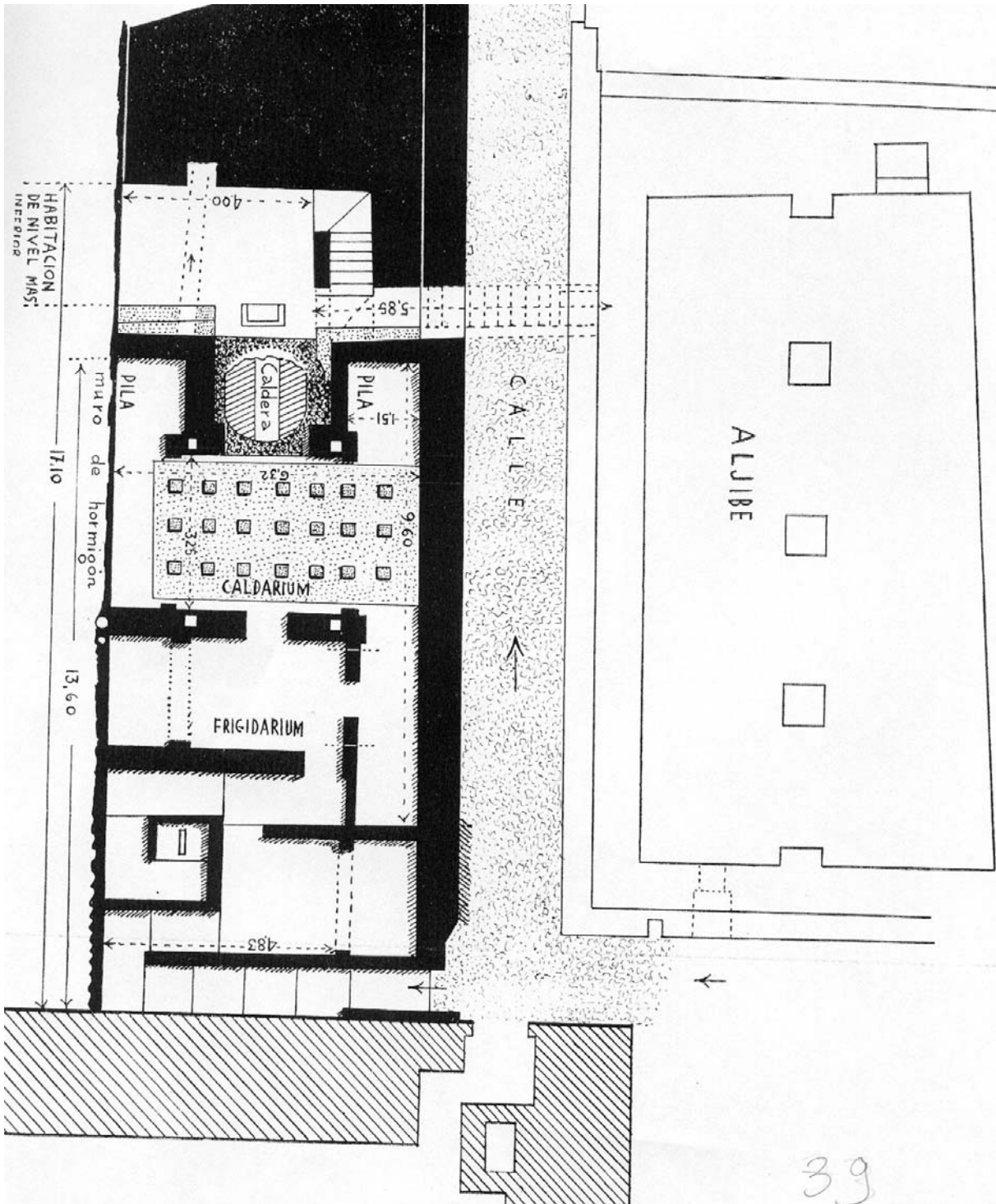


Photo de Bénédicte Vicente, juin 2005.



Annexe n°40

« Baños del palacio de los Abencerrajes ». Plan et photo.
(Source : plan de « Baños árabes », Carlos Vílchez Vílchez, p.57).

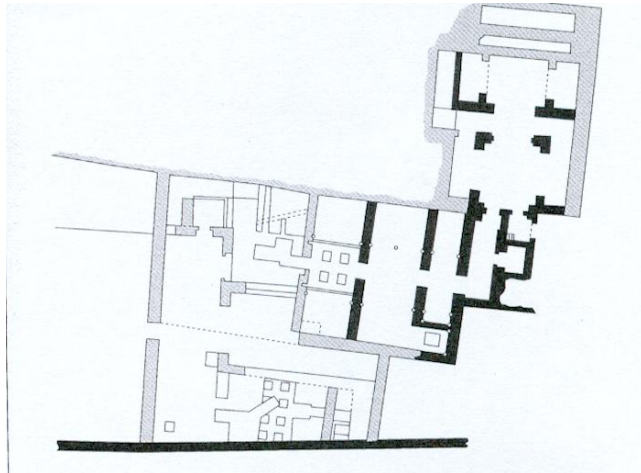
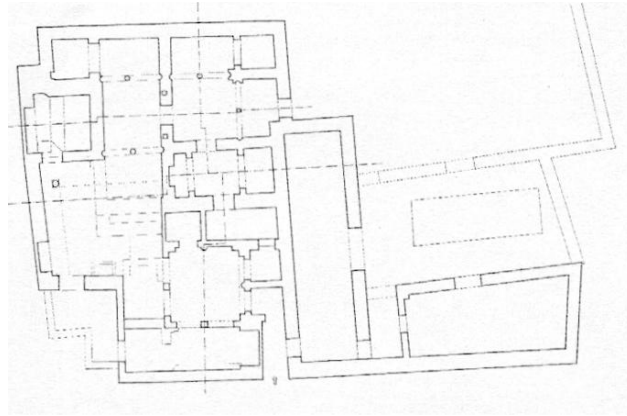


Photo de Bénédicte Vicente, juin 2005.



Annexe n°41

« Baños del Polinario ». Plan et photos.
(Source : « Baños árabes », Carlos Vilchez Vilchez, p.51).



Photos de Bénédicte Vicente, juin 2005.
Vestiaires.



Salle froide



Salle chaude



Annexe n°42

« Baños del Palacio de Comares. Planta baja y alta ».
(Source : “Casas y palacios nazaríes. Siglos XIII-XV”, Antonio Orihuela Uzal).

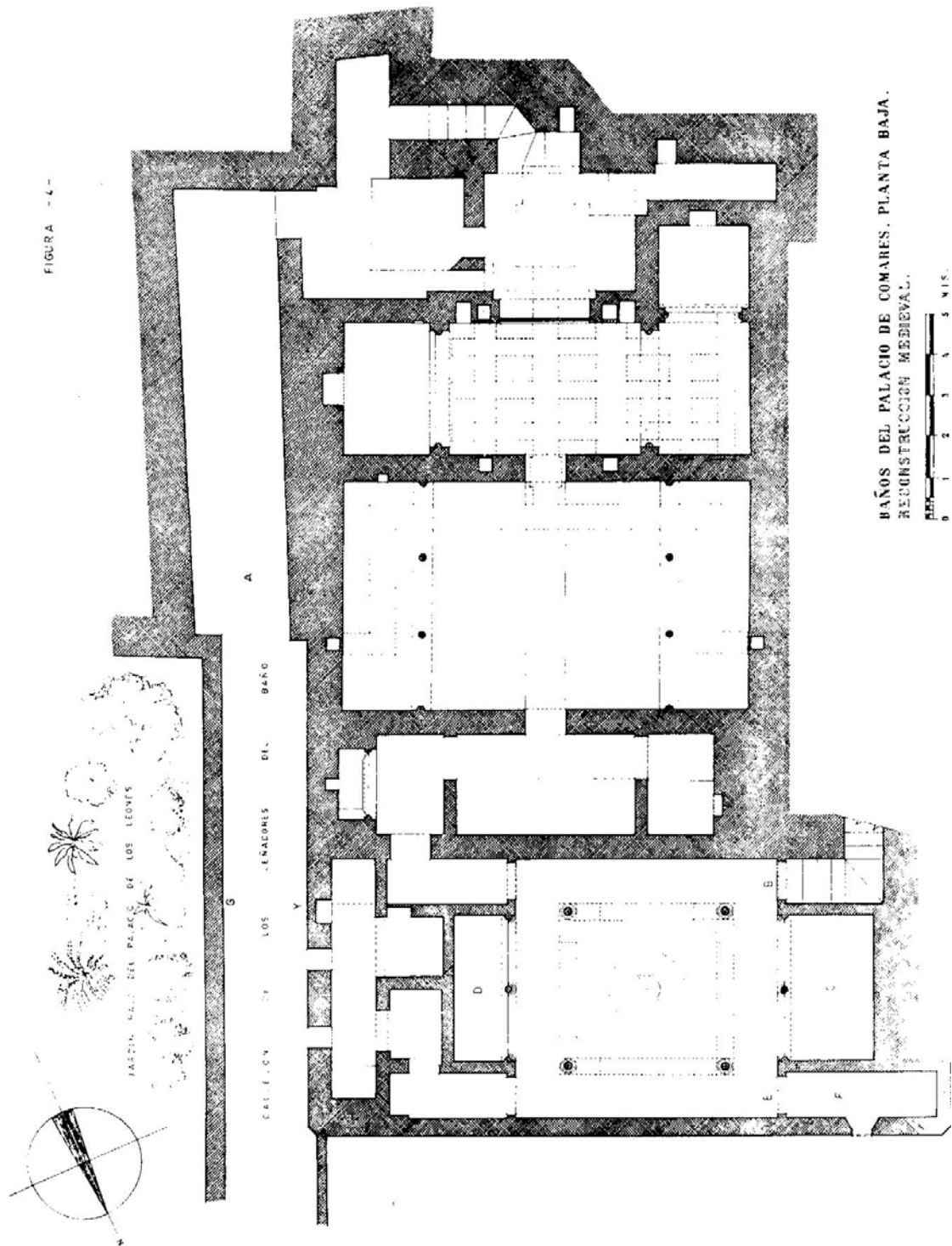


FIGURA - 2 -

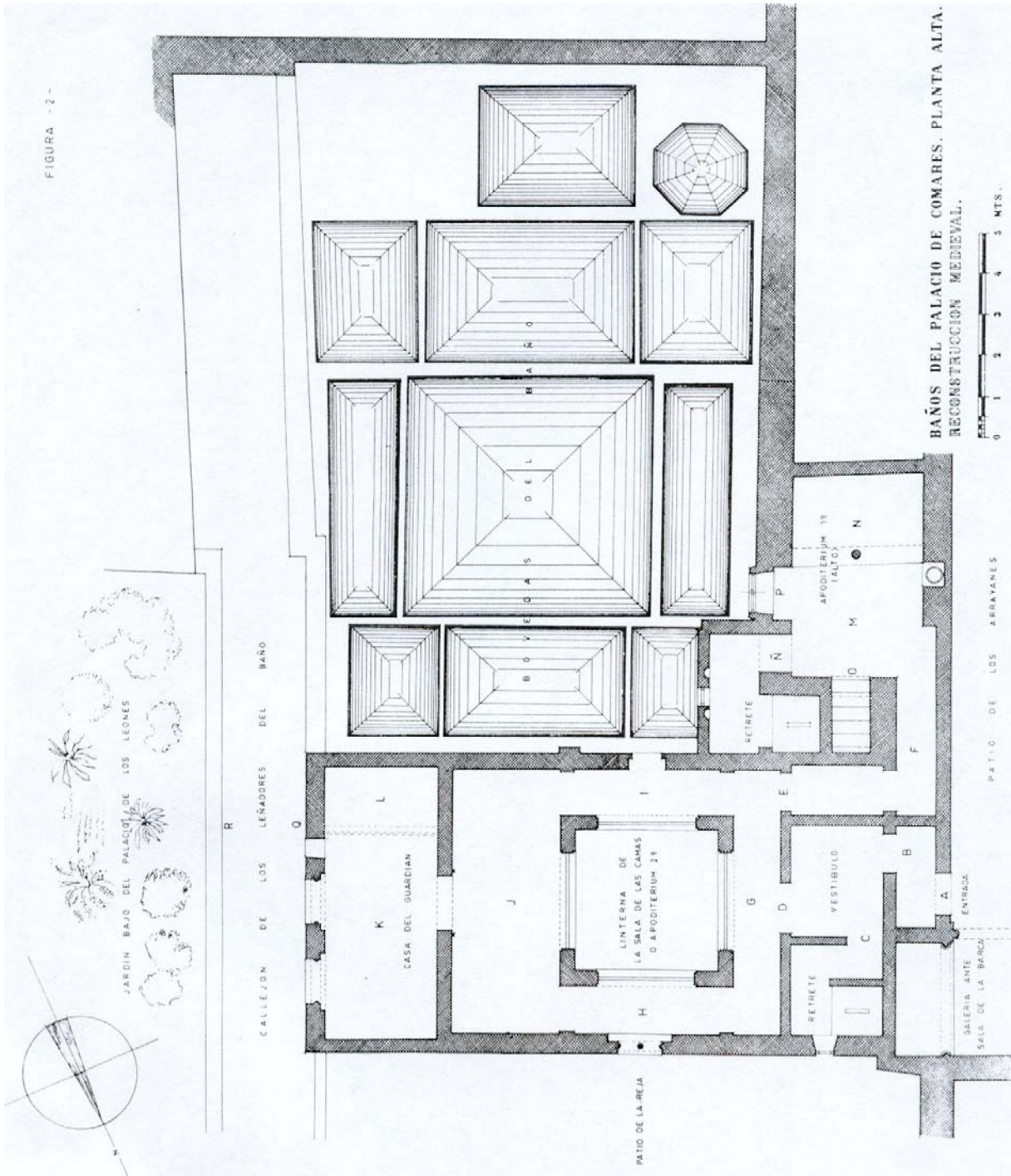
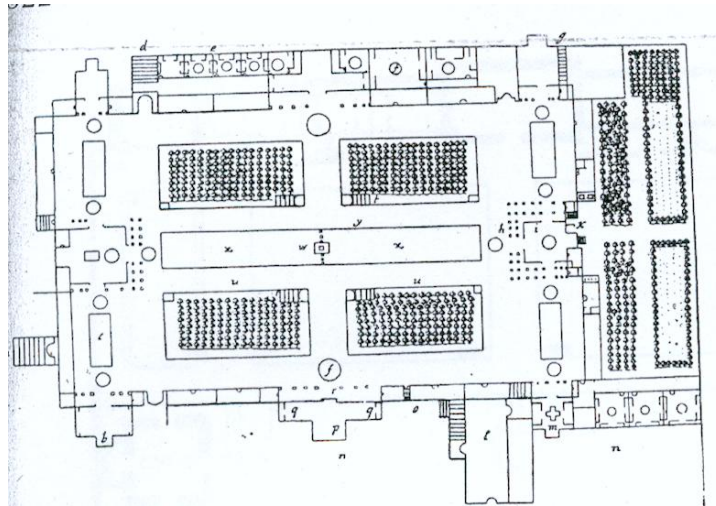


Photo de Bénédicte Vicente, Février 2002.

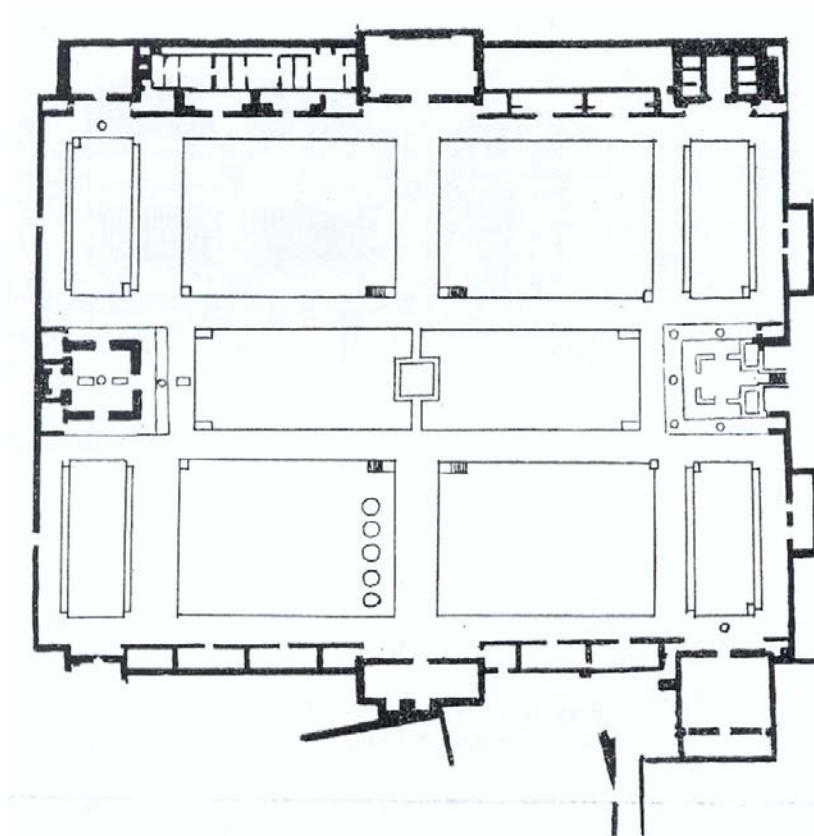


Annexe n°43

« Fez. Palacio del Sultán. Plano del patio del Harem, según un grabado de 1622 ». (Source : « Al-Andalus n°3, p.177).

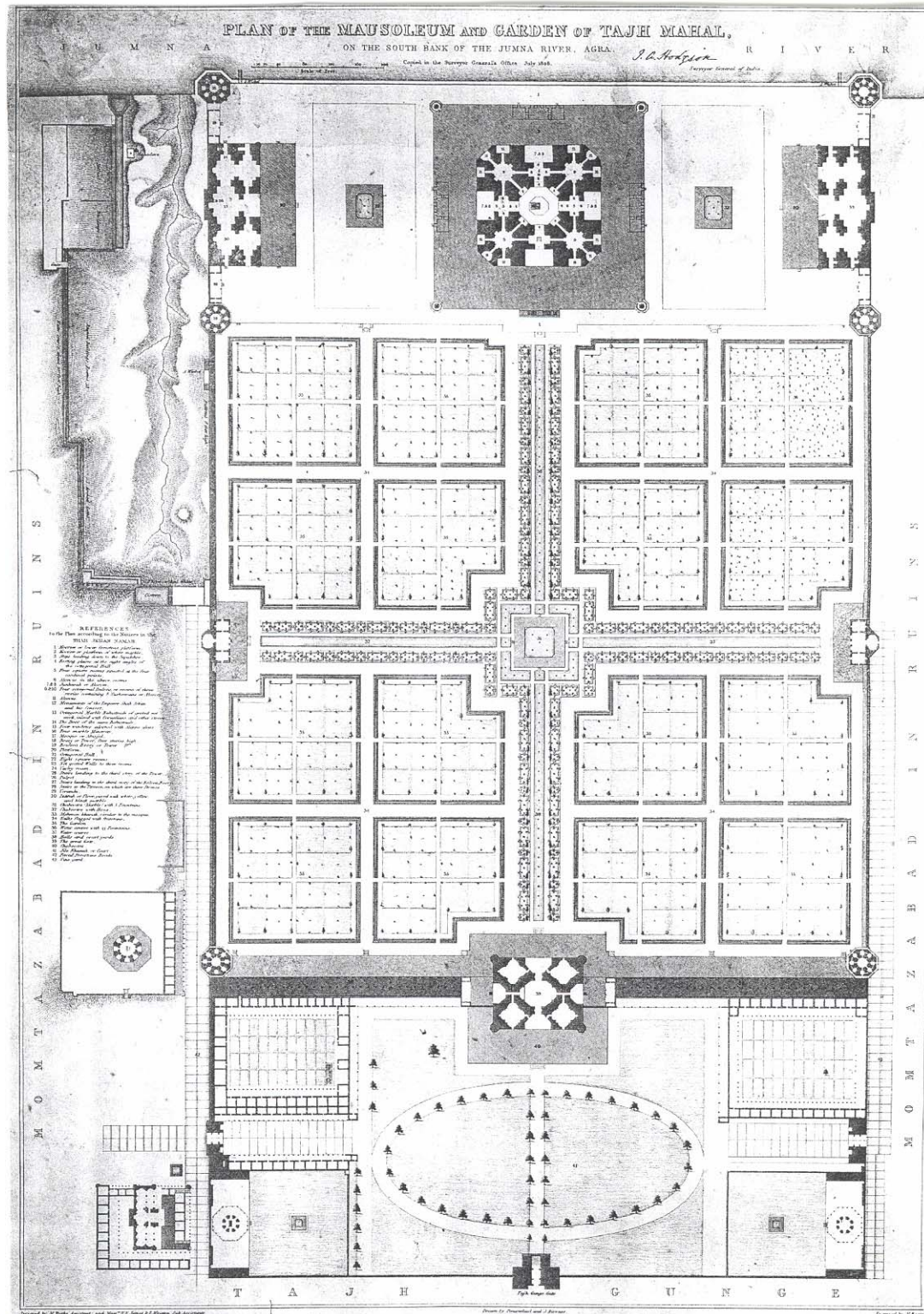


« Croquis del Palacio de Badi ». (Source : « Estudios sobre la Alhambra », Tome I, de Basilio Pavón Maldonado, p.55).



Annexe n°44

Plan du Taj Mahal qui montre la séparation en quatre du Tchahar-Bagh, de 1828.



Annexe n°45

Photo de l'Alcazar de Séville où on retrouve le pouvoir décoratif d'un grand bassin rempli d'eau
(Photo de Bénédicte Vicente, 2002).



Annexe n°46

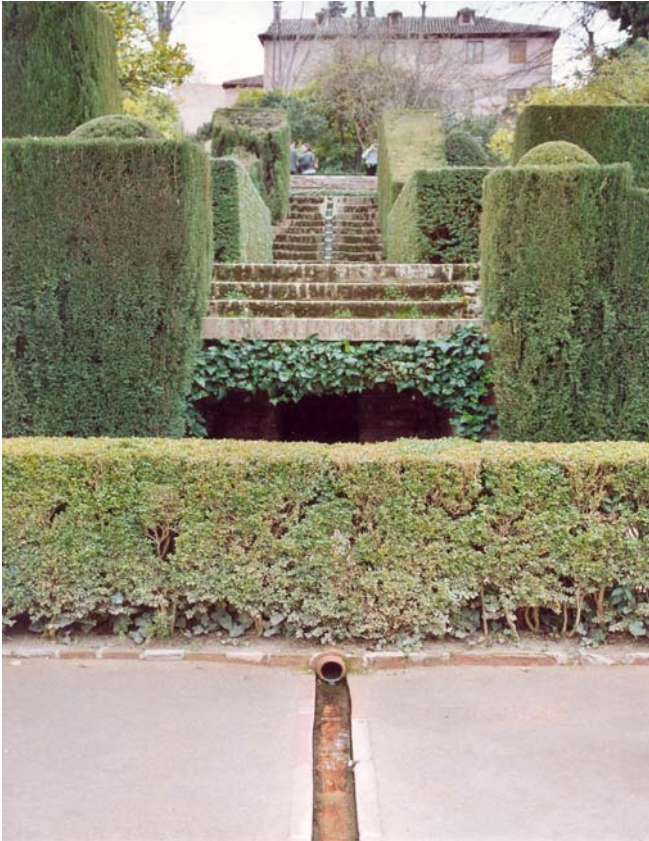
Photo en gros plan d'une des vasques qui alimente le bassin du "Patio de Comares". On aperçoit les reflets dans l'eau, qui semblent comme vivants.
(Photo de Bénédicte Vicente, 2002).



Annexe n°47

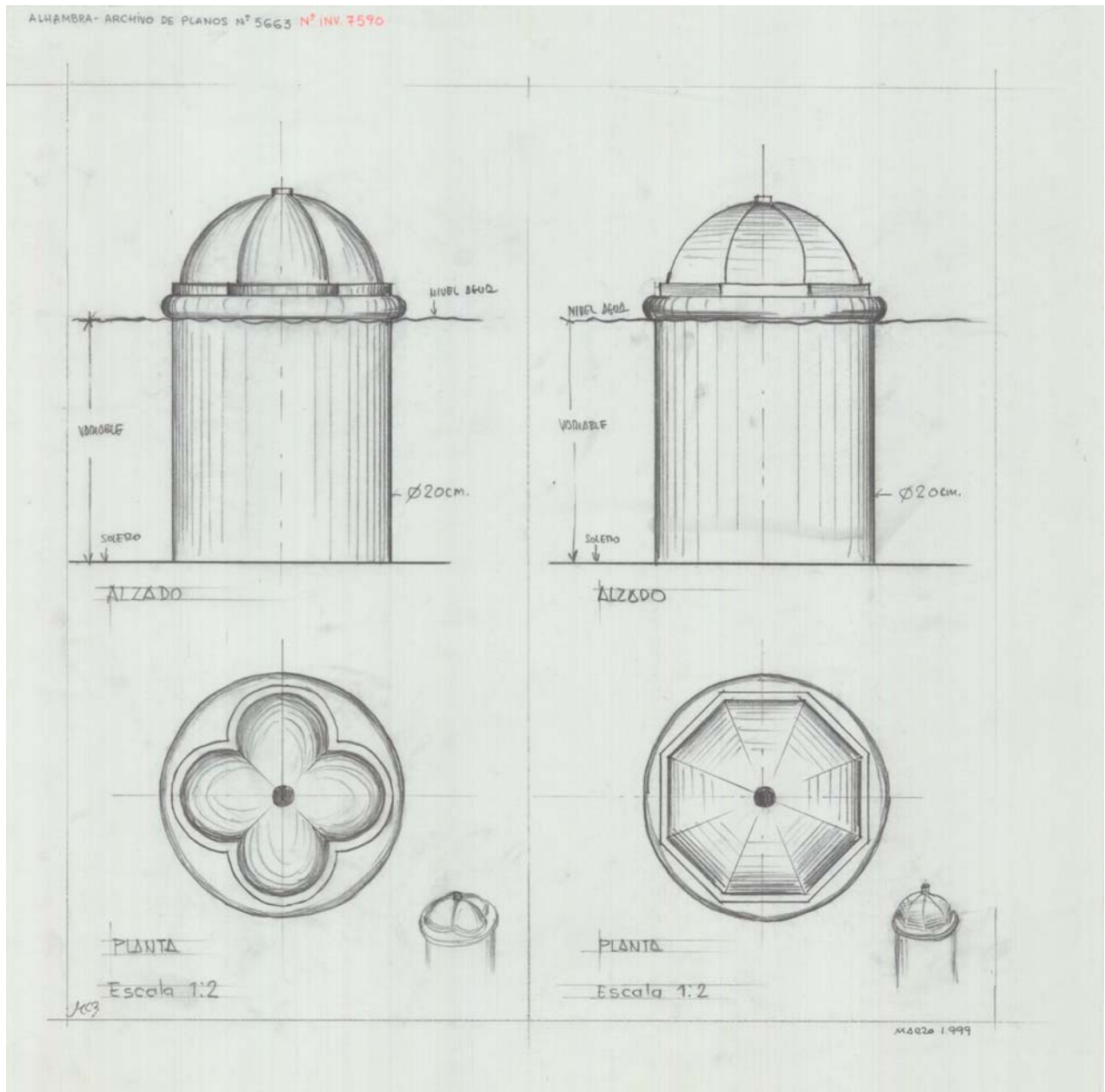
Photo des jeux d'eau dans les jardins hauts du Généralife, au Partal. (Photo de Bénédicte Vicente, 2002).

Photo des jeux d'eau dans le Généralife, entre petits bassins, vasques et jets d'eau. (Photo de Bénédicte Vicente, 2002).



Annexe n°48

Copie numérique d'un document des Archives de l'Alhambra n°7590, sur les formes des « surtidores » nasrides.



Annexe n°49

Photo d'une main courante dans le Généralife, du célèbre "escalier de l'eau". On voit comment l'eau tourbillonne à portée de main.
(Photo de Bénédicte Vicente, 2002).



Annexe n°50

Photo représentant une vue générale du Généralife
(Photo de Bénédicte Vicente, 2002).



Annexe n°51

Tableaux concernant l'avancement des travaux réalisés dans l'Alhambra après la Reconquête et les aspects financiers.

(Source : "Obras de los Reyes Católicos en Granada (1492-1495)", de Juan Antonio García Granados y Carmen Trillo San José, p.146, 156-157)

CUADRO I
FINANCIACION

Financiadores	Año	Maravedis	Total años
Las ciudades de Andalucía	1492	6.582.956	9.872.956
Arzobispo de Granada (obras de Güejar, Costa y Baza)	1492	2.220.000	
Arzobispo de Granada (palacios reales Alhambra)	1492	260.000	
Fernando Ribadencyra (de rentas)	1492	260.000	
Del paso de los judíos	1492	760.000	
Libramiento de los reyes en los recaudadores de Granada	1493	2.000.000	2.840.500
Juan d'Aça, mercader	1493	800.000	
Juan Aluarez de Toledo	1493	40.500	
Fernando Nuñez, coronel y Luis de Alcalá	1494	900.000	900.000
Suma Total:			15.613.456 mrs.

CUADRO II
OBRAS INICIADAS EN EL PERIODO 1492-1495 EN LA ALHAMBRA

Construcción	Costo Total Previsto	%
Castillo, Murallas y Torres	731.110	18,98
Aljibes	1.670.457	43,26
Palacios Reales	1.448.967,5	37,52
TOTAL	3.850.534,5	100

CUADRO III
OBRAS INICIADAS EN EL PERIODO 1492-1495 EN EL RESTO DE LA CIUDAD

Construcción	Costo Total Previsto	%
Fortaleza de Mauror	1.441.171	15,28
Torre del Aceituno y Coracha	235.709	2,49
Baluarto de la Puerta Falsa	671.718	7,12
Baluarto de la Mezquita	465.349,5	4,93
Baluarto de la Torre del Agua, Bibalfarax del Olivo y Puerta Principal	2.479.439,5	26,29
Fortaleza de Bibataubín	2.808.652	29,78
Cavas	1.262.000	13,38
Compra de Casas	66.200	0,70
TOTAL	9.430.239	100

CUADRO IV
GRADO DE REALIZACION

Contrucción Mrs.	hasta 10-V-94	%	Mrs. hasta 12-V-95	%	Por hacer	%
ALHAMBRA						
Fortificaciones	431.110	58,96	89.617,5	12,25	210.382,5	28,77
Aljibes	1.640.612	98,21	29.845	1,78		
Palacios	1.147.020	79,16	301.947,5	20,83		
RESTO CIUDAD						
Mauror	757.271	52,54	234.281,5	16,25	449.618,5	31,19
T. Aceituno y Coracha	235.709	100				
Bibataubín	1.511.470	53,81	176.927	6,29	1.120.255	39,88
Puerta Falsa	565.083,5	84,12	28.697,5	4,27	77.937	11,60
T. Agua, Bibalfarax, del Olivo y Puerta Principal	1.525.919,5	61,54			953.520	38,45
Baluarte de la Mezquita	429.749,5	92,35	17.379,5	3,73	18.220,5	3,91
Cavas	147.000	11,64	105.000	8,32	1.010.000	80,03
Compra de Casas	7.200	10,71	2.480	3,69	57.520	85,59
Madera y Piedra	229.488	94,22	14.058	5,77		
Salarios	89.841	25.506	18,17	25.000	17,81	
TOTAL	8.717.473,5		1.025.739,5		3.865.019	

Suma total de los costos de las obras efectuadas en Granada entre 1492 y 1495 mas lo que queda por hacer: 13.608'232 mrs.

Annexe n°52

« Enquête royale sur les licences accordées aux Morisques (19 juin 1571) ».
(Source : «L'expulsion des Morisques du Royaume de Grenade et leur répartition en Castille (1570-1571) », de Bernard Vincent, p.244).

244

BERNARD VINCENT

DOCUMENT N° 4

Enquête royale sur les licences accordées aux Morisques (19 juin 1571)

EL REY

nro corregidor de la ciudad de çamora ya saveis y debeis saver como por mandado se llebaron a esa ciudad algunos moriscos de los que se sacaron del rreino de granada y enbiamos a mandar se hiciese rregistro dellos y q se tuviese quenta consubuenaguarda y custodia con visitarlos de tiempo attempo para que no se ausentasen y que ninguno se diese licencia para yr a vivir fuera de ay sin expresa orden mia segun mas largo se contiene en las cartas que sobre ello mandamos escribir a dos dias del mes de nove del ano pasado de mill e qui^{os} y setenta lo qual no se debe aver observado en algunas partes pues segun hemos sido informado algunos de los moriscos que agora ay en el dicho rreino de granada y fueron sacado del an buelto alla con liz^a de las justicias de los lugares donde se an rrepartido y porque queremos saver si delos que fueron rrepartidos a esa ciudad y lugares de su tierra y jur^{on} an ydo algunos con liz^a e quantos an sido estos y quien se la dio y para que hefeto y si an sido por tiempo limitado o como y de que manera os mandamos que bien ynformado delo suso dicho enbieys luego rrelacion particular dello all secret^o Juan Vazquez y probeais se tenga quenta con la guarda y custodia de los moriscos que ay en esa dicha ciudad y su tierra y conque no se les de licencia parayrse e ausentarse de donde all presente estan y que si algunos se fueren sin ella se ponga diligencia en buscarlos y pudiendo sera vivos esten presos y a buen rrecaudo e se nos enbie rrelacion de donde fueron presos y como y de la culpa q en ello tubieren y de que lugares eran vezinos e que personas son para que os mandemos lo que oviere del de hacer en su castigo lo qual assy hareis y cumplireis hasta tanto que se enbie la orden que se obiere detener en todo lo suso dicho que sea brebemente que asi conbiene a nro servicio de madrid a diez e nueve de junio de mill e qui^{os} y setenta e uno yo el rrey por mandado de su mag^d juan vazquez.

(A. G. Simancas, *Cámara de Castilla*, 2163.)

Annexe n° 53

« Copia de un permiso dado por don Juan de Austria, para que un morisco pueda vivir en el Reino de Granada, en contra de la orden dada ».

(Source : Archives de l'Alhambra , L-18-6).

1

Año de 1570
Sept 18

Luz de la casa de don Juan de Austria
Granada condula y familia, librense

De una cedula y provisión scripta en papel firmada
de su señoría don Juan de Austria y presentada a su secretario su teniente de
qual debe ansí

Don Juan de Austria

A 118-89
B 40-7
L-18-6

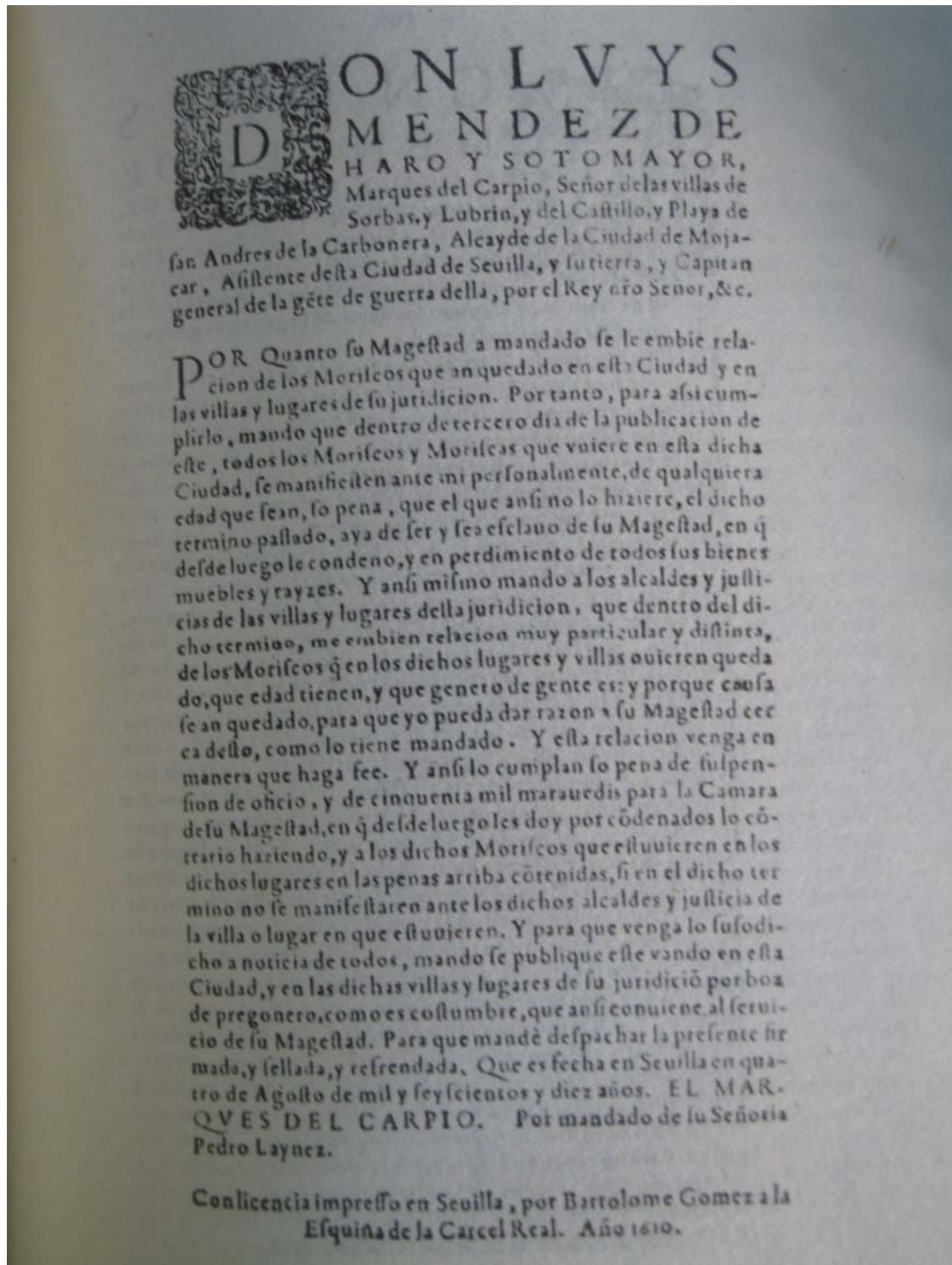
Por la presente por sus torres y respetos que a ellos nos mueven nos contentamos y es nra vo-
luntad quedamos tan B rrs. ve3 ino de la ciudad De Granada xpiano nuevo se queda
y pueda vivir y morar en ella libremente con su casa y familia como hasta que-
lora B osiri embargo De la orden que vltimamente auemos dado para que las xpianu-
nuevos naturales naturales Destexrey nos salgandey desta qualquiera que
Delante diere mos como se aparta culax mente Contraria a esta y ensuderogaam
Declarando como Declaramos que las demas noson ni se entienden contra el
Suso dho portanto mandamos a quales quier ministros Del Rey mi señor
a quē e nro caso puede tocar que no a P rmiē n rí consientan que el dho da mior
B rrs sea apre miado a salix fuera desta dha ciudad y si ovier salido o estuviere
N oculto on alguna Parte lo Bagan so litar sin ninguna excusa ni Dilación
para el dho e foros in po ner la agora ni de aqui a delante de vno ni yn ped mē.
ensustitatos. ni gran porias como sean ligatos antes les anparen y de fender
como a leal vasallo Desumāp. que ansí conviene a su Real ser via
De la qual mandamos Dar la presente que es hecha. En Guadālcārico de
no en bre de 1570 a 5 don Juan. Por m do D l señor don juā de Austria

J. B. de la casa de don Juan de Austria

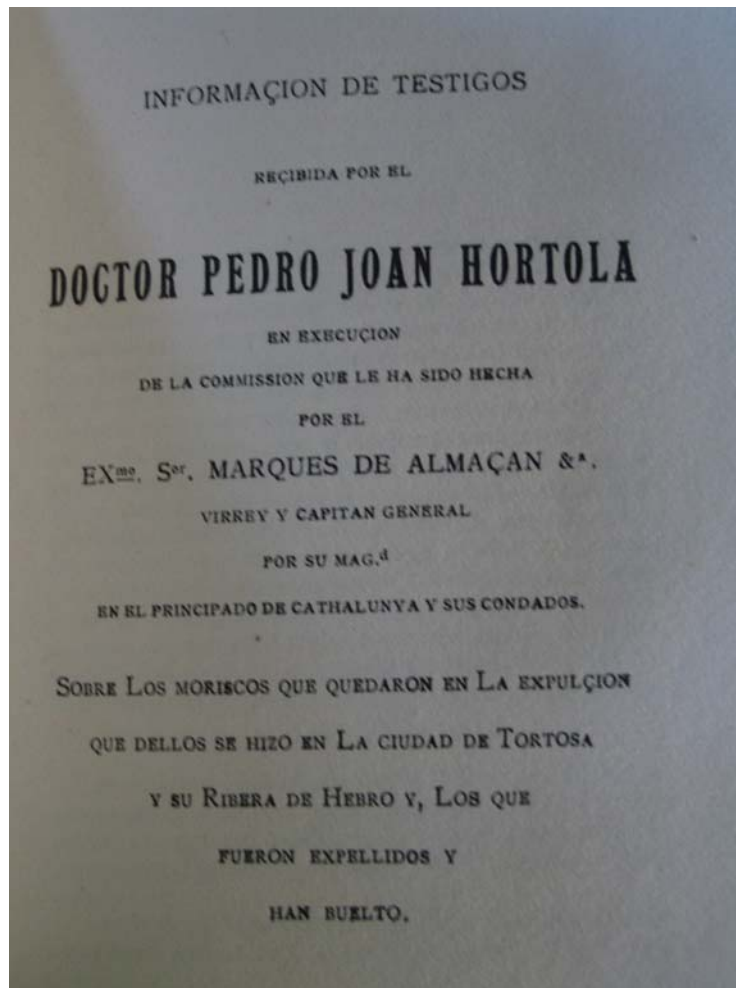
Luz de la casa de don Juan de Austria

Annexe n°55

Reproductions de l'œuvre de Ignacio Bauer Landauer, « Papeles de mi archivo. Relaciones y manuscritos (Moriscos) », de 1923.
(Photos de Bénédicte Vicente, juillet 2006).



Expulsión de los Moriscos . Luis de Mendez Haro, 4 de agosto de 1610.



trahiciones de los que han sido expulsiados y que merecia
y merecen tanto ser tambien expellidos como los demas
que lo han sido sin haver diferencia entre los Vnos y los
otros.

ij Si saben que motiuos y ocasiones se tomaron para
permitirseles a los dichos christianos nuevos que quedas-
sen y no fuesen expellidos como los demas.

üj Si saben que las informaciones que se hizieron para
el abono de los dichos xpianos nuevos que quedaron uo
muchas defingidas recibidas a peticion e instancia
dellos mismos instruyendo y presentando ellos mismos
Los testigos de su abono aprobando que descendian
de xpianos viejos y que eran buenos christianos siendo
moros y descendientes de tales.

üij Si saben que muchos christianos viejos han quedado
muy acomodados de las dadiuas que han tomado de los di-
chos christianos nuevos que han quedado por haver tes-
tificado en abono y aprobacion de ellos.

v. Si saben que porrazon de las dichas informaciones

Información de testigos. 24 octubre 1612.

INFORMACION DE TESTIGOS

RECIBIDA POR EL

DOCTOR PEDRO JOAN HORTOLA

EN EXECUCION

DE LA COMMISSION QUE LE HA SIDO HECHA

POR EL

EX^{mo}. S^{or}. MARQUES DE ALMAÇAN &^a.

VIRREY Y CAPITAN GENERAL

POR SU MAG.^d

EN EL PRINCIPADO DE CATHALUNYA Y SUS CONDADOS.

SOBRE LOS MORISCOS QUE QUEDARON EN LA EXPULSION

QUE DELLOS SE HIZO EN LA CIUDAD DE TORTOSA

Y SU RIBERA DE HEBRO Y, LOS QUE

FUERON EXPELLIDOS Y

HAN BUELTO.

Annexe n°56

« Ley III : Expulsion de los moros de los reynos de Castilla y Leon ; y modo en que debian quedar los cautivos. 20 de julio de 1501 ».

(Source : « Novísima recopilación de las Leyes de España », Tomo V, libro XII, título 2, p.311.)

DE LOS MOROS Y MORISCOS.

311

dalid que prendiere moro, aunque no sea á saltar dentro de los límites de otros reynos, hallándolo en ellos, que mente lo tenga, y sea suyo. (ley 12. lib. 8., repetida en parte por la ley 4. lib. 1. R.)

LEY II.

Fernando y D.^a Isabel en Toledo año 1480
ley 86

de los que sacan para tierra de moros las vedadas, y personas para tornarse moros ó judíos.

Mandamos y defendemos, que ninguna ni algunas personas no sean osadas sacar ni saquen, para tierras de infieles, ni armas ni caballos, ni otras cosas vedadas, so las penas contenidas en las leyes de los Derechos comunes y de nuestros reynos que sobre esto disponen: y acaren, ó dieren favor, ó consejo ó ayuda para que salgan moros mudexares, ó se pasen en salvo los moros que acá esvieren captivos, y malos cristianos que fueren á tornar moros ó judíos, que sean habidos por alevosos, y mueran por ello; y que los tales moros mudexares sean captivos de quien los tomare, y haya todo lo que llevaren; y los tales malos cristianos sean quemados en fuego por justicia, y los bienes que llevaren, sean de quien los tomare: pero mandamos, que el que los tomare y prendiere, lleve luego los tales personas y bienes para la Justicia del lugar Realengo mas cercano de donde los tomare, para que conozca de la causa, y se execute esta ley. (ley 10. tit. 2. lib. 8. R.)

LEY III.

Los mismos en Granada á 20 de Julio de 1501 por
pragm. y en Sevilla á 12 de Febrero de 502.

Expulsion de los moros de los reynos de Castilla y Leon ; y modo en que debian quedar los cautivos.

Considerando el gran escándalo que hay, así cerca de los nuevamente convertidos como de todos los otros nuestros súbditos y naturales, de la estada de los moros en estos nuestros reynos y señoríos, y lo que del dicho escándalo se podría seguir en daño de la cosa pública dellos, en ver que hayamos tanto trabajado, que en el reyno de Granada, donde todos eran

infieles, no haya quedado ninguno, y que con ayuda de nuestro Señor hayamos quitado de allí la cabeza del oprobio de nuestra Fe, que de esta seta habia en las Españas, que permitamos estar los miembros della en los otros nuestros reynos, trae inconveniente: y porque así como á nuestro Señor plugo echar en nuestro tiempo del dicho reyno á nuestros ancianos enemigos, que tantos tiempos y años los sostuvieron, y guerrearon contra nuestra Fe, y contra los Reyes nuestros antecesores, y contra nuestros reynos, así es razon, que mostrándonos agradecidos desto, y de los otros grandes beneficios que habemos recebido de su Divina Magestad, echemos de nuestros reynos los enemigos de su santísimo nombre, y que no permitamos mas, que haya en nuestros reynos gentes que sigan leyes reprobadas: considerando asimismo, como la mayor causa de subversion de muchos cristianos, que en estos nuestros reynos se ha visto, fué la participacion y comunicacion de los judíos; y que así hay mucho peligro en la comunicacion de los dichos moros de los nuestros reynos con los nuevamente convertidos, y será causa, que los nuevamente convertidos sean atraídos é inducidos á que dexen nuestra Fe, y se tornen á los errores primeros; lo qual segun la flaqueza de nuestra humanidad, y sugestion diabólica que continuo nos guerreá, ligeramente podría acaescer, como ya por experiencia se ha visto en algunos en este reyno y fuera dél, si la principal causa no se quitase, que es echar los dichos moros destos dichos nuestros reynos y señoríos: y porque es mejor prevenir con el remedio, que esperar de castigar los yerros despues de hechos y cometidos los delitos; y porque quando algun escándalo ó peligro hay de su estada, y necesidad de su salida ó expulsion, aunque sean pacíficos, y vivan quietamente, es razon, que sean expelidos de los pueblos, y los menores por los mayores, y los unos por los otros en esto sean punidos y castigados: por ende Nos con consejo y parecer de algunos Prelados y Grandes de nuestros reynos, Caballeros y otras personas de ciencia y conciencia de nuestro Consejo, habiendo habido sobre ello mucha deliberacion, acordamos de mandar salir á todos los dichos moros y moras destos nuestros reynos de Castilla y de Leon, y que

« Ley IV : Expulsion de todos los moriscos habitantes en estos reynos ; y prohibicion de volver á ellos. 9 de diciembre de 1609 ».
(Source op.cit., p.312).

L E Y I V .

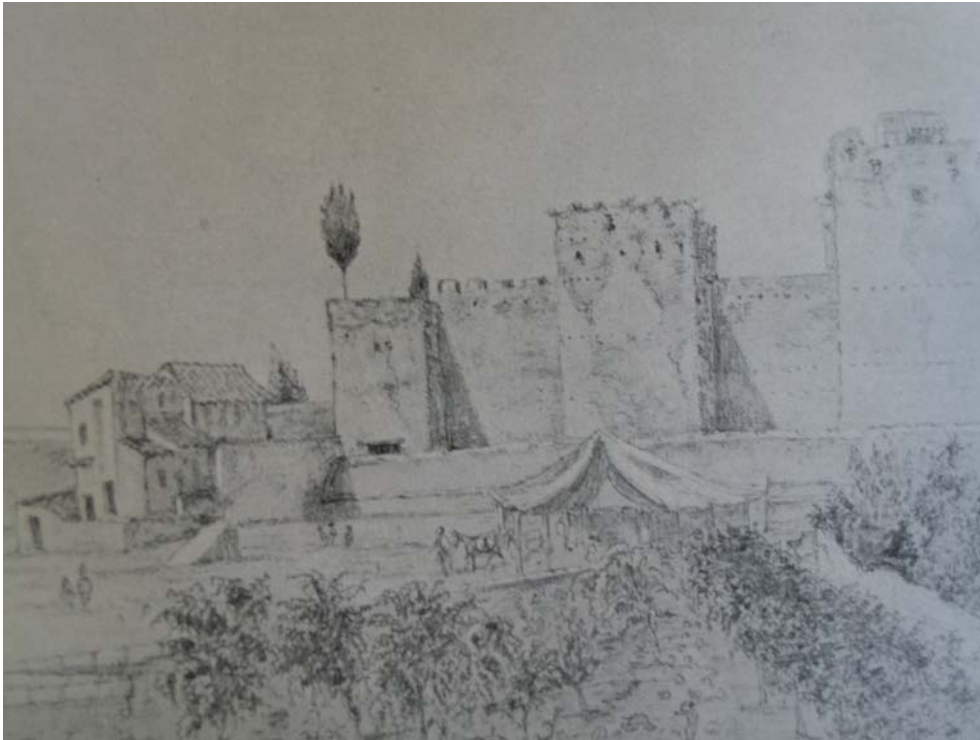
D. Felipe III. en Madrid á 9 de Diciembre de 1609.
*Expulsion de todos los moriscos habitantes
en estos reynos ; y prohibicion de volver
á ellos.*

Mandamos, que todos los moriscos habitantes en estos reynos, así hombres como mugeres y niños, de qualquier condicion que sean, así los nacidos en ellos como los extrangeros, fuera de los esclavos, dentro de treinta dias salgan destos reynos y límites de España, contados desde el dia de la publicacion de esta ley; prohibiendo como prohibimos, que no puedan volver á ellos, so pena de la vida y perdimiento de bienes, en que desde luego incurran sin otro proceso ni sentencia.

Annexe n°57

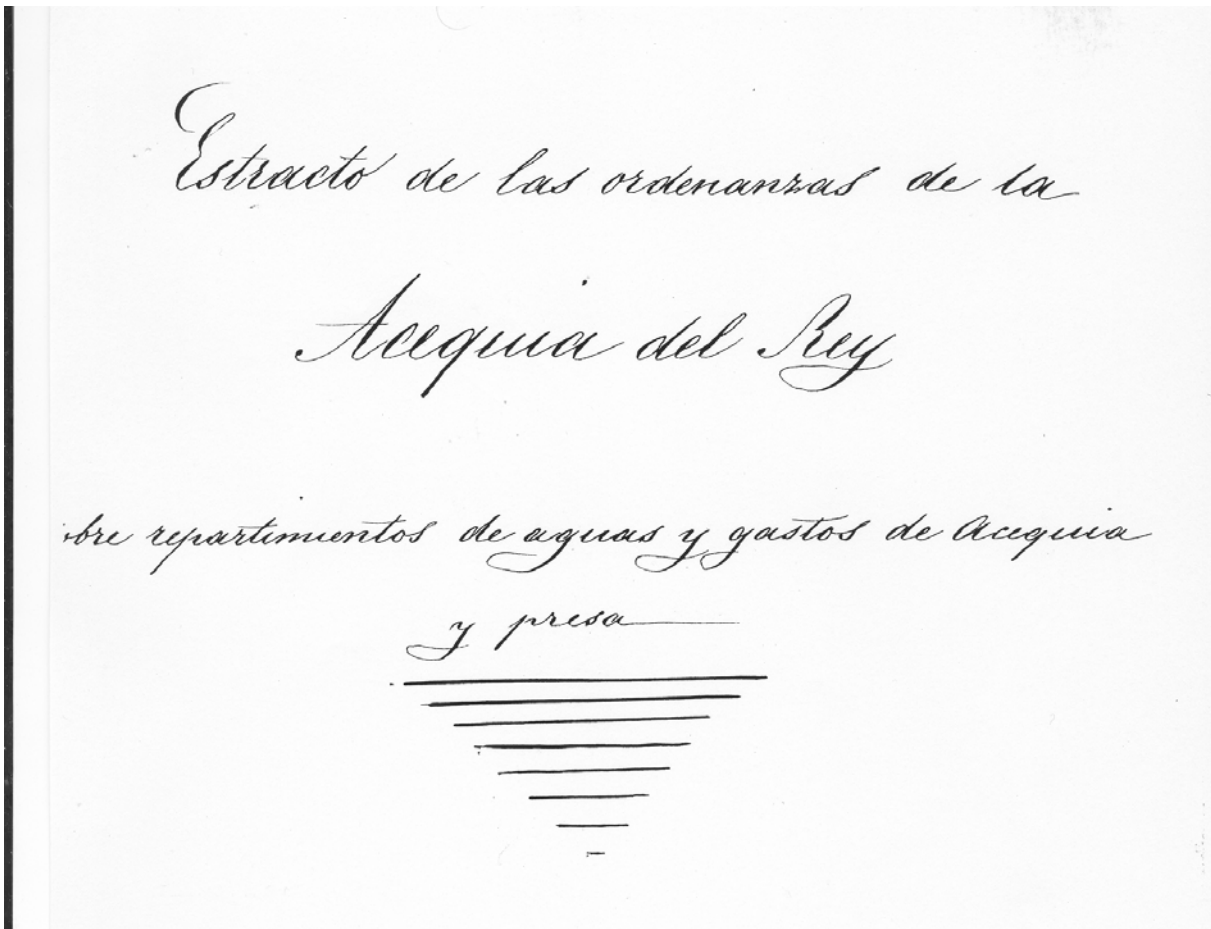
Reproductions de l'œuvre de Richard Ford, "Granada. Escritos con dibujos inéditos del autor", de 1955. Vente d'eau aux « aguadores » sur la place de l'Alcazaba.

(Photos de Bénédicte Vicente, juillet 2006).



Annexe n°59

« Extracto de las Ordonanzas de la Acequia del Rey ».
(Source : Archives de l'Alhambra, L 30 1 36).



Utracto de las Ordenanzas de la Acequia
del Rey =

13 Julio 1819 = Entre otras cosas se manda que
los herederos de las huertas bajas
no tomen ninguna agua de la
acequia del Rey =

Que las cabras y otros gana-
dos no lleguen a la acequia
en cien pasos =

7 Abril 1833 = Generalísimos = puedes tomar
el agua que necesitas todos los
días desde las once de la mañana
hasta las dos de la tarde para
regar con ella la huerta de
dentro de la casa y de ninguna
manera para otra cosa =

Puedes tomarla todas las veces
desde puente el Pto hasta el otro
día al amanecer, y esto ha de ser
necesariamente para regar las huertas
que tiene arrendadas fuera de las

Casa y no para otra ninguna
cosa =

Hama continuamente la
tercera parte del agua de la
acequia por un tornadero
que se tiene antes sea Mayor a
Generalife, y pueda sacar
de ella lo que quisiere =

Esta obligado a limpiar
la acequia del Rey desde el
punto en que entra en Generalife
hasta el conducto por donde
entra en la Torre del agua

Arroyeros
sea Parra

Por debajo de la acequia del
Rey hay algunos Cameneros y
huestas que tienen agua de
dicha acequia. Esto pueden
tomarla todos los Sabados, del
año desde puesto el Sol hasta
el amanecer del otro día
pero en la cantidad que quepa
por los tornaderos correspondientes
deberan ser abanose y poder

que ~~corran~~ en
Carrames y en cantón de un
Cuortillo, con objeto de que se
utilicen en las necesidades interiores
de las casas, pues en manera
alguna pueden ser aplicadas
en regar terrenos, arboles o plantas
ahoras a otros puntos. —
Tienen obligación de limpiar
todos los años el tronco de aque-
llos que corre por su pertenencia.

Antequera
la y el Ma-
urón

La undécima parte del agua
de la acequia del Rey que entra
en el area del repartimento, corres-
ponde al barrio de la Antequera
la, fortaleza del Mauro y torre
Bermeyas =

Están obligados los vecinos
de la Antequera la a limpiar
la presa cuando fuere ne-
cesario siempre que para
ello se requiera diez peones o
mas =

Señor con tambien
de limpiar la acequia cuan-
do en ella saliere alguna for-
tontera y haya el mencione
para ello de peones u
mas — y en este caso se les
dara a los peones pan vino &c

22 Mayo 1845

Real Cedula sobre el repar-
timiento de los gastos hechos en obras,
reparos y demas, en las acequias
del Rey. — Da algunos bases
para efectuar dicho repartimiento
y autoriza y manda que la
haga y pija el administrador
siempre, etc. Alcaides de Alham-
bra, como tambien que el referi-
do Alcaide ordene y entienda
por si, las obras y reparos
que fueren necesarios.

19 Feb. 1846

Real Cedula mandando que se
cumpla la anterior y lo que
a consecuencia de ellas se les

que es como sigue =

Anteguarreta = Es de cuenta de sus vecinos y moradores, en todo tiempo, con poner y reparar y tener corriente la presa de muros que las aguas del Rio Darro entran en la acequia, costumbre que segun parece la han tenido antiguamente, desde tiempo de moros, sin que por raga se les deles de ningun socorro ni interes, y sean apremiados a ello. _____

Ajuntamiento

Desde luego paga cada año, (que asi lo mando el Rey Catolico en 17 de Nov. de 1508 por el Cedula dada en Sevilla), 25.000 maravedis con destino a pago de acequias y canales. ~~Y~~ Ademas, si se tuvieran obras en las acequias del Rey, bien fuera o dentro de la Alhambra, cuyo

Costo no puoiera cubriete la
que robare a los 24,000 mt. de
pues se pagar a los acreedores,
teniendo presente que en otras
obras inmund se comprenden
se los de la presa para corres-
ponder a el mismo a la
Arteguemela, el excedido se
dividira en tres partes iguales
y se ellas de las que pagara Dos
el siguiente =

La otra tercera parte se
subdividira en tres, tambien igua-
les, que se pagaran de el modo
siguiente =

Concepcion Una de estas ultimas partes las
pagara las Casas y suertes de Concepcion

Arteguemela Otra parte los vecinos y moradores
de la Arteguemela, ademas de la
ya otra referente a la presa, en la
inteligencia que no han de contri-
buir con peanas ni de otro modo
ademas que los dichos anteriormente

Huertas y
Casas

La misma ~~verdad~~ se distribuirá entre los herederos y personas que tienen ~~casas~~ huertas o casas por bajo de la ~~alquería~~ del Rey, desde el ~~templero~~ de ellas hasta llegar a ~~generalife~~, que entre todos poseen que son 78, repartiéndose en la forma siguiente: 73 de ellos que tienen cada uno un cuartello continuo, ^{o porten casa o donde se obra} pagaran una tercera parte =


Las dos otras terceras partes se repartirán igualmente en 138. Manzanas de tierras ^{y huertas} que tienen los herederos de los Casme nes, los cuales no gozan de ~~cuartellos~~ de agua continuo por mantener ~~cajas~~, ni no solamente de los manzanas, pero que toman todos los meses seis años el agua ~~que necesitan~~.

29. Mayo 1640 = Otra Real Cedula confirmada
las anteriores, tanto en el repartimen-
to de los ganados como en que el
Alcaide de las Alhambra sea
quien administre, ~~ordenar~~
la acyua de la Rey, ordenes
y entenes echivamente en
los abusos repens y demas que
sean necesarios en su Rey.

Annexe n°60

Cédulas Reales. Traite de l'attribution de 25.000 maravedís par an pour les réparations de l'Acequia Real (Acequia del Rey). A Séville, le 17 novembre 1508.

(Source : Archives de l'Alhambra, L-441-1, 2 folios).


SELLO DE OFICIO **4. MRS**
ANO 1825

Fecha en la Ciudad de Sevilla a diez y siete dias
del mes de noviembre de mil y quinientos ocho
años : Yo el Rey = Por mandado de su Alteza Ro-
pe conchillo = E agora por parte de Don Juan
de Mendoza Marqués de Mandafar, Conde de
Ferdinanda, nuestro Alcalde de la dicha Ciudad,
en Alhambra e Fortuleras, Capitan gene-
ral de este Reyno, me fue duplicado e, por
por merced, le mandase dar una sobre ce-
dula, para que la cumplierde e pusiere de
los dichos veinte y cinco mil maravedis en
cada un año, al Camero de la dicha Alham-
bra por su libramiento, que en la dicha mi
cedula se contiene : Por ende Yo vos man-
do, que veais la dicha mi cedula suso en-
corporada, e la guardais, e cumplais co-
mo en ella se contiene, e en guardandola
e cumplendola asi, e ndoncis a los dichos
Cameros los veinte y cinco mil maravedis
en cada un año por libramiento del dicho

SELLO DE OFICIO



4. MRS
AÑO 1825

Marques, o del que fuese Alcalde de la dicha Alhambra, como asi la dicha mi cedula contiene, e no fagades en deal. Fecha en Segovia a diez y siete dias del mes de octubre de mil quinientos once años = Yo el Rey = Por mandado de su Alcaide Lope Conchillo = Sobre cedula al Regimiento de Granada, para que pague a la Camara de la Alhambra veinte y cinco mil maravedis en cada un año de los propios de la ciudad.

mandam^{to} } Don Inigo Lopez de Mendoza, Marques de Mondenar y Salazar, conde de Fendilla Señor de la Provincia de Almaguera, villa de Fuente Novilla, Meco, y Mira el campo, Arañon y Uiana, Alcalde y Capitan general de esta Alhambra, y su castillo y fortaleza y de sus subordinados, y de los otros señores de la ciudad de Granada que residen en la corte de este Reyno de Granada = mando a los cristales de today, Alcaide mayor de esta Alhambra, bair a la ciudad de Granada y demas partes

do conuenga, y a p[re]m[is]as, por todo rigor de
derecho a Miguel Sanchez Colorado Fran-
cisco de Contreras y Alonso Lopez de Castilla
Dorey de Damian Perez, Trador, digo Arren-
dador que fue de los Propios de Granada a
que luego den y paguen de contado a Fran-
cisco de Torrey. Proceptor de la Asegura del Rey
entra en esta Alhambra, veinte y cinco mil
maravedis de principal, con may mil y
seisientos y noventa y ocho maravedis de
costas procesales, en que, por mi sentencia
de remate estan condenados, y si luego
no los dieren, ni pagaren, los pondre pre-
so, en la carcel de corte de la dicha Ciudad,
y les sacad bienes en la dicha quantia, y al Rey
Ramiron de Medina Tradora de bancariento
de Miguel Colorado, su marido, y a qualquie-
ra de ellos, y los haue vender para el dicho
efecto. Fecho en la Alhambra en quatro dias
del mes de Mayo de mil seisientos e once
y dos años = El Marques de Mondenar = Por
mandado de su Excelencia = Juan Pablo Ber-
nedo

... b[er]n[ar]do segunda del legajo Ven...

<p> <i>Juan Uza de Hespera</i> 3 <i>Arre y m^o cada de</i> </p>	c	l	m
<p> <i>Fran^{co} Gomes de Vnder</i> <i>7 m^o de</i> </p>		l	1
<p> <i>Xamon Garcia de Hespera</i> 3 <i>Arre y m^o</i> </p>	c	l	m
<p> <i>Juan de Montes Vnder</i> </p>		l	1
<p> <i>Alonso men^o dez de tres dros</i> 3 </p>	c	l	m
<p> <i>Xamon de alcans^o de</i> 3 </p>	c	l	m
<p> <i>Juan Perez Vnder Arre y m^o</i> 3 </p>		l	1
<p> <i>Nauarro tres dias q^o de H^o m^o</i> 3 </p>	c	l	m
<p> <i>Po ualgoncales Vnder</i> </p>		l	1
<p> <i>Marco tres dias Arre y m^o de</i> 3 </p>	c	l	m
<p> <i>Fran^{co} de ceruelo de</i> 3 <i>Arre y m^o</i> </p>	c		4
<p> <i>Juan Anz Vnder Arre y m^o</i> </p>		l	1
<p> <i>Ju^o y^o quezo el de</i> </p>	c		4

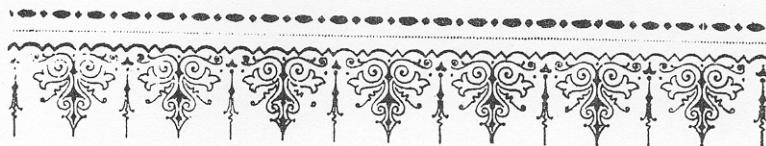
1	Alonso de Toledo seis dias a feae y medio nueue reales	3	m.	4
	Aaalonso diez anco dias a reae y medio suek (Reales y medio)	3	n.	6
	Hernando de Velasco seis dias alms mopresq; nueue dias	3	m.	4
	Ju fe. de c. neo dias oyeu feae y medio	3	n.	6
	Jaesteuan Lopez de seis dias nueue reales	3	m.	4
	Martin Lopez quatro dias seys reales	3	n.	4
	Anon de Molina cinco dias a reae y medio suek (Reales y medio)	3	n.	6
	Jerommo Azotano	3	n.	6
	Epoual de las Azotano	3	n.	6
	Jerom Martinez seis dias nueue reales	3	m.	4
	Anon de Bracamonte cinco dias suek seys reales y medio	3	n.	6
	Francisco de Valencuela quatro dias seys reales	3	n.	4
	Adra de India reae y medio	3	L.	1
	Agra Viet cinco dias suek seys reales y medio	3	n.	6
	Juan de Morales de dos dias a reae y medio seys reales	3	c.	4

Al marcos de quatro dias se yls	3	r	uij
ffcales			
A hurta do de dos dias	3	c	4
A Francisco Ximenez 2 ^o tom	3	c	4
A y desoria S tro tan	3	c	4
A abastan de nauas otro tanto	3	c	4
A pte de b ^o de borca otro tanto	3	c	4
A pte de Ximenez un diaze al y m	3	r	1
A p ^o mora los albanis de tres dias	3		
a tres reales cada dia			
nueve reales		m	vi
A a diez Tenorio de tres dias o sea oia p ^o	3		
hazien do cu saca y cu sacando lasca			
nales a dos reales y medio ord ali		r	l v
A Juan del huzo del cynte y ochos			
libras de ar y te. queda da do par			
culaca un cynte y quatro maravedis			
la libra seis centos e setenta y dos m ^o	3	de lee	4
A Francisco paria de dos toze nas de			
puertas a seis maravedis cada es pur			
ta cento y quarenta y quatro m ^o	3	c el	uij

Annexe n°62

« Asiento hecho entre el Ayuntamiento de Granada y Sancho Moreno, acerca del regimiento de las aguas dentro de la ciudad », juin 1498.

(Source : « Las aguas del Albaycin y de la Alcazaba », M. Garrido Atienza, pp.9-11).



II

Asiento hecho entre el Ayuntamiento de Granada y Sancho Moyano, acerca del regimiento de las aguas dentro de la ciudad (1).

« Este día, (sábado postrimero del mes de Junio de 1498), en el palacio é casa del Reuerendísimo é muy magnífico señor Arzobispo, estando presente su señoría; estando en él el muy magnífico señor Conde de Tendilla, y el Corregidor, é Pedro Carrillo, é el Bachiller Guadalupe; é estando presente en él Sancho Moyano, vecino desta dicha cibdad, asentaron con el dicho Moyano, lo syguiente.

La horden que se ha de tener en el regimiento del agua desta cibdad, porque ande por toda ella como debe, es la syguiente:

El que toviere cargo de la traer é gobernar, á de tener cuydado de regirla en las acequias que son fuera é dentro de la cibdad, por manera que toda ella entre en la cibdad é ande por ella como debe.

A de fazer que todos los dias ande la dicha agua por tod^a

(1) Citado libro de *Cavildos de 1497 hasta 1502*,

la dicha cibdad, por los lugares por donde suele andar, desde que sale el lucero del alua fasta media hora después de anochecido, syn que aya falta ni mengua alguna en los cauchiles, desde donde entra en la cibdad fasta donde sale della.

Esto se entiende en las acequias que salen del rio de Hadarro, é del rio de Xenil.

En lo que toca á la acequia de Aynadama, á de fazer que los que la tienen ó tuvieren arrendada, guarden las condiciones con que la arrendaron, porque allí está asentado los tiempos en que á de entrar en el Albayzin é Alcazaba é algibes, é particularidades dello.

A de fazer que en todas las dichas acequias aya la limpieza que se debe, é que ninguno no tome el agua que no le pertenesce, ni destruyia las dichas acequias, ni lave en ellas cosas sucias, ni paños, ni eche cosas muertas.

No á de dar lugar á que ande agua suzia ni limpia, perdida por la cibdad (1), mas á de fazer que cada una vaya por sus acequias, é como debe de yr.

A de fazer é cumplir las susodichas cosas é cada una de ellas, so pena de mill maravedis por cada vez que faltare en algo de lo susodicho.

A de uer de salario syete mill maravedis por un año, pagados de dos en dos meses, (a) prorrata.

Con las condiciones suso dichas, é por el tiempo, é según, é en la manera que dicha es, tomó el cargo de la go-

(1) El andar en Granada el agua por donde nó debe, es viejo achaque. Hizolo constar Vicente Espinel, en la relación tercera, descanso teresero, de su novela picaresca *Vida del Escudero Marcos de Obregón*, donde dice: «Y Granada tiene dos rios que la bañan. y muchos más arroyos por las calles»

uernación y regimiento de las dichas acequias, el dicho Sancho Moyano, é se le obligó de lo asy cumplir é guardo la dicha pena (1).

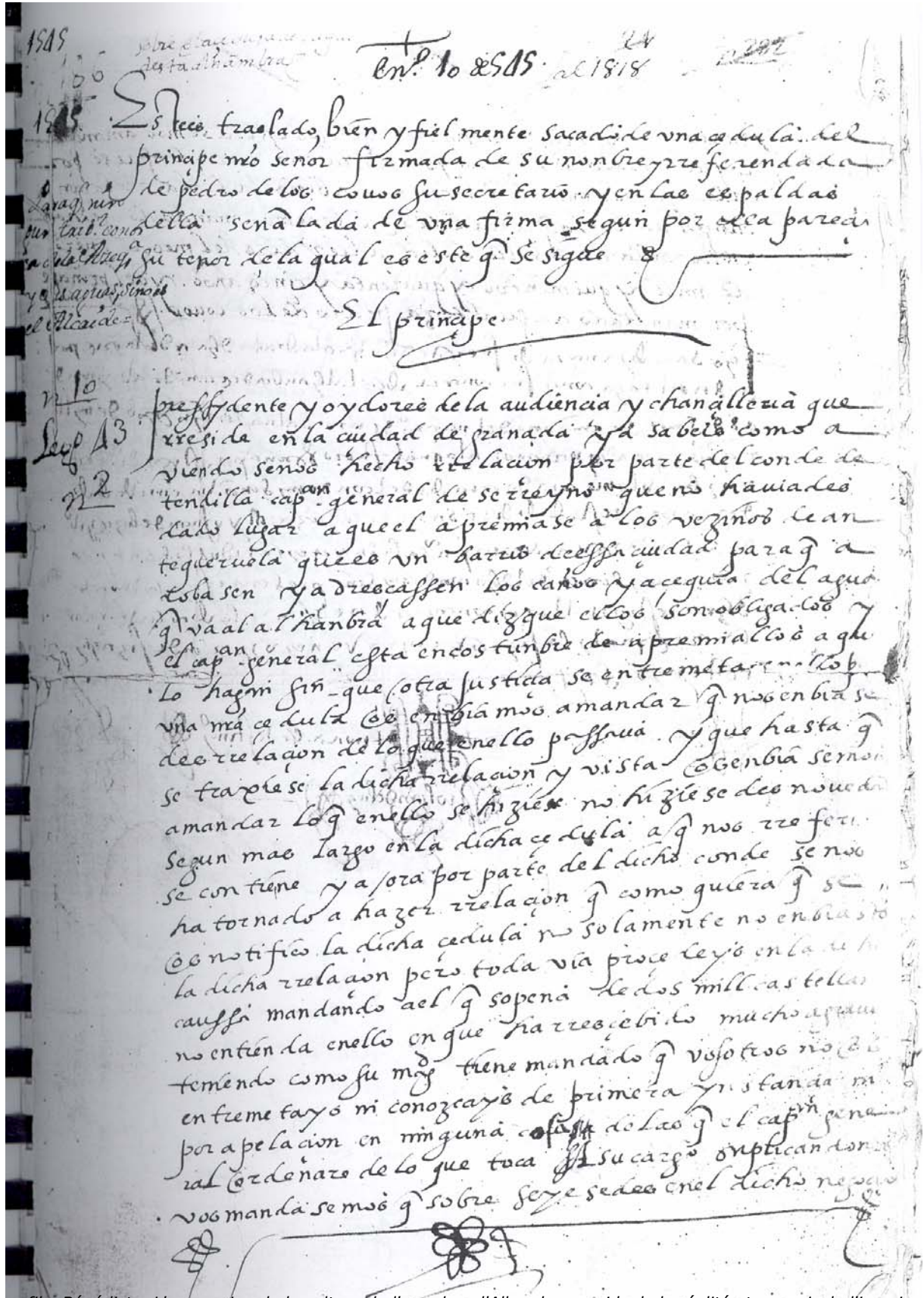


(1) En el mismo día en que este contrato se hizo, según se ha constar al pié del mismo, fué publicado como ordenanza municipal.

Annexe n°63

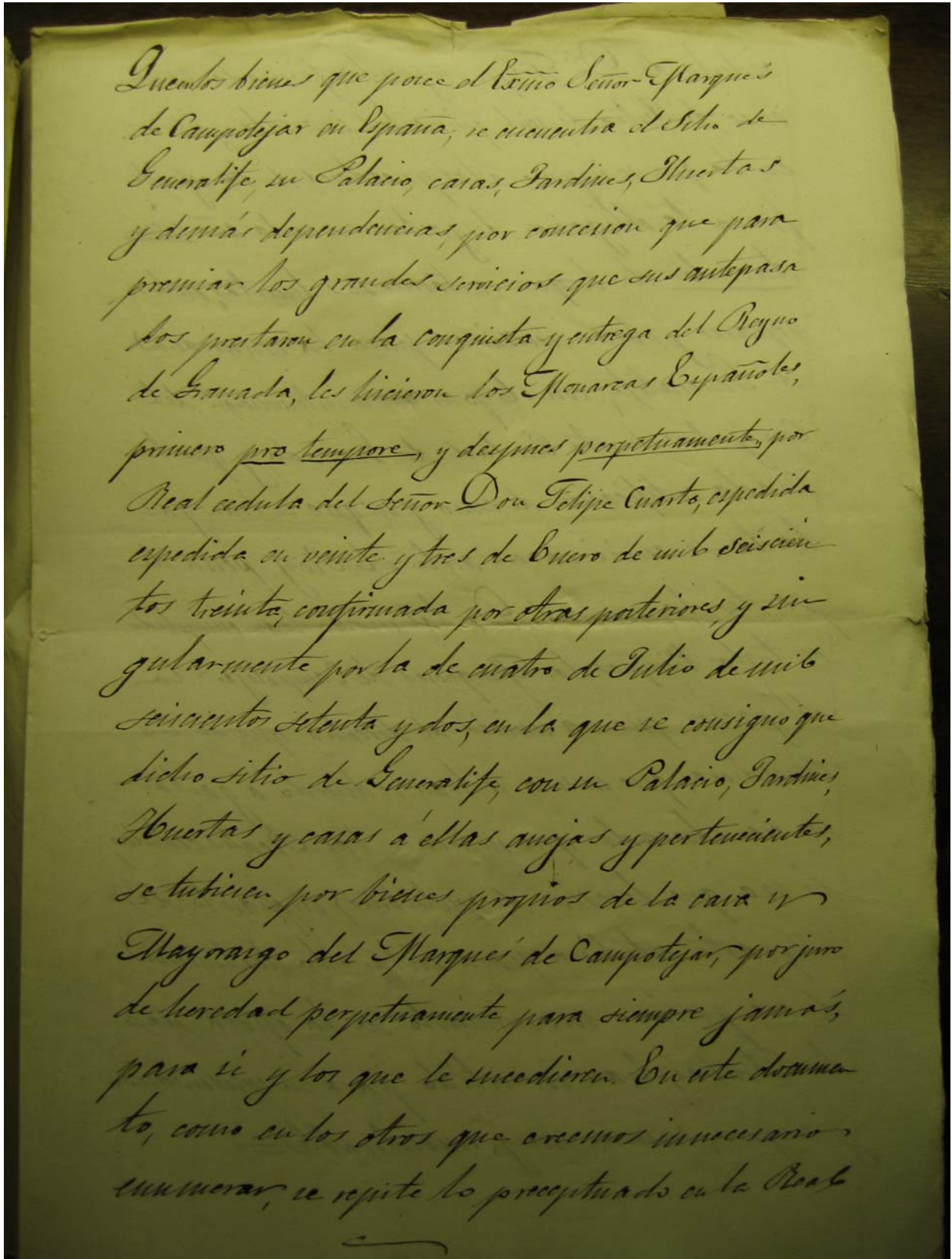
"Cédula original del Príncipe dirigida al arzobispo de Granada, sobre el agua de la Acequía del Rey, que llevan los vecinos de la Antequeruela, para que se apremie a estas que a su costa, reparen la acequía según venían haciendo desde "que era de moros"

(Source : Archives de l'Alhambra, L-238-1, 1 folio).



Annexe n° 64

“Documentos y antecedentes sobre el Generalife”(1558-1833).
(Source : Archives municipales de Grenade, Legajo 01875).
(Photos de Bénédicte Vicente, juin 2006).



... sus ynnuas servicios que sus antepasa
los prestaron en la conquista y entrega del Reyno
de Granada, les hicieron los Monarcas Españoles,
primero pro tempore, y despues perpetuamente, por
Real cedula del Señor Don Felipe Quarto, expedida
expedida en veinte y tres de Enero de mill seiscien
tos treinta, confirmada por otras posteriores y sin
gularmente por la de quatro de Julio de mill
seiscientos setenta y dos, en la que se consiguio que
dicho sitio de Generalife, con su Palacio, Jardine,

cedula de D.^o Felipe segundo, firmada en
once de Julio de mill quinientos cuarenta y cinco,
en la que se impone a los poseedores de la referida
finca la obligacion de gastar en cada año cin-
ducados de lo que rentaren sus huertas, en los
reparos y obras necesarias para la conservacion
de Generalife, con el parecer e intervencion del
Corregidor de esta Ciudad de Granada y que to-
mada certificacion de como y en que se han gas-
tado se envie raron ante el Rey, pena de

cedula de D.^h Felipe Segundo, firmada en
once de Julio de mil quinientos cuarenta y cinco,
en la que se impone a los poseedores de la referida
finca la obligacion de gastar en cada año cien
ducados de lo que rentaren sus linderos, en los
reparos y obras necesarias para la conservacion
de Generalife, con el parecer e intervencion del
Corregidor de esta Ciudad de Granada y que to-
mada certificacion de como y en que se han gas-
tado se envie raron ante el Rey, pena de
perder la merced. De tal modo han cumplido
en todos tiempos los Marqueses de Compteyar la
obligacion que va unida al derecho que se les
concediera, que nunca se han reducido a gastar
los cien ducados que marcan las Reales cedula;
si no que desorios de contribuir, en quanto des-
de su parte estubiera, para evitar la destruccion
de ese precioso monumento de la epoca de
los Arabes, han invertido para su conservacion
y mejora, sumas muy considerables =

Annexe n°66

"Traslado de una cédula del Príncipe al presidente y oidores de la Audiencia y Chancillería para que ningún tribunal conozca de la acequia y sus aguas si no es alcaide de Alhambra.

(Source : Archives de l'Alhambra, L-238-1).

734 Aguas el Príncipe

211 Seg A

27

46

Sobre la agua que se lleva de la ciudad de Antequera a la Alhambra y de ella para adouar la acequia y q todas las vezes que se an cobrado los curas de yr adouar y reparar la dicha acequia ansido apremiados por el cap^m general q asido es de este reyno y alid de la dicha Alhambra q vayan a hazerlo por sus personas o den lo contribuyan lo que fuere menester para el reparo de la dicha acequia lo seles antecado prendas y tomados hombres a jornal q vayan a hazerlo a su costa y q conforme a esta costumbre solas hauiendo requerido por parte del dicho conde el mes de septiembre ultimo q paso que fuesen a adouar y reparar ala dicha acequia como lo solian hazer y q no quisieron yr diciendo que les ayudasen ciertos vezinos de esta ciudad y hereaderos que gozan de la dicha agua y q vista e oido us pueta por el dicho conde seles hizo el dicho requerimiento como el primero y por ser rebelde hizo que los sacasen las prendas para que del valor dellas se repara se la dicha acequia y que desto se quezaron en esta audienaa y por los señores de vnasala por no estar bien ynfirmados de la costumbre se proueyo que las personas q por lo den del dicho conde sacaron las prendas las boluieren o pareziesen y q parezendo al dicho conde lo cote nepoao se hazia pleyto ordinario y que en el Alhambra hauiendo gen. nacesida de lengua es peal mente para las cosas abria gran dilacion en el reparo de la dicha acequia si sobre esto lo uiese pleyto nos auia querido auisar de lo que pasaua mandamos lo mandamos proueyer con breuedad y hauiendo embiado amando una nra cedula a vos y a los señores de esta audienaa nos embiase de relacion que en esto pasaua junta mente con vno parozes nos la embiastes y por via relacion y por las ynfirmas de las partes parece q en tyo de moros antes que los señores reyes catholicos ganasen esta ciudad acostunbraron los vezinos de Antequera de yr adouar a alcazar sola mente la presa de la dicha acequia de el rio de darro donde se toma el agua hasta meterla en la acequia cada vez que conuenia y q los testigos dicen que en tyo de moros los vezinos de Antequera y los que biuen en el barrio del mauror q es baxo de las torres vermejas y en la calle de los gomeres y los vezinos de Alhambra y van a alcazar la presa y limpiar la acequia y reparar la quando conuenia y q los vezinos de Antequera gozauan de algunas exompones por lo temian cargo desto y que los puebaca q la ciudad segun se ha acostunbrado q los vezinos de Antequera sola mente al con limpiar y reparar la dicha acequia sin que nadie les ayude y sin hauserseles hecho remuneracion alguna y que de veynte años a esta parte quando los vezinos de Antequera secesuauan de yr a reparar la dicha acequia les compelian sacando las prendas por orden y mandamiento del alid de la dicha Alhambra q ha sido y es capitan general del dicho reyno y q a causa de las grandes aguas de secano y de los passados sacosta y reparo de la dicha acequia q es menester hazer de presente con mucha los vezinos de Antequera no lo pueden sufrir y sino se re media seria cauffe de se des poblar Antequera y q con uieno conseruarse la dicha acequia por que no viene otra alguna agua a la Alhambra y que para el reparo suyo dicho estan situados mas de veynte y ancomill mrs q de la ciudad de los quales se paxa a la guarda y caneyo de veynte mill y para el reparo de las canas quatro mill mrs y a la presa q los conda mill mrs y se mana q no queda ninguna cosa de los para el reparo y que de la dicha agua de la dicha acequia gozan y se aprouechan personas particulares

y pilares faldones y un monasterio de monjas y q' os pareca q' conviene q' dea
 adelante la ciudad tuviere cargo desta acequia y de la administracion dello y si
 rigiose por las ordenancias q' se fizo de la dicha agua y en la dicha ciudad ay q' que los
 que tienen heredades cercanas ala acequia sin piasen sus pertenencias y don
 no huviere pertenencia lo fuese necesario lo tize reparo de mas de limpiar se hiziese
 acosta de la ciudad y q' los vezinos del antequeruela conforme a la costumbre se para
 sen sola la presa desta acequia y la tuviessen en pie a su costa para que por ella pudiese
 entrar el agua en el acequia dandoles de comer la ciudad o la persona que tuviere
 cargo de reparar la dicha acequia y por ser el dano que al presente ay mucho ayudasen
 a la ciudad las personas q' gozan de la agua de la acequia con la quarta y quinta parte
 por esta vez segund todo mas largamente se contiene en la Infuerna con y parece q'
 sobre ello se no embio q' con esta se os daria y por que a seruiçion de su maj. y bien de los
 moradores de la dicha alhambra y conseruaçion della conviene que la dicha agua vea
 allõ y no falte y q' el que es lo fuere allõ della tenga cargo de la administracion de
 dicha agua y de hazer adouar y reparar la dicha acequia y alla por el presente
 podreys dar mesor orden en como se deue hazer y haemos acordado remitirlos en
 gamos y mandamos lo q' junta mente con el dicho conde de tendilla y tomando con
 vos otros dos o tres o y otros de esta audiencia quales a vos parezere praziquen y
 deys la mesor orden q' os parezere para q' la dicha acequia se repare asi del repa
 res necesario hazer de presente como adelante perpetua mente todas las vezes que se
 necesario repararla y q' esto se haga a costa de los dichos vezinos de antequeruela y
 de los otros barrios y herederos q' gozan de la dicha agua y de la ciudad teniendo
 respecto a lo q' cada uno goza della y a la obligaçion que hasta agora ha tenido los
 de antequeruela y a las apenaciones q' tienen por rrazon de adouar la dicha acequia
 y lo que se ordenare q' hazen en ello agora y adelante lo puedan sufrir buona mente
 y si parezere q' de su maj. deue contribuir en ello con alguna cosa moderada por rrazon
 de la agua que viene a la dicha alhambra auisarnos en todo ello para q' se proua y asi
 mesmo ordenareys q' la administracion de la dicha agua y acequia q' de a cargo
 del alcaide es lo fuere de la dicha alhambra y el la hazer limpiar y reparar las vezes
 q' fuere necesario a costa de los que ordenareys q' contribuyan en ella y la
 mana q' se deue tener en ello para que se haga con la menor molestia que ser pueda
 y lo que sobre lo suso dicho ordenareys y mandareys en nro nombre mandamos
 por la presente a quales quier personas aqui en toca q' lo guarden y cumplan en
 todo y por todo como vos lo tios lo ordenareys bien asi como si nos lo mandaramos
 y a quales quier justicias a quien perteneciere el conogimiento dello q' lo hize
 guardar y cumplir y no consienta ni delugar q' contra ello se vaya ni faze y sea
 vuznos eys la orden q' dierdes. fecha en valleda a diez e cinco dias del mes de
 mayo de mill e quatro e quarenta e cinco años.

por mi señalteza
 Juan de los ramos

Annexe n°67

Lettres de Hernando de Zafra aux Rois Catholiques à propos de l'or du Darro.
(Source : Colección de documentos inéditos para la Historia de España, tome
XI, pp.517-518, p.537).

537

no son venidos. Aquí tengo al Xequé y á los otros (1): no sé lo que ha de aprovechar; mas ellos entretanto toda la honra que yo puedo, reciben.

Todos estos alguaciles de las Alpujarras se muestran muy servidores de vuestras Altezas, y tan mis amigos como hermanos, y todo está como á servicio de vuestras Altezas cumple, así aquello como esta cibdad, como todo este reino. Sean dadas á Dios muchas gracias por todo. Y crean vuestras Altezas que en este mundo no puede haber mejor cosa que esta cibdad, y que es cosa maravillosa ver su templanza y sus aguas y sus aires y sus mantenimientos; y demás de su mucha abundancia de todas las cosas hallan oro en este rio de Darro, y los que lo sacan sanean bien la (2) que tres hombres extranjeros que ha que vinieron á ello habrá ocho días sacaron en tres (3) tro pesos de oro el mas fino del mundo, el cual tengo con todo lo que sacaren para (4) vuestras Altezas. Plega á nuestro Señor guarde á vuestras Altezas y les deje gozar de esto (5) por muchos años y buenos á su servicio, y guarde, prospere y acreciente las vidas y muy Real estado de vuestras Altezas con muchos mas reinos é señoríos como vuestras Altezas lo desean. De Granada á veinte é ocho de agosto.

De vuestras Altezas muy humill y cierto servidor y hechura que sus muy Reales manos y pies besa—Fernando de Zafra.

(1) Este Xequé y algunos otros moros habian venido de Africa traídos de los albagos de los cristianos, para informar de las cosas de allá; y mientras se enviaban comisionados con objeto de cerciorarse de la verdad de sus avisos, quedaban acá como en rehenes.

(2) Está roto el papel.

(3) Id.

(4) Id.

(5) Id.

Minuta de carta que Don Fernando de Zafra escribió á sus Altezas sobre el oro del Darro.

Granada 16 de abril, sin año. (1493?)

Archivo de Simancas—Negociado de mar y tierra—N.º 1315.

MUY ALTOS Y MUY PODEROSOS PRÍNCIPES REY É REINA NUESTROS SEÑORES.

El mandamiento que vuestras Altezas me mandaron enviar para entender en lo del oro de Darro, me puso en gran cuidado de buscar alguna manera como fuese mas; y creyendo que pues que en el rio lo había, non se hallaba salvo en las partes dél, como de las corrientes de los altos que lo debia haber en el nacimiento de las corrientes; tomé conmigo dos hombres que saben algo de lavar oro, y híceles buscar en todas las partes donde pareció que por la razon que he dicho lo debia haber. Hase hallado en algu-

518

nas partes dellas, y hice hacer el experimento dello, y hallóse lo que vuestras Altezas mandarán ver.

Por una fee de Luis de Ribera, platero, mercader de esta ciudad, que estuvo presente á ello que. . . . (1), y la muestra del oro que lleva así mismo mandarán vuestras Altezas ver de la ley que es: y aquello se hizo trayendo la tierra las ramblas donde hay el oro á par del rio donde se lava. Y si de aquí adelante así se hobiese de traer, non se gana en ello la quarta parte; y mas si el agua se lleva adonde se halla el oro, que se puede muy bien llevar, porque lo mas dello está entre los Alixares y Guialarif, ganarsehán en ello mas de los dos tercios. Algunos que esto han visto, tienen esto en mucho, y yo querria sin duda por lo que deseo el servicio de vuestras Altezas, que fuese así mas. Lo cierto de lo que puede ser, ni la cantidad que habrá no lo sé; y si vuestras Altezas fueren servidos sería bien que mandasen que algunas personas fiables, que supiesen bien desto, lo viniesen á ver y hiciesen el experimento dello para que con su informacion mandasen vuestras Altezas proveer en ello como cumpliese á su servicio, y yo entretanto haré ensayar la tierra de las tres partes donde creen algunos que puede haber oro, porque hoy se ha hallado tambien en algunas ramblas que estan en la otra parte de los Alixares hacia Xenil: no sé como aondirá porque aun no se ha fecho el experimento dello. Lo que se hallare sabrán luego vuestras Altezas.

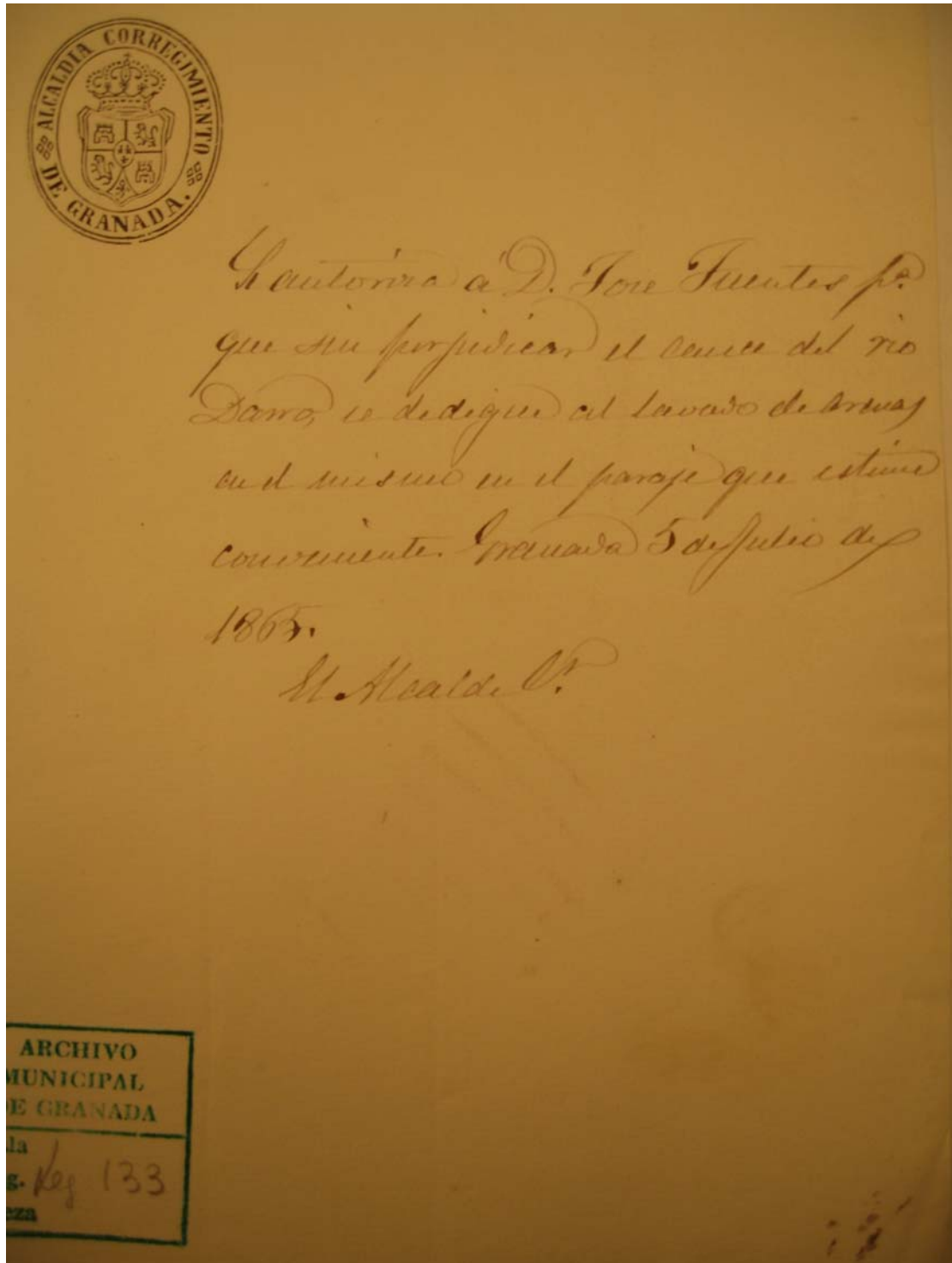
Cortinas va á dar su descargo del repartimiento de Guadix: á mi ver persona es que dubdo mucho que haya fecho cosa que non debia, porque dél creo es responsable

Annexe n°68

“Autorización a José Fuentes para lavar las arenas en el cauce del río Darro”,
1865.

(Source : Archives municipales de Grenade, Legajo 00133).

(Photos de Bénédicte Vicente, juin 2006).



Annexe n° 69

“Derribo de las obras construídas en el cauce del río Darro para el lavado de arenas”, 8 avril 1872.

(Source : Archives municipales de Grenade, Legajo 03398, pieza 009).

(Photos de Bénédicte Vicente, juin 2006).

Granada, 12 de Octubre de 1872.
Con vista del parte que antecede,
y de los datos que las obras de
ciertas causas a las aguas potables de
las poblaciones, cumpliendo con lo
prescrito en el art. 245 de la Ley
de aguas vigentes, el Jefe de la Guar-
dia Municipal hará saber a D. Car-
los Alvarez que en el preciso e in-
prescizable termino de veinticuatro
horas haga desaparecer toda la obra
que ha construido en el cauce del Rio
Darro para el lavado de arenas, y
que por la falta cometida, pague en
el acto de la notificacion las multa
de diez pesetas que desde luego se
imponga: del mismo modo lo hará el
Alcaide de Campo para que tras
cumplido dicho termino de veinticu-
atro horas, ponga en conocimiento de
los Alcaldes si por el Alvarez se ha
cumplido o no las providencias
de Alcaldes
Domingo Jimenez

y las aguas turbias que están bajando
continuamente de resultas de estos trabajos
y habiendo preguntado por el dueño
encargado de estas obras, me han dicho
ser Sr. Carlos Alvarez.

Todo lo que ponga en conocimiento de
U. para lo que estime oportuno.

Granada 6 de Abril de 1872.

Francisco Garcia

El Arquero del campo de las de Darro da
parte a U. como habiendome presentado en el
dia de hoy en el sitio del molino del Testino
un poco mas arriba y dentro del curso del
Rio Darro, he visto que se han colocado dos
caballos de madera y fagina para ludear las
aguas de un lado a otro, ademas un canalon
de unos cuarenta metros de largo, una
alborrada de unos cuarenta metros y una
ranja de cuarenta metros, todo esto con el
objeto de sacar las arenas y ludarlas en
el expresado canalon, siendo esto enteramen
te perpendicular a el abasto de aguas potables
de la Tablacion pues estando por bajo la pre
sa que da el agua a la cañeria que vie
ne a la Ciudad, recoge todos los escombros

Annexe n°70

“Permisos para corridas de toros en la Alhambra y prohibición de estas fiestas por orden de la Junta de Obras y Bosques así como la de criar palomas » .

(Source : Archives de l’Alhambra, L-162-1, 1740 à 1756).

A) fin 1744
62-1
65
Sep 26 38 2 - fol 2
Sue toros y Palomas.
Atendida la Junta de Obras y Bosq.
que en la Casa R. de la Torre de San Juan se
ha permitido y permite cría de Palomas,
y que el Cebo de los Pichones ha atraído
a ella gran cantidad de Garduñas que por
amidar en sus tejados, causan abundan-
cia de Góleras, y considos daños en las
Aviaciones, y que también han produ-
cido no pocos las Fiestas de Toros que
en algunos años se han celebrado en la
Plazuela, por haver tolerado la subida
de los tejados de muchas Genes: Ha

Novelas así para evitarlos, como por
oponerse al decoro, y decencia de la es-
prevada Casa R. la Cria de las ciudades
Lalomas, que luego luego disponga Vm
se saquen fuera todas las que hubiere
en ella, apercibiendo a sus Dueños, que
si en lo suscrito se notare semejante
Cocero serán castigados con las penas
condignas a la falta de Respeto con que
deben mirar y tratar el sagrado Real
que representa, zelando Vm su obser-
vancia; y que en el caso de contemplar-
se útil la permission de correr toros
en la expresada Plaza, sea con

La Instrucción de no permitir anadie
 subir à becos en los tejados, ni que en
 los Cuartos de la mencionada R. Casa
 se originen daños ni desordenes. Partu-
 cipolo à vrm de acuerdo suyo, para que
 disponga su cumplimiento, tomando ra-
 zon de esta orden en los Libros de los
 ofizios de su cargo. Dios q. à vrm m.
 a. como deveo. Madrid 11. de Febrero

El MA.

Alfonso Sal. D.

Como razon en los libros de la
 Hacienda. y Cont. de mi Cargo

Acordada en la de Mayo de 1744. pase copia con papel de aviso a D. Gaspar
 de Cos. y Maide inasino otra para
 D. D. Estevan Gonzalez de Beltramilla.

12 Agosto 1749

8
Lec^o 98 12⁶⁵ fil. 11

62-1
bex 60
s.

Muy Sr. mio: Lucido en machiq.^a
de quanto compone Vm en esta Carta
de S. del corriente, con motivo de
avivar se como un Toro en creek.
Satis a instancia de D.^{no} Pedro Ribera,
y esta bien la precaucion que
Vm ha tomado sobre los danos que
se hubieran causado en los tepales,
u otro qualquier parage, para obli-
gar al nominado Ribera, a que de
su cuenta se hagan los reparos
que se consideren de su obligacion,
y lo haze presente a la Junta, y todo
el contenido desta Carta de Vm con la
Certificacion del Alfo de obras
que la acompaña en punto de la

Utilidad que Vm considera, puede tener a favor R.^l Foxcalena del establecimiento de tres iguales Reg-
zipo anuales; mediante aq.^e por el Reconocimiento que de ella Renta no se deduce perjuicio alguno.

Prebenjo a Vm que la instanz.^a sobre la llave del Archivo ha pasado al Sr. Fiscal, para que opongase su dictamen; y quedo para complacer a Vm con verdadera afecto y de-
seando q.^e Dios Sr. que en vida mia.
Madrid 12 de Agosto del 1749.

En com.^o de Vm sum. Ser.

Manuel de Heredia,
y Foxcalena

C.^o D.^o Manuel de Prado.

Annexe n°71

Dessin de Gustave Doré : “Les voleurs d’Azulejos à l’Alhambra”.
(Source : *Voyage en Espagne...* par Ch. Davillier, 1980, p.203)



« A la fin du dix-septième siècle, l'Alhambra devint un asile pour les débiteurs insolubles; il servait en même temps de refuge à toute une population picaresque, comme des soldats vagabonds, des voleurs et autres gens sans aveu.

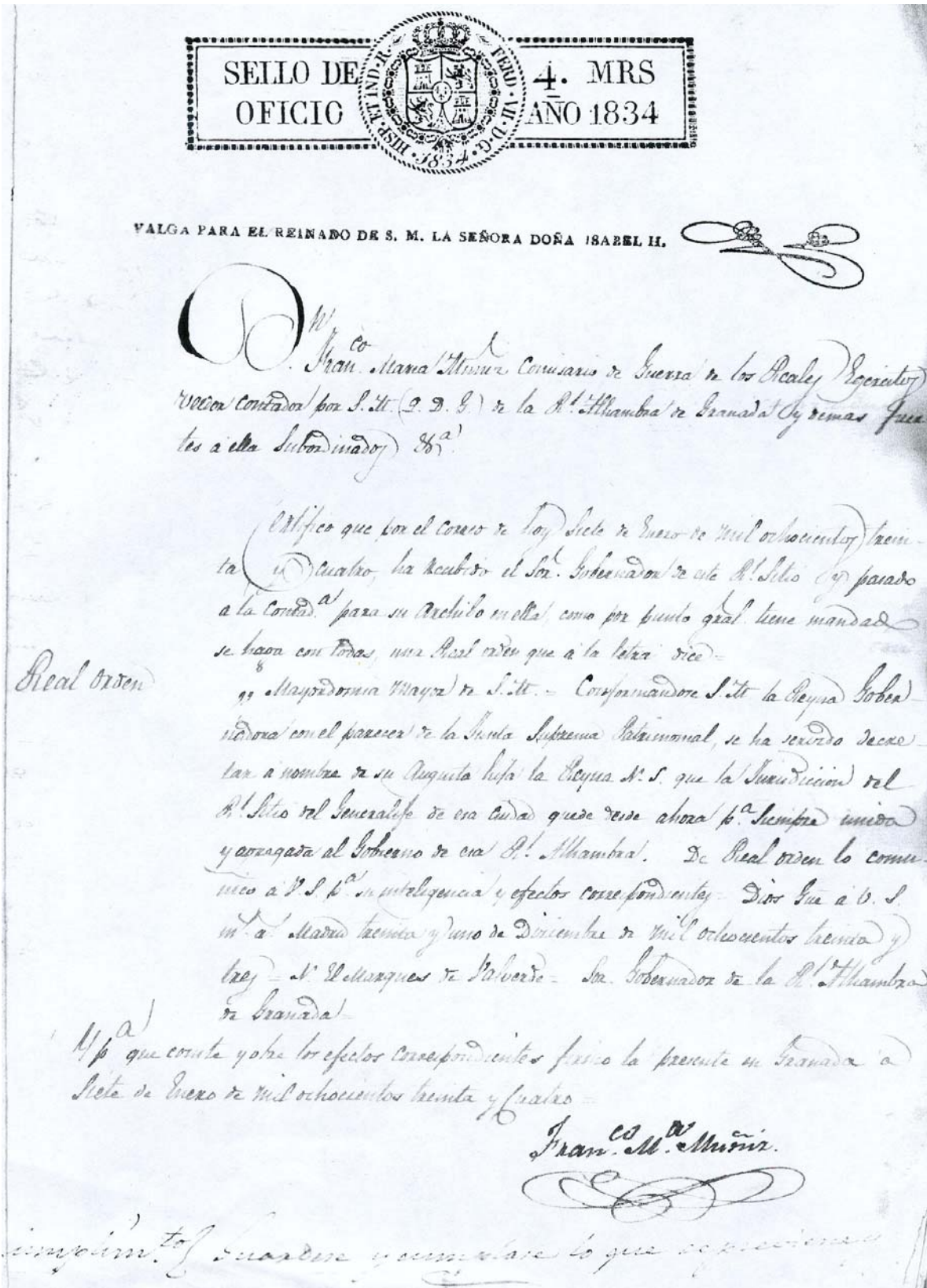
Plus tard, quand le palais moresque fut confié à la surveillance de gouverneurs, la plupart de ceux qui avaient pour mission de le garder et de le conserver, semblèrent s'être donné à l'envi la tâche de hâter sa ruine. Ce serait une curieuse histoire que celle de ces dévastations : nous y verrions par exemple le gouverneur Savera se servant d'un *mirador* moresque pour y établir sa cuisine; nous en verrions un autre, don Luis Bucarelli, ancien officier catalan, s'établir dans les appartements des rois de Grenade, et y loger successivement ses cinq filles avec ses cinq gendres; c'est le même, assure-t-on, qui vendit un jour, pour payer la dépense d'un combat de taureaux, les plus beaux *azulejos* dont la plupart des salles étaient ornées. A propos des *azulejos*, un fait bien connu à Grenade, et que nous avons entendu rapporter par plusieurs personnes, c'est qu'on les vendait au premier venu, pour les broyer et en faire du ciment comme avec des tuiles : la charge d'un âne ne coûtait que quelques réaux. Le moment viendra où il ne restera plus un seul de ces beaux carreaux de faïence nous vîmes un jour, dans une des salles de l'Alhambra, un Anglais qui s'amusait à les enlever du mur, et qui ne se dérangea pas à notre approche, comme s'il eût fait la chose du monde la plus naturelle. Ce rival de lord Elgin paraissait avoir une grande habitude de ce petit travail, qu'il exécutait fort habilement au moyen d'un ciseau et d'un petit marteau de poche. Doré, qui dessinait en ce moment une frise moresque, interrompit son croquis pour consigner sur son album cette petite scène de vandalisme, que nous vîmes plusieurs fois se renouveler.

Qu'est devenue la belle porte de bronze de la Mezquita? Hélas! on ne le sait que trop : elle a été brisée ainsi que les *azulejos*, et vendue au poids comme vieux cuivre. Les portes en bois sculpté de la salle des Abencerrages subirent un aussi triste sort. C'est M. de Gayangos qui nous raconte cette incroyable dévastation. Ces belles portes étaient encore à leur place, et en parfait état de conservation, lorsque, vers le milieu de l'année 1837, elles furent déplacées et sciées par ordre du gouverneur, et cela pour fermer une brèche dans une autre partie du palais; mais ce n'est pas tout : comme elles étaient trop grandes pour l'ouverture à laquelle on les destinait, on se servit du restant comme de bois à brûler.

Le gouverneur Montilla ne trouva guère à conserver que les murs du palais, car les serrures, les verrous et jusqu'aux vitres des fenêtres avaient disparu sous ses prédécesseurs; cependant il restait les deux vases de l'Alhambra; on a vu qu'il en offrit un à une visiteuse étrangère : Théophile Gautier nous a dit le peu de cas que l'on faisait de l'autre à l'époque où il visita Grenade. »

Annexe n°72

« Real Orden de su Majestad la Reina gobernadora, agregando la jurisdicción del Generalife al gobierno de la Alhambra », 7 janvier 1834.
(Source : Archives de l'Alhambra, L-275-4).

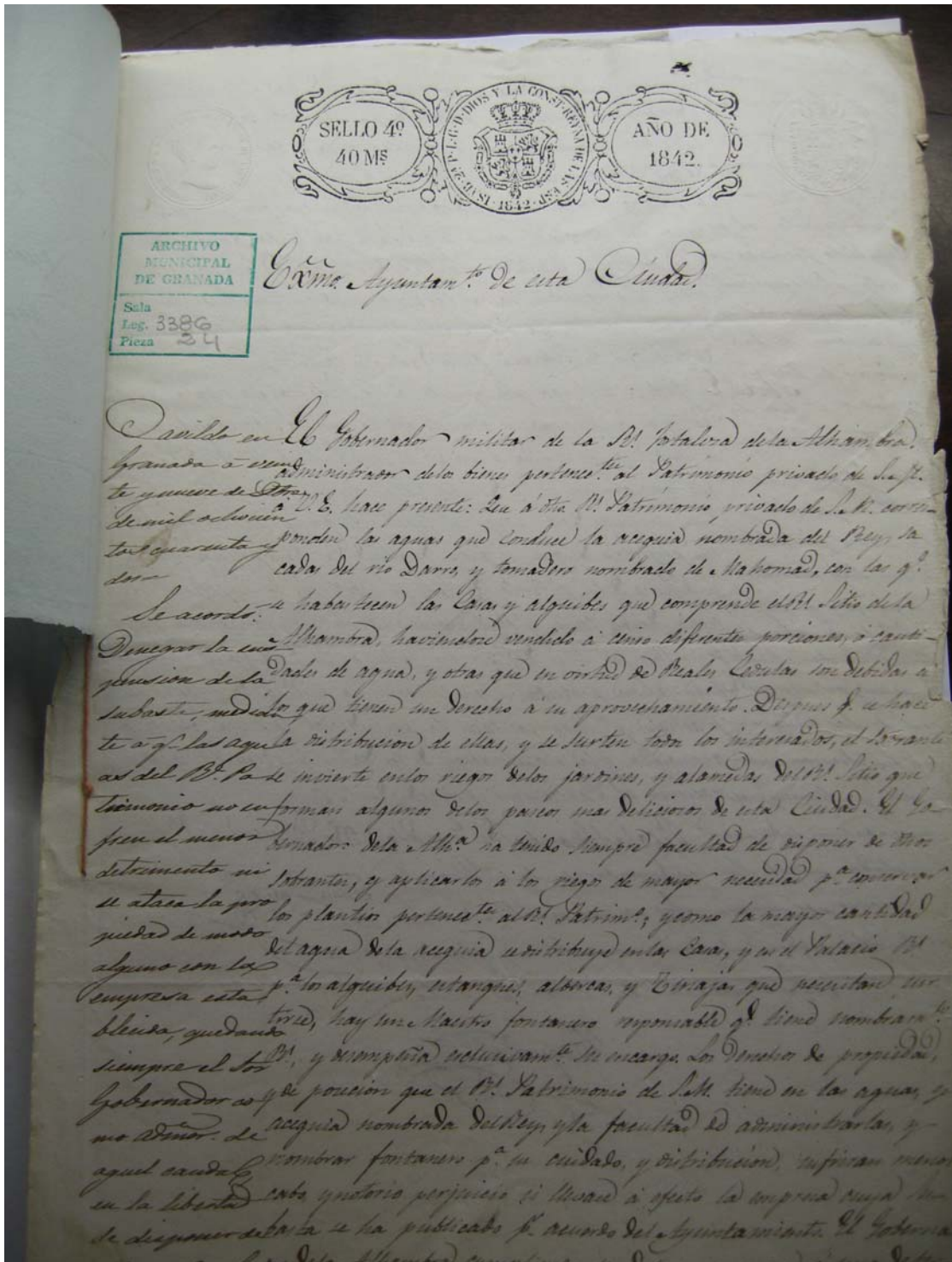


Annexe n°73

“Escrito del gobernador de la Alhambra oponiéndose al nuevo sistema de administración de aguas”, 29 décembre 1842.

(Source : Archives municipales de Grenade, Legajo 03386, pieza 024).

(Photos de Bénédicte Vicente, juin 2006)





ARCHIVO MUNICIPAL DE GRANADA
Sala Leg. 3386
Pieza 24

Excmo. Ayuntamiento de esta Ciudad.

Devuelto en el Gobierno militar de la S.ª Realidad de la Alhambra, Granada a su Administrador de los bienes pertenecientes al Patrimonio privado de S.ª M. de V. y U. de España, D. E. ha sido presentada: Sea a V.ª S.ª el Patrimonio privado de S.ª M. de V. y U. de España, de mil ochocientos y cuarenta y cinco arrobas de las aguas que contiene la acequia nombrada del Rey, la cada del río Dorro, y tomadero nombrado de Sta. Helena, con las q.ªs. Se acordó: se habrán de tener las Casas y aljibes que comprende el M.ª de esta Alhambra, habiéndose vendido a cinco diferentes porciones, o cantidades de agua, y otras que en virtud de Reales Cédulas son debidas a subasta, mediantes los cuales se han perdido sus derechos a su aprovechamiento. Deseando S.ª M. de V. y U. de España que se haga una distribución de ellas, y se surten toda los interesados, el Excmo. Ayuntamiento de esta Ciudad, se inscribe en los riesgos de los jardines, y alamedas del M.ª de V. y U. de España que pertenecen a algunos de los señores de esta Ciudad. El Excmo. Ayuntamiento de esta Ciudad, ha tenido siempre facultad de disponer de sus bienes, y aplicarlos a los riesgos de mayor necesidad p.ª su utilidad, y a las plantas pertenecientes al M.ª de V. y U. de España, y como la mayor cantidad de agua de la acequia se distribuye en las Casas, y en el Palacio de S.ª M. de V. y U. de España, y en los aljibes, estanques, albercas, y Cisternas que necesitan un caudal, quedando siempre el sobrante, hay una fuente nombrada q.ª tiene nombrada el Excmo. Ayuntamiento de esta Ciudad, y se cumplirá religiosamente su encargo de proporcionar la posesión que el M.ª de V. y U. de España tiene en las aguas, y en la acequia nombrada del Rey, y la facultad de administrarlas, y nombrar fuentes p.ª su cuidado, y distribución, suficientemente en la libertad que gozamos por privilegio si hemos a efecto la impetración de disponer de ella se ha publicado p.ª acuerdo del Ayuntamiento. El Excmo. Ayuntamiento de esta Ciudad cumpliendo su deber, se opone a una detención

prole de la j. de deminacion que comienda un gravamen perjudicial a los intereses
 de los vecinos y almas de su distrito del patrimonio privado de S. M. y protelata
 restacion alguna, en la mas breve forma la nulidad de la dicha
 quanto al servicio de que esta comedia a oposicion de que se lleve
 de p.º y el Ayuntamiento de este, atendida la consideracion de justicia que merecen de
 quanto se trata al respecto tan respetable como lo que S. M. tiene en las aguas y ca-
 lumbres formase segun el Rey y Erasmus nombrado de la forma que en las
 finca al requerimiento de la pertenencia, talia la Comision que en el punto de
 de los Tomadores y Comisionarios, ya por Establecimiento, ya por otro que por
 comision de la de tributar su soberana autoridad. Lo tanto
 asimismo de las y C. pide se tenga por opuesto a la dicha que esta anuncia
 vecinas, a fin de que y a la empresa, o proyecto que la motiva, recordando que
 de estos perjudican en se suspenda, y concluya a para el experimento a los Sineses p.º
 tierra y para su que se ponga en vista de esta restacion lo que estimo opor-
 tuncia porion p.º tunc, uniendo desde luego al expediente que se habra formado
 los usos y costumbres sin perjuicio de que, si fuere desatendida la oposicion hecha
 y sin las continuas en defensa de los intereses de S. M. se ejerciten los superiores re-
 cesaciones y super- fijos donde, como, y contra quien convenga, y las acciones que
 en titulo de abusos permitan las leyes de venir en Tribunal de Justicia, p.º tribunal
 y se acuerde representada ahora protelata el que suerido la nulidad de cuanto se
 sus de los censos practique p.º llevar a cabo la perjudicial empresa que esta
 cuya atribucion pro anunciada, y la reclamacion de los danos y perjuicios que a
 tadora y Municipal acciones al patrimonio privado de S. M.
 no puede ni debe ser Real Alhambra de Granada 29 de Diciembre de 1782
 disputada por el Sr. Gobernador de la Alhambra, Juan Paredes
 a si como por ningun otro vecino particular, todo lo que
 se le comunicase al enunciado Sr. Gobernador.
 Asi consta del libro de actas
 Vazquez

Annexe n°74

“Denuncia de los abusos cometidos por el acequero de la del Rey”,
(Source : Archives municipales Legajo 03386, pieza 062, 1851).

J. H. 5

El Acequero a los que la Ciudad tiene en el Rio Darro para el uso potable me ha dado parte a que los expen^{tes} que se han en la acequia del Rey toman para llevar a la Alhambra el agua que corresponden a la Ciudad, excediendose hta el curso a tener la Compuerta del Comadero a ella y a retaparla ^{en termino} para el caso de no dejar agua alguna.

Esto hecho, que sobre ser un abuso que no puede tolerarse, causa perjuicio publico en el riego de agua que recorta a el uso a la vida. y trastorna el orden que las ordenan y las demas disposiciones se practican Los del Rio Darro establecen e introducen el riego a verse desperdiciada dho. articulo por su escusa abundancia en la Alhambra cuyo derramamiento y sobrantes bajan por barrancos y caudales a los Darros, cuando en los barrios principales a la Ciudad y donde cabalmente estan situados, los edificios oficinas y todas las Autoridades, a la Provincia

Annexe n°75

“Pensión Royal y establecimiento fotográfico de Señan y González », 1910,
carte postale.

(Source : “En la Alhambra : turismo y fotografia en torno a un monumento”,
p.96).



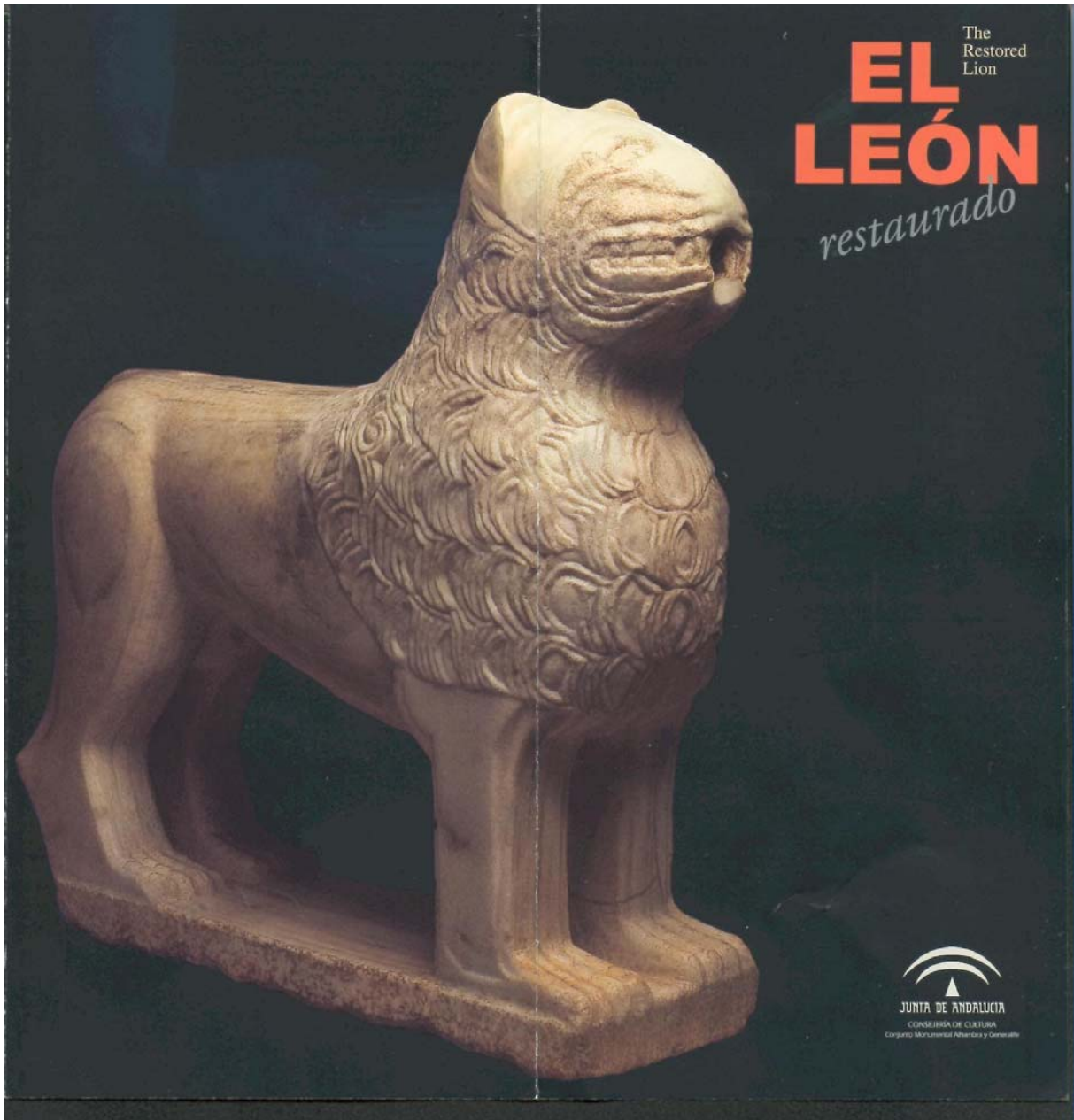
Annexe n°76

“Paseos y hoteles de la Alhambra”, 1890, de Rafael Garzón.
(Source : “En la Alhambra : turismo y fotografia en torno a un monumento”,
p.78).



Annexe n°77

Plaquette explicative et pédagogique distribuée par le « Patronato de la Alhambra » pour la restauration d'un lion pilier de la fontaine.



EL LEÓN

Primera fase
del proyecto integral
Fuente de los Leones

restaurado

El Patio de los Leones y su fuente, núcleo central del conjunto de los palacios nazaries es, por una parte, el lugar donde se concentra con mayor esplendor la refinada sensibilidad de sus creadores, pero también la imagen más conocida, no sólo de la Alhambra, sino de la ciudad de Granada.

El transcurso del tiempo, los periodos de abandono, los agentes atmosféricos, las reformas realizadas e incluso la acción humana han deteriorado de forma notable un conjunto caracterizado también por su fragilidad.

La fuente, por su propia funcionalidad como surtidor ha sufrido, además, diversos deterioros derivados del permanente fluir del agua.

Tras un periodo de investigación y seguimiento de la acción externa sobre la fuente, se ha iniciado su restauración con el tratamiento del león número 4, que ahora se presenta como primera fase del proyecto integral "Fuente de los Leones", que ocupa un importante apartado dentro de la permanente



labor de conservación del monumento que lleva a cabo el Patronato de la Alhambra.

Detalles de la intervención

La intervención en la presente escultura ha eliminado gruesas costras calcáreas, ha detenido la invasión de elementos biológicos y ha consolidado roturas de diverso origen. Al mismo tiempo, ha facilitado información para proseguir la restauración del resto del conjunto.

Tras la restauración, la visión actual del León ha aportado aspectos hasta ahora ocultos.

- Más naturalismo y precisión en la talla.
- Mayor esbeltez de la figura, con visiones laterales diferenciadas y detallismo escultórico, fundamentalmente en garras y el pelaje del abdomen.
- Mayor profundidad y definición del relieve, antes cubierto por los depósitos calcáreos y suciedad natural.
- Exquisitez en la elección del material pétreo en la cantera.



Plaquette distribuée aux visiteurs de l'Alhambra et du Generalife. Services généraux, accès et règles d'admission.

Servicios generales

Patronato de la Alhambra y Generalife
Calle Real s/n, 18009 Granada
• Internet: <http://www.alhambra-patronato.es>

Aparcamiento
• Abierto y vigilado 24 horas.
Tel: 958 226 474. Fax: 958 223 807.

Información al visitante
• Puntos de información situados en el Pabellón de Acceso, Pabellón de servicios junto a la Puerta del Vino, Placetas, en las inmediaciones de la Puerta de los Carros (horarios, itinerarios, accesos y servicios del Patronato de la Alhambra y Generalife) en temporada alta se ampliarán los servicios de información a la Plaza de la Alhambra, Torre de las Cabezas y Puerta de la Justicia.
• Tel: 902 441 221

Plano del recinto monumental y maquetas educativas
• Junto al Pabellón de Acceso para facilitar la consulta sobre las distintas zonas del Monumento y sus cronologías.

Sala de presentación
• Situada en el Palacio de Carlos V ofrece paneles informativos, maquetas y un audiovisual.
• Entrada gratuita.

Servicio de audioguías
• En el Pabellón de Acceso y Palacio de Carlos V.
• Disponibles en varios idiomas.

Librería
Especializada en arte y arquitectura islámicos
Tels: 958 226 153 y 958 220 561.
• Calle Real de la Alhambra.
• Palacio de Carlos V.
• Pabellón de Acceso.

Consigna
• Todos los paquetes, bolsas y bolsos mayores de 35 cm deberán ser depositados en Consigna en el Pabellón de Acceso.

Asociación Provincial de Informadores Turísticos
• Tel: 958 229 936
• Internet: <http://www.granada-visits.org> (independiente del Patronato de la Alhambra)

Máquinas expendedoras de comida y bebida
• Pabellón de Acceso.
• Pabellón de servicios junto a la Puerta del Vino.

Aseos
Por las dificultades que presenta la ubicación de aseos en un Monumento como éste, sólo existen en un número limitado aunque suficiente de ellos. Debe tener presente esta circunstancia antes de iniciar la visita.
• Pabellón de Acceso (adaptado a discapacitados).
• Pabellón de servicios junto a la Puerta del Vino (adaptado a discapacitados).
• Jardines bajos del Generalife.
• Patio de la Sultana, en el Generalife.

Enfermería
• Atendido por el personal sanitario de Cruz Roja Española.
Calle Real de la Alhambra.

Cajeros automáticos
• Pabellón de Acceso.
• Pabellón de servicios junto a la Puerta del Vino.

Buzón de correos
• En Calle Real de la Alhambra.
• Pabellón de Acceso.
• Pabellón de servicios junto a la Puerta del Vino.

Teléfonos públicos
• 2 teléfonos junto a Librería de la Alhambra
• 1 teléfono área Hotel Alhambra Palace
• 2 teléfonos área Pabellón de Acceso
• 2 teléfonos área Restaurante-Bar "La Mimbre"
• 1 teléfono área Aparcamiento
• 2 teléfonos Pabellón de servicios junto a la Puerta del Vino

Objetos perdidos
• Información en cualquiera de las Puertas de Entrada.

Cámaras fotográficas y equipos de vídeo
• Se permite el uso de cámaras fotográficas de mano en el interior del Monumento. No está permitido el uso de trípodes, así como tampoco el uso de flash en algunas Salas.

Accesos

Acceso peatonal

- Cuesta de Gómez (desde Plaza Nueva).
- Cuesta del Realejo (desde Plaza del Realejo).
- Cuesta de los Chinos (desde el Paseo de los Tristes).

Distancia media: 800 metros aproximadamente, con pendientes que oscilan entre el 6% y el 23%.

Acceso rodado

Ronda Sur (turismos y autocares)

Taxi (paradas en la Alhambra)

- Frente a la iglesia de Santa María de la Alhambra (interior del recinto).
- Hotel Alhambra Palace.
- Puerta del Generalife (junto a Pabellón de Acceso).

Bus y Microbús Alhambra
Conexión con Plaza Nueva (centro de la ciudad), y barrios de Albaicín y Sacromonte.
• Información: tel. 900 710 900.

Línea 30

- Recorrido: Plaza Nueva-Alhambra
- Horario: de 7.50 a 22.30 h
- Frecuencia: de 7 a 14 minutos

Línea 32

- Recorrido: Plaza Nueva-Alhambra-Albaicín (San Nicolás)-Sacromonte
- Horario: de 7.30 a 23 h
- Frecuencia: cada 10 minutos

Paradas en la Alhambra y Generalife

- Generalife (junto al Pabellón de Acceso).
- Torre de las Cabezas (parada más próxima a Palacios Nazaríes y Palacio de Carlos V).
- Puerta de la Justicia (parada más próxima a la Alcazaba y a Palacios Nazaríes).



Patronato de la Alhambra y Generalife
Consejería de Cultura

Admisión

- El número de entradas es limitado, por lo que se facilitarán en la medida en que exista disponibilidad.
- Por la gran demanda existente se recomienda adquirir la entrada anticipadamente.
- El número máximo de entradas por persona es de cinco (salvo que se trate de agentes autorizados).
- El billete sólo es válido para el día de la visita.

El acceso al Monumento

- Se recomienda llegar con antelación suficiente ya que el tiempo estimado para realizar la visita completa es aproximadamente de tres horas.
- Solo podrá acceder al Monumento en horario de mañana, tarde o noche dependiendo de las características del billete que haya adquirido (ver tipo de entradas).
- Organice su visita en función del horario asignado para el acceso a los Palacios Nazaríes.
- Si no dispone de la entrada, deberá adquirirla en la taquilla situada en el Pabellón de Acceso, y ya desde aquí acceder a la Alcazaba, Palacios Nazaríes y Generalife.
- Si dispone de entrada se recomienda acceder al recinto por la Puerta de la Justicia.

El acceso a los Palacios Nazaríes

- Solo podrá realizarse dentro de la media hora indicada en el billete, debido al control de aforo existente en este espacio (350 personas cada media hora). De no hacerlo en esta franja horaria perderá el derecho a la visita.
- El último pase finaliza una hora antes del horario de cierre. Antes deberá visitar el Generalife y la Alcazaba, ya que en el recorrido de los Palacios se invierte como mínimo media hora. El recinto se desaloja a partir de la hora de cierre.

Normas básicas de acceso al Monumento

Con carácter general durante la visita debe observarse lo siguiente:

- No portar mochilas ni bolsas grandes.
- No fumar en los Palacios ni espacios cerrados.
- No fotografiar con trípode.
- No beber ni comer, salvo en los lugares permitidos para ello.
- Respeto a las normas e indicaciones.
- **NO TOCAR LAS DECORACIONES DE LOS MUROS.**
- **NO TOCAR NI APOYARSE EN LAS COLUMNAS NI EN LOS ZOCALOS.**
- **NO TOCAR LAS PLANTAS DE LOS JARDINES.**
- **EXTREMAR LAS PRECAUCIONES PARA EVITAR CAIDAS.**

- Usar las papelerías; no arrojar nada al suelo, colaborar con la limpieza del Monumento.
- No beber agua de las fuentes y pilares ornamentales.
- Existen suficientes fuentes con agua potable.
- Por respeto para con los demás visitantes y para lograr una atmósfera adecuada durante la visita debe mantenerse un comportamiento lo más cívico posible: evitar las aglomeraciones y los tonos de voz excesivamente elevados, así como despojarse de determinadas prendas de su vestimenta.
- El número máximo autorizado de personas por grupo es de 30, más 1 responsable del mismo o guía, debidamente acreditado.
- Dadas las reducidas dimensiones de algunos espacios no está permitido explicar, salvo casos autorizados, en los siguientes lugares: Sala de los Abencerrajes, Sala de las Dos Hermanas, Galería Norte del Generalife.
- Los vigilantes del Monumento, en caso de excesiva aglomeración en lugares puntuales, podrán discrecionalmente dirigirse a los visitantes para agilizar la visita.

Régimen de infracciones y sanciones

- Queda prohibida la alteración del aforo anual y el establecido para el acceso a los Palacios Nazaríes.
- Queda prohibida la venta y reventa callejera o ambulante de entradas al Monumento de la Alhambra y Generalife.
- Queda prohibida la falsificación de billetes de acceso al Monumento de la Alhambra y Generalife.
- Queda prohibido entregar propinas o cualquier tipo de dádivas al personal que presta sus servicios en el Patronato de la Alhambra y Generalife.
- Son de obligado cumplimiento las normas e indicaciones que existen a lo largo del recorrido de visitas, así como las que procedan del personal de vigilancia y custodia.
- Es necesario observar una conducta respetuosa y considerada con el personal de vigilancia y custodia.
- El incumplimiento de lo previsto en este apartado, así como la falta de consideración con el personal de vigilancia y custodia será sancionado con la expulsión del infractor del Recinto Monumental, sin la devolución del importe de la entrada.
- Sin perjuicio de lo anterior, el Patronato de la Alhambra y Generalife se reserva el derecho de ejercitar las oportunas acciones civiles y / o penales, así como administrativas en su caso.

Propuestas culturales

Museo de la Alhambra (Palacio de Carlos V)

- Martes a sábado, excepto días festivos, de 9 a 14 h.
- Acceso con la entrada general.

Museo de Bellas Artes (Palacio de Carlos V)

- De miércoles a sábado, mañana y tarde, domingos sólo mañana, lunes y martes cerrado por la mañana.
- Entrada gratuita para ciudadanos de la Unión Europea.

Los espacios del mes

- Mensualmente el Patronato de la Alhambra y Generalife abrirá distintos espacios cerrados por razones de aforo o conservación, puntualmente se indicarán los espacios visitables —con información singular—.
- Acceso con billete general.

Visitas guiadas

- Recorridos monográficos dirigidos por especialistas en distintas materias.
- Acceso limitado, previa inscripción.
- Tel. de reservas: 902 441 221

La Alhambra y los niños

- Programa educativo, coordinado por especialistas, para grupos de alumnos acompañados por su profesor.
- Tel. de reservas: 958 228 496

Conciertos y conferencias

- Se convocan a lo largo del año con información singular.
- Entre los meses de junio y julio diferentes espacios de la Alhambra y el Generalife son escenario de algunos de los espectáculos del Festival Internacional de Música y Danza de Granada. Información y reservas: tel: 958 221 844 y fax: 958 220 691

Exposiciones

- El Patronato organiza exposiciones temporales que tienen por finalidad difundir y mostrar parte de los bienes museísticos, bibliográficos y documentales conservados en el Monumento. Asimismo, colabora con entidades públicas y privadas que proyectan este tipo de exhibiciones relacionadas con la Alhambra, el Generalife y demás elementos y espacios del Monumento.

Cursos de arte

- El Patronato de la Alhambra organiza en colaboración con el Centro Mediterráneo de la Universidad de Granada, entre los meses de septiembre y octubre, cursos monográficos con validez académica sobre aspectos relacionados con el Monumento.

Archivo y Biblioteca de la Alhambra

- Biblioteca especializada en arte hispano-musulmán; el Archivo atesora documentos desde el siglo XV.

Annexe n°79

Documents d'archives concernant les autorisations de tournage dans l'enceinte.
Evolution des prix de location et exemples d'autorisation et de refus de tournage.

(Source : Archives de l'Alhambra : Sig.:250/6 et 5/1).

PROYECTO DE ACTUALIZACION		PRECIO PROYECTO PARA 1.986	
CANON POR EL RODAJE DE PELICULAS Y DOCUMENTALES EN LA ALHAMBRA Y GENERALIFE		Películas con figurantes	Documentales sin figurantes
P A R A J E			
		Películas con figurantes	Documentales sin figurantes
Alcazaba, Palacio de Carlos V. (Patio Galería y Cripta), Jardines del Partal, Jardines nuevos del Generalife, Paseo de los Cipreses y Paseo de las Adelfas.....	40.000.-	12.000.-	84.000.-
Jardín de Lindaraja, Patio de la Reja, Patio del Ciprés de la Sultana del Generalife.....	60.000.-	18.000.-	126.000.-
Patio del Mexuar, Patio de los Arrayanes y Patio de la Acequia del Generalife.....	80.000.-	24.000.-	168.000.-
Patio de los Leones, (parte abierta)	100.000.-	30.000.-	210.000.-
Salón de Embajadores, Sala de los Reyes, Salas de Abencerrajes, de dos Hermanas y Mirador de Lindaraja.....	125.000.-	37.500.-	262.500.-
OBSERVACIONES: Los anteriores precios se estiman a razón a jornada de 9 horas de rodaje. Si el periodo es inferior, se aplicará la parte proporcional correspondiente.			

Granada 25 Septiembre 1.965.
EL COMISARIO,

Mh

Fdo. Mateo Revilla Ugena.

estudi
antoni alba

45,deu y mata/tel.250 02 97/barcelona-14

Barcelona, a 7 de junio de 1.982.

El que suscribe, como director y realizador de Estudio Antonio Alba, S.A., con domicilio en Barcelona, C/ Deu y Mata, 45, tlfn. nº 250.02.97, con el debido respeto y consideración,

EXPONE : que estando en fase de preparación el rodaje de la campaña publicitaria del champany "CODORNIU" y hallándose representados en ella conjuntos arquitectónicos reconocidos mundialmente por su belleza o espectacularidad como las Pirámides de Egipto, el Taj Mahal y Manhattan

SUPLICA: nos autoricen rodar también en el recinto de la Alhambra de Granada, con objeto de poder presentar un monumento español reconocido mundialmente por su belleza arquitectónica junto a estas maravillas del mundo.

Esperando obtener de Vd. el permiso necesario para ello lo antes posible, reciban un cordial saludo,


ANTONI ALBA MARLAGOSA

Nota: Adjuntamos guión técnico.

SR.D.FRANCISCO SANCHEZ. GERENTE DEL ILTMO.PATRONATO DE LA ALHAMBRA.

CODORNIU, S.A.

Campaña 1.982.

"ALHAMBRA" 60"

24-3-82

En la pantalla vemos un primer plano de una botella de Codorníu entre el hielo.

Seguidamente vemos un plano general de la Alhambra sobresaliendo sus patios interiores y sus arcadas.

La cámara se acerca desde el aire y toma una imagen de la Alhambra desde arriba.

La imagen funde con un plano de una copa con la que nos introducimos en una fiesta de Navidad, con toda la familia en la mesa.

El padre va llenando las copas con Codorníu. Funde con una imagen de la Alhambra llena de sol. Vemos un primer plano de las manos con la botella Codorníu.

Esta imagen funde con el plano de un operario girando las botellas. Seguidamente vemos un plano de los tapones de la botella en los pupitres, cuya inclinación encadena en el momento del fundido con las Arcadas de la Alhambra a pleno sol, reflejadas contra un cielo muy azul.

Funde con la imagen de una copa que el padre de la familia levanta para brindar el día de Navidad. Vemos los distintos personajes de la familia que toman sus copas para brindar. Las levantan y brindan. Funde con la imagen de la Alahmbra.

A continuación vemos un plano (primer) de la botella de Codorníu entre el hielo.

Locutor.- CODORNIU, La gran marca.

MOLE-RICHARDSON (ESPAÑA) LTD.

MATERIAL ELECTRICO CINEMATOGRAFICO

MOLE-RICHARDSON (ENGLAND) LTD.
CHASE ROAD
LONDON, N. W. 10 - TEL. ELGAR 68-34

MOLE-RICHARDSON (FRANCE) S. A.
28, RUE MARCELIN - BERTHELOT
MONTROUGE - SEINE
TEL. ALASIA 1549-2253

GUSTAVO FDEZ. BALBUENA, 13-MADRID-2
TELEFONOS: OFICINAS: 415 72 54
ALMACEN: 415 69 48
CABLES: MOLERENG MADRID

MOLE-RICHARDSON (ITALIA) S. R. L.
VIA DEL VELODROMO, 68-74
ROMA-783 827

MOLE-RICHARDSON (DEUTSCHLAND) G.M.B.H.
MÜNCHEN 8-SAMMAL 401827
HOFANGERSTRASSE, 78



Madrid, 17 de Octubre de 1972

SR. D. EMILIO OROZCO
PATRONATO DE LA ALHAMBRA Y
GENERALIFE
Granada

Fecha: 19 OCT 1972
ENTRADA n.º = 430 =

Muy Sr. nuestro:

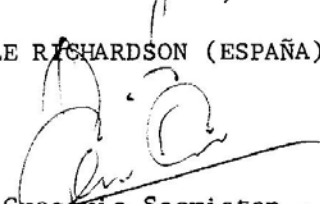
Según la conversación mantenida en el día de hoy con su Sr. Sánchez Roldán, con la presente le comunicamos que unos clientes nuestros, SEA CREST, nos han solicitado - que gestionemos en su nombre la solicitud del permiso - correspondiente para poder rodar dentro de la Alhambra el día 7 u 8 del próximo mes de Noviembre, unas escenas de unas señoritas, como simples turistas visitando el - Palacio.

Según me han asegurado, no pretenden exhibir ningún producto de tipo publicitario, lo que pongo en su conocimiento a los efectos oportunos.

En espera de la buena acogida que nos preste a la presente, quedamos a la espera de sus noticias con el ruego de que, en caso afirmativo, nos haga saber el precio que se establezca para dicho rodaje.

Atentamente,

MOLE RICHARDSON (ESPAÑA) LTD.,


Gregorio Sacristan.-

MOLE-RICHARDSON (ESPAÑA) LTD.

MATERIAL ELECTRICO CINEMATOGRAFICO

MOLE-RICHARDSON (ENGLAND) LTD.
CHASE ROAD
LONDON, N. W. 10 - TEL. ELGAR 68-34

MOLE-RICHARDSON (FRANCE) S. A.
28, RUE MARCELIN - BERTHELOT
MONTROUGE - SEINE
TEL. ALASIA 1549-2253

GUSTAVO FDEZ. BALBUENA, 13-MADRID-2
TELEFONOS: OFICINAS: 415 72 54 *
ALMACEN: 415 69 48

CABLES: MOLERENG MADRID

MOLE-RICHARDSON (ITALIA) S. R. L.
VIA DEL VELODROMO, 68-74
ROMA-788 827

MOLE-RICHARDSON (DEUTSCHLAND) G.M.B.H.
MÜNCHEN 8-SABMAL 401827
HOFANGERSTRASSE, 78



Fecha: 25 OCT. 1972

ENTRADA = 134 =
Madrid, 24 De Octubre de 1972

SR. D. EMILIO OROZCO
VICE-PRESIDENTE DEL
PATRONATO DE LA ALHAMBRA
Y GENERALIFE
Grandda

Muy Sr. nuestro:

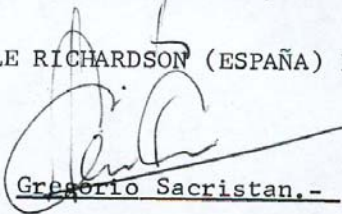
Le damos las gracias por su atenta del día 20 de los ctes. a la que pasamos a contestar los datos que en ella nos sol cita.

En primer lugar, nos es imposible enviarle guión puesto que al tratarse de un documental de diversos parajes españoles, el rodaje de los mismos se debe más a la improvisación que a lo premeditado. Por este mismo motivo, tampoco nos es po sible señalar los lugares precisos de ese monumento artísti- co, en el que las pasadas a efectuar serán llevadas a ca bo. Si bien, hemos de señalarles que en dicha filmación no será exhibido producto comercial alguno, sino que se mo strará simplemente como un lugar típico más de los tantos que en estos rodajes han de aparecer.

Estos trabajos, de contar con su autorización serian llevados a cabo entre los días 7 y 8 del próximo mes de Noviembre, y en ellos intervendrían máximo 6 o 7 personas, y no serian tu utilizados más medios que la cámara, tomavistas y por sup uesto se omitiría por completo el uso de luces y otros elementos.

Esperamos que estas consideraciones sean suficientes para aclarar su duda y, conf iando en la buena acogida que dispense a la presente, nos re iteramos de Vd. saludándole muy atenta- mente.

MOLE RICHARDSON (ESPAÑA) LTD.,


Gregorio Sacristan.-

Patronato de la Alhambra y Generalife
PRESIDENCIA
Fecha: 28 OCT. 1972
SALIDA n.º = 408 =

Granada 28 Octubre 1.972

**Sr. Don Gregorio Sacristan
Mole-Richardson (España) LTD.
Gustavo Fdez. Balbuena, 13
M A D R I D - 2**

Muy Sr. mio:

Vista su última carta en relación con el documental que se pretende filmar en este Recinto Monumental, lamento manifestarle no es posible conceder la autorización, por estar en contra de las normas aprobadas por este Patronato.

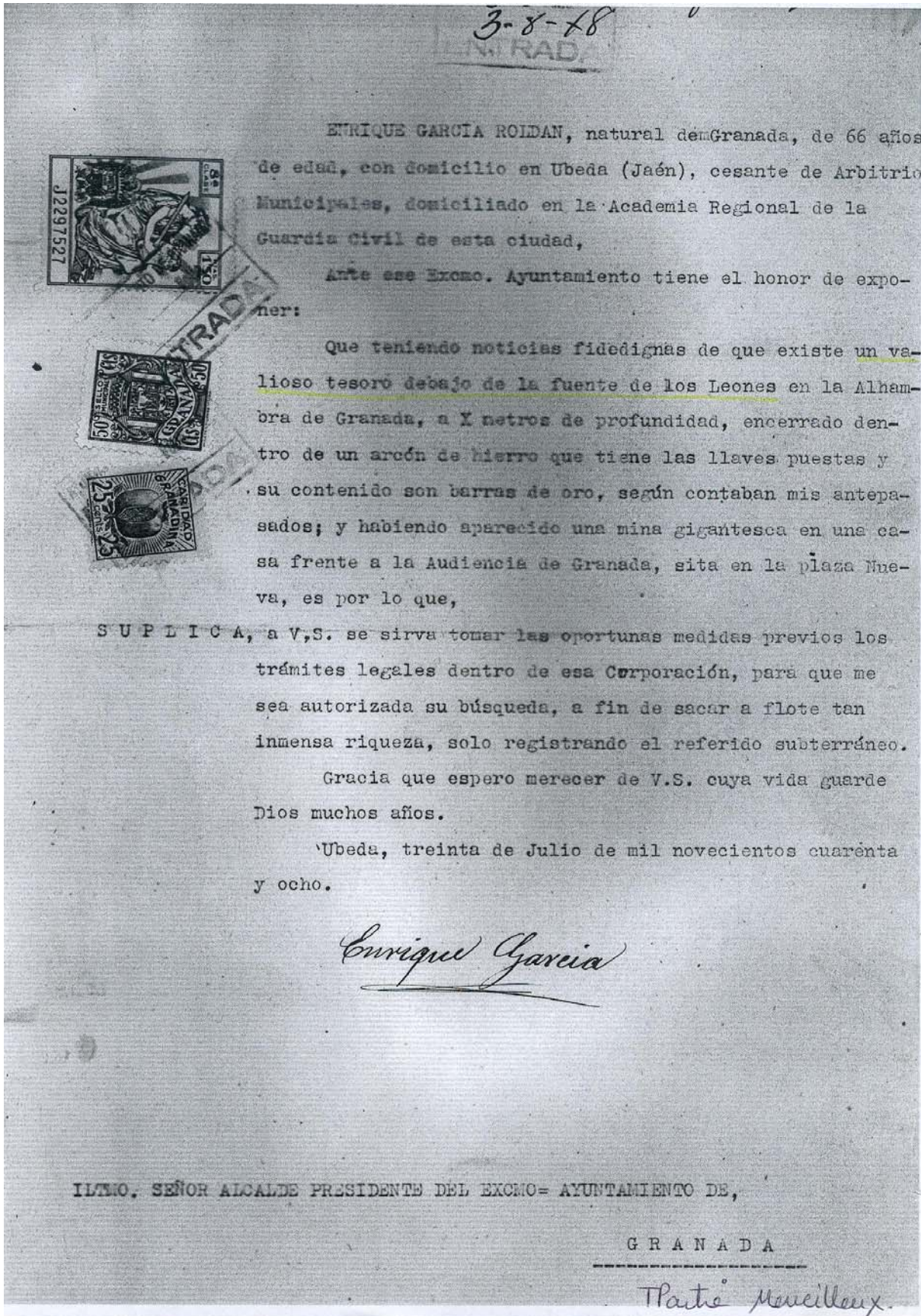
Le repito que la única excepción posible, tendrá que concederla de manera expresa y firmada por el Ilmo. Sr. Director General de Bellas Artes.

Le saluda cordialmente,

Fdº. Emilio Orozco Díaz

Annexe n°80

Document d'archives municipales concernant une demande de fouilles dans le patio des Lions en 1946.

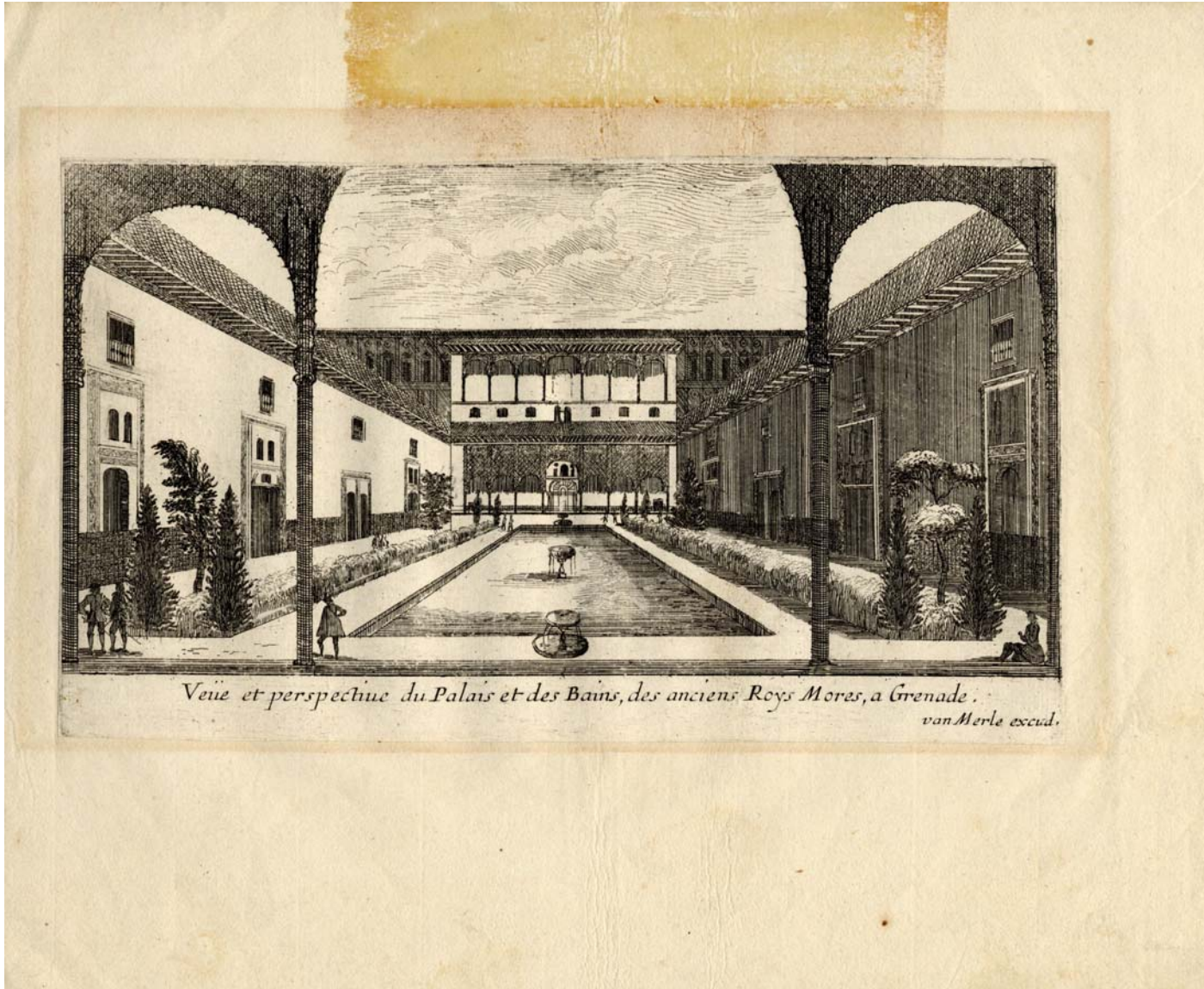


Annexe n°81

Vista del Patio de los Arrayanes : "Veue et perspective du Palais et des Bains,
des anciens Roys Mores, a Grenade"

Van Merle excud.

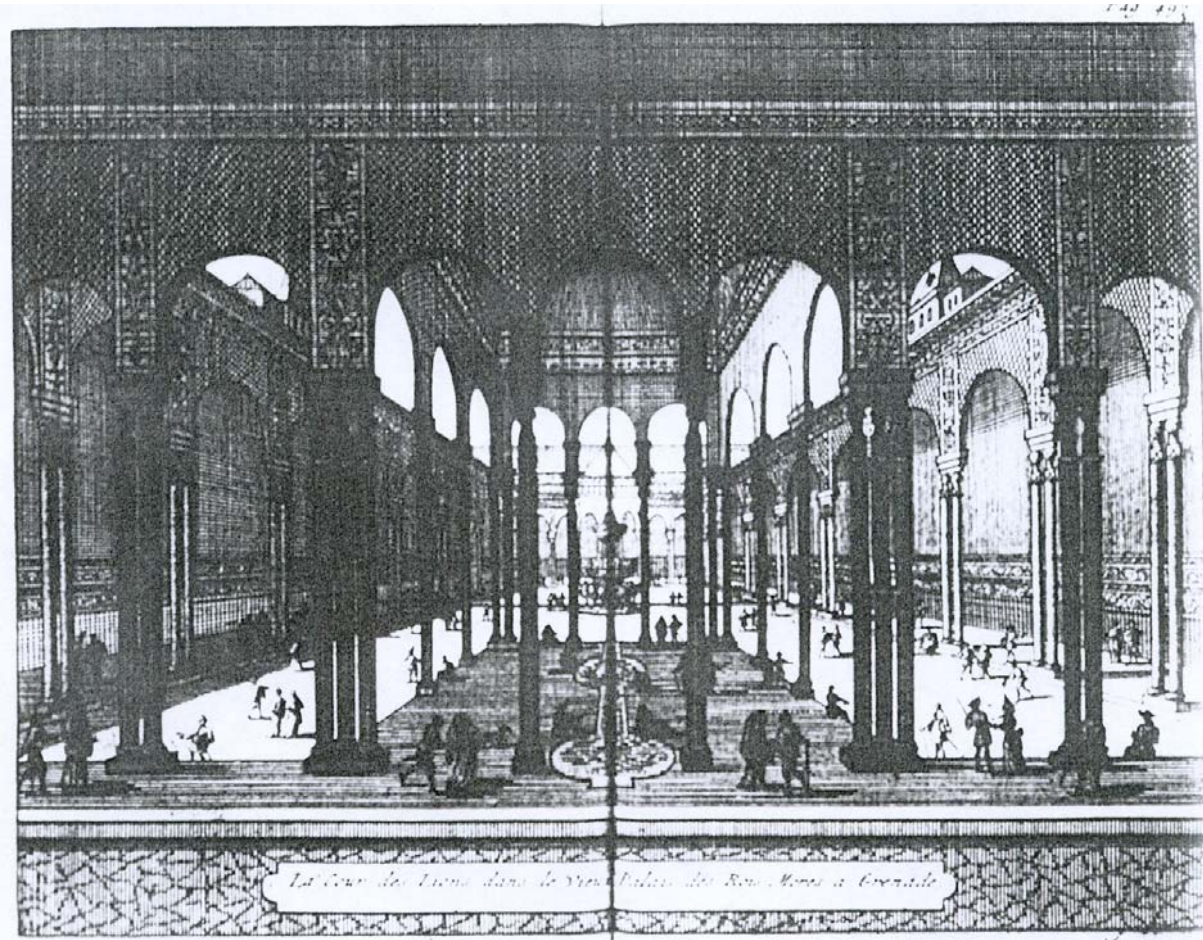
(Source : Archives de l'Alhambra, Numéro 738, sig. 1-6-2).



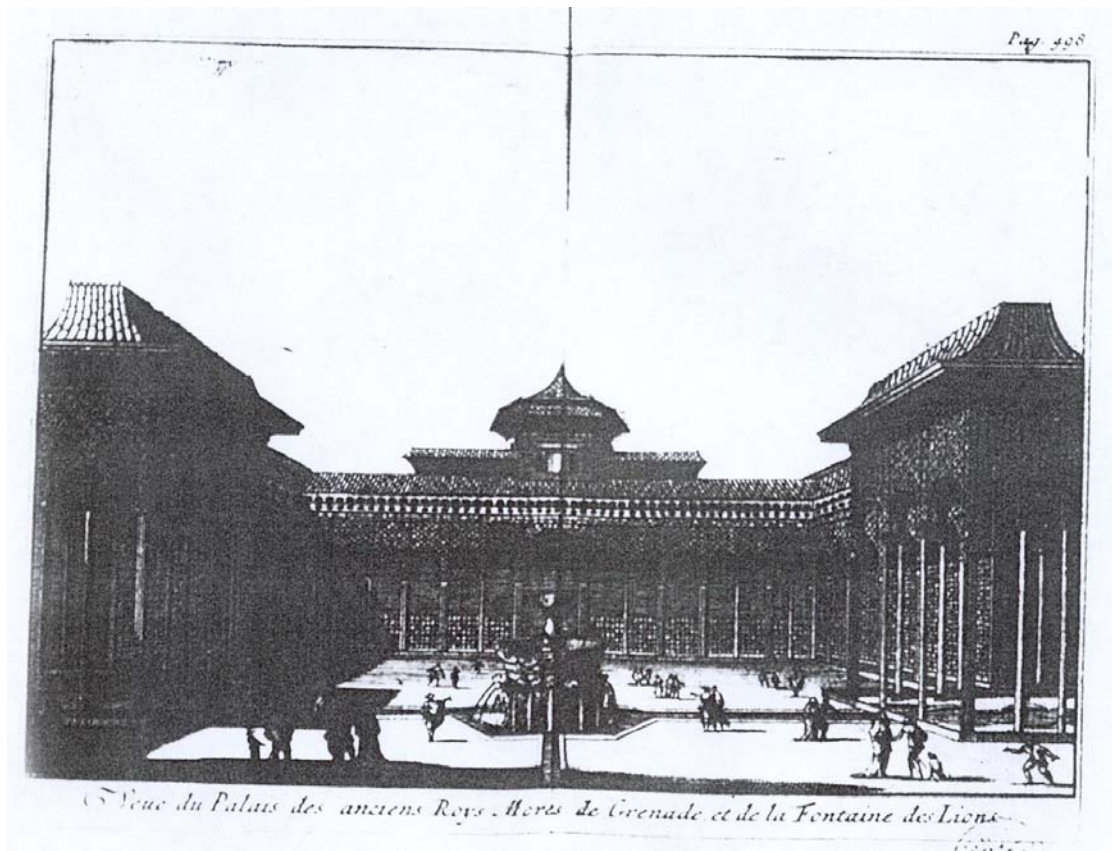
Annexe n°82

“Delices d’Espagne et du Portugal”, de Juan Alvarez de Colmenar, 1707.

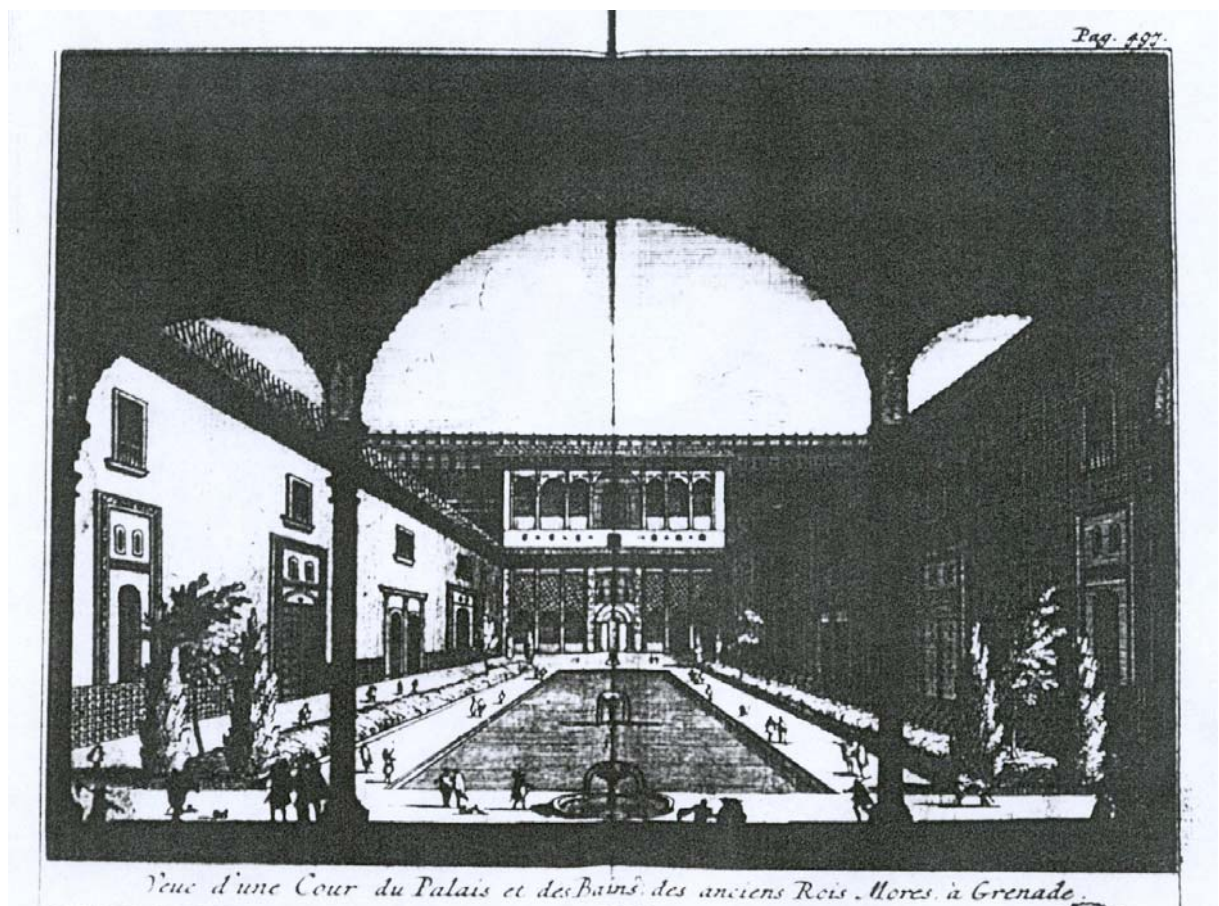
“La Cour des Lions dans le vieux Palais des Rois Mores a Grenade”, p.493.



“Veue du Palais des anciens Roys Mores de Grenade et de la fontaine des Lions”, p.498.

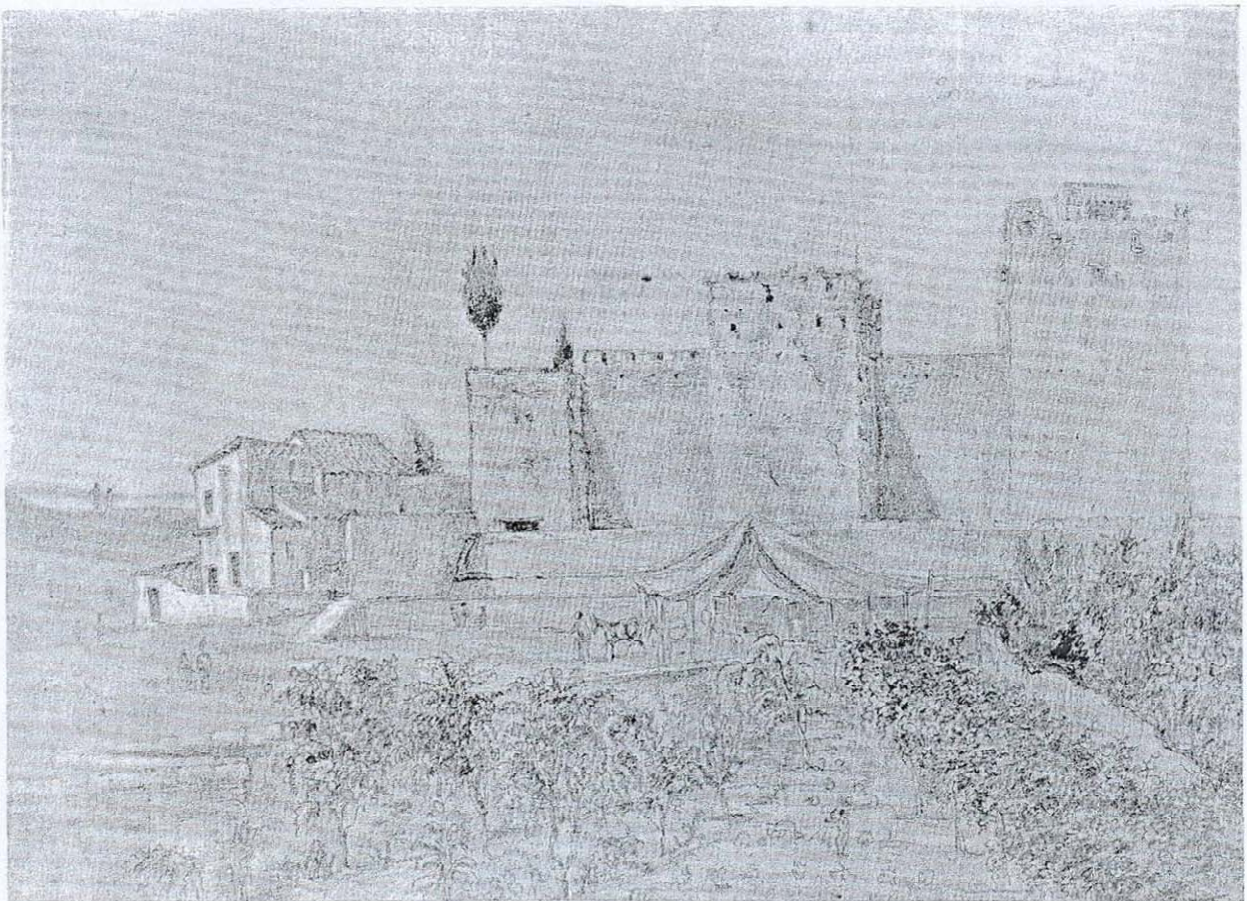


“Veue d’une Cour du Palais et des Bains des anciens Rois Mores à Grenade”, p.497.

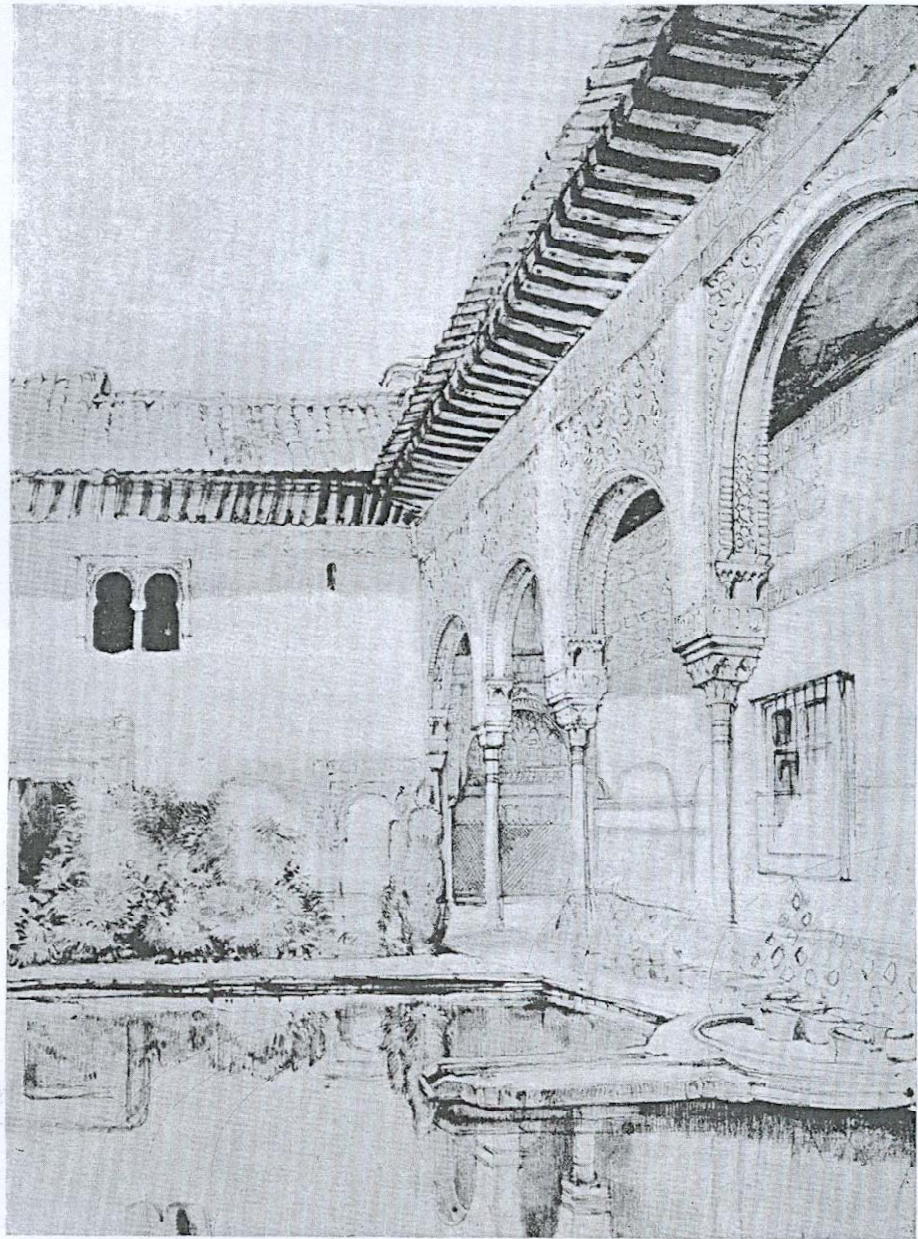


Annexe n°83

Reproductions de dessins de Mr et Mme Ford, dans “Granada. Escritos con dibujos inéditos del autor ».

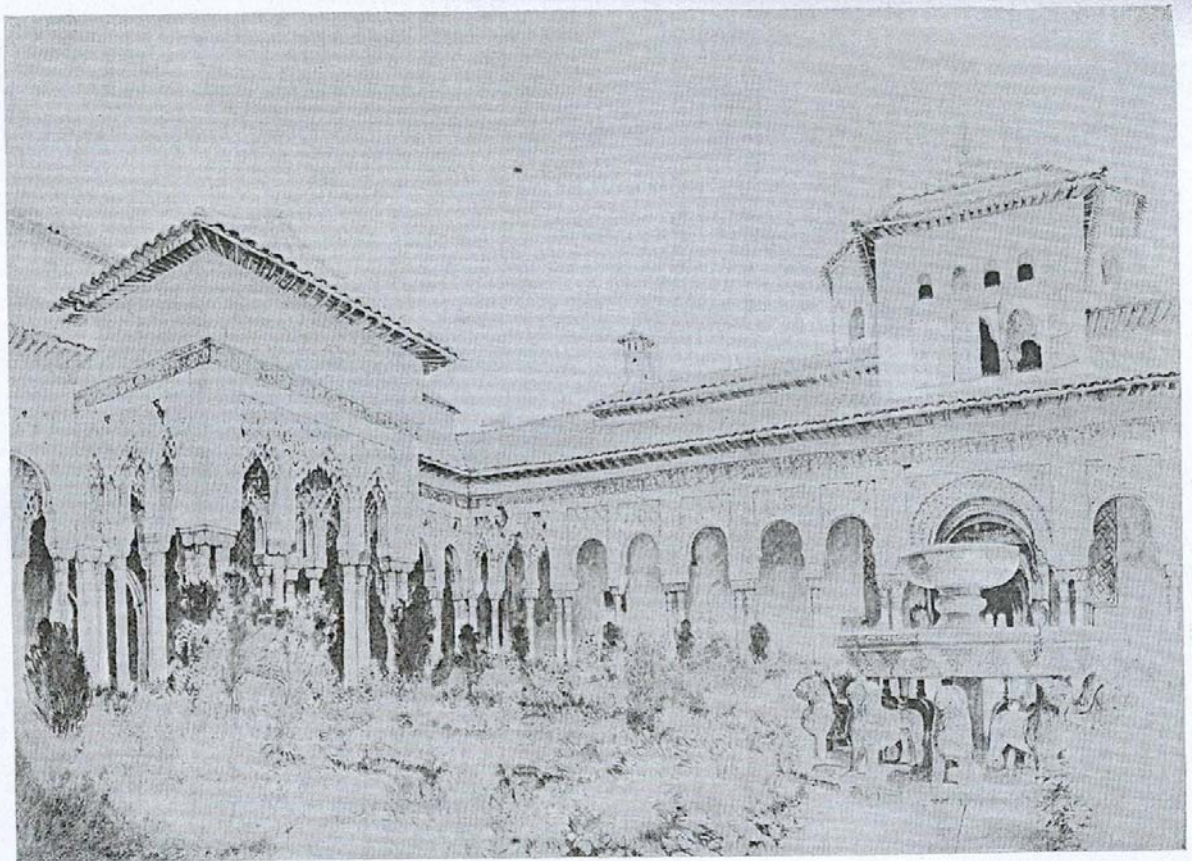


La Alcazaba y la Plaza de los Aljibes.
View of the Alcazaba and Plaza de los Aljibes.



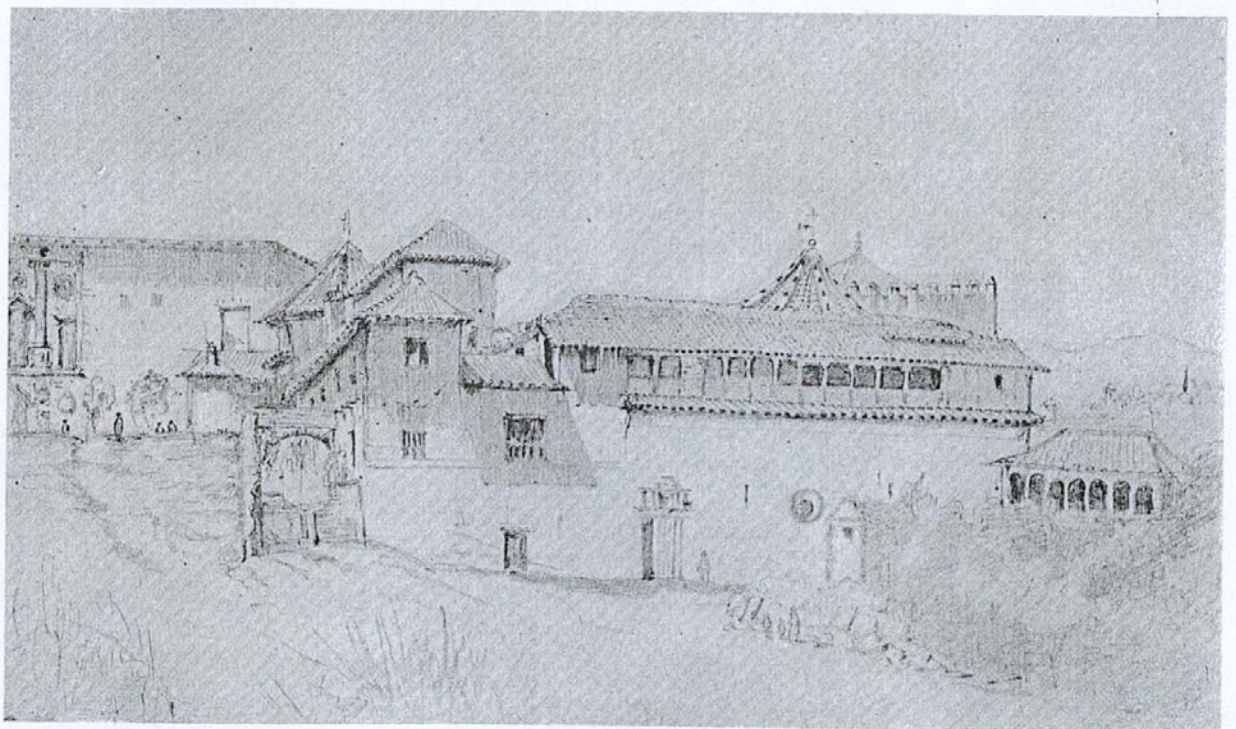
Patio de la Alberca.

(Dibujo de Enriqueta Ford.)

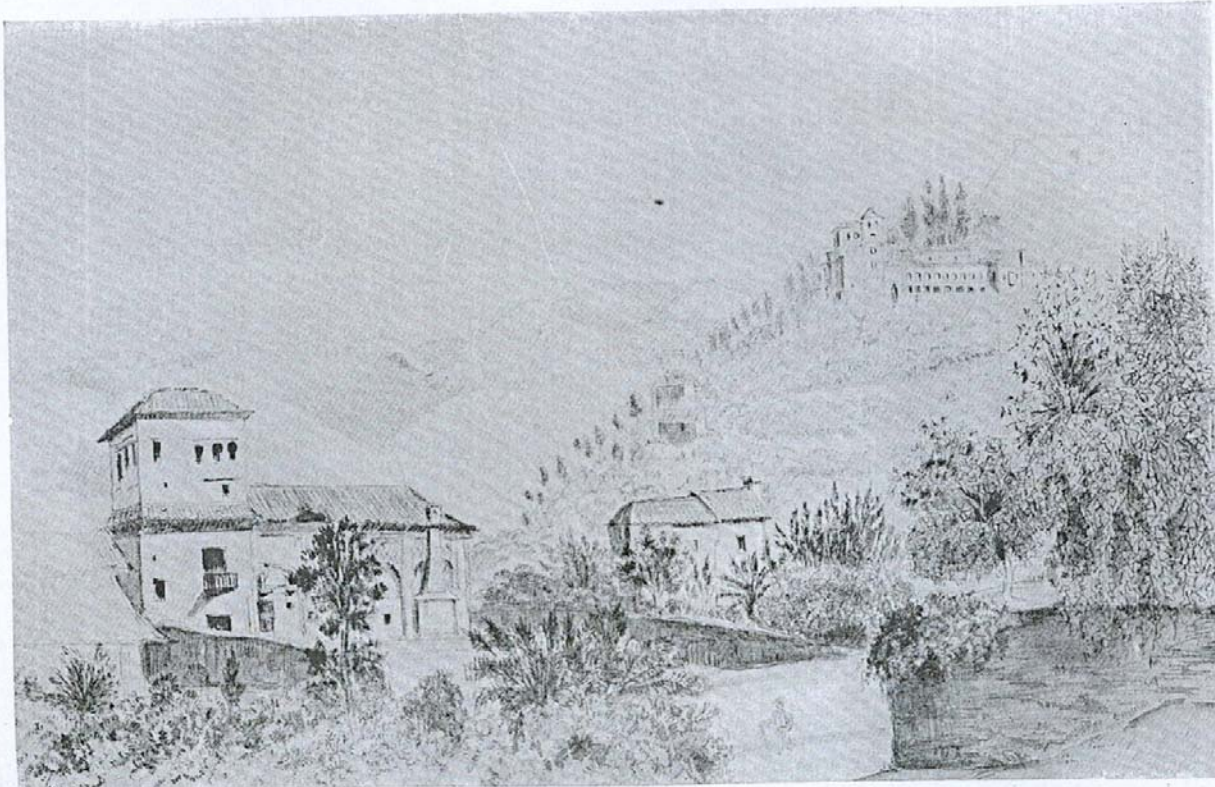


El Patio de los Leones en 1831.

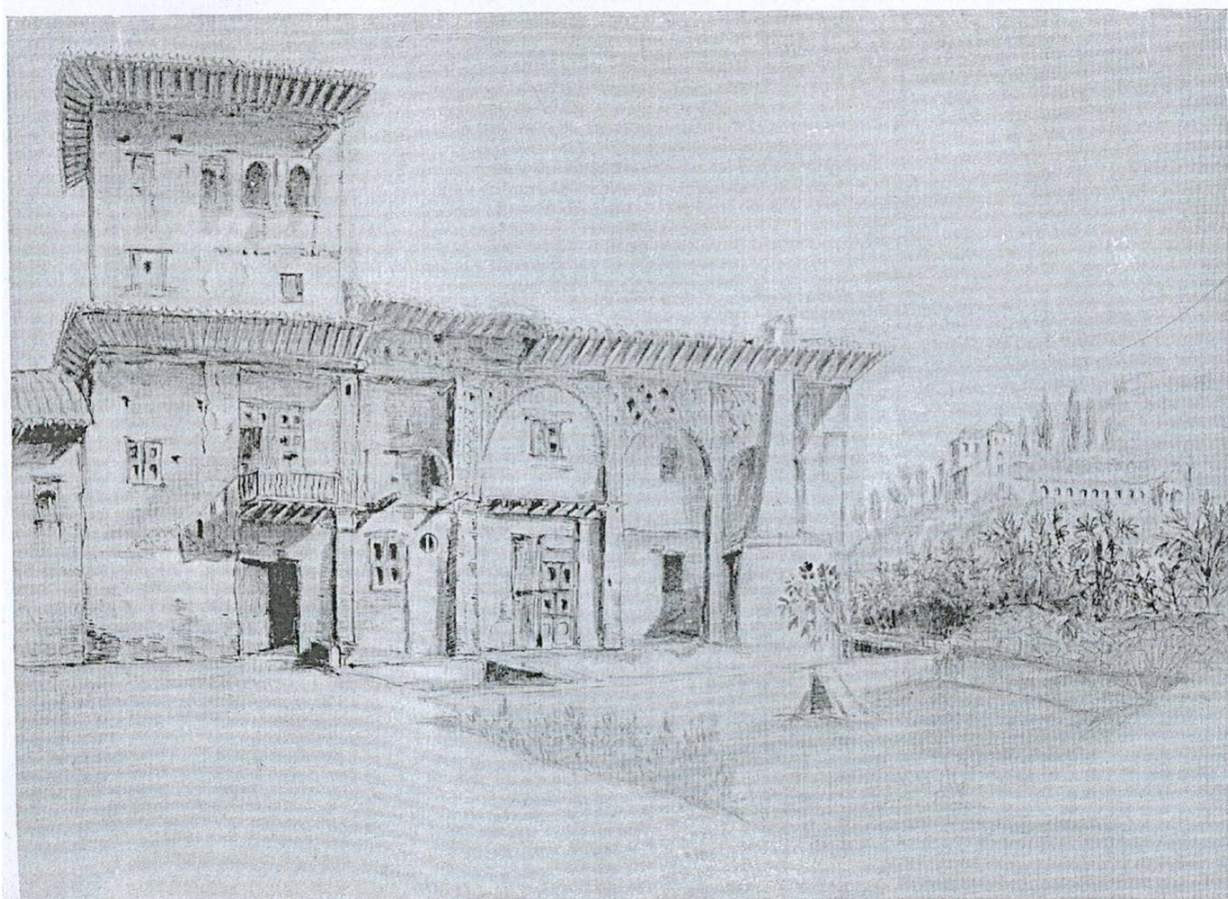
(Dibujo de Enriqueta Ford.)



*Espalda del Cuarto de los Leones.
Back of the Court of Lions.*



*El Partal y el Generalife.
The Partal and the Generalife.*

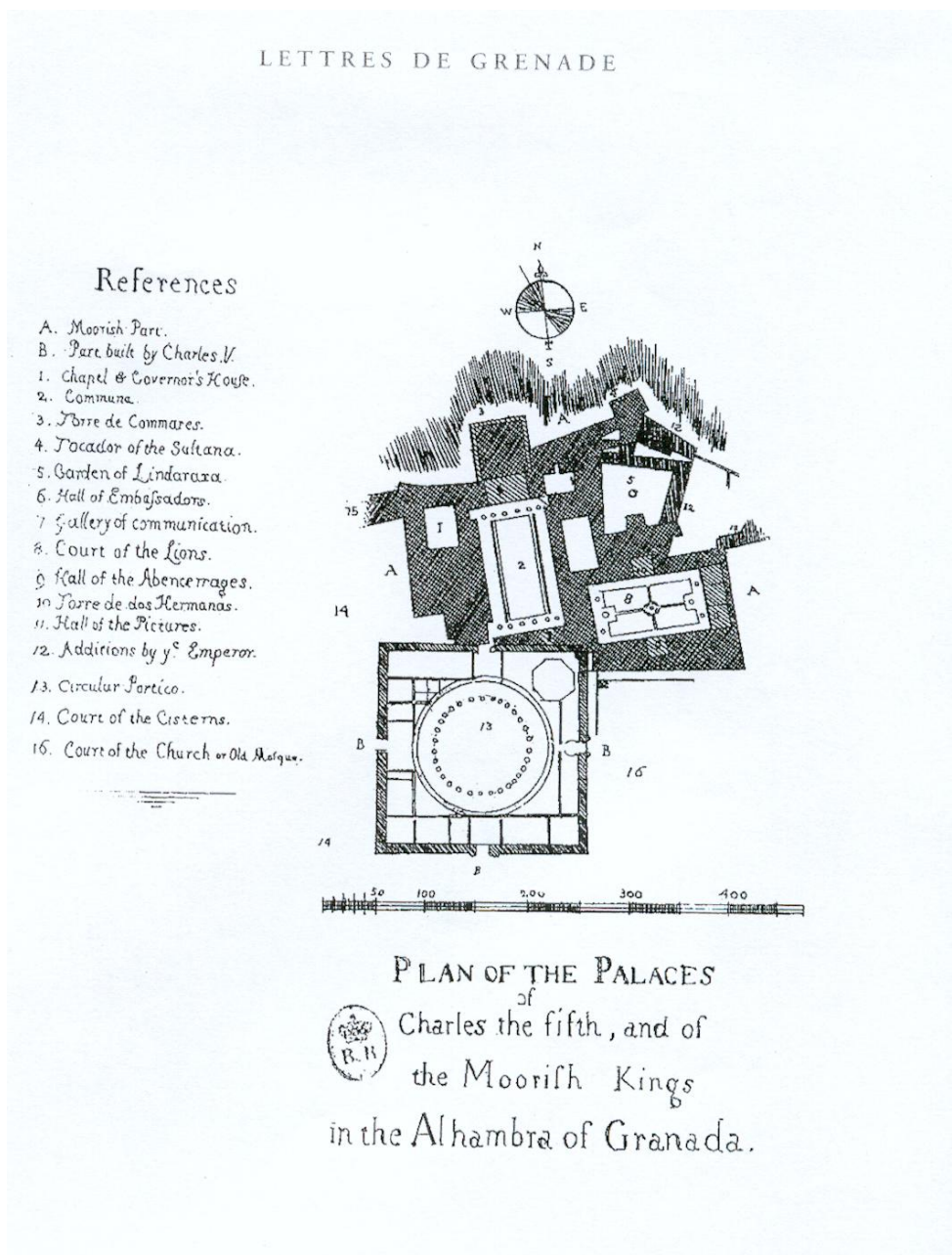


Torre de las Damas. (Casa Sánchez en 1833.)

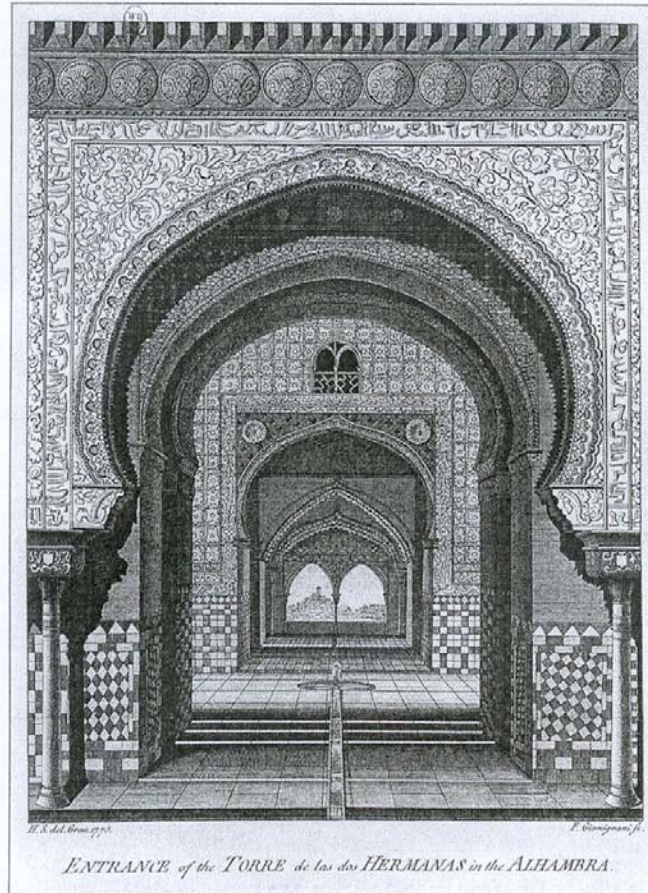
Annexe n°84

“Lettres de Grenade”, de Henri Swinburne, 1775.

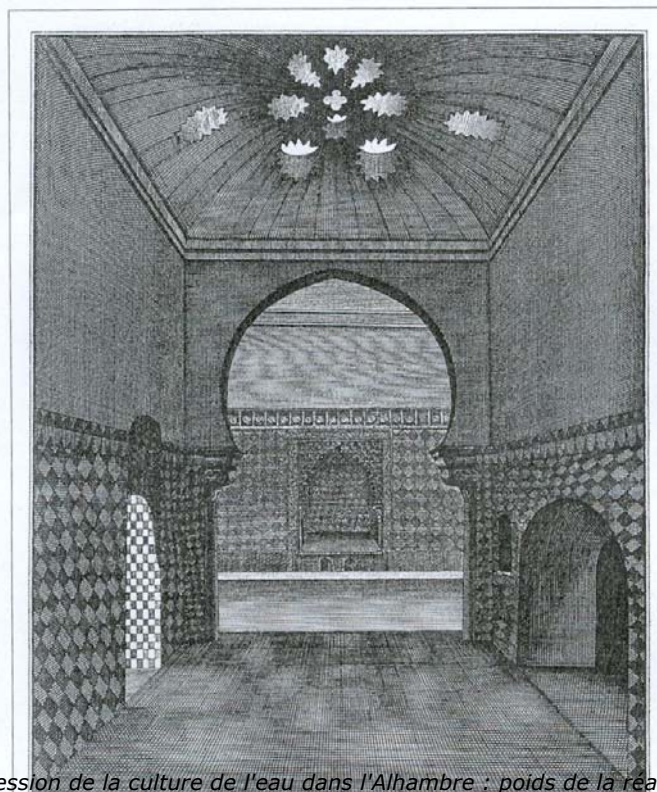
“Plan of the Palaces of Charles the Fifth, and of the Moorish Kings in the Alhambra of Granada”, page de garde.



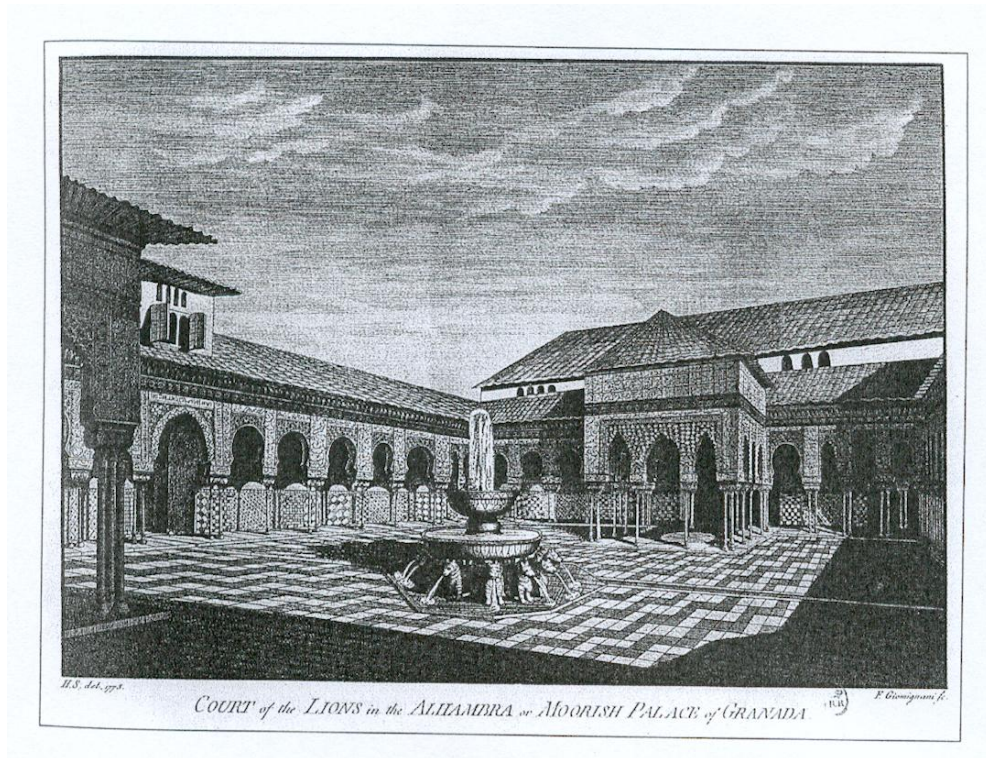
“Entrance of the Torre de las dos Hermanas in the Alhambra”, p.29.

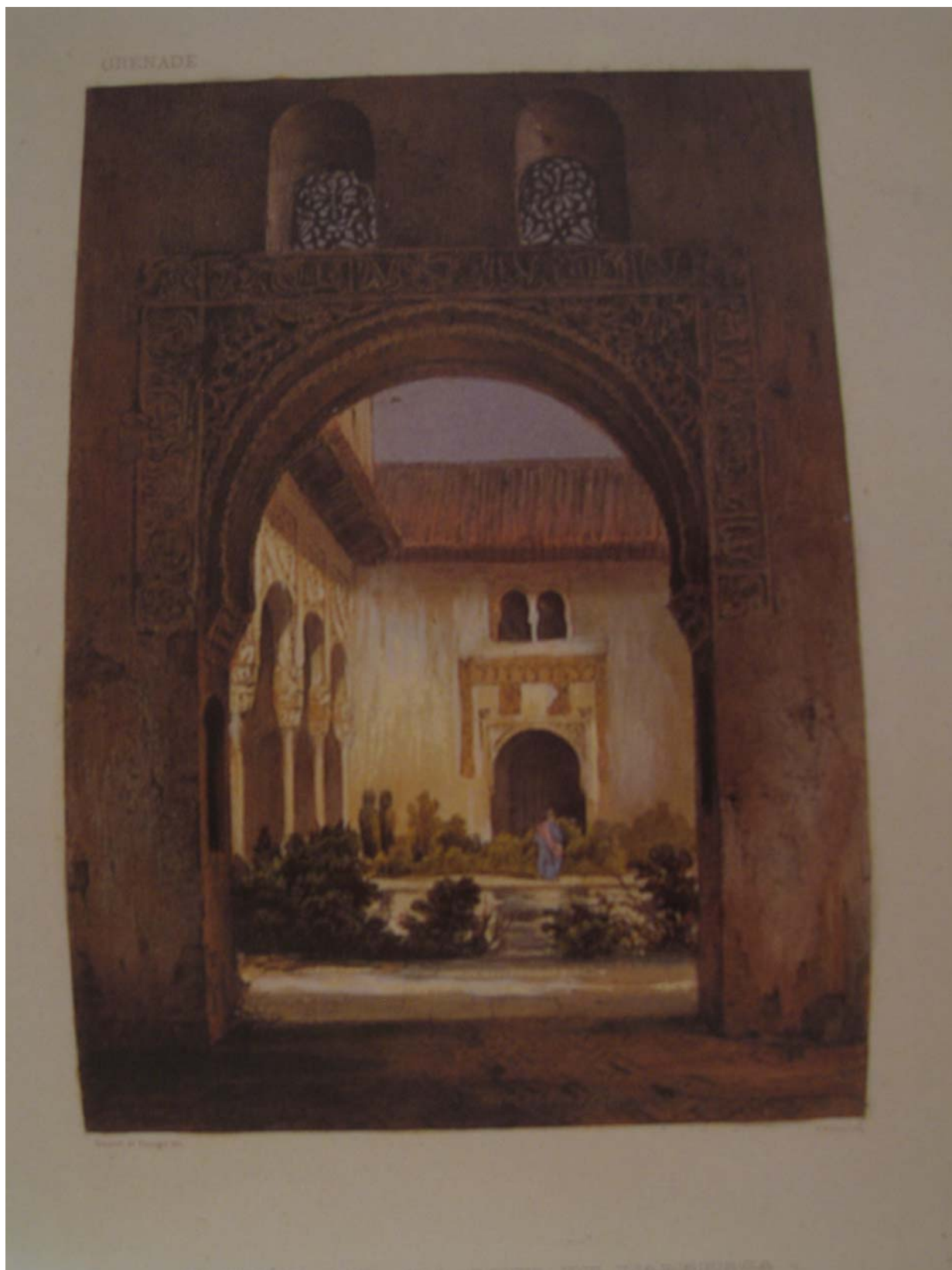


“Great Bath of the Alhambra”, p.31.



“Court of the Lions in the Alhambra or Moorish Palace of Granada”, p.27.





Entrée de la cour de l'Alberca, Planche XIV

Bains moresques ruinés, Planche XI :

« salle principale d'un édifice presque complètement détruit, mais dont la désignation ne peut être douteuse, car l'on y retrouve encore tout ce qui constitue un bain moresque de nos jours : une cour d'entrée avec des chambres autour, , une première salle, puis une autre plus grande (celle dessinée), puis une troisième avec estrades, lits de repos, se terminant par un jardin. (Voir le plan général de ces bains Pl. 30) C'est encore là exactes des Bains antiques dans leur ensemble et dans tous leurs détails. Les chapiteaux des colonnes de cette salle sont fort curieux et remontent peut-être aux Xe ou Xie siècles. Les caractères Koufiques très anciens que conserve l'un d'eux attestent leur origine et leur époque. (Voir Pl. 22)

Citation originale de Girault de Prangey accompagnant la planche.

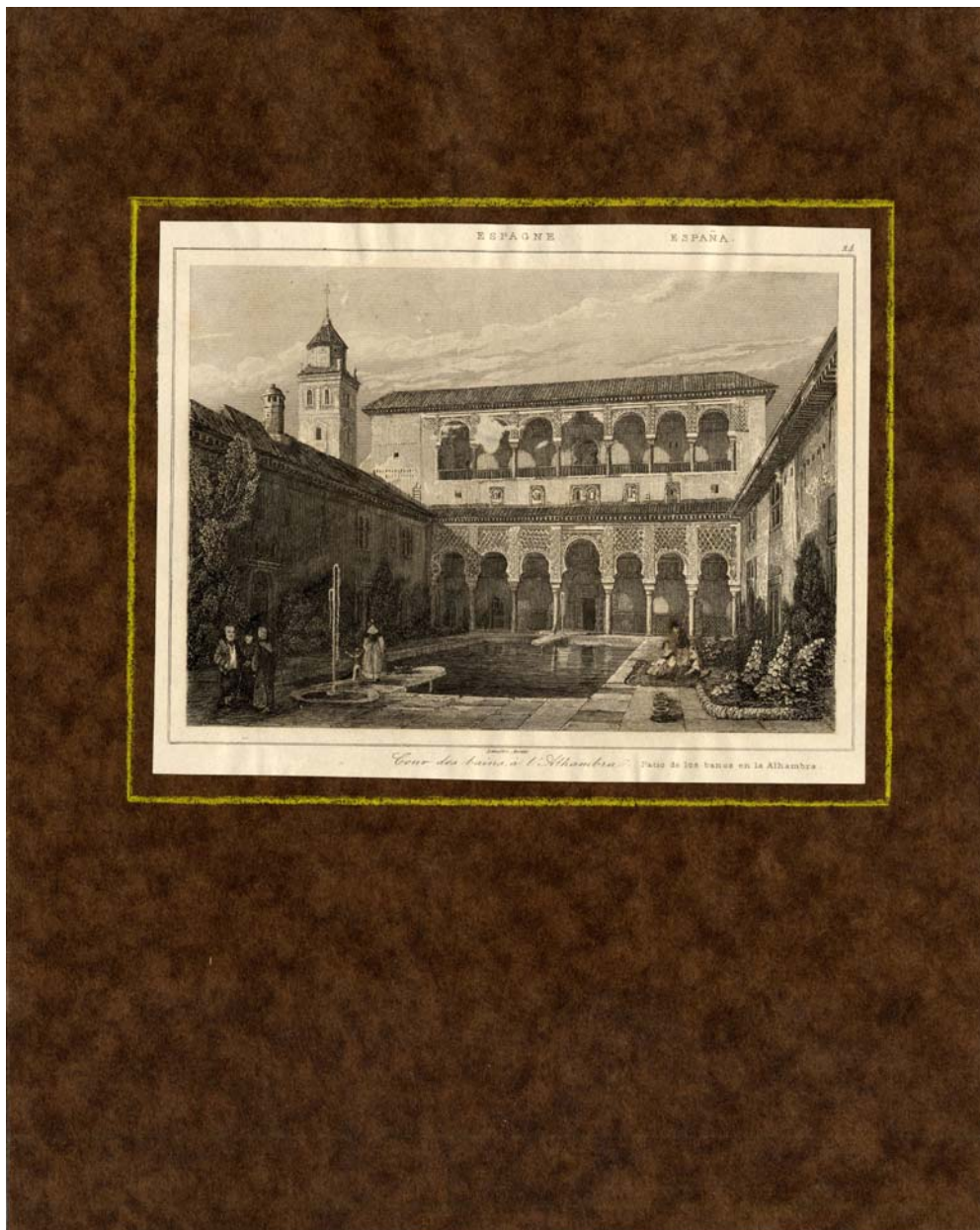


Annexe n°86

"Cour des bains à l'Alhambra. Patio de los banos en la Alhambra" (Vista del
Patio de Arrayanes con figuras) (ca. 1844)

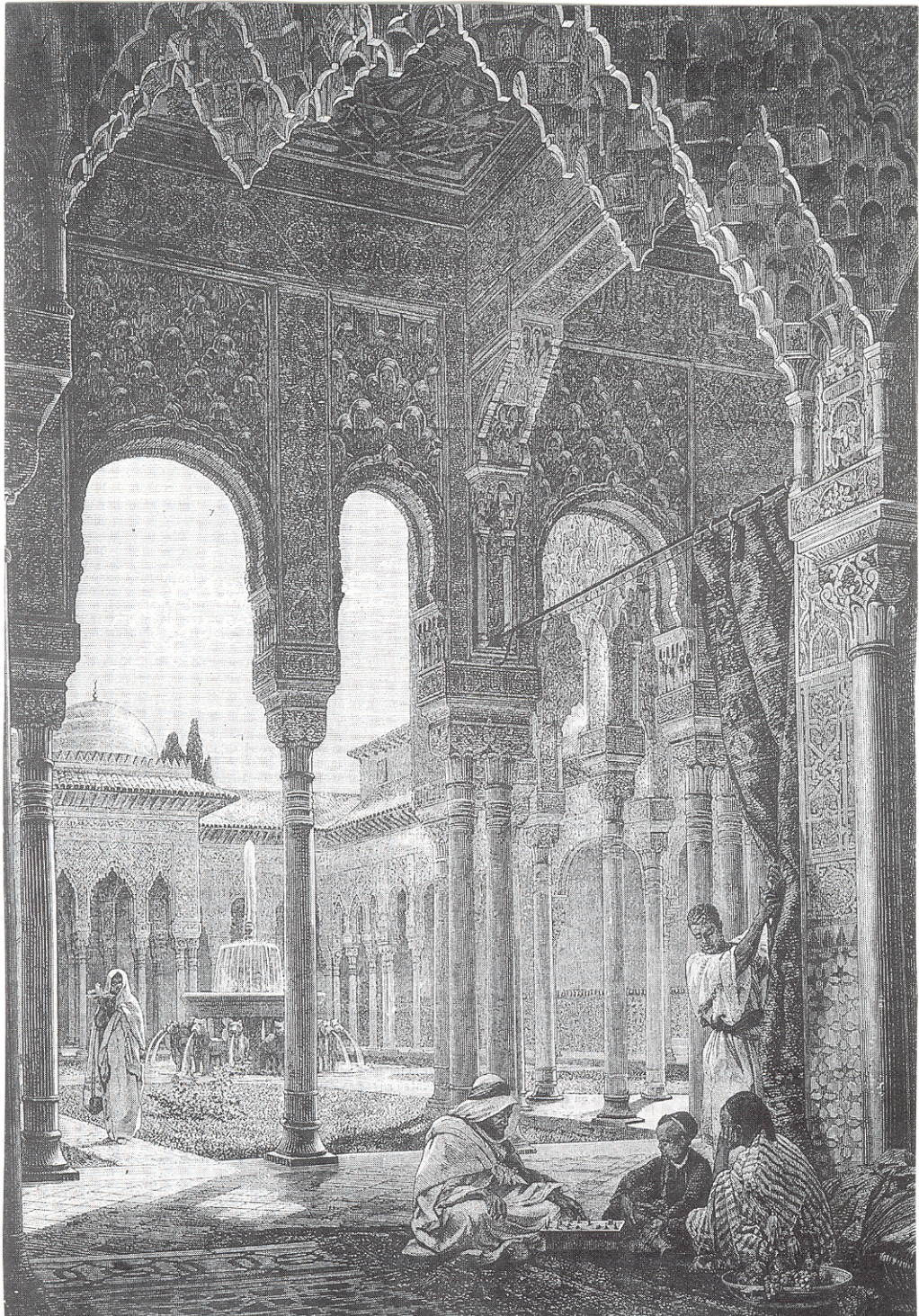
Lemaitre direxit

(Source : Archives de l'Alhambra, Numéro 431, sig. 1-3-7).



Annexe n°87

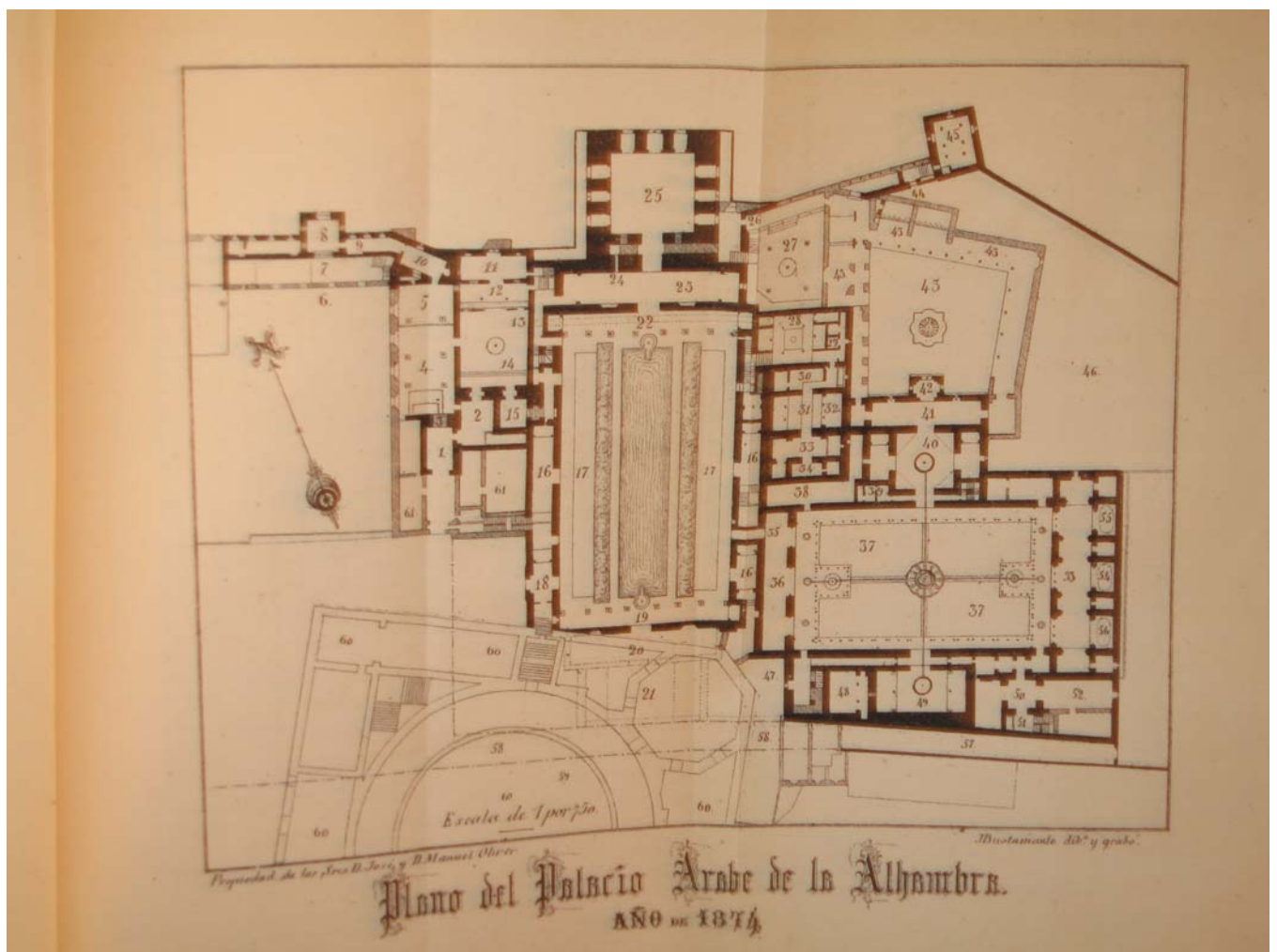
Gravure de Seel, représentant une scène qui aurait pu se passer à l'époque nasride dans le "Patio de los Leones".
(Source : "La Ilustración Artística", de 1873).



Annexe n°88

Reproductions de l'oeuvre de José y Manuel Oliver Hurtado, « Granada y sus monumentos árabes » de 1875.

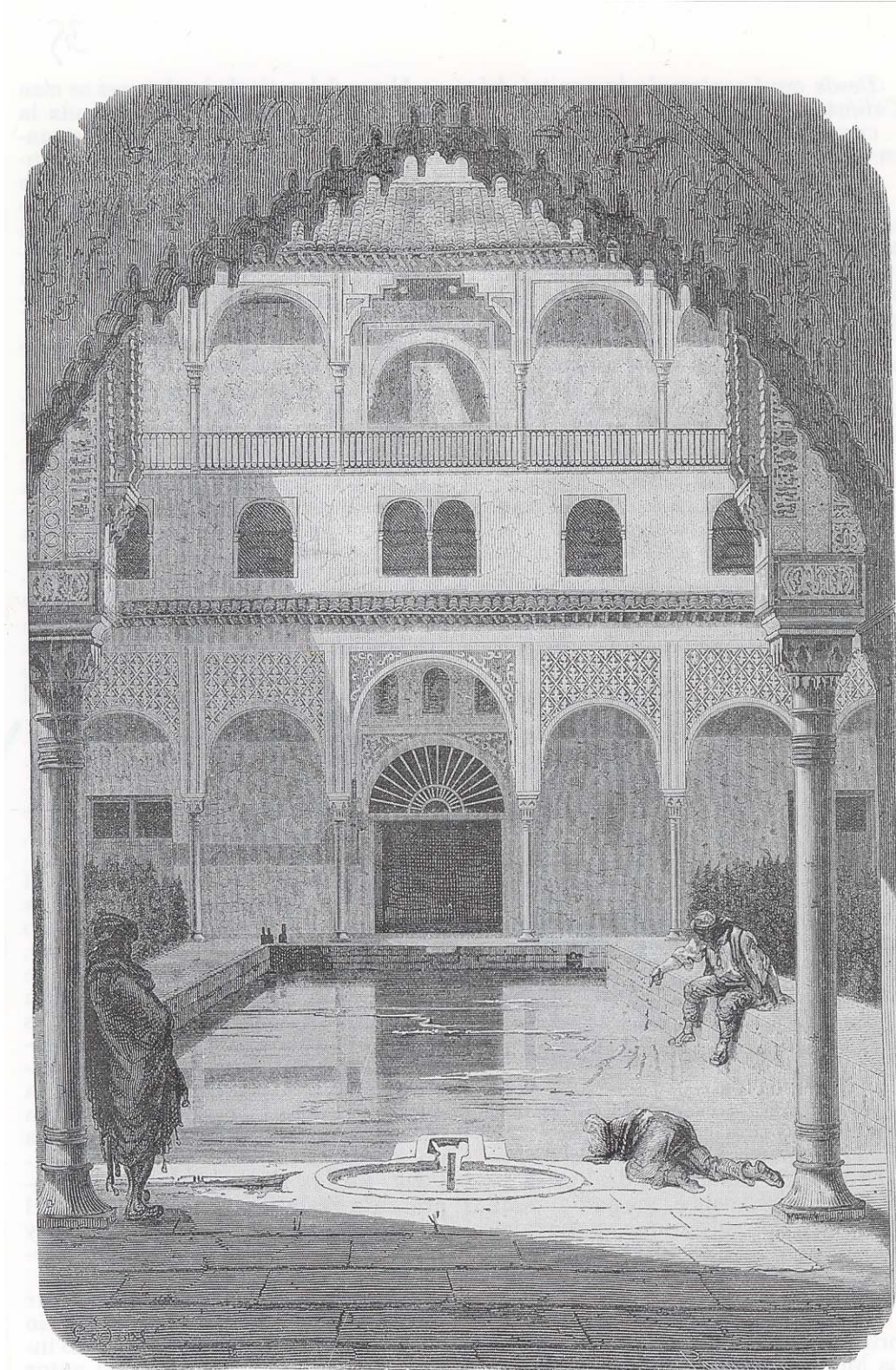
“Plano del Palacio árabe de la Alhambra” et index correspondant.
(Photos de Bénédicte Vicente, juillet 2006).



Annexe n°89

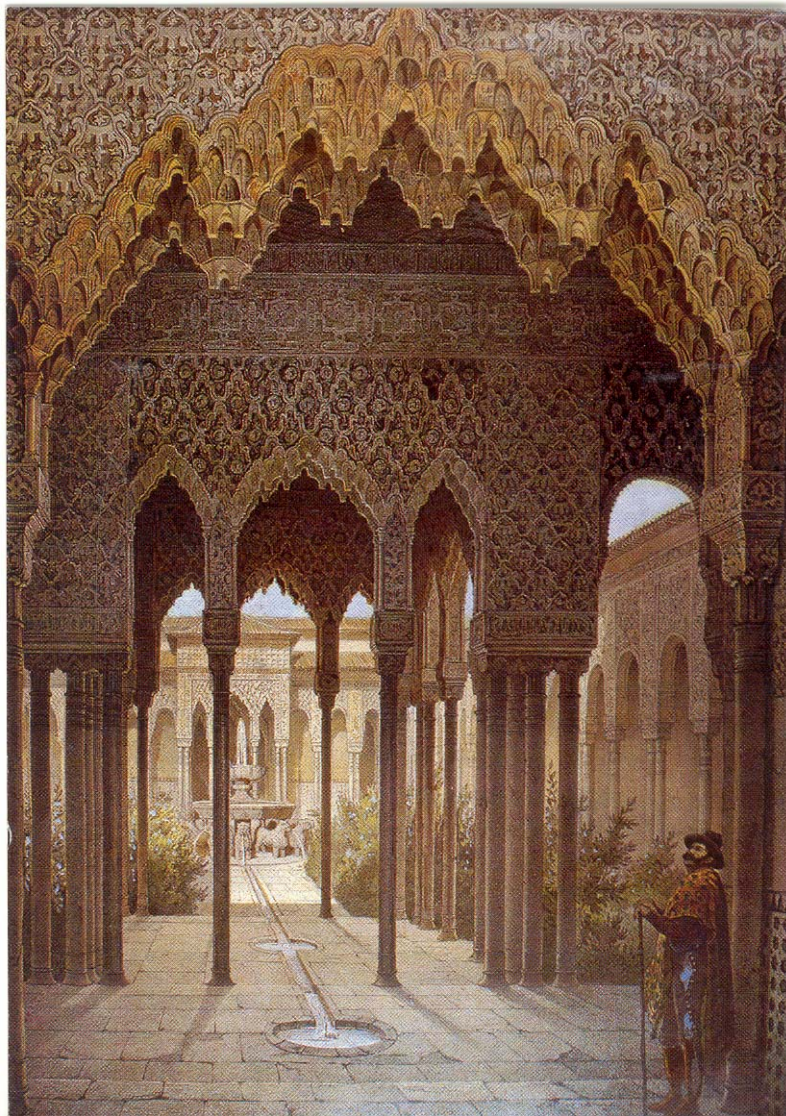
Gravure "El Patio de los Arrayanes", par Gustave Doré, dans le dernier tiers du XIXe siècle.

(Source : Cuadernos Historia 16, « l'Alhambra y el Generalife, n°75, p.7).



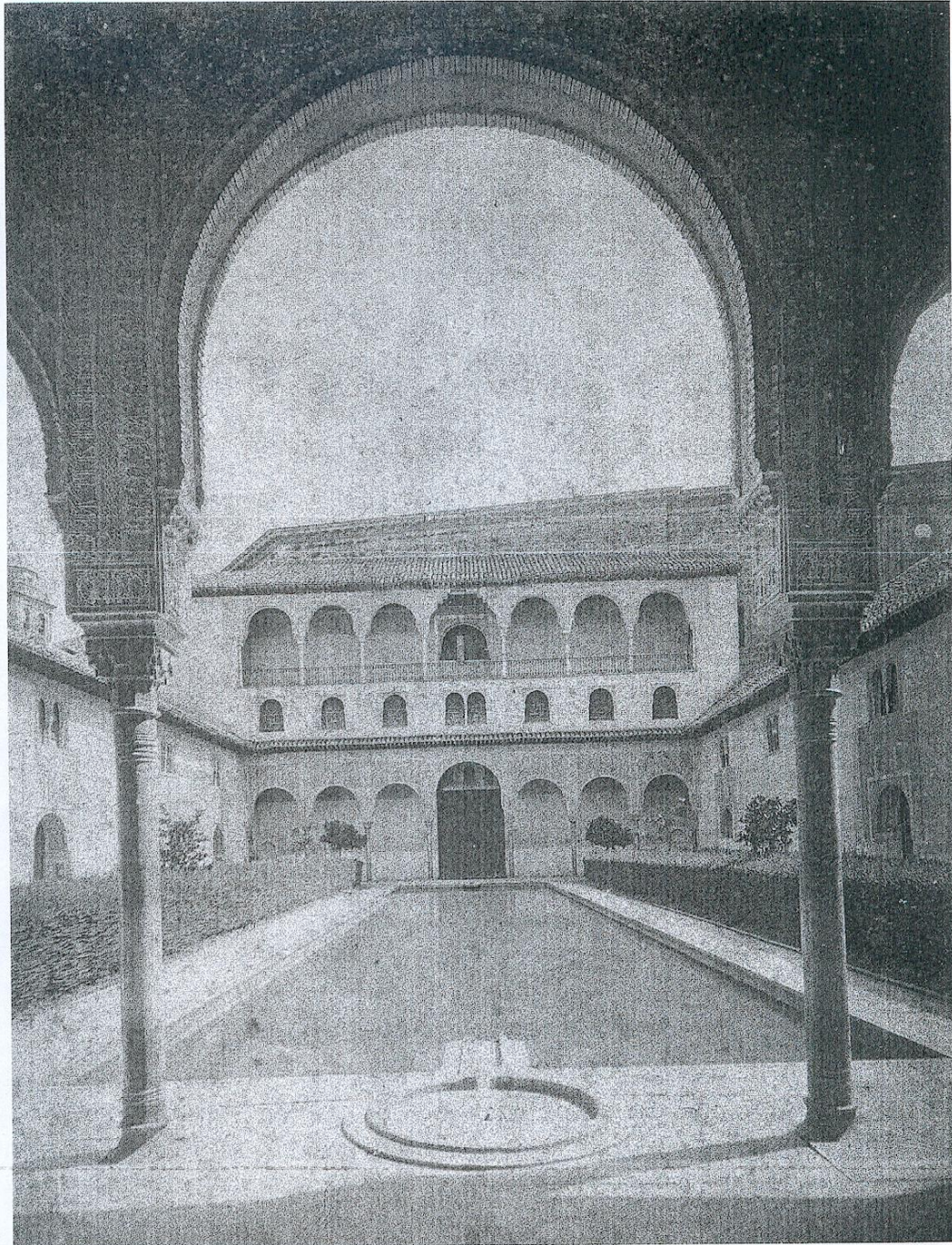
Annexe n°90

Gravure du "Patio de los Leones", du XIXe siècle. La différence avec la photo antérieure, datant de 2002, vient essentiellement de la végétation qui au XIXe siècle, semblait encore abondante.



Annexe n°91

Photo de Laurent, « Vista general del patio de los Arrayanes » (334x250mm),
1870.



Annexe n°92

Reproductions de photographies de Albert Calvert, “Granada and the Alhambra. A brief description of the ancient city of Granada with a particular account of the moorish palace with 460 illustrations”, de 1907.
(Photos de Bénédicte Vicente, juillet 2006).



Planche n° 309 : “The autor in the alhambra”.

PLATE 386



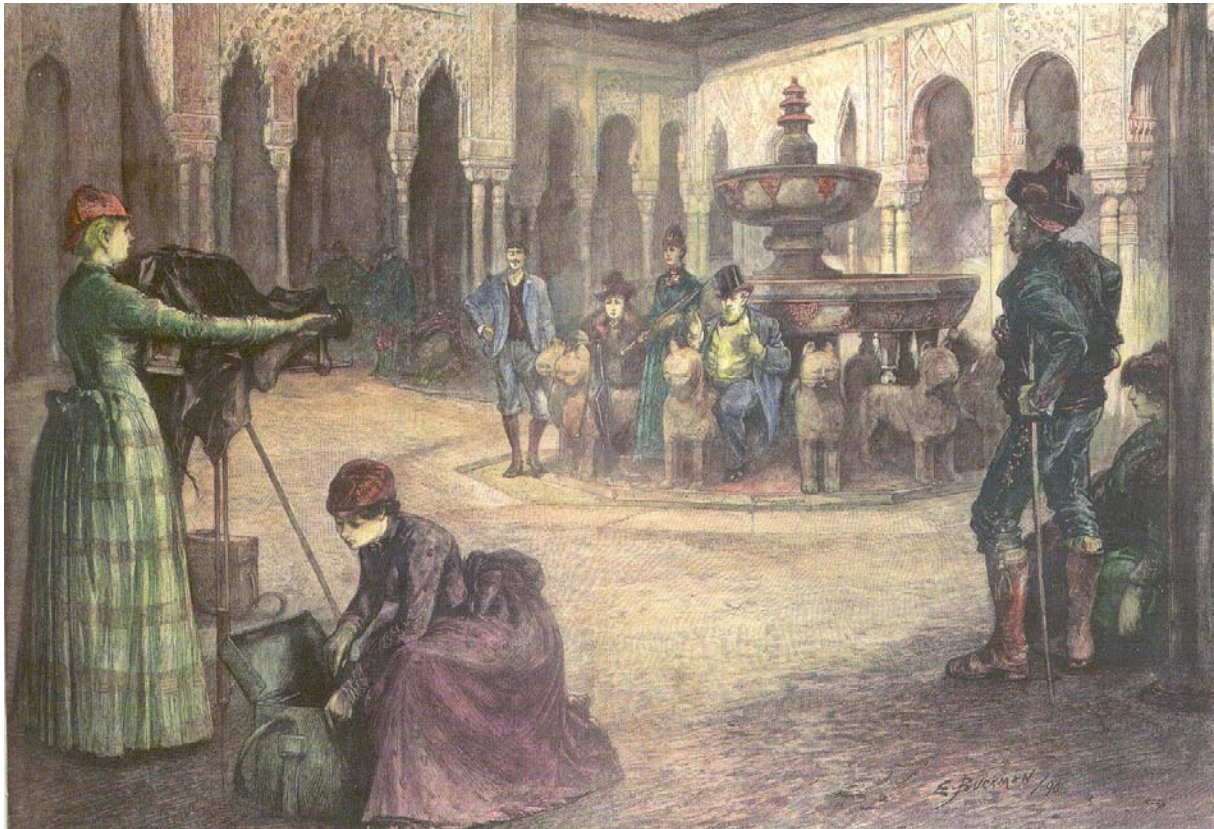
INTERIOR OF AN OLD HOUSE IN THE CALLE DEL
HORNO DE ORO

Planche n° 386 : “Interior of an old house in the Calle del Horno de oro”.

Annexe n°93

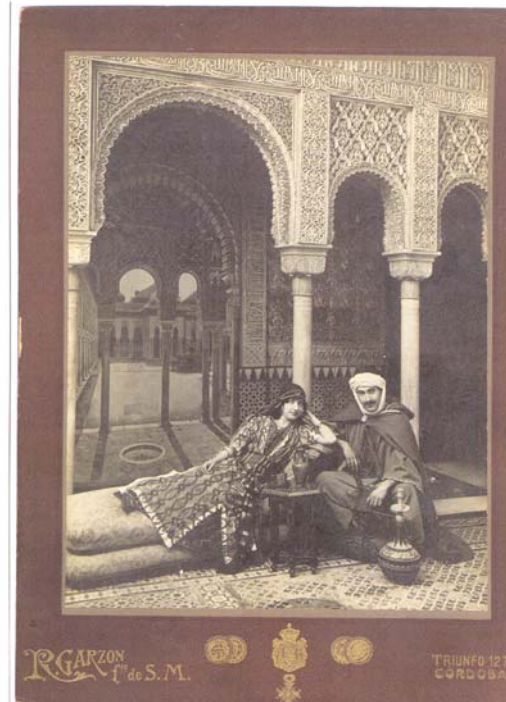
“Moderns Goths”, pose photographique dans le Patio de los Leones, 1er
Novembre 1890, de E. Buckman.

(Source : “En la Alhambra : turismo y fotografia en torno a un monumento”,
p.75).



Annexe n° 94

“Retratos a la morisca”, 1900 et 1908, de Abelardo Linares.
(Source : “En la Alhambra : turismo y fotografia en torno a un monumento”,
pp.84-85).



Annexe n°95

“Jóvenes disfrazadas ante la fuente de los Leones », 15 avril 1905, de Rafael Garzón.
(Source : “En la Alhambra : turismo y fotografía en torno a un monumento”, p.87).



Annexe n°96

Reproduction de deux œuvres de Ingres : « La Petite Baigneuse », 1828, acquise en 1908 par le Musée du Louvre, Paris.
(Photo de Bénédicte Vicente, juillet 2006)



Et « Le Bain turc », 1859-1863 ; présente au Musée du Louvre également.



Annexe n° 97

Représentation numérique de l'œuvre de Picasso « El harén » de 1906, oleo sobre lienzo

Vu au Prado pour une exposition temporaire sur Picasso : « Tradición y Vanguardia ».

Vient du Cleveland Museum of Art.

(Photo de Bénédicte Vicente, juillet 2006)



Annexe n° 98

A Propos de la légende des jarres de l'Alhambra, remplies d'or dans le dialogue de Echeverría.

(Source : « Museo Español de Antigüedades », tome IV, p.80).

Tal es la tradición granadina acerca del origen del célebre jarrón que se conserva en la Alhambra, y que narrada de la misma manera que la consignó el célebre y supuesto colegial de San Fulgencio de Múrcia, ha llegado hasta nuestros días, habiéndola oído repetir constantemente lo mismo á personas indoctas que á ilustrados conocedores de las antigüedades ó historia de aquella ciudad. Deseosos de conocer la causa verdadera de semejante tradición, hemos procurado indagar si alguna otra noticia ó dato histórico podría prestarle más sólido fundamento, y nada conseguimos inquirir por nosotros mismos, como tampoco el entendido artista é ilustrado anticuario á quien acertadamente está confiada la conservación de la Alhambra, que tanto debe á sus conocimientos, á su celo y á su amor al Arte y á la Historia (1), el cual nos dice terminantemente en carta que conservamos (fecha 7 de Diciembre de 1873), contestando á la que le dirigimos deseosos de mayor ilustración en este punto, las siguientes palabras:

« No se puede asegurar dónde estaban colocados (los jarrones) por el año 1526 en que por primera vez se describe minuciosamente el alcázar naserita (2); y el archivo, que ha sido inspeccionado por mí en diferentes ocasiones, no tiene dato alguno que revele la procedencia de ellos, ni que haga referencia al hallazgo del oro que tenían guardado en su seno, como después ya dijeron en el siglo xvii y xviii Pedraza, Argote, Echevarría y otros. Yo no he creído nunca que los árabes se dejaran aquí riquezas, cuando tuvieron tiempo de llevárselas todas; pero es seguro que Marmol vió estos jarros y dos arcas de hierro en la bóveda de las Ninfas, debajo de la sala de Embajadores, y que oyó de algunos moriscos el relato de que las referidas arcas guardaban caudales en tiempo de los moros, lo cual debió ser cierto, porque su construcción no podía tener otro objeto, y la procedencia era enteramente morisca. (3)»

Annexe n°99

Exemples de représentations animales dans l'art musulman. Objets photographiés au Musée du Louvre, Paris.
(Photos de Bénédicte Vicente, juillet 2006).

« Pyxide », Madinat al Zahra 968, Ancienne collection Riaño, acquisition en 1898.

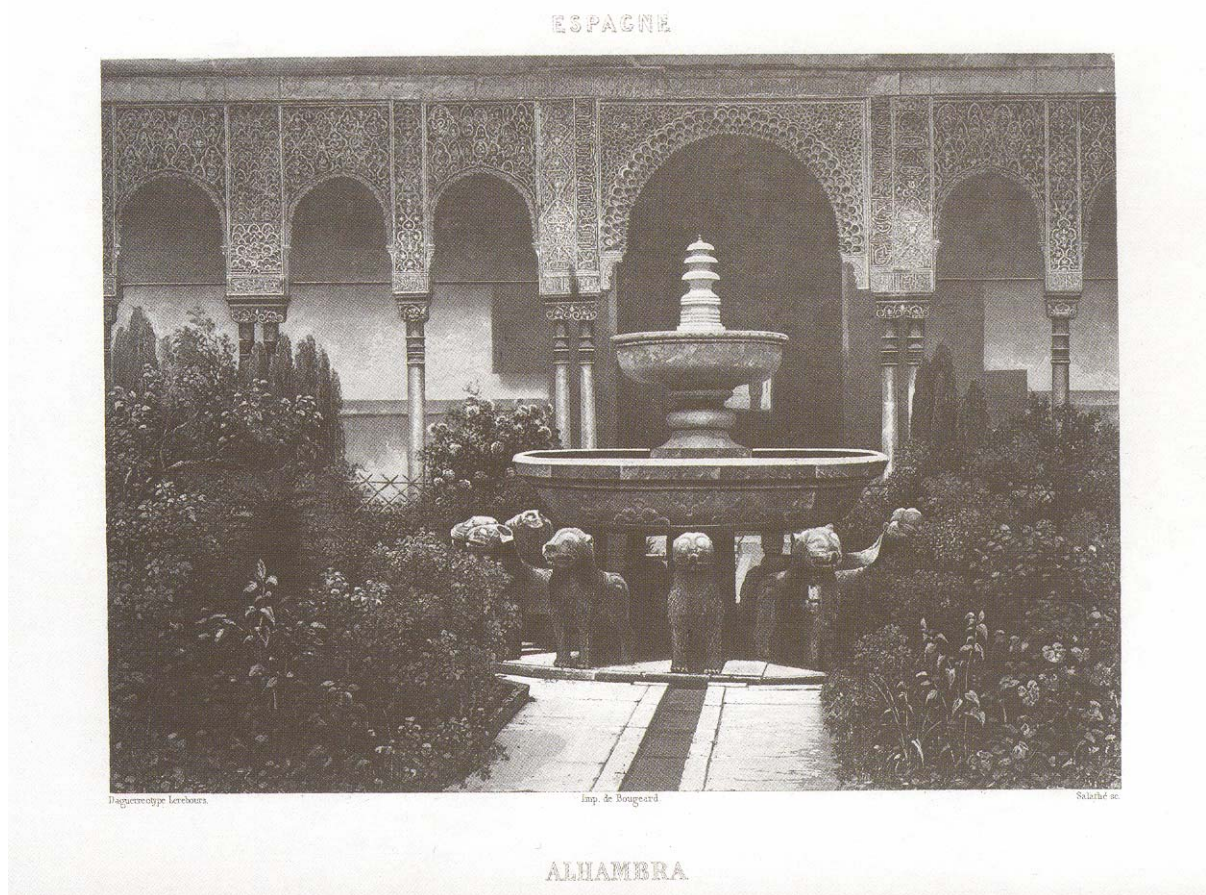


« Lion brûle parfum », Iran XI-XIIIe siècles, Don de David-Weill en 1933.



Annexe n°100

“La Alhambra”, patio y fuente de los Leones, 1842. Photographie de Edmond Jomard et gravure de Frédéric Salathé.
(Source : “En la Alhambra : turismo y fotografia en torno a un monumento”, p.53).



Annexe n°101

Photo de la fontaine actuellement en place dans le jardin des Adarves. La vasque est celle qui avait été placée au dessus de la première vasque sur la fontaine des Lions.

(Photo de Bénédicte Vicente, juin 2005).



Annexe n° 102

“Façade sud du Patio de Comares”, 1858, de L.L. Masson.
(Source : “En la Alhambra : turismo y fotografía en torno a un monumento”,
p.60).



Bibliographie Générale

1- ARCHIVES DE L'ALHAMBRA (descriptions des documents extraits du catalogue numérisé des archives).

1a- Archives de textes :

1502, febrero 12 – Granada.

“Escritura por la que dan testimonio, los testigos asentados en ella, de lo que conocen y saben del río Genil, “aquel que pasa por derredor de la famosa ciudad de Granada que Dios guarde”. Este río se reparte para regar la vega en cinco partes. Hace historia desde el año 1238. (fol. 27 al 44, de un pleito sobre aguas del año 1779). (1)”

L-284-1

1508, noviembre 17 – Sevilla.

“Cédula original del rey don Fernando el Católico, sobre el agua de la Alhambra, con su firma autógrafa. Está dirigida al Regimiento de Granada para que pague a los cañeros de la Alhambra veinticinco mil maravedis cada año de los propios de la ciudad.”

L-441-1 (folio 2)

1512, mayo 3 – Burgos.

“Cédula real, de doña Juana, a Juan de Gamboa, veinticuatro de Granada, concediéndole el agua que pedía para su casa, la de un baño árabe, que había encima de la calle de los Gometes, que venía por Torres Bermejas y que como el baño estaba perdido, derrocado y hecho muladar y como el agua no se aprovechaba, se lo concedía.”

L-279-2

1512, mayo 24 – Valladolid.

“Certificación del escribano Juan Pablo de Vílchez, de haber sido presentados los títulos de la propiedad de aguas del Generalife.”

L-279-2

1517.

“Certificación hecha por Lorenzo de Prado, en el año 1775, en la que copia algunos capítulos de las ordenanzas dadas en el año 1517, sobre el cuidado y conservación de la acequia del Rey.”

L-30-1-36

1526 al 1674.

“Relaciones que demuestran todas las obras, que se habían hecho, en las Casas Reales del Generalife, durante estos años, desde su primer alcaide, don Gil Vázquez Rengifo, a instancia de don Pedro de Granada Venegas, alguacil mayor de la Chancillería y alcaide del Generalife y sus descendientes. (1 leg. entero).”

L-394

1533, abril 7.

“Traslado de 1741, de otro de 1690, de las ordenanzas de la acequia del Rey, dadas por el conde de Tendilla, a petición del marqués de Campotéjar, para el riego del Generalife. (6 folios). En la cartera dice que no se encontraron los originales en el archivo.”

L-1-19

1545, enero 10 – Valladolid.

“Traslado de una cédula del Príncipe, al Presidente y oidores de la Audiencia y Chancillería, para que ningún tribunal conozca de la acequia y sus aguas, si no es el alcaide de la Alhambra.”

L-238-1

1545, enero 10 – Valladolid.

“Resumen de una cédula real, sobre las aguas de la acequia del rey, copiada en una certificación, sobre bienes del patrimonio real y censos de aguas. Año 1772.”

L-183-5

1545, mayo 22.

“Cédula original del Príncipe, dirigida al arzobispo de Granada, como presidente de la Audiencia y Chancillería de ella, sobre el agua de la acequia del Rey, que llevan los vecinos de la Antequeruela, para que se apremie a éstos, que a su costa reparen la acequia, según venían haciendo desde “que era de moros”. (1 folio).”

L-238-1

1545, julio 21, hasta 1562, septiembre 14.

“Reparos en la acequia "por donde viene agua al Alhambra" y memoria de lo gastado en estos años. (51 folios).”

A-112-3 L-212-2

1553.

“Petición de los vecinos de la Alhambra para que se construya un algibe por falta de agua.”

L-30-1-36

1555, junio 27 – Alhambra.

“Petición de Diego Hernández Abeniça, vecino de la Antequeruela, sobre que se le pague lo que se le debe, del tiempo que fue guarda de la acequia de la Alhambra.”

L-187-25

1558, junio 27, hasta 1579, enero 21.

“Autos sobre guardar la costumbre de limpiar, cada año, las albercas de la Alhambra y convento de San Francisco y condiciones con las cuales se ha de abrir la mina, que el señor conde de Tendilla mandó hacer para conducir el agua de la acequia del Darro a la Alhambra.”

A-112-13 L-212-9

1559, marzo 28 – Valladolid.

“Traslado de un título de agua, presentado en el juzgado de aguas, porque los vecinos de los Alamillos no querían pagar el reparto para el arreglo de la acequia. Aguas acequia del Rey. 28 de octubre de 1682.”

L- 30-2-24

1565, agosto 8 – Alhambra.

“Denuncia de Pedro Segura, administrador del agua, sobre haberse informado que maese Diego, morisco, roba agua de la acequia. (1 fol.)”

L-223-71

1565, diciembre 12 – Alhambra.

“Denuncia de Pedro de Segura, administrador del agua de la Alhambra, presentada por el acequero Cristóbal García, contra Isabel Patervia, vecina de Granada en San Cecilio, por haber entrado en la acequia con ganado, en contra de las ordenanzas.”

L-223-72

1566, julio 1 – Alhambra.

“Denuncia del administrador de la Acequia Real y juez de ella, contra Alonso el Comazhí, vecino de Granada, sobre haber tomado agua de la acequia fuera de hora. (1 fol.)”

L-223-108

1566, agosto 19.

“Petición de Cristóbal Fada, sobre que le paguen el material que trajo para arreglo de la acequia. (1 fol.)”

A-112 L-212-5

1578, octubre 21 - Alhambra.

“Causa criminal sobre heridas, contra Diego de Medina, administrador de la acequia de la Alhambra. (5 fol.)”

A-14-46 L-128-46

1583, marzo 2.

“Sobre obras en la escalera del agua del Generalife.”

L-394

1589, abril 10 – Alhambra.

“Denuncia hecha por Alonso Serrano, cañero y acequero de la acequia y baños de la Alhambra, a don Miguel Ponce de León, alcaide de ella, contra Alvaro López, cristiano nuevo, hortelano del Generalife, sobre haber atajado la acequia y haber regado. (2 fol.)”

A-112 L-212-51

1596, julio 2.

“Parecer de los abogados para que los padres de la Compañía paguen cuatro peones, los que son necesarios, para la limpieza de la acequia de la Alhambra, por la parte que pasa por tierras de la Compañía, en la ribera del Darro, por donde viene la acequia y les alcanza parte de la “cabezada” de ella. (1 fol.)”

L-238-2

1602, abril 6 – Alhambra.

“Querrela criminal de Hernán Pérez, administrador de la acequia real, contra todos los que parecieron culpados, por haber hecho un tomadero de agua, sin licencia, ni en las horas que es costumbre, rompiendo la acequia dentro de la huerta del licenciado Escobar, cirujano, para regar unos trigos. (1 folio.)”

A-112 L-212-51

1605, julio 14 – Alhambra.

“Auto por el que manda que no se descubra la acequia en la Alhambra, ni metan vasijas que ensucien el agua. (4 folios).”

L-238-2

1605 al 1817.

“Aljibes de la Alhambra - Petición para que no se venda el agua de los aljibes a aguadores - Información para que paguen por sacarla para costear los cubos y cadenas - Autos del marqués para que no se venda el agua y certificados sobre lo gastado en obras en ellos. Dice en la petición al Rey que este aljibe es el mejor que se conoce en el mundo, así en su edificio y capacidad como en hacer y conservar el agua tan fría que sirve por nieve y muy limpia y clara.”

L-238-4

1611, junio 30.

“Se pide y se manda que entre los vecinos de los cármenes del Darro se reparta el importe de las obras y reparos de la acequia real.”

L-302-8

1614, agosto 4.

“Relación enviada a S. M. para cambiar la acequia real que pasa por el Convento de S. Francisco, y relación de los inconvenientes que tiene el que pase por él. (3 folios).”

L-238-2

1616, enero y 1618.

“Cuentas de obras de la acequia real. (En una pieza sobre obras y reparos en la acequia real).”

L-302-8

1616, agosto 20.

“Auto para que se pongan guardas en la acequia. (3 folios).”

L-238-2

1615, mayo 27.

“Petición para que se cubra la acequia por las casas por donde pasa. (Toda la pieza de diferentes años, sobre la acequia real).”

L-302-8

1618, abril 10.

“Relación de las propiedades de la Corona en Granada, estando incluidas en ella el Generalife. (10 folios).”

L-47-3

1622, octubre 1.

“Obligaciones del acequero. (2 folios).”

L-238-2

1623 al 1827.

“Cantidades que paga el Ayuntamiento para reparos y obras de la acequia. (2 piezas, más folios sueltos).”

B-254-3 L-238-3

1624 y 1625.

“Peones que ha dado el Generalife para el arreglo de la acequia. (2 folios).”

L-238-2

1625, marzo 15.

“Informe que dio Martín de Vergara, alcaide Mayor de la Alhambra, sobre el daño que causaba el agua a las torres y murallas por no estar corrientes los caños, de las fuentes y pilar dorado de la Alhambra. Agua. (2 folios).”

L-238-2

1630, junio 15 - Madrid y 1711, febrero 13 – Zaragoza.

“Cédula real para que las aguas del río Darro se recojan y vendan a censo a favor del real patrimonio. Otra para que todas las personas que disfrutasen de aguas de este río y se condujesen por la acequia real, presenten sus títulos. (Copias las dos, del 14 agosto de 1834). (Las dos, 3 hojas).”

L-309-1

1632, marzo 30 – Alhambra.

“Cuentas que dio Francisco de Torres, receptor de la acequia real, de ocho años, desde 1 de enero de 1624 hasta fin de diciembre de 1631. Precedidas de un mandamiento del marqués de Mondéjar. (5 folios). »

L-238-2

1633, febrero 15.

“Mandamiento del marqués de Mondéjar al alguacil mayor de la Alhambra para que apremie a pagar al Generalife los 26 reales y 24 maravedís que le toca pagar para obras en la acequia. (1 folio).”

L-238-2

1634, junio 9.

“Mandamiento del marqués de Mondéjar, al alguacil mayor de la Alhambra, para que empiece a pagar al Generalife 63 reales y 24 maravedís, que le toca pagar de la acequia. (1 folio).”

L-238-2

1671, junio 15 – Alhambra.

“Nombramiento de guarda de la acequia del Rey, por Nicolás Busto de Lara, administrador de ella, en Alonso de Vargas. (1 folio).”

L-238-2

1673 al 1766.

“Acequia del Rey. Memorial del pleito del marqués de Campotéjar, con el receptor y demás interesados en el agua de la acequia, sobre pretender el marqués que no debe de contribuir a pagar peones para la limpieza general de ella. (2 folios).”

B-120-1 L-115-1

1691, octubre 6.

“Se ordena vender un álamo de la Alhambra y con su importe arreglar los riegos, las fuentes y repoblar.”

L-42-2-7

1700, julio 4.

“Denuncia contra Juan Martín Miguel, labrador del carmen de Puente Quebrada y del propietario de otro carmen del Darro, D. Juan Jinestral, por haberse entrado en las tierras baloñas de la acequia que lindan con sus cármenes.”

L-238-33

1701-1703-1705.

“Sobre que se haga un canal de madera para conducir el agua a la Alhambra, mientras se construye el arco de piedra y apeo de los dueños de fincas que se aprovechan del agua de la acequia y de lo que tiene que pagar. (1 pieza).”

L-238-2

1721 al 1733, diciembre 9.

“Propiedades particulares del agua de la acequia del Rey. (Total de folios, 48).

(1733 : sobre una casa que hay que reedificar frente a la Torre llamada de Siete Suelos)”

L-115-2

1736.

Non répertorié sur le catalogue des archives, traite de problèmes de coexistence entre une mine du Cerro del Sol et l’acequia real.

L-263-8

1737, diciembre 6.

Non répertorié sur le catalogue des archives, réponse au problème évoqué ci-dessus par l’alcaide de la Alhambra.

L-263-8

1740, julio 10 – Málaga.

“Petición de Petronila y Feliciano de Baños, solteras, como mayordomos de Na Sra. de la Iniesta, de licencia para una corrida de toros, para costearle un manto y vestido a la Virgen. Se le concede.”

L-162-1

1740, agosto 30 y 1801, mayo 6.

“Puerta de Elvira: Certificación de D. Antonio de Prado de todos los papeles que hay en el archivo, relativos a la Puerta de Elvira desde el año 1554 al 1601. Por dos reales cédulas le dio comisión el rey a D. Luis de Castañeda, alcaide que fue de la Alhambra, para reintegración a la corona todos los bienes que estuviesen usurpados a S.M. en la Alhambra, sus castillos, acequia real y Bibatuabín y Puerta de Elvira.”

L-181-13

1740 al 1756.

“Permisos para corridas de toros en la Alhambra y prohibición de estas fiestas por orden de la Junta de Obras y Bosques así como la de criar palomas en el recinto.”

L-162-1

1741, junio 15.

“Informe sobre la utilidad de vender las aguas sobrantes. (3 Hojas). Aguas.”

L-238-2

1746, septiembre 27 – Madrid.

“Oficio en que se pide noticia de las rentas que tiene en la Alhambra, del origen de la acequia, del año en que se creó la alcaldía, del año que se edificó el Palacio. Está el informe de las rentas.”

L-302-3

1754, noviembre 5.

Non répertorié sur le catalogue, à propos des abus commis dans les palais de l'Alhambra.

1754, diciembre 26 – Granada y 1756, agosto 12.

“Ordena prohibiendo la entrada en el palacio de Carlos V a las personas que no sean distinguidas. (5 hojas).”L-292-36

1755, junio 2 – Granada.

“Denuncia contra Pedro León por no haber limpiado la parte de acequia que le correspondía, como labrador de un carmen en el río Darro, llamado el Arrabal. Aguas.”

L-30-1-7

1757, junio 5 - Jesús del Valle.

“Segundo reparto a los vecinos del Barrio de la Antequeruela para pagar al colegio de la compañía de Jesús (Jesús del Valle), los materiales dados para la presa. Aguas - Acequia del Rey.”

L-30-2-5

1757-1758.

“Obras en cañerías, pilares y fuentes. (2 folios). Memorial de los gastos (11 folios) y pago de obras. (2 folios).”

L-42-7

1758, junio – Granada.

“Petición y autos de Francisco de Mañas, vecino de Granada, sobre dársele por libre del pago de los réditos de una ración de agua de sobras y derrames de las casas que fueron de Manuel de Viana. Aguas.”

L-30-1-8

1759, julio 2 – Granada.

“Autos por el reparto a los vecinos del barrio de la Antequeruela para la obra de la nueva presa de la Acequia Real. (5 folios). Aguas - Acequia del Rey.”

L-30-2-4

1759, julio 5 – Alhambra.

“Denuncia del fiscal contra el Colegio de la Compañía de Jesús, sobre que no construya una presa. (3 folios). Aguas.”

L-30-1-9

1761, noviembre – Granada.

“Petición y autos de la Congregación de San Felipe Neri de Granada, sobre que no se le cobre tanto reparto por el agua que tiene una casa de la Congregación en la Antequeruela “porque es en perjuicio de las almas del Purgatorio”. Aguas – Acequia del Rey.”

L-30-2-9

1774, junio 25 – Granada.

“Testimonio y denuncia contra D. Eufrasio Otero y Toro, sobre las aguas de una casa en la cuesta de Gómez.”

L-30-1-24

1774, septiembre 22 – Granada.

“Escrito de D. Lorenzo de Prado, veedor de obras, bosques y hacienda de S.M. sobre el auto que proveyó para hacer saber a Francisco Marín, arrendador de los Huertos del Palacio, no usase el agua de la acequia más de una hora.”

L-30-1-19

1796, diciembre 6.

“Petición de Pedro González, maestro del arte de la seda, vecino de la Alhambra, de una casa, (2 hojas).”

L-132-9

1802, julio 14 – Alhambra.

“Petición y auto de D. Faustino Caracuel, maestro del arte de la seda y vecino de la Alhambra, sobre dar a censo una casa en la Alhambra. (2 folios).”

L-8-34-10

1820.

“Copia de las Ordenanzas de la Acequia Real por Don Maria Prieto, Escribano de los Reynos, mayor de Gobierno de Hacienda y guerra de la Real Fortaleza de la Alhambra.”

L-30-1-36

1827.

“Petición de D. Tomás Jiménez, presbítero, beneficiado, vecino de Granada, de licencia para lavar las arenas de oro del Barranco Bermejo, que es de la jurisdicción de la Alhambra, aunque el artículo 29 del real decreto de Minería de S.M., del 4 de julio de 1825, diga que es de libre uso y aprovechamiento sin necesidad ni otra formalidad las arenas auríferas de los tíos y placeres, pide permiso por ser de la jurisdicción de la Alhambra. (2 hojas).”

L-259-8

1828, febrero 27.

“Oficio sobre las obras de restauración que son necesarias hacer en la casa real árabe. (2 hojas).”

L-227-1-15

1830, noviembre 10 – Alhambra.

“Escrito sobre la brigada de 50 confinados, concedidos por S.M. con una orden real, al real sitio y fortaleza de la Alhambra para reparación "y constante aseo de una posesión, acaso la más preciosa que S.M tiene en su Real Patrimonio..." (1 folio).”

L-227-4-62

1833, marzo 27 – Granada y 1835, mayo 26.

“Autos sobre obras en la acequia Real. (115 hojas).”

L-309-2

1834, enero 7 – Granada.

“Real orden de S.M. la reina Gobernadora, agregando la jurisdicción del Generalife al gobierno de la Alhambra, con inventario de los papeles que entregó D. Francisco de Paula Villoslada, escribano que fue de la jurisdicción del Generalife, a D. Antonio del Rey, escribano mayor de gobierno de la Alhambra. (20 hojas).”

L-275-4

1837.

“Documentos y circulares relativos a diversos asuntos: de tipo administrativo, obras, cambio de puertas en la sala de los Abencerrajes, asuntos relativos con la restauración, solicitud de unos americanos de visitar la fortaleza. y demás antigüedades, corta de álamos, etc. (25 hojas).”

L-228

1839, agosto 8- Madrid.

“Real orden sobre la necesidad de hermosear las fuentes y las alamedas de la Alhambra.”

L-22

1839, agosto 20.

“Real orden que autoriza el arrendamiento del corral del Palacio de Carlos V para pagar el hermosear las fuentes y alamedas de la Alhambra.”

L-228 circular número 11.

1841, mayo 12 a 25 - Alhambra.

“Cuentas - Oficios sobre los casas que hay en la Alhambra habitadas gratis, se pide se justifique la razón de su gratuidad. (5 hojas).”

L-228 año 1841

1841, julio 23 – Madrid.

“Oficio al gobernador de la Alhambra sobre llevarse a Madrid, al Real Museo, dos lienzos que había en la administración con los retratos de los RR.CC. y al Gabinete de escultura los jarrones y una lápida con inscripciones árabes. (1 hoja).”

L-228 año 1841

1841, julio 25 – Madrid.

Non répertorié dans le catalogue, à propos des travaux de restauration de l'Alhambra.

L-228

1849, febrero 28.

“Sobre mejorar la acesibilidad a la fortaleza.”

L-228 n°22

1849, marzo 19.

“Sobre obras en la Alhambra.”

L-228 n°34

1849, marzo 24.

“Sobre arenas auríferas cerca de la Alhambra.”

L-228 n°27

1849, abril 12.

“Sobre obras en la Alhambra.”

L-228 n°37

1849, abril 26.

“Sobre los escasos recursos disponibles para la administración de la Alhambra.”

L-228 n°41

1866.

“Actas de la sesión celebrada por el Consejo Provincial para armonizar la ley municipal con las disposiciones de las ordenanzas de 1538.”

L-30-1-36

1930 al 1991.

“Sobre autorizaciones y solicitudes para rodaje y fotografías.”

I sig. : 60/11, 251/4-251/23, 250/1-250/4, 147/14, 5/3, 252/7-252/28.

1952 al 1971 – Granada.

“Proyectos de normas para el rodaje de películas.”

I sig. : 250/6

1952 al 54 - Secreteria del Patronato de la Alhambra.

“Autorizaciones y solicitudes para rodaje y fotografías.”

I sig. : 62/2

1971.

Guión de « Delirios de Grandeza ».

Non repertorié dans le catalogue.

1971 – Granada.

“Proyecto de normas para el rodaje de películas y documentales ; solicitud por parte de los pintores.”

I sig. : 5/1

1972 al 73 - Secreteria del Patronato de la Alhambra.

“Autorizaciones y solicitudes para rodaje y fotografías.”

I sig. : 469/9

1976 al 1985 - Granada.

“Solicitudes y autorizaciones sobre filmación de la Alhambra.”

I sig. : 181/1

1981.

Guión de « Todo es posible en Granada »

Non repertorié dans le catalogue.

1983.

“Guión de « Cristobal Colón ».”

I sig. : 3056

1985 – Granada.

Proyecto de actualización de canon para el rodaje de películas y documentales.

Non répertorié dans le catalogue.

1b- Plans, dessins et photos :

Grabados y planos del archivo histórico (digitalisés) :

Número 6, sig. 1-1-1, fecha 1812, 34 x 47n tintas de color (aguadas)

"Plano general de Granada. Plan général de Grenade. A general plan of Granada"

Alexandre de Laborde

Source : Alexandre de Laborde: "Voyage pittoresque et historique de l'Espagne", t. II, Paris, 1812

Número 302, sig. 1-2-5, deuxième moitié du XIXème siècle, 26 x 19 cm, Litografía a color
"Alhambra. Entrada al Patio de los Leones"

Dibujo: Chenot. Publicado por los Hermanos Codoni, Granada

Número 310, sig. 1-2-6, [1850], 36x25cm, litografía.

"Alhambra. Patio de la Alberca" (Arrayanes)

Dibº del natl. y litº por F. J. Parcerisa

F. J. Parcerisa: "Recuerdos y bellezas de España. Reino de Granada...", Madrid, 1850

Número 352, sig. 1-3-2, [1564], 36 x 47 cm en hoja de 42 x 54 cm, Grabado calcográfico
"Amoenissimus castrí granatensis, vulgo Alhambre dicti, ab oriente prospectus" (Vista de la Alhambra desde el Oeste. Inserta imágenes de la Puerta de Siete Suelos, las Mazmorras de los Mártires y el Aljibe, con cartela explicativa)

Effigiabat Georgius Huefnaglius (dibujo de Hoefnagle /Hoefnagel)

Pertenece a la obra de Georgius Bruin et Franciscus Hogenbergius: "Civitates Orbis Terrarum", Colonia, 1572-1618. Este dibujo está en el 5º tomo (1598)

Número 353, sig. 1-3-2, [1565], 37 x 50 cm en hoja de 41 x 52 cm Grabado calcográfico
"Granata..." (Vista desde el Oriente, con cartela explicativa)

Effigiabat Georgius Houfnaglius (dibujo de Hoefnagle /Hoefnagel)

Pertenece a la obra de Georgius Bruin et Franciscus Hogenbergius: "Civitates Orbis Terrarum", Colonia, 1572-1618. Este dibujo está en el 5º tomo (1598)

Número 418, sig. 1-3-7, [mediados XIX], 16 x 21'4 cm, Litografía

"Patio de los Leones de la Alhambra"

D[avid] R[oberts] dº y F. Pérez litogº. Litogª de F. P.

Copia de la lámina de Roberts grabada por T. Higham y publicada en "The Tourist in Spain, Jennings' Landscapes", 1835

Número 428, sig. 1-3-7, [1745], 14'2 x 19'3 cm en hoja de 16'6 x 20'6 cm, grabado calcográfico.

"Cortile dei Lioni n'Il antico P[alazzo] dei Rei Mori di Granata" (Palacio de los Leones. Vista interior del Patio con figuras) (1745)

[Giambatista Albrizi]

Posible procedencia: Giambatista Albrizi: "Lo Estato presente di tutti i Paesi e Popoli del Mondo", Venecia, 1745

Numéro 430, sig. 1-3-7, 9 x 13'8 cm en hoja 11'2 x 15'4 cm, impreso
"Cour des Lions à l'Alhambra" (Patio de los Leones. Vista con figuras) (ca. 1844)
Lemaitre direxit
Grabado original en el libro de Joseph Lavallée y Adolphe Guérout: "Espagne", Paris, 1844

Numéro 431, sig. 1-3-7, 9'5 x 13'5 cm en hoja de 11'6 x 15 cm, Impreso
"Cour des bains à l'Alhambra. Patio de los banos en la Alhambra" (Vista del Patio de Arrayanes con figuras) (ca. 1844)
Lemaitre direxit
Grabado original en el libro de Joseph Lavallée y Adolphe Guérout: "Espagne", Paris, 1844

Numéro 433, sig. 1-3-7, 9'2 x 13'2 cm en hoja de 10'2 x 15'3 cm, impreso coloreado
"Le Généralife" (Patio de la Acequia. Vista con figuras) (ca. 1844)
Lemaitre direxit
Grabado original en el libro de Joseph Lavallée y Adolphe Guérout: "Espagne", Paris, 1844

Numéro 738, sig. 1-6-2, principios XVIII ? , 20'9 x 27'4 cm en hoja 11'9 x 20'4 cm, grabado
Vista del Patio de los Arrayanes: "Vue et perspective du Palais et des Bains, des anciens Roys Mores, a Grenade"
Van Merle excud.

Numéro 746, sig. 1-6-2,
Alhambra. Patio de los Leones
Reverso: antiguo nº 341. En reverso una banda de papel pegado pone "Theatre de Marcello à Rome". Muy parecido a Albrizi (1745), sólo que al revés y con algunos personajes cambiados

Numéro 763, sig. 1-6-2, 1812, huella 37'1 x 41'2 cm en hoja 44'4 x 54'6 cm, Grabado calcográfico coloreado
"Salón de Baños en la Alhambra/ Grande salle des bains dans l'Alhambra/ Great bath in the Alhambra"
Vauzelle del., Normand fils sculp.
Alexandre de Laborde: "Voyage pittoresque et historique de l'Espagne", t. II, Paris, 1812, Lámina LVIII

Numéro 914, sig. 1-8-2, 16 x 22 cm, impreso a color
"Patio de los Baños en la entrada de la Alhambra" (Vista del Patio de los Arrayanes)
Carpeta "Alhambra y Generalife", editada por Miguel Sánchez (Granada) y Offo (Madrid), 1982

Numéro 1159, sig. 2-2-2, 1878, 32 x 43 cm, Impreso con adiciones a tintas de color
Plano del Palacio Árabe de la Alhambra, con los descubrimientos hechos por D. Rafael Contreras
Rafael Contreras
La lámina procede del libro de Rafael Contreras: "Estudio descriptivo de los monumentos árabes de Granada, Sevilla y Córdoba, o sea, la Alhambra, el Alcázar y la Gran Mezquita de Occidente", 2ª ed, Madrid, 1878

Número 1400, sig. 2-3-1, [ca. 1931], 22 x 29 cm., tinta negra y roja.
Esquema de diferencias de nivel entre distintas zonas de la Alhambra: Plaza de los Aljibes, Patios de Machuca y Mexuar, Patio de Arrayanes
Leopoldo Torres Balbás

Número 1401, sig. 2-3-1, [ca. 1931], 20 x 30 cm., tinta negra y roja.
Esquema de diferencias de nivel entre distintas zonas de la Alhambra: jardín junto a Santa María, callejón de la Rauda, alberca de la Torre de las Damas, partial bajo
Leopoldo Torres Balbás

Número 1486, sig. 2-3-1, juin 1936, 33 x 45 cm., lápiz.
Varios croquis en anverso y reverso: Presa de la Acequia, Estanque de la Noria, Silla del Moro
[Leopoldo Torres Balbás]

Número 1572, sig. 2-3-2, 1923-30, 30x22cm, lápiz negro y rojo, tinta.
Alhambra. Infraestructura de aguas. Proyecto de riegos. Croquis con situación de boquillas de riego
[Leopoldo Torres Balbás]
Procede del Legajo 404/ 1 del Archivo Histórico: Documentación varia sobre obras de consolidación y reparación monumentos de la Alhambra (1923-1930, Torres Balbás)

Número 1576. sig. 2-3-2, noviembre 1929, 8x12cm, tinta.
Acequia de la Alhambra. Croquis de sección de parte de la presa
A.Bianchini, ingenieros
Procede del Legajo 400/ 4 del Archivo Histórico: "Correspondencia con proveedores de materiales de obra (Alhambra, Torres Balbás), Gaviones (presa)". Acompaña una carta del Director Gerente a Torres Balbás

Número 1595, sig. 2-3-2, 22x27cm, tinta negra y roja
Acequia del Rey. Croquis de esquema de tuberías en las Alamedas, sector bajando de las murallas al Hotel Washington por la Fuente del Pimiento, y sección de arqueta
A. Bianchini
Procede del Legajo 518 del Archivo Histórico: "Acequia del Rey (1913, 1935-61, 1979)"

Número 1596, sig. 2-3-2, 19x31cm, tinta y lápiz
Acequia del Rey. Zona de los Albercones. Croquis de esquema de circuito de aguas
A.Bianchini
Procede del Legajo 518 del Archivo Histórico: "Acequia del Rey (1913, 1935-61, 1979)"

Número 1597, sig. 2-3-2, 22x31cm, tinta.
Acequia del Rey. Croquis de circuitos de la Acequia del Rey y del Tercio por el Patio de la Sultana y los Albercones
A. Bianchini
Procede del Legajo 518 del Archivo Histórico: "Acequia del Rey (1913, 1935-61, 1979)"

Grabados y planos Archivo central (digitalisés) :

Número 169, 1918-39, 32 x 51 cm, tinta.
Patio de los Leones. Fuente que está sobre la de los Leones. Planta y alzado

[Arq.: Leopoldo Torres Balbás] Del.: Manuel López Bueno

Numéro 1079, [anterior a 1955], 38x59cm, Azografía con adiciones a lápiz de color
Plano del recinto de la Alhambra. Aguas. Red de tuberías

Numéro 2187, août 1960, 64x52 cm, tinta y lápiz
Alhambra. Palacio árabe. Fuente del Patio del Mexuar. Planta, alzado, sección y detalle
Del.: Manuel López Reche

Numéro 5000, avril 1980, 32x22cm, fotocopia.
Cerámica Nazarí, vidriado verde. Pág. 257, fig. 5370. Tinaja. Fragmento. Alzado, sección y desarrollo decorativo
Alfonso Ruiz García

Numéro 6162, [1987], 46x65cm, tinta.
Alhambra. Plano general con trazado de la infraestructura de aguas (obras 1987)
Del.: Manuel López Reche

Numéro 6490, [1983], 104x70cm, Copiativo con adiciones a tinta
Sector Generalife: Palacio, Jardines altos y bajos, Teatro, Entrada. Planta con trazado de red de aguas

Numéro 7313, 51x544 cm, azografía
Río Darro. Sus acequias, fuentes y riegos. Plano topográfico desde la Cuesta de los Chinos y Cuesta del Chapiz hasta el Cortijo de Jesús del Valle

Numéro 7363, octubre 1996, 56x128cm, Copiativo con adiciones a tinta,
Alhambra y Generalife. Plano general con relación de fuentes (para el expediente de limpieza)
Del.: Manuel López Reche

Numéro 7414, [1978-1998], 55x107cm, Azografía con adiciones a tinta roja
Alhambra y Generalife. Planta general con situación de las fuentes de agua potable
Del.: Manuel López Reche

Numéro 7864, mars 2001, 91x65cm, tinta.
Patio de los Leones. Base de la fuente con indicación de la toma de agua de los leones. Estado actual. Planta y sección
Del.: Abelardo Alfonso Gallardo

Photographies :

Caja 2

21 negativos vidrios (24x18 cm); 14 negativos flexibles (24x18 cm).
Ex convento de San Francisco

Caja 7

7 negativos flexibles; 155 positivas papel B/N (24x18 cm). Antiguo Polinario, Palacio de Carlos V, Torre de los Siete Suelos, Puerta del Vino, zona de Machuca, Mexuar, Sala de la

Barca, Sala de Embajadores, Palacio de los Leones, Baño Real, Generalife (Alhambra, Granada); Dar al-Horra y Casas del Chapiz (Granada).

Caja 37

1 caja con 17 negativos vidrio (12x9 cm).
"RETRATOS", dentro del recinto de la Alhambra.

Caja 62

(17x11 cm), y 7 de diferentes tamaños.
Todo el contenido de la caja es de la Alhambra, excepto la foto del Albaycín y una de un cuadro de la reina D^a Juana.

Caja 63

1 sobre con 16 fotografías de diferentes tamaños.
Diferentes partes de la Alhambra, Patio de los Leones y Patio de la Acequia.

Caja 74

1 sobre con 1 fotografía (19x26 cm).
Vista de la Alhambra: Alcazaba, Carlos V y Comares.

Caja 118

27 fotografías: (37x31'5 cm), (36'5x25 cm), (36x26 cm), (24x18 cm), (24'5x15'5 cm), (28x22 cm), (18x17 cm), (17'5x13 cm), (40x30 cm).
Vista gral. Alhambra y Srra. Nevada, cuadro de Murillo, Patio Arrayanes antes y después del incendio de 1890, Sala de la Barca después del incendio y en restauración un año después, retablo en Capilla Napolitana, claustro de un Monasterio, retablo en un Museo de Barcelona, tabernáculo en una iglesia napolitana, portada de iglesia en el Albaycín, detalle en Carlos V, interior catedral, Tempietto de Bramante en Roma.

Caja 133

Carpeta con: 1 block con 10 fotos (24x34 cm); 1 foto (20x25 cm); 1 sobre con 7 fotos (40x30 cm); 1 sobre con 1
5 reproducciones fotográficas realizadas en el periodo 1885-1890 por José García Ayola y sus correspondientes 5 fotografías actuales de González Molero: Palacio Bibataubín, Río Genil, Carrera del Darro, Bosques y Torres de la Alhambra, Paseo del Salón: Fuente de los Gigantes; reproducción fotográfica de un cuadro de Sorolla, "Patio del Generalife"; Fotos de J. Laurent y Cía Madrid: Patio de la Mezquita, int. De la Mezquita del Palacio de la Alhambra, vista gral. De la Alhambra desde la Torre del Homenaje, exterior de la galería lateral dcha. Del Patio de los Arrayanes, vista gral. Del Patio de los Arrayanes y de la Torre de Comares, Sala de los Divanes, Patio de los Leones, fachada de las Dos Hermanas; cuadro de Zuloaga dedicado a Ángel Barrios "Enano"; cuadro de Boabdil.

2- ARCHIVES MUNICIPALES DE GRENADE (descriptions des documents extraites du catalogue des archives).

Legajo 4659, pieza 6.

2 octubre 1501.

“Carta real al Corregidor Alonso Enriquez y a los Regidores de la ciudad creando el Juzgado de aguas.”

Legajo 00133.

1865.

“Autorización a José Fuentes para lavar las arenas en el cauce del río Darro.”

Legajo 03398, pieza 009.

8 abril 1872.

“Derribo de las obras construídas en el cauce del río Darro para el lavado de arenas.”

Legajo 01875.

1558-1833.

“Documentos y antecedentes sobre el Generalife.”

Legajo 03386, pieza 033.

1846.

“El administrador de la Alhambra reclama al Ayuntamiento las partidas asignadas para gastos en la Acequia Real y liquidación de atraso.”

Legajo 03386, pieza 024.

29 diciembre 1842.

“Escrito del gobernador de la Alhambra oponiéndose al nuevo sistema de administración de aguas.”

Legajo 03386, pieza 062.

1851.

“Denuncia de los abusos cometidos por el acequero de la del Rey.”

Legajo 03028, pieza 2434.

1932.

“Abono de la administración de la Alhambra la cantidad de agua de la Acequia Real que le corresponde al Ayuntamiento.”

Legajo 03038, pieza 4040.

1935.

“Abono al administrador de la Alhambra sobre la vigilancia y la limpieza de la Acequia Real.”

3- ÉTUDES, OUVRAGES GÉNÉRAUX :

3a- Sources imprimées, sources manuscrites :

ALJIBES PÚBLICOS DE LA GRANADA ISLÁMICA : Orihuela Uzal, Antonio ; Vílchez Vílchez, Carlos. Ayuntamiento de Granada cultural, Grenade, 1991.

ARCHITECTURE MAURE EN ANDALOUSIE : Barrucand, Marianne ; Bednorz, Achim. Éditions Taschen, Cologne, 1992.

ARIÉ, Rachel : *Aspects de l'Espagne musulmane. Histoire et culture, de l'archéologie à l'Histoire*, Éditions De Boccard, Paris, 1997.

ARIÉ, Rachel : *L'Espagne musulmane au temps des Nasrides (1232-1492)*, Éditions de Boccard, Paris, 1990. (Réimpression suivie d'une postface et d'une mise à jour de l'auteur).

ARIÉ, Rachel : *Historia y cultura de la Granada nazarí*, Universidad de Granada, collection Biblioteca de bolsillo, Grenade, 2004. Introduction de María Carmen Jiménez Mata.

BAJO ÁLVAREZ, Fe : *La Hispania romana*, Cuadernos Historia 16, Madrid, 1995.

BARCIELA LÓPEZ, Carlos : *El agua en la Historia de España*, Éd. San Vicente del Raspeig, Alicante, 2000.

BARIDON, Michel : *Les jardins : paysagistes, jardiniers, poètes*, Editions Robert Laffont, Paris, 1998.

BARRIOS AGUILERA, Manuel : *Granada morisca, la convivencia negada. Historia y textos*, Editorial Comares, serie Granada, Grenade, 2002.

BELZA, Julio : *Las fuentes de Granada (número 9)*, Obra cultural de la Caja de ahorros de Granada, Grenade, 1971.

BERMÚDEZ PAREJA, Jesús : *El Generalife (número 30)*, Obra cultural de la Caja de ahorros de Granada, Grenade, 1974.

BERMÚDEZ PAREJA, Jesús : *El jardín hispanomusulmán (número 33)*, Obra cultural de la Caja de ahorros de Granada, Grenade, 1975.

BERMÚDEZ PAREJA, Jesús : *Palacio Comares y Leones (número 12)*, Obra cultural de la Caja de ahorros de Granada, Grenade, 1972.

BERMÚDEZ PAREJA, Jesús : *El Partal y la Alhambra alta*, Obra cultural de la Caja de ahorros de Granada, Temas de nuestra Andalucía n° 46, Grenade, 1977.

BERMÚDEZ PAREJA, Jesús : *Pinturas sobre piel en la Alhambra de Granada*, Editores Colomer Munmany, Espagne, 1974.

BERMÚDEZ PAREJA, Jesús : “*Un sistema hidráulico de época hispanomusulmana : la Alhambra*”, dans *El agua, mitos, ritos y realidades » Coloquio internacional 23-26 novembre 1992*. Ed. Anthropos, Barcelone, 1995, p.215-239.

BOLENS, Lucie : *Agronomes andalous du Moyen Age*. Librairie Droz, Département d'Histoire générale de la faculté des Lettres de l'université de Genève, Genève, 1981.

BOLENS, Lucie : *L'Andalousie du quotidien au sacré, XI-XIII^e siècles*, Editions Variorum, Royaume-Uni, 1990.

BORONAT y BARRACHINA, Pascual : *Los Moriscos españoles y su expulsión*, Universidad de Granada, Grenade, 1992. Edition fac-similée. Etude préliminaire de Ricardo García Cárcel.

BORRÁS GUALIS, Gonzalo M. : *La Alhambra y el Generalife*, Cuadernos Historia 16, Madrid, 1996.

BOSQUE MAUREL, Joaquín : *Geografía urbana de Granada*, Ed. Librería General, Saragosse, 1962. Série régionale n°13, departamento de geografía aplicada del Instituto Juan Sebastian Elcano.

BOSQUE MAUREL, Joaquín : *Sierra Nevada (número 15)*, Obra cultural de la Caja de ahorros de Granada, Granada, 1972.

BURLLOT, Joseph : *La civilisation islamique*, Editions Hachette, Paris, 1982.

CABANELAS, Darío : *Literatura, arte y religión en los palacios de la Alhambra*, Universidad de Granada, Grenade, 1984.

CALATRAVA, Juan : “*La Alhambra entre las Luces y el Romanticismo*”, dans *Pensar la Alhambra*, édition scientifique González Alcantud, Ed. Anthropos, Barcelone, 2001, p. 182-200.

CALLEJA, Rafael : *Granada : 461 grabados, fotografías y dibujos*, Publication de la direction générale du tourisme, Madrid, [194-].

CALVERT, Albert F. : *Granada and the Alhambra. A brief description of the ancient city of Granada with a particular account of the moorish palace with 460 illustrations*, Edition John Lane, Londres et New-York, 1907.

CIUDADES DEL SIGLO DE ORO : LAS VISTAS ESPAÑOLAS DE ANTON VAN DEN WYNGAERDE. Dirigé par Richard L. Kagan. Ed. El Viso, Madrid, 1986.

COLINA MUNGUÍA, Saturino : *Los ríos de Granada (número 51)*, Obra cultural de la caja de ahorros de Granada, Grenade, 1980.

CRUZ HERNÁNDEZ, Miguel : *Historia del pensamiento en Al-Andalus*, Ed. Andaluzas Unidas, collection Biblioteca de la cultura andaluza, Séville, 1985.

CRUZ HERNÁNDEZ, Miguel : *Historia y estructura de una realidad social*, Ed. Agencia española de cooperación internacional, Madrid, 1996.

D'ERLANGER, Rodolphe : *La musique arabe. Grand traité de la musique par al-Farabi*, Librairie orientaliste Paul Geuthner, Co-édité par I.M.A., Paris, 2001.

DEL CASTILLO, Michel : *Andalousie*, Editions du Seuil, Paris, 1991.

DICTIONNAIRE DE L'ISLAM : Cannuyer, Christian ; Hagemann, Ludwig ; Heine, Peter ; Theodor Khoury, Adel. Editions Brepols, France, 1995.

DOZY, Reinhart : *Suppléments aux dictionnaires arabes*, 2 vols., Ed. Librairie du Liban, Beyrouth, 1991.

EL AGUA QUE NO DUERME. FUNDAMENTOS DE LA ARQUEOLOGÍA HIDRAULICA ANDALUSÍ : Barceló, Miquel ; Kirchner, Helena ; Navarro, Carmen. Ediciones Sierra Nevada El legado andalusí, Grenade, 1996.

EL COLLAR DE LAS MEDINAS. RUTAS LITERARIAS POR EL CORAZON DE AL-ANDALUS : Neuhaus, Rolf ; Serrano, Jesús. Ed. Mágina, Espagne, 2004. Sexta jornada. El alcázar de las lágrimas. Granada 3. La Alhambra.

EL ENIGMA DEL AGUA EN AL-ANDALUS : Abderrahman Jah, Cherif ; López Gómez, Margarita. Lunweg editores S.A., Barcelone, 1994.

EN LA ALHAMBRA : TURISMO Y FOTOGRAFIA EN TORNO A UN MONUMENTO, Caja Granada Obra Social, P.C. Monumental de la Alhambra y Generalife Consejería de Cultura, Grenade, 2006. Textes de Javier Piñar Samos.

ENCYCLOPEDIE DE L'ISLAM, Ed. Maisonneuve & Larose, Paris, 1991. Article : « *bustan* », p.1385-1388. Deuxième édition, 1993. Articles : "*Nasrides*", "*Alhambra*", "*Garnata*", "*Ilbira*".

ESPINAR MORENO, Manuel : *La Alhambra y el agua. Vivo la Alhambra*, Proyecto Sur de Ediciones, Grenade, 1991.

FERNÁNDEZ PUERTAS, Antonio : *Casas y palacios de al-Andalus. Siglos XII y XIII*. « *Alhambra, urbanismo del barrio castrense de la Alcazaba* », Ediciones Julio Navarro Palazón, Barcelone, 1995.

FERNÁNDEZ PUERTAS, Antonio : « *Alhambra, urbanismo el barrio castrense de la Alcazaba* », dans *Casas y palacios de Al-Andalus. Siglos XII-XIII*, Lunweg editores S.A., Barcelone, 1995, p.255-267.

FERNÁNDEZ PUERTAS, Antonio : « *La casa nazarí de la Alhambra* », dans *Casas y palacios de Al-Andalus. Siglos XII-XIII*, Lunweg editores S.A., Barcelone, 1995, p.269-286.

GÁLÁN SÁNCHEZ, Ángel : *Los Mudéjares del Reino de Granada*, Universidad de Granada, Grenade, 1991.

GALERA ANDREU, Pedro Antonio : « *La casa real vieja y la casa real nueva. Concepto y visión de la Alhambra por los reyes cristianos en la Edad Moderna* », dans *Pensar la*

Alhambra, édition scientifique González Alcantud, Ed. Anthropos, Barcelone, 2001, p.98-108.

GARCÍA GÓMEZ, Emilio : *Silla del moro y nuevas escenas andaluzas*, Fondation Rodríguez Acosta, Grenade, 1978.

GARRIDO ATIENZA, Miguel : *Las aguas del Albaycín y Alcazaba.(1902)*. Étude préliminaire de Carmen Trillo San José. Universidad de Granada, Grenade, 2002.

GEOGRAFIA GENERAL DE ESPAÑA : De Teran, Manuel ; Sole Sabaris, L. ; Vila Valentí, J. Editorial Ariel, S.A., Barcelone, 1994.

GÓMEZ MORENO, Manuel : *Guía de Granada*. Étude préliminaire de José Manuel Gómez Moreno Calera. Prologue de María Elena Gómez Moreno, 2 vols., Universidad de Granada, édition facsimilée, Grenade, 1998.

GUÍA OFICIAL : LA ALHAMBRA Y EL GENERALIFE, VISITA AL CONJUNTO MONUMENTAL : Bermúdez López, Jesús ; Galera Andreu, Pedro. Editorial Comares, Patronato de la Alhambra y del Generalife, Grenade, 1998.

GUICHARD, Pierre : *Al-Andalus 711-1492. Une histoire de l'Andalousie arabe*, Hachette littérature, collection Pluriel, Paris, 2003.

HEERS, Jacques : *L'Occident aux 14e et 15e siècles. Aspects économiques et sociaux*, Presses Universitaires de France, Paris, 1970.

HERBELOT DE MOLAINVILLE, Barthélemy d': *Bibliothèque orientale ou Dictionnaire universel contenant tout ce qui fait connoître les peuples d'Orient; leurs Histoires et Traditions, tant fabuleuses que véritables; leurs Religions et leurs Sectes; leurs Gouvernements, Loix, Politiques, Moeurs, Coutumes; E les Révolutions de leurs Empires; Etc.* Editions Moutard, France, 1781-83.

Consultable sur <http://gallica.fr>. Edition de la Compagnie des Libraires, Paris, 1697.

HISTORIA DEL REINO DE GRANADA (I), de los orígenes a la época mudéjar (hasta 1502). (Direction de Manuel Barrios Aguilera et Rafael G. Peinado Santaella). Universidad de Granada, Grenade, 2000.

HISTORIA DE LOS MORISCOS. VIDA Y TRAGEDIA DE UNA MINORIA : Domínguez Ortiz, Antonio ; Vincent, Bernard. Alianza Editorial, Madrid, 1985.

IMÁGENES EN EL TIEMPO. UN SIGLO DE FOTOGRAFÍAS EN LA ALHAMBRA 1840-1940 (Coordinatrice Gema Lara). Tf Editores, Espagne, 2001.

JEHEL, Georges : *La Méditerranée médiévale de 350 à 1450*, Éd. Armand Colin, Paris, 1992. Page concernée : p.160, Voyageurs et itinérants.

JIMÉNEZ MATA, Maria Carmen : *La Granada islámica*, Diputación provincial de Granada, Grenade, 1990.

KUGEL, C.M. : “Arte y Arquitectura. Agua y Jardín. Naturaleza y Vida en tiempos nazaríes” dans *Arte islámico en Granada : propuesta para un museo de la Alhambra : 1 de abril a 30 de septiembre de 1995*, Palacio de Carlos V, Grenade, 1995, p.107-115.

L’ABCdaire DE L’EAU : Marreglier, H. ; Schleiss, M. Éditions Flammarion, Paris, 2000.

LA ALHAMBRA. PALAIS QUE LES GÉNIES ONT DORÉ COMME UN RÊVE ET REMPLI D’HARMONIE : Jones, Owen ; Goury, Jules. Éd. AKAL S.A., Madrid, 2001. Édition scientifique de María Ángeles Campos Moreno.

LA INVASIÓN ÁRABE DE ESPAÑA : Grau, M.; Marín, M.; Vallvé, J.; Vernet, J. Cuadernos Historia 16, Madrid, 1995.

LADERO QUESADA, Miguel Ángel : *Granada después de la conquista : repobladores y mudéjares*. Édition de la Diputación Provincial de Granada, Grenade, 1993.

LAFUENTE ALCÁNTARA, Miguel : *Historia de Granada*, Universidad de Granada, , Grenade, 1992. Tome 2, 1844, et tome 3, 1845.

LAMBERT, Elie : *L’art musulman d’Occident des origines à la fin du XV^e siècle*, Société d’édition d’enseignement supérieur, Paris, 1966.

LE CORAN : L’APPEL. Traduction par André Chouraqui, éditions Robert Laffont, Paris, 1990.

LEA, Henri Charles : *Los Moriscos españoles. Su conversión y su expulsión*, Editorial Aguaclara, Instituto de cultura “Juan Gil Albert”, Alicante, 1990.

LES MILLE ET UNE NUITS, traduction d’Antoine Galland. Garnier Flammarion, Paris, 2004.

LÓPEZ DE COCA DE CASTAÑER, José Enrique : *El Reino de Granada en la época de los Reyes Católicos. Repoblación, comercio, frontera*, 2 vol., Universidad de Granada, Grenade, 1989.

MAKARIOU, Sophie : *L’Andalousie arabe*, éditions Hazan IMA (Institut du Monde Arabe), Paris, 2000.

MALPICA CUELLO, Antonio : *La Alhambra de Granada : un estudio arqueológico*, Universidad de Granada, Grenade, 2002.

MALPICA CUELLO, Antonio : “La Alhambra que se construye. Arqueología y conservación de un monumento”, dans *Pensar la Alhambra*, édition scientifique González Alcántud, Ed. Anthropos, Barcelone, 2001, p.33-66.

MALPICA CUELLO, Antonio : “El abastecimiento de agua en las ciudades de Al-Andalus, materiales para el inicio de un debate”, dans *Usos sociales del agua en las ciudades hispánicas a fines de la Edad Media*, coord. Isabel Val Valdivieso, Universidad de Valladolid, secretariado de publicaciones e intercambio científico editorial, collection « estudios de historia medieval », Valladolid, 2002, p.171-215.

MARMOL CARVAJAL, Luis del : *Historia del rebelión y castigo de los moriscos del reyno de Granada*, Archivum, Málaga, 1600.

MARTINEZ-GROS, Gabriel : *Identité andalouse*, éditions Sindbad Actes Sud, Arles, 1997.

MAZZOLI-GUINTARD, Christine : *Villes d'al-Andalus : L'Espagne et le Portugal à l'époque musulmane du 8^e au 15^e siècles*), Presses universitaires de Rennes, Rennes, 1996.

MEDINA, Pedro de : *Libro de las grandezas y cosas memorables de España*, Sevilla, 1549.

MENÉNDEZ PIDAL, Ramón : *Historia de España*, Espasa Calpe S.A., Madrid, 1996.
Vol. XVII-1 : La España de los Reyes Católicos (1474-1516).

NUEVOS PASEOS POR GRANADA Y SUS ENTORNOS, Caja general de ahorros de Granada, Grenade, 1992.

OCAÑA OCAÑA, M. Carmen : *La vega de Granada. Estudio geográfico*, Instituto de Geografía aplicada del Patronato « Alonso de Herrera » (C.S.I.C.), Grenade, 1974.

ORIHUELA UZAL, Antonio : *Casas y palacios nazaríes. Siglos XIII-XV*, éd. Lunweg S.A., collection El legado andalusí, Barcelone, 1996. Photographies de Miguel Rodríguez Moreno.

PAVÓN MALDONADO, Basilio : *Ciudades hispanomusulmanas*, Ediciones Mapfre, al-Andalus 5, Madrid, 1992.

PAVÓN MALDONADO, Basilio : *Estudios sobre la Alhambra*. Anejo I y II de los Cuadernos de la Alhambra, Grenade.
T.I : 1975 ; T.II : 1977.

PAVÓN MALDONADO, Basilio : *Tratado de arquitectura hispano-musulmana*, Consejo Superior de Investigaciones Científicas, Madrid.
T. I Agua (aljibes, puentes, qanats, acueductos, desagües de ciudad y fortaleza, ruedas hidráulicas, banos, corachas), 1990.
T. III Palacios, 2004.

RÉFLEXIONS SUR LE CORAN : Talbi, M. ; Bucaille, M. Éditions Seghers, Paris, 1989.

STIERLIN, Anne et Henri : *La Alhambra*, éditions Imprimerie nationale, Paris, 1991.

TERRASSE, Henri : *Islam et Occident méditerranéen. De la conquête aux Ottomans*. CTHS (Ministère de l'Education nationale, Ministère de la Recherche, comité des travaux historiques et scientifiques), Paris, 2001. Pages concernées : p.199-210.

TERRASSE, Henri : *Islam d'Espagne. Une rencontre de l'Orient et de l'Occident*, éd. Librairie Plon, Paris, 1958.

THORAVAL, Y. : *L'ABCdaire de l'Islam*, éditions Flammarion, Paris, 2000.

TORRES BÁLBAS, Leopoldo : *La Alhambra y el Generalife. Los monumentos cardinales de España VII, Plus Ultra*, Madrid, 1948.

TORROBA BERNALDO DE QUIROS, Felipe : *Palacios y jardines*, Publicaciones españolas, Madrid, 1959.

TRANSFORMACIONES CRISTIANAS EN LA ALHAMBRA : Francisco Bermúdez López, Francisco et Antonio Malpica Cuello dans *Acculturazione e mutamenti. Prospective nell'archeologia medievale del Mediterraneo*. Éditions Boldrini Enrica y Francovich Riccardo, Florence, 1995, p.285-314.

UTRERAS MACÍAS, Rafael : *Las rutas del cine en Andalucía*, édition Andalucía Abierta, Fundación José Manuel Lara, Séville, 2005.

VAL VALDIVIESO, María Isabel del : *Agua y poder en le Castilla Bajomedieval : el papel del agua en el ejercicio del poder consejil a fines de la Edad Media*. Ed. Junta de Castilla y León, consejería de cultura y turismo, Espagne, 2003.

VAL VALDIVIESO, María Isabel del (coord.): *El agua en las ciudades castellanas durante la Edad Media : fuentes para su estudio*. Universidad de Valladolid, Valladolid, 1998.

VAN ZUYLEN, Gabrielle : *Alhambra : un paradis mauresque*, traduction de Elizabeth Peelaert, Actes Sud, Arles, 1999.

VERNET, Jean : *Ce que la culture doit aux arabes d'Espagne*, éditions Sindbad, collection la petite bibliothèque de Sindbad, Paris, 1989.

VIDAL CASTRO , Francisco : “*El agua en el derecho islámico. Introducción a los orígenes, propiedad y uso*”, dans *El agua en la agricultura de Al-Andalus*, Lunwerg Editores S.A., Barcelone, 1995, p.99-117.

VIOLLET, Henri : *Fouilles à Samara en Mésopotamie. Un palais musulman du IXème siècle. Extraits des mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, T. XII, 2^{ème} partie. Publication de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Paris, 1911.

VILAR SÁNCHEZ, Juan Antonio : *1526 : Boda y luna de miel del emperador Carlos V. La visita imperial a Andalucía y al Reino de Granada*, Universidad de Granada, Biblioteca de Humanidades, Chronica Nova de Estudios Históricos, Grenade, 2000.

VÍLCHEZ VÍLCHEZ, Carlos : *Baños árabes*, Diputación de Granada, guías de historia y de arte, los libros de la Estrella n°8, Grenade, 2001.

VÍLCHEZ VÍLCHEZ, Carlos : *El Generalife*, Proyecto Sur de ediciones, Grenade, 1990.

VINCENT, Bernard : « *L'expulsion des Morisques du Royaume de Grenade et leur répartition en Castille (1570-1571)* », dans *Mélanges de la Casa de Velázquez, Extraits*, T.VI, édition de Boccard, Paris, 1970.

VIÑES MILLET, Cristina : *La Alhambra de Granada, tres siglos de historia*, publicación del Monte de piedad y Caja de Ahorros de Córdoba, Cordoue, 1982.

VITRUVÉ : *De l'Architecture, Livre VIII*, texte établi, traduit et commenté par Louis Callebat, Société d'édition les "Belles Lettres", Paris, 1973.

3b- Supports divers

DVD : Tesoros del arte español.

Arte islámico 1 et 2

Ediciones Dolmen, Madrid.

DVD : Al Sur, Granada.

El legado andalusí (n°2)

La ciudad inolvidable (n°3)

Los neveros de la Sierra Nevada (n°10)

Granada hoy y la Junta de Andalucía.

CD : El resplandor de Al-Andalus. Música arábigo-andaluza, España siglos XII al XV.

3c- Textes arabes et leurs traductions:

ABD AL MALIK B. HABIB : *Kitab Wasf al-Firdaws (La descripción del paraíso)*

Introduction, traduction et étude de Juan Pedro Monferrer Sala, prologue de Concepción Castillo Castillo. Universidad de Granada, collection Al-Mundun n°2, publicaciones del grupo de investigación Ciudades Andaluzas bajo el Islam, Grenade, 1997.

ABU L-HASAN ARIB B.SA'D : *Calendrier de Cordoue*, éditeur scientifique R.Dozy et traduction de Charles Pellat. Leiden : Brill, Pays-Bas, 1961.

AL-HIMYARI : *Rawd al-mi'tar*, traduction de Maria Pilar Maestro González. Textos medievales n°10, Valencia, 1963.

AL-IDRISI : *Nuzhat al-Mustaq. Description de l'Afrique et de l'Espagne*, réédition de Leyde, 1866, vol.4, Firat Sezgin, Allemagne, 1992.

AL-MAKKARI : *Analectes sur l'histoire et la littérature des Arabes d'Espagne*, éditeurs scientifiques : R. Dozy, G. Dugat, L. Krehlet W. Wright, 2 vols., Oriental Press, Amsterdam, 1967. Réédition Leiden de 1855-61.

AL-UMARI : *Ibn Fadl Allah Al-Omari : Masalik el absar fi mamalik al-amsar*, traduction et annotations de Jean Gaudefroy-Demombynes. Librairie orientaliste Paul Geuthner, Paris, 1927. Chapitre I : L'Afrique moins l'Égypte.

BAUER LANDAUER, Ignacio : *Papeles de mi archivo. Relaciones y manuscritos (Moriscos)*, editorial Ibero-africano-americano, Madrid, 1923. Pages concernées : p.17-137 et p.165.

BERGÉ, Marc : *Les arabes : histoire et civilisation des arabes et du monde musulman, des origines à la chute du Royaume de Grenade, racontées par les témoins. IX^e siècle av JC au XV^e siècle*, éditions Lidis, Paris, 1978.

CAÑO, M.J. : *Selomoh ibn Gabirol Poemas*, Universidad de Granada, Grenade, 1987.

CORRESPONDENCIA DIPLOMÁTICA ENTRE GRANADA Y FEZ (SIGLO XIV). EXTRACTOS DE LA RAIHANAT AL-KUTTAB DE LISAN ALDIN IBN AL-JATIB AL-ANDALUSI, édité et traduit par M. Gaspar Remiro. Centro de estudios históricos de Granada y su reino, imprenta de El Defensor, Grenade, 1916.

DESCRIPCIÓN DEL REINO DE GRANADA BAJO LA DOMINACIÓN DE LOS NASERITAS : Javier Simonet, Francisco. Éditions ATLAS, Madrid, 1982.

EL MUNDO EN EL SIGLO XII : ESTUDIO DE LA VERSIÓN CASTELLANA Y DEL “ORIGINAL” ÁRABE DE UNA GEOGRAFIA UNIVERSAL : EL TRATADO DE AL-ZUHRI, édité par Dolores Bramon. Ed. AUSA, collection Orientalia Barcinonensia, Barcelone, 1991.

FRAGMENTOS DE LA ÉPOCA SOBRE NOTICIAS DE LOS REYES NAZARITAS O CAPITULACIÓN DE GRANADA Y EMIGRACIÓN DE LOS ANDALUCES A MARRUECOS, texte arabe, notes et commentaires d'Alfredo Bustani, version espagnole de Carlos Quiros. Publicaciones del Instituto General Franco para la Investigación, Artes Gráficas Boscá, Maroc, 1940.

GARCÍA GÓMEZ, Emilio : *Poemas árabes en los muros y fuentes de la Alhambra*. traduction des œuvres d'Ibn Zamrak. Publication de l'institut égyptien d'études islamiques, Madrid, 1985.

GARCÍA GÓMEZ, Emilio : *Ibn Zamrak, el poeta de la Alhambra*, Patronato de la Alhambra, Grenade, 1975.

GARCÍA GÓMEZ, Emilio : *Foco de antigua luz sobre la Alhambra desde un texto de Ibn al-Jatib en 1362*, publicaciones del Instituto egipcio de estudios islámicos en Madrid, Madrid, 1988.

IBN ABDUN : *Traité sur la vie urbaine et les corps de métiers*, traduction d'Evariste Lévi-Provençal. Édition Maisonneuve et Larose, Paris, 2001.

IBN ABI ZAR : *Rawd al Qirtas*, traduit et annoté par Ambrosio Huici Miranda, 2 vols. . Impreso J. Nácher, textos medievales n°12, Valence, 1964.

IBN AL-JATIB : *Al-Lamha al-badriyya (El resplandor de la luna llena). Historia de los Reyes de Alhambra*. Etude préliminaire par Emilio Molina López. Traduction et interprétation de José María Casciaro Ramírez. Universidad de Granada y el Legado andalusí, Grenade, 1998.

IBN BATTUTA : *Voyages. Tome III : Indes, Extrême-Orient, Espagne et Soudan.* Introduction et notes de Stéphane Yerasimos ; traduction de l'arabe de C. Defremery et B.R Sanguinetti (1858). Littérature et voyage, La découverte /Poche, Paris, 1997.

IBN IDARI AL MARRAKU I : *Al Bayan al-Mugrib fi ihtisar ajbak muluk Al-Andalus wa al-Magrib.* Traduction de Ambrosio Huici Miranda. Tetuán, 1954.

IBN JOBAIR : *Voyages*, traduit et annoté par Maurice Gaudefroy Demombynes. Documents relatifs à l'Histoire des Croisades publiés par « l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres », 4 vol. Éditions Librairie orientaliste Paul Geuthner, Paris, 1949.

IBN KHALDUN : *Le Livre des Exemples.* Texte traduit, présenté et annoté par Abdesselam Cheddadi. Ed. Gallimard, Paris, 2002

IBN KHALDUN : *Discours sur l'histoire Universelle. Al-Muqaddima.* Réédition des tomes publiés à Beyrouth en 1967/68 par la commission libanaise pour la traduction des chefs d'œuvres. Traduction nouvelle, préface et notes de Vincent Monteil. Éd. Sindbad, Paris 18, 1967.

IBN LUYUN : «*Tratado de agricultura* », dans *Historia del Arte.* Ed. Espasa Calpe, Madrid, 2002.

LAFUENTE ALCÁNTARA, Emilio : *Inscripciones árabes de Granada.* (1859). Édition fac-similée, étude préliminaire de María Jesús Rubiera Mata. Universidad de Granada, Grenade, 2000.

SIMONET, Fransisco Javier : *Descripción del Reino de Granada bajo la dominación de los Naseritas sacada de los autores árabes y seguido del texto inédito de Mohamed Ibn Al-Jatib,* Ed. Atlas, Madrid, 1982.

SIMONET, Fransisco Javier : *Descripción del Reino de Granada sacada de los autores arabigos : 711-1492,* éd. Apa Oriental Press, Amsterdam, 1979.

UN CALENDARIO ANÓNIMO ANDALUSÍ. Traduction et notes de María Ángeles Navarro. Éd. : Consejo Superior de Investigaciones Científicas, escuela de estudios árabes, Grenade, 1990.

VELÁZQUEZ BASANTA, Fernando Nicolás : «*La relación histórica sobre las postrimerías del Reino de Granada, según Ahmad el Maqqari*», dans *En el epílogo del Islam andalusí : la Granada del siglo XV (recopilación)*, Universidad de Granada, collection Al-Mundun n°5, Grenade, 2002, p.481-554.

VOYAGEURS ARABES : IBN FADLAN, IBN JUBAYR, IBN BATTUTA ET UN AUTEUR ANONYME. Textes traduits, présentés et annotés par Paule Charles Dominique. Éditions Gallimard, Paris, 1995.

3d- Sources « occidentales » manuscrites et imprimées:

ALVAREZ DE COLMENAR, Juan : *Delices d'Espagne et du Portugal : où l'on voit une description exacte des antiquitez, des provinces, des montagnes, des villes, des Rivieres, des Ports de Mer, des Forteresses, Eglises, Academies, Palais, Bains etc ... de la religion, des moeurs des habitans, de leur fêtes et generalmente de tout ce qu'il y a de plus remarquable. Le tout enrichi de cartes geographiques, très exactes et de figures en taille douce, dessinées sur les lieux même.* Édition en 5 tomes, t. III sur l'Andalousie et Grenade. Édition Pierre Vander Aa, Leide 1707.

BEGIN, Emile : *Voyage pittoresque en Espagne et en Portugal*, Belin-Leprieur et Morizot, Paris, [1852].

BERNÁLDEZ, Andrés : *Memorias del reinado de los Reyes Católicos.* Édition et étude de Manuel Gómez Moreno et de Juan de M. Carriazo. CSIC, Madrid, 1962.

BERNÁLDEZ, Andrés : *Historia de los Reyes Católicos D.Fernando y Doña Isabel. Crónica inédita del siglo XV*, 2 vol., Imprenta y librería de D. José María Zamora, Grenade, 1856.

CALLEJO Y CABALLERO, Gregorio : *Índice general bibliográfico de la obra intitulada Museo Español de Antigüedades*, R. Velasco imprenta, Madrid, 1889.

CIVITATES ORBIS TERRARUM : Braun, Georgi ; Hogenbergn, Francisci. Liber primus, 1582, p.20-21 ; Liber secundus 1575, liber tertius 1581.Coloniae Agrippinae.

COLECCIÓN DE DOCUMENTOS INÉDITOS PARA LA HISTORIA DE ESPAÑA
Tome VIII : D. Miguel Salvá y D. Pedro Sainz de Baranda, 1946 ; Tome XI : D. Miguel Salvá y D. Pedro Sainz de Baranda, 1847. Nendeln Kraus, Madrid.

DAVILLIER, Charles : *Voyage en Espagne*, Hachette Stock+, Paris, 1980.

DE EGUILAZ YANGAS, Leopoldo : *Reseña histórica de la conquista del Reino de Granada por los Reyes Católicos según los cronistas árabes* (édition fac-similée), ed. Albaida, Grenade, 1991.

DE FORONDA Y AGUILERA, Manuel : *Discursos leídos ante la Real Academia de la Historia, en la recepción pública del excmo señor D. Manuel Foronda y Aguilera, el 11 de junio de 1916.* [s-n], Madrid, 1916 : Est. Tip. Sucesores de Rivadeneyra.

DE SANTA CRUZ, Alonso : *Crónica de los Reyes Católicos*, édition scientifique et étude de Mata Carriazo Arroquia, 2 vols., Escuela de estudios hispano-americanos de Sevilla, n°49, Séville, 1951.

DEL PULGAR, Hernando : *Crónica de los Reyes Católicos por su secretario Fernando del Pulgar*, édition scientifique de Juan de Carriazo, 2 vols., Espasa Calpe S.A., Madrid, 1943.

DE VALERA , Diego : *Crónica de los Reyes Católicos.* Édition scientifique et étude de Juan de Mata Carriazo. José Molina impresor, revista de filología española anejo 8, Madrid, 1927.

DOCUMENTOS SOBRE RELACIONES INTERNACIONALES DE LOS REYES CATÓLICOS. Édition préparée par Antonio de la Torre, 3 vol., [Atenas A.G.], CSIC biblioteca Reyes Católicos, Barcelone, 1949-51.

DUMAS, Alexandre : *Impressions de voyage. De Paris à Cadix*, Michel Lévy Frères, libraires-éditeurs, Paris, 1861.

DUQUE DE SAN PEDRO DE GALATINO : *Boabdil, Granada y la Alhambra hasta el siglo XVI (1925)*. Étude préliminaire de Manuel Titos Martínez et Cristina Viñes Millet. Universidad de Granada, Grenade, 1999.

EL ANÓNIMO DE MADRID Y COPENHAGUE : cité par L. Torres Balbás dans "*Alhambra antes del siglo XIII*", Valence, 1917. Page citée : p173.

EL ANÓNIMO DE MADRID Y COPENHAGUE, traduction de Huici Miranda. Ambrosio, Madrid, 1917.

EPISTOLARIO DEL CONDE DE TENDILLA (1504-1506), étude de José Szmolka Clares ; édition et transcription de María Amparo Moreno Trujillo et María José Osorio Pérez, 2 vol., Universidad de Granada, Grenade, 1996.

FORD, Richard : *Manual para viajeros por Andalucía y lectores en casa que describe el país y sus costumbres ; las antigüedades, religión, leyendas, bellas artes, literatura, deportes y gastronomía : Reino de Granada*. Traduction et notes de Alfonso de Gámir. Ed. Turner, Madrid, 1981.

FORD, Richard : *Granada. Escritos con dibujos originales del autor*. Traduction et notes d'Alfonso Gámir. Patronato de la Alhambra, Grenade, 1955.

GARRIDO ATIENZA, Miguel : *Las Capitulaciones para la entrega de Granada* (édition facsimilée), étude préliminaire de José Enrique Lopéz de Coca Castañer. Universidad de Granada, Grenade, 1992.

GIRAULT DE PRANGÉY : *Impressions of Granada and the Alhambra*, reproduction de l'édition de Veith et Hauser á Paris en 1837, édition Garnet, Royaume-Uni, 1996.

GIRAULT DE PRANGÉY : *Granada y la Alhambra : monumentos árabes y moriscos de Córdoba, Sevilla y Granada*, édition Escudo de oro, Barcelone, 1987.

HENRIQUEZ DE JORQUERA, Fransisco : *Anales de Granada. Descripción del Reino y ciudad de Granada. Crónica de la Reconquista (1482-1492). Sucesos de los años 1588 a 1646*, édition préparée, selon le manuscrit original par Antonio Marín Ocete ; étude préliminaire de Pedro Gan Gímenez., 2 vol., Universidad de Granada, Grenade, 1987.

IRVING, Washington : *Los cuentos de la Alhambra*, traduction de J. Ventura Traveser et introduction de Antonio Gallego Morell. Editorial Espasa Calpe, Madrid, 2003.

LA EXPULSIÓN DE LOS MORISCOS DEL REINO DE GRANADA (Pragmáticas, provisiones, y órdenes reales)(édition facsimilée), introduction de Fransisco Izquierdo. Editorial Azur, collection « Los papeles del Carro de San Pedro », Madrid, 1983.

LABORDE, Alexandre de : *Exposición de dibujos para la ilustración del « Voyage pittoresque et historique de l'Espagne »*, Junta de Museos de Barcelona, Barcelone, Oct.-Nov. 1960.

LABORDE, Alexandre de : *Voyage pittoresque et historique de l'Espagne*, 2 vols., édition Didot L'Aîné, Paris, 1806.

LABORDE, Alexandre de : *Itinéraire descriptif de l'Espagne*, 6 vols., édition Firmin Didot, Paris, 1835, 3e édition.

LALAING, Antoine de : *Collection des voyages des souverains des Pays-Bas*, 2 vols., publié par M. Gachard, édité par F. Hayez, Bruxelles, 1876.

LOS MORISCOS DEL REINO DE GRANADA SEGÚN EL SÍNODO DE GUADIX : Gallego Burín, Antonio ; Gámir Sandoval, Alfonso (édition facsimilée), étude préliminaire de Bernard Vincent. Universidad de Granada, Grenade, 1996.

LUQUE MORENO, Jesús : *Granada en el siglo 16. Juan de Vilchez y otros testimonios de la época*. Universidad de Granada, Grenade, 1994.

MARINEO SÍCULO, Lucio : *Vida y hechos de los Reyes Católicos*, éd. Atlas, collection Cisneros, Madrid, 1943.

MERIMÉE, Prosper : *Correspondance générale*. Établie et annotée par Maurice Parturier. Privat, Paris, T.I, 1972.

MONTANEZ FONTENLA, Luis : *Museo español de Antigüedades*, édition Faure, Madrid, 1964.

MUÑOZ CONTRERAS, Rafael : *Estudio descriptivo de los monumentos árabes de Granada, Sevilla y Córdoba : o sea la Alhambra, el Alcázar y la Grande Mezquita de Occidente* (éd. facsimilée de 1878, Madrid), Colegio Oficial de arquitectos de Aragón, Saragosse, 1993.

MÜNZER, Jérôme : *Viaje por Espana y Portugal en los años 1494 y 1495*, traduction de P. Grisard. Edition Polifemo, Madrid, 1991.

NAVAGERO, Andrés : *Viaje a España del magnífico señor Andres Navajero, embajador de la República de Venecia ante el Emperador Carlos V (1524-1526). Traduction et étude préliminaire de José María Alonso Gamo (secretario de embajada)*. Editorial Castalia, Valence, 1951.

NOVÍSIMA RECOPIACIÓN DE LAS LEYES DE ESPAÑA ... (en que se reforma la Recopilación publicada por... Felipe II en el año de 1567, reimpressa últimamente en el de 1775, y se incorporan las pragmáticas, cédulas... hasta el de 1804 / mandada formar por Carlos IV), 6 vol., Boletín oficial del Estado, Madrid, 1975.

PÍ y MARGALL, Fransisco : *Reino de Granada : comprende las provincias de Jaén, Granada, Málaga y Almería. [Recuerdos y bellezas de España bajo la Real Protección de S.S.M.M. la Reina y el Rey. Obra destinada á dar á conocer sus monumentos y antigüedades*

en láminas dibujadas del natural y litografiadas por F.J. Parcerisa], Imprenta de Repullès, Madrid, 1850.

PLINE L'ANCIEN : *Histoire Naturelle*, texte établi, traduit et commenté par J.André. Les Belles Lettres, Paris, 1964.

PRAGMÁTICAS SOBRE LOS MORISCOS Y PRIVILEGIO A FAVOR DE LOS NUEVOS POBLADORES DEL REINO DE GRANADA (nouvelle édition facsimilée), édition Azur, Madrid, 1991.

OLIVER HURTADO, José y Manuel : *Granada y sus monumentos árabes*, Imprenta de Oliver Navarro, Málaga, 1875.

SECO DE LUCENA PAREDES, Luis : *La Granada nazarí del siglo 15*, prologue de Joaquín Pérez Villanueva.Ed. Patronato de la Alhambra, Grenade, 1975.

SWINBURNE, Henri : *Lettres de Grenade*. Edition présentée et annotée par Jean-Michel Cornu, traduction de l'anglais par J.B. de la Borde. Édition de l'Archange Minotaure, Montpellier, 2001.

TENDILLA, Iñigo Lopez de Mendoza (comte de) : *Correspondencia del Conde de Tendilla*, biographie, étude et transcription Emilio Meneses García, 2 vol., éd. par la Real Academia de la Historia, Madrid, 1973-1974.

TWISS, Richard : *Viajes por España en 1773*, édition et traduction de Miguel Delgado Yoldi.Edición Cátedra, Madrid, 1999.

VIAJES POR ESPAÑA DE JORGE EINGHEN, DEL BARON LEÓN DE ROSMITHAL DE BLATNA, DE FRANCISCO GUICCIARDINI Y DE ANDRÉS NAVAJERO, traduction, annotations et introduction de Antonio María Fabié. Librería de los bibliófilos, Madrid, 1877.

VELÁZQUEZ DE ECHEVERRÍA, Juan : *Paseos por Granada y sus contornos*, étude préliminaire de Cristina Viñes Millet, 2 vol., Universidad de Granada, Grenade, 1993.

VILLA REAL, Ricardo : *Homenaje a Granada, selección de textos poéticos y literarios*, éditions Miguel Sánchez, Grenade, 1990.

4- LES ARTICLES DE PÉRIODIQUES :

4a- périodiques divers :

ALVAREZ LOPERA, José : “La Alhambra entre la conservación y la restauración.(1905-1915)”, *Cuadernos de Arte*, 14 (1977).

DE LA TORRE, Antonio : “Los Reyes Católicos y Granada”, *Hispania*, 1944, p.224-307.

DE LA TORRE, A. : “Los Reyes Católicos y Granada II. Relaciones y concenios con Boabdil de 1483 a 1489”, *Hispania*, 1944, p.339-382.

GACETA DE MADRID (Microfilm), Juillet 1870.

HAMEL, George : « Un incunable français relatif à la prise de Grenade », *Revue hispanique*, 36 (1916), p.159-169.

HISTOIRE DES BENOÛ L’AHMAR, ROIS DE GRENADE, EXTRAITS DU KITAB AL-IBAR (LIVRE DES EXEMPLES), *Journal asiatique*, 9e série, tome XII (juin-décembre 1898). Traduction française de M. Gaudefroy-Demombynes.

MUSEO ESPAÑOL DE ANTIGUEDADES : José Gil Dorregaray, Juan de Dios de la Rada y Delgado et Gregorio Callejo y Caballero. Imp. de T. Fortanet, Madrid, 1872-1880. IV (1875), p.79-93 et VIII (1877), p.291-310.

RIAÑO, Juan F. : “Crónica de la toma de Granada por los Reyes Católicos según la vió bernardo de Roi”, *Revista Alhambra*, 1 (janvier 1898), p.2-5.

RIAÑO, Juan F. : “La Alhambra. Estudio crítico de la sdescripciones antiguas y modernas del palacio árabe”, *Revista de España*, 97 (1884), p.5-25 et p.183-207.

STINGLHAMBER, L. : « Chateaubriand à Grenade? », *Bulletin de l’Association Guillaume Budé, Supplément Lettres d’humanité*, 3ème série, 4 (décembre 1952), p.93-114.

TORRES BALBÁS, Leopoldo : “Granada, la ciudad que desaparece” , *Revista de arquitectura*, 53 (1923), p.305-318.

VALDERÓN, Julio : “Los Reyes Católicos”, *Cuadernos Historia* 16, 1995.

VALLADAR, Fransisco de P. : “La Alhambra en el antiguo “Patrimonio de la Corona”I”, *Revista Alhambra*, 2 (1899), p.471-73.

VALLADAR, Fransisco de P : “Granada por los Reyes Católicos”, *Revista Alhambra*, 2 (1899), p.570-572.

VALLADAR, Fransisco de P : “El Generalife y sus contornos, XIII”, *Revista Alhambra*, 26 (1923), p.224-226.

VALLADARES, Antonio : “Tratado de los Reyes de Granada y su origen por Hernando del Pulgar”, *semanario erudito*, XII (1788), p.57-120.

VINCENT, Bernard : “Los Moriscos del Reino de Granada después de 1570”, *Nueva revista de filología hispánica*, XXX, 2 (1981).

VINCENT, Bernard : « L’expulsion des Morisques du Royaume de Grenade et leur répartition en Castille (1570-1571) », *Mélanges de la Casa de Velázquez, Extraits*, VI (1970).

4b- « los Cuadernos de la Alhambra »

BERMÚDEZ PAREJA, Jesús : “El Generalife después del incendio de 1958”, 1 (1965), p.9-39.

BERMÚDEZ PAREJA, Jesús : “La fuente de los Leones”, 3 (1967), p.21-29.

BERMÚDEZ PAREJA, Jesús : “Crónica de la Alhambra”, 3 (1967), p.179-190. Obras en el Cuarto Dorado ; la Casa Real de la Alhambra en « Forma y color » ; Renovación de tres fuentes de la Alhambra ; la Alhambra en la « España de la Edad Media ».

BERMÚDEZ PAREJA, Jesús : “El palacio de los abencerrajes”, 5 (1969), p.55-67.

BERMÚDEZ PAREJA, Jesús : “El baño del Palacio de Comares en la Alhambra de Granada”, 10-11 (1974-75), p.99-116.

BERMÚDEZ PAREJA, Jesús : “Baños árabes medievales”, 13 (1977), p.190-194.

BOLENS-HALIMI, Lucie : “Jardines de al-Andalus : naturaleza e historia de un encuentro cultural”, 28 (1992), p.15-26.

CABANELAS, Darío : “El Generalife”, 14 (1978), p.3-86.

CALANDRE, Elena : “Segundo coloquio en el recinto de la Alhambra, sobre conservación y restauración de jardines históricos”, 8 (1973), p.127-129.

CEPEDA ADÁN, José : “El Conde de Tendilla primer alcayde de la Alhambra”, 6 (1970), p.21-50.

CRUCES, Esther : “Instituciones y organismos que han gestionado la Alhambra y el generalife (siglos XIX y XX). Analisis de las estructuras orgánicas, funciones y procedimientos”, 35 (1999), p.113-140.

DE LUCENA PAREDES, Luis : “La administración central de los Nazaríes”, 10-11 (1974-75), p.21-26.

DIEZ JORGE, María Elena : “Purificación y placer : el agua y las mil y una noches en los baños de Comares”, 40 (2004), p.123-150.

EL JARDIN DEL PATIO DE LA ACEQUIA DEL GENERALIFE. SU EVOLUCIÓN EN LA DOCUMENTACIÓN ESCRITA Y GRÁFICA : Manuel Casares Porcel, Esther Cruces Blanco y José Tito Rojo, 39 (2003), p.63-85.

GAETANO MIARELLI, Mariani : “Conocimiento y restauración”, 26 (1990), p.19-23.

GARCÍA MONTORO, Cristóbal : “La Alhambra vista por un político del siglo 19”, 7 (1971), p.85-109.

GÓMEZ-MORENO, Manuel : “Granada en el siglo XIII”, 2 (1966), p.3-45.

GÓMEZ-MORENO, Manuel : “Granada árabe. El orientalismo español”, 6 (1970), p.172-182.

GRIMA CERVANTES, Juan Antonio : “Gobierno y administración de Granada tras la Conquista : las Ordenanzas de la Alhambra 1492”, 26 (1990), p.169-184.

INFORME SOBRE TÉCNICAS, RESTAURACIONES Y DAÑOS SUFRIDOS POR LOS TECHOS PINTADOS DE LA SALA DE LOS REYES EN EL PALACIO DE LOS LEONES EN LA ALHAMBRA : Jesús Bermudez Pareja y Manuel Maldonado Rodríguez, 6 (1970), p.5-20.

KUGEL E., Christiane : “El agua de la Alhambra”, 28 (1992), p.43-59.

KUGEL E., Christiane : “Un jardín hispano-musulmán, paraíso para los sentidos”, 28 (1999), p.27-41.

LA ALMUNIA DE LOS ALIJARES SEGÚN DOS AUTORES ÁRABES : IBN ASIM E IBN ZAMRAK : Alicia de la Higuera y Antonio Morales Delgado, 35 (1999), p.31-48.

LA FUENTE DE LOS LEONES DE LA ALHAMBRA COMO SÍMBOLO DEL PODER : Bermúdez López, Gómez Román y Rodríguez Domingo, 28 (1992), p.167-197.

LOS DOCUMENTOS ÁRABES DEL REINO DE GRANADA. BIBLIOGRAFIA Y PERSPECTIVAS : Carmen Barceló y Ana Labarta, 26 (1991), p.113-119.

MALPICA CUELLO, Antonio : “Complejo hidráulico de los albercones”, 27 (1991), p.65-101.

MALPICA CUELLO, Antonio : “Complejo hidraulico al pie de la Alhambra”, 29-30 (1993), p.77-90.

MARTÍNEZ RUIZ, Juan : “Pinturas sobre piel”, 13 (1977), p.190-194.

MENÉNDEZ PIDAL, Ramón : “La Alhambra antes del siglo 13”, 19-20 (1983-84), p.3-60.

MORENO OLMEDO, María Angustias : “Documentos sobre la acequia real de la Alhambra.(1508-1511)”, 1 (1965), p.41-58.

MUÑOS COSME, Alfonso : “Cuatro siglos de intervenciones en la Alhambra de Granada, 1492-1907”, 27 (1991), p.151-190.

OBRAS DE LOS REYES CATÓLICOS EN GRANADA (1492-1495) : Juan Antonio García Granados y Carmen Trillo San José, 26 (1990), p.145-168.

PAVÓN MALDONADO, Basilio : “La Alcazaba de la Alhambra”, 7 (1971), p.3-32.

PITA ANDRADE, José Manuel : “Los jardines de Granada”, 13 (1977), p.190-194.

PRIETO MORENO, Fransisco : “Obras recientes en la Alhambra y Generalife”, 3 (1967), p.153-157.

PRIETO MORENO, Fransisco : “Obras recientes en la Alhambra y Generalife”, 6 (1970), p.131-135.

PUERTA VÍLCHEZ, José Miguel : “La Alhambra de Granada : poder, arte y utopia”, 23 (1987), p.67-85.

QUIOT, Alain : “Jardines árabes en Granada y Marruecos. Similitud y variaciones”, 28 (1992), p.183-206.

RAMOS TORRES, María Cruz : “Preparativos en la Alhambra ante la venida de Felipe V”, 8 (1972), p.91-98.

REVILLA UCEDA, Mateo : “Turismo y patrimonio arquitectónico. Accesibilidad y regulación de flujos de visitantes en la Alhambra”, 39 (2001), p.111-132.

SMOLKA CLARES, José : “El traslado del cadáver de la Reina Isabel y su primitivo enterramiento a través del epistolario del Conde de Tendilla”, 5 (1969), p.43-53.

UNA NUEVA INTERPRETACIÓN DEL TEXTO DE IBN AL JATIB SOBRE LA ALHAMBRA EN 1362 : Angel C. López López y Antonio Orihuela Uzal, 26 (1990), p.121-131.

UNA VISIÓN INÉDITA DE LA ALHAMBRA DEL SIGLO XVI : DIEGO CUELBI : Guillermo Gozalbes Busto y Enrique Gozalbes Cravioto, 29-30 (1993-94), p.223-232.

VÍLCHEZ VÍLCHEZ, Carlos : “El plan general de conservación de la Alhambra de Ricardo Velázquez Bosco”, 26 (1990), p.249-264.

VÍÑES MILLET, Cristina : “La Acequia Real”, 18 (1982), p.183-206.

4c- « MEAH : Misceláneas de estudios árabes y hebraicos »

BERMÚDEZ PAREJA, Jesús : “Excavaciones en la plaza de los Aljibes de la Alhambra”, 2 (1953), p.49-56.

BESTHORN, R. : “El anónimo de Copenhague y el de Madrid”, 1915.

HOENERBACH, Wilhelm : “¿Qué nos queda de la Granada árabe?”, 36 (1987), p.251-287.

MATA CARRIAZO, Juan de : “La Historia de la Casa Real de Granada, anónimo castellano de mediados del siglo XVI”, 6 (1957), p.7-57.

4d- “Revista Al Andalus”

MATA CARRIAZO, Juan de : “Cartas de la frontera de Granada. Crónica arquitectónica n°XIX”, 11 (1946), p.69-131.

MATA CARRIAZO, Juan de : “Una continuación inédita de la relación de Hernando de Baeza”, 13 (1948), p.431-443.

NYLK, A.R. : “Inscripciones árabes de la Alhambra y del Generalife. Crónica arqueológica de la España musulmana IV”, 4 (1936-39), p.174-194.

PESCADOR DEL HOYO, María Del Carmen : “Cómo fue de verdad la toma de Granada a la luz de un documento inédito”, 20 (1955), p.283-344.

TORRES BALBÁS, Leopoldo : “Plantas de casas árabes en la Alhambra. Crónica arqueológica de la España musulmana I”, 2 (1934), p.380-387.

TORRES BALBÁS, Leopoldo : “El Patio de los Leones de la Alhambra de Granada : su disposición y últimas obras realizadas en él. Crónica arqueológica de la España musulmana II”, 3 (1935), p.173-78.

TORRES BALBÁS, Leopoldo : “La Mezquita Real de la Alhambra y el baño frontero. Crónica arqueológica de la España musulmana XVI”, 10 (1945), p.196-214.

TORRES BALBÁS, Leopoldo : “Dar al-Arusa y las ruinas de palacios y albercas granadinos situados por encima del Generalife. Crónica arqueológica de la España musulmana XXII”, 13 (1948), p.193-96.

TORRES BALBÁS, Leopoldo : “Las casas del Partal en la Alhambra de Granada. Crónica arqueológica en la España musulmana XXIV”, 14 (1949), p.186-197.

TORRES BALBÁS, Leopoldo : “Los Reyes Católicos en la Alhambra. Crónica arqueológica de la España musulmana XXVIII”, 16 (1951), p.185-205.

Index des lieux : références Tome I

Acequia de los dos tercios	37, 43, 185, 186
Acequia de Santa Ana	27, 38
Acequia del Rey	35, 36, 37, 182, 183, 206, 209, 210, 268
Acequia del Tercio	43, 58, 188
Acequia Real	22, 26, 27, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 41, 43, 47, 48, 49, 50, 52, 54, 70, 89, 90, 91, 101, 102, 112, 118, 119, 126, 172, 173, 174, 175, 176, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 228, 229, 231, 233, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 261, 262, 263, 266, 267, 268, 274, 294, 404, 415, 418, 419
Aguas Blancas	39, 43
Al-Andalus	10, 12, 19, 331, 390, 391
Albaicín	27, 28, 170
Albercón del Negro	43, 44
Albercones de las Damas	42
Alcazaba	26, 27, 28, 30, 32, 38, 46, 50, 51, 52, 53, 65, 70, 73, 74, 89, 90, 91, 138, 163, 173, 174, 175, 275, 284, 353, 390
Alhambra	1, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 12, 13, 14, 20, 21, 22, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 46, 49, 51, 54, 55, 56, 57, 58, 61, 62, 63, 64, 65, 70, 71, 75, 76, 78, 85, 88, 90, 91, 92, 95, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 106, 107, 108, 109, 111, 112, 113, 115, 116, 118, 119, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 154, 155, 156, 159, 163, 164, 165, 166, 167, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 192, 193, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 214, 215, 216, 217, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 279, 280, 281, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 300, 301, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 312, 313, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 325, 326, 327, 328, 330, 332, 333, 335, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 374, 375, 376, 378, 386, 387, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 404, 405, 406, 407, 415, 416, 419, 420, 421, 422
Andalousie	4, 9, 11, 12, 15, 16, 23, 66, 118, 119, 120, 125, 133, 141, 169, 175, 324, 328, 329, 333, 335, 420
Antequeruela (barrio de la)	38, 185, 186, 187, 193, 195, 216, 217, 246, 251, 253
Baño real	166
Barrio Castrense	51, 52
Calle Real	37, 46, 47, 51, 64, 90, 92, 163, 199, 285, 286
Cerro del Sol	39, 43, 98, 123, 126, 129, 228

Cordillera Bética	17
Corral de Carbón	58, 95
Couvent de San Francisco	47, 57, 64, 90, 196, 197, 198, 212
Couvent de Santa Catalina	38
Cuarto Dorado	56
Cuesta de Gómez	38, 280, 281, 283
Darro	3, 20, 21, 22, 23, 24, 26, 27, 35, 36, 40, 41, 81, 169, 174, 181, 208, 217, 220, 225, 226, 227, 228, 229, 231, 253, 268, 299, 389, 407, 418
Fuente de Leones	397, 422
Generalife	10, 12, 26, 36, 37, 38, 39, 42, 47, 54, 55, 58, 64, 91, 99, 102, 104, 109, 111, 117, 118, 123, 124, 125, 151, 163, 175, 185, 186, 193, 194, 217, 246, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 275, 278, 280, 284, 287, 290, 291, 292, 297, 301, 341, 373, 404, 405, 407, 417, 419
Genil (Xénil)	14, 20, 21, 22, 24, 25, 38, 39, 169, 299
Grande Mosquée	10
Grenade	1, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 23, 24, 25, 27, 29, 30, 35, 39, 40, 65, 66, 68, 75, 76, 86, 92, 95, 98, 102, 107, 109, 118, 119, 125, 126, 128, 131, 134, 136, 137, 138, 139, 141, 142, 143, 145, 146, 148, 150, 152, 157, 161, 162, 163, 165, 168, 170, 171, 172, 180, 187, 188, 195, 205, 209, 214, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 235, 240, 250, 251, 254, 258, 259, 262, 264, 266, 267, 269, 276, 277, 280, 281, 293, 294, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 306, 311, 312, 313, 321, 323, 324, 326, 327, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 338, 339, 344, 345, 346, 347, 348, 352, 353, 357, 359, 365, 367, 371, 374, 376, 386, 389, 390, 391, 392, 395, 396, 397, 406, 407, 415, 419, 420, 421
Guadalquivir	19, 20, 21
Huerta Santa María	57
Jardin des Adarves	401
Madina al Zahra	7
Madraza	10
Mauror (barrio del)	38, 185, 186, 218, 246
Medina	68, 207
Mexuar	64, 103, 123, 144, 147, 173
Mulhacén	18, 21
Palais de Charles Quint	10, 47, 50, 53, 72, 76, 122, 265, 274, 285, 286, 290, 330, 351, 352, 364, 367, 368, 371
Palais de Comares	31, 51, 56, 64, 72, 73, 74, 75, 88, 92, 94, 107, 164, 239, 321, 405
Palais de los Leones	32, 50, 51, 72, 73, 76, 78, 94
Palais de Yusuf III	46, 45, 53, 63, 70, 104
Palais des Enfants	37, 48, 57, 64, 90

Paradis	23, 24, 80, 81, 95, 97, 98, 116, 117, 304, 306, 309, 416
Partal	44, 56, 63, 90, 104, 173, 203, 284, 353, 394, 403
Paseo de los Cipreses	42
Patio de Comares	71, 92, 102, 103, 104, 106, 123, 240, 320, 321, 351, 392, 401, 403, 404
Patio de Lindaraja	55, 56, 58, 93, 123, 291, 306, 310, 351, 406
Patio del Ciprés	37, 291, 369
Patio de la Acequia	37, 47, 72, 91, 104, 122, 360, 369, 404, 422
Patio de la Alberca	92, 103, 104, 107, 123
Patio de la Sultana	37
Patio de los Arrayanes	56, 105, 114, 123, 147, 291, 356, 357, 358, 367, 375, 422
Patio de los Baños	321
Patio de los Leones	59, 72, 79, 99, 100, 105, 115, 123, 145, 244, 274, 291, 322, 340, 342, 355, 360, 367
Polinario (bains)	47, 91
Puerta del Vino	47
Sabika	3, 13, 14, 26, 27, 29, 43, 245, 247, 258, 415
Salle de La Barca	72, 74, 75
Salle des Abencerrajes	51, 72, 319, 320
Salle du trône	64, 72, 102, 103, 405
Salle des Deux Sœurs	100, 237
Salle des Rois	72, 358, 393
Santa Fe	131, 136, 137, 138
Secano	38, 90, 91, 179, 180, 394, 418
Sierra Nevada	14, 17, 18, 20, 24, 30, 68, 75, 76, 299, 349
Torre de Siete Suelos	38, 237
Torre del Aceituno	174
Torre del Capitán	46
Torre del Homenaje	52, 89
Torre de la Cautiva	72, 343
Torre de la Vela	52, 89
Torre de las Infantas	38, 73
Veleta (mont)	21
Yusuf III (palais)	45, 46, 53, 63, 70, 73, 104

Index de personnes : références Tome I

Abd al Malik	97, 98
Abdelmoula, Mohamed	14
Abencerrajes (famille des)	34, 42, 46, 50, 51, 64, 72, 90, 105, 291, 319, 320
Abu Abd Allah b- Ahmar	35
Al Basit	108
Al Himyari	225
Al Maqqari	81, 136
Al Umari	17, 21
Al Zuhri	18, 27, 40, 299, 300
Alberich, José	333
Albrizi	356
Alphonse le Sage	161
Alvarez de Colmenar, Juan	178, 226, 242, 320, 321, 322, 398
Alvarez de Lopera, José	256, 261, 268, 273
Bégin,Émile	354, 355
Benavides, Antonio	29, 177, 234, 245, 321, 326, 334, 344, 399, 421
Bermúdez López, Jesús	144, 165
Bermúdez Pareja	26, 92, 114, 272, 296, 297, 401, 402, 403
Bernaldez, Andrés	131, 133, 136
Bernaldo de Quirós, Felipe Torroba	63
Bertaut, François	332
Boabdil	8, 129, 136, 158, 319, 320
Bosco, Velázquez	270
Bustamente, J.	277
Bustani, Alfredo	82
Cendoya, Modesto	46, 100, 270
Charles Quint	10, 47, 50, 53, 72, 76, 122, 142, 166, 167, 188, 226, 265, 274, 276, 285, 286, 290, 301, 330, 351, 352, 364, 367, 378
Chateaubriand, François-René de	331, 335, 355
Chénot	356
Cisneros	142
Colomb, Christophe	338, 367
Contreras, Rafael Muñoz	32, 48, 91, 221, 232, 256, 270, 277, 325, 326, 327, 397, 400, 404
Cuelbis, Diego	319

Darius Ier	120
Davillier, Charles	242, 318
De Eguilaz Yangas, Leopoldo	136
De Funès, Louis	368
Domínguez Ortiz, Antonio	169, 170
Dominique Ingres, Jean Auguste	386, 388, 391, 392
Don Fernando III el Santo	33
Dumas, Alexandre	334, 336
Duvancel, Sophie	333
Echeverría, Juan Velázquez de	35, 40, 161, 162, 174, 178, 226, 233, 306, 307, 318, 324, 325, 385
Empédocle	316
Felipe IV (Philippe)	232
Felipe V (Philippe)	232, 233
Ferdinand (le Catholique)	6, 7, 136, 148, 149, 155, 188
Ford, Richard	53, 178, 221, 237, 242, 243, 244, 245, 256, 258, 282, 353, 354, 355, 393
Galán Sánchez, Ángel	168, 169
García Granados, Juan Antonio	137, 145, 151
Garrido Atienza, Miguel	158, 205
Garrido García, Carlos Javier	171
Gautier, Théophile	355
Girardot, Annie	368
Gómez García, Pedro	11
Gómez Moreno, Manuel	30, 44, 100, 270, 397, 398, 400, 401
Goury, Jules	352, 399
Guichard, Pierre	19
Hernando de Zafra	135, 150, 154, 180, 227, 236
Hoefnagel, Joris	357
Ibn al-Ahmar	34
Ibn al-Jatib	21, 30, 38, 113, 311, 312, 420
Ibn al-Zaqqaq	384
Ibn Asim	173
Ibn Baqi	377
Ibn Hamdum el Caisi	28
Ibn Idari	34
Ibn Jaldún	34

Ibn Khaldûn	311, 312
Ibn Luyun	122
Ibn Mardanis	99
Ibn Zamrak	59, 100, 106, 108, 110
Ibn Zaydun	377
Irving, Washington	144, 147, 166, 258, 282, 326, 337, 338, 339, 341, 342, 343, 369
Isabelle (la Catholique)	6, 136, 147, 148, 149, 155, 367
Ismail	40, 63
Jones, Owen	352, 399
Kugel, Christiane	96
Laborde, Alexandre de	55, 102, 234, 259, 321, 322, 329, 335, 399, 406
Lafuente Alcántara, Miguel	306, 307
Lalaing, Antoine de	25, 323, 385
Lange, Juan	67, 357, 385, 406
Lemaître	356, 357
Lévi-Provencal, Évariste	336
Lewis, John Frederick	353
Malet, Laurent	368
Malpica Cuello, Antonio	64, 144, 165, 296, 297
Margalef	24
Marineo Sículo, Lucio	15, 141, 301, 302
Mármol y Carvajal, Luis del	40, 143, 320
Mérimée, Prosper	333
Meunier, Louis	397, 398
Montant, Yves	368, 369
Moreno Martínez, Manuel Gómez	30
Moreno Olmedo, María Angustias	190, 216
Muhammad I	33, 35
Muhammad II	30, 64, 90
Muhammad III	58, 89, 91, 92
Muhammad V	31, 50, 51, 59, 63
Muñoz Cosme, Alfonso	129, 133
Münzer, Jérôme	35, 39, 123, 133, 134, 150, 151, 164, 177, 385, 387, 390
Navagero, Andres	22, 39, 59, 60, 65, 66, 111, 168, 300, 369, 407
Ocaña Ocaña, María Carmen	15

Oliver Hurtado, José y Manuel (frères)	64, 65, 94, 242
Orihuela Uzal, Antonio	70, 100
Parcerisa, Francisco Javier	356
Peña	109
Pérez de Hita, Ginés	42, 324
Peyron, Juan Francisco	332
Philippe II	186, 190
Philippe VII	256
Pí y Margall, Francisco	330
Picasso, Pablo	388, 391
Pierre Ier	31
Pline l'Ancien	118, 119
Pulgar, Hernando del	131, 332
Ramusio, Juan Bautista	67
Roberts, David	356
Rois Catholiques	6, 9, 12, 23, 29, 39, 90, 118, 131, 134, 136, 137, 140, 141, 142, 154, 156, 157, 159, 175, 176, 177, 183, 188, 214, 227, 270, 278, 294, 301, 302, 331, 367
Saint Augustin	399
San Pedro de Galatino	129
Sapritch, Alice	368, 369
Stinglhamber, Louis	335
Strabon	120, 316, 317
Swinburne, Henri	172, 227, 324, 332, 351, 352, 358, 398
Tendilla	54, 131, 132, 135, 136, 140, 148, 151, 153, 164, 175, 176, 177, 179, 197, 205, 208, 215, 216, 217, 259, 261, 294, 323, 354, 387, 418
Terrasse, Henri	30, 129, 332
Thalès de Milet	315
Tito Rojo, José	395, 396, 397
Torres Balbás, Leopoldo	43, 48, 91, 271, 353
Trillo, Carmen	137, 145, 151
Twiss, Richard	70, 166, 242, 243, 257, 321, 322, 323, 324, 378, 398
Valdelomar, José del	371
Van Den Wyngaerde, Anthonis	352
Van Merle	356
Velázquez Basanta, Fernando Nicolás	136
Vílchez Vílchez, Carlos	85, 88, 377, 378

Villafranca, María del mar	276, 279
Vincent, Bernard	169, 170, 171
Viollet, Henri	119
Wiet, G.	32
Yusuf Ier	31, 35, 63, 90, 92, 93
Yusuf III	45, 46, 53, 63, 70, 73, 104

Résumé en français

A Grenade comme dans toute la Péninsule, l'Alhambra se révèle, incontestablement, comme l'expression la plus aboutie de la culture musulmane de l'eau. Inspirés des plus grandes civilisations antérieures, les Nasrides sont effectivement parvenus à compléter ce legs ancestral pour le transformer en une véritable culture de l'eau en Espagne ; il leur fallait pour cela non seulement une implication dans la vie quotidienne et religieuse des habitants, mais également au niveau architectural, par le biais de l'esthétisme et du ludisme. Ce fait étant établi, il est intéressant de se pencher plus avant sur l'héritage de cette culture au sein de l'Alhambra. Car force est de constater que ce legs, aujourd'hui, revêt deux aspects distincts. Bien entendu, il nous faut le considérer en termes matériels puisque cette culture s'exprime encore de nos jours pleinement dans l'architecture même des palais et jardins du joyau nasride de Grenade. Mais nous ne pouvons ni ne devons oublier que cette culture s'est également longtemps exprimée à travers le domaine de l'imaginaire, parfois même en dehors et au détriment de cette réalité matérielle et historique du monument. En ce sens, il nous semble important de nous interroger sur le pouvoir de ces deux héritages de la culture nasride de l'eau aujourd'hui, et leur dimension respective dans les mentalités actuelles concernant l'Alhambra.

Titre en anglais

Muslim water culture viewed through Alhambra : influence of the past reality or power of the imaginary?

Résumé en anglais

In Granada, just like in the whole peninsula, Alhambra is definitely the most advanced expression of Muslim water culture heritage. Inspired by previous generations, the Nasride people has modified this tradition into a real Spanish water culture tradition. To do so, it had to penetrate inhabitants everyday and religious life, as well as to influence architecture through estheticism and fun. That being said, one should take a closer look into the heritage of that culture within Alhambra, as this heritage has nowadays two different aspects. On the one hand, those should be considered from a material point of view, as the study of the architecture of the palaces and gardens of nasride jewel of Granada will reveal its influence. But on the other hand, one can not and one should not forget that that culture has strongly expressed itself in the imaginary of the local people, sometimes even against its contemporary material and historical reality. With those two aspects in mind, it is important to us to question not only the power of both of those heritages on today's nasrid culture of water, but also the influence of each heritage in contemporary people relationship with Alhambra.

Discipline

Espagnol

Mots-clés

Grenade, Alhambra, Nasrides, culture de l'eau, héritage, réalité, imaginaire.

Intitulé et adresse de l'U.F.R ou du Laboratoire

Laboratoire du CELAM n°3206, Études Ibériques, Université de Rennes II.